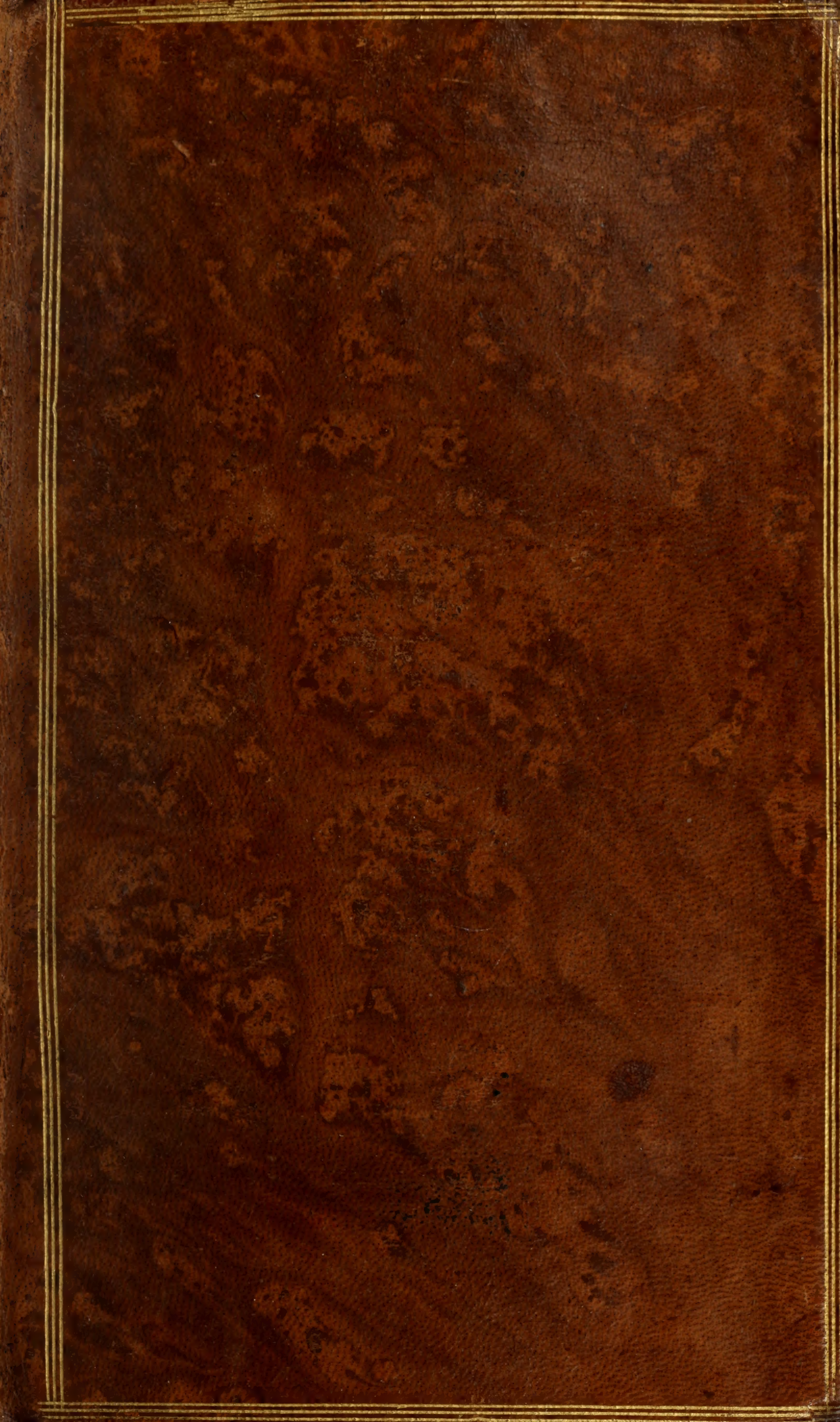
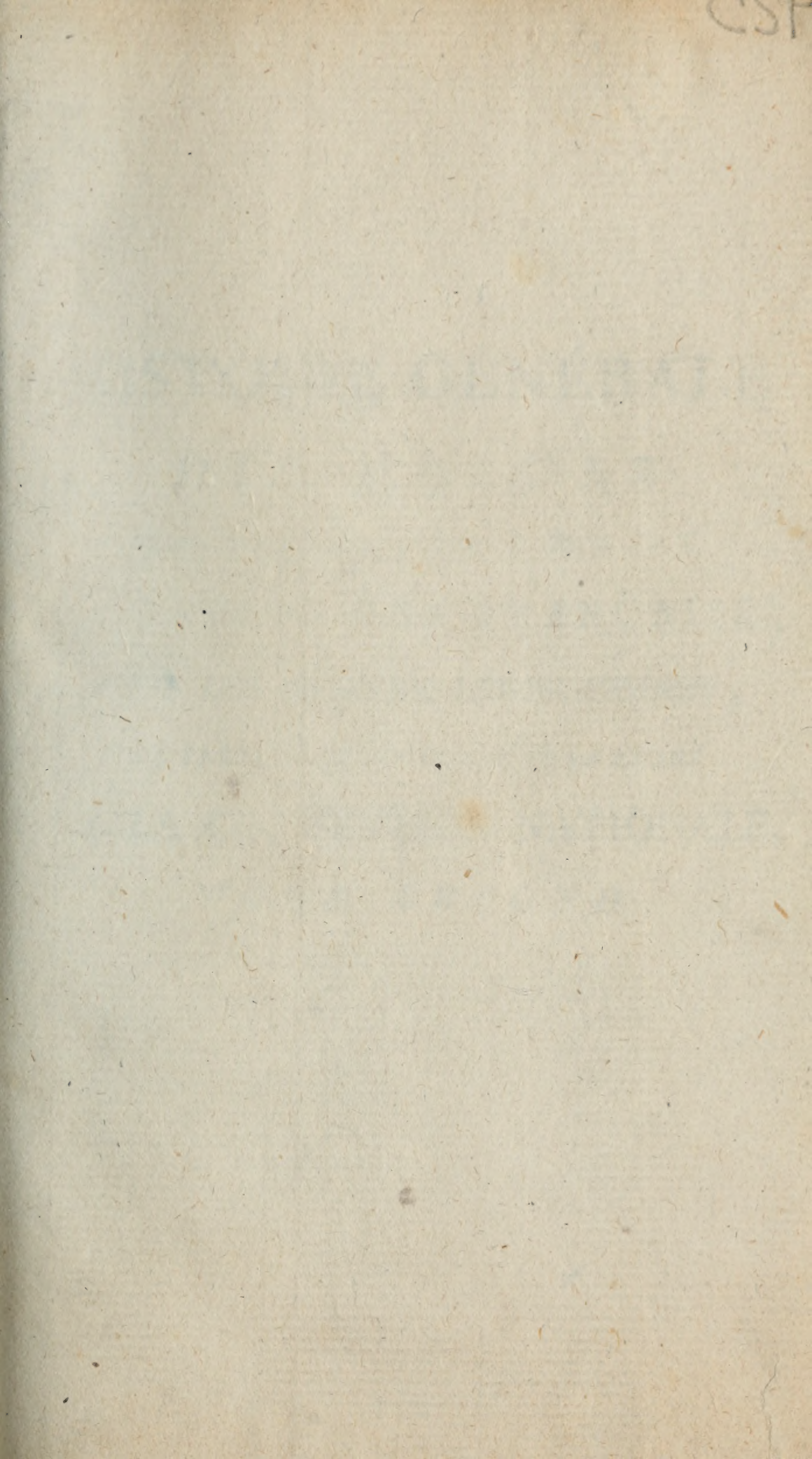




HISTOIRE GÉNÉRALE
DES CRIMES
COMMIS PENDANT
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,
SOUS LES QUATRE LÉGISLATURES,
ET PARTICULIÈREMENT SOUS LE RÈGNE
DE LA CONVENTION NATIONALE.
TOME SECOND.

DICTIONNAIRE DES INDIVIDUS ENVOYÉS A LA MORT JUDICIAIREMENT, RÉVOLUTIONNAIREMENT ET CONTRE-RÉVOLUTIONNAIREMENT PENDANT LA RÉVOLUTION, PARTICULIÈREMENT SOUS LE RÈGNE DE LA CONVENTION NATIONALE;

CONTENANT 1°. des Réflexions préliminaires sur cette Histoire générale des Crimes ; 2°. la Liste des Proconsuls, celle des Tribunaux et Commissions, les Lois de mort ; 3°. les noms, âges, lieux de naissance, qualités, domiciles, professions de tous ceux qui ont été guillotinés, fusillés, mitraillés ou noyés pendant la Révolution, depuis le 14 Juillet 1789 jusqu'au 30 Vendémiaire, ou 21 Octobre 1796, avec les dates et les motifs des condamnations, le jour et le lieu de l'exécution ; 4°. une Table des surnoms ; 5°. des Tableaux chronologiques des factions qui ont désolé la France, des conspirations découvertes ou dirigées par la Convention ou ses Comités, des amalgames d'individus condamnés en masse.

Avec des Gravures et des Tableaux.

Par L. PRUDHOMME.

De l'insouciance des Gouvernés naît la tyrannie des Gouvernans.

TOME II.



A PARIS,

Rue des Marais, N°. 20, Faubourg-Germain.

AN V. DE LA RÉPUBLIQUE, 1796, vieux style.

DICTIONNAIRE DES INDIVIDUS CONDAMNÉS A MORT PENDANT LA RÉVOLUTION.

I

ICARD (Jean Franç.), ancien march., dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 22 germ., an 2; par le trib. crim. dud. départ., comme cont.-révol.

ICARD (Jérôme), homme de loi, dom. à Velleron, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme contre-révolutionnaire.

IDALOT (Joseph), agriculteur, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme conspir.

IGNARD (Jacq.), grenadier au bataillon de la Côte-d'Or, âgé de 38 ans, né à Pierrefitte, dom. à Langres, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

IGONNET (Charles-Jean-Louis), frippier, âgé de 40 ans, dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol.

IMBERT (Antoine), maçon, dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 3 vent., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme brigand de la Vendée.

IMBERT (Franç.), ex-offic. de maréchaussée, âgé de 33 ans, né et dom. à Montpellier, dép. de l'Hérault, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir été fédéraliser le département de la Lozère et autres environnans.

IMBERT (Jean-Bapt.), garçon laboureur, soldat au 15e. batail. des chasseurs de la République, dom. à Lunéville, départ. de la Meurthe, cond. à mort, le 24 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée,

IMBERT (Joseph), cultiv., administ. provis., dom. à Cabrières, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par

la com. popul. séante à Orange, comme fédéraliste.

Imbert, fils (Joseph), cultiv., dom. à Cabrières, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme fédéral.

Imbert (Claude-Augustin), âgé de 30 ans, né au Puy, dép. de la H.-Loire, étudiant en droit, admin. dud. dép., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Imbert (Nicolas), capit. en second, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme cont.-révol.

Imbert (Pierre), cultiv. à la journée, dom. à Cabrières, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme fédéral.

Imberty (Joseph), proc.-synd. du dép. des Basses-Alpes, dom. à Barcelonnette, cond. à mort comme cont.-révol., le 1 brum., an 2, par le trib. crim. révol. de Marseille.

Ingrand (Simon), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Ingres (Jean-Bernard), offic. de santé, âgé de 23 ans, natif de St. Martin-Gimos, dép. du Gers, dom. à Lacanau, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme cont.-révol. et fanatique.

Invergai, f^e. Dailly (Marie-Franç.), dom. à Lunéville, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

Inville, (D') (Pierre-Bertrand), soldat au 3e. régim. de la marine, infant., dom. à Port-la-Montagne, dép. du Var, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-infér., comme conspir.

Isabeau (Etienne-Timoléon), dit *Montval*, greffier au ci-dev. parlem. de Paris, y dem., dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme cont.-rév.

Isambert (Aug.-Joseph), gén. de brig. de l'armée du Rhin, dom. à Tours, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort, le 18 brum., an 2, par la com. révol. de Strasbourg, comme traître à la patrie.

Isnard (Jacq.-Franç.-Sixte), ex-noble, âgé de 29 ans, né et dom. à Eygulière, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme l'un des plus féroces cont.-rév., de la faction du fédéralisme.

Isnard (Laurent), propriétaire, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort, le 7 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme cont.-révol.

Isnard (Franç.), charcuitier, domic. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme émigré.

Isnard (Maximin), député à la Conv. nat., du départ. du Var, dom. à Draguignan, dép. du Var, mis hors la loi par décret de la Conv., le 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin : il s'est soustrait au jugement ; le décret a été rapporté le 18 vent., an 3, et il est rentré dans le sein de la Conv. nat.

Issaurel (Joseph), âgé de 62 ans, né et dom. à St. Marcel, départ. des Bouches-du-Rhône, chef de batail., n°. 1, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. séante à Marseille, comme ayant fait le service, et ayant obéi aux ordres des chefs des rebelles et des fédéralistes.

Ité (Jean Bapt.), aide de l'exécuteur des jugemens criminels à Lyon, y demeurant, cond. à mort le... pluv., an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme conspirateur, et pour avoir aidé à guillotiner Chalier.

J

Jacob (Charles-Josse), fabr., d'étoffes, âgé de 53 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 nivose, an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révolut.

Jacob (François), natif de Vesoul, dép. de la H.-Saône, hussard du premier régiment, ci-devant Berchini, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par la com. révolut. séante à Lyon, comme convaincu d'avoir combattu avec les rébelles.

Jacob (Joseph), juif, marchand de bijouteries et soieries, dom. à Pirmassens, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 17 flor. an 3, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme distrib. de faux assignats.

Jacob (Justin-Benoît), prêtre de l'ordre de Malthe, âgé de 50 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 pluviose au 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Jacon (François), chapelier, âgé de 46 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Jacquellin (Michel), maître canonier du vaisseau de l'Orient, âgé de 42 ans, né à Dunkerque, dép. du Nord, dom. à Brest, dép. du Finisterre, cond. à mort, le 2 pluv. an 2, par le trib. révol de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Toulon.

Jacquelin (Etienne), dom. à Courbeville, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 24 germ. an 2, par la com. milit. séante à Laval, comme brig. de la Vendée.

Jacquelin (René), dom. à Annet, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv. an 2, par la comm. milit. de Nantes,

comme brigand de la Vendée.

JACQUEMONT, veuve Padel (Angélique), ouvrière en linge, âgée de 49 ans, née à St. Bris, dép. de l'Yonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

JACQUET (André), âgé de 21 ans, né à Boën-en-Forez, commis-épicier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. mort, le 12 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme conspir.

JACQUET (Jean-Claude), homme de loi, âgé de 59 ans, né à Lons-le-Saulnier, ci-devant lieutenant-particulier au bailliage de cette ville, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév.

JACQUET (Jacques), meûnier, dom. à St. Gemme, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort, le 6 niv. an 2, par la com. milit., séante à Saumur, comme conspirateur.

JACQUET (Jean-Bapt.), charpentier, et mâçon, âgé de 45 ans, natif du Mont-Blanc, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 nivose an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

JACQUET (Philippe), aubergiste, âgé de 39 ans, né à Dommery, dép. de la Moselle, dom. à Jarny, même dép., cond. à mort, le 16 messidor an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur.

JACQUET, père (François), boucher, dom. à Rablais, dép de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

JACQUET, le jeune (Jacques-Nicolas), sans profession, vivant de ses revenus, âgé de 27 ans, né et dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort, le 12 juillet 1793, par le trib. rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la Conv. nat., lors de son voyage sans mission à Orléans.

JACQUIAU (Jean-Baptiste), fayancier épicier, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 7 ventose, an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme conspir.

JACQUINET dit *Montauciel* (François), soldat dans la légion Belge, âgé de 33 ans, né dom. à Bourbonne-les-Bains, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 8 messidor, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

JACQUOT dit *Pourselot* (Franç.-Joseph), laboureur, domic. à Pierre-Fontaine, dép. du Doubs, cond. à mort, le 14 flor. an 3, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme émigré et distrib. de faux assignats.

JAFAUD (René), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 15 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes,

comme brigand de la Vendée.

Jagault (Jean-Bapt.), offic. munic., dom. à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 27 ventose, an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme conspirateur.

Jahan (Franç.), dom. aux Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

Jahand (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 15 nivose an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Jail (Franç.), commissaire à terrier, âgé de 42 ans, né à Rouanne, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 19 pluv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Jaine (René), dom. à Bosse, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

James (Denis), ouvrier en soie, âgé de 45 ans, né à Mernet, dép. des H.-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluviose, an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Jamet (Gabriel), notaire et maire, dom. à Courtezon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 14 messidor, an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme contre-révolut.

Jamet (Jean), jardinier, dom. à Angers, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 25 ventose, an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme traître à la Patrie.

Jamier (Gabriel), maire à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par le trib. de justice révol. séant à Feurs, même dép., comme fédéraliste et fanatique.

Jamin (Etienne), tisserand, dom. à Montigné, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 19 prair., an 2, par la com. rév. séante à Laval, comme brig. de la Vendée.

Jamin, femme Vallet (Perrine), dom. à Coutances, dép. de la Manche, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le tribun. crim. dudit dép., comme complice des brig. de la Vendée.

Jamin (Nicolas), domic. à Ste. Christine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

Jamin (Pierre-Joseph), volontaire au 1er. batail. des Ardennes, dom. à Metz, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 22 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme distrib. de faux assignats.

Jamin (René), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. mil. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jamin (René), dom. à la Salle-de-Vihiers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

Jamme (Jean), serger, dom.

à la Jumelière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur, comme conspir.

JAMMÈS (Jean-Louis), prêtre, dom. à Belmont, dép. du Cher, cond. à mort, le 30 germ. an 2, par le trib. crim. du dép. du Lot, comme réfrac. à la loi.

JAMOT (Franç.), cultiv., dom. à Cournol, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 11 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. du Puy-de-Dôme, comme cont.-révol.

JANCHON (Anne), domest., dom. à Lude, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

JANDRON (Henri), dom. à Tignay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JANIN (Joseph), prêtre, âgé de 78, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 24 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont-rév.

JANIN (Joseph), maître de pension et cafetier, âgé de 23 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révol.

JANIN (Nicolas), gagne-denier, âgé de 72, né à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

JANIN (Pierre), serrurier, dom. à la Chapelle-Seguin, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 29 frim. an 2, par la com. mil. séante à Saumur, comme brig. de la Vendée.

JANNEAU (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 germ. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JANNET (Pierre), dom. à St. Hilaire-de-Rié, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 3 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

JANNETEAU (Etien.), dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par la com. militaire séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

JANNETEAU (Pierre), dom. à Lasalle-de-Vihiers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

JANNETEAU (René), dom. à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

JANNETEAUX (Gabriel), dom. Chanzeaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

JANNETOT (Michel), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JANNEUR (Jean), dom. à St. Memin, dép. de la Vendée cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la

com. militaire séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jannin (André), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jannin (Paul), fileur de soie, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 4 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme fédéraliste.

Janniot (N.), âgé de 60 ans, né à Maurice-Court, dép. de la Meurthe, fondeur-racheveur, dom. à Paris, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Jannon (Louis), laboureur, dom. à Denée, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur, comme conspir.

Jannot (Louis), laboureur, dom. à Verné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv. an 2, par la com. milit. séante à Sable, comme brig. de la Vendée.

Jannot (Pierre), dom. à Dordelay, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. militaire séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jannot (René), dom. à Varton, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Janot (Antoine), domest., âgé de 34 ans, né à Alva, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le... niv., an 2, par la com. révol. séant à Lyon, comme conspirateur.

Janot (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. militaire séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Janselme (Barthelemi), maréchal-ferrant, dom. à Cabrières, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme fédéraliste.

Jantelyot (Jean), dom. à Vihiers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., par la com. milit. séante à Savenay, com. brig. de la Vendée.

Janthia (L.), ex-prêtre, âgé de 52 ans, né à Châlons, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant tenu des conciliabules avec les agens du ci-devant duc de Penthièvre.

Janty (Nicolas), cabaretier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Janvier (Michel), cultiv., offic. municip., dom. à Parigné, dép. de la Manche, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme espion des brig. de la Vendée.

Janvre, dit *Labouchetière* (Celeste), offic. au ci-d. régim.

du Roi, infanterie, dom. à Bonpère, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 17 germ., an 2, par la com. militaire établie à Bruxelles comme émigré.

Jaquet (André), commis-épicier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jarboz (Jean), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, con. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jardin, dom. à Paris, cond. à mort, par contumace, le 29 vend., an 4, par le conseil milit. séant au Théâtre français, comme convaincu de s'être déclaré commandant provisoire de la section Lepelletier, pour diriger la révolte contre la Conv. nat., le 12, 13 et 14 vend. de ladite année; il s'est soustrait au jugement.

Jardin (Ch.-Marc.-Ant.), ex-greffier au Châtelet, âgé de 71 ans, né à Saint-Cloud, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol.

Jardin (Etien.) Piqueur du tyran-roi avant la révolution, ex-directeur des transports milit., âgé de 48 ans, né à Versailles, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger et d'Admiral, assassin de Collot-d'Herbois, et comme ayant favorisé l'évasion de Julien de Toulouse. Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Jarnieux (Alexis), ouvrier en soie, âgé de 3[illegible] ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révol.

Jaroufflet (Jean), notaire public à Moulins, âgé de 51 ans, né et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 3 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Jarousse, maire de la commune de St. Laurent-du-Muret, y dem. dép. de la Lozère, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme complice des séditieux.

Jarri (René), dom. à la Podevignière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. séante Nantes, comme brigand de la Vendée.

Jarrigion, ex-curé de Rocoul-d'Aubrac, y dem., dép. de la Lozère, cond. à mort, le 24 flor. an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme complice de séditieux.

Jarrigion, ex-vicaire de St. Chely, y demeurant, départ. de la Lozère, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme complice de séditieux.

Jarry (René), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme conspir.

Jary dit *Lavilette*, (Franç.), syndic de la navigation de la Gi-

ronde, âgé de 58 ans, né à Montelimard, dép. de la Drôme, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 6 messidor, an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme contre-révol.

JASMER (Marcel-Aimée), ex religieuse de l'ordre de Fontevrault, âgée de 39 ans, née et dom. à St. Vincent, dép. de la Charente, cond. à mort, le 28 ventose, an 2, par le trib rév. séant à Paris, comme conspir. et fanatique.

JASMIN (Jacques), dom. à Bourg, dep. de la Vendée, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JASSONS (Sébastien), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-infér., cond. à mort le 17 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JASTUD (M. A. R.), femme de Butler Américain, ex-noble, âgée de 27 ans, née à Richemont, dép. du Mont-Blanc, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Saint Lazare où elle étoit détenue.

JAUBERT (Joseph), prêtre, dom. à Passa, dép. des Pyrénées-Orientales, cond. à mort, le 27 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la H.-Garonne, comme réfractaire.

JAUCOURT (Alexandre), ex-marquis, ci-dev. guidon de la gendarmerie de France, ayant la commission de colonel, âgé de 51 ans, né à Cernoy, dép. du Loiret, dom. à Arcoucey, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le tribunal révol. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il étoit détenu.

JAUDIÈRE (René), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

JAUDON (Joseph), commis chauffretier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 28 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révol.

JAUFFRET (Alexandre), cultivateur, dom. à Velaux, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par le trib. révol. séant à Marseille, comme contre-révol.

JAUGE (Théodore), banquier, âgé de 47 ans, né à Bordeaux, dép. de la Gironde, domicilié à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le tribunal révol. séant à Paris, comme complice de la conspir. de l'étranger et de l'assassin du représentant du Peuple, Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge

JAULT (Pierre-Simon-Joseph), artiste et membre de la commune, âgé de 33 ans, né à Rheims, dép. de la Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2,

comme traître à la patrie, exécuté le 11.

Jaurart (Pierre), cordonnier, dom. à Busseau, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 2 pluv., an 2, par le tribunal crim. dudit dép., comme brig. de la Vendée.

Jaussaint (André), gendarme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 ventose, an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Jaussaud (Michel), march., dom. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Jauthier (Jacques), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Jautrot (Jean), domicilié à Cerisay, dép. des Deux-Sèvres cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Javet (Hubert), musicien, ci-dev. officier, dom. à Lyon, dép. du Rhône cond. à mort, le 29 pluv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Javon (Gabrielle), veuve Chaus-ande, ex-noble, dom. à Orange, départ. de Vaucluse, cond. à mort, le 5 messid., an 2, par la com. popul., séante à Orange, comme conspir.

Jayaux (Barthélemy), meûnier, dom. à Chaffois, dép. du Doubs, cond. à mort, le 7 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép. comme receleur de prêtres réfrac.

Jayet (Jean-Pierre), prêtre réfrac., âgé de 68 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme réfract. à la loi.

Jeames (Louis-Edet), charpentier, notable, dom. à Sédan, départ. des Ardennes, cond. à mort le 15 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspirateur.

Jean (Michel), dit *Duval*, fabricant de velours, dom. à Rouen, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 28 frim., an 2, par le tribun. crimin. dudit départ., comme distributeur de faux assignats.

Jean, f^me^. Lemaître (Anne), dom. à Guegon, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme receleuse de prêtres réfractaires.

Jean (Jean-Baptiste), journalier, dom. à Mont-de-Vougney, dep. du Doubs, cond. à mort, le 28 vendém., an 2, par le trib. revol., dudit départ., comme contre-revol.

Jean (Joseph-Franç.), cultiv., fileur de soie, et notable, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 15 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme fédéral.

Jean (Pierre-Jean), tisserand, dom. à Colmey, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol.

séant à Paris, comme fournisseur infidèle.

Jeannet (Jean), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jeanson (Pierre-Claude), âgé de 22 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, commission., canonnier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 brum., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol.

Jecker (Antoine), garde-chasse, dom. à Bouflet, dép. du Mont-Terrible, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révolut.

Jehan (Joseph), ci-devant avoué, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 6 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fédér.

Jehan (Michel), domic. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 26 niv., an 2, par la com. milit. séante à Rennes, comme brig. de la Vendée.

Jenay (Jean), dom. à Courlay, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jenestet (Hugues), lieuten. dans le régim. ci-dev. d'Aunis infant., dom. à Cleipe, dép. de la Loire, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jeneteau (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire inf., cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Jeonnat (Henri), perruquier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jerome (Nicolas), âgé de 44 ans, tourneur, offic. municip. et direct. des postes, né et dom. à Paris, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, exécuté le 11.

Jeudy (François), âgé de 58 ans, né à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, distillat, et ci-dev. frère carme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jeullot (Pierre), dom. à Arnay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jevol (Benjamin), dom. au Temple, dép. de la Loire inf., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

Jicquiau (Claude), cultivat., dom. à Ferel, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 5 mai 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

Jivot (François), dom. à Chasset, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante

à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Joanin (Daniel), natif de Rilsem, hussard du 1er. régim. ci-devant Berchini, déserteur, cond. à mort, le frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme conspir., ayant combattu avec les rebelles.

Joannon (Pierre), commis de magasin, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jobard (Marguer.), dite *Dorothée*, âgée de 23 ans, novice, née et dom. à Vaivres, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 5 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révolutionnaire et fanatique.

Jobard fils (Franç.-Xavier), domestique, dom. à Avoudray, départ. du Doubs, cond. à la déportation, le 21 7bre 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Jobard, (Franç.) domest., dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 pluv., an 2, par la com. milit. séante à Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Jobard (Pierre), dom. à Bazoges, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Jobert (Aug.-Germain), négoc., offic. municip., dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 10 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

Jobin (Charles), âgé de 43 ans, garçon meûnier, né à Orgera, dép. de Seine et Oise, dom. à Auju, même départ., cond. à mort, le 13 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret, à Auteuil, qu'il se foutoit des patriotes et non des émigrés.

Jobin (Joseph), ferblantier dom. à Betfort, dép. du Bas-Rhin, cond. à dix années de fers, par le trib. crim. dud. dép., comme distributeur de fausse monnoie.

Jocaille (Jacques-Joseph), âgé de 50 ans, fabric. de linon et de toile, né et dom. à St. Hilaire, dép. du Nord, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol.

Jœger (Ignace), dom. à Vettolsheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 15 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme émigré.

Joffroy (Ant.-Joseph), ex-curé, maire d'Arentières, dom. à Arentières, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme perturbateur.

Jofrinot (André), dom. à la Bressière, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Jogan (Hugues), âgé de 47 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, march. d'avoine, dom. à Vaize, même dép., cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par la com.

révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Johannot (Pierre), âgé de 46 ans, fabric. de papiers, né et dom. à Annonay, dép. de l'Ardèche, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme cont.-révolut.

Joisel (Denis), âgé de 42 ans, né à Montdétour, garde des biens nationaux, ci-devant attaché à Monsieur, frère du tyran-roi, dom. à Boissize-les-Bertrand, départ. de Seine et Marne, cond. à mort, le 6 germ., an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à provoquer la royauté et l'avilissement des autorités constituées.

Jolet (René), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Joli (Jean-Bapt.), domest., dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

Joli-Clere (Franç.), ex-noble et rentier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 27 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jolie (Marie-Barbe), fileuse, dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol.

Jolivard (André), ex-chanoine, dom. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 23 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme refract.

Jolivet (Agathe), fme. divorcée de Zacharie-Barran, âgée de 38 ans, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

Jolivet (Charles-François), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jolivet (Jean), sans domicile, cond. à mort, le 12 frim. an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Jolivet (Jean), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim. an 2, par la com. milit. seante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Jolivet (Jean-Bapt), march. fabricant de bas de soie, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 9 pluv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Jolivet (René), domestiq, dom. à Souscelles, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 19 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Jolivet (Charles-Joseph), ingénieur vétéran des Ponts et chaussées, âgé de 67 ans, né et dom. à Dijon, dép. de la Côte-

d'or, cond. à mort, le 17 flor. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspirateur, ayant distribué des gravures contre-révol., dans la prison de Dijon où il étoit détenu.

Jollivet (Hyacinthe), ex-curé, dom. à Faye-la-Besse, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 12 niv. an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme brig. de la Vendée.

Joly (André), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf. cond. à mort, le 30 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Véndée.

Joly (Ant.), voiturier, dom. à Bressuire, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme conspir.

Joly-Bevi (J. H. L.), âgé de 53 ans, né à Diva, dép. de la Côte-d'or, ex-noble, lieutenant-colonel au régiment de Poitou, dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 5 thermid. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il étoit détenu.

Joly (Charles), dom. à St. Etienne-du-Bois, départ. de la Vendée, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Joly (Franç.), dom. à la Ronsière, dép la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Joly (Franç.) inspecteur géneral des rôles au dep. de la Côte-d'Or, âgé de 56 ans, né à Pontarlier-sur-Saône, dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 6 prair. an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspir.

Joly (Jean), Charbonnier, dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 2 vent. an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme brig. de la Vendée.

Joly (Joseph), dom. à la Chapelle-St.-Sauveur, dep. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv. an 2, par la commis. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Joly (Marie), couturière, âgée de 22 ans, née et dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 7 messid. an 2, par le trib révol. de Paris, comme cont.-rév.

Jolyclere (Franç.), ex-noble, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dep. du Rhône, cond. à mort, le.... pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme conspirateur.

Jome (Louis), perruquier, âgé de 24 ans, dom. à Vaize, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Jonas (André), gendarme national de la 29e. division, âgé de 31 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 août 1793, par le trib rév. de Paris, comme contre-rév.

Jonau (Pierre), cordonnier, dom. à St. Florent, départ. de

Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brigand de la Vendée.

Jonaux (Jacques), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inférieure, cond. à mort le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jonc, dit *Desalos*, (Louis-Nicolas), maire d'Orange, y demeurant, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 3 mess. an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme cont.-révol.

Joniqué (Marie-Anne-Vict.), célibataire sans profession, âgée de 57 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révol. séant à Arrsa, comme complice d'une conspir. ourdie contre le Peuple français, et sa liberté.

Joniqué, femme Toursel, (Constance), sans profession, âgée de 57 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme complice d'une conspir. ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Jonnat (Henry), âgé de 24 ans, étranger, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 2 frim. an 2, par la commis. révol. séante à Lyon, comme conspir.

Jonneau (Franç.), dom. à Pouancé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim. an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Jonot (Ant.), domest., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 niv. an 2, par la commis. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Jonquay (Claude), tabletier, et administ. de police, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 10 therm. an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dudit.

Jonquet (Ant.), domest., dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 2 juil. let 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révol.

Jonquier (Louis), ex-curé, dom. à Bandol, dép. du Var, cond à mort, le 8 germ. an 2. par le trib. crim. dud. départ., comme fédéraliste.

Joraille, dit *St-Hilaire*, (Jacques-Joseph), ex-noble, dom. à Cambray, dép. du Nord. cond. à mort, le 9 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-rév.

Jordan, dit *Coste* (Isaac), gendarme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 21 frim. an 2, par la commis. révol. séante à Lyon, comme contre révol.

Jordan (Henry), negoc., âgé de 70 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 12 pluv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Jordanic (Alexandre), employé dans les fourrages de l'armée d'Italie, dom. à Draguignan, dép. du Var, cond. à mort, le 3 pluv. an 2, par le trib. crim.

dud. dép., comme contre-rév.

Jorre (Jean-Bapt.), dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 13 germ. an 2, par la commis. milit. séante à Auxonne, comme émigré.

Joseau (M. P.). âgé de 44 ans, né à Chartres, départ. d'Eure et Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, défenseur officieux, chef des bureaux de la mairie, ex-commissaire de Capet, et ex-assesseur de juge de paix cond. à mort, le 8 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il étoit détenu.

Joseph (Joachim), matelot au service des Anglois, prisonnier de guerre, dom. à Port-Brieux, départ. des Côtes-du-Nord, cond. à 15 années de fers, par le trib. crim. dud. dép., comme fabricateur de fausse monnoie.

Joseph (Pierre), dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv. an 2, par la commis. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Josne-Malon, domest. de Ward, âgé de 25 ans, né à Dlimery en Irlande, dom. à Paris, chez ledit Ward, cond. à mort, le 5 thermid. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il étoit détenu.

Josselin (Franç.), march. de moutons, âgé de 33 ans, né à Champes, dép. de Seine et Marne, dom. à Auzoir-la-Ferrière, même dép. cond. à mort, le 4 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., et pour avoir dit qu'il y auroit un roi avant noël, que la Conv. n'étoit composée que de scélérats.

Josserand (Benoît); âgé de 23 ans, march. de peaux, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Josset, *voyez* Pommier.

Josset (Jean), dit *Saint-Laurent*, ex-garde du dernier tyran-roi et commissaire des guerres, ci-dev. négoc., âgé de 48 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 pluv., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu de correspondance avec l'infâme Condé, en recelant des meubles et autres effets appartenans à la Nation.

Josset (Joseph.), dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Jossey (Joseph), tisserand, dom. à Bazouge-la-Perouse, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 29 brum., an 2, par la com. milit. séante à Grandville, comme brig. de la Vendée.

Josten (Mathias), dom. à Kerlen, départ. de la Moselle, cond. à mort, le 20 avril 1793, par le trib. crim. du dép. de la Meurthe, comme distribut. de faux assignats.

Jotro (Franç.), dom. à St. Porchaire,

Porchaire, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

JOUAIS (Franç.), domic. à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JOUAN (Franç.), couvreur, tonnelier, dom. à St. Martin, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 20 floréal, an 2, par le trib. crim. dudit départem., comme séditieux.

JOUAN (Jean-Bapt.), march. forain, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 juin 1792, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricat. de faux assignats.

JOUAN (Joseph), dom. à St. Donan, départ. des Côtes du Nord, cond. à mort, le 20 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme chef de révolte.

JOUANNEAU (Pierre), ouvrier en serge, dom. à Cormenon, dép. de Loir et Cher, cond. à mort, le 17 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révolutionnaire.

JOUBERT (Barthelemy), receveur des coches de Paris, âgé de 36 ans, né à Amiens, dép. de la Somme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

JOUBERT (Henri), garçon perruquier, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme émigré.

JOUDOU (Jean-Joseph), tailleur d'habits, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 4 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme fédéraliste.

JOUDRIER (Claude), perruquier, âgé de 36 ans, né et dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 20 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Dijon où il étoit détenu.

JOUEN (Gilles), maréchal-des-logis au régim. de Conti dragons, chef d'un détachement de dragons de la Manche, âgé de 42 ans, né à Bernay, départ. de l'Eure, domic. à Pacy, même dép., cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspirateur et fédéraliste.

JOUENNE (Jean-René), dit *Desgrigny*, ex-comte, dom. à Aimargues, dép. du Gard, cond. à mort, le 13 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

JOUET (Louis), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JOUET (Mathurin), dom. à la Chapelle-Hulin, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JOUET (Pierre), dom. à

Montilliers, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

JOUFFREY (Pierre-Ant.), homme de loi, domic. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

JOUGAN (Jean-Bapt.), jardinier et concierge, dom. à Aubagne, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

JOUHAN (Jacq.), dit *Beaulieu*, gendarme national, dom. à Fontoy, départ. de la Moselle, cond. à mort, le 20 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme cont.-révol.

JOUIN (Louis), dit *St. Louis*, laboureur, dom. à Longue-Fuie, départ. de la Mayenne, cond. à mort, le 14 therm., an 2, par la com. révol. séante à Château-Gonthier, comme brig. de la Vendée.

JOUIN (Pierre), vivant de son revenu, dom. à Rarecourt, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 26 vendém., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

JOULAIN (Michel), vigneron, domic. à Beaulieu, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la commis. milit. séante à Saumur, comme conspirateur.

JOULIN, Michel), gendarme national, âgé de 31 ans, né à Carnet-en-Anjou, départem. de Mayenne et Loire, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme cont.-révolut., ayant affecté de continuer son service de gendarme sous les ordres du despote Prussien.

JOUQUET (Franç.), soldat au 16e. régim. de caval., dom. à Grammont, départ. de l'Orne, cond. à mort, le 6 mess., an 2, par la commis. milit. séante à Avesnes, comme déserteur.

JOURDAIN (Joseph), dom. à St. Léonard, dép. d'Ille et Vilaine, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

JOURDAIN (Olive-Louis), ex-noble, dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 nivose, an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

JOURDAIN (Louise-Félicité), ex-noble, dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

JOURDAIN (Victoire), ex-noble, dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

JOURDAIN-BERTHEAUX (Marie-Anne), dom. Vaugirard, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

JOURDAN, fils (Jean), dom. à Chastel-Nouvel, dép. de la

Lozère, cond. à la déportation, le 27 vend., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

JOURDAN (Jean-François), ex-conseiller au présidial du Puy, âgé de 50 ans, né à Monistrol, dép. de la H.-Loire, dom. à Retournay, même dép., cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

JOURDAN (Joseph), march. de vins, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par la com. milit. séante à Marseille, comme fédéraliste.

JOURDAN (Mathieu-Jouze), chef d'escadron de gendarmerie, ci-devant négociant, âgé de 35 ans, né à St. Genre, dép. de de la H.-Loire, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot qui a existé dans le dép. des Bouches-du-Rhône, et particulièrement dans son district, et de s'être procuré des biens nationaux à vil prix.

JOURDAN (Pierre), prêtre, dom. à Aubagnes, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 26 germ., an 2, par le trib. révol. dudit dép. comme contre-révolutionnaire.

JOURDAN (Pierre-Marc), ex-noble, dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

JOURDAN (René), dom. à Bazougers, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par la com. révol., séante à Laval, comme brig. de la Vendée.

JOURDEUIL (Etienne), sous-lieutenant au 17me. régiment de cavalerie, âgé de 29 ans, né et dom. à Bussière, départ. de la H.-Marne, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

JOURDIE (Gracien), vicaire de Sevrac, dom. à Inox, dép. de la Lozère, cond. à la déportation, le 14 juin 1793, par le trib. crim. dudit départ.

JOURNEAUD (Jean), chapelier, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

JOURNU (Auguste), nég., âgé de 40 ans, né et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort le 17 ventose, an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme cont.-rév., et pour avoir, dans sa correspondance, discrédité les assignats, en les comparant à des pétards, en disant qu'il n'en étoit pas friand, et en conseillant de ne pas les laisser vieillir en portefeuille.

JOURQUET, cadet, dit *le chevalier de Lasale de Montgézieu*, dom. à Mende, départ. de la Lozère, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme chef de séditieux.

JOUSBERT, dit *de la Pépinière* (Marc-Antoine), ex-noble, et maire, dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par la com. mil.

séante à Angers, comme conspir.

Jousseaume, aîné (Jacques), tisserand, dom. à Landevieille, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 vend., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme chef des brig. de la Vendée.

Jousselin (Julien), filassier, dom. à Dupertre, départ. de la Mayenne, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par la com. milit. séante à Laval, comme brig. de la Vendée.

Jousserand (Jean-Charles), march. de dorures, âgé de 64 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1er. niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Jousserandeau (Claude), fabricant en soie, âgé de 58 ans, né à Marconnet, dép. du Jura, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Joussiere (Hugues), cafetier, âgé de 55 ans, né à Bully, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 19 pluv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Joussin (Guillaume), ex-curé de Chasseneuil, dom. à Chasseneuil, dép. de la Charente, cond. à mort, le 22 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme conspirateur.

Joussineau, dit *Delatourdonnois* (Jean), ex-noble, colonel à la suite de la cavalerie, ci-devant capitaine des carabiniers, âgé de 64 ans, né à St. Wist, dép. de la Corrèze, dom. à la Rodde, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort, le 11 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir.

Joutan (François), dom. à Trementine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Jouteaux (Jacques), labour., dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

Jouty (Joseph), rentier, âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 frim., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Jouval (Joseph), laboureur, dom. à St. Saturnin, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 6 messidor, an 2, par la com. pop. séante à Angers, comme consp.

Jouve (Camille), âgé de 49 ans, chef d'escadron au 7eme. régiment, ex-noble, né à Voleppe, dép. de l'Isère, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Jouve (François), tisserand, membre du comité, dom. à Bédouin, départ. de Vaucluse, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Jouve (Joseph-Vincent-Xavier), maître d'école, dom. à Aramon, départ. du Gard, cond. à mort, le 28 prair., an

2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

JOUVENET (Nicolas-François), manouvrier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

JOUVÊTRE (Louise), dom. à Latour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme complice des brig. de la Vendée.

JOUYOT (Jean), dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JOYANNE, laboureur, dom. à Soulaines, dép de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

JOYATAN (René), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

JOYAU (Christophe), tisserand, dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

JOYE (Mathurin), dom. à Latour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JOYOT (Louise), dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JUBEAU (Jean), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

JUBERT (Charles), maréchal des logis au 9ème. régim. d'hussards, dom. à Gondrecourt, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 25 therm., an 2, par le trib. milit. de l'armée du Nord, comme déserteur.

JUBIN cadet (François), âgé de 27 ans, vinaigrier, né à Bressieu, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

JUBIN (Pierre), boucher, dom. à Chalonnes, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

JUDE (J.), âgé de 35 ans, coëffeur, né à Corbigny, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

JUDDE (Antoine-Louis-Michel), âgé de 46 ans, ex-conseiller au châtelet de Paris, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

JUDE-MASSÉ (S.), âgé de 48 ans, mercier, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par

le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

JUDEAU (Jean-Baptiste), dom. à St. Aubin-Baugigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme conspir.

JUERY (Jean), âgé de 30 ans, né à Perret, départ. du Cantal, domestique, ensuite brocanteur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 prair., an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme conspir., soit en favorisant les ennemis extérieurs, soit en discréditant les assignats.

JUGE (Louis), âgé de 19 ans, né à Tarascon, marchd. toilier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

JUGE (Jean), dit *la Ferrière*, ex-curé, dom. à St. Vincent-la-Patuel, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 14 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfract. à la loi.

JUGEUR (Jean), dom. à Ligné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

JUGONOUS (J. A. V.), âgé de 45 ans, ex-noble, ex-conseil. au-cid. parlem. de Toulouse, né à Ponchéramet, départ. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ennemi du Peuple, et ayant pris part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

JUHEL (Alexis), prêtre, dom. à Laurelatt, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfract.

JUHEL (J. N.), dit *Bonnusé*, âgé de 56 ans, né à Eteville, dép. de la Manche, ex-chevalier du tyran-roi, ex-cap. des dragons, ci-dev. d'Artois, dom. à Coutances, même dép., cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

JUILLET (Amédée A. L.), anc. cap. de cavalerie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 juin 1793, comme fabric. de faux assignats.

JULIEN (Ant.-Jean-Baptiste-Alexand.), âgé de 80 ans, ex-intendant de la général. d'Alençon, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

JULIEN (Charles-Joseph), âgé de 49 ans, ci-dev. cordelier et curé d'Autricourt, né à Joinville, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol., ayant tenu des propos contre la Républ., conspiré dans la maison d'arrêt de Dijon, et provoqué la dissolution de la Convention.

JULIEN (Jean), charretier, dom. à Vaugirard, près Paris, cond. à 12 années de fers, puis cond. à mort, le 2 sept. 1792, par le trib. crim. établi à Paris par la loi du 17 août, pour avoir, étant exposé sur le tabouret en place de Grève, crié *vive le Roi*, *vive la Reine*, *vive monseigneur Lafayette*, au f^tre^. la nation, dans l'intention d'exciter une émeute.

JULIEN (Jean-Franç.), âgé de 60 ans, chirurg. et officier munic. de la commune de Montargis, né et dom. à Montargis, dép. du Loiret, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

JULIOT, f^me^. Morvay (Mar.), dom. à Puy-St.-Bonnet, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

JULIOT (Franç.), labour., dom. à Gennes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

JULIOT (René-Hubert), soldat, dom. à Autigny, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme brig. de la Vendée.

JULIOTTE f^me^. Marsey (Mar.), dom. à Puy-St.-Bonnet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

JULLIAN (Claude), tourneur de chaises, dom. à Tarascon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 5 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép. comme cont.-révol.

JULLIARD (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JULOT (Jacques), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JUMEAU (Anaclet), ex-sous-diacre, dom. à Lamnay, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 5 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfract. à la loi.

JUMEAU (Jacques), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 15 vent., an 2, par la com. mil. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

JUMEAUX (Jean-Bapt.), march., dom. à Armentières, dép. du Nord, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. des Côtes-du-Nord, comme fabricateur de faux assignats.

JUNEAU, ex-command. provisoire de la force armée de la section des Amis de la Patrie, cond. à mort par contumace, le 2 brum., an 4, par le conseil milit. séant au Théâtre Franç., comme convaincu d'avoir adhéré à l'arrêté de la section, portant ordre de faire battre la génér., et d'être devenu un des prin-

cipaux chefs de la conspir. qui a existé les 12, 13 et 14 vend., an 4, contre la Convent. nat.; il s'est soustrait au jugement.

JUNG (Georges), garçon labour., dom. à Gundershoffen, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme traître à la patrie.

JUPIOT (Franç.), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. séant à Savenay, comme brig. de la Vendée.

JUSSERAND (Amable), âgé de 33 ans, né à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, march. de bois, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

JUSSIAN (Martin), dom. à St. Savournain, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 17 vent., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme émigré.

JUSTAMONT (Eléonore), ex-religieuse, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme cont.-révol.

JUSTAMONT (Franç.-Madel.), ex-religieuse, dom. à Balsène, départ. de Vaucluse, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme cont.-révol.

JUSTAMONT (Julie-Dorothée-Madel.), ex-noble, religieuse, dom. à Balsène, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme cont.révol.

JUSTARD (René), domest., dom. à Commequiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 8 niv., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

JUSTEAU (Etienne), labour., dom. à Daumeray, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. séante à Saumur, comme conspir.

JUVENEAU-TRENEL, v^e. Lachâtre, âgée de 69 ans, né à Paris, dép. de la Seine, ex-noble, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où elle étoit détenue.

JUY (Claude), âgé de 26 ans, sous-lieuten. au 17e. régiment de cavalerie, né et dom. à Langres, dép. de la Haute-Marne, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

JUZEAU (Antoine), âgé de 23 ans, négoc., né et dom. à Angoulême, dép. de la Charente, cond. à mort, le 1 mai 1793, par le trib. rév. séant à Paris, comme émigré.

K

KAFFIN (Albert), commissionnaire, dom. à Malmedy, dép. de l'Ourte, cond. à mort par contumace, comme distrib. de faux assignats, le 24 brum. an 3, par le trib. crim. rév. de Liège.

Kalb (Fréderic), officier au régim. de Salm-Salm, âgé de 28 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, comme déserteur avec une partie du régiment, le 21 brum. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Kambrun (Gabriel), dom. à Treguier, départ. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme émigré, le 17 frim. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Karadec (Louis), agent de change, âgé de 45 ans, né à Lisieux, dép. du Calvados, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le tribun. révolut. de Paris, comme compl. de la conspirat. de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du Peuple, Collot-d'Herbois : il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Kauffmann (Laurent), dom. à Hattenheim, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 17 sept. 1793, par le tribun. crim. dudit départ.

Keller (Sébast.), domic. à Ammerswirk, dép. du H.-Rhin, cond. à la déportation, le 4 sept. 1793, par le trib. crim. dudit département.

Keppler (F.), âgé de 77 ans, syndic de l'abbaye d'Andelau, né à Hekenhene, cond. à mort comme conspirat., le 29 mess. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Keratry (Jean-Franç.-Marie), ex-comte, ci-dev. offic. dans l'ancienne gendarmerie, âgé de 28 ans, né à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 27 therm. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Kersaint (Armand-Guy-Simon), âgé de 52 ans, né à Paris, dép. de la Seine, ex-député à l'assemblée législative, député à la Conv. nat., ci-dev. gentilhomme breton, ancien offic. de marine, dom. à Ville-d'Avray, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 14 frim an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirat. et fédéraliste, par suite des malheureuses journ. des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Kervelegan (August.-Bern.-Franç.), député du dép. du Finisterre à la conv. nat., dom. à Montagne-sur-Odel, même dép., mis hors la loi, par décret de la conv. nat. du 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journ. des 31 mai, 1 et 2 juin; il s'est soustrait au jugement. Le décret a été rapporté, le 18 vent. an 3, et il est rentré dans le sein de la Conv.

Kessler (Michel), labour., dom. à Gresweiller, départ. du B.-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 7 frim. an 2, par la com. rév. dudit départ.

Kestler (Magdel.), cuisinière, dom. à Nidermorschwir, dép. du H.-Rhin, cond. à mort, comme cont.-rév., le 22 brum. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Ketin (André), négociant à Liège, dom. à Paris, départ. de la Seine, lors de son arrestation, cond. à mort comme fabricat. de faux assignats, le 1 flor. an 2, par le trib. crim. dud. département.

Keutschen (Jean-Bapt.),

tailleur, âgé de 36 ans, né à Egnieux, dans la Forêt-Noire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 3 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Kircohhoff (Christophe), pelletier, âgé de 47 ans, né à Leipsick en Saxe, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 6 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Klein (Jean), ex-vétéran, dom. à Sarre-Libre, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 16 mess. an 2, par le tribun. crim. dud. départ.

Klod (Jean-Bapt.), serrurier, dom. à Rodmack, départ. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 3 fruct. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Knœpffler (Jean-Ant.), ex-curé, dom. à Rothe, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 13 mess. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Knœpffler (Dominique), ex-notaire, administ. du district de Bitche, membre d'un comité révol., capitaine des chasseurs de la garde nat., procureur de la commune, présid. du bureau de conciliation, dom. à Bitche, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 26 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspirat. dans les départ. de la Moselle, du Gard et des Bouches-du-Rhône.

Kock (Jean-Conrard), banquier, âgé de 38 ans, né à Heusdal en Hollande, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspir. d'Hébert, Ronsin, Vincent et Momoro, tendant à dissoudre la Conv. nat. et à détruire le gouvernement républicain.

Kolly (Paul-Pierre), ancien fermier-génér., âgé de 42 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme complice de Beauvoir, le 3 mai 1793, par le trib. rév. de Paris.

Kourtz (Bern.), couvreur en paille, âgé de 48 ans, né et dom. à Metzérèche, dép. de la Moselle, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Kourtz (Michel), tisserand, âgé de 48 ans, né et dom. à Metzérèche, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 24 déc. 1793, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., et pour avoir indiqué à l'ennemi où il y avait des armes, lors de son entrée sur notre territ.

Kraut (Jean-Jacq.), maire suspendu d'Ernolsheim, dom. à Ernolsheim, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme corrupteur de l'esprit public, le 27 brum. an 2, par la com. révolution. de Strasbourg.

Kreyel (Michel), déserteur des troupes impériales, engagé au deuxième régiment des hussards français, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 germ. an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Kuhn (Louis), juge de paix, dom. à Epfig, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim. an 2, par la com. rév. séante à Epfig.

Kuntz, veuve (Salomé), dom. à Mittelbergheim, départ. du B.-Rhin, cond. à mort comme conspiratrice, le 15 frim. an 2, par la commission révolutionnaire séante à Barr.

Kuntz (Thérèse), dom. à Mittelbergheim, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme conspir., le 15 frim. an 2, par la com. révol. séante à Barr.

Kurtz (Michel), tisserand, dom. à Metzérèche, dép. de la Moselle, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par le trib. rév. de Paris.

L

Labadie (André), négoc., âgé de 32 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 23 prair. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme convaincu d'avoir manifesté le mépris le plus décidé pour les assignats, d'avoir calomnié le Peuple qui étoit indigné contre les accapareurs, et lorsqu'il s'est montré jaloux de conserver la liberté conquise au prix de son sang.

Labadie (Pierre-Marie), négoc., âgé de 36 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde; cond. à mort, le 23 prair. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme convaincu d'avoir manifesté le mépris le plus décidé pour les assignats, calomnié le Peuple qui étoit indigné contre les accapareurs, et lorsqu'il s'est montré jaloux de conserver la liberté conquise au prix de son sang.

Labadie (Bernard), négoc., âgé de 38 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 23 prair. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme convaincu d'avoir manifesté le mépris le plus décidé pour les assignats, d'avoir calomnié le Peuple qui étoit indigné contre les accapareurs, et lorsqu'ils s'est montré jaloux de conserver la liberté conquise au prix de son sang.

Labadie (Jacques), chirurgien, dom. à Meharin, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort, le 22 sept. 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme voleur d'effets nationaux.

Labalmondiere (Philippe), ex-chanoine, âgé de 61 ans, né à Macon, et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révol.

Labarge (Jacques), ex-noble rentier, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Labastide (Barthélemy), maître de danse, âgé de 64 ans, né à Pasquillon, dép. de la Garonne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 13 niv. an 2, par la com. révol., séante à Lyon, comme contre-révol.

Labat (Jean-Savit.), adju-

dant aux charrois, dom. à Caussade, dép. du Lot, cond. à mort, le 3 messid. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Labattet (Joseph), commis voyageur, âgé de 35 ans, né à Geneve, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort par contumace, le 21 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Labattu (Ant.), cordonnier et fournisseur pour l'armée, âgé de 48 ans, né à Valence-d'Agen, dép. du Lot et Garonne, dom. à Paris, départ. de la Seine, condam. à mort le 29 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fournisseur infidelle.

Labatut (Bernard), prêtre, dom. à la Fayole, dép. de l'Aude, cond. à mort, le 29 niv. an 2, par le trib. crim. dud. départ. comme refractaire.

Labaye (Louis-Franç.), ex-curé, dom. à Pouillé, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfractaire.

Labaye (Léopold), adjudant aux subsistances milit., âgé de 36 ans, né à Valogne, dép. de la Manche, dom. à Nancy, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 14 messid. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme agent de la faction fédéraliste.

Labbé (Jean), dom. à Courbeville, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 24 germ. an 2, par la commis. milit. séante à Laval, comme brigand de la Vendée.

Labbé (L.), âgé de 35 ans, né à Aulsnay, aubergiste et cultiv., cond. à mort, le 28 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Labeaume la (Melchior), ex-maréchal-de-camp., ex-noble, ex constituant, âgé de 58 ans, né à Châlons, dép. de Saône et Loire, dom. à Thiais, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 messid. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

Labée (Arnauld), ex-chanoine de St. Lonbonet, dom. à St. Cricq, dép. des Landes, cond. à mort, le 5 pluv. an 2, par le trib. crim. dud. départ. comme réfractaire à la loi.

Labjurau (Jean-Bapt.), sous-lieutenant au 1er. bataillon des chasseurs basques, dom. à Sarre, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort, le 27 therm. an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-occidentales, comme conspir.

Labelynaye (Marie-René), ex-noble, ex-chevalier des ordres du ci-dev. roi, âgé de 54 ans, né à Fougère, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 messid. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Labelotterie (Benin), meûnier, dom. à Moncontans-St.-Sauveur, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 4 niv. an 2, par la com. milit. seante à Saumur, comme conspir.

Labondie (Jacques-Etienne-Victor), ancien commissaire de

la marine, âgé de 44 ans, né à Cahors, dép. du Lot, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 niv. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspirateur.

Labonne (Philippe), commis marchand, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 23 juin 1792, par le trib. crim. dud. dép., comme emmissionnaire de faux assignats.

Laborde (J. Joseph), banquier de la ci-devant cour, ex-député à l'assem. constit., âgé de 70 ans, né à Inca, en Espagne, dom. à Mierville, dép. de la Seine inf., cond. à mort, le 29 germ. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révol.

Laborde, dit *Couté* (Jean), vigneron, dom. à Laurède, dép. des Landes, cond. à mort, le 8 frim. an 2, par le trib. crim. dud. dép. comme, contre-révol.

Labory (Charles-Ant.), sellier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 23 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Laboulaye, fille (Rose-Françoise), ex-noble, âgée de 50 ans, née à Fessauvilliers, dép. d'Eure et Loire, dom. à Annet, cond. à mort, le 8 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice.

Laboulaye, dit *Marillac*, (Jean-N.-Ambroise), ex-noble, et offic., dom. à Nevers, dep. de la Nièvre, cond. à mort, le 17 messid. an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Allier, comme émigré.

Laboulbeme-Montesquiou (J. H.), ex-noble, ex-grand-vicaire de Rouen, âgé de 43 ans, né à Ayer, dép. de la H.-Garonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 thermid. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il étoit détenu.

Labourdette, dit *Bagnolles*, (Pierre), prêtre, dom. à Baigts, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort. le 24 germ. an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfractaire à la loi.

Laboureau (Pierre), dom. à Fenne, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 29 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Laboureau (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 16 niv. an 2, par la commis. milit. séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

Labranche (Pierre-Ant.), garçon perruquier, âgé de 30 ans, né à Montbrison, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Labrosse (Claude-Valentin-Melire), âgé de 49 ans, né et dom. à Paris, ci-dev. capit. de l'île Bourbon, pensionné par le gouvernement, cond. à mort, le 24 pluv. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu dans le courant de 1793, des propos tendant à pro-

voquer la dissolution et l'anéantissement de la République.

Labrosse (Luc), emballeur, âgé de 50 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Labroue (Joseph-Germain-Paul), ex-conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, âgé de 41 ans, né à Moissac, dép. du Lot, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair. an 2, par le trib. révol de Paris, comme contre-révolutionnaire et pour avoir protesté, le 25 et 27 sept. 1790, contre les loix émanées de la Représentation nationale.

Labrousse (Nicolas-Ant.), trésorier de la légion du Luxembourg, âgé de 63 ans, né à Vic, dép. de la Moselle, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 15 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Labrousse - Duboffrand, ex-noble, âgé de 40 ans, dom. à Noutrou, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 29 mess. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révol.

Labrousse-Belleville, ex-noble, âgé de 41 ans, né et dom. à Buffières, dép. de la Dordogne, ex-lieut. des Chevaux-légers, cond. à mort, le 7 therm. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

Labrousse, dit *Verazet* (Jean), ci-dev. mousquetaire, commis aux requêtes du parlem. de Toulouse, âgé de 41 ans, né à Montauban, dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 11 niv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Labrude (Benoît), instituteur, âgé de 33 ans, né à Châtillon, dép. des Vosges, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 27 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révol.

Labruyere (Ant.-Marie), médecin, âgé de 50 ans, né à Châlons-sur-Saône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 pluv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Labussiere (Henri), ex-noble, âgé de 49 ans, né et dom. à Billy, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 25 vent. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre.révol.

Labussière (Jacques-Jean), ex-noble et capit. au ci-devant régiment d'Auvergne, âgé de 54 ans, né Angalien, départ. de la Nièvre, dom. à Nevers, même dép., cond. à mort, le 16 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé le 9 août 1792, de la part du dernier tyran-roi et autres.

Lacabane (Raimond), chirurgien, âgé de 40 ans, né à Bastie - Siserac, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Lacant (Roch), prêtre, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 14 frim. an 2, par la com. milit. séante à Bor-

deaux, comme rebelle à la loi.

Lacan, dit *Saronille* (Ant.), journalier, dom. à Mandailles, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme embaucheur.

Lacan (Jean), dom. à St. Victor, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 9 avril 1793, par le trib. crim. dud. départ., comme contre-révol.

Lacaze (Jacques), député du dép. de la Gironde à la Conv. nat., âgé de 42 ans, né à Bordeaux, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Lacaze, dit *Nonot* (Raymond), ex-conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, âgé de 48 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort le 26, prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., en protestant les 25 et 27 7bre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale.

Lachaise, père, ci-devant procureur du roi, ensuite commissaire national de Mont-Brisé, dép. de la Loire, cond. à mort, le... frim. an 2, par le trib. rév. séant à Feurs, dud. dép., comme cont.-révol. et fédéraliste.

Lachaise (Franç.), maçon, dom. à St. Hilaire-de-Rié, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 avril 1793, par la com. militaire séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Lachalotais, *voy.* Caradeuc.

Lachapelle (Charles-Gill.), commissaire de la maison du tyran-roi, âgé de 39 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, dom. à Passy, près Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 17 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol.

Lachassagne (Jean-Bapt.-Claude), volontaire, âgé de 23 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Lachaumette (Hippolyte), négoc., âgé de 26 ans, natif de Crapone, départ. de H.-Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Lachaux (Franç.), journalier, dom. à St. Génis-Malfort, dép. de la Loire, cond. à mort, le 25 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Lacodre, dit *Montpausin* (Nicolas), ex-subdélégué, et juge, âgé de 65 ans, né à Mont-sur-Siom, dom. à St. Pourçain, dép. de l'Allier, cond. à mort le 11 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir..

Lacolongue, femme Vaugrenant (Anne Jacques), âgée de 33 ans, née à Villefranche, y demeurant, dép. du Rhône, cond. à mort le 27 mess, an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir.

Lacombe (Abraham), serrurier, âgé de 17 ans, natif de Varel, dép. de la Loire, dom. à

Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 pluv. an 2, par la com. révolut. séante à Lyon, comme contre-révol.

LACOMBE (Ant.), march. de bois, âgé de 43 ans, natif de Ste.-Foy-lès-Lyon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révol.

LACOMBE (Jean-Bapt.), présid. de la com. milit. de Bordeaux, ci-dev. instituteur, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 27 therm. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme prévaricateur et concussionnaire, exacteur, corrupteur des mœurs et de l'esprit public, et comme tel, traître à la patrie.

LACOMBE (Jean), dom. à Tournon, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 27 mess. an 2, par la com. milit. du 1er. arrond. de l'armée des Pyrénées-Occidentales, comme émigré.

LACOMBE (Jean-Jacq.), rentier, âgé de 33 ans, natif de Cajac, dép. du Lot, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 24 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette, Gobel, évêque de Paris, et autres, tendante à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain.

LACOMBE, dit *Puygueyrand* (Jean-Simon), cultivateur, administrateur du district de Bordeaux, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 12 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fédéraliste, par suite des journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

LACORDIÈRE (Al.-Elisabeth), ex-doyen de la cathédrale de Verdun, âgé de 59 ans, natif de Juvigny, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de Verdun, tendant à livrer la place à l'ennemi.

LACORÉE, veuve Pericard, maître des comptes (Elisabeth-Therèse), âgée de 70 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 germ. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

LACOSTAT (Franç.), négoc., âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

LACOSTE, ci-dev. gendarme, dom. à Saugues, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 29 vent. an 2, par le trib. crim. du dép. de la H.-Loire, comme contre-révol.

LACOSTE, dit *Natron*, (Bernard), dom. à Langon, dép. de la Gironde, cond. à la déportation pour 4 ans, par le trib. crim. du dép. des Landes.

LACOTE (Louis), écrivain, âgé de 44 ans, natif de Jous, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-rév.

LACOUDRE (Louis), ex-vicaire, dom. à Andigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme

comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Lacour (Charles), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prair. an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et de s'être mêlé parmi les révoltés contre la Conv. nat., les 3 et 4 prair. an 3.

Lacour, dit *Balleroi* (Charles-Auguste), ex-marquis, lieut.-général des armées de France, âgé de 74 ans, né et domic. à Balleroi, dép. du Calvados, cond. à mort, le 6 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspond. avec les ennemis extérieurs et intérieurs.

Lacour, dit *Balleroi* (Franç.-Auguste), ci-dev. noble, maréchal de camp, et command. de l'ordre de Malte, âgé de 67 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspond. avec les ennemis extérieurs et intérieurs.

Lacour (Claude-Ant.), rentier, âgé de ....., né et dom. à Lyon, cond. à mort comme conspir., le 22 niv. an 2, par le trib. rév. de Lyon.

Lacour (Etien.), tourneur, âgé de 26 ans, né et domic. à Nantes, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 niv. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Lacour (Marc-Ant.), conseiller à la cour des aides de Bordeaux, âgé de 39 ans, natif de Buzan, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme émigre, le 14 frim. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux.

Lacour (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Lacour (Simon), imprimeur, âgé de 73 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 frim., an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, pour avoir imprimé les écrits de la commis. prétendue populaire, et pour n'avoir donné, depuis le commencement de la révolution, aucune preuve de patriotisme, ni fait aucun sacrifice, quoique très-riche.

Lacourt (François), prêtre prébendier, dom. à Montauban, dép. du Lot, cond. à mort comme réfract., le 19 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. du Lot.

Lacressonnière (de), fils de Simon, (Jean-Bapt.), charpentier, dom. à Fevrin, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 15 vend. an 3, par la com. milit. séante à Bois-le-Duc.

Lacroix (Jean-Franç.), député du dép. de la H.-Vienne à la Conv. nat., âgé de 40 ans, natif de Pont-Audemer, ci-devant homme de loi, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme compl. d'une conspirat. tendante à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nat. et le gouvernement républicain.

Lacroix (P.), âgé de 28 ans, né à Nancy, dép. de la Meurthe, écrivain, dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 18 mess. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme convaincu d'avoir soustrait des conspirat. au glaive de la loi.

Lacroix (Magdel.), blanchisseuse, âgée de 22 ans, née à Verse-sur-Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, pour avoir dit qu'elle voulait un roi, qu'elle se f.... de la nation.

Lacroix (Dominique), aubergiste, âgé de 44 ans, né à Montauban, dom. à Caussade, dép. du Lot, cond. à mort comme cont.-rév. et fanatique, le 3 mess. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris.

Lacroix (Franç.-Théodore), homme de loi, membre du comité de surveillance de la commune de Brioude, y demeuranr, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 24 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été, en qualité de commissaire sous le ministère de Roland, dans le dép. de la Lozère et autres environnans, pour les fédéraliser.

Lacroix (Franç.), commis principal de la loterie nation., âgé de 52 ans, natif de Nancy, départ. de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 15 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, pour avoir tenu des propos tendans à la dissolution de la représentation nationale.

Lacroix (J.-B.-Jérémie), ex-noble, ex-gendarme de la garde du dernier tyran-roi, âgé de 61 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 17 pluv. an 2, par la com. mil. de Bordeaux, comme convaincu de n'avoir point accepté la constitution républicaine de 1793, d'avoir écrit et affiché des lettres séditieuses, tendantes à égarer le peuple; et d'avoir souhaité l'entrée des ennemis en France.

Lacroix (Michel), volontaire au 3e. batail. de l'Hérault, dom. à Laurenard, dép. de l'Arriège, cond. à mort comme déserteur, le 15 germ. an 2, par le tribun. milit. du 1er. arrondis. de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Lacroix (Pierre), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lacroix (Louis), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lacroix (Claude), cultiv., dom. à Chaourse, dép. de l'Aube, cond. à mort comme conspir., le 11 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lacroix (Louis-Jacq.), ex-curé, dom. à St.-Maurice, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 22 prair. an 2, par le trib. crimin. dudit département.

Lacroix (Eulalie), domic. à Moaillé, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme compl. des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lacroix (Jean), ex-noble,

gentier, âgé de 50 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 4 niv an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lacroix-Brumeau. *Voyez* Brumeau.

Lacroze (Benoît), brodeur, âgé de 32 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ladet (Ant), dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Ladet (Jean), dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Ladevèse (Pierre-Joseph-Dorothée-Clair), lieut. d'infanterie, dom. à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme conspir., le 14 niv. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Ladive (Marie), veuve Vervier-Lasorinière, ex-noble, dom. à St. Crespin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. séante à Angers, comme conspir.

Ladmiral (Pierre-Léon), âgé de 38 ans, fruitier, employé à la poste, au bureau des départs, et membre du conseil général, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., le 9 therm., an 2, comme traître à la Patrie, exécuté le 11 dudit.

Ladouèpe (Dom-François), dit *de Fougeray*, ex-noble, dom. à St. Florence, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Angers, dép. de Mayenne et Loire, comme brig. de la Vendée.

Ladouespe (Jacques-Augustin), dit *Bossaraière*, ex-noble, dom. à Bonpère, départ. de la Vendée, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme brig. de la Vendée.

Ladret père (André), âgé de 58 ans, notaire, natif de Montbrison, domicilié à Saint-Galmier, départ. de la Loire, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Ladry, âgé de 24 ans, garçon menuisier, né à Presenlaux, départ. du . . ., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public, et de sûreté générale de la Convent., leur arracher le cœur, le griller, et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Laduguie (Antoine), âgé de 73 ans, ancien négociant, natif de Mauroux-Cabanac, dép. du Lot, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par la com. milit séante à Bordeaux, comme contre-révol., et pour n'avoir pas accepté la constitution républicaine.

Lafarge, aubergiste, dom.

à Liège, dép. de l'Ourte, cond. à mort par contumace, le 24 brum., an 3, par le trib. crim. révol. séant à Liège, comme fabricateur et distrib. de faux assignats.

La Fargue (Jean), âgé de 34 ans, homme de loi, né à Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à Libos, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 3 frim. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme contre-révol.

La Fargues (Pierre-Henri), dom. à Faye-la-Besso, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 27 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. des Deux-Sèvres, comme émissionnaire de faux assignats.

La Fargues (Louis-Gabriel), dom. à Clessé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 27 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme brig. de la Vendée.

La Farque (Pierre), âgé de 55 ans, agent de commerce, ci-devant fermier, natif de Coignac, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 2 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'une conspiration qui a existé au mois de juillet 1792, entre Louis Capet et ses partisans.

La Faye (Edme-Etienne), âgé de 37 ans, homme de loi, accusateur public, près le trib. du district de Cosne, né à la Charité, dép. de la Nièvre, dom. à Cosne, même départ., cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la commune de Cosne.

La Faye (Césaire), âgé de 54 ans, mesureur de bleds, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort le 18 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

La Ferté (Gabriel), âgé de 50 ans, facteur de la petite poste, natif de Villefranche, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Laffineux père (Joseph), forgeron, dom. à Douai, dép. du Nord, cond. à mort le 12 mess., an 2, par la com. milit. séante à Avesnes, comme brig. dudit départ.

Laffineux fils (Pierre-Joseph), dom. à Douai, dép. du Nord, cond. à mort le 12 thermidor, an 2, par la com. milit. séante à Avesnes, comme brig. dudit départ.

La Filard (Dominique), cuisinier de la maison d'Artois, et ci-devant argenteur de la maison d'Angoulême, depuis, receveur de rentes, et agent d'affaires, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 2 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

La Flèchère (François-Marie), ex-noble, lieutenant-colonel des troupes Sardes, dom. à Annecy, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort le 30 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. du Mont-Blanc, comme contre-révol.

La Fond (Jean), dom. à

Montflanquin, dép. du Lot et Garonne, cond. à mort, le 2 flor., an 2, par le trib. milit. près l'armée de la Moselle, comme émigré.

La Fond (Anne-Joseph), âgé de 60 ans, ex-conseiller au ci-dev. parlement de Toulouse, né et dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme contre-révol., pour avoir protesté secrettement sous signature privée, les 25 et 27 sept. 1790, contre les loix transcrites le 3 novembre 1789, par l'Assemblée constituante.

La Font l'aîné (Claude-Alexandre), épicier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1er. niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

La Font cadet (Jean-Bapt.), âgé de 55 ans, épicier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

La Font (Marguerite), âgée de 48 ans, marchande mercière, native d'Amplepuis, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme conspir.

La Font (Françoise), âgée de 42 ans, marchande mercière, née et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme conspiratrice.

La Font (Louis), ci dev. seigneur de la terre de St.-Paul-en-Jarrest, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort le.... niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme conspir.

La Font-Desessarts (L. C. E.), âgé de 53 ans, né à Cul, dép. de l'Oise, ex-chef d'escadron, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

La Fon-Soulé (Jean-Jacques-Claude-Elisée), dom. à Paris, ci-dev. officier militaire de la ci-dev. maison du roi, cond. à mort, le 20 vendémiaire, an 4, par le conseil milit. établi à Paris, section Pelletier, comme convaincu d'avoir marché à la tête d'une colonne de rebelles, qu'il a conduite et commandée, contre la Convent. nat., les 12, 13, 14 vendémiaire, même année.

La Forge (L.), âgé de... ans, marchand boutonnier, né à Lille, dép. du Nord, dom. à Rouen, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

La Fosse (François), âgé de 44 ans, chef de surveillance de la police de Paris, né à Versailles, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir.

de l'étranger, et de l'assassinat de Collot-d'Herbois, représentant du Peuple; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

LAFOSSE (Jacques-Geneviève), march. mercier, né à Soissons, dép. de l'Aisne, dom. à Paris, âgé de 28 ans, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir usé de manœuvres frauduleuses et corruptrices, pour opérer une fourniture de diverses marchandises à la République.

LAFOUSSE (Louis), facturier, dom. à Vigan, dép. du Gard, cond. à mort, le 10 flor., an 2, par la com. extraord. séante à Bayonne, comme émigré.

LAFUMESTIER (M. B. F.), âgé de 48 ans, né à Maurigeat, dép. de la H.-Garonne, ex conseiller au parlem de Toulouse, dép. de la H. Garonne, cond. à mort, le 18 messid., an 2, par le tribunal révol. séant à Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre, 1790.

LAGACHE, fils aîné d'Antoine-François, (Alexandre-Joseph), dom. à Flechin, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 28 frim., an 3, par la com. milit. séante à Bruxelles, comme émigré.

LAGACHE, fils d'Ant.-Franç. (Célestin), dom. à Flechin, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. milit. séante à Bruxelles, comme émigré.

LAGARD (Charles), ex-chanoine, dom. à Sarlat, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 14 messid., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfract. à la loi.

LAGARDE (F. T.), ex-noble, et officier des ci-dev. gardes-françaises, âgé de 31 ans, né à St. Ange, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il étoit détenu.

LAGEAT (François), prêtre, dom. à Coutreven, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Côte-d'Or, comme réfract. à la loi.

LAGIER (Pierre), cultiv, dom. à Auriol, dép. des Bouches-du-Rhône, cond à mort, le 16 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

LAGIROUSIÈRE (Marguerite-Angélique), fille, âgée de 48 ans, née à Bonze, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le tribunal révol. séant à Paris, comme complice de la conspiration de Verdun, tendante à livrer la place à l'ennemi.

LAGNIER (Jean), âgé de 39 ans, né à Montdidier, dép. de la Somme, ex-curé de St. Marc, près la Ferté-le-Gauché, dép. de Seine et Marne, y demeurant, cond. à mort, le 2 décembre, 1793, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspir. à Coulommiers, même département.

Lagondie (Guillaume-Guillain), âgé de 46 ans, né à Exdeuil, dép. de la Dordogne, agricult., dom. à Liauro, même dep., cond. à mort, le 12 messidor, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des corresp. et intelligences avec ses deux frères émigrés.

Lagrandière (Hercule-Gilles), ex-noble et chevalier deSt.Louis, dom. à Angers, département de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 ventose, an 2, par la com. milit. d'Angers, même dép.

Lagrée (Claude-François), directeur d'artillerie, chef de brigade, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 ventose, an 2, par la com. milit. de Lyon, comme cont.-révol.

Lagrive (A.), âgé de 46 ans, né à Lyon, départ. du Rhône, marchand, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison du Luxembourg, où il étoit détenu.

Lagrive (Louis), march. fabricant, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Lagros (Claude-Marie), garçon perruquier, âgé de 21 ans, natif de Cheny, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Lagroua (Michel), meûnier, dom. à Denée, dép. de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 26 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Laguedec (Jean-M. Julien), employé pour le paiement des armées, âgé de 22 ans, né à Pontivy, dom. à Vannes, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 25 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Laguiche-Sevignan (Aimable-Charles), ex-marquis, et colonel de dragons, ci-dev. Bourbon, âgé de 46 ans, né à Paris, dép. de la Seine, y demeurant, cond. à mort, le 9 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme agent principal de Batz, et complice de la journée du 10 août.

Lahaye (Pierre), dom à Couron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Lahaye (Charles), dom. à Couron, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort le 9 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Lahaye (Jacques), dom. à St. Aubin-de-la-Beaupignière, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lahaye (Laurent), dom. à la Tour-Landry, département de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit de Saumur, comme conspirateur.

Laheure (Jean-Etienne),

bijoutier, commissaire en second de la sect. de Popincourt et membre de la commune de Paris, âgé de 38 ans, né à Montreuil, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, executé le 12.

Lahotière (Louis), dom. à St. Hilaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lahuproye (Pierre), négoc., âgé de 48 ans, né et dom. à Troyes, dép. de l'Aube, cond. à la déportation, le 30 mai 1793, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Laie (Jean-Baptiste-Pierre), graveur, dom. à Paris, cond. à mort, le 18 prair., an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir marché contre la Conv., à la tête des séditieux, dont il se disoit commandant provisoire, dans la révolte des 3 et 4 prair., an 3.

Laigle (Joseph), dom. à Braise, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Laigre (Pierre), sabotier, dom. à Coutances, dép. de la Manche, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme brigand de la Vendée.

Lainé (Joseph), domest., dom. à la Rossignolière, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 12 avril 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révolutionnaire.

Lainé, femme de Bigot, journalier (Marie), dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 3 vent., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme brig. de la Vendée.

Lainé (René), domic. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lainé (René), labour., dom. à St. Germain-le-Filoux, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 17 prair., an 2, par la com. révol. de Mayenne, comme brigand de la Vendée.

Lair, boucher, dom. à Cormenon, dép. de Loir et Cher, cond. à la déportation jusqu'à la paix, le 17 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lairain (Franç.), chapelier, cond. à mort, le 18 frimaire, an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

Lairix (Joseph), laboureur, dom. à Garderenoux, départ. de l'Arriège, condam. à mort, le 9 7bre. 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-rév.

Laisain (Franç.), chapelier, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme brig. de la Vendée.

Laissement (Pierre), lieut. de la compag. des grenad. du 1er. batail. de la Répub., dom. à Montagne-du-Bon-Air, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 22 niv., an 2, par le trib.

crim. du départ. de la Moselle, comme cont.-révol.

Lajax (Isaac), conducteur des convois, dom. à Narbonne, dép. de l'Aude, cond. à mort, le 6 vent., an 2, par le trib. rév. du 2e. arrondis. de l'armée des Pyrénées-Orient., comme consp.

Lajouani (Louis), âgé de 34 ans, natif de Brioux, dép. de la Corrèze, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Lalan (G.-G.-F.), âgé de 42 ans, né à Amiens, départ. de la Somme, ex-receveur des loteries, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg, où il étoit détenu.

Lalande (Raimond), ex-noble, ex-avoc.-gén. au ci-dev. parlement, de Bordeaux, dép. de la Gironde, âgé de 38 ans, né et dom. dans la même ville cond. à mort, le 22 mess., an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme ne s'étant jamais prononcé pour la révolution, de manière à mériter d'être séparé des deux castes dont tous les crimes pèsent sur leurs têtes.

Lalande (Jean-Bapt.-Nicolas-Constantin) ex-noble, ancien offic. au ci-dev. régim. Royal-Vaisseaux, dom. à Riberac, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 6 flor., an 2, par le trib. crim. milit. près l'armée de la Moselle, comme émigré.

Lalande-Magon, fils (E.-C.-A.), âgé de 49 ans, né à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, ex noble, dom. à Paremé, cond. à mort, le 1er. therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol.

Lalanne (Jean), âgé de 45 ans, né à la Rochelle, dép. de la Charente-inf., tailleur, dom. à Paris, condam. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme agent de la conspiration ourdie par le tyran et sa famille contre la sûreté du Peuple, et qui a éclaté dans la journée du 10 août 1792, et de s'être flatté qu'à l'époque du 20 juin, Capet lui avoit pris la main, et, la portant sur son cœur, lui avoit dit : « sentez, mon ami, s'il palpite. »

Lalaurencie (Marie), dit *Charras*, ex-noble, âgée de 42 ans, native de Charras, dép. de la Charente, dom. à Amiens, dép. de la Somme, cond. à mort, le 29 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Laleu (Franç.), dom. à la Châtaigneraye, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Laligan (Pierre), dit *Morillon*, âgé de 35 ans, né à Autun, dép. de Saône et Loire, ex-commissaire du comité de sûreté gén. de la Conv., jadis march. de bois, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol.

Lalisse (Joseph-Ambroise), lieut.-colon. du 27e. régim. d'infant., dom. à Montflanquin, dép. du Lot et Garonne, cond.

à mort, le 1er. pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. des Côtes-du-Nord, comme cont.-révol.

LALLART-DEBERLETTES (Benoît-Louis-Joseph), négoc., âgé de 48 ans, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par le trib. révolut. d'Arras, comme traître à la patrie, résistant au gouvernem. révol. et républicain.

LALLART (Guislain), dit *Delebuguière*, négoc., âgé de 76 ans, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 2 flor., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme conspirateur, et ayant été trouvé chez lui treize écrits fanatiques et cont.-rév.

LALLEMAND (Jean-Baptiste), commis employé aux fourrages, âgé de 25 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

LALLEMAND (J.-Nicolas), ex-curé d'Hondelmont, dép. de la Meurthe, âgé de 41 ans, natif de Dieuze, ex-minime de Vezelise, dom. à Hudelmont, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 6 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol., en tenant des propos et lançant des discours incendiaires, après avoir repris les fonctions qu'il avoit abdiquées.

LALLEMAND (Mathurin), dom. à St. Georges, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

LALLEMAND (Pierre-Germ.), homme d'affaires, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 26 vendém., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme agent des émigrés.

LALLEMAND (J.-Nepomucène), cultiv., ex-proc. du roi, âgé de 56 ans, né et domic. à Sarguemines, départem. de la Moselle, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-rév.

LALLEMAND (F.), âgé de 23 ans, né à Ligny, départem. des Vosges, capit. au premier bataillon des Vosges, cond. à mort, le 2 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

LALLIER (Franç.), ex-constituant, march. de bois, âgé de 50 ans, né à St. Arnould, dép. de Seine et Oise, dom. à Rambouillet, même départ., cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir signé un manuscrit connu sous le titre de *Protestation* de deux cent quatre-vingt-dix membres contre la constitution de 1792.

LALLIER (René), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

LALLIER (Louis-François-Joseph), secrétaire-gref. de la municipalité, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme consp.

LALLIMAN (Jean-Joseph), ex-conseiller au ci-devant parlement de Bordeaux, âgé de 54 ans, natif de Marmande, départ. du

Lot et Garonne, domic. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme ennemi de la liberté, et ne s'étant jamais prononcé pour elle de manière à mériter d'être séparé des deux castes dont tous les crimes pèsent sur leurs têtes.

Lallonde (Pierre), âgé de 22 ans, domest., dom. à Rouen, cond à mort, le 6 sept. 1793, par le trib. révol. séant à Paris, dép. de la Seine, comme convaincu d'avoir crié: *vive le roi.*

Lalou (Louis-Philibert), musicien, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 déc. 1792, par le trib. crim. dud. dép., comme émissionnaire de faux assignats.

Laloubie (Jean-Bapt.), âgé de 76 ans, se disant cultivateur depuis la révol., né et dom. à Pessac, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir fréquenté des maisons qui étoient les rendez-vous des femmes fanatisées, et des prêtres réfract.

Lamadieu fils (Jean-Agricol.), boulanger, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 25 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

Lamagnere (Joseph), âgé de 41 ans, homme de loi, né et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 4 mess., an 2, par la com. mil. de Bordeaux, comme cont.-révol.

Lamant (François), âgé de 21 ans, commis-toilier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-rév.

Lamarche fils (Jean), âgé de 36 ans, natif d'Ormesson, dép. de Seine et Marne, jardinier, dom. à Paris, même dép., cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir, ayant cherché à avilir la représentat. nat., notamment Robespierrre, en disant que ce député étoit fort pauvre avant la révolution, et qu'à présent il étoit fort riche, qu'il alloit acheter la maison de madame de Chimay, qu'il finiroit comme Danton, qui paroissoit fort patriote; que son tour viendroit comme les autres, qu'il n'en resteroit plus de cette législature, que sept ou huit, que Collot-d'Herbois subiroit le même sort, et qu'avant six mois, ils seroient tous guillotinés.

Lamarche (Simon-Franç.), âgé de 35 ans, natif de Paris, direct.-gén. de la fabric. des assignats, dom. au grand Montrouge, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Lamarche (Charles-Ant.), gendarme, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 prair., an 3, par le conseil mil., comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'Arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés contre la Convent. nat., les 3 et 4 prair., an 3.

Lamarele, *voyez* Bassel.

Lamarliere, *voyez* Collier.

Lamarre, f^me^. de St.-Ouin (Marie), âgée de 55 ans, née à Paris, lieut.-de-maréch., dom. au Pecq, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 16 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

Lamarre (Nicolas), droguiste, dom. à Beaulieu, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Lamarre (Hildevat), âgé de 34 ans, natif de Vienne, dans le ci-dev. Beauvoisis, ex-garde de chasse à Romainville, près Paris, dom. à Bailly, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

Lamarzelle (Jean-Henri), ex-noble, dom. à St. James, dép. de la Manche, cond. à mort, le 19 brum., an 2, par la com. milit. séante à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, comme brig. de la Vendée.

Lamaudaubron, domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. mil. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lambert (Jean-Bapt.), âgé de 39 ans, notaire et procur.-syndic du dép. de Saône et Loire, né et dom. à Autun, même dép., cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol.

Lambert, f^me^. Prudhomme (Françoise), âgée de 60 ans, march. de poisson, native de Toul, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort le . . . prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir crié : *vive le Roi.*

Lambert (Jean-Bapt.), âgé de 28 ans, natif de Guyenne, dép. de Seine et Marne, garçon boucher, dom. à Nangy-Menie, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 8 flor., an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos cont.-révol.

Lambert (Claude-Guill.), âgé de 68 ans, ex-contrôleur-gén. des finances, ex-conseiller au parlem., et maître des requêtes, né à Paris y demeur., cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme cont.-révol., ne payant pas ses impositions, retard qui avoit son principe dans le systême de cont.-révol., dont Lambert s'occupoit.

Lambert (Jean-Franç.), âgé de 25 ans, natif de Boisne, dép. du Loiret, porte-clef du Luxembourg, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice de la conspirat. de Chaumette, Gobel évêque de Paris, Dillon, et autres.

Lambert (Mathurin), âgé de 80 ans, né à Jargeau, dép. du Loiret, ex-curé de Sidy, dom. à Sidy, même dép., cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme consp.

Lambert (Jean-Claude), entreposeur de tabac, dom. à

Emontiers, dép. de la Haute-Vienne, cond. à mort le 21 mai 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme emigré.

Lambert (Marie-Anne), dom. à Bollène, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, même dép., comme cont.rév.

Lambert (Jean.-Bapt-Benjamin), âgé de 23 ans, surnumér. au bureau de l'enrégistrement de Dieppe, y demeurant, départ. de la Seine-infer., cond. à mort le 18 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Lambert (Jean), domic. à Beligné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lambert (Franç.), dom. à Tanconnay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lambert (Franç.), âgé de 30 ans, natif de Coligny, domest., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme cont.-révol.

Lambert (Joseph-Henry), âgé de 59 ans, ex-noble, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Lambert (Louis), âgé de 30 ans, natif d'Alva, départ. de l'Isère, domest., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révolut.

Lambert (Pierre), prêtre, dom. à Noitiers, départ. de la Vienne, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfract.

Lambert (Jean), dom. à Durtal, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Lambert (Jean-Bapt.-Hub.), préposé au recrutement de la cavalerie, dom. à Pont-à-Mousson, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 2 frim., an 2, par la com. révol. séante, ci-dev. à Strasbourg, comme concussionnaire.

Lambert (Joseph), dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 12 prair., an 2, par la com. milit. d'Arras, comme émigré.

Lamberty (Guill.), adjud.-gén. d'artillerie, sans brevet, dom. à St. Nicolas-de-Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 25 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme prévaricateur.

Lamberty (Guill.), adjud.-gén. d'artillerie, dom. à Pont-Château, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 25 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes, comme cont.-révol.

Lamberty (Pierre-Montel), âgé de 38 ans, né à Limoges, dép. de la H.-Vienne, ex-vic. épiscopal à Périgueux, dom. à Crétat, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 8 brum., an 3,

par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des mouvemens fanat. et cont.-révol. dans le dép. de la Dordogne.

Lambertye, f^me. Villemain (Claude-Marie), âgée de 44 ans, née à Mont-Lucon, ex-noble, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 germ., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincue d'avoir en 1791 et 1792, pratiqué des manœuvres avec les Polignac, les Lambertye, tendantes à favoriser les ennemis de la France.

Lambin (Jacques), dom. à Ste.-Christine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, dép. de la Loire-inf., comme brig. de la Vendée.

Lambin (Mathieu), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, dép. de la Loire-inf., comme brig. de la Vendée.

Lambotte, fils (Jacq.-Jos.), fondeur, dom. à Douai, dép. du Nord, condamné à mort, le 12 therm., an 2, par la com. milit. séante à Avesne, comme brig. du dép. du Nord.

Lambriquet (Jacq.), valet-de-chambre de la sœur du tyran-roi, âgé de 53 ans, né à Alequine, dép. du Pas-de-Calais, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 27 messidor, an 2, pat le trib. rév. de Paris, comme conspir.

Lamendin (Lambert), march. de chevaux, et fournisseur de bois pour l'armée, âgé de 38 ans, né à Confuit, dép. du Nord, dom. à Maubeuge, même départem., cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme fournisseur infidèle.

Lamerle (Nicolas), avoué, âgé de 47 ans, natif de Morge-Moulin, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de Verdun, et en acceptant des fonctions publiques des agens du despote prussien.

Lameulle (Jean-François), chiffonnier, âgé de 64 ans, né et dom. à Aubervilliers, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., pour avoir dit dans un cabaret, en parlant des croix et de l'argenterie des églises, que s'il y avoit une commune qui se fût rebellée, les autres auroient fait la même chose.

Lami (Jean), dom. à la Fossière, dep. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2. par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lamoignon - Malesherbes (Chrétien-Guillaume), ex-noble, et ministre d'état jusqu'en 1788, ci-devant président de la cour des aides de Paris, âgé de 72 ans, natif de Paris, dom. à Malesherbes, dép. du Loiret, cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé depuis 1789 contre la souveraineté du Peuple.

Lamoignon, veuve Senozan, (Anne-Nicole), ex-marquise,

âgée de 76 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice.

Lamoignon, veuve Destourmelles (Cath.-Louise), ex-noble, âgée de 78 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Lamoignon-Malesherbes, femme Lepelletier-Rosambo (Ant.-Marg.-Thérèse), âgée de 38 ans, native de Paris, dom. à Malesherbes, dép. du Loiret, cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé depuis 1789, contre la souveraineté du Peuple.

Lamorre (Thérèse-Fr.), ex-noble, âgée de 62 ans, née et dom. à Bar-sur-Ornain, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 12 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspiratrice.

Lamothe (M.-J.), âgé de 48 ans, né à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, ex-conseiller au parlement dudit lieu, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Lamotte (de) Laguyomarais, père (Pierre-Joseph-Gabriel-François), ex-gentilhomme Breton, natif de Lamballe, âgé de 50 ans, dom. à Laguyomarais, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la ci-devant Bretagne, dont Larouerie étoit chef

Lamotte, dit *Senones* (Franç.-Pierre), ex-noble, dom. à Bonneuil, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Lamotte (Henri), secrétaire du district d'Etaing, âgé de 34 ans, né et dom. à Etaing, départem. de la Meuse, cond. à mort, le 16 messidor, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur.

Lamotte (Ant.), march. de peaux, âgé de 55 ans, natif de Dié, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Lamoudière (Henri-Pierre-Martial), ex-chanoine de la cathédrale de Seez, dom. à Seez, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 25 juin 1793, par le trib. crim. dudit département, comme émigré.

Lamourette (Adrien), évêque constitutionnel de Lyon, âgé de 52 ans, natif de Strevent, dép. du Pas-de-Calais, ex-membre de l'assemblée législative, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 22 niv., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot fédéraliste qui a existé à Lyon.

Lamoureux (Joseph), dom. à Mesainne, dép. de Mayenne

et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Lamoureux (René), dom. à Brissac, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lamoureux (Thomas), dom. à Soulaise, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lamoureux (Jean), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand. de la Vendée.

Lamoureux (Damien), dom. à Vatène, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit., de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lamouroux (Hyppolite), plâtrier, dom. à St.Jean-d'Angely, dép. de la Charente-inf., cond. à mort, le 22 frim., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inf., comme contre-rév.

Lampérier (René), dom. à St. Léger, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Lamplyé (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 7 ventose, an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Lamuguiere (Denis), greffier de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts de Dijon, âgé de 67 ans, né et dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon, où il étoit détenu.

Lamyre (Jean-Pierre), commandant de la garde nationale, dom. à Grisolles, départ. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 16 ventose, an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-rév.

Lance (Jean-Bapt.), huissier, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolut.

Lancry, dit *Prouleroy*, (Louis-Claude-Joseph), ex-officier des Gardes-françaises, âgé de 25 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Landa (Pierre), march. de moutons, dom. à Franqueville, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. crim. du dép. des Ardennes, comme distrib. de faux assignats.

Lande (André), dom. à St. Aubin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv. an 2, par la com. militaire de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landerie (Louis), tuilier, dom. à Nueil, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Landernau (Jacq.-Robert), ex-chanoine, dom. à Poitiers, dép.

dép. de la Vienne, cond. à mort le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfrac.

Landiere, offic. municip., dom. à Neuville, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-révol.

Landray (Jean), domic. à Nantes, départ. de la Loire-inf., cond. à mort le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Landré (Pierre), dom. à Couron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landreau (André), dom. à St. Aubin, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landreau (René), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landreau (Sebast.), labour., dom. à Pont-St.-Martin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Landreau (Louis), tisserand, dom. à St. Pierre, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Landri (Jean), éperonnier, dom. à Cognac, dép. de la Charente, cond. à mort, le 5 décem. 1793, par le trib. crim. révol. du départ. des Bouches-du-Rhône, comme contre-révol.

Landriau (Mathurin), laboureur, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Landrieu (François), dom. à Chanteloux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landrin (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 14 germ. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landrin (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 14 germ. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Landro (François), dom. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Landry (Joseph), prêtre, âgé de 50 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 vent. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Landry (Michel), dom. à St. Hilaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 28 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lanet (Jean-Ant.), propriétaire, dom. à Berres, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 17 novemb. 1793, par le trib. révol. dud. dép., comme contre-révol.

Lange (Franç.), peintre et juge de paix à Lyon, né audit lieu, cond. à mort, le ... pluv.

an 2, par le trib. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

LANGEVIN (Jean), ancien domest. et receveur des rentes, dom. à Paris, cond. à la déportation, le 17 brum., an 2, par le conseil militaire établi à Paris, section Lepelletier, comme convaincu d'avoir colporté des libelles incendiaires et propagateurs des projets de conspiration pour le rétablissement de la royauté, en servant les émigrés et les prêtres fanatiques.

LANGLADE (Jean-François), notaire, âgé de 33 ans, natif de St. Marcellin, dom. à St. Didier-sur-Rivery, dép. du Rhône, cond. à mort, le 3 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme cont.-révol.

LANGLÉ (Pierre), âgé de 63 ans, ancien subdélégué de l'intendance de Flandre et d'Artois, et ci-dev. maire de Cassel, cond. à mort comme convaincu de conspiration, le 3 octobre 1793, par le trib. révol. de Paris.

LANGLÉ, *voyez* SCHOEBEGUE.

LANGLET, femme Mantienne (Marie-Jeanne-Charlotte), couturière, âgée de 27 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspirat., le 27 prair. an 2, par le trib révol. de Paris.

LANGLOIS (Marie-Jeanne), domest., âgée de 22 ans, native de Faverolles, dom. à St. Nom-de-Levy, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 24 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fanatique, et pour avoir dit que, le jour de la Pentecôte, il y aurait de très-grands événemens.

LANGLOIS-DE-POMMEUSE (Aug. Henri), ex-noble, ex-conseiller au ci-dev. parlement, âgé de 50 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 12 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris.

LANGLOIS, dit *Rezy* (Auguste-Louis), ancien offic. aux Gardes, âgé de 46 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 12 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris.

LANGLOIS (Jean-Nicol.), âgé de 49 ans, né à Rouen, dép. de la Seine-inf., serrur., membre du conseil de la commune, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie.

LANGLOIS (Marie-Franç.), âgé de 37 ans, papetier, offic. municip., né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

LANGLOIS (Laurent Franç.), proc. du ci-dev. roi, aux eaux et forêts de Chinon, dom. à Chinon, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort, le 24 frim. an 2, par la com. mil. séante à Saumur, comme brig. de la Vendée.

LANGLOIS (André), homme de loi, dom. à St. Florent, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim. an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

LANGLOIS, *voyez* AIGLOZ.

LANJUINAIS (Jean-Denis), député à la Convent. nat., homme

de loi, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin précéd. ; il s'est soustrait au jugement. Le décret a été rapporté le 18 vent., an 3 ; il est rentré au sein de la Convention.

Lanloup (Anne-Joseph), âgé de 65 ans, ex-noble, médec., né et dom. à Lanloup, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Lanne (Marie-Emmanuel-Joseph), âgé de 32 ans, né à St. Paul, dép. du Pas-de-Calais, ex-adjoint à la commis. des administ. civile, de police et tribunaux, dom. à Paris, cond. à mort, le 17 flor., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

Lanoix (Pierre), âgé de 40 ans, natif de Luneville, imprimeur, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme cont.-révol.

Lanoue (Jean-Bapt.), âgé de 37 ans, peintre en bâtiment, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 prair, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos, et fait des écrits tendans à anéantir la liberté.

Lansac aîné (Jean-Raimond), aubergiste, dom. à Murat, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 4 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme émigré.

Lantaigne (Joseph), âgé de 23 ans, né à Caen, dép. du Calvados, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme l'un des chefs de la conspir. de Caen.

Lantaigne (Jean-Franç.), âgé de 26 ans, né à Caen, dép. du Calvados, ex-garde du tyran-roi, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme l'un des chefs de la conspiration de Caen.

Lanteoume (Ant.), dom. à Riom, dép. du Puy de Dôme, cond. à mort, le 6 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

Lantherie (Joseph), bourelier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 21 oct. 1793, par le trib. révol. dud. dép., comme cont.-révol.

Lapaire, *voyez* Dauphin.

Lapalu (Jean-Marie), âgé de 26 ans, natif de Matour, dép. de Saône et Loire, juge de paix du cant. de Tissy, commissaire du comité de sûreté-gén. de la Convent., juge de la com. révol. de Feurs, dom. à Mardon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Laperouse (Pierre), ouvrier en soie, né et dom. à Lyon, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par le trib. révol. de Lyon, comme conspir.

Lapersonne (de), (Honoré-Maximilien), ex-noble, dom. à Moëres-Français, départ. du Nord, cond. à mort, le 26 br., an 3, par la com. milit. de Lille, comme émigré.

Lapeyre (Pierre), âgé de 30 ans, natif de Lachand, dép. de la Dordogne, chirurg. et membre du comité révol. de la section des Tuileries, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 germ., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme prévaricateur.

Lapierre (Pierre), âgé de 44 ans, natif d'Ousson, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 2 niv., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Lapierre (Paul), âgé de 61 ans, natif de Puycassier, dép. du Gers, march. de farines, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme cont.-révol., pour n'avoir jamais assisté à sa section, ni accepté la Constitution républicaine.

Lapierre (Hugues), dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par la com. militaire séante à Bordeaux, comme cont.-révol.

Lapinois (Marie Ant.), dit *Betou*, ex-chanoine, dom. à Sarlat, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme réf., le 14 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Laplaigne, député du dép. du Gers, à la Convent. nat., mis hors la loi, par décret de la Convention, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793; il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 18 vent., an 3; il est rentré dans la Convent.

Laplaise père (Jean), dom. à Camburat, départ. du Lot, cond. à mort, le 11 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme chef d'émeute, cont.-révol.

Laplanche (Pierre-Joseph), âgé de 46 ans, natif de Rez, dép. de la Haute-Saône, march. forain, dom. à Paris, dép. de la Seine, condamné à mort comme cont.-révol., le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Laplanche (Guil[l].), dit *Ruillé*, ex-noble, ex-constituant, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Laplante (Pierre), âgé de 19 ans, fabric. de bas, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 niv., an 2, par la com. revol. de Lyon.

Laplatte (Claude), âgé de 29 ans, natif de Villefranche, march. de bas, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lapointe (L. Cl. Raimond), âgé de 26 ans, né à Nantes, dép. de la Loire-inf., homme de loi, dom. à Romainville, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib.

révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger les membres de la Convent., leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

Lapoire (Cl. Franç.), cultiv. et négoc., dom. à Valdahon près Besançon, départ. du Doubs, cond. à mort comme complice d'émigré, le 29 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Laporte (Arnaud), âgé de 49 ans, intendant de la liste civile de Capet, dernier roi des Franç., dom. à Paris, cond. à mort, le 28 août 1792, par le trib. crim. établi à Paris par la loi du 17 août, seant au Palais, comme convaincu d'avoir été l'un des agens et des instrumens de la conspir. de Capet et sa famille, contre le Peuple Franç., à la journée du 10 août.

Laporte d'Hibourt (Jean-Etienne), âgé de 29 ans, clerc de notaire, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., pour avoir cherché à jeter de la défiance contre les autorités constituées, et en cherchant à semer la division dans la commune de Vaugirard, près Paris.

Laporte (Jean-Bapt.), âgé de 44 ans, natif de Flaise, dép. de la Dordogne, ex-noble, ex-conseiller au ci-dev. parlement de Bordeaux, depuis 18 mois dom. à Tarbes, dép. des Hautes-Pyrénées, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme ennemi de la liberté, et ne s'est jamais prononcé pour elle de manière à mériter d'être séparé des deux castes, dont tous les crimes pèsent sur leurs têtes.

Laporte (Jean-Marc), dom. à Chante-Grenouille, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Laporte (Jacques), dom. à St. Laurent-de-Murel, dép. de la Lozère, cond. à être déporté à vie, le 26 germ., an 2, par le trib. crim dud. dép., comme complice de révoltés.

Laprade (Pierre-Claude), ingénieur, dom. à Longwy, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la commis. milit. de Metz, comme émigré.

Laprat (Claude), boulanger, âgé de 32 ans, natif de Feurs, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 3 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-révol.

Laprée (Jacques), domest., dom. à St. Gervais, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 avril 1793, par la commis. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Laqueau (Jean), labour., dom. à Chauzeaux, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la commis. milit. d'Angers, comme conspir.

Larandonette (Raimond), commis négociant, âgé de 72 ans, natif de Bayonne, départ. des Basses-Pyrénées, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 3 therm., an 2,

par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., en favorisant des conspirateurs mis hors la loi, en n'acceptant pas la constitution républicaine de 1793, en ayant peu de confiance dans les assignats.

LARBARBERY, dit *Refluvel*, (Jacques-Augustin), ex-capit. des Gardes-Françaises, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 germ., an 2, par le tribun. révol. de Paris comme contre-révol.

LARCHÉ (Joseph), maçon, âgé de 36 ans, né à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 8 messid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

LARCHÉ-LATOURAILLE (J. C.), âgé de 75 ans, né à Plomières, départ. du Morbihan, dom. à Paris, cond. à mort, le 9 thermid. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir.

LARCHER (René), dom. à Florigny, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

LARDENELLE (J. B. Alexis), lieutenant colonel du 10e. régiment de chasseurs à cheval, dom. à Clamecy, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 25 vent., an an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme contre-révolut.

LARDIERE, offic. municipal de Neuville, dép. de Rhône et Loire, cond. à mort, par la commis. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

LARDIERRE (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 germ. an 2, par la commis. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

LARDILLON (Etienne), employé à la poste-aux-lettres à Paris. départem. de la Seine, condamné à mort, le 1 mess., an 2, par le tribun. révolution. de Paris, comme distrib. de faux assignats.

LARDIN (Pierre-Saturnin), vigneron, âgé de 31 ans, né à Nogent-sur-Marne, dom. à Montreuil, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

LARDIN (Georges), volont. de la 1re. réquisition, âgé de 24 ans, né et dom. à Chaumont, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 21 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-rév., et pour avoir fait un faux certificat.

LARDON, dit *Devernay*, (Paul), homme de loi et notaire, âgé de 56 ans, natif de Marlhes, dom. à Commune-d'Armes, dép. de la Loire, cond. à mort, le 14 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

LAREAL (Laurent), maire de Chaponest, ci-dev. commissaire à terrier, dom. à Chaponost,

dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Lareveilliere (Jean-Bapt.), président du trib. crim. du dép. de Mayenne et Loire, âgé de 41 ans, né à Montaigu, dép. de la Vendée, ex-conseiller du tyran roi au présidial d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 26 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Larevolliere (Joseph), natif de St. Priest-la-Roche-en-Forêt, dom. à Lyon, cond. à mort, le 9 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre révolutionnaire.

Larevolliere - Champdieu (Jean-Marie), ex-bénédictin, âgé de 41 ans, natif de St.-Priest-la Roche-en-Forêt, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 9 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Larget (Joseph-Simon), employé à l'administration des domaines nationaux, âgé de 31 ans, né à Orgelay, départ. du Jura, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 prair., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspir. et assassin de Jarry, et l'un des plus grand prôneurs de la faction de la Gironde.

Largnier (David), négoc., âgé de 43 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort. le 2 niv., an 2, par la comm. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Lariecht (Louis), ex-chev. de St. Louis, et cultiv., âgé de 74 ans, natif d'Agarau, dép. des Basses-Pyrénées, dom. habituellement à Barsac, depuis 18 mois à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 9 messid., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux, comme cont.-révol., et n'avoir déposé sa croix de St. Louis, que long tems après l'époque fixée par la loi, ne point avoir de carte de civisme, et n'avoir pas accepté la constitution républicaine de 1793.

Larivière (Pierre-François-Joachim-Henri), député du dép. du Calvados, à la Conv. nat., dom. à Falaise, même départ., mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793; il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 18 vent., an 3; il est rentré au sein de la Convention.

Lariviere (F. Ch. Alexand.), ex-noble, mousquetaire noir, âgé de 54 ans, né à Prédange, dom. à Minbernes, départ. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 7 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol. et fédéraliste.

Lariviere (L. P.), âgé de 39 ans, né à St. Lat, dép. de la Manche, offic. de gendarmerie, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

Larivière (Jacques), ex-noble, dom. à Bouillé, dép.

des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme contre-révol.

LARMITEAU (Jacques) dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

LARNE (Joseph), ci-devant lieutenant particulier, dom. à Foix, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

LARNE le jeune, (Jean-Paul), avoué au trib. du district de Tarascon, dom. à Foix, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

LAROCHE (Michel), teinturier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Lyon, comme contre-rév.

LAROCHE (Jean-Bapt.), guichetier des prisons de Roanne, dép. de Rhône et Loire, cond. à mort, par la com. révol. de Lyon, comme conspirateur

LAROCHE (Michel), teinturier, âgé de 29 ans, dom. à Lyon, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme conspirateur.

LAROCHE (Louis-Ant.) ex-noble, vicaire de l'ancien évêque d'Agen, âgé de 34 ans, dom. à Lucienne, départ. de Seine et Oise, cond. à mort, le 6 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme agent des émig.

LAROCHE-BOUSSOT (L.-M. François), âgé de 69 ans, né à Anjou, ex-noble, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 messid. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

LAROCHEFOUCAULT, veuve Dastal, ci-devant militaire, (Anne-Alexand-Rosalie), ex-noble, âgée de 40 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'être auteur ou complice des manœuvres pratiquées depuis 1791, tendantes à favoriser les projets hostiles des ennemis extérieurs.

LAROCHE-LAMBERT (Jean-Alexand.), ex-noble, et chanoine de Beauvais, âgé de 58 ans, né à Cahors, dom. à Beauvais, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 19 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il étoit détenu.

LAROCHE-LAMBERT (J. J.), âgé de 44 ans, ex-noble, né à Pongontat, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

LAROCHE-DUMAINE. *Voyez* APEL-VOISIN.

LAROCH-LUPY (E.), âgé de 64 ans, né à Lupy, dép. de la Marne, dom. à Nevers, même dép., ex-noble, cond. à mort, le 4 thermid., an 2, par

le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Laroque (Jean-Louis), ex-vicomte, général de brigade, colonel du 10e. régiment de dragons, capitaine au régiment de Mestre-de-Camp, avant la révolution, âgé de 39 ans, né et dom. à Angles, dép. de l'Hérault, cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur et complice de Dumourier.

Laroque (Jacques-Nicolas), âgé de 73 ans, ex-subdélégué de Mortain, ex noble, dom. à Mortain, dép. de la Manche, cond. à mort, le 15 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Laroque (Hyacinthe-Victor), dit *Tremarin*, âgé de 44 ans, capitaine de vaisseau, natif de Quimper-Corentin, dép. du Finisterre, dom. à Montagne-sur-Odel, dép. du Finistère, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Laroque fille (F.), âgée de 30 ans, née à Quimper, dép. du Finisterre, y demeurant, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice.

Laroque (Alexandre), âgé de 42 ans, natif de Quimper-Corentin, départ. du Finisterre, médec., dom. à l'Orient, dép. du Morbihan, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Laroque (Martin), âgé de 72 ans, ex-noble, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme conspir., lui ayant trouvé des preuves non équivoques de son attachement à la féodalité, et au royalisme.

Larose (Jean), laboureur, dom. à Apremont, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 3 mai, 1793, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Laroue (Barthélemy), âgé de 30 ans, imprimeur, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Larouvière (Jean-Antoine-Jacques), natif de Codelet, dép. du Gard, rentier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 4 flor, an 2, par la com. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

Larraguan (Jean-François), âgé de 49 ans, ex-conseiller au ci-dev. parlement de Toulouse, né à l'isle-Jourdain, dép. du Gers, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en protestant les 25 et 27 septembre 1790, contre les loix émanées de la Représentation nationale.

Larrivée (Jean), âgé de 28 ans, teneur de livres, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Larroux (Pierre), âgé de 65 ans, maître écrivain, te-

nant pension, natif de la commune d'Escot, dép. des Basses-Pyrénées, dom. à Paillet, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., et n'avoir pas accepté la constitution républicaine de 1793.

LARTIGUE (Antoine-Louis), âgé de 60 ans, ex-curé de Fontenay-aux-Roses, près Paris, né à Toulouse, départ. de la H.-Garonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 26 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

LARUE (Joseph), âgé de 42 ans, ex-avoué au trib. du district de Tarascon, dom. à Foix, même départ., né à Pamiers, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la commune de Pamiers, à l'effet de se faire porter aux places par le Peuple.

LARUE jeune (Jean-Paul), âgé de 33 ans, ex-avoué, juge du trib. du district de Tarascon, dom. à Foix, même dép., né à Pamiers, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la commune de Pamiers, à l'effet de se faire porter aux places par le peuple.

LARUELLE (Emmanuel-Nicolas-François), âgé de 30 ans, capitaine au 67eme. régiment à l'armée du Rhin, natif de Salubrie, dép. de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice des manœuvres pratiquées en l'année 1792, et même en 1794, pour ébranler la fidélité des soldats envers la nation.

LAS (Jean-Baptiste), commis aux écritures, dom. à Port-la Montagne, dép. du Var, cond. à mort, le 21 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. des Bouches-du-Rhône, comme fonctionnaire public contre-révol.

LASALLE (René-Jean-Jacq.), âgé de 26 ans, garde forestier, né et dom. à la Montagne-du-Bon-Air, départem. de Seine et Oise, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dit : *voilà enfin le Calvados levé, Dieu merci, nous allons faire sauter les sans-culottes et les clubs.*

LASALLE (Guill.-Nicolas), âgé de 24 ans, offic. de marine, capitaine d'un bâtiment marchand, natif de Boulogne sur Mer, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette, Gobel évêque de Paris, tendante à dissoudre la Convention, assassiner les membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain.

LASAUZÉ (Jean-Philippe), âgé de 51 ans, maître de pension, né et dom. à la Croix Rousse, faubourg de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort,

le 12 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Lascombes (Françoise), dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Laserre (Ant.), cabarretier, offic. munic., âgé de 43 ans, né et dom. à Neuville, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Laserre (Etienne), âgé de 53 ans, cultivateur, offic. municipal, né et dom. à Bourgoin, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Lasnier (Jacques), âgé de 52 ans, homme d'affaires, offic. municipal, né à Auzouar-la-Ferrière, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nat. du 9 thermidor, an 2, comme traître à la Patrie, exécuté le 11 dudit.

Lasource (Me.-David-Albin), âgé de 31 ans, natif d'Angles, départ. de l'Hérault, député de ce département à la Convention nationale, dom. à Paris, départem. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Lassabe (Pierre-Toussaints), offic. de santé, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol.

Lassabathie (Jean-Cyprien), âgé de 65 ans, négociant rafineur, natif de Moissac, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 17 brum., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., pour avoir concouru aux mesures liberticides de la com. prétendue populaire.

Lassale (Joseph-Augustin), ex-noble, et lieutenant de vaisseau, dép. des H.-Pyrénées, cond. à mort, le 19 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Lassalle (Jean), dom. à Benergue, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, comme émigré.

Lasseau (Marie), veuve Gueret, dom. à l'ille-de-Boin, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par la com. révol. de Craon, comme complice des brig. de la Vendée.

Lassime (Jean-Jacques), ex-conseiller au ci-dev. parlement de Bordeaux, ex-noble, âgé de 43 ans, né et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par la commiss. milit. de lad. ville, comme ennemi de la révolut., qui ne s'est jamais prononcé pour elle, de manière à mériter d'être séparé des deux castes dont tous les crimes pèsent sur leurs têtes.

Lassuderie, femme Gamoy, divorcée, (Marie-Anne), ex-no-

ble, âgée de 41 ans, née à Chambon, dép. de la Charente, dom. à St Maurice, même départ., cond. à mort, le 25 messid., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme conspiratrice.

Lastie (Hugues), ex-comte, âgé de 74 ans, né à St. Martin, dép. du Cantal, dom. à Lescure, même dép., cond. à mort comme consp., le 23 flor, an 2, par le trib. révol. de Paris

Lasuttes (Jean), médecin, dom. à Montpellier, dép. de l'Hérault, cond. à mort comme chef de brig., le 9 juin, 1793, par le trib. crim. du départ. de la Lozère.

Latannerie (Philippe), cultiv., âgé de 58 ans, né et dom. à Mont-Brison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 28 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon,

Latannerie fils, (Jean-Bap.), notable de la commune de Mont-Brison, dép, de la Loire, cond. à mort comme fédéraliste, le... frim., an 2, par le trib. de justice révol. de Feurs même dép.

Latard - Duchevallard-Désodinet (Pierre), domicilié à Mont-Brison, dép. de la Loire, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par le trib. de justice révol. de Feurs, dud. dép., comme instigateur de fédéralisme.

Latelise (Grégoire), âgé de 24 ans, cloutier, carabinier au 4e. bataillon des chasseurs francs, né à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à ébranler la fidélité des soldats envers la République, et au rétablissement de la royauté.

Latil, dit *Chatillon* (Aug.), ex-noble, ci-dev. capit. dans Neustrie, âgé de 35 ans, natif de Sisteron, dép. des Basses-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. révol de Lyon, comme contre-révol.

Latouche (Germain), chirurgien, dom. à Apremont, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 mai, 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Latoulinière - Vingueney (Jean-François), âgé de 49 ans, né et dom. à Versailles, ex officier de gobelet de Capet, employé dans l'artillerie, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, d'après sa conduite dans la journée du 6 octobre, 1789, étant garde-magasin des poudres, à Versailles, il fit quelque résistance pour donner de la poudre à la garde-nationale, ayant en outre eu des liaisons avec Durosoi, rédacteur de la gazette de Paris.

Latour (François), dom. à Laronsière, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Latour (Gabriel), prêtre, dom. à Noé, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 2 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Latour (Jean-François), ex-noble, dom. à Cayrol, dép.

du Cantal, cond. à mort comme contre-révol., le 4 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép

LATOUR (Pierre), herboriste, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme conspir., le 8 flor., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LATOUR (Joseph), âgé de 20 ans, natif de Firmini-en-Forez, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LATOUR DUPIN-GOUVERNAY (Philippe-Ant.-Gabriel-Victor), âgé de 72 ans, natif de Fonvent dans la ci-dev. Champagne, ancien lieutenant-général des armées, ancien ministre de la guerre, dom. à Auteuil, cond. à mort comme contre-révol., le 9 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris.

LATOUR DUPIN, dit *Chambly*, (René-Ch.-Franç.), ex-noble, âgé de 48 ans, né à Beaumont, y demeurant, dép. l'Aisne, cond. à mort, le 19 messid., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

LATOUR-DUPIN (Jean-Frédéric), ex ministre de la guerre, ancien lieutenant des armées, âgé de 66 ans, natif de Grenoble, dép. de l'Isère, dom. à Auteuil, cond. à mort comme contre-révol., le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LATOUR, fils de Tolosan, inspecteur général des charrois, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort par contumace, le 5 frim., an 2, par le tribunal milit. du 2e. arrondissement de l'armée du Rhin, comme prévaricateur.

LATOUR, (*voyez*) RANDON.

LATREILLE, femme Guetineau, (Marie-Anne Catherine), âgée de 34 ans, née à Montreuil-Bellay, près Saumur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration d'Hébert, Vincent, Ronsin et autres, tendante à dissoudre la Convention nationale, à assassiner ses membres et les patriotes, et à détruire le gouvernement Républicain.

LATREILLE fils, (Hilaire), ouvrier en soie, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

LATRÉMOUILLE (Antoine-Philippe, ex-prince, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme chef des brigands de la Vendée, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. de Rennes, dép. d'Ille et Villaine.

LATRÉMOUILLE (Ch.-Aug.-Godef.), ex-prince, clerc tonsuré, âgé de 29 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LATUDE, *voyez* VISSET.

LATUS (Paul), ouvrier en soie, âgé de 34 ans, natif de Tours, dép. d'Indre et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-

révol., le 1 niv., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Laubespine (Armand-Hil.), ex-noble, chanoine de St Claude, depuis grenadier volontaire, à Villiers-le-Bel, près Paris, y demeurant, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme contre-révol., le 17 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Laubreand (François), potier d'étain, âgé de 26 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Laubreau (Jean), âgé de 62 ans, natif de Bordeaux, maire de Neuville, départ. du Rhône, y demeurant, cond. à mort comme fédéraliste, par la com. révol. de Lyon.

Laucaudreau (François), dom. à Cholet, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, dép. de la Loire-inf.

Laudereau (Pierre), garçon laboureur, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. des Sables.

Laudet (Joseph), dom. à Vernon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Laudet (Etienne), dom. à Dubois, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, dép. de la Loire-inférieure.

Laudet (Louis), journalier, dom. à Angles, départ. de la Vienne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Laudevege, dom. à Paris, cond. à mort par contumace, le 22 vend. an 2, par le conseil mil. établi à Paris, section-Lepelletier, comme convaincu d'être un des auteurs de la rebellion, qui a existé, les 12, 13 et 14 vendém., an 4, contre la Conv. nat. Il s'est soustrait au jugement.

Laudinet (Jean), maçon, dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort comme recel. de prêtres réfract., le 29 germ. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Laudois (Pierre), huissier, âgé de 30 ans, né à St.-Nicolas, dép. de l'Eure, commis de Glutron, entrepreneur des convois, dom. à Évreux, même départ., cond. à mort comme fonctionnaire public infidèle, le 12 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Laudon (Jean-Tropès), propriétaire, dom. à St.-Aubagne, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 7 déc. 1793, par le trib. rév. dudit départ.

Laudrot (Esprit), domic. à St.-Hilaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Laugeac, dom. à Paris, secrétaire de la section du Mont-Blanc, cond. à mort par contumace, le 25 vend. an 4, par le conseil milit. établi à Paris, palais Egalité, comme convaincu d'être

un des principaux auteurs et instigateurs de la révolte, qui a éclaté, les 12, 13 et 14 vendém., an 4, contre la Conv. nat. Il s'est soustrait au jugement.

LAUGIER (Jean-Bapt.), cultivat., dom. à la Tour-d'Aigues, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 19 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

LAUGIER, dit *Gibouin* (Jos.), âgé de 66 ans, natif de Mées, dép. des Basses-Alpes, domic. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 7 pluv. an 2, par la com. milit. de Marseille, comme convaincu d'avoir fourni 300 livres dans le courant de juillet, pour alimenter la ville et l'armée des fédéral.

LAUGIER (Pierre), bourgeois, dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 28 août 1793, par le tribunal criminel dudit département.

LAUL (Jean), ci-dev. trésorier de France, âgé de 45 ans, né à Coulonge, dép. de la Nièvre, dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme conspirat. le . . . . . an 2, par la comm. révol. séante à Lyon.

LAULORD (Mathur.), dom. à Mursay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

LAUMIER (Michel), général de brigade, ci-dev. lieut.-colonel de la marine, âgé de 63 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. contre la liberté et la sûreté du Peuple français, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la Représent. nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple, et donner un tyran à l'état.

LAUNAY, f[e]. Burcke (Marie-Félicité), âgée de 25 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue d'avoir, au mépris des lois, conservé et recelé des armoiries et des titres de noblesse.

LAUNAY, femme Voile (Renée), âgée de 48 ans, née à Tiée, dép. de la Sarthe, dom. à Beaumont, même dép., cond. à mort, le 3 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue d'avoir eu des intelligences avec les chouans, notamment avec son mari.

LAUNAY (Paul), volontaire au quatrième batail. de Seine et Oise, âgé de 18 ans, né et dom. à Dourdan, même département, cond. à mort, le 17 mess. an 2, par le tribunal révolution. séant à Paris, comme convaincu d'avoir crié, dans sa prison à Dune-Libre : *Vive le Roi, vive la Reine, merde pour la République.*

LAUNAY (Marie), âgé de 53 ans, couturière, née à la Sauve, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 16 mess., an 2, par la com. milit.

de Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires pendant 14 mois, et avoir refusé d'indiquer leur asyle.

LAUNAY (Jean-Jacques), âgé de 41 ans, domestique du marquis de Vichy, natif de Caen, dép. du Calvados, dom. à Ste. Foy, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

LAUNAY (André), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ, an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

LAUNAY (Yves-Jean-Bap.), ex-curé réfract., dom. à Fougères, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 16 mess., an 2, par le trib. crim dudit dép., comme réfrac. à la loi.

LAUNAY (Jacques), dom. à la Fille-Sauvin, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

LAUR (Adam), laboureur, dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

LAURADOUX (Louis), ex-curé, dom. à Pérou, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfractaire.

LAURAGUAIS, veuve *Voyez* GAND.

LAURANDIN (Jacquine), veuve Bourjoli, marchande, dom. à Chollet, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 25 frim., an 2, par la com milit. de Saumur, comme contre-révolutionnaire

LAURANS fils (Victor), dom. à Mende, département de la Lozère, cond. à mort, le 27 germinal, an 2, par le tribunal criminel dudit départ., comme séditieux.

LAURAS (Jean-Marie), âgé de 58 ans, cultiv., né et dom. à St. Cyr au Mont-d'Or, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

LAURAS (Louis-Cather.), âgé de 58 ans, ex-capitaine d'infanterie, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

LAURAS (Jean-Mathias), épicier, dom. à St. Cyr-au-Mont-d'Or, offic. municip. provis., cond. à mort comme conspir., le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LAURE (Pierre), négociant, dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédér., le 26 pluv., an 2, par la commis. milit. de Marseille.

LAURÉ (Michel), domic. à Agué, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay.

LAURENCET (Louis-Pierre-Magloire),

Magloire), commis-fabricant, âgé de 26 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LAURENCOT (Ant.-Pierre), garde-forestier, âgé de 64 ans, né à Nevers-la-Charité, dép. de la Haute-Saône, dom. au Pont-de-Planches, même dép., cond. à mort, le 1er. mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme s'étant vanté d'avoir reçu des nouvelles d'un de ses fils émigré.

LAURENDEAU (René), dom. à Rousserain, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LAURENS (Jean-Antoine), dom. à Rhodès, dép. de l'Aveyron, cond. à la déportation, le 10 mai 1793, par le trib. crim. dudit. département.

LAURENS (Henri), propriét., domic. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 18 niv., an 2, par le trib. crim. révol. dud. départ.

LAURENT (J. F.), âgé de 34 ans, né à Senlis, dép. de l'Oise, domic. à Chaillot, près Paris, épicier, agent de la com. de commerce, cond. à mort comme conspir., le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LAURENT (Christophe), ex-curé, âgé de 62 ans, né et dom. à Genès-les-Allières, près Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 18 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

LAURENT (Jacq.), huissier, âgé de 62 ans, natif de Charolois, dom. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LAURENT (Nicolas), prêtre, âgé de 58 ans, natif de Mâcon, dom. à Villefranche, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LAURENT (Jean-Pierre), ex-curé et maire de Laselle-sur-Loire, âgé de 58 ans, né et dom. à Donzy, départ. de la Nièvre, cond. à mort comme conspir., le 27 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LAURENT (Denis-Etienne), sans profession, offic. munic., âgé de 33 ans, né et domic. à Paris, départ. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 10 therm., an 2, comme traître à la patrie; exécuté le même jour.

LAURENT (Joseph), dom. à Ste. Loire, départ. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

LAURENT (Franç.-Henry), vitrier, âgé de 28 ans, né à Paris, second sous-lieutenant du bataillon des Filles St.-Thomas, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LAURENT (François), gendarme, dom. à Aix, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme persécuteur des

patriotes, le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LAURENT, femme Guigon (Marie-Thérèse), dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LAURENT (Joseph-Alexis), ex-chanoine, dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme émigré, le 1er. niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LAURETAN (Pierre), ex-noble et président du district de St.-Omer, dom. à Morin-la-Montagne, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 19 messid., an 2, par le trib. milit. de l'armée du Nord.

LAURIAU (Jacq.), domic. à St. Martin-des-Noyers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

LAURO (René), dom. à St. Maurice, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LAURRIER (Jacq.), dom. à Renay, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LAUSSEL (Louis), vitrier, âgé de 50 ans, né à Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédér., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LAUSSEL (Louis), vitrier, âgé de 50 ans, né à Bayonne, dép. des B.-Pyrén., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 30 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

LAUTENOIS (Alexandre), ex-garde-chasse, bourrelier-sellier, âgé de 44 ans, né à Villers-sur-Marne, dom. à Champs, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révolut., ayant crié d'un ton ironique : *vive la Nation ! la chandelle vaudrait-elle dix livres la livre ;* ajoutant que l'ennemi mettrait ordre à tout.

LAUTOUR (André), vivant de son bien, âgé de 58 ans, né à Strasbourg, départ. du Bas-Rhin, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il étoit détenu.

LAUVAIN (Edme-Marg.), ex-avocat et membre du conseil général de la commune, commiss. nat. du tribunal central des directeurs du jury d'accusation, âgé de 60 ans, né à Vezelay, dép. de l'Yonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie : il a été exécuté le 11.

LAUVES (Joseph), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LAUVRAY (Jean-Raymond), ex-sous-diacre, dom. à Herny, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lauze, *voyez* Duperret.

Lauzenfaust (Jean), dom. à Landremont, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lavabre (Jean-Pierre), dom. à Severac, dép. de l'Aveyron, cond. à la déportation, le 24 mai 1793, par le trib. crim. dudit département.

Lavaissière, aîné (Jacq.), ex-noble, ci-devant chanoine, âgé de 66 ans, né et dom. à la Réole, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 8 pluv., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., pour avoir engagé les curés à ne point prêter le serment exigé par la loi.

Lavaissière (Pierre), ci-dev. gendarme du dernier roi, âgé de 44 ans, né à Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à la Réole, même départ., cond. à mort, le 11 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, pour avoir prêché les principes monstrueux de la com. popul. de salut public.

Lavajarai (Pierre), laboureur, dom. à Daumeray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la commis. milit. de Saumur.

Laval (Jacq.), ex-noble, dom. à Meri, dép. de l'Orne, cond. à mort comme émigré, le 5 mai 1793, par le trib. crim. du dép. de l'Orne.

Laval, meûnier, domic. à Moissac, dép. du Lot, cond. à mort comme chef de révolte, le 6 avril 1793, par le trib. crim. dudit département.

Laval (Pierre), dit *Montmorency*, ex-noble, âgé de 25 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. de l'étranger et de l'assassin du représentant du Peuple Collot-d'Herbois : il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Laval (Joseph), ci-devant garde-chasse, âgé de 46 ans, né à St. Thibo, dom. à Choisy, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice de la conspiration de Coulommiers.

Lavalette (Franç.-Joseph-Elisab.-Th.) ex-vicomte, offic. des gardes-françaises, âgé de 39 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 18 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lavalette (Jean-Bapt.), âgé de 40 ans, ex-noble, général de brigade de la 17ᵉ. division de l'armée du Nord, ex-commandant de bataillon de la section des gardes-françaises, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., le 9 therm. an 2, comme traître à la patrie, et exécuté le 10.

Lavalette (Joseph), ci-dev. secrétaire de l'intendance de Moulins, âgé de 64 ans, natif de Gueret, dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme cont.-révol., le 11 niv. an 2, par

la commis. révolution. de Lyon.

Lavaud (Ant.), âgé de 31 ans, né à Montfaucon, défenseur officieux près le trib. civil de Bordeaux, et membre du bureau de conciliation près ledit trib., cond. à mort, le 1 fruct. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Gourgon, contre la liberté du Peuple français.

Lavechain (Marie-Joseph-Félicité), domest., âgée de 33 ans, née à Fermentières, dép. de Seine et Marne, domic. à Pommeuse, même dép., cond à mort, le 27 vent. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., ayant dit que la France ne sera jamais bien gouvernée que par un roi; que ceux qui la gouvernent actuellement étaient des brig. et des égorgeurs de roi; que son maître avait bien fait d'émigrer, et que les patriotes auraient la gueule cassée.

Laveissière (Pierre), gendarme de la garde du dernier tyran, dom. à la Réole, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 11 frim. an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Lavenue (Raimond), homme de loi, ex-constituant, dom. à Bazas, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 25 brum. an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Laverdy (Clém.-Ch.-Franç.), âgé de 70 ans, ci-dev. contrôleur-général des finances, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 frim. an 2, par le trib. révol. de Paris, accusé d'avoir fait pourrir des grains dans ses étangs.

Lavergne (Ant.), ex-vicaire de St. Liseau, dom. à Neuville, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 3 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lavergne (Pierre), ex-curé, dom. à St. Louis-de-Castelnau, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 14 mess. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lavergne-Champ-Laurier (Louis-François), âgé de 50 ans, né et dom. à Angoulême, dép. de la Charente, ci-dev. capit. au cinquième régiment, ensuite lieutenant-colonel-commandant militaire à Longwy, cond. à mort, le 11 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir des intelligences avec les ennemis de la France, pour leur livrer les frontières, principalement Longwy.

Lavergnes (Gilles), âgé de 39 ans, né à St. Domingue, ex-sous-lieutenant au régiment de la Fère, cond. à mort, le 3e. jour complém. de l'an 2, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à avilir la Représentation nationale et opérer la cont.-révol

Laverrière (Claude), orfèvre, âgé de 23 ans, né à Theizé, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même départ., cond. à mort comme cont.-révol., le 14 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lavest père, dit *Bigare* (Anet), labour., dom. à Vollore, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 mai

1793, par le trib. crim. dud. dép.

Lavettie (Jean-Bapt.), ci-dev. piqueur des gardes du dernier tyran-roi, dom. à Amiens, dép. de la Somme, condam. à mort comme émigré, le 16 vent. an 2, par la com. milit. d'Arras.

Lavie (Jean), aubergiste, dom. à Gravières, dép. de l'Ardêche, cond. à mort comme conspirateur, le 16 avril 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Lavigne (Pierre), brocanteur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 24 janvier 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Lavigne, fme. Lemille (Elisabeth-Franç.), âgée de 28 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 27 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lavilette (Charles-Léonard), administ. du district de Montargis, âgé de 45, natif de Clamecy, ci-dev. présid de l'élection, depuis juge du district, dom. à Montargis, dép. du Loiret, cond. à mort, le 18 germ. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être complice de manœuvres pratiquées de la part du tyran-roi et de ses suppôts, dans l'intervalle du 20 juin au 10 août 1792.

Laville (Jean-Joseph), commis aux affaires étrangères, âgé de 43 ans, né à Ste. Marie, dép. des Landes, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspirateur, le 25 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Laville (Pierre), cordonnier et membre du comité révol. de la section des Tuileries, âgé de 31 ans, natif de Montpont, dép. de la Dordogne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme prévaricateur, le 28 germ. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Laville (Joseph), médecin, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 nov. 1793, par le trib. dud. dép.

Lavit (Jean-Joseph), apothicaire, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 21 germ. an 2, par le trib. crim. dudit dép

Lavoisien (G. C.), âgé de 36 ans, né à Eu, dép. de la Seine-inf., commis à l'adminis. des domaines, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspirateur, le 9 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lavoisier (Ant.-Laurent), ex-fermier-gén., ex-noble, âgé de 50 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, membre de la ci-dev. académie des sciences, régisseur des poudres et salpêtres, commissaire à la trésorerie, cond. à mort, le 16 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration des fermiers-gén. contre le Peuple français, en mettant dans le tabac, de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé.

Nota. La France a fait une perte irréparable dans la personne de Lavoisier; il était regardé comme le plus grand chimiste de l'Europe.

Lavoisier, dom. à Paris, secrétaire de la section de Bondy,

cond. à 2 années de fers, par contumace, le 4 brum. an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir mis aux voix de battre la générale, et de s'emparer du télégraphe, dans la révolte qui a éclaté les 12, 13, 14 vend. an 4, cont. la Conv. nat.; il s'est soustrait au jugement.

Laxalde (J. B.), âgé de 42 ans, né à Ainhout, dép. des Pyrénées-Orientales, dom. à Nevers, dép. de la Nièvre, commis aux ponts et chaussées, cond. à mort comme conspir., le 4 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Laye (Marie), ex-religieuse, dom. à Bollene, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Leauraud (Jean-Baptiste), écrivain, âgé de 46 ans, né à Barcelonette, dép. des Basses-Alpes, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme conspir., le 8 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Leb (Claude), rentier, âgé de 58 ans, dép. du Rhône, cond. mort comme cont.-révol., le 28 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lebarbier (Charles Franç.-Alexandre), homme de loi, ex-juge-seigneurial, dom. au Buy, dép. de la Drôme, cond. à mort, le 21 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les fédéralistes, empêché d'accepter la constitution républicaine.

Lebas-Courmont (Louis-Marie), ex-fermier-général, et depuis régisseur-général, âgé de 52 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant exercé toutes sortes d'exactions et concussions sur le Peuple français, en mêlant dans le tabac, de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé.

Lebas (Baudouin), député du dép. du Pas-de-Calais, à la Convention nat., mis hors la loi par décret de la Conv. nat., le 9 therm. an 2, comme traître à la patrie : il s'est brûlé la cervelle dans la maison commune.

Lebas (Jean-Pierre), curé de Coulommiers, âgé de 50 ans, né à Meaux, dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 9 frim. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de Coulommiers.

Lebas (Julien), dom. à Boitraut, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lebault (Jean-Bapt.), recev. des propriétés d'Anisson-Duperron, ci-dev. secrétaire du district de Corbeil, âgé de 30 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol. et complice de la conspir. qui a existé dans la commune de Brutus, ci-dev. Ris.

Lebeau (Michel), brocanteur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme émissionnaire de faux assignats, le 1 octobre 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Lebeau (Pierre), marchand-forain, dom. à Paris, dép. de la

Seine, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 8 flor. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lebeaupin (André), dom. à Pont-Saint-Martin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme cont.-révol., le 17 flor. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lebée, dit *Belicourt* (Jean-Ant.), ex-curé de Bourg-sur-Aisne, dom. à Bourg-sur-Aisne, dép. de l'Aisne, cond. à mort comme fabric. de faux assignats, le 17 septemb. 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Lebegue, dit *Oynville* (Jacques-Louis), ex-noble, maire et président du district de Pithiviers, âgé de 58 ans, né et dom. à Pithiviers, dép. du Loiret, cond. à mort comme contre-révol., le 15 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lebegue Bois (Jul.-Franç.), ex-avocat au parlement de Paris, âgé de 70 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 15 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lebert (Jeanne), ex-officière du bon Pasteur, âgée de 35 ans, née à Clairac, dép. de Lot et Garonne, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 16 messidor, an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme recéleuse de prêtres réfractaires pendant quatorze mois, et pour avoir refusé d'indiquer leur asyle.

Lebeuf (Jean), relieur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 17 nivose, an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lebeuf dit *Cador* (Toussaints), fabricant, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 19 nivose, an 2, par la com. milit. d'Angers.

Lebiensais de Wiesval (Georges), ex-noble, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de St.-Louis, âgé de 76 ans, né au Roché, dép. de la Manche, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Leblanc (Clément-Marie), âgé de 73 ans, ex-conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, né et dom. audit lieu, cond. à mort, le 26 prairial, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et pour avoir protesté, le 25 et 27 sept, 1790, contre les loix émanées de la représentation nationale.

Leblanc (Georges), dom. à Montmurson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leblanc (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leblanc (Ant.), homme de loi, âgé de 44 ans, né à Estivareilles, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Leblanc (Ant.-Julien), peintre et vitrier, âgé de 47 ans, né et dom. à Bray-sur-Seine, dép. de Seine et Marne, cond. à mort

comme cont.-révol., le 16 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LEBLEU (Louis), domicilié à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

LEBLEU (Joseph-Franç.), ex-curé, dom. à Ternay, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfractaire, le 28 ventose, an 2, par le trib. crim. dudit dép.

LEBLOIS (Louis), dom. à Ville-l'Evêque, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

LEBLOND (Charles-François), ex-curé d'Ivry, y demeurant, âgé de 33 ans, né à St. André, dép. de l'Eure, cond. à mort le 29 ventose, an 2, par le tribun. révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fanatiques qui ont menacé les personnes et les propriétés.

LEBŒUF (Pierre), dom. à St. Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

LEBŒUF (René), dom. à Labrusière, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

LEBŒUF, femme Jourdain (Jeanne-Victoire), ex-noble, dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LEBON (Joseph), ex-oratorien, ex-curé constitutionnel, ex-maire d'Arras, ex-administrat. du dép. du Pas-de-Calais, député à la Conv. nat. par led. dép., âgé d'environ 40 ans, né et dom. à Arras, même dép., cond. à mort, le 13 vend., an 4, par le trib. crim. du dép. de la Somme, séant à Amiens, comme convaincu d'avoir provoqué la conservation du trib. révol. d'Arras; avoir influencé la conscience des juges et des jurés des trib. révol. d'Arras et de Cambrai, en annonçant, d'avance, la mort de ceux qu'il envoyait à ces tribunaux, en assistant aux séances du trib. rév. d'Arras, en censurant les juges et les jurés qui acquittaient les personnes dont il avait prédit la mort, en prononçant la destitution et l'incarcération de ces juges et jurés; pour avoir mis en jugement des citoyens déjà acquittés sur le même fait par un jury légal; traduit au trib. rév. d'Arras des citoyens, qui ont subi la peine de mort pour des faits antérieurs au décret d'amnistie du 15 sept. 1791; d'avoir donné à ses agens le pouvoir d'arrêter ou de mettre en liberté les citoyens; avoir exercé envers les accusés des rigueurs non autorisées par les lois; avoir ordonné l'arrestation des personnes qui s'habillaient proprement, et qui portaient d'autre bonnet que le bonnet rouge, de celles qui sollicitaient la liberté de leurs parents; d'avoir ordonné au trib. d'Arras de juger révolutionnairement tous les prévenus distingués par leurs richesses, leurs talens et leur esprit; avoir tyrannisé et avili les au-

torités constituées, en déclarant que les maisons des membres du conseil-général d'Achicourt seraient rasées, si les femmes, les baudets, les provisions de cette commune cessaient un seul jour d'arriver en abondance au marché d'Arras ; d'avoir suspendu l'exécution d'un cond. à mort, placé sur l'échafaud, pour lui débiter des nouvelles et l'apostropher ; d'avoir intimidé d'un coup de pistolet des citoyennes qui se promenaient sur les remparts d'Arras, les avoir fouillé lui-même, fait déshabiller la plus jeune en sa présence et frappé d'un coup de poing, l'avoir conduite, ainsi que sa mère, en état d'arrestation, quoiqu'il n'eût rien à leur reprocher ; avoir fait arrêter le père et la mère de Barbe Gérard, parce que cette jeune fille, à qui il demandoit dans la rue, où elle alloit, lui répondit, sans le connoître : *qu'est-ce que cela vous fait ?*

Lebon (Franç.-Joseph), né à Joinville, dép. de la H.-Marne, vérificateur de la régie nationale, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme conspir., le 8 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Leboulanger (Jean-Guil.), garde-général des bois nationaux, ci-devant inspecteur des b timens, âgé de 38 ans, né à Blalouy, dom. à la Ferté-les-Bois, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort comme conspir., le 21 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lebourgeois (Ignace), ex-noble, dom. à Merville, dép. du Calvados, cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Lebouxe (Jacques-Louis), prêtre, dom. à St. Hilaire, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfractaire, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Leboyen (Jean), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lebrasse (Jean-Maurice-François), lieutenant de gendarmerie, près les trib., âgé de 51 ans, né à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de Chaumette, Gobel, évêque de Paris, et autres, tendante à dissoudre la représentation nationale, à en assassiner les membres et les patriotes, et détruire le gouvernement républicain.

Lebrasseur (Joseph-Alexis), ex-intendant de la marine, ex-conseiller à la cour des Aides, âgé de 52 ans, né à Rambouillet, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lebret (Jean), ouvrier en toile, âgé de 38 ans, né à Monvanly, dép. de la Seine-infér., dom. à Mont-Libre, même dép., cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol, ayant dit que l'Assemblée nationale, ainsi que les

municipalités étoient des foutus-gueux.

Lebret (C.), âgé de 56 ans, né à Bouillon, dép. des Ardennes, ex-curé de Saucours, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir., dans la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

Lebret (Marguer.), ex-religieuse, âgée de 34 ans, née et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 16 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme fanatiqne, ayant assisté, dans des maisons particulières, à des cérémonies religieuses, célébrées par des prêtres réfractaires.

Lebrethon, veuve Pichard (Marie-Joseph.-Adélaïde), âgée de 33 ans, née à Paris, dép. la Seine, dom. à Montagne-du-bon-Air, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme conspir., le 12 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lebreton (Marie Jeanne), veuve Carmant, âgée de 68 ans, ex-noble, née et dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Lebreton (Mathurin), ex-vicaire, dom. à Pleueadeuc, départ. du Morbihan, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfractaire à la loi.

Lebreton (Pierre), dom. à St.-André, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lebroud (René), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lebrumat (Pierre-Antoine), âgé de 31 ans, prêtre, né à Nantua, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 25 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme réfractaire à la loi, et contre-révol.

Lebrun (Jacques), dom. à Mesnil, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lebrun (Jean), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 25 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lebrun (Charles), boucher, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Lebrun (François), âgé de 26 ans, horloger, né à Beaune, dép. de la Côte-d'or, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., n'ayant pas accepté la constitution républicaine de 1793, et ne portant pas de carte de civisme.

Lebrun (Pierre), dom. à la chapelle du Genet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort,

le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lebrun (Mathurin), closier, dom. à Angers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Lebrun (P. Philippe-Marie), âgé de 51 ans, inspecteur des remontes, né à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 octobre, 1793, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant favorisé les progrès des rebelles de la Vendée, et arboré la cocarde blanche.

Lebrun (Philippe-Antoine-Amédée), âgé de 44 ans, ex-receveur des douanes de la République, né à Dieppe, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., et pour avoir soutenu de tout son pouvoir, la com. prétendue populaire, et la force départementale, avoir induit en erreur les citoyens de sa section.

Lebrun (Sébastien), sergent-major au 1er. bataillon de la Creuze, dom. à Chambon, dép. de la Creuse, cond. à mort, le 27 juillet, 1793, par le trib. crim. du dép. de la Moselle, comme émigré.

Lebrun dit *Duplessis*, dom. à Nanci, dép. de la Meurthe, cond. à mort, par contumace, le 24 brum., an 3, par le trib. crim. et révol. de Liège, comme distrib. de faux assignats.

Lebrun (Jean), dom. à la chapelle St.-Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lebrun, ex-ministre, *voyez* Tondu.

Lecandre (Etienne), âgé de 27 ans, capitaine au 17e. régiment de cavalerie, né et dom. à Saintes, dép. de la Charente-infér., cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

Lecarbonnier (Louis-Franç.-César), âgé de 38 ans, vivant de son bien, ci-devant gentilhomme, né à Aumour, dom. à Pont-Chalier, dép. du Calvados, cond. à mort, le 25 septembre, 1793, par le trib. révol. de Paris, comme émigré.

Lecerf (Amand), labour., dom. à Maing, dép. du Nord, cond. à mort, le 3 vendém., an 3, par la com. milit. de Valenciennes, comme émigré.

Lechanteur (Jean-Charles-Nicolas), âgé de 31 ans, brasseur et administrateur de district, né à Vrillambois, dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et complice du traître Lafayette.

Lechanu (François), dom. à St.-Donan, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 20 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme chef de révolte.

Lechanu (François), dom. à St. Donan, dép. des Côtes-

du-Nord, cond. à mort, le 18 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révol.

Lechapellier (Isaac-René-Guy), âgé de 39 ans, ex-constituant, né et dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol, s'étant rendu au mois d'octobre 1792, en Angleterre, sous prétexte d'une association pour l'achat d'une grande quantité de riz.

Léchappé (Julien), dom. à Gorges, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lechapt (Marie-Gabrielle), âgée de 60 ans, veuve du ci-devant marquis de Peissac, née à Action, dans le ci-devant Périgord, dom. à Marly, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de l'extérieur.

Lechat (Jean), dom. à la Renaudière, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lechaudel (Joachim), lieutenant de la 34e. division de la gendarmerie nationale, en cantonnement à Marseille, dom. à Romilly, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. du Nord, comme contre-révol.

Lechenard (Jean-François), âgé de 37 ans, tailleur, membre du conseil général de la commune, et membre du trib. rév. de Paris, dom. à Paris, dép. de la Seine, né à Ram, dép. du Jura, mis hors la loi, par décret de la Convention nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la Patrie, et exécuté le 12.

Lecincque (Henri), âgé de 50 ans, commis aux ventes, né à Nancy, dép. de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et comme assassin de Jarry.

Leclair (Claude), âgé de 74 ans, prêtre, né à St.-Chaumont, dom. à Mormans, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Leclair (Pierre), âgé de 41 ans, domestique, né à Pomier, dép. de l'Arriége, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Leclair (François), dom. à Marisey, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Leclaire-Brellon, *voyez* Brenon.

Lecler (Jeanne-Catherine), âgée de 50 ans, cuisinière depuis 15 ans dans la même maison, née et dom. à Paris, cond. à mort, par le trib. révol. de Paris, le 18 avril, 1793, pour avoir dit, en allant au marché,

qu'elle aimerait mieux un roi, que cela n'irait pas bien sans cela.

Lecler (Victoire), veuve Labatty, âgée de 34 ans, née à Compiégne, dom. à Vitry-sur-Marne, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice; il a été sursis à son exécution, s'étant déclarée enceinte; elle fut transférée à la maison de l'Evêché, d'où elle a été mise en liberté, après le 9 thermidor.

Leclerc (Julien), dom. à Resé, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Leclerc (Antoine-Nicolas), dit *Peymaud*, dom. à Montbas, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Leclerc (Pierre), âgé de 46 ans, ci-devant notaire, commissaire national près le trib. du district de Cosne, né à Aleny, dom. à Cosne, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. qui a existé dans la commune de Cosne.

Leclerc (Anne), âgée de 21 ans, lingère, blanchisseuse, née à Sarguemines, dép. de la Moselle, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 23 octobre, 1792, par le trib. crim. établi à Paris, par la loi du 17 août 1792, comme voleuse au garde-meuble nat.

Leclerc (Badillon), âgé de 52 ans, gendarme national, né à Thionville, dép. de la Moselle, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant affecté de continuer son service de gendarme sous les ordres du despote prussien.

Leclerc (Charl.-Toussaints), âgé de 60 ans, cultiv., né et dom. à Bennecourt, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 8 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et pour avoir dit que les membres de l'assemblée nat. étaient tous des voleurs, et des scélérats; que l'arbre de la liberté était l'arbre des libertins, que la sacrée-bougre de Liberté ne servait qu'à faire tuer tout le monde.

Leclerc (Armand-Hubert), âgé de 44 ans, chef de division au bureau de la guerre, né à Cany, dép. de la Seine-infér., ancien archiviste de l'évêché de Beauvais, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germinal, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration d'Hébert, Vincent, Ronsin et autres, tendante à dissoudre la Convent., et assassiner ses membres, et les patriotes, et détruire le gouvernement républicain.

Leclerc (Joseph.-Adélaïde), dite *Glatigny*, âgée de 37 ans, ex-religieuse de la Visitation de St.-Denis, près Paris, née

à Paris, dom. à St.-Cloud, département de Seine et Oise, cond. à mort, le 22 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant conservé chez elle des écrits fanatiques et séditieux, donné retraite à un prêtre réfractaire, et déclaré qu'elle regretterait l'ancien régime jusqu'au dernier soupir, puisqu'il était plus lucratif.

Leclerc (Jean), laboureur, dom. à Jalais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Leclerc (André-Jules-César), dit *Laferrière*, ex-noble, capitaine de dragons, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 mess., an 2, par la com. milit. de Craon, comme brig. de la Vendée.

Leclerc (Jacques), hussard au 10e. régiment, dom. à Vesoul, dép. de la H.-Saône, cond. à mort, le 16 prair., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Marne, comme distrib. de faux assignats.

Leclerc (Jean), dom. à la Gibaudière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Leclerc (François-Auguste-Fortuné), abbé, dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne, comme émigré.

Leclerc (Jacques), âgé de 34 ans, directeur de la Chronique nationale et étrangère, né et dom. à Rouen, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 5 septembre, 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être l'auteur et l'imprimeur d'un écrit tendant à la dissolution de la République.

Leclerc (Pierre), âgé de 41 ans, domestique, né à Pomier, dép. de l'Arriége, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 20 brum., an 2, par le trib. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

Lecluse (Jean-Marie), âgé de 28 ans, enseigne de vaisseau, né à Audierne, dép. du Finisterre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 2 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme l'un des conspir. de Toulon.

Lecluse (François-Marie-Laurent), employé à la régie nationale, dom. à Brest, dép. du Finisterre, cond. à mort, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Lecocq (Louis), âgé de 30 ans, potier de terre, né à Balancourt, département de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant désigné les députés de la montagne, comme scélérats, et dit que Marat et Robespierre étaient de ce nombre, que l'on était heureux d'être délivré du premier, que c'était un coquin de moins; et en dé-

chirant l'acte constitutionnel, en disant : *voilà qui est bon pour allumer le feu.*

Lecocq (J.-Fr. Célestin), âgé de 30 ans, boulanger, né et dom. à Lille, dép. du Nord, cond. à mort, le 14 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et ayant discrédité les assignats, et envoyant des billets datés de l'an 4, de la liberté, pour la canaille et les sots.

Lecocq (Pierre-Joseph), âgé de 60 ans, ex-curé, né à Querqueville, près Cherbourg, dép. de la Manche, dom. à Collençon, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 11 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant craché sur une oriflâme, en disant que la Convent. était composée de gredins, et en pariant qu'avant peu les émigrés entreraient dans Paris.

Lecointre (Pierre), volontaire au 9e. régiment d'artillerie légère, âgé de 18 ans, né et dom. à St. Joint, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 19 prair, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant dit qu'il avait été fait prisonnier lors de la trahison de Dumourier avec 160 mille hommes que la République avait perdus dans cette affaire, ajoutant que l'armée du Nord avait demandé le rétablissement de la religion ; que l'on pourrait tuer et assassiner les membres des sociétés popul. à la tribune, et qu'il n'en serait rien du tout.

Lecointre (Paul-Louis-François), ex-chanoine du Mans, âgé de 73 ans, né à Nogent-le-Rotrou, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir, le 22 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lecointre (Jacques) dom. à Ligné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lecointre (Louis), dom. à Tillayes, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lecointre (Jacques), dom. à Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lecomte (Jean-Bapt.), teneur de livres, âgé de 49 ans, né à Communai, départ. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lecomte (Hubert), ex-noble, receveur des impositions, dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lecomte fils (Jean-Etienne), receveur du district de Montbrison, dom. *idem*, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 27 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lecomte (Anne-Elisabeth), âgée de 41 ans, née à Gray, dép. de l'Orne, dom. à Courmenil, même dép., cond. à mort comme

cont.-rév., le 6 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lecomte (René-Urbain), ex-curé, dom. à Peiré, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract., le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Lecomte (Ant.-Balthazar), capit. de navire march., dom. à Aubagne, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 nov. 1793, par le trib. rév. dudit départ.

Lecomte (Jean-Marie), prêtre, âgé de 28 ans, né et dom. à Autun, départ. de Saône et Loire, cend. à mort comme cont.-rév., le 28 frim. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Leconte (Gilles-Michel), avoué, âgé de 44 ans, né à Voressey-Fontaine, dép. de la Sarthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 24 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lecoq (Pierre), dom. à Derval, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Lecoq (Valery), ci-devant avoué, dom. à Segré, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 12 vent. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Lecourbe (Ant.), traiteur, âgé de 51 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 2 germ. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lecourt (Joseph), âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lecourt (Nicolas), maréchal, âgé de 59 ans, né à Dormans, dép. de la Marne, dom. à Chevry, départ. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 vent. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé dans les différentes communes du district de Rosoy.

Lecureux (César), maréchal, âgé de 33 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 pluv. an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

Lecusson (Etien.), domest., âgé de 36 ans, né à Toul, dép. de la Meurthe, dom. à Reims, dép. de la Marne, cond. à mort, le 15 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant crié : *Que le diable emporte la Convention*; aux portes de la maison d'arrêt du séminaire de Reims, où il portait à souper à un détenu dans cette maison, en insultant la sentinelle.

Lecuyer (Charles-Joseph), major-général de la cavalerie de la Belgique, âgé de 59 ans, né et dom. à Charleville, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 14 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme conspirat., et complice de Dumourier.

Lécuyer (Franç.), march. épicier, âgé de 60 ans, né à Arlay, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ledé (Pierre), dom. à Boche-la-Roche, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la

Vendée.

Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Ledé (Pierre), domicilié à Champ-St.-Père, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Ledet (François), cordon. soumissionnaire et fournisseur de la République, âgé de 28 ans, né à Ganvelle, départ. de la Somme, dom. à la Chapelle-Franciade, dép. de la Seine, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 23 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Ledorpen (Mathurin), dom. à Beaulieu, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ledoux (Ant.-L.-Pierre), prêtre, âgé de 45 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 2 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Ledoyen (Jacques-Charles-Mathurin), ex-vicaire, dom. à Contigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Leduc (Julien), domicilié à Brain, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Leduc (Jean), laboureur, dom. à Rochefort, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-Cé.

Leduc (René), domicilié à Mozé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Leduc (Etienne), laboureur, dom. à Rochefort-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Leduc (Louis), domicilié à Beaulieu, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leduc-Bieville, père, (Etienne-Michel), ex-conseiller, au ci-dev. parlement de Rouen, ex-noble, gentilhomme ordinaire de la chambre de Capet, âgé de 69 ans, né à Rouen, dép. de la Loire-infér., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir, le 16 prair., an 2, par le tribunal révol. de Paris.

Leduc-Bieville, fils, (Ant.-Louis), ex-noble, lieutenant au ci-dev. régiment des chasseurs des Vosges, âgé de 27 ans, né à Paris, dom. à Belleville, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspirateur, le 16 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Ledur, veuve Thery, (Marie-Marguerite-Philippine), sans profession, âgée de 72 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-Calais, cond. à mort, le 25 germinal, an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Leeru (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germinal, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lefebvre (Pierre), maire de Montargis, âgé de 44 ans, ex-procureur-général à la table de marbre, né et dom. à Montargis, dép. du Loiret, cond. à mort comme contre-révol., le 15 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lefebvre (François), terrassier, dom. à Brehan-Moncourt, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Lefebvre (Pierre), dom. à St. Fiacre, dép. de la Seine-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Lefebvre (Charles), domestique d'émigré, dom. à Calais, dép. du Pas-Calais, cond à mort comme émigré, le 27 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép. du Nord.

Lefebvre dite de *Gouy*, (Marie-Joseph-Eulalie), célibataire, sans profession, âgée de 44 ans, native de St Omer, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Lefellic (Olivier), prêtre, dom. à Bubry, dép. du Morbihan, cond. à mort comme réfract., le 21 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lefervre (Guilain), ex-bénédictin, âgé de 62 ans, né à Carligny, près Péronne, dép. de la Somme, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration tendante à livrer la place de Verdun à l'ennemi.

Lefeu (Laurent), dom. à Ligné, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lefevre (François-Pierre), maréchal-de-logis du 18 régiment, âgé de 28 ans, né à Provins, dép. de Seine et Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 messid., an 2, par le trib. révol de Paris, comme conspir., présumé ex-noble, et ci-dev. vicomte de St Maur, cachant son origine et voyageant sous de fausses qualités, pour escroquer dans les auberges.

Lefevre-Dormesson (Anne-Louis-François-de-Paule), ex-noble, ex-président au ci-dev. parlement de Paris, âgé de 42 ans, député à l'assemblée constituante, ex-bibliothécaire de la bibliothèque nationale, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la souveraineté du Peuple, et pour avoir protesté contre l'autorité légitime.

Lefevre (Pierre), dom. à la

Ronsière, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lefevre (Jean), mendiant, dom. à Roisville, départ. de la Seine-infér., cond. à mort comme contre-révol., le 4 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lefevre (Jean), tenant maison garnie, âgé de 19 ans, né à Clermont-Ferrand, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 messid., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme contre-révol., s'étant fait donner un coup d'épingle dans l'œil droit, pour se soustraire à la réquisition.

Lefevre (Franç.-Hon.-Ant.), menuisier, âgé de 41 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lefevre (Jean), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit de Nantes.

Lefevre (Michel), labour., dom. à Asnebecq, départ. du Calvados, cond. à mort comme séditieux, le 10 mars 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Lefevre (Pierre), dom. à St. Donistau, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lefevre (Thomas-Louis), instituteur, âgé de 49 ans, né à St. Aquilain-sur-l'Eure, dom. à Creil, dép. de l'Oise, cond. à mort comme conspir., le 5 pluv., an 2, par le trib. revol. de Paris.

Lefevre, vᵉ. Oberice (Marguerite-Florence), dom. à Beauvais-sur-Mer, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 25 niv., an 2, par la com. milit. séante aux Sables.

Leflecher (Olivier), serrurier, dom. à Gourin, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 25 niv., an 2, par le tribunal crim. dudit dép., comme contre-révolutionnaire.

Leflot (Claude-Alexis), capit. général des douanes de la République, âgé de 43 ans, né à Moère, dép. de la Manche, dom. à Treguiers, départ. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme conspir., le 3 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lefol (Claude), maréchal-ferrant, âgé de 28 ans, né et dom. à Landernau, dép. du Finistère, cond. à mort, le 17 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir crié dans la prison à Dune-Libre, *vive le roi*, *vive la reine*, *merde pour la République*.

Leforestier, ex-noble, ex-comte, ex-maire de Vers, électeur en 1790, né à Mobick, dép. de la Manche, dom. à Vers même départ., cond. à mort comme conspir., le 3 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Leforestier (Pierre), âgé de 39 ans, né à Mesnilbure, dép. de la Manche, ex-chapelain de l'Hôtel-Dieu de Paris, dom. à Françiade, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 ven-

dém., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de s'être rendu sur l'extrême frontière de la Suisse, dans le dessein d'émigrer, et de se joindre aux ennemis de la République.

Lefort (Jean), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lefort (Julien), dom. à St. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lefort (Charles), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Lefou (René), dom. à St. Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par la comm. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lefoux (Pierre), dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lefranc (Claude), chirurgien appointé dans le 7e. régiment d'Hussards, né à Livry, dép. de Seine et Marne, dom. à Paris, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur.

Lefrançois (Louis-Guill.), domest. de Perault, major d'artillerie, domcilié à Fortmoville, départ. de l'Eure, cond. à mort, le 30 vendém., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Moselle, comme émigré.

Legaie (Mathur.), tisserand, dom. à Joué, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay, comme conspirateur.

Legallery (Marcellin), agriculteur, dom. à St. Priez-en-Sarre, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par le trib. révol. de Lyon.

Legand (Jean), dom. à Lavorée, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 15 niv. an 2, par la commis. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Legand (Jean), courtier, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 25 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme instig. de révolte.

Legardeur (Jean-Bapt.-Delphine), fabricant et membre de la municip. de Sédan, âgé de 52 ans, né et dom. à Sédan, départ. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et notamment comme complice du traître Lafayette.

Legardeur (Franç.-Pierre), fabricant de draps et président du bureau de paix, âgé de 60 ans, né à Verdun, dép. de la Meuse, dom. à Sédan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et notamment comme complice du traître Lafayette.

Legarl (André), prêtre, dom. à Pleudaniel, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort,

le 14 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfract. à la loi.

Legat (Gaspard), march. de planches, âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Legault (René-Mathieu-Augustin), ex-vicaire, dom. au Plessis-Grammoire, dep. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la comm. milit. d'Angers, comme brig. de la Vendée.

Legault (Jean-Bapt.), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. mil. d'Angers, comme brig. de la Vendée.

Legavre (Isidore-Joseph), huissier, âgé de 60 ans, né à Tours, dép. d'Indre et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Legay (Pierre), tisserand, dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la commis. milit. de Saumur, comme consp.

Legendre (Jean-Bapt.-Emmanuel), directeur de la régie des postes, offic. municip., âgé de 62 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, et exécuté le 11.

Legendre (André), cordonnier, march. de grapins, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 1er. messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Legendre (Pierre-Thomas), commis drapier, né à Beauvais, dép. de l'Oise, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 28 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Legendre (Mathur.), garçon labour., dom. au Lion-d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Legendre (Alexis) ménuisier, dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

Leger (Louis), closier, dom. à St. Maurice, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 19 frim., an 2, par la comm. milit. de Doué,

Leger (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Leger (René), dom. à Latourmentine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Leger (Pierre), dom. à Latourmentine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Leger (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2,

par la com. milit. de Nantes.

Leger, dit *Beaulieu* (Louis), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Leger (René), laboureur, dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort, comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Leger (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort le 4 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée

Leger (Louis), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la comm. milit. de Savenay.

Leger (René), dom. à St. Hilaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la comm. milit. de Savenay.

Leger (Charlotte), dom. à St. Laurent, dép. de la Vendée, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leger (Claude), meûnier et cultiv., âgé de 49 ans, né à Villemur, départ. de Seine et Oise, dom. à Rosay, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Leger, dit *Olivier*, dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Légier (André), ex-noble et juge de paix du cant. de Sorgues, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 11 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange.

Leglé (Mathurin), dom. à S. Martin-les-Veuves, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Léglise (Joseph-Sébastien), ex-noble, dom. à Courtheson, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 5 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange.

Legloannec (Michel), tisserand, dom. à Gourin, dép. du Morbihan, cond. à mort comme cont.-révol., le 25 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Legagneux (Jean), dom. à Coutures, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Legoff (Pierre), dom. à Plouaret, départ. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Legour (Jacques), labour., dom. à Gènes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme sergent dans les Chouans, le 22 germ., an 2, par la com. rév. de Laval.

Legrand (Guill.), âgé de 29 ans, né à d'Aurillac, dép. du Cantal, commis-négoc, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Legrand (Jean-Marie), âgé de 28 ans, né à St. Trivier, dép. de l'Ain, procureur, ensuite imprimeur, dom. à Epidain, même dép., cond à mort comme cont.-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Legrand (Pierre-Jacques), âgé de 51 ans, homme d'affaires et membre de la commune, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11,

Legrand (Jean), âgé de 45 ans, né à Gounelmont, dép. des Ardennes, administ. dud. départ., dom. à Bouvesmont, même départ., cond. à mort comme cont.-révol. de complicité avec Lafayette, le 19 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Legrand (L.), âgé de 22 ans, né à Paris, employé aux charrois et ci-dev. domest. du gén. d'Ardy dans l'armée d s Ardennes, dom. à Abbeville, dép. de la Somme, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté gén. de la Convent., leur arracher le cœur, les griller et les manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Legrand (Charles Franç.), domest., dom. à Leytre, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 12 therm., an 2, par la com. milit. de l'armée du Nord.

Legrand (Jean-Jacques), lieut. de gendarmerie de la 1re. division à Paris, cond. à mort, le 5 prair., an 3, par le conseil milit. comme convaincu d'avoir abandonné, avec ses gendarmes, son poste, et s'être mêlé avec les révoltés contre la Convent. nat. dans les journées des 1r., 3 et 4 prair. de ladite année.

Legras (Pierre), dit *Lafayette*, déserteur du 17e. régim. d'infant., dom. à Blois, dép. de Loir et Cher, cond. à mort comme cont.-révol., le 1 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. de Seine et Oise.

Legris (G. A.), âgé de 32 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, ex-intendant du ci-dev. duc d'Avray émigré, commis-greffier au trib. révol. de Paris, cond. à mort comme cont.-révol., le 1r. therm., an 2, par le tribun. révolut. de Paris.

Legris (Edme Ant.), âgé de 71 ans, né à Sens, dép. de l'Yonne, ex-notaire, dom. à Lebuisson, même dép., cond. à mort comme conspir., le 27 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Legris, femme Bourbonne (Mar. Colombe), dom. à Lebuisson, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme conspir., le 27

mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

LEGRIVE, *voyez* GIVRE.

LEGROS (Jeanne), lingère, dom. à St. Florent-le-Vieux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 pluv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

LEGROS (Pierre), âgé de 22 ans, né à Montilly, dép. de l'Allier, ex-noble, ex-maître des eaux et forêts de Moulins, dom. à Moulins, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 11 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LEGROS (Joseph), dom. à Pau, des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 27 therm., au 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

LEGROS (Pierre), toiseur de bâtimens. dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme émissionn. de faux assignats, le 24 juillet 1792, par le trib. crim. dud. dép.

LEGROS (Jacques), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 2 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

LEGUAIN (Jean-Bapt.), âgé de 18 ans, né à Zénapen-Brabant, étudiant, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LEGUAY (A.), âgé de 30 ans, né et dom. à Mont-Luçon, dép. de l'Allier, capit. au 23e. régim. de chasseurs à cheval; cond. à mort comme conspir., le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LEHARDY (Pierre), âgé de 35 ans, né à Dinan, dép. des Côtes-du-Nord, médecin, député du dép. du Morbihan à la Convent. nat., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir, contre l'unité et l'indivisibilité de la Républ., et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

LEHAYE (Louis), dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

LEHI (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

LEIBRECHT (Jean), âgé de 26 ans, né à Mayence en Allemagne, musicien, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LEJEUNE (Jean), dom. à Plouaret, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme complice de séditieux, le 23 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LEJEUNE, dit *Romonet* (L.), âgé de 66 ans, labour., dom. à St. Cyr, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris,

comme cont. - révol., et pour avoir cherché à soustraire son fils à la réquisition.

Lejeune (L. F.), âgé de 41 ans, né à Hesancourt, dép. de la Somme, offic. de Paix, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lejolivet, *voyez* Jolivet.

Leleu (Charles-Nicolas), âgé de 40 ans, né à Vitry-sur-Marne, perruquier, ex-membre de la commune, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, executé le 12.

Lelievre (Nicolas), graveur en pierre, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, membre de la commune, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11 dud.

Lelievre (Marin), tailleur, dom. à Mont-Jean, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 prair., an 2, par la com. révol. de Laval.

Lelievre (Toussaints), manouvrier, dom. à Souscelles, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Lelievre, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort par contumace, le 17 sept. 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabric. de faux assignats.

Leluc (Mathieu), cordonnier, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Lemasson (Joseph-Marie), âgé de 65 ans, né à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à St. Servan, même dép., chirurg., cond. à la déportation, le 18 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. connue sous le nom de *Bretagne*, dont le ci-devant marquis de la Rouerie étoit le chef ou l'un des principaux agens sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-dev. roi; et, le 8 mess., an 2, cond. à mort par le même trib., comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il étoit détenu, en attendant l'exécution de son premier jugement, tendant à forcer les portes et égorger la garde de cette maison, se porter de-là aux comités de salut public et de sûreté-gén., assassiner les membres les plus marquans, leur arracher le cœur le faire griller et le manger.

Lemaire (Jean-Jacques), âgé de 66 ans, né à Ste. Menehould, cultivat., administ. du dép. des Ardennes, domic. à Champigneul, même départ., cond. à mort, le 19 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol. de complicité avec Lafayette.

Lemaire (Jean-Bapt), âgé de 40 ans, né à Grand-Verneuil, ex-avocat, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib.

révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxemb., où il étoit détenu.

Lemaire (Jean-Pierre), ex-chasseur au 1er. bataill. Liégeois, dom. à Faussau, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme émigré, le 11 fruct., an 2, par la commiss. milit. établie à Bruxelles.

Lemaire (Mathieu), brigadier du 14e. régim. de chass. à cheval, dom. à Ainès, départ. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme déserteur, le 25 août 1793, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

Lemaire (Mathurin), dom. à St. Aignan, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lemaire (Pierre), dom. à St. Aignan, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lemaitre (Michel), dom. à Rohan, dép. du Morbihan, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lemaitre (Jean), prêtre, dom. à Henaubien, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme réfract., le 17 niv., an 2, par le tribun. crimin. dudit département.

Lemaitre (Pierre-Jacques), dom. à Paris, dép. de la Seine, ci-dev. secrét.-génér., du conseil des finances, cond. à mort, le 17 brum., an 4, par le conseil militaire établi à Paris, section Lepelletier, comme convaincu d'avoir été l'agent principal d'une conspir. tendante au rétablissement de la royauté.

Leman (Maximilien), âgé de 46 ans, né à Bondye, dép. du Nord, domest., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 9 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lemarcant (Jean-Franç.), âgé de 69 ans, ouv. en guêtres, fournisseur pour la République, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et pour fournit. défectueuses dans les magasins de la République.

Lemarchand (Nicol.), dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme réfract., le 12 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lemarié (Guillaume), dom. à Montdal, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 germ., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Lemay (Jean), dom. à Mur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lemele, dom. à St. Maurice-du-Pont-de-Cé, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lemeltier (Claude), chirurgien, âgé de 37 ans, né à Lyon, départ. du Rhône, dom. à Trévoux, départ. de l'Ain, cond. à mort comme cont.-révol., le 9

flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Lemerle (Jean), domic. à Lahaye, dép. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lemerle (Blaise), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Lemerle (Mathurin), dom. à St. Aignan, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Lemesle, femme Bouland (Marie-Marg.-Genev.-Vict.), âgée de 50 ans, dom. à Dieppe, dép. de la Seine-infér., cond. à mort comme cont.-révol., le 2 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lemettay (Jean), dom. à St. Germain-le-Gaill, dép. de la Manche, cond. à mort comme émigré, le 1er. therm., an 2, par la com. milit. d'Arras.

Lemeunier (Bern.-Marie), perruquier, âgé de 33 ans, commissaire et membre du comité révolut. de la section de Beaurepaire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme prévaricateur, le 27 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lemeunier (René), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lemeunier (Jean H. J.), dom. à Mure, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Lemeunier (Germain), Voiturier, dom. à Juigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Lemeunier (André), charpentier, dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la commis. milit. de Saumur.

Lemille (Guillaume), perruquier, âgé de 43 ans, né à Bernay, dép. de l'Eure, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 27 niv., an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Lemineau (Jacq.), fermier, dom. à Laverie, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Lemire (Jérôme), papetier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lemoine fils, (Guillaume-Ant.), cultiv. et président du district de Bordeaux, âgé de 25 ans, né et dom. *idem*, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 12 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir. et fédéraliste, par suite des journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Lemoine (Alexandre), dit *Crecy*, ex-garde du garde-meu-

ble, âgé de 69 ans, né à Clermont, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

LEMOINE (Franç.), dom. à Coron, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

LEMOINE (Claude), ex-noble, échevin, âgé de 68 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LEMOINE (Jean), cultiv., dom. à Caudau, dép. du Morbihan, condam. à mort comme cont.-révol., le 3 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LEMONNIER (Joseph-Julien), âgé de 38 ans, né et domic. à Paris, dép. de la Seine, huissier et commissaire civil de la section de la maison commune, cond. à mort, le 15 fruct., an 2, par le trib. révol de Paris, comme ayant participé à la rébellion de la commune de Paris dans la nuit du 9 au 10 therm., an 2, en recevant Robespierre, S. Just et autres députés mis hors la loi, et accusé d'avoir prêté un serment quelconque et d'avoir signé une feuille en papier libre, intitulé : *Liste de présence des diverses autorités constituées qui ont prêté serment.*

LEMONNIER (Julien), prêtre, ex-chapelain, domic. à Corzé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

LEMONNIER (Louis), dom. à St. Aubin-de-Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

LEMONNIER (Jean), dom. à St. Aubin-de-Luigné, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 28 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

LEMONNIER (Adrien), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la commis. militaire de Doué.

LEMONNIER (Julien-René), commissaire des guerres, âgé de 36 ans, né à Valognes, départ. de la Manche, dom. à Nancy, dép. de la Meurthe, condam. à mort comme cont.-révol., le 14 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LEMONTEY (Thomas), compagnon orfèvre, âgé de 31 ans, né e domic. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

LEMPEREUR (M.-E.), âgé de 66 ans, né et dom. à Nevers, dép. de la Nièvre, ex-garde du tyran-roi, cond. à mort comme conspir., le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LEMPEREUR (Pacifique), manouvrier, dom. à Douay, dép. du Nord, cond. à mort comme brigand du dép. du Nord, le 12 therm., an 2, par la com. milit. d'Avesnes.

LEMUET (Nicolas-Pierre),

dit *Mauroye*, négoc., âgé de 48 ans, né et dom. à Troyes, dép. de l'Aube, cond. à la déportation, le 30 mai 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de s'être prêté à favoriser les manœuvres et intelligences entretenues par le nommé Lahuproye avec les émigrés.

Lenain (Jacq.), huissier, âgé de 50 ans, né et dom. à Bettancourt, départ. de la Somme, condamné à mort, le 17 messidor, an 2, par le tribunal révolution. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les conspirat. détenus, et d'avoir cherché à émouvoir les habitans de sa commune en faveur de la famille ci-devant royale.

Lenaux (Louis), dom. à Alonne, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lenay, femme Finot (Jeanne), domic. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lendroit (Louis-Frédéric), batteur de plâtre, âgé de 23 ans, né et dom. à Montdricourt, dép. de l'Aisne, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les memb., leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

Lenel-Divorry (Nicolas), chirurgien, maire de la commune de Vaize, dom *idem*, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Leneuf (Julien), aubergiste, âgé de 19 ans, né et domic. à Vaize, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Leneuf-Sourdeval (Louis-Bernardin), ex-comte, âgé de 69 ans, né à Caen, dép. du Calvados, dom. à Chatou, dép. de Seine et Oise, condam. à mort comme conspir., le 21 flor., an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

Lenoir-peyre, Jean-Louis), teinturier et procur. de la commune, âgé de 39 ans, né et dom. à Sedan, départ. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspirateur, et notamment comme complice du traître Lafayette.

Lenoir (Michel-Etienne), ex-cons. au ci-dev. parlem. de Paris, âgé de 38 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1er. flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspir. contre la souveraineté du Peuple, depuis 1789, jusqu'à ce jour, en provoquant des protestations et des arrêtés contraires à la liberté.

Lenoir (Pierre), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim.,

an 2, par la commis. milit du Pont-de-Cé.

Leon (Mathurin), ex-chartreux, dom. à Bazouges, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 9 therm., an 2, par le trib. crim. du dép. du Morbihan.

Léon (Paul), dom. à Letablier, départ. de la Vendée, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la commis. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Léonard (Ant.), prevôt et maire suspendu, dom. à Oberschaeffolsheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme conspirat., le 4 frim., an 2, par la com. milit. de Strasbourg.

Léonard (Louis-Marie-Henri-Joseph), curé, dom. à Marennes, dép. de la Charente-inf., cond. à la déportation, le 17 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Léonard (Guil.), march. de vins, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 19 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Léonard (Etienne), foulonnier, dom. à Sorgues, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 11 mess., an 2, par la com. popul. d'Angers

Lepage (Jean-Louis), couvreur, âgé de 36 ans, dom. à Savigny-sur-Orge, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lepage, femme Lallart, dit *Deberles*, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme traître à la patrie, résistant au gouvernement révol. républicain.

Lepain (Jean), boulanger, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lepelletier dit *Labidouderie* (Louis-Jean), avocat et admin. du district, âgé de 45 ans, né et dom. à Puy-la-Montagne, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 21 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant versé des pleurs à la mort de Capet, dit que c'étoit un assassinat et s'étant permis les propos les plus injurieux.

Lepelletier (Nicolas), garçon fermier chez son père, dom. à Mareil, dép. de la Sarthe. cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 24 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lepelletier-Rozambo (Louis), ex-président à mortier au ci-devant parlement de Paris, âgé de 46 ans, né à Paris, dom. à Malesherbes, dép. du Loiret, cond. à mort le 1 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., ayant pris part aux arrêtés et protestations liberticides, faits par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Lepelletier-Rosambo, femme Châteaubriant, (Aline-Thérèse), âgée de 23 ans, née à Paris, dom. à Malesherbes,

dép. du Loiret, cond. à mort comme cont.-révol., le 3 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lepelletier, veuve Chimay, ex-princesse, âgée de 54 ans, née à Paris, dom. à Issy-l'Union, cond. à mort comme conspir., le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lepin (Laurent), dom. à Mesay, dép. de Mayenne et Loire, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lepin (François), dom. à Doué, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, par la com. milit. de Doué.

Lepine (Gaspard), filassier, dom. à Marigné, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le le 18 germ., an 2, par la com. révol. de Laval.

Lepoulletier, fils de Laurent (Adrien), dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 3, par la com. mil. de Bois-le-Duc.

Lépousé (Nicolas), ex-curé de Grouges, dom. à Mennevre, dép. du Loiret, cond. à mort comme émigré, le 19 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lepran (Jean), dom. à Bignon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lepreau (Jean), dom. à Bigeron, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leprêtre (René), dom. à Vry, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leprince (Charles-Louis), ex subdélégué, âgé de 60 ans, né et dom. à Tonnerre, départ. de l'Yonne, cond. à mort comme conspir., le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Leprince (Pierre), âgé de 60 ans, né et dom. à Dreux, dép. d'Eure et Loire, ex-chanoine de Nantes, cond. à mort le 4 vendém., an 3, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu de s'être rendu sur l'extrême frontière de la Suisse, dans le dessein d'émigrer, et de se joindre aux ennemis de la république.

Lepron (Jean), dom. à Bignon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lepron (Pierre), dom. à Pellerin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lepron (Michel), dom. à Pellerin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leproux, père, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Lerados (Georges), dom. à

Nantes, dép. de la Loire-inf., cond, à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LERAT (G.-Ch.-Math.), huissier, dom. à Puy-Notre-Dame, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme agent des brig., le 25 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur.

LEREBOURS (Jean-Baptiste-Auguste), ex-conseiller au ci-devant parlement de Paris, âgé de 47 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-rév., et pour avoir approuvé des écrits ou protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

LEREBOURS, commiss. nat. des secours publics, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nationale, du 15 therm., an 2, comme traître à la patrie.

LEREH (Mathieu), vagabond, dom. à Ribeauviller, dép. du H.-Rhin, cond. à la déportation, le 14 septembre 1793, par le trib. crim. dudit départ.

LERENARD (Louis), domest. de fermier, dom. à Asnebecq, dép. du Calvados, cond. à mort comme séditieux, le 10 mars 1793, par le trib. crim. dudit département.

LEROT (Jean), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

LEROUX (Jean), march. de parasols, dom. à Vaugirard, dép. de la Seine, condamné à mort comme expositeur de faux assignats, le 19 août 1792, par le trib. crim. dudit départ.

LEROUX (Jean), journalier de grand champ, dom. à Pluvigné, dép. du Morbihan, cond. à mort comme cont.-révol., le 12 germ., an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

LEROUX (Pierre), dom. à la Verrerie, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

LEROUX (Jean), charpentier, dom. à St.-Eugène, départ. de la Manche, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 germ. an 2, par la com. militaire de Grandville.

LEROUX (J.-Pierre-Nicolas), ex-capucin, soldat de la réquisition, dom. à Lizieux. dép. du Calvados, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 mess. an 2, par le trib. crim. de Cherbourg, dép. de la Manche.

LEROUX, march. forain, dom. à Chaumont, départ. de l'Oise, cond. à 6 années de fers, le 17 juin 1792, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

LEROUX, dom. à Paris, présid. de la section de l'Unité, cond. à mort par contumace, le 5 brum. an 4, par le conseil milit. établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir donné l'ordre de battre la générale, et d'être devenu membre de la direction de la révolte contre la Convent. nat., les 12, 13 et 14 vend. an 4. Il s'est soustrait au jugement.

Lerouzo (Joseph), passager, dom. à Tatenay, dép. du Morbihan, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 mess. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Lerouzzé. *Voyez* Kervelegan.

Leroy (Pierre), domest., dom. à Cleré, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Leroy (Louis), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Leroy (Pierre), dom. à Chatronne, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Leroy (Jean), dom. à Château-Thibaut, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leroy (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leroy (Jacques), labour., dom. à St. Florent, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 frim. an 2, par la com. militaire de Sablé.

Leroy (Louis), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leroy (Pierre), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leroy (Pierre), vigneron, dom. à Charsay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Leroy, aîné (Pierre), tisserand. dom. à Nuillé-sur-Ouette, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 prair. an 2, par la com. révol. de Laval.

Leroy, femme Faucher (Marie-Aimée) recev. des abonnemens de la *Gazette de Paris* rédigée par Durosoi, âgée de 50 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 19 niv. an 2, par le tribun. rév. de Paris, comme cont.-rév. et complice dudit Durosoi, frappé du glaive de la loi.

Leroy (Jean-Bapt.), musicien, âgé de 22 ans, domic. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 1 oct. 1793, par le trib. rév. de Paris, comme embaucheur et complice de Bridoux.

Leroy (Nicolas), gendarme du dép. de Seine et Oise, âgé de 29 ans, né à Versailles, dom. à Orçay, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 11 brum. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Leroy (Franç.), tondeur de draps, et fournisseur de la République, âgé de 41 ans, né et dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 28 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

Leroy (Pierre), cordonnier,

dom. à Trégrom, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 flor. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Leroy (Jacq.), labour., dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 4 frim. an 2, par la com. milit. séante à Sablé.

Leroy (Marie-Anne), fille, actrice au théâtre de la rue Feydeau, âgée de 21 ans, née et dom. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 8 therm. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

Leroy (Agathe), célibataire sans profession, âgée de 43 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révolut. séant à Arras, comme complice d'une conspir. ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Leroy (Amélie), célibataire, âgée de 49 ans, née et domic. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme complice d'une conspir. ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Leroy, jeune (René), tisserand, dom. à Nuillé-sur-Ouette, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 prair. an 2, par la com. révol. séante à Laval.

Leroy-Dhurtebize (Ant.-Franç.), ci-dev. conseiller au conseil d'Artois, âgé de 51 ans, né et dom. à Arras, départ. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme complice d'une conspirat. ourdie contre le Peuple français et sa liberté, et comme témoin d'un mariage clandestin, recu chez la veuve Bataille.

Leroy, dit *Dix-Août* (Pierre-Nicolas), ex-juré au trib. rév. de Paris, âgé de 52 ans, né et dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 17 flor. an 3, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

Leroy, dit *Sans-Gêne* (J.), buffetier, âgé de 26 ans, né à Auxerre, dép. de l'Yonne, dom. à Paris, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Leroy de Grammont (L. F.), ex-noble, âgé de 64 ans, né à Bonne-Libre, dép. de la Sarthe, dom. à St. Georges-du-Rozoy, même dép., cond. à mort, le 5 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

Leroy, dit *Presuelles* (Jean-François), membre du district, dom. à Lucernes, dép. de la Manche, cond. à mort, le 2 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur.

Leroyer (Pierre), garçon cordonnier, dom. au Lion-d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la

Vendée, le 18 pluiv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Lerousse (Charles), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes comme brig. de la Vendée.

Lerrose Labreme (J. A.), âgé de 42 ans, né et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, ex-procureur de la commune, cond. à mort comme conspir., le 9 thermid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lesac (Jean-Philippe), nég. âge de 52 ans, né à St. Germain-Lambion, dép. de la H. Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le ... pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lesage (Denis-Toussaints), député du dép. d'Eure et Loire. à la Conv. nat., dom. à Chartres, même dép., mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 28 juillet 1793, par suite des malheureures journées du 31 mai, 1 et 2 juin, il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 18 vent., an 3, il est rentré dans le sein de la Conv.

Lesage (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (Ant.), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (Guill.), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Lesage (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort. comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (Mathur.), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lesage (C.), âgé de 23 ans, né à l'Aigle, dép. de l'Orne, précepteur, dom. à St. Mandé près Paris, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il étoit détenu.

Lescale, femme Royer, (Victoire), ex-noble, âgée de 40 ans, née à Villot, dom. à Neuville, départ. de la Meuse, cond. à mort comme conspir., le 26 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lescale (Marie-Jeanne),

âgée de 52 ans, née à Villot, vivant de son industrie, dom. à Neuville, dép. de la Meuse, cond. à mort comme conspir. le 26 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LESCANDEY (C.), âgé de 44 ans, né à Briqueville, dép. de la Manche, substitut au ci-dev. bailliage présidial de Coutances, y dem., et accusateur public, au district de la même ville, cond. à mort comme conspir., le 3 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LESCARDE (César-Louis-Joseph), chirurgien, âgé de 50 ans, né et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort le 3 messid., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme ennemi du peuple, ayant caché son neveu émigré.

LESCOFFIER (Louis-Charles-Nicolas-Emmanuel) cultiv., âgé de 68 ans, né à Balon, dép. des Ardennes, dom. à Corbeil, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 6 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspir. qui a existé dans la commune de Brutus, ci-devant Ris.

LESCOFFIER (Benoît), caporal du 9e. régiment ci-dev. Normandie, dom. à Port-Brieux, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme contre-révol., le 17 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LESCOT-FLEURIOT (Edmont), artiste, maire de Paris, âgé de 43 ans, né à Bruxelles, dép. de la Dyle, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nat., du 9 thermidor, an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10.

LESCURE (Jean), ex-notaire, âgé de 61 ans, né à St. Macaire, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 3 messid., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir signé un écrit relatif. à l'ouverture des églises, fortement soupçonné d'avoir fait dire la messe chez lui, et encore convaincu de n'avoir point de carte de civisme, et d'avoir refusé d'accepter la constitution républicaine de 1793.

LESCUYER (Joseph-Guill.), musicien, âgé de 42 ans, né à Antibes, dép. du Var, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib révol. de Paris, comme complice d'une conspir. de l'étranger, et de l'assassin du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud, revêtu d'une chemise rouge.

LESCUYER (Charles-Joseph), ci-dev. prevôt-général de l'armée du Nord, nommé maréchal-de-camp, major-général de la cavalerie belge, âgé de 49 ans, né à Hanicourt, dép. des Ardennes, dom. à Charleville, cond. à mort, le 1er. août, 1793, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir exécuté, en partie l'ordre à lui donné par Dumourier, le premier avril, après sa trahison, dont il avait connoissance, d'arrêter le représentant du Peuple

Bellegarde à Valenciennes, pour le conduire au camp des bains de Saint-Amand, et le livrer à Dumourier.

Lesgallery (Marcelin), agriculteur, né à Montbrison, dép. de la Loire, dom. à St. Priest-de-Jarez, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Lesgallerye, fils cadet, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme instigateur de fédéralisme, le 18 frim., an 2, par le trib. de justice rév. de Feurs.

Lesgnierre (Pierre), dom. à Bouguenais, départ. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lesire (Jean-Charles), cultiv. et membre du conseil-gén. de la commune, âgé de 23 ans, né à Rosay, dép. de Seine et Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 thermid., an 2, comme traître à la patrie; il a été exécuté le 11.

Leslang (Laurent-Paul), offic., dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme émigré, le 19 fructid., an 2, par la com. milit. de l'armée du Nord.

Lesnier (Marie-Louise-Philippine), ex-carmelite, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fanatique et contre-révol., le 21 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lesot, femme Guesnel (Julienne), cultivateur à l'Isle de France, âgée de 35 ans, née et dom. à Port-Malo, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir molesté publiquement les patriotes, et d'avoir craché sur eux.

Lespinasse (P. A.), âgé de 64 ans, né et dom. à Toulouse, ex-noble, ex-conseiller au parlement dudit lieu, cond. à mort, le 18 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlem., notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

Lespinasse, fils (G. F. J. C.), ex-noble, et ex-conseiller au ci-dev. parlement de Toulouse, âgé de 33 ans, né et dom. audit lieu, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

Lespinasse (Pierre-Gabriel), ingénieur, âgé de 34 ans, né à Aurillac, dép. du Cantal, dom. à Montbrison, dép. de la Loire. cond. à mort comme contre-rév., le 4 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lespinasse (Ant.), ex-notaire, âgé de 43 ans, né et dom. à Mornant, départ. du Rhône, cond. à mort comme

contre-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lespinasse (Louis-Franç.), ex-noble, ci-dev. receveur du grenier à sel, dom. à Brissac, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 28 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Lessan (Nicolas), commis drapier, âgé de 20 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Lessus (Jean-Ignace), ex-chartreux, dom. à Montmerie, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 6 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. du Doubs, comme réfract. à la loi.

Lestelle (Pierre), âgé de 20 ans, chirurgien, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Lesterpt-Beauvais (Benoît), âgé de 43 ans, né à Florac, dép. de la H.-Vienne, député de ce département à la Conv. nat., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir. contre l'unité et l'indivisibilité de la république, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin, 1793.

Lestrade (François), âgé de 43 ans, boulanger, natif du Périgord, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort le 23 brum., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., agioteur, et correspondant avec les prêtres émigrés.

Lestrade (Pierre), boucher et aubergiste, dom. à Courmandrie, dép. de la H. Garonne, cond. à mort, le 23 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme vendeur de viande pourrie.

Lestremel (Joseph), couvreur, dom. à Sezanne, dép. de la Marne, cond. à la déportation pour 3 ans, par le trib. crim. dudit dép..

Lesveque (Julien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Lesueur (Nicolas-Remi), juge de paix et notable, ancien général de Sainte-Ménehould, ex-député à l'assemblée constituante, dom à Montagne-sur-Aisne, dép. de la Marne, cond. à mort comme conspir., le 27 brum. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lesuire (Prosper), ex-chanoine, dom. à Champigny-sur-Vendée, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 14 prair. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Lesvron (Jacques), dom. à Villedieu, dép. de Mayenne et et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letaux (Jean), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letellier, dit *Bullier* (Louis-Pierre-Marcel), ci-dev. employé à l'habillement des troupes, ex-noble, âgé de 22 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 21 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Letellier (Nicolas), vigneron et tuilier, âgé de 36 ans, né à Septeuil, dép. de Seine et Oise, membre du comité de surveillance, dom. et agent national de la commune de St. Martin-des-Champs, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 9 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol., ayant insulté et menacé les administ. de son dép.

Letellier, femme Longrois (M.-Franç.-Therèse), âgée de 61 ans, née et dom. à Pontoise, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 6 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, en avilissant les assignats, et provoquant le rétablissement de la royauté.

Letellier (Ant.), ex-pro-professeur au collége des Quatre-nations, âgé de 50 ans, né et dom. à Louviers, départ. de l'Eure, cond. à mort, le 6 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été l'un des plus opiniâtres fédéralistes, d'avoir entretenu des correspondances avec ces derniers; d'avoir été l'ami de Buzot, d'avoir différentes fois provoqué les citoyens composant l'assemblée générale de la section de l'Unité; d'avoir fait tous ses efforts pour justifier Brissot, Gorsas et autres conspir.

Leteneur (Nicolas-Toussaints), capit. de la gendarmerie de Versailles, ex-noble, ci dev. cornette de la cavalerie, dom. à Versailles, départ. de Seine et Oise, cond. à mort comme conspirateur, le 16 prair. an 2, par le trib. révol.

Letessier (Louis), labour., dom. au Dam, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Lethorey (Benoît), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Letolliennes (Vincent), dom. à Rochefort, dép. du Morbihan, cond. à mort comme conspir., le 3 pluv. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Letorey (René), couturière, dom. à St. Jean-de-Lacroix, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letorey (René), domic. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letorey (Joseph), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letorey (Pierre), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letorey (Jean), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et

et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letorey (Jeanne), dom. à St. Jean-de-Lacroix, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Letourneau (Jean-Bapt.), ex-carme, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme réfrac., le 28 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Letourneux, dit *Beaumont* (René) ex-noble, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 vent. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Leture (Pierre), dom. à Faverais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leuillot (Augustin), ex-curé constitutionnel de St. Remy-de-la-Vanne, âgé de 70 ans, né à Précourt, dom. à St. Remi-de-la-Vanne, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme complice d'un complot cont.-révol., le 9 frim. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Levain (Gabriel), dom. à la Vaubretière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leval (Auguste-Franç.-César), ex-noble, capit. en second des grenadiers des gardes-françaises, âgé de 29 ans, né et dom. à Clermont-Ferrand, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme consp., le 11 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Levasseur (Jean), ex-curé de Saumont-la-Patrie, âgé de 38 ans, né à Trilliet, dép. de la Seine-inf., dom. à Gournay, même dép., cond. mort comme conspir., le 13 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Levasseur (C. E.), âge 37 ans, né à Saint-Arnoult, meûnier, cond. à mort comme conspirateur, le 28 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Leveau (Jean), domic. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Levêque, dit *Dumoulin* (Pierre), fermier de l'ex-évêque de Bayeux, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 1 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Levêque (Cecile), dom. à Ferrière, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 1 therm. an 2, par la comm. rév. de Château-Gontier.

Levêque, fils (Jean), labour., domic. à Ferrière, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 therm. an 2, par la com. révol. de Château-Gontier.

Levêque (Louis), dom. à la Haye, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Levêque (Louis), présid., de l'élection à Mortain, dép. de

la Manche, âgé de 58 ans, dom. à Rocher-Mortain, même dép. cond. à mort, le 19 sept. 1793, par le tribunal révol. de Paris, comme agent des émigrés.

Lévêque (François), ex-noble, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 niv., an 2, par le trib. rév. dudit département.

Lévêque (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Levesque, veuve Cady, (Jeanne) dom. à St. Maurille-des-Ponts-de-Cé, département de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme convaincu de haute trahison.

Levesque (Pierre), dom. à Coron, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Levieillard (Louis-Guill.), ex-gentilhomme du tyran roi, âgé de 61 ans, né à Dreux, dép. d'Eure et Loire, dom. à Passy, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu de s'être opposé à ce que les habitans de la commune de Passy présentassent un mémoire aux états-généraux, contre les exactions et concussions commises par les fermiers généraux dans la perception des impôts.

Levigneur (Thomas), libraire, âgé de 47 ans, né à Rongeville, dép. du Calvados, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 13 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, pour avoir imprimé au mois d'avril 1793, un ouvrage, ayant pour titre : Liste comparative des cinq appels nominaux, dans lequel se trouve la relation des 24 heures d'angoisse qui ont précédé la mort de Louis XVI.

Levigneron (Pierre), laboureur, volontaire de la première requisition, dom. à Vergoucey, départ. de la Manche, cond. à mort comme déserteur, le 7 therm., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Levis f^me. Dulac, *voyez* Artois.

Levis-Mirepoix (Charles-Philibert-M^e.-Gaston), ex-comte et maréchal-de-camps, et ex-constituant, âgé de 41 ans, né à Martin-Detreaux, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 8 prair., an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

Levis, femme Beranger (H.), ex-noble, âgée de 27 ans, née à Paris, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxemb. où elle étoit détenue.

Levis (Marc-Antoine), ex-comte, chevalier de St. Louis, ex-député à l'assemblée constituante, âgé de 55 ans, né à Lugny, dép. de Saône et Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 15 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Leviste, dit *Briandas* (Louis-Marie), ex-noble, âgé de 56

ans, né à Trévoux, dép. de l'Ain, ci-devant capit. dans le régiment de Champagne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par com. révol. de Lyon.

Leviste, dit *Briandas* (Joseph), ex-noble et capit. d'artillerie, âgé de 62 ans, né à Trévoux, dép de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 ventose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Leviste, dit *Mont-Brillan* (Louis), ex-noble et capitaine dans le régiment Boulonnais, âgé de 68 ans, né à Trévoux, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Levoye (Denis), vigneron, dom. à Martigné, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Levoyer, dit *Delassalle* (Marie-François), ex-noble, dom. à Vannes, dép. du Morbihan, cond. à mort comme émigré, le 25 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Levraux (Bonnav.-Jacq.), dom. à Pessier, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Levreuit (Gabriel), dom. à St. Georges, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Levy (Abraham), march., dom. à Schveinem, départ. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 23 brum., an 2, par la com. révol. de Haguenau, comme falsificateur de comestibles.

Levy (Baruch), domic. à Schwonheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 15 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme distrib. de faux assignats.

Leymarie (Antoine), ex curé, dom. à Pras, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 14 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Leymaire (Joseph), ex-noble et abbé, dom. à Granger, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme émigré, le 27 messidor, an 2, par le trib. milit. du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Leyre (Pierre), dom. à St. Laon, dép. de la Haute-Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 29 ventose, an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Leys (Mathurin), dom. à la Tour-Landry, département de Mayenne et Loire, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lezac (J.-Philippe), négoc., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 25 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lherbette (Ant.-Charles), agent de change, âgé de 34 ans, né à Ste. Menehould, dép. de la Haute-Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 13 prair.,

an 2, par le tribunal révol. de Paris.

Lhermite, dit *Chambertand*, (Louis-Claude), ex-noble, ex-chanoine en la ci-devant cathédrale de Sens, âgé de 60 ans, né et dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Lhermite (Elisabeth-Jacq.), ex-comtesse, âgée de 65 ans, femme de Rosset, ex-comte, lieutenant des carabiniers, maréchal-de-camp, émigré; née à Paris, dép. de la Seine, dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme conspir., le 21 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lhermite (Ant.-Hypolite), ex-conseiller au ci-dev. parlement d'Aix, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 25 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép. des Bouches-du-Rhône.

Lheureux (Joseph), cultiv., dom. à Reure, dép. de la Marne, cond. à mort comme séditieux, le 28 brum., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Lhiely (Gaspard), , maçon, dom. à Lisle, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 16 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Lhomme (François), domestique, âgé de 26 ans, né à St. Aubin, dép. du Jura, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et convaincu de s'être introduit furtivement dans la maison d'arrêt où étoit détenu la femme Willemain.

Lhomme (Alexis), domest., dom. à Fourgol, dép. du Doubs, cond. à mort, le 12 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme distrib. de faux assignats.

Lhomme (Franç.-Amable), âgé de 31 ans, né à Autun, dép. de Saône et Loire, médec., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lhoste (Jean-Bapt.), âgé de 47 ans, né à Forges, dép. de l'Oise, agent et domest. de Megret Serilly, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 21 flor., an 2, par le tribunal révolut. de Paris.

Lhuilier (Marie), dite *Monique*, ex-sœur hospital., dom. à Château-Gontier, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme cont.-révol., le 7 mess., an 2, par la com. révol. de Laval.

Lhuillier (Pierre-Alexand.), âgé de 33 ans, receveur des rentes, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de Rolland et de Ferrand, dont il étoit l'agent.

Lhuillier (G. A.), âgé de 45 ans, né à Bruyère, dép. des Vosges, ex-agent de Condé, depuis procur. de la commune de Lusigny, y demeurant, cond. à mort comme conspir., le 9 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lhuillier (Jean), dom. à Nanci, dép. de la Meurthe, cond. à la déportation, le 13 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Liamort (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Liane (Honoré), meneur d'œuv. d'une fabrique de bonnets, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à la réclusion, et ensuite banni à perpétuité, le 21 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép. comme faux temoin à charge contre les patriotes.

Libeau (Jacques), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Libeau (Pierre), dom. à Lescubières, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Liberge, femme Georget (Anne), dom. à Laferté-sur-l'Huisne, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme conspir., le 5 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Libern (Jacques), ex-sous-diacre, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 nivose, an 2, par la com. milit. de Savenay.

Libessart (François), badestamier, dom. à Peneurs, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 17 niv., an 3, par la com. mil. de Bruxelles.

Libourel, ex-abbé, dom. à Pratriala, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Liconnière (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lidon (Bern.-Franç.), député du départ. de la Corrèze à la Convent. nat., dom. à Brives, même départ., mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret du 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin. Il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 18 vent., an 3; on ignore ce qu'il est devenu.

Lidoine (M. G.), âgée de 42 ans, née à Paris, dép. de la Seine, ex-religieuse carmélite à Compiègne, y demeurant, cond. à mort comme fanat., le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Liebaut cadet (Claude), âgé de 20 ans, commis-fabric., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.révol., le 2 niv., an 2, par le com. révol. de Lyon.

Liebaut (Pierre), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Liebaut (Michel), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-

inf., condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LIEGARD-LIGNY (René), âgé de 77 ans, né à Bordeaux, homme de loi, ex-chevalier de l'Eperon, et ex-agent du prince de Suède, dom. à Paris, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

LIÈGRE (Jacques), dom. à Rochetoujours, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LIÉNARD (Adelaïde), âgée de 17 ans, née à Pannot, dép. de la Vendée, domest., dom. à Patluau, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

LIESSE (André), domic. à Rery, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LIETTE (Pierre-George), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LIEUTAUD (Aimé-Victor), ex-commandant du 2e. bataillon de Marseille, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 6 niv., an 2, par le trib. révol. dud. dép.

LIEUTAUD (Jacques-Joseph), fabric. de grenailles, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 2 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LIEUTAUD (Honoré), horloger, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme calomniateur des autorités légitimes, le 8 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

LIGER, (Pélagie), âgée de 52 ans, veuve Desmazières, ci-devant homme de loi, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme complice d'une conspir. ourdie contre le Peuple Franç. et la liberté.

LIGIER fils (Théodore), dom. à Marvejols, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

LIGNERES fils (Bernard), négociant, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme conspir., le 5 vent., an 2, par le trib. révol. dud. départ.

LIGONNIERE (René), dom. à Berchaussé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LIMEAU (André), dom. à la Haye, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

LIMENTON (Aug.-Philibert), dit *Chasset*, ex-noble, dom. à St. Remi-de-la-Vanne, dép. de

Seine et Marne, cond. à mort comme conspir., le 9 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Limoges (Joseph), négoc. en draps, dom. à Orange, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 12 mess., an 2, par la com. populaire d'Oranges.

Limoges (Leger), ex-curé de Bouchaud, dom. à Bouchaud, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme cont.-rév., le 12 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Limousin (Michel), fabric. de serge, dom. à Jonzac, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme conspirat., le 21 niv., an 2, par le trib. crim-dud. dép.

Limousin (Pierre), ex-curé, dom. à Alloue, dép. de la Charente, cond. à mort comme réfract., le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Limousin (Marcellin), âgé de 38 ans, natif de Monistrol, passementier, dom. à St. Chamond, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Limousin (Jean-Ant.), ex-curé, dom. à Charme, dép. de l'Ardêche, cond. à mort comme cont.-révol., le 26 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Linaire, femme Hélaine (Marie), dom. à Laroumane, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Linguet (Simon-Nic.-Henry), âgé de 57 ans, né à Reims, dép. de la Marne, ci-devant avocat et homme de lettres, depuis cultiv., dom. à Marne, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme connu par ses écrits et son séjour dans les cours de Vienne et de Londres auprès des despotes, qu'il insulta et encensa tour-à-tour; mais avant la rév.

Linossié (Jacques-Ant.), âgé de 26 ans, commis-fabric., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 12 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lion (Louis), brocant., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme émissionnaire de faux assignats, le 1 oct. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Lioner (Louis), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Liotard (Franç.-Etienne), chirurgien, dom. à Velleron, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 7 mess., an 2, par la com. populaire d'Oranges.

Liotet (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Liotié (Thomas), âgé de 46 ans, ex-chartreux, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond.

à mort comme conspir., le 16 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Liotier, femme Arsoc (Marguerite), dom. à Laussone, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme recéleuse de prêtres réfractaires, le 2 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Liotté (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Lire (Louis), Juif natif de Londres, âgé de 28 ans, march., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 30 octob. 1792, par le trib. ctim. dudit départ., comme convaincu d'avoir volé les bijoux du garde-meuble nat.

Lirzin (Jacques), limonadier, âgé de 42 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., pour avoir crié : *vive le roi*, et dit *qu'il chioit sur la Nation*.

Lister (Ant.), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Litail (Charles), domic. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lithfours (Laurent), dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 2 mess., an 2, par la com. mil. d'Arras.

Livier (Pierre), lab., dom. à Gennes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Livieux (Jean-Baptiste), teneur de livres, âgé de 38 ans, né à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lobreau (Jean), maire de Neuville, âgé de 62 ans, natif de Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à Neuville, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lochet (Pierre), journalier, offic. munic., de la commune, âgé de 38 ans, né à Varray, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Tellerey, même départ., cond. à mort, le 9 mess., an 2, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret, qu'il falloit s'assembler et aller brûler la Conv. nat.; que c'étoit un composé de gueux.

Locquet de Grandville (Félix-Victor), âgé de 34 ans, ci-devant gentilhomme breton, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu de conspiration dans la ci-devant Bretagne.

Lodin (Pierre), dom. aux Cerqueux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2. par la com. milit. de Nantes.

Logeais (Jean), lab., dom. à Neuillé, dép. de la Mayenne,

cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 fruct., an 2, par la com. révol. de Laval.

Logeais (René), lab., dom. à Nuillé, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 fruct., an 2, par par la commission révolution. de Laval.

Lointiers (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Loirall (Clément), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Loiraud (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commission révolut. de Nantes.

Loirault (Julien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Loirault (François), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Loiret (Jacques), domic. à St. Hilaire-de-Boulay, dép. de de la Vendée, condamné à mort comme conspir., le 22 niv., an 2, par la commission militaire d'Angers.

Loiseau (Marie), domic. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la commission militaire de Nantes.

Loiseau (Véronique), dom. à St. Hilaire-de-Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Loiseau (Joseph), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Loiseau (Charles), dom. à Longtreguier, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Loiseau (Jean), domic. à Montaigu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Loiseau (Louis), dom. à St. Hilaire-de-Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Loiseau (François), dom. à St. Laurent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Loiseau (Michel), dom. à Mesnil, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 26 niv., an 2, par la com. milit. de Doué.

Loiseau, dit *Bérenger* (Jean-Louis), ex-fermier-général, ex-noble, âgé de 62 ans, né et dom.

dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. contre le Peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

Loisellier (Claude-Franç.), ouvrière en modes, âgée de 44 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue d'avoir placardé un écrit portant ces mots : *Peuple, vous qui êtes unis, grand corps de citoyens, armez vous donc de force et de courage pour sauver la vie à ces innocentes victimes que l'on fait périr tous les jours, et faites finir la guillotine.*

Loison (Franç.), domic. à Le Bouvron, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Loison (G.), directeur du théâtre des Champs-Elisées, âgé de 47 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 9 therm. an 2, par le trib. rév. seant à Paris.

Loitien (Jean), domic. à Chauzeaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Loivel (Franç.), domest., volontaire de la 1re. réquisition, dom. à Gohannière, dép. de la Manche, cond. à mort comme déserteur, le 7 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Loizeau (René), domic. à Saverry, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. mil. séante à Savenay.

Loizeau (Mathur.), dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Loizerolles, père (J. S.), ex-noble, ancien lieut.-général au bailliage de l'arsenal, âgé de 61 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 therm. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspirat. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Lolière (Abraham), ex-curé, ancien milit., âgé de 57 ans, né à Bauville, départ. de Lot et Garonne, dom. à Miallet, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos cont.-rév.

Lolière, femme Cochet (Marie), papetière, âgée de 27 ans, née à Beaujeu, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

Lollières (Pierre), fabric. et aubergiste, âgé de 36 ans, dom. à Reims, dép. de la Marne, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances contre-révolutionnaires.

Lollivier, femme St.-Pern (Marie-Philip.), ex-noble, âgée de 60 ans, née à Trebiveam,

dép. du Finisterre, dom. à Lagielais, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme conspirat., le 2 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lollivier (Julien), chapelier, dom. à Redon, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 vent. an 2, par le trib. rév. dudit dép.

Lombard (André), ci-devant avocat, âgé de 33 ans, né à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Neuville, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 12 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lombard (Joseph), ex-noble, se disant cultiv., âgé de 63 ans, né à Grenoble, dép. de l'Isère, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 9 therm. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme ennemi de la révolution, n'ayant jamais assisté à sa section, ayant caché des armes lors de la visite, et ayant refusé d'accepter la constitution républicaine de 1793.

Lombard (Ant.), propriétaire, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 niv. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lombards (Jacq.), ex-notaire à Montfaucon, et depuis 1792 instituteur, âgé de 44 ans, né à Cloale, dép. des Ardennes, dom. à Mucé, même dép., cond. à mort, le 19 fruct. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir indiqué au commissaire-général de l'armée Prussienne, la route qu'il avait à tenir pour envahir le territoire français.

Lombiard (Etien.), dom. à Orgières, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé.

Loménie (Alexis-Franç.), ex-comte, ci-devant colonel des chasseurs de Champagne, âgé de 36 ans, né à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, domic. à Brienne, dép. de l'Aube, cond. à mort comme conspir., le 21 flor. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Loménie (Louis-Marie-Athanase), ex-noble, ex-ministre de la guerre, et maire de Brienne, âgé de 64 ans, né à Paris, dom. à Brienne, dép. de l'Aube, cond. à mort comme conspirat., le 21 flor. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Loménie (Martial), ex-noble, coadjuteur de l'évêque du dép. de l'Yonne, ci-dev. archevêque de Sens, âgé de 30 ans, né à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, dom. à Sens, cond. à mort comme conspir., le 21 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Loménie (Charles), ex-chev. de St. Louis et de l'ordre de Cincinnatus, âgé de 33 ans, né à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Brienne, départ. de l'Aube, cond. à mort comme conspir., le 21 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Loménie, fme. divorcée de Canizi (Anne-Marie-Charlotte), âgée de 29 ans, née et domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 21 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lomyat (G.), manouvrier,

âgé de 48 ans, né à Paigny, cond. à mort comme conspir., le 28 mess. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Long (Franç.), gendarme, dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 4 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Long, dit *Patience* (Guillaume), ferblantier, âgé de 38 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 prair. an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme cont.-rév., aristocrate enragé ; et ayant poussé la fureur jusqu'à maltraiter les enfans, qui ne voulaient pas se dire aristocrates.

Long, dit *Patience*, fils aîné (Jean-Pierre), ferblantier, âgé de 30 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 prair. an 2, par la com. mil. de Bordeaux, comme cont.-rév., aristocrate enragé, et ayant poussé la fureur jusqu'à maltraiter les enfans, qui ne voulaient pas se dire aristocrates.

Longeaie (Etien.), labour., dom. à Argentré, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par la comm. militaire du Pont-de-Cé.

Longis (Henri), marinier, dom. à Aubagne, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 5 flor. an 2, par le trib. crimin. dudit département.

Longrois (Pierre), gardien des meubles de la Muette, âgé de 84 ans, né à Meudon, dép. de Seine et Oise, dom. à Pontoise, même dép., cond. à mort, le 6 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant soustrait divers effets du garde-meuble de la Muette.

Longue (Toussaints), march. toilier, âgé de 59 ans, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 niv. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Longuet (Pierre-Robert), ex-curé de Monnevret, y demeur., dép. de l'Aisne, cond. à mort comme émigré, le 19 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Lonier, ci-dev. soldat dans la légion germanique, domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lopin (Joseph), dom. à St. Pierre-de-Chemillé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. militaire de Nantes.

Loppin (Jacques-Gaspard), rentier, né à Beaune, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme fédéraliste, le . . . . germ., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lopriac-Donge (F.), veuve Querhoënt, ex-marquise, âgée de 58 ans, née à Paris, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort comme conspirat., le 8 therm. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Lops (Léon), faiseur de balances, âgé de 50 ans, né à Amsterdam, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8

mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, avili les assignats, la Convention et le gouvernement révolutionnaire.

Loquet (Nicolas), march. de vins, âgé de 47 ans, né à Saint-Ibout, dép. de l'Ain, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 vent. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Lorain (Jacques), garçon laboureur, dom. à Martigné-Briant, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. révol. de Laval.

Lorain (Joseph), hussard au 6e. régiment, dom. à Douillé, dép. de la Somme, cond. à mort comme déserteur, le 7 therm. an 2, par le trib. milit. de l'armée du Nord.

Lorain (Pierre), dom. à Martigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lorcet (Isaac-Julien), notaire, dom. à S. Marceau, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme munitionnaire des brig. de la Vendée, le 9 prair. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Lorcet (Jean-Bapt.), ex-bernardin, maire, cultiv. et fournis. de fourrages pour l'armée, âgé de 33 ans, né à Baunez, dép. de la Meuse, dom. à Sermaize, dép. de la Marne, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Lorenzo (Grég.-Philippe), hommes de lettres, âgé de 2) ans, né à Dunkerque, dép. du Nord, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 16 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lorguée ou Lorguie (Jean-François), ex-noble, dom. à Argentan, dép. de l'Orne, cond. à mort comme émigré, le 25 vend. an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Loridon (Joseph), domest., âgé de 24 ans, né à Déché, dép. du Mont-Blanc, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv. an 2, par le trib. rév. de Lyon.

Lorilleux (Etienne), dom. à Daumeray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Lorimier de Chamilly (Cl. Christophe), valet-de-chambre du tyran roi, âgé de 62 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris. C'est ce même Chamilly qui faillit être égorgé dans les massacres des 2 et 3 7bre; le Peuple le porta en triomphe chez lui.

Lorin (Mathurin), dom. à Tiffauges, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lorquet, dit *Grandville* (Felix-Victor), gentilhomme, âgé de 34 ans, natif de Fougerais, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Port-Malo, même dép., cond. à mort, le 18 juin 1793, par le tribunal révol. de Paris, comme complice de la conspir. connue

sous le nom de *Bretagne*, dont Larouerie étoit chef ou agent sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-dev. roi.

LORRAIN (Jean), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit de Nantes.

LOSET (Ant.), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

LOUTH (Jean), prisonnier de guerre, âgé de 24 ans, né en Hongrie, dom. à Meaux, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme contre-révol., le 5 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

LOUBET (Georges), homme de loi, âgé de 40 ans, né à Saint-Gaudens, dép. de la H.-Garonne, dom. à Toulouse, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 11 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris.

LOUBER (Adrien), notaire public et procureur-fiscal de plusieurs ci-devant justices seigneuriales, offic. municip. de Puy-redon, dép. de l'Allier, cond. à mort comme conspir., le 24 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris.

LOUET, femme Hainaut, dit St. Sauveur, (Melanie), ex-noble, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 pluv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

LOUIS (Pierre), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

LOUIS (Nicolas), tisserand, dom. à Faulquemont, dép. de la Moselle, cond. à mort comme séditieux, le 15 germ. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

LOUIS (Michel), tisserand, dom. à Faulquemont, dép. de la Moselle, cond. à mort comme séditieux, le 15 germ. an 2, par trib. crim. dudit dép.

LOUIS (Jean), cultivateur et maire, âgé de 55 ans, né et dom. à Bully, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

LOUP (Pierre), fabricant de bas, âgé de 42 ans, né à Charly, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 5 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

LOUP (Claude), prêtre, instituteur au collége de Bourges, âgé de 32 ans, né à Mépiliac, dép. de l'Ain, dom. à Epidain, même départem., cond. à mort comme contre-révol, le 26 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

LOURD (Ant.), ouvrier en soie, âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

LOURDEL (François-Marie), arpenteur, âgé de 70 ans, né à Fauquenbergues, dom. à Renty, cond. à mort comme traître à la patrie et conspir., le 25 prair. an 2, par le trib. révol. de Nantes.

LOUSTALET (Susanne), ex-religieuse, âgé de 39 ans, née et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme

receleuse de prêtres réfract., le 8 mess. an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

LOUSTEAU (Bernard), âgé de 50 ans, né à Lagos en Béarn, ci-dev. frère lais-chartreux, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme réfrac., le 7 pluv. an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

LOUSTOT (Jacques), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. milit. de Nantes.

LOUVATÈRE (J. B.), âgé de 34 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, ex-liquidateur de la ferme-générale, cond. à mort, le 22 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

LOUVET (Pierre-Florent), né à Paris, homme de lettres, député à la Conv. nat., dom. à Montdidier, dép. de la Somme, mis hors la loi comme traître à la patrie, par décret de la Conv. nat., du 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin; il s'est soustrait au jugement : le décret a été rapporté le 18 vent. an 3; il est rentré dans le sein de la Convention.

LOUVET (Pierre-Alexandre), peintre, administ. des subsistances et de police, âgé de 33 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 therm. an 2, comme traître à la patrie, et exécuté le 11 dudit.

LOYAC (Laurent), ex-conseiller au ci-dev. parlement de Guyenne, âgé de 60 ans, né et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 9 mess. an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme n'ayant point remis, aux termes de la loi, ses titres féodaux, lesquels ont été trouvés enfouis chez lui, où il les gardoit soigneusement, espérant la contre-révol.

LOYEN (Jacques), domic. à Montillière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

LOYS, le jeune, ex-gendarme du dernier tyran-roi, âgé de 27 ans, né à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Aix, même dép., cond. à mort comme émigré, le 23 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

LUBILE (Saivo), aspir. de la marine, dom. à Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme conspir., le 26 pluv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inf.

LUBIN (Jean-Jacques), juge du trib. du 1er arrondissement, ex-substitut de l'agent national de la commune, élève de l'académie de peinture, âgé de 29 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., le 9 therm. an 2, comme traître à la patrie.

LUBIN (Joseph), dom. à S. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

LUCAS (F. N.), âgé de 28 ans, né à la Ferté-sous-Jouare, dép. de

Seine et Marne, serrurier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire périr les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Lucas (René), dom. à St. Aubin-de-Luigné, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lucas (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lucas (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lucas (Hyacinthe), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lucas (Jacq.), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lucas (Maurice), dom. à Chavanne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lucas (Jean), vigneron, dom. à Rochefort-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Lucas (Jean), dom. à St. Paul, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lucas (Jean), dom. à Chambreton, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit de Savenay.

Lucas (Jean), dom. à Chatonne, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay.

Lucas (Gilles), dom. à la Gobretière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lucas (Julien), dom. à St. Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lucas (Joseph), dom. à Chavanne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Luce, dit *Coste* (Louis), ex-noble, rentier, âgé de 60 ans, né à Vienne, départ. de l'Isère, dom. à Meyzieux, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 25 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Lucien (Jean), tablettier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabrica-

teur de faux assignats, le 17 sept. 1793, par le trib. crim. dud. départ.

Lucien (François), comédien, âgé de 33 ans, né à Beauvais, dép. de l'Oise, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre révol., le 8 pluv., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Luckner (Nicolas), ex-général de l'armée du Nord, né à Campen, en Bavière, âgé de 72 ans, baron de l'Empire, lieutenant-général, maréchal de France, commandant en chef les armées du Rhin et du Nord, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 13 niv., an 2. par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir livré à l'ennemi plusieurs places fortes.

Ludet père, chef armurier, âgé de 64 ans, né et dom. à Sedan, dép. des Ardennes, ex-notable de ladite commune, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et notamment de complicité avec le traître Lafayette.

Luenot (René), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Lugau (Jean), volontaire au 2e. batail. du Tarn, dom. à St. Paul-de-Lamialte, même dép., cond. à mort comme embaucheur, le 16 flor., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-occidentales.

Lumaux (Michel), tisserand, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

Lumeau (Pierre), ménuisier, dom. à St. Maurice-des-Noes, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Lumiere (Jacques-Nicol.), musicien, juré du trib. révol., membre du conseil-général de la commune, âgé de 45 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 thermid., an 2, comme traître à la patrie, et exécuté le 11.

Lumière (Thomas), homme de loi, âgé de 53 ans, né à Castillon, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 14 messid., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux.

Luminas (Joseph), dom. à Limouzinière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Luminea (Patrice), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit de Nantes.

Luminot (Jacq.), dom. aux Harnois, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Luminot (Jean), dom. à

Nantes, dép. de la Loire-inf.; cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Luneau (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lunitre ou Lullyt (Jean-Bapt.), ancien commissaire des guerres, agent de Choiseau, natif de Corne-sur-Loire, dom. à Lafère, dép. de l'Aisne, cond. à mort, le 2 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des manœuvres, malversations, infidélités et tromperies pratiquées dans l'entreprise des chevaux de la république, dont le résultat était d'envahir les fonds publics, et d'amoindrir et entraver le service que les chevaux devaient faire.

Lupin (Franç.), fabricant de gazes, âgé de 42 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Luppé, femme du marquis de Charry, (Charlotte-Félicité), âgée de 27 ans, née à Versailles, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'émigration, et sur sa déclaration de grossesse, le trib. a sursis à son exécution; mais elle a été exécutée quelque tems après.

Luquin (Jean-Bapt.), cordonnier, puis maître en fait d'armes, dom. à Montauban, dép. du Lot, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 14 messid., an 3, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Lurienne (George-Charles), ex-chanoine, âgé de 62 ans, né et dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 19 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Lurion (J. F.), ex-noble, âgé de 52 ans, né à Besançon, dép. du Doubs, dom. à Bellegarde et à Beaune, cond. à mort comme conspirat., le 2 thermid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Lusant (Jean), dom. à Jetai, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Luseau, dit *la Muionniere*, (Meadel-René), ex-noble, dom. à Sucé, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme contre-rév., le 27 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Lusignan (Ant.-Joseph), ex-chanoine de St. Paul-trois-Châteaux, dom. à Serignan, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 17 messid., an 2, par la commis. popul. d'Orange.

Lusseau (Pierre), maçon, dom. à Ligné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Lustot (Jean), dom. à Ste.

Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 flor., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

LUTTIER (Nicolas), canonnier, ancien grenadier au régiment du roi, né à St. Dizier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 10 avril 1793, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dit qu'il avoit une ame, qu'elle étoit pour son roi, qu'il l'avoit payé, qu'il étoit mort, mais qu'il existait encore et qu'il reparoîtrait bientôt; que la France était perdue s'il n'y avait pas un roi, parce que la France était trop grande pour une république.

LUX (Adam), député extraordinaire à la Convent., né à Ebernbourg, dans l'électorat de Mayence, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 brum., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme contre-révolution., et pour avoir écrit contre la journée du 31 mai, et désigné le parti de la montagne comme des scélérats

LUZEAU, dit *Lamulonnière*, (Louis-Maurice), ex-noble, dom. à Sucé, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme cont.-révol., le 16 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes,

LUZEAU (François-Amable-Anne), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme émigré, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. révol. de Liège.

LYON (Pierre-Jean), domest., âgé de 42 ans, né à Chamousy, près Rheims. dép. de la Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, comme conspir., le 27 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

LYON (Louis), ouvrier en soie, âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-révol.

LYRE (Louis), march., âgé de 28 ans, natif de Londres, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 13 oct. 1792, par le trib. crim. établi à Paris, par la loi du 17 août 1792, comme voleur du garde-meuble, ayant porté chez le citoyen Moyse-Trenel une partie considérable de perles fines et diamans, provenant du garde-meuble, et ayant voulu les lui vendre.

M

MABITTE (André), dom. à St.-Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

MABY (Pierre), dom. à la Renaudière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

MACDONAL (Char.-Edouard-Frédéric-Henry), âgé de 49 ans, ex-colonel d'infanterie,

né en Ecosse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révolution. de Paris, comme conspirateur.

Macault (Pierre), dom. à St. Mélaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Macé (René), dom. à la Chapelle-Aubry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Machau (Jacques), dom. à Latour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Machet (Alexis), âgé de 41 ans, secrétaire et procureur de la Commune, ex-procureur-syndic du dép. du Jura, né et dom. à Franc-Amour, même dép., cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme partisan du fédéralisme.

Machet-Velye (P. C.), âgé de 59 ans, né à Loisy, ex-intendant des bâtimens de Monsieur, dom. à Paris, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Machey (Mathurin), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Machique (Dominique), âgé de 37 ans, balancier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Maçon (Alexis), dom. à la Haye, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Macon (Jean), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Macors (Balthazard-Jean), âgé de 47 ans, notaire, natif de Crest, dép. de la Drôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Madeline (René), domestique laboureur, dom. à Argentré, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 13 frim., an 2, par la com. milit. de Rennes, comme brig. de la Vendée.

Madelon (Jacques), dom. à Bassegoulaine, départ. de la Loire-infér., cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Madin (François), dom. à Trouvois, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Madinié (François-Philippe),

âgé de 23 ans, cafetier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Madinié (Joseph), âgé de 19 ans, chapelier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Madras (Guillaume), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Mady (François), maréch., dom. à Montigny, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 27 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme brig. de la Vendée.

Magdelin (Nicolas-Isidore), cuisinier de l'ex-prince de Talmont, dom. à Montagny, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes, comme brig. de la Vendée.

Mage (nnichel), enseigne de vaisseau sur le Généreux, dom. à St.-Sulpice, dép. de la Charente-infér., cond. à mort, le 8 frim., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-infér., comme traître à la Patrie.

Magnac (Giral), dit *Lesquif*, couvreur, dom. à nnende, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 22 juin, 1793, par le trib. crim. du dép. de la Lozère, comme contre-révol.

Magnan (Pierre-Louis), gendarme près les tribunaux, né à Croisi-le-Châtel, dép. de Seine et Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice.

Magnan (Jean-Antoine), garçon tanneur corroyeur, dom. à Rueil, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 28 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. de Seine et Oise, comme conspirateur.

Magnan fils aîné, (Honoré-Philipe), marchand de draps, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 22 niv., an 2, par le trib. crim. du même départ., comme contre-révol.

Magnié (Louis-Amable), âgé de 32 ans, marchand forain, né à Lille, dép. du Nord, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos injurieux contre les autorités constituées, notamment, en disant, que les Parisiens étaient des gueux, qu'il chiait sur eux, et que les membres de la Convention étaient tous des scélérats.

Magnier (Pierre), garde de l'artillerie de l'arsenal de Grenoble, dom. à Grenoble, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 8 vent., an 2, par la com. milit. de Lyon, comme ennemi de la révolution.

Magniette (Etienne-Alexis), marchand de chevaux, dom. à Couvin, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 27 vent.,

an 2, par le trib. crim. de Mézières, comme distributeur de faux assignats.

Magny (Claude), âgé de 44 ans, domestique, natif de St.-Laurent-d'Oingt, dép. du Rhône, dom. à Lyon, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Magny (François), âgé de 24 ans, tailleur et soldat au 6e. régiment de hussards cavalerie, dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort, le 29 germinal, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme usurpateur des autorités constituées.

Magol (René-Marguerite), peintre, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 25 brum., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre révol.

Magon-de-la-Balu, (J. B.), âgé de 81 ans, né à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, ex-noble, ex-négociant, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant fourni des sommes énormes aux émigrés d'Artois, Condé, Breteuil, Montmorency, Barentin, Baleroy, Crussol, Bazencourt et autres, depuis 1789, jusqu'en 1792.

Magon-de-la Belinaye (L), âgé de 80 ans, né à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, ex-noble, y demeurant, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., agent des conspirateurs d'outre-Rhin.

Magon (F. M. J.), femme de l'ex-marquis St.-Pern, âgé de 48 ans, née à Cadix, en Espagne, dom. à Paris, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant fait enfouir sa correspondance avec les ennemis de la république, dans son château de St.-Pern, et comme l'ayant retiré depuis de ce lieu, pour la supprimer.

Magon dit *Villuchet*, (Nicolas, âgé de 67 ans, ex-noble, et négociant, né et dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir, au commencement de la révolution, assassiné un patriote, et d'être l'un des agens de la secte fédéraliste.

Magon (Jean-Bapt.), dit *Coëtizac*, ex-noble, député du commerce avant la révol., âgé de 35 ans, né et dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir déclamé avec fureur contre la représentation nat., et traité l'ami du peuple, Marat, de monstre de sang.

Maguin (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mahé (Franç.), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 8 niv., an 2, par

la commis. militaire de Saumur.

Maher (Jean), soldat de la légion germanique, domic. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 7 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Mahet (Pierre), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme émigré, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Mahey (Joseph), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Mahier (Jean), laboureur, domic. à Ménil, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme receleur de brig. de la Vendée, le 11 therm., an 2, par la com. révol. de Château-Gontier,

Mahier, fils (Jean), labour., domic. à Menil, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme receleur de brig. de la Vendée, le 11 therm., an 2, par la com. révol. de Château-Gontier.

Mahide (Marie), fileuse, domic. à Menil, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme receleuse de brig. de la Vendée, le 11 therm., an 2, par la com. révol. de Château-Gontier.

Maiere (Antoine), cuisinier, âgé de 22 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 4 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maignac (Pierre-Charles), homme de loi, dom. à Jonzac, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme contre-révol., le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-infér.

Maignan, dom. à Rennes, départ. d'Ille et Villaine. cond. à mort comme cont.-révol., le 15 janvier 1793, par le trib. crim. du même dép.

Mailbef (Jean), closier, dom. à Juigné-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Sablé.

Mailhot (Léonard(, commis-march., dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 30 avril 1793, par le trib. crim. du dép. de la H.-Vienne.

Maillan (Henry-Gilbert), âgé de 45 ans, né et dom. à St. Jean-le-Chastel, départ. de la Loire, condam. à mort comme cont.-révol., le 1er. niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maillard (Marc), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Maillard (Joseph), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Maillard (Pierre), dom. à Bouguenais, départ. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Maillard (Jean), dom. à

St.-Fiacre, départ. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maillard (Pierre), dom. à St.-Fiacre, départ. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Maillard (Etienne), dom. St.-Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maillé (F.-R.-A.), ex-noble, ex-prêtre, âgé de 37 ans, né à Verlautes, départem. de Mayenne et Loire, y demeurant, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il étoit détenu.

Maillé, jeune (F.-L.-F.), âgé de 16 ans, ex-noble, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, condamné à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il étoit détenu.

Maille (Ant.), march. en détail, dom. à Lisle, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 16 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Maillet (Pierre), domic. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Maillet (René), scieur-de-long, soldat au 8e. bataillon de Paris, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 1er. germ., an 2, par la com. milit. à Angers.

Maillet (Louis), domic. à Chaugon, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maillet (Barthelemy), commis-march., âgé de 35 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maillet (Noël), ex-moine, cond. à mort comme traître à la patrie, le 14 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambrai, dép. du Nord.

Mailletconte (Jean-Bapt.), domestique, âgé de 36 ans, né à Mezene, départ. du Mont-Blanc, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, d'avoir avili les assignats, la Conv. nat., le gouvernement révolutionnaire.

Maillot (Pierre), colonel au 4e. batail. de l'Arriège, dom. à Sarverdun, dép. de l'Arriège, cond. à mort comme complice de révoltés, le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mailloux (Jacq.), meûnier, dom. à Ameris, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme cont.-révol., le 19 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-infér.

Mailly (Augustin-Joseph), ex-noble, ci-dev. maréchal de France, âgé de 89 ans, natif de Villaine, départ. de la Sarthe, dom. à Paris, dep. de la Seine,

cond. à mort, le 3 germ., an 2; par le trib. révolut. d'Arras, comme conspirateur et ayant été trouvé chez lui copie d'une lettre par lui écrite à son fils, en novembre 1792.

MAINDESTRE, propriétaire, âgé de 49 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 5 germ., an 2, par le com. révol. de Lyon.

MAINDOUZE (Jean-Pierre), commis au bureau des affaires étrangères, âgé de 53 ans, né à Toulouse, départ. de la Haute-Garonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur et ayant pratiqué des intelligences avec Lafayette, Dumourier, Lebrun, Rolland, Pétion, Grangeneuve, Valazé et autres.

MAINE (Gabriel), chapelier, âgé de 35 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MAINVIELLE (Pierre), député du dép. des Bouches-du-Rhône à la Conv. nat., âgé de 28 ans, natif d'Avignon, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir. contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

MAINVILLE (Ant.-August.), âgé de 42 ans, natif de Magny, dép. de Seine et Oise, écrivain public, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 pluv., an 2; par la com. révol. de Lyon.

MAIRE (René), âgé de 55 ans, natif de Trévoux, menuisier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MAISONEUVE (Jacq.-Alex.), âgé de 41 ans, natif de Perret, même départem., secrét. de la municip., dom. à Perret, dép. de l'Ardêche, cond. à mort comme contre-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. rév. de Paris.

MAISON-NEUVE (Jean-Jacq.), âgé de 22 ans, chapelier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MAISONNEUVE (Jérôme), chapelier, offic.-municip. provisoire de Lyon, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédéral., le . . . an 2, par la com. révol. de Lyon.

MALAFOSSE (Jean-Baptiste), cabaretier, domic. à Laval., dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre.-révol., le 2 juin 1793, par le trib. milit. du dép. de la Lozère.

MALAITO (François), dom. à Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit, de Nantes.

MALBÉ (Jean-Baptiste), dom. à Pau, dép. des B.-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 27 mess., an 2, par le trib. crim. du 1er. arrondissem. de l'armée des Pyrénées-Occident.

Maldagne (J. B.), âgé de 58 ans, né à Paleysieu, ex-curé de Tours, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare, où il était détenu.

Malecot (Jean-Bapt.), ex-officier à l'élection de Château-Gontier, dom. à Lelaison-sur-Loire, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 22 therm., an 2, par la com. révol. de Château-Gontier.

Malengié (Pierre-Franç.), âgé de 60 ans, ci-dev. juge de paix de la ville d'Armentières, cond. à mort, le 13 oct. 1793, par le tribun. révol. de Paris. comme convaincu d'avoir voulu livrer la ville d'Armentières à l'ennemi.

Malesge (François), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Malet (Marguer.-Laurance), épouse de Henri Mellet, âgée de 29 ans, nat. de Castelmoron, dom. à Loubès, départ. de la Gironde, cond. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Malet, femme Dussaut (Fr.), âgée de 26 ans, nat. de Castelmoron, dom. à Loubès, dép. de la Gironde, cond. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Malet (Jean-Bapt.), âgé de 26 ans, natif de Clemenca, aubergiste, dom. à Clermont, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme contre-révol., le 2 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Malette (A. J. B.), âgé de 27 ans, né à Leideuil, dép. de la Dordogne, march. de fer, ex-noble et ex-page du tyran-roi, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des carmes où il était détenu.

Malher (Pierre), âgé de 48 ans, natif de Houdelancourt, départ. de la Meuse, employé au spectacle de la rue de Louvois, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à la déportation, le 27 juillet 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir causé du trouble dans l'assemb. gén. de la section de la Butte-des-Moulins, et d'avoir frappé une femme avec une canne en forme de massue et hérissée de pointes.

Malherbe (Louis-Charles), âgé de 20 ans, ci-devant noble et offic. d'infanterie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme émigré, le 20 juillet 1793, par le trib. révol. de Paris.

Malicornet (M. A.), âgée de 36 ans, née à Charnay, dép. de l'Ain, ci-dev. domest. du curé Lagarde, dom. à la Chartre, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir. Elle s'est déclarée enceinte, et a été

transférée à la maison de l'hospice de l'évêché, d'où, après le 9 therm., elle a été mise en liberté.

Maligne (Pierre), dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme émigré, le 25 germ., an 2, par la com. milit. d'Auxonne.

Malin (Louis), âgé de 26 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, dessinateur et brodeur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant participé à la rebellion de Lyon, et en portant les armes contre les patriotes sur lesquels il s'est vanté d'avoir tiré.

Malingré (Pierre-Franç.), dom. à Armentières, dép. du Nord, cond. à mort comme conspir., le 27 vendém., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mallard (Jacques-Louis), âgé de 22 ans, natif de Toulon, imprimeur, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mallassagny (Vital), âgé de 27 ans, natif de Pelussin, départ. de la Loire, commis-march., dom. à Lyon, dép. du Rnône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Malleret (Gilbert), diacre, dom. à Piousat, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme réfract., le 12 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mallet (François), tisserand et march., dom. à Lintot, dép. de la Seine-inf., cond. à mort comme cont.-révol., le 6 germ., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Mallet (Jean), domic. à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 vent., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Mallet (Jean), domic. à Pitose, département de la Vendée, condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 6 vent., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Mallevaux, fils de Gilles (Gilles), dom. à Aunay, dép. de l'Orne, cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 2, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Malliquet (Michel), âgé de 36 ans, natif de St. Romain-en-Jarrest, gendarme à pied, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maloeuvre, dit *Jauzé* (René), dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme conspir., le 28 oct. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Malpel fils, dom à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, condam. à mort comme chef d'émeute, le 17 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Malzac aîné, dom. à Montignac, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Malzac (Guillaume), domest., dom. à Mende, dép. de la Lo-

zère, cond. à mort comme conspirat., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Manceau (Jean), homme d'affaires de l'ex-présid. Forcy, dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Mandat, femme Thomassin, fille de Mandat, offic. au régim. des gardes-françoises (A. Cl. Félicité), ex-noble, âgé de 26 ans, né à Neuilly, départ. de la Haute-Marne, dom. à St. Dizier, même dép., cond. à mort comme conspir., le 23 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mandavi (Jean-Augustin), commissaire du tyran près le trib. du district de Périgueux, dom. à Périgueux, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme conspir., le 25 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mandine (Louis), procur. de la commune, dom. à Senas, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 4 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mandrillon (Jean), âgé de 51 ans, né à Bourg, dép. de l'Ain, négoc. en Hollande, anc. commissaire du pouvoir exécutif, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant eu des correspondances avec Brunswick, d'Yorck, Nassau-Siégen, le général Prussien à Courtray, les complices de Dumourier et autres.

Mandron (Jean-Patrix), âgé de 45 ans, écriv., mathématic., né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 13 frim., an 2, par la com. militaire de Bordeaux, comme contre-révol., pour avoir fait pratiquer dans sa maison une trape propre à soustraire des émigrés et des prêtres non-conformistes, qu'il recevait chez lui.

Manechal (George), âgé de 49 ans, commis-négoc, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont-rév., le 23 frim, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Manessy, ve. Ponson (Cat.), âgée de 63 ans, couturière, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Manfredini (Franç.), imprimeur, dom. à Nice, dép. des Alpes-Maritimes, cond. à mort comme contre-révol., le 4 flor., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Mangin (Fr. Albert), âgé de 34 ans, né à Genicourt, dép. de la Meuse, cocher public et particulier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-rév., ayant dit qu'il avait tous les Jacobins dans le cul, qu'ils étaient tous des scélérats et des coquins, et montrant un gros bâton qu'il tenait à la main : voilà un juge de paix qui me servira à leur casser à tous la bârre du col.

Mangin (Clément), âgé de 28 ans, né à Mézières, dép.

de la H.-Marne, vivandier de l'armée de la Moselle, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des ventes et achats en numéraire.

MANGIN (Nicolas), âgé de 50 ans, né à Mézières, loueur de carosses, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des ventes et achats en numéraire.

MANGOT (Desiré-Charles), âgé de 21 ans, cocher de place, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 avril 1793, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant, par des propos qu'il a tenu dans un corps-de-garde, où il était détenu, provoqué le rétablissement de la royauté, et avancé qu'il était chef de parti.

MANIFROY (Louis), natif de Boutigny, dép. de Seine et Oise, maçon, cond. à la déportation, le 10 pr., an 3 par le conseil mil. établi à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à avilir la Convent. nat., et à la faire assassiner, par ces faits d'avoir participé à la conspir., qui a éclaté les 2 et 4 prair., an 3.

MANIN (Dominique-Jean), âgé de 63 ans, prêtre, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MANIQUET (Camille), âgé de 19 ans, natif de St. Paul-en-Jarrest, passementier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-revol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MANNEVILLE (Jean), âgé de 44 ans, march. de coton, et offic. municipal, né et dom. à Pissy, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dit le jour que l'on planta un arbre de la liberté dans sa commune, qu'il en viendrait qui le déplanteraient, et en parlant de la Constitution, qu'il n'y consentirait pas, et que la moitié de la commune était de son même sentiment.

MANNEVILLE, veuve Colbert-Maulévrier (G. F.), âgée de 63 ans, née à Rouen, dép. de la Seine inf., ex-noble, ex-marquise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant émigré plusieurs fois pour rejoindre son fils aussi émigré, étant rentré en France, le 22 mai 1792.

MANNIER (François), dom. à Bignon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MANOEL (Etienne), âgé de 53 ans, né à Salle, dép. du Gard, ex-commandant de l'île-Ste.-Lucie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 21 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MANTIENNE (Michel), âgé de 41 ans, natif de Brie-sur-Marne, coëffeur, dom. à Brie-

sur-Marne, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Manuel (Pierre), âgé de 42 ans, natif de Montargis, dép. du Loiret, député à la Convent. nat., et procureur de la commune de Paris, dom. à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 24 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Marain (Augustin), voiturier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 16 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Ain.

Marais fils (Jean), march. de fil, dom. à Longuefinie, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme cont.-rév. le 15 fruct., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Marais (René), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. mil. de Doué.

Marandon (Bruno-Gabriel), membre de la com. mil., dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 6 brum., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Maraval père (J. J.), âgé de 54 ans, né au Puy, homme de loi, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir, ayant pris part à la révolte connue sous le nom du *Camp de Jalès*, dont Saillant était le chef.

Marboeuf, *voyez* Michel.

Marc (Antoine), âgé de 36 ans, natif de Millery, gendarme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Marc (Jean), dom. à Lagobertière, dep de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Marcadé (René-Pierre), tisserand, et maître-d'école, dom. à St. Germain-le-Fouilloux, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 12 prair., an 3, par la com. révol., de Laval.

Marcandier (Roch.), âgé de 27 ans, né à Réunion-sur-Oise, ci-dev. Guise, dép. de l'Aisne, dom. à Paris, ci dev. journaliste, cond. à mort, le 24 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme étant un des principaux chefs de la faction fédéraliste, d'avoir fait un libelle sous le nom de véritable ami du Peuple, où il dit que la Convention n'est plus qu'un petit noyau de sédition, un conciliabule d'anarchistes, un assemblage monstrueux d'hommes sans caractère, que l'assassinat y est présenté comme le seul remède à nos maux.

Marcé (Louis-Henry-Franç.), ex-noble, général de la 12[e]. division de l'armée de l'Ouest, âgé de 53 ans, natif de Chinon, dép. d'Indre et Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme

traître à la patrie, en favorisant les progrès des rebelles de la Vendée.

MARCE (Michel), march. de toile, dom. à Vieil-Vrou, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 13 sept. 1793, par le trib. crim. du départ. de l'Orne, comme distrib. de faux assignats.

MARCEAU (René), domest., dom. à la Chauvellière, dép. de Loire et Cher, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

MARCEL (Benoît), prêtre, dom. à Courtezon, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol. le 23 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

MARCEL (André), mâçon et membre du conseil général de la commune, âgé de 73 ans, natif de Rosny, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nationale, le 9 therm., an 2, comme traître à la patrie; il a été exécuté le 11.

MARCELLUS, *voyez* DEMARTIN.

MARCETEAU (Charles), maréchal, dom. à la Chaise-Girard, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

MARCHAIS, femme de Vial, (Denise-Elisabeth), âgée de 52 ans, née à Paris, dom. à Charenton, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspiratrice, le 18 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MARCHAL (Jean-Baptiste), dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort comme contre-révol., le 6 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

MARCHAL, femme de Charles-Jacquet (Marie-Thérèse), marchande fayencière, âgée de 38 ans, née à Hebervillers, dép. de la Meurthe, dom. à Domèvre, même dép., cond. à mort, le 3 ventose, an 3, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences avec les ennemis de l'état, tendantes à détruire la fortune publique, par un commerce de faux assignats.

MARCHAND (Julien), dom. à Loroux-Beauteroux, dép. de la Loire-inf., cond à mort, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

MARCHAND (Jean-Baptiste), fripier, dom. à Blois, dép. de Loir et Cher, cond. à mort comme rebelle à la loi, le 20 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MARCHAND (Joseph), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit de Nantes.

MARCHAND (Pierre), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARCHAND (Etienne-Renobert), officier au 7e. régiment de cavalerie, cond. à mort, le 1er. mess., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme ayant abandonné son poste.

MARCHAND (Pierre), dom. à Envoire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2,

par la com. militaire de Savenay.

Marchand, veuve Loudais (Jeanne), dom. à St. Germain-de-Lusignan, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme conspir., le 9 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Marchand (Pierre), tisserand, dom. à St. Hilaire-des-Bois, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Marchand (Pierre-Renou), dom. à St. Hilaire-de-Rié, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 30 avril 1793, par la com. milit. des Sables, comme brig. de la Vendée.

Marchand (Jacq.-Etienne), lieutenant de gendarmerie nat., âgé de 59 ans, natif de l'Eure, dom. à Etain, dép. de la Meuse, cond. à mort comme conspir., le 5 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Marchand (François), tisserand, dom. à Angers, dép de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. mil. de Doué.

Marchand, dit *Duplessis*, fils aîné (Jacques), commis aux vivres de l'armée d'Italie, dom. à Port-la-Momtagne, dép. du Var, cond. à mort comme contre-révol., le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. des Bouches-du-Rhône.

Marchand (Joseph), soldat au 52e. régiment, ci-dev. Lafère, dom. à Nîmes, dép. du Gard, cond. à mort comme émigré, le 17 messid., an 2, par le trib. milit. du 2e. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Marchau, dit *Lamirault*, dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme émigré, le 12 prair., an 2, par la com. milit. d'Arras.

Marché (P.), huissier, âgé de 46 ans, né à Choiseul, dép. de la H.-Marne, ex-président du comité de surveillance dud. lieu, cond. à mort comme conspirateur, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Marchey (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Marchey (Pierre), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Marchey (Louis), dom. à Niort, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Marchey (Guillaume), dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Marcillac (A.), âgé de 45 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, bijoutier, ex-capit. d'une compagnie soldée du bataillon de la Jussienne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

Marconnay (Pierre), ex-

curé, dom. à St. Porchain, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme réfract., le 28 ventose, an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Marcou (Jean-Joseph), cultivateur, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 4 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Marcous (Jacques), prêtre, dom. à Poitiers, départ. de la Vienne, cond. à mort comme réfract., le 28 ventose, an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Marduel (Claude-Benoît), ex-march. toilier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 12 pluviose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maréchal (Louis), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prair., an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'Arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés, contre la Conv. nat., les 3 et 4 prair. an 3.

Maréchal (Nicolas-Ant.), dom. à Chatel-sur-Moselle, dép. des Vosges, cond. à mort comme émigré, le 18 flor., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Marentin, femme Pasquet-Saint-Projet, ci-devant garde du tyran roi, (Valerie) âgée de 40 ans, née et dom. à la Rochefoucauld, dép. de la Charente, cond. à mort, le 14 prair., an 2, par le trib révol. de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des correspondances avec son mari émigré.

Maret (Louis), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maret (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit de Nantes.

Maret (Nicolas), corroyeur, offic. municipal, âgé de 42 ans, natif de Quincieux, départ. du Rhône, dom. à Neuville près Lyon, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maret (Charles), boucher, âgé de 25 ans, né à Brest, dom. à Plouvier, dép. du Finisterre, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révol.

Maret (Catherine), ex-religieuse, âgée de 42 ans, native de Ponat, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme fanatique, pour avoir assisté dans des maisons particulières à des cérémonies religieuses, pratiquées par des prêtres réfract.

Marey (Jacques), dom. à St. Christophe, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Marey (F.-M.), âgée de 36 ans, née à Voltechamp, domest. chez la veuve Varin, dom. à

Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-rév., ayant recelé dans sa chambre, une partie des effets appartenans à des émigrés et à des prêtres réfractaires.

Margaron (Ant.), march, de gazes, âgé de 42 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Margaron (Gaspard), âgé de 74 ans, né et dom. à Ecully, près de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Margat, fils (Julien), domestique, dom. à Tasensac, dép. d'Ile et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 mai 1793, par le trib. crim. dudit département.

Margotteau (Franç.), dom. à Montjean, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Margottin (Claude) jardinier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 2 juin 1792, par le trib. crim. dudit départ.

Margouillère (Pierre), dom. à Laroche, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes

Marguerit (Edouard Marie), ex-noble et major de la garde du tyran-roi, major ensecond du régiment ci-devant de la reine, âgé de 58 ans, né à Bayeux, dép. du Calvados, dom. à Agny, même dép., cond. à mort, le 12 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des crimes commis par Capet, à la journée du 10 août 1792.

Marguet (Franç.-Ant.), âgé de 45 ans, né à Suippe, dép. de la Marne, juge du tribunal du dist. de Montagne-sur-Aisne, dom. audit lieu, cond. à mort comme cont.-révol., le 2 vend., an 3, par le trib. rév. de Lans.

Marguet (François), cocher, âgé de 30 ans, natif de Châlons, dép. du Jura, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Marguigneau (René-Alexis), dom. à Fulgent, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Maria (Jacques), médecin, âgé de 50 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maria (Ant.-Joseph), ouvrier taffetatier, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 8 mess., an 2, par la com. pop. d'Orange.

Mariadet (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2,

par la com. milit. de Savenay.

Mariaux (René), dom. à Moaveaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Marican, aîné, domic. à Rhodez, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Aveyron.

Marie (Jacques), domic. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Marie dit *Larichardière* dom. à St. Mhervé, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 7 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Marien-Viry (Jean), ci-dev. mousquetaire noir, âgé de 62 ans, natif de Vernezolle, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Loddes, dép. de l'Allier, cond. à mort comme cont.-rév., le 11 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Mariette (Pierre), dom. à St. Aubin-de-Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mariétan (Ant.), dessinat., âgé de 20 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Mariétan (Benoît), rentier âgé de 65 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Marillet dit *Ladavière* (Claude-Marie-Ant.), commis-écrivain, dom. à Philippeville, départem. des Ardennes, cond. à mort comme émigré, le 25 prairial, an 2, par le tribun. criminel du département des Deux-Sèvres.

Marin (Joseph), métayer, dom. à Niort, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Marin (Antoine), ex-noble, dom. à Rochefort, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 septem. 1793, par le trib. crim. dudit département.

Marin (And.-Franç.), instit. et march., âgé de 63 ans, né à Puiseaux, départ. du Loiret, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 25 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Marinié (Jean-Bap.), tailleur d'habits, âgé de 26 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 19 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Marinot (Jean-Bapt.), menuisier et canonier, âgé de 51 ans, né et dom. à Châtillon-sur-Seine, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir. contre la liberté du Peuple, en disant que la Conv. étaient tous des coquins,

incapables de gérer dans leurs fonctions, et qu'il chiait sur eux.

Marinot (Jean-Bapt.), peintre en porcelaine et admin. de police de Paris, y demeurant, âgé de 37 ans, né à Sceaux, département de la Seine, envoyé à Lyon pour diriger les poursuites contre les citoyens de Lyon après le siège, cond. à mort comme complice de la conspiration de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Marion (Jean-Bapt.), commis aux contributions, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme conspir., le 9 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Marion (Ant.), commis-négociant, âgé de 33 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Marion-Lemaule (P.-B.), âgé de 59 ans, né à Nevers, dép. de la Nièvre, dom. audit lieu, condam. à mort comme conspir., le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Marion dit *Latour* (Etienne), ex-noble, âgé de 52 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Marionne (Jean), domic. à Thouarcé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mariote, cadet (Jean), commis-marchand, âgé de 32 ans, natif de St. Léger, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mariote (Claude), march. brodeur, âgé de 38 ans, natif de St. Léger, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 niv., an 2. par la com. rév. de Lyon.

Marisson (Catherine), dom. à Châlons, dép. de la Vendée, cond. à mort comme cont.-rév., le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Marivetz (Etienne-Claude), ex-noble, et écuyer du dernier tyran-roi, âgé de 65 ans, né à Bourges, dom. à Langres, dép. de la H.-Marne, cond. à mort le 7 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le Peuple Français, en participant aux trames de Capet et de sa femme, pour dissoudre la représent. nat.

Marivaux (J.-Ch.-Martin), homme de loi, âgé de 52 ans, né à Pontoise, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris. dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu de royalisme, et pour avoir pris le parti de Piquais, que la loi rejettait du bataillon de la section de l'Unité, avoir présenté une pétition en faveur de Leroux, juge de paix de ladite section, et parlé en faveur des frères Saucède.

MARIZY (Henri), cap. au 77e. régiment, à bord du *Généreux*, dom. à Euteuches, dép. de la Moselle, cond. à mort comme traître à la patrie, le 8 frim. an 2, par le trib. crim. de la Charente-inf.

MARMANDE, dit Tourville (F. Fréd. Cécile), ex-noble, âgé de 41 ans, né à Frejus, départ. de l'Aube, dom. à Romain, dép. de la Marne, cond. à mort, le 15 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-rév., ayant dit dans le courant de l'année 1793, que l'assemblée nationale était composée d'un tas de scélerats, et que s'il était à Paris, il leur passerait son épée au travers du corps.

MARMET, fme. David (Marie-Anne), revendeuse, âgé de 42 ans, née et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 vent. an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARMET (Louise), couturière, âgé de 24 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 germ. an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARNA (Claude), jardinier, âgé de 20 ans, né et dom. à Vaize, faubourg de Lyon, départ. du Rhone, cond. à mort comme contre-révol., le 23 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARNAY (Jean-Bapt.), commis voyageur, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre rév., le 9 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

MARNIER (Martin), dom. à Bignon, dép. de la Loire-inf. cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

MAROILLEAU (Jacques), agriculteur, dom. à St. Hilaire-de-Talmont, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

MAROLEAU (Jean), manouvrier, dom. à Cercueil, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig de la Vendée, le 21 niv. an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

MAROLEUX (Pierre), dom à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

MARON (Paul), cirier et chandelier, âgé de 50 ans, natif du Pont-de-Beauvoisin, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARON-BELLEVOY (Marie-Agricol), ex-cap. de dragons, ex-noble, âgé de 72 ans, natif de Bourg, dom. à Epidain, dép. de l'Ain, cond. à mort comme cont. révol., le 26 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARON (François), dom. à la Teisoire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

MAROT (Joseph), domest., âgé de 33 ans, natif de Montaigu, dép. des Hautes-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9

niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARQUETTE (Charles), loueur, de carosses, âgé de 34 ans, né et dom. à Dun-Libre, départ. du Nord, cond. à mort, le 6 mess. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révolut., ayant fait passer, soit personnellement, soit par des courriers qu'il en chargeait, des lettres à Ostende.

MARQUIER (Pierre), jardinier, dom. à Montglone, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 brum. an 2, par la com. séante à Grandville.

MARQUIER, dit *Fajac* (Franç. Joseph), ex-présid. au parlement de Toulouse, âgé de 63 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révol., en protestant les 25 et 27 7bre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale.

MARQUIERT (Louis-Vinc.), prêtre et hussard, âgé de 32 ans, né et dom. à Carcassonne, dép. des Landes, cond. à mort, le 8 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

MARQUIS (Jean), dom. à St. Christine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 2 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué.

MARS (Jacques), ex-chanoine, dom. à Vence, départ. du Var, cond. à mort comme émigré, le 26 frim. an 2, par le trib. dudit départ.

MARSAIS (Franç.), voiturier, dom. à Lablinière, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 2 niv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

MARSAN (Théodore), âgé de 27 ans, né à Toulouse, vivant de son bien, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

MARSAUT, dit *Vezins*, veuve Leclerc (Marie-Suzanne-Radeg. Ch.), ex-baronne, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme convaincue de haute trahison, le 1 pluv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

MARSAY (Jean), domic. à Toirset, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

MARSELLOT (Pierre), dom. à Ste. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 flor. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

MARSETIN (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

MARSEY (Pierre), dom. à St. Aubin-de-Luigné, départ. de

Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

MARSIAL (Jean), agriculteur et admin. du dép. du Gard, dom. à la Salle, même département, cond. à mort comme conspir., le 15 prair. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

MARSIER (Jean), domic. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARSILLY, *voyez* AGRONDE.

MARTEAU (Franç.) tisserand, dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 prair. an 2, par la com. milit. séante à Mayenne.

MARTEAU (Joseph), postillon de l'abbé Terray, âgé de 33 ans, né à Sis-sur-Saône, dom. à Lamothe-Tilly, départ. de l'Aude, cond. à mort comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révol., le 14 mess. an 2, par le trib. révol. séant à Paris.

MARTEAU (Jacquine), fileuse, dom. à Meslay, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 messid. an 2, par la com. milit. de Laval.

MARTEL (Pierre), domic. à Verthon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

MARTEL (Joseph), cap. des chasseurs révolut. - fédéralistes, dom. à Cotignac, dép. du Var, cond. à mort comme fédéraliste, le 28 germ. an 2, par le trib. crim. du dép. des Bouches-du-Rhône.

MARTEL, dit *Perrugon* (Jos.), cardeur de laines, dom. à Lorgues, dép. du Var, cond. à mort comme voleur avec récidive, le 26 flor. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MARTELIÈRE, laboureur-charretier, dom. à Cormenou, dép. de Loir et Cher, cond. à mort comme cont.-révol., le 17 brum. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MARTIN (Franç.), employé à la commune de Paris, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

MARTIN (Pierre), dom. à St. Aignan, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 germ. an 2, par la com. milit. séante à à Nantes.

MARTIN (Jean), dom. à St. Fiacre, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

MARTIN (Julien), dom. à St. Germain, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

MARTIN (Philippe), cordonnier, âgé de 65 ans, né et dom. à Delut, dép. de la Meuse, cond. à mort comme conspir., le 15 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Paris.

MARTIN (Michel), dom. à la Ressouale, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARTIN (Jean), dom. à St.

Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Martin (Pierre), domic. à Chantefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Martin (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Martin (Etien.), dom. à S. Aubin-de-Luigné, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Martin (Pierre), dom. à Mier, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Martin (Michel), domic. à S. Pierre-de-Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la comm. militaire de Nantes.

Martin (Michel), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Martin (Franç.), domic. à Bassemer, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Martin (Jean), domic. à Dampierre, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la commission militaire de Nantes.

Martin (Denys), cultivat.-propriétaire, dom. à Eyragues, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 27 germ. an 2, par le trib. rév. dudit département.

Martin (René), dom. à Coron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Martin (Etien.), domic. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Martin (Jean), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. mil. de Saumur.

Martin, dit *Lebreton* (Franç.), maréchal, dom. à Laguiberdière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 5 pluv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Martin (Marie), brodeuse, dom. à Entragues, dép. des Alpes maritimes, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 2 germ. an 2, par le trib. crimin. dudit département.

Martin (Jean-Marie), ex-curé, dom. à Pouancais, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract., le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Martin (Pierre), tisserand, domic. à Gonnor, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

Martin (Jean), domic. à

Daumeray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

MARTIN (Nicolas), ex-chanoine de la collégiale de Verdun, âgé de 40 ans, né à Spincourt, dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 4 vent. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, au mois de sept. 1792, pratiqué des manœuvres avec les ennemis de l'état, notamment avec le brigand couronné de Prusse.

MARTIN - MARCELLUS (Susanne - Thérèse), ci - devant noble, âgée de 54 ans, native de Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à Marcellus, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 3 therm. an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincue d'avoir favorisé des mis hors la loi, de n'avoir pas accepté la constitution républicaine, d'avoir eu peu de confiance dans les assignats.

MARTIN (Jean), ex - curé, dom. au Grand-Jumillac, départ. de la Dordogne, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 14 therm. an 2, par le trib. crimin. dudit département.

MARTIN (Marie-Thérèse), religieuse insermentée, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 prair. an 2, par le tribun. crimin. dudit département.

MARTIN (Pierre), prêtre réfract., dom. à Bédouin, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 prair. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

MARTIN, femme Coronat (Jeanne), âgée de 38 ans, née et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 9 mess. an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme cont.-révol. fanatique, en recelant le nommé Cornu, et en fréquentant habituellement plusieurs conspirat., qui se rendaient chez elle pendant la nuit.

MARTIN (André), matelot, dom. à Nice, dép. des Alpes maritimes, cond. à mort comme déserteur, le 22 mess. an 2, par la cour martiale de Villefranche.

MARTIN (Guillaume), receveur du district de Thouars, dom. *idem*, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 26 frim. an 2, par la com. milit. de Saumur.

MARTIN (Jean), domestique, dom. à St. Bric-en-Coglais, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont. - rév., le 27 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

MARTIN (Jacques-Philippe), prêtre, dom. à Montboisier, dép. du Puy de-Dôme, cond. à mort comme réfract., le 28 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

MARTIN (J.), âgé de 26 ans né à Villeneuve, dép. du Lot et Garonne, ex-curé dud. lieu, cond. à mort comme contre-révol., le 8 thermid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MARTIN, dit *Dubois-Jouan*, (Alexand.), ex-noble, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 28 frim., an 2, par la com. milit. de Rennes.

MARTIN

Martin, dit *Labissotière*, (Victor), ex noble, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 frim., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Martin (Jean), domestique, dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv. an 2., par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Martin, dit *Bonny* (Léonard), dom. à Périgueux, dép. de la Dordogne, condam. à mort comme contre-révol., le 3 mai 1793, par le trib. crim. dudit département.

Martin, v^e. Brevel, (Julienne), dom. à Chaudron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 29 niv., an 2, par la comm. milit. de Port-Malo.

Martin (Jean-Franç-Joseph), ecclésiastique domicilié à Cambray, départem. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 7 thermid., an 2, par la commis. milit. de Bruxelles.

Martin (Joseph), matelot, au service des Anglais et prisonnier de guerre, dom. à Port-Brieux, départ. des Côtes-du-Nord, cond. à 15 années de fers, comme distrib. de fausse monnoie, le 15 pluv., an 3, par le trib. crim. dud. dép.

Martin, fils de feu Albert, (Martin), dom. à Barlin, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 25 vend., an 3, par la commis. milit. de Bois-le-Duc.

Martin (Claude-Joseph), ex-curé de Miribel, âgé de 66 ans, natif de Moran, dép. du Jura, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (François), maître d'écriture, âgé de 43 ans, natif de Provence, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la comm. révol. de Lyon.

Martin (Jean), ouvrier en soie, âgé de 58 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (Jean), crocheteur, âgé de 36 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 13 nivose., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (Jean-Bapt.), garçon embaleur, âgé de 21 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Martin (Joseph), perruquier, âgé de 34 ans, natif d'Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (Louis), commis négoc., âgé de 47 ans, natif d'Avignon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (Pierre), march. tailleur, âgé de 47 ans, natif

d'Hyères, dép. du Var, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-révol.

Martin (Pierre), commis huissier, âgé de 33 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév. le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (Jean-Franç.), horloger, natif de Genève, dom. à Lyon, cond. à mort comme contre-révol. le 22 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Martin (Guillaume), âgé de 65 ans, médecin, dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Coulommiers.

Martin (Remi), vigneron, bucheron et premier offic. municip. de la commune de Champeneuil, dép. de Seine et Oise, y dem., cond. à mort, le 3 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., annonçant dans ses discours le desir qu'il avoit de voir arriver la contre-révol. et l'anéantissement de la liberté, disant que si on vouloit dire comme lui, il mettrait la Conv. sans dessus dessous, qu'il vouloit que le tonnerre écrasât la nation, qu'il torcheroit son derrière du district, des municipalités, des écharpes, et de la Convent., que c'étoient tous des coquins.

Martin (Pierre), âgé de 35 ans, cuisinier, né et dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par la com. révol. de Paris, comme contre-révol., rentré en France après les lois sur les émigrés, et agent de la faction de l'étranger, notamment du nommé Boyd, banquier.

Martin (Charles-Jérôme), notaire public, âgé de 37 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 15 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant cherché à soustraire le nommé Bois, frère de l'ex-ministre Duportail, en constatant sa résidence en France, long-temps après le décret d'accusation porté contre lui par le corps législatif; il fut appelé en témoignage, à midi il parut au tribunal, et une heure après il étoit sur la charrette avec les autres condamnés.

Martin (Georges), ci-dev. march. de toiles, âgé de 49 ans, né à Caen, dép. du Calvados, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des crimes commis par Capet à la journée du 10 août 1792.

Martin (Félix), soldat au 19e. régiment d'infanterie, âgé de 29 ans, né et dom à Abbeville, dép. de la Somme, cond. à mort, le 18 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en disant que la France étoit trahie, que quand le peuple avait un roi, il ne manquoit de rien sur la terre, et que maintenant sans

monarque et sans loix, il manquoit de tout, et en criant: vive notre brave général Dumourier, et ses amis.

Martin, femme Petit-Pas, (Marie-Madeleine), ravaudeuse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 janvier 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme distributrice de faux assignats.

Martin (Jacques), âgé de 38 ans, né et dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, chiffonniste en 1789, 90, 91, 92 et 93, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille, comme convaincu d'avoir déposé contre des patriotes, les ayant fait incarcérer, et commandant une force armée à cet effet.

Martin (Jean-Bapt.), âgé de 51 ans, né et dom. à St. Chamas, dép. des Bouches-du-Rhône, offic. munic. provisoire du tems de la rebellion cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille, comme convaincu de s'être porté à la tête de 50 hommes, dans différens endroits, pour désarmer les patriotes.

Martin-St.-Aubin (Jean), ex-noble, ci-dev. baron de St. Just, et ex-prêtre, âgé de 67 ans, natif de Moulins, dom. à Lyon, cond. à mort, le.... brum., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Martin (Vincent), prêtre âgé de 50 ans, natif d'Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 22 pluv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Martinard (Pierre), dom. à St. Lier, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Martinau (Pierre), dom. à St. Maurice, dép. des Deux Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la commis. milit. de Doué.

Martinaud (Jean), dom. à Foix, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Martine (René), dom. à Chemillé, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Martineau (Franç.), dom. à Latour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Martineau (Jacques), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Martineau (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par par la com. milit de Nantes.

Martineau (Jacques), dom. à St. Pierre-de-Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARTINEAU (Pierre), dom. à St. Pierre-de-Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARTINEAU (Jacques), dom. à la Pommeraye, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. militaire de Saumur.

MARTINEAU (Jean), meûnier, dom. à la Fosse-de-Tigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

MARTINEAU (Pierre), marinier, dom. à Denée, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. militaire de Saumur.

MARTINEAU (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

MARTINEAU (Pierre), laboureur, et cabaretier, dom. à Beaulieu, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 25 frim., an 2, par la com. milit. des Sables.

MARTINEAU (Franç.), journalier, dom. à St. Vincent-sur-Jarre, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

MARTINEAU (Jean), dom. à Carnau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 27 niv., an 2, par la com. militaire de Rennes.

MARTINEAU (Pierre), dom. à la Tour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 février 1793.

MARTINET (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARTINET, femme Hocquart Couberon, (M. E. P.) âgée de 54 ans, née à Rouen, dép. de la Seine-inf., dom. à Vaux, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 7 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant entretenu des intelligences avec les émigrés et leur faisant passer de l'argent.

MARTINET (Aimable Louis), lieutenant-colonel, au dixième régiment, âgé de 52 ans, né à Rouen, dép. de la Seine-inf., dom. à Vaux, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.

MARTINON (Claude), marchand quincailler, âgé de 45 ans, natif de Hucasset, dép. des Hautes-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARTINOT (Pierre), dom. à la Tour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARTINVILLE, veuve Vaugarnier, (M. A.), âgée de 41 ans, née à Paris, dép. de la Seine,

ex-noble, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle étoit détenue.

MARTZ (Marie-Nicaise), laveuse, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 14 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

MARTZ (Catherine), laveuse, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 14 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

MARVIDES (Joseph), brigadier de gendarmerie, âgé de 42 ans, natif de Metz, dép. de la Moselle, dom. à St. Bonnet-le-Château, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MARY (Pierre), journalier, dom. à St. Fulgent, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspirateur, le 2 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

MARZELLOT (Médard), dom. à Ste Lumine, dép. de la Loire-inf., cond à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MARZOLLIER (René), laboureur, dom. à Livré, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 brumaire, an 2, par la com. milit. de Rennes.

MAS aîné, (Bonaventure), taffetatier, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 1er. mess., an 2, par la commiss. populaire d'Orange.

MASCULUS (Georges), négoc., âgé de 42 ans, né et dom. à Weissembourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 14 messidor, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant accepté des fonctions publiques auxquelles l'a promu l'agent du roi de Prusse.

MASDUBOST (François), ex-noble, âgé de 35 ans, dom. à à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 therm., an 2, par le trib. crim. du dép de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

MASFORNEY (Pierre), dom. aux Guinguettes, dép. des Pyrénées-Orientales, cond. à mort comme émigré, le 14 pluv., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrond. des Pyrénées-Orientales.

MASLIN (Pierre), tisserand, dom. à Gonnor, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. militaire de Saumur.

MASQUET (Jean), march. de bœufs, âgé de 27 ans, natif de Civay, dép. de la Charente, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 13 germ., an 2, par le trib. révol de Paris, comme contre-révol., pour avoir vendu à un prix excessif, les bestiaux destinés pour l'approvisionnement de Paris, et empêché l'arrivage des subsistances.

MASSABIAN (Louis), instituteur, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 25 germ., an 2, par le trib. crim.

dudit dép., comme instigateur de révolte.

Massay (Joseph), dom. à Chaudron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Masse (Pierre), bouquiniste, âgé de 24 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Masse (Jean-Baptiste), marchand toilier, et officier municipal, dom. à Auriol, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Masse (Joseph), expert vérificateur, dom. à Roquevaire, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Masse (P. J.), dit *Brin-d'Amour*, âgé de 26 ans, né à Paris, dép. de la Seine, y demeurant, cuisinier, ci-devant soldat dans le régiment de Vintimille, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv. nat., leur arracher le cœur, le griller, et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Massé (François), laboureur, dom. à Nueil, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. militaire de Saumur.

Massé (Jean), chasseur à pied au 7e. bataillon, dom. à Noyal-sur-Serche, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme émigré, le 1 frim., an 3, par la com. milit. d'Auxonne.

Masset (Laurent), ouvrier en soie, gendarme, âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 27 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Masset (Jean-Bapt.(, march.-colporteur, dom. à St.-Jorioz, départ. du Mont-Blanc, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 25 niv., an 3, par le trib. crim. dud. dép.

Massey (Mathurin), dom. à Pelerin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Massey (René), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Massieu (Jean), âgé de 52 ans, maréchal-ferrant, né et dom. à Langon, départ. de la Gironde, cond. à dix ans de fers, à 15,000 liv. d'amende, et à être exposé pendant deux jours sur la place nationale de Bordeaux, par la com. milit. de Bordeaux, pour avoir discrédité les assignats, en proposant à un citoyen de lui vendre du fer à meilleur marché, s'il lui étoit payé en argent.

Massinot (Mathurin), dom.

à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Massiot (Louis), domic. à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Massip (Augustin), ex-noble, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme conspir., le 2 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Masson (Jean-Bapt.), commis-march., âgé de 23 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Masson (Jean), dom. à St. Florent, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Masson (Jean), domic. à Vezins, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Masson (Sébastien), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Masson (Ant.), âgé de 40 ans, curé constitutionnel de St. Germain - Duplain, y demeurant, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 7bre 1793, par le trib. révol. de Paris.

Massonneau, domic. à la Jumelière, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commis. milit. du Pont-de-Cé.

Masuy, femme de Joseph Milchamp (Angélique), domic. à Douay, dép. du Nord, cond. à mort comme distributrice de faux assignats, le 15 vent., an 2, par le trib. crim. du départem. du Nord.

Massu (Pierre), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. révol. de Nantes.

Matafosse (Jean-Bapt.), cabaretier, domic. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-révolut., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit département.

Matery (Pierre), cultivat., dom. à Graveson, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 1er. niv., an 2, par le trib, révolut. dudit département.

Matevon (Joseph), commis-toilier, âgé de 18 ans, natif de Rive-de-Gier, domic. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Matfeld, dit *Hiam*, cordonnier hollandois, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Matheron (Louis), rentier, membre du district de Lyon, âgé

de 47 ans, natif de Barcelonette, dép. des Basses-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 24 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mathias (B.), âgé de 34 ans, né à Mâcon, march. de vins, condam. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

Mathieu (Jérémie), dit *Bertrand*, écrivain public, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 17. niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mathieu (Jacq.), négoc., dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédéraliste, le 26 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille.

Mathieu (Ant.), embaleur aux effets de campagne de Franciade, âgé de 30 ans, né à St. Martin-de-Chichilieuse, dép. de l'Izère, dom. à Franciade, département de la Seine, cond. à mort, le 29 flor., an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant blâmé le bombardement de la ville de Lyon, et ayant dit, que ceux qui servaient contre les révoltés de la Vendée étaient tous brigands, que jamais les Français ne l'emporteraient la victoire sur les étrangers.

Mathieu (Claude), ouvrier en soie, âgé de 25 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 pluv., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Mathieu (Joseph), perruquier, âgé de 27 ans, natif de Nismes, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mathieu, femme Vigneron (Catherine), âgée de 51 ans, née à Nancy, y demeurant, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant entretenu des correspondances avec le nommé Vigneron, émigré.

Mathieu (Jacq.), serrurier, dom. à Chanac, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Mathis (Louis), cavalier au 16e, régim., âgé de 30 ans, né et dom. à Champignol, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de s'être montré le partisan de la Fayette et de Dumourier.

Mathivet (Jean-Antoine), prêtre réfract., âgé de 63 ans, natif de St.-Chamont, domic. à Maclas, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 pluv., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Mathon-Lacour (Charles-Joseph), ex-noble, domic. à Lyon, condam. à mort comme cont.-révol., par la com. révol. de Lyon.

Mathurin, dom. à Lasalle-Devier, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig.

de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Matignon (Louis), tisserand et offic. municip., dom. à Tigné, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Matrat (Georges), faiseur de bas, natif de Lyon, y demeurant, cond. à mort comme fédéraliste, le... niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Matroy ou Matreau, forçat, dom. à Rochefort, dép. de la Charente-inf., cond. à mort, le 12 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inf., pour avoir voulu briser ses fers.

Matton (Nicolas), capit. de gendarm., natif de Roanne, cond. à mort le... an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Maubert (Jean-Germain), dit *Neuilly*, ex-fermier-général, secrét. de Capet, âgé de 64 ans, né à Paris, départ. de la Seine, dom. à Noisy, dép. de Seine et Marne, condam. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le Peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

Maubert (Joseph.-Franç.), domest., âgé de 18 ans, natif de Changeneteux, départ. de la Sarthe, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 5 7bre 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir fait partie des attroupemens séditieux à Rouen, au mois de janvier 1793.

Mauclair (Pierre), brocanteur, âgé de 39 ans, né à Troyes, dép. de l'Aube, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des écrits tendans à provoquer la contre-révolution.

Mauclerc (B.-L.), âgé de 21 ans, né à Troyes, départ. de l'Aube, libraire à Paris, dép. de la Seine, y demeurant, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Maudé (Louis), domic. à Malo, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Maudelu (François), dom. à Beauprès, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maudin (Jacques), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maudin (Marie), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée,

cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maudin (Jacques), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 21 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme conspir.

Maudin (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Maudon (René), dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme conspir.

Maudron (Jean-Patrix), écrivain arithméticien, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 13 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme conspir.

Mauduit (Sébastien), âgé de 40 ans, traiteur marchand de vin, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu dans sa section des propos approbatifs de la trahison de Dumourier.

Mauduit âgé de 42 ans, né à Nogent, dom. à Grandville, sous-chef de l'administration de la marine, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Mauger (Pierre-Augustin), dit *Manneville*, homme de loi, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Mauger (Etienne), âgé de 40 ans, ex-bénédictin, ex-curé de Wize, professeur de physique en l'université de cette ville, membre de l'assemblée centrale des départ. fédéralistes à Caen, né et dom. à Rouen, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Mauger (René), perruquier, dom. à Paris, cond. à mort, le 18 prair., an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir porté au bout de sa pique la tête du représentant du peuple Ferraud, sur la place du Carrouzel, et d'avoir été fauteur de la conspir. contre la Convent. nat., les 3 et 4 prair., an 3.

Maugin (Claude), âgé de 48 ans, fabricant de bas, natif de Vitry-le-Français, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Maugin (Louis), dom. à Surnefault, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maugin (Jean), bêcheur, dom. à Saumur, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Maugin (René), laboureur, dom. à St.-Jean de la Croix,

dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Maugin (Pierre), dom. à St.-Jean de la Croix, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Maugras (Jacques), ex-vicaire, dom. à Chessy, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép. comme réfract.

Maugrin (Jacques), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Mauleon (Jean), dom. à Vaucretin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maulévrier (François), journalier, dom. à Vernon, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 18 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme brig. de la Vendée.

Maulget (Joseph-Louis), âgé de 46 ans, architecte, né et dom. à Villers-Coterets, dép. de l'Aisne, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Maulnoir (Etienne-Franç.), âgé de 50 ans, juge de paix à Coulommiers, y demeurant, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de Coulommiers.

Maultrot (Benoît-Paul), ex-avocat du tyran roi, au bureau des Finances de Poitiers, dom. à Saumur, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 flor. an 2, par la com. révol. de Laval, comme brig. de la Vendée.

Maumont (Pierre-Nolas.), âgé de 42 ans, laboureur, natif de Mortagne, dép. de la Dordogne, dom. à la Fondaumois, même dép., cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à exciter des troubles, dans une assemblée de sa commune, dans le courant de floréal même année.

Maunier (Jean-Baptiste), prêtre, dom. à St.-Remi, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 26 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép. comme contre-révol.

Maupellier (Pierre), tisserand, dom. à Breuil-Bernard, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 8 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme brig. de la Vendée.

Mauran (Guillaume), médecin, et officier municipal, dom. à St. Chamas, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 18 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-rév.

Maurand (Jean), dom. à St.-Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maurand (René), dom. à St.-Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maurat, domestique, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Maureau (René), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maureau (René), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Maurel (Marc-Ant.), fondeur en cuivre, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 2 mess., an 2, par la com. pop. d'Orange.

Maurel (Joseph-Jacques), propriétaire, dom. à Meounes, départ. du Var, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Mauret, père (J.), âgé de 72 ans, né à Monistrol, dép. de la H.-Loire, y demeurant, cond. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Maurette (Pierre), dom. à Seix, dép. de l'Arriège, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 17 août 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Mauri (Michel), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 nivose, an 2, par la com. milit. de Savenay.

Mauriac dit *Cassias* (Henri), ex-noble, prêtre, âgé de 36 ans, natif de Sainte Sabine, dép. de la Dordogne, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 24 messidor, an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Maurice (Claude-Franç.), marchand de soie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Maurice (Fabien), garçon chirurgien, agé de 22 ans, natif de Tournecoup, dép. du Gers, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Maurice (Joseph), cultivat. et maire, dom. à Pluherlin, dép. du Morbihan, cond. à mort comme receleur de prêtres réfractaires, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Maurice, f^e. Loison (Anne), âgée de 33 ans, née à St. Saturnin, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Paris, cond. à mort comme conspirat., le 9 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Mauridon (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maurier (René), laboureur, dom. à St. Land, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort

comme conspirateur, le 6 niv., an 2, par la com. mil. de Saumur.

Maurier (Jean-Paul), chapelier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 20 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Maurin (Jean-Dominique), âgé de 47 ans, né à Barcelonnette, dép. des Basses-Alpes, avant la révolution, teneur de livres, et depuis régisseur de la terre d'Halluan, ex-agent de l'ex-maréchal de Biron, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il étoit détenu.

Maurin (Joseph), ex-ecclésiastique, dom. à Tence, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 2 flor, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Maurin (Antoine), proc.-gén.-syndic du dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Marseille, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 27 9bre 1793, par le trib. crim. rév. de Marseille.

Maurin (Jean-Fran.), berger, dom. à Lamulene, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit departem.

Maurineau (Pierre), dom. à Béligné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maurissat (Charles), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

Maurissé (Jacques), domest., dom. à la Châtaigneraye, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 nivose, an 2, par la com. mil. de Saumur.

Mauron dit *Laviolette*, dom. à Angerolles, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 mai 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Maury (Jean-Pierre), cult. et march. de bois, domicilié à Valréas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol, le 29 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Maury (Paul), dom. à Narbonne, dép. de l'Aude, cond. à mort comme émigré, le 27 messidor, an 2, par le tribun. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Maury (J.-J.-Joseph-Fidèle), prêtre, dom. à Valréas, dép. Vaucluse, cond. à mort comme émigré, le 23 ventose, an 2, par le trib. crim. révol. dudit département.

Mauson (Jean-Bapt.), âgé de 39 ans, né à Martin-de-Fresnaye, dép. du Calvados, adjudant-major dans le sixième bataillon de la Manche, et depuis capit. en chef d'artillerie et charrois, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant accepté le grade de capitaine en chef d'artillerie des charrois dans l'armée de Wimphen, et d'avoir fait arbi-

trairement emprisonner des fonctionnaires publics.

Maussey (Jean), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 nivose, an 2, par la com. milit. de Savenay.

Maussion (Etienne-Thomas), ex-noble, maître des requêtes, et intendant de Rouen, âgé de 43 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pris part à une vaste conspiration qui a existé et qui existe encore contre la liberté du Peuple Français.

Mauvernais (Pierre), recev., âgé de 64 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 5 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Mauvielle (Marie-Pierre-Thomas), ex-noble, âgé de 59 ans, né à Coutances, dép. de la Manche, dom. à Rocher-la-Liberté, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 15 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mauvigné (Pierre-Colas), ancien militaire et cultiv., dom. à St. Christophe-de-Doubs, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 8 mess., an 2, par la commiss. milit. de Bordeaux.

Mauvoisin (Henri), march. d'estampes, âgé de 40 ans, né à Venet, dép. de la Meurthe, dom. à Niceville, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 21 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mauzeau (François), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Mauzet (Louis), garçon perruquier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol. le 28 frim. an 2, par la com. milit. séante à Lyon.

Mauzey (Jean), domic. à Chazot, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Maximien (Franç.-Marie), âgé de 55 ans, né à Bourg, ci-dev. offic. dans les Gardes-françaises, dom. à Lyon, cond. à mort comme fédéraliste, le 18 pluv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

May (François), ouvrier en soie, affaneur, âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 niv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

Mayeux (Nicolas-Vincent), quincaillier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris, départem. de la Seine, condamné à mort, le 27 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., pour avoir dit dans un café que nous serions bien plus heureux, si, par la suite, nous mangions des chiens et des chats, et d'avoir crié: *vive* Henri IV de l'année dernière!

Mayeux (Pierre), prêtre réfrac., et attaché à la commune, dom. à Serrant, dép. du Morbihan, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 7 prair. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MAYPOL, dit *Fleury-Zephirin-Lupé*, rentier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 frim. an 2 par la com. révol. séante à Lyon.

MAYSSE (Honoré), fabricant de savon, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 24 germ. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

MAYTALER Jacq.), meûnier, dom. à Obenheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme cont.-révol., le 2 vent. an 2, par la com. révol. de l'armée du Rhin et Moselle, séante à Strasbourg.

MAZARD (Joseph-Marie), commis de la municipalité provisoire, âgé de 64 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

MAZE (Clementin), dom. à Trémentine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. mil. séante à Doué.

MAZEL (David), fabricant de bas, âgé de 18 ans, natif d'Usez, dép. du Gard, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 8 niv. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

MAZELIN (J. Franç.), homme d'affaires, âgé de 25 ans, natif de Craon, dép. de la Meurthe, dom. à Roanne, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

MAZELLIER (Joseph), vivant de son bien, ex-noble et capitaine dans le régiment ci-dev. Royal-Piémont, cavalerie, dom. à Castel-Jaloux, dép. du Lot et Garonne, cond. à mort comme émigré, le 18 juillet 1793, par le trib. rév. de Paris.

MAZER (Pierre), volontaire dans la 7e. compagnie du 5e. batail. du Mont-Blanc, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme émigré, le 9 fruct. an 2, par le trib. milit. du 2e. arrondiss. de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MAZER (Jean), homme de loi, agriculteur, dom. à Nismes, départ. du Gard, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 1 therm. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MAZET, fme Novennes (Marie-Anne), dom. à Mornas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme témoin calomniateur, le 13 mess. an 2, par la com. popul. séante à Orange.

MAZET (Simon), embaleur, âgé de 33 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. séante à Nantes.

MAZET (Dominique-Xavier), notaire, dom. à Lagnes, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 8 niv. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MAZIRAUX (Jean), dom. à Tigné-la-Châteigneraie, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv. an 2, par la com. militaire séante à Nantes.

MAZOYER (Honoré), ex-bénédictin, dom. à Langogne, dép. de la Lozère, cond. à mort

comme réfractaire à la loi, le 23 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Mazuel (Albert), chef d'escadron de l'armée révol., né à Lyon, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. d'Hébert, Vincent, Ronsin et autres, tendante à dissoudre la Conv., assassiner ses membres, détruire le gouvernement républicain.

Mazuyer (Claude-Louis), homme de loi, et député du dép. de la Côte-d'Or à la Conv. nat.., âgé de 34 ans, natif de Bellevère, dép. de Saône et Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv nat., cond. à mort, le 29 vent. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Mazuze (Pierre), tisserand, âgé de 57 ans, ancien maire de la commune de Jouy-sur-Morin, y demeurant, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme complice d'un complot dans le dép. de Seine et Marne, le 12 ventose an 2, par le trib. révol. de Paris.

Meaux, dit *St. Marc* (Charles-Laurent), négoc., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabric. de faux assignats, le 5 juin 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Mechine, dit *Gravière* (Louis-Jean), offic. de santé, dom. à Beriex, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 25 vent. an 2, par la com. milit. séante aux Sables.

Meclait (Etienne), dom. à Langeron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Medard (Jacques) bordager, dom. à Courceboeuf, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme cont.-révol., le 29 germ. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Meffre (Joseph-Antoine), bénédictin, maître des novices du prieuré de St. Martin, âgé de 57 ans, né à Aubignan, dép. de la Drôme, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 9 germ. au 2, par le trib. révol séant à Paris, comme cont.-révol., en remettant, citant et montrant dans le secret des objets de superstition, des signes de royauté, des brevets du pape, en abusant de ces objets pour égarer et enflammer par le fanatisme royal et religieux des rassemblemens dans lesquels on célébroit des prétendus mystères.

Megard (Jacques-Adrien), agent de Torelly, napolitain, âgé de 26 ans, né à Rathieville, dép. de la Seine-inf., domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, comme conspir., le 13 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mege (Bernard), cuisinier, domic. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 4 pluv. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Megi (Pierre), perruquier, âgé de 30 ans, natif de Salon, dép. des

des Bouches-du-Rhône, dom. à dép. du Rhone, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 frim. an 2, par la com. milit. de Lyon.

MEGNIER (T.), âgé de 65 ans, né à Dubuis, dép. de la Drôme, ex-prêtre, dom. à Paris, cond. à mort, le 7 therm. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

MEGRET-D'ETIGNY (Ant.-Jean-Marie), ex-sous-aide-major du régiment des Gardes-françaises, ex-nôble, âgé de 46 ans, né à Paris, dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme conspirateur, le 21 flor., an 2, par le tribun. révol. de Paris.

MEGRET-SERILLY (Ant.-Jean-Franç.), trésorier-général de la guerre, ex-noble, âgé de 48 ans, natif de Paris, dom. à Passy, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme conspir., le 21 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MEGUETE (Jacques), dom. à Lumine, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MEIFREDY (Louis), négoc. et juge-de-paix, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 21 sept. 1793, par le trib. crim. dud. départ.

MEIGNAN, dit *Champromain*, (André-Etienne), juge de paix, du canton de Cosne, âgé de 48 ans, né à Druget, dép. de l'Yonne, dom. à Cosne, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne.

MEILLAN (Arnaud), député, du dép. des Basses-Pyrénées à la Conv. nat., dom. à Bayonne, même dép., mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin; le décret a été rapporté le 18 vent., an 3; il est rentré dans le sein de la Convention nationale.

MEILLES (Jeanne-Françoise), lingère, dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

MEILLET (Pierre), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

MENNIER, dit *Baudran*, (Jérôme), fermier, vivant de son revenu, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 12 mess., an 2, par la commis. popul. d'Orange.

MEJA (Louis), fabricant d'étoffes en soie, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 14 niv, an 2, par la com. révol de Lyon.

MEJAN (Etienne), dom. à Ste. Eunemie, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Melaine (Franç.), tailleur-d'habits, dom. à Saturnin, dép. de la Mayenne cond. à mort, comme contre-révol., le 29 prair., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Melet (Raimond), ex-noble, dom. à Césac, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 11 thermid., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux.

Melhac (Romain), dom. à Chirac, départ. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Melin (A. J.), âgé de 69 ans, né à Surennes, ex-commis, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir., de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Melinge (Louis), dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim, an 2, par la commis. milit. de Doué.

Mélon (Henri-Isidore), ex-noble, natif de Montpellier, dom. à Lyon, cond. à mort comme fédéraliste, le 30 pluv., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Melire. *Voyez* Labrosse.

Melouin (Louis), Boisier, dom. à Gonnord, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la commission milit. de Saumur.

Meliot. *Voyez* Mettot.

Menage (Jacques), visiteur des rôles, dom. à Gourdon, dép. du Lot, cond. à mort comme chef d'émeute, le 21 avril 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Menage, dit *Pressigny* (François-Marie), ex-fermier-gén., ex-noble, âgé de 61 ans, natif de Bordeaux, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

Menager (Jacques), dom. à Vassette, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Menanteau (Louis), tisserand, dom. à les Cercueils, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 8 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Menard (Jean-Bapt.), négoc. en draperie, âgé de 48 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Menard (Jean), labour., dom. à Nosière, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 germ., an 2, par la com. révol. de Laval.

Menard (Michel), dom. à Coron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Menard (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf.,

cond. à mort comme brig. de Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit de Nantes.

Menard (Jean-Bapt.), dom. à Nantes, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Menard (Jacques), dom. à Châtillon-sur-Sèvre, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Menard (Franç.), dom. à Vize, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Menard (René), dom. à Thouarcé, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Menard (Franç.), dom. à Thouarcé, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Menard (Pierre), dom. à Nantes, dep. de la Loire-inf., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Menard (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Menard (René), Charon, dom. à Laplaine, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir, le 3 niv., an 2, par la commission. milit. de Saumur.

Menard (Mathur.), journalier, dom. à la Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirat., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Menard (Jean), domic. à Erigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 22 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Menard (Claude), curé de Bournesseau, dom. à Bournesseau, dép. de la Vienne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Menard (Jean), domic. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. mil. de Doué.

Menard (Simon), journalier, dom. à Ste. Jammes, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Menard (René), domest., dom. à St. Laud-les-Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du départem. de la Sarthe.

Menard (Pierre), tisserand, dóm. à Denis, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 2 mess., an 2, par la com. révol. de Laval.

Menard (Michel), labour., et volont., dom. à Montjoie, départ. de la Manche, cond. à mort comme déserteur, le 7

therm., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Manche.

MENARD (Louis), âgé de 36 ans, cultiv., né et domic. à Fijeac, dép. du Lot, cond. à mort comme conspir., le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MENAUTEAU (Pierre), dom. à St. Pierre-de-Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MENAUTON (Henri), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MENAUTOT (Pierre), dom. à Maulévrier, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. militaire de Savenay.

MENDES (Jean), commissionnaire, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 therm., an 2, par la com. militaire de Bordeaux.

MENEGAUD (Toussaints), âgé de 41 ans, horloger, né et dom. à Besançon, cond. à mort, le 23 fruct., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des liaisons avec les émigrés, et d'avoir lui-même émigré en 1791 et 1792.

MENET (Jean-Bapt.), homme de loi, dom. à Charmes, dép. de l'Ardêche, cond. à mort comme contre-révol., le 26 vent, an 2, par la com. révol. de Lyon.

MENEUX (Julien), domest., dom. à Bréal, dép. de l'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 pluv., an 2, par la com. militaire de Rennes.

MENGIE (Jean-Baptiste), ex-administ, dom. à Mareville, dép. des Vosges, cond. à mort comme émigré, le 25 brum., an 2, par le trib. crim. dudit département.

MENION (Michel), âgé de 28 ans, natif de Tours, soldat au 6e. régiment de chasseurs, musicien, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort comme embaucheur, le 1 oct. 1793, par le trib. révol. de Paris.

MENISSIÉ (Vincent), âgé de 20 ans, commis-fabric., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

MENISSIER (Pierre), âgé de 32 ans, pharmacien, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 12 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MENTILLON (Jean), propriétaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

MENOT (Jacques), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

MENOU (Louis), âgé de 19 ans, offic. des carabin., né et

dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 15 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mequenin, dit *Dartaise* (Aimé), âgé de 75 ans, né à Artaise, départ. des Ardennes, ex-noble, capit. de cavalerie, dom. à Versailles, départ. de Seine et Oise, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant retiré dans sa maison à Villepreux, l'ex-curé réfract., lors de son refus de prêter le serment, et s'étant opposé au recrutement de l'armée du Nord.

Mequignon, veuve Roux (Phi.-Joseph), ménagère, dom. à Templume, dép. du Nord, cond. à mort, le 17 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. du Nord, comme distributrice de faux assignats.

Merard (Mathur.), labour., dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de Cé.

Meraud (Jean), domic. à Montfaucon, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Meraud (Jean-Ant.), âgé de 60 ans, né à Neclure, dép. du Puy-de-Dôme, ex-curé constitutionnel de la Meilleraye, dom. à la Meilleraye, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme conspir., le 17 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mercadier, dit *Micou* (Jean), tambour de la compagn. franche de Saverdun, dom. à Saverdun, dép. de l'Arriège, condam. à mort comme contre-révol., le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mercandier (Roch), âgé de 27 ans, né à Réunion-sur-Oise, dép. de l'Aisne, journaliste, secrétaire de Camille-des-Moulins, puis de Kersaint, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., l'un des chefs de la faction des fédéral., et de celle de Vincent, Hébert, Ronsin, Danton et autres.

Merceron (Charles), dom. à Boismé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mercier (Mathieu), âgé de 72 ans, apothic., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mercier (Claude-Math.), âgé de 42 ans, pharmac., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mercier (Ant.), âgé de 56 ans, natif de Ste. Colombe, dép. de la Loire, dom. à St. Just-la-Pendue, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mercier, dit *Daubeville* (Charles-Franç.), âgé de 69 ans, président de l'élection

de Pithiviers, dom. à Pithiviers, dép. du Loiret, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspirateur.

MERCIER (Louis), âgé de 78 ans, ex-fermier-géné., né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. contre le Peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

MERCIER (André), âgé de 34 ans, libraire, directeur des imprimeries des assignats, et membre de la commune, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

MERCIER (Louis-Joseph), âgé de 40 ans, natif de Sacey, menuisier, ex-notable de la commune, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

MERCIER (Jean), âgé de 68 ans, négoc., né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, com. contre-révol., pour avoir fait passer de l'argent à un émigré, dont le nom a été raturé et surchangé.

MERCIER (François), garçon labour., dom. à St. Laurent-du-Motay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

MERCIER (François), labour., dom. à St. Laurent-du-Motay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

MERCIER (Pierre), dom. à Marisey, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

MERCIER (Jean-François), anc. gendarme, et en dernier lieu, lieuten. de dragons au 18e. régim., dom. à Montjoie, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, à Bayonne, comme contre-révol.

MERCIER (Jean), agent de Desbois, émigré, dom. à Mâcon, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme émigré, le 4 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

MERCIER-TERREFORT (Jean), âgé de 58 ans, maire de St. Etephe, né à Bordeaux, dom. à St. Etephe, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., pour s'être montré l'ennemi des lois nouvelles, avoir déclamé contre des patriotes passionnés pour la liberté, de les avoir traités de scélérats, de maratistes.

MERET (Nicolas), âgé de

34 ans, commissionnaire, né à Mâcot, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, avili les assignats, la Convent. et le gouvernement révol.

Mergot, dit *Montergon* (Charles-Pierre-César Prosper), âgé de 50 ans, natif de Précigny, dép. de la Sarthe, ex-noble, garde du tyran-roi, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Meriault (Michel), homme de loi, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 2 oct. 1793, par le trib. crim. dud. départ.

Merienne (Louis), cordonnier, dom. à Maulévrier, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Merindol (J.-Bapt.-Alex.), homme de loi, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 27 vent., an 2, par le trib. crim. révol. dud. dép.

Merimé (Aubin), âgé de 34 ans, natif de St. Aubin-sur-Isle, dép. du Calvados, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 5 sept. 1793, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., complice des attroupemens séditieux à Rouen, au mois de janv. 1793.

Merlat (Baptiste), âgé de 58 ans, natif de Symphorien-le-Château, dom. à Lyon, cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Merlat (Etienne-Pierre), âgé de 17 ans, natif de St. Symphorien-le-Château, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 5 niv. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Merlay (René), domic. à Aubry, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Merle (Jacq.-Hyacinthe), notaire, dom. à Bagnat, dép. du Gard, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 mess. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Merle (André), homme de loi, premier syndic du dép. de Saône et Loire, âgé de 39 ans, natif de Lons-le-Saunier, dom. à Mâcon, départ. de Saône et Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Merle (Georges), âgé de 22 ans, natif de St. Pierre-de-Bœuf-en-Forez, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Merle-Castillon (Thomas), prêtre réfract., dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 25 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Merleau (Anne), domic. à Cujaude, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv-

an 2, par la com. mil. de Nantes.

Merlet (Pierre), garçon laboureur, dom. à St. Denonce, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. militaire de Sablé.

Merley, femme Gusmart (Jacquette), dom. à Serrant, dép. du Morbihan, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 7 prair. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Merlin (Pierre), avoué, âgé de 29 ans, officier municip. de Coulommiers, domic. *idem*, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspir. qui a existé à Coulommiers.

Merlin (Jean), domic. à Fournety, départ. de l'Arriège, cond. à mort comme émigré, le 27 mess. an 2, par le trib. milit. du premier arrondiss. de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Merlin (Charles), prêtre réfract., âgé de 57 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contr.-rév., le 12 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Merlin (Jean-Bapt.), dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 frim. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Mermin (Hyacinthe), frotteur, âgé de 30 ans, natif de Savanchais, dép. du Mont-Blanc, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme march. d'argent, le 28 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Merond (Pierre), domic. à Nantes, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Meronnen, 2e. fils (Jean-Claude), cultiv., dom. à Saugues, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 vent. an 2, par le tribun. crimin. dudit département.

Merot (Jean-Louis), ex-curé, âgé de 38 ans, né à Dunefour, dép. de la Meuse, dom. à Bethincourt, même dép., cond. à mort comme conspir., le 12 mess. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Merriant, dit *Dufresnoy* (Ant.), capitaine au 29e. régim., âgé de 43 ans, né et domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 vent. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice de la conspir. des généraux Dumourier, Valence et Neuilly.

Merrieux (Franç.), domic. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Mersiodo (Jean), domic. à Sigournay, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Mertai (Jean), dom. à Laronde, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par la com. mil. séante à Saumur.

Meru (Jean), dom. à Beauprès, dép. de Mayenne et Loire,

cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Mery (L.) huissier, âgé de 41 ans, né à Pontant, dép. de Seine et Marne, dom. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 9 therm. an 2, par le trib. rev. à Paris.

Meslé (Pierre), filassier, dom. à Loroux-Brionnais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 vent. an 2, par le tribun. crim. du dép. de la Sarthe.

Mesliers (Louis,), dom. à Faveray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Meslon aîné, (Jean-André), ex-noble, âgé de 46 ans, ex-conseiller au ci-dev. parlem. de Bordeaux, né et y dem., dép. de la Gironde, cond. à mort, le 12 mess. an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme ennemi de la liberté, et ne s'étant jamais prononcé pour elle, de manière à mériter d'être séparé des deux castes, dont tous les crimes pèsent sur leurs têtes.

Mesmer (Henri), brasseur, ex-notable de la commune de Sedan, âgé de 52 ans, né et dom. à Sedan, départ. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme ayant conspiré, et notamment avec le traître Lafayette.

Mesnager (Julien), dom. à Ste. Lumine de-Coutay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 flor. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Mesnard, dit *Chouzy*, père (Didier-Franç.), ex-commissaire au bureau de la dépense du dernier tyran-roi, âgé de 64 ans, né à Versailles, ex-ministre plénipotentiaire en Franconie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'être auteur et complice des conspirations qui ont existé contre la liberté du Peuple.

Mesnard, fils dit *Chouzy*, (Jean-Didier), ex-contrôleur génér. de la bouche du dernier tyran-roi, âgé de 35 ans, né à Versailles, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice des conspirat. qui ont existé contre le Peuple français,

Mesnard, dit *Dubois* (L.), labour. et vigneron, âgé de 46 ans, né à Bois-Vieux, dép. de la Dordogne, domic. à Romman-Martin, cond. à mort comme contr.-rév., le 29 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

Mesnard (L.), veuve de Jean Dubret, dit *Prudot*, âgée de 60 ans, née au Canton-de-Rivière, départ. de la Dordogne, dom. à Romain-sur-Colle, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 29 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

Mesnard (Pierre), domic. à Parthenay, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 nivose an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Mesnard (Jacq.), domic. à Vezins, départ. de Mayenne et

Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Mesnard (René), domic. à Leloroux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mesnard (René), domic. à Loiret, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mesnard (Pierre), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit de Nantes.

Mesnard (Jean), domic. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mesnil (E.-F.), âgé de 52 ans, né à Caudebec, capit. de cavalerie, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Messais (Vincent), ex-curé, dom. à St. Néomais, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme réfractaire, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Messanges (Pierre), dom. à la Chapelle-Saint Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Messier (Etienne), aumônier, dom. à Bonlieu, dép. de l'Ardèche, cond. à mort comme réfractaire, le 28 niv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Messin (Joseph-Ignace), ex-officier de la justice civile, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 25 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange.

Mestre, curé du Marchastel, dom. à Marchastel, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Mestriot (Jacques-Franç.), gendarme de la 29me. division, né à Dezouy en Zosias, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté-générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger

Métairie (René) conducteur de routes, dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de Vendée, le 7 flor., an 2, par la com. rév. de Laval.

Métalié (Jean), domest., âgé de 50 ans, natif de Vair, dép. des H.-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Métay (Jean), lab., dom. à Audigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme

conspir., le 6 nivose, an 2, par la com. milit. de Saumur.

Métayer (Mathurin), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Métayer (Franç.), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, par la com. milit. de Savenay.

Meté (Gilles), journalier, dom. à Camonel, dép. du Morbihan, cond. à mort comme cont.-révol., le 6 mai 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Meteil (René), domicilié à Anetz, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Méteil (Joseph), dom. à Varades, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Metellier (Pierre), dom. à St. Georges, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Metéran (François), dom. à St. André, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Metgy dit *Lacroix* (Franç.), marchand, dom. à Lille, dép. du Nord, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 29 mes., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Methé Fonremis (François), homme de loi, ci-devant conseiller au bailliage de Nantes, dom. à Nantes, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme conspir., le 12 germ., an 2, par le trib. rév. dudit dép.

Methé-Fonremis (Pierre-Ignace), homme de loi, lieut.-partic. au bailliage de Nantes, dom. à Nantes, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme conspir., le 10 brum., an 2, par le trib. révol. dudit dép.

Methureau (Pierre), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Metirier (Mathurin), dom. à la Pommeraye, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. mil. séante au Pont-de-Cé.

Metivier (Ant.), clerc de notaire, chez Brichard, âgé de 41 ans, natif de la Chapelle-St.-Martin, dép. de Loir et Cher, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 26 pluviose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot tendant à favoriser les projets hostiles des ennemis extérieurs, et les conspirations des ennemis de l'intérieur, en mettant en circulation, sous le nom d'emprunt, mille actions, de cent livres sterlings chacune, et cent coupons d'intérêt, à 5 pour 100, au profit des fils du roi d'Angleterre, sous la garantie d'une obligation par eux souscrite à Londres, déposée chez Brichard, Notaire à Paris.

Métra (Jean-Bapt.), march. de clous, âgé de 50 ans, natif de Lyon, dom. à St. Rambert-Lislabarbe, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Métras (Nicolas), maître tambour et trompette, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Mettot ou Meltot (Dominique), agent d'affaire et secrétaire-adjoint de la commune, âgé de 45 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 9 therm., an 2, exécuté le 11.

Mettzé (Franç.), labour., dom. à Louruse, departem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Meunier (M.-G.), âgée de 29 ans, née à Franciade, dép. de la Seine, ex-novice carmélite, cond. à mort comme fanatique, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Meunier (Pierre), tourneur, dom. à Tallemont, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Meunier (Hélène), dom. à la Tessoualle, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Meunier (Julien), dom. à St. Herbon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Meunier (Franç.), labour., dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commis. milit. du Pont-de-Cé.

Meunier (Mathurin), dom. à St. Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Meunier (René), dom. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Meunier (Charles), dom. à Châtillon-sur-Sèvre, départ. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Meunier (Camille), commis-march., âgé de 22 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont-rév., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Meunier (Jean-Baptiste), march. de fer, âgé de 63 ans, natif de Chaponost, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol, le 29 pluv., an 2, par la com. revol. de Lyon.

Meunier (Regipa), chapelier, âgé de 25 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Meursin (J.), ex-comtesse, âgée de 21 ans, née à Versailles, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de S. Lazare où elle était détenue.

Mevrel (Louis-René), courtier, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort comme fabricat. de faux assignats, le 27 janvier 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Mey-des-Challes (Pierre-Alexis-Franç.), ci-devant juge d'élection, dom. à Montbrison, cond. à mort comme cont.-rév., le ... flor., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Meyer (Bernard), dom. à Nidermespach, dép. du Haut-Rhin, condam. à mort comme émigré, le 9 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Meyer, fils (Franç.), dom. à Gresweiller, départ. du Bas-Rhin, cond. à mort comme chef d'émeute cont.-révolut., le 30 août 1793, par le trib. crim. dudit département.

Meynard (Jean-Jacques), commis à la comptabilité, âgé de 46 ans, né à Alloy, dép. du Tarn, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort comme conspir., le 16 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Meynard (Jean), meûnier, âgé de 48 ans, né et domic. à Tauriac, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 germ., an 2, par la commission milit. de Bordeaux, comme corrupteur de comestibles, en mettant de la cendre de lessive et autres corps étrangers nuisibles dans la farine.

Meynard-Mellé (J.), âgé de 17 ans, né à Brive-la-Gaillarde, dép. de la Corrèze, ex-noble, cond. à mort, le 4 ther., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxemb. où il étoit détenu.

Meynier (Franç.-Xavier), cultiv., dom. à Flange-Bouche, dép. du Doubs, condam. à la déportation, le 14 8bre. 1793, par le trib. crim. du département du Doubs.

Meynier (Etienne), ex-noble, ex-membre de l'assemblée constituante et maire de Nîmes, âgé de 65 ans, président, du dép. du Gard, à Nismes, y demeurant, cond. à mort, le 26 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol.

Meyrand (Thomas-Laurent), dit *Grand Cou*, march.-forain, dom. à St. Valier, dép. de la Drôme, condam. à mort comme voleur du garde-meuble, le 1er. 9bre. 1792, par le trib. crim. établi à Paris par la loi du 17 août 1792.

Meysonnier (Baptiste), maréchal-ferrant, dom. au Buisson, dép. de la Lozère, cond. à être déporté à vie, par le trib. crim. dud. dép., le 26 germ., an 2, comme complice de révoltés

Meyvière (Jean), ex-noble, capit. d'infant. au 33e. régim., âgé de 24 ans, né à Vigeois, dép. de la Corrèze, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont-révol., le 5 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mezadot (Jean), dom. à Châtillon, dép. de la Côte d'Or, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mezerai (Paul), employé aux domaines nationaux, âgé de 45 ans, né à Montargis, dép. du Loiret, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 17 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un compl. formé dans la maison d'arrêt du Port-Libre où il était détenu, pour exciter à l'insurrection.

Mezières (Jean-Bapt.), âgé de 42 ans, ci-dev. chasseur des barrières, né à Paris, y demeurant, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir dit, dans un cabaret, que l'on avait fait mourir le roi injustement.

Miaczinski (Joseph), maréchal-de-camp des armées de la République, âgé de 42 ans, né à Varsovie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 mai 1793, par le trib. révol. de Paris, comme traître à la patrie, ayant tenté d'exécuter les ordres de Dumourier après sa trahison, en cherchant à s'emparer de la ville de Lille et autres places de la République, et d'arrêter les membres de la Conv. commissaires auprès des armées.

Miaut (Pierre), laboureur, domic. au Mans, départ. de la Sarthe, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Micault-Minville (Mathurin), homme de loi, ci-devant commissaire de marine et de commerce, âgé de 49 ans, natif de Lamballe, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de conspiration et complice de Laguyomarais.

Micault, femme Laguyomarais (Marie-Jeanne), âgée de 50 ans, native de Lamballe, dom. à Laguyomarais, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la ci-dev. Bretagne, dont Larouerie était chef ou l'un des principaux agens, sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-devant roi.

Micault (Jean-Vivant), dit *Courberon*, président au parlem. de Dijon, dom. à Auxerre, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme émigré, le 27 vent., an 2, par le trib. crim. du départem. de la Côte-d'Or.

Michaille (Joseph), charron, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 12 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michalet (Louis), ferblantier, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michalet (François), ouvrier en soie, âgé de 42 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michallet (Jean-Marie), doreur, âgé de 23 ans, né et

dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol. le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michallet (Franç.), marchande, âgée de 34 ans, native de Roanne, dom. à Lyon, dép., du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 22 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michau (Pierre), dom. à S. Philibert, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Michau (Joseph), dom. à Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Michau (Jacques), maçon, âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 18 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michaud (Emmanuel), maçon, âgé de 36 ans, natif de Rufieux, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michau (Pierre), commis toilier, âgé de 23 ans, natif de Brangue, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, comme fédéraliste, le 8 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Michau (René), domic. à Babinière, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Michau, dom. à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, cond à mort, par contumace, le 5 brum., an 4, par le conseil milit. établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir, par son journal, constamment provoqué à la révolte, au rétablissement de la royauté; il s'est soustrait au jugement.

Micheau (Philippe), propriétaire, dom. à la Caissère, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 1 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Micheau (François), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com milit. de Nantes.

Michel (Joseph), dom. à Cercueils, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Michel (Pierre), dom. à Maublenne, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Michel (Pierre), domic. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort le 22 frim., an 2, par la com. militaire de Doué.

Michel (Charles-Joseph), ex-chanoine, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme réfract., le 3 ventose, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Michel (Pierre), teinturier

et vivandier, suivant l'armée d'Autriche, cond. à mort, le 16 messid., an 2, par le trib. crim. du dép. du Nord, comme distrib. de faux assignats.

Michel (Joseph), dom. à Limoges, dép. de la Haute-Vienne, cond. à mort comme émigré, le 27 messid., an 2, par le trib. milit. du 1r. arrond., de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Mi l (Pierre), dom. à la Chapelle St. Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Michel, dite *Desessarts*, (Elisab.-Agathe-Marie-Henri), ex-noble, dom. à Boismé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par la commiss. milit. d'Angers.

Michel, dit *Desessarts*, (Charles-Marie), domicilié à Boismé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme chef des brig. de la Vendée, le 19 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Michel, dit *Ethenot* (Pierre), tailleur, sergent au ci-devant régiment d'Austrasie, dom. à Toul, départ. de la Meurthe, cond. à mort comme émigré, le 3 prair., an 3, par la commiss. milit. de Bruxelles.

Michel, veuve de Marbœuf, (Henriette-Françoise), ex-marquise, âgée de 55 ans, native de Nantes, dom. à Champs, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir desiré l'arrivée des Prussiens et des Autrichiens, pour lesquels elle conservait des provisions.

Michel (Jean-François), négociant, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le ... niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Michelet (J. F.), âgé de 52 ans, né à Paris, départ. de la Seine, y demeurant, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il étoit détenu.

Michelle, veuve Levis, (G. A), âgée de 40 ans, née à Langres, ex-noble, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle étoit détenue.

Michelot (André), dom. aux Essarts, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Michelot (Louis), dom. à Vaudrennes, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Michelot (Louis), dom. à la Trementine, département de Mayenne et Loire, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Michenaud (Louis), marchand, dom. à Sigournay, dép. de la Vendée, cond. à mort comme

comme brig. de la Vendée, le 4 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Michenon (Pierre), laboureur, dom. à Choisy, dép. de l'Oise, cond. à mort le 12 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot qui a existé dans différentes communes, du district de Rosoy.

Michenot (Mathurin), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit de Savenay.

Michenot (François), dom. à Bassanges, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Michonis (Jean-Bapt.), ex-limonadier, administ. de police, âgé de 59 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice d'une conspir. de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Michot fils (Jean), relieur de livres, dom. à Lain, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme émigré, le 27 frim., an 2, par le trib. crim. du dép. du Doubs.

Michot (Alexis), prêtre, ex-vicaire de St. Jean-de-Livasé, dom. à Argentan, départ. de l'Indre, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 frim., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

Michoud (Pierre), commis toilier, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Miclau (Jean-Bapt.) âgé de 24 ans, grenadier et caporal au 29e. régiment d'infanterie, cond. à mort comme conspir., le 17 oct. 1792, par le trib. révol. de Paris.

Micot (Jacques-Saturnin), commis toilier, âgé de 23 ans natif de Toulouse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Micou (Ant.), march. de bois, âgé de 46 ans, natif de Vestieu, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 24 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Midy (Franç.), dom. à Gourgy, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la comm. milit. de Savenay.

Miége aîné, (Etienne), agent-de-change, âgé de 64 ans, natif de Jallieux, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Miége (Pierre), agent de change, âgé de 58 ans, natif de Jallieux, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 3 germ., an 2, par la com. révol de Lyon.

Miegeville (Ant.), ex-con-

seiller au ci-dev. parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né et dom. à Tonlouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-rév., en protestant les 25 et 27 sept. 1790, contre les loix émanées de la représentation nationale.

MIENNE (Cyprien), âgé de 30 ans, né à Langres, dép. de la H.-Marne, y dom., coutelier, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une consp. dans la maison d'arrêt des Carmes où il étoit détenu.

MIGELLI, dite *Aspasie* (Charlotte-Françoise-Carle) âgée de 22 ans, native de Paris, dép. de la Seine, y demeurant, marchande fripière, cond. à mort, le 25 prair., an 4, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme convaincue 1°. d'avoir, le 1 prair., an 3, coopéré volontairement, sans provocation violente, sans la nécessité actuelle de la défense légitime de soi-même, ou d'autrui, et avec préméditation à l'homicide du représentant du peuple Ferraud; 2°. d'avoir dans les 1ers. jours de prair., an 4, participé volontairement sans provocation violente, sans la nécessité actuelle de la défense légitime de soi-même où d'autrui et avec préméditation aux attaques qui ont été faites à dessein de tuer les représentans du peuple Boissy-d'Anglas et Camboulas; elle a été exécutée le 21 fructidor.

MIGNARD (R. J.), âgé de 32 ans, né à Noyers, départ. de l'Yonne, ci-dev. marin, depuis employé à la commune de Paris, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il étoit détenu.

MIGNARD (Ant.), brocanteur, âgé de 26 ans, né et dom. à St. Flour, dép. du Cantal, cond. à mort, le 8 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot, dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

MIGNARD (André-Marie), march. d'éventails, âgé de 42 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

MIGNON (Michel), fermier, âgé de 44 ans, dom. à Beligneux, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon., comme cont.-rév.

MIGNONAT (Pierre), huissier de police municipale, dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 30 août 1793, par le trib. crim. dud. dép.

MIGNONI (Jean-Pierre), prêtre non-conformiste, âgé de 44 ans, natif de Bolesne, dom. à Bolesne, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 18 frim. an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Mignot (Claude), domest., dom. à Aizy, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme émigré, le 9 pluv., an 2, par le trib crim. dud. dép.

Mignot (Lazare), perruquier, âgé de 36 ans, natif d'Autun, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Migot (Laurent), ex-comte, et colonel du 4e. régiment de dragons, âgé de 65 ans, natif de Lunéville, dom. à Menil-Latour, dép. de la Meurthe, cond. à mort comme conspir., le 5 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Milcent (Claude-Louis-Michel), Créole, âgé de 54 ans, né et dom. à St. Domingue, avant la révolution, capitaine d'une milice bourgeoise, et d'une compagnie d'hommes de couleurs, et membre de l'assemblée provinciale du Cap; en 1790, il vint faire sa résidence en France, rédigea un journal nommé le *Créole patriote*; cond. à mort, le 7 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant fait une fausse déposition; mais Robespierre avait juré sa perte.

Milet, femme Tridon-Deray, (Charlotte), âgée de 36 ans, native de Bar-sur-Seine, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 2 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Millanais (Jean-Jacques), né et dom. à Lyon, ex-constituant, aux années 1789, 90 et 91, cond. à mort, comme contre-révol., le 12 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Millanais (Charles-Franç.), imprimeur, âgé de 49 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 12 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Millanais (Claude), âgé de 19 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon,

Millange (Louis), quartier-maître-trésorier du premier corps. des hussards de la Liberté, âgé de 45 ans, natif de Valvoque dans les Cévennes, dép. du Gard, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Millard (Bonavent.-Jean-Bapt.), avoué, ci-dev. avocat du tyran au bailliage de Troyes, ex-député à l'assemblée constit., âgé de 46 ans, né et dom. à Troyes, départ. de l'Aube, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le Peuple français, en provoquant à Troyes des troubles, la persécution, l'assassinat des patriotes, en distribuant des cartouches pour tirer sur eux, et les poursuivant jusques dans leur domicile.

Millard (Ponce), ouvrier en couvertures, dom. à Reims, dép. de H.-Saône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 mess.

an 2, par le trib. révol. de Paris.

MILLAUDON (Joseph-Didier), trésorier du Pape, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre révol., le 9 oct. 1793, par le trib. crim. dudit département.

MILLELONGUE (Joseph), offic. de santé âgé de 23 ans, né à Sainte-Parne, dép. de la Drôme, dom. à Vesoul, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 23 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MILLERAU (Sébastien), domest., âgé de 33 ans, natif de Sémur-de-Précy, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MILLET (Jean), labour. dom. à Doulon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MILLET (Franç.-Denis), ex-chanoine de Port-la-Montagne, dép. du Var, dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort comme conspir. le 27 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MILLET (Jean-Bapt.), membre du conseil-général, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille.

MILLIN, dit *Duperreux*, (Jérôme-Robert), ex-adminis. des loteries, âgé de 62 ans, né à Nevers, dép. de la Nièvre, dom. au Perreux, dép. de la Seine, cond. à mort, le 13 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur.

MILLIN-LABROSSE (Claude-Valent.), ex-capit. au ci-dev. régiment de l'île-Bourbon, âgé de 49 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol, en menaçant, insultant, outrageant et provoquant les patriotes qui combattaient les principes de royalisme, et en criant: au diable la république! le diable emporte la république! elle ne peut pas durer deux ans.

MILLON (Michel), dessinateur, âgé de 33 ans, natif de Chambéry, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MILLON, fils aîné, (Franç.), cuisinier, dom. à l'Isle, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 16 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

MILLON (Franç.), ex-constituant, recev. du district de Chaumont, âgé de 68 ans, né à Vasigny, dép. de la Loire, dom. à Montherland, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 5 messid,, an 2, par le trib. révol. de Paris. comme contre-révol,, pour avoir donné une retraite au conspirateur Estor.

MILLOT, dit *Benoît* (B.), âgé de 52 ans, né à Etang, dép. de Seine et Oise, ex greffier de l'Etang, cond. à mort comme

conspir., le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Milly (Nicolas), gendarme, âgé de 31 ans, né et dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme contre-révol., en continuant son service sous les ordres du despote prussien.

Milner (J. F.), âgé de 43 ans, né à Bruxelles, march. de tableaux, cond. à mort, le 21 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Milon (Jean), march. revendeur, dom. à Bagnols, dép. du Gard, cond. à mort comme contre-révol., le 15 mess., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Milon (Marguer.), habituée du Bon-Pasteur, âgée de 37 ans, née à Galcon, dom. à Bordeaux, dep. de la Gironde, cond. à mort, le 16 messid., an 2, par la comm. milit. de Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires pendant 14 mois, et refusé d'indiquer l'asyle qu'elle a cependant déclaré connaître.

Milon, dit *Belair*, (Pierre), garde-des-bois, âgé de 80 ans, cond. à mort, le 7 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme ayant porté sur son habit des boutons aux armes du ci-devant roi.

Minaud (Pierre), labour., dom. à Poiré, dép. de la Vendée, cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 18 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

Minauyoir (Georg.-Marie), confiseur, âgé de 28 ans, natif de Bourg, département de l'Ain, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Minbielle, jeune (Jean), enseigne de vaisseau, domic. à Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 brum. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inf.

Mineau (Jacques), dom. à Lahaye, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mineaux (Jean), domic. à Vallet, dép. la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Minet (Mathur.), march. de fil, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort contre-révol., le 7 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Minet (Elisabeth), couturière, âgée de 46 ans, née à Lagrandville, départ. des Ardennes, dom. à Quincy, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspiratrice, voyageant sans passeport.

Minchain (Jacques), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Mingaud (Louis), dom. à S. Herblou, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mingré (Emeric-Louis-Charles-Godefroy), âgé de 29 ans, natif de St. Jean-d'Ax, lieutenant de vaisseau dans la marine française, cond. à mort, le 20 oct. 1792, par la com. milit. établie à Paris, par décret de la Convention, comme émigré pris les armes à la main.

Minguel (Jean), secrétaire de la municipalité, domic. à la Chapelle-Hermier, départ. de la Vendée, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 pluv. an 2, par la commission militaire des Sables.

Minguet (Jean), garçon laboureur, dom. à Clisson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. des Sables.

Miniac, dit *Hautditbois*, dom. à Dol, dép. d'Ille et Vilaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 germ. an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Miniault (Claire), vivant de ses revenus, née à Marmande, dép. de Lot et Garonne, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 16 messid., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires pendant 14 mois, refusant d'indiquer leur asyle, qu'elle a cependant déclaré connaître.

Minier (René), domic. à Trisauge, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

Minier (Julien-François), ex-curé, dom. à Limerzel, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 21 niv. an 2, par le trib. crim. dudit département, comme réfractaire.

Minoyal (Michel), maçon, âgé de 58 ans, natif de Saizie en Italie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 niv. an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Minoyat (Jean-Pierre), apprenti fabricant de soie, âgé de 18 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 16 niv. an 2, par la commission révolut. de Lyon.

Minute (Anne), dom. à Serignan, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 25 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Mioche (Antoine), march. droguiste, âgé de 33 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mioche (Vincent), droguiste, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, département du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Miotte (Jean), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la

commission militaire de Nantes.

Mique, père (Richard), ex-noble, intendant de la liste civile, ci-dev. intendant du roi de Pologne, âgé de 65 ans, né à Nancy, dép. de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Mique, fils (Simon), homme de loi, ex-noble, âgé de 39 ans, né à Luneville, département de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Mirabole (Louis), brasseur, âgé de 42 ans, natif de Belley, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 7 pluv. an 2, par la commission révolution. de Lyon.

Miraillé, dit *Brintel* (Jos.), prêtre, âgé de 30 ans, natif de Balme, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 pluv. an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Mirambel (Jean-Louis), ex-garde du 1er. frère du dernier tyran-roi, âgé de 19 ans, né et dom. à St. Remi, dép. du Cantal, cond. à mort, le 22 oct. 1792, par la com. milit. établie à Paris, par décret du 10 octobre 1792, comme émigré pris les armes à la main.

Mirande (Jacq.), fabricant d'étoffes, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 1 therm. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mirgues (Joseph), dom. à Narbonne, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 19 mess. an 2, par le trib. milit. du 2e. arondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

Mirville (Jean-Franç.), ex-garde de l'ex-duchesse de Fleury, dom. à la Chapelle-St.-Sulpice, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 17 mess. an 2, par le trib. crim. de Paris, comme convaincu d'avoir dit qu'il perdait beaucoup à la révolution; que jamais il ne se mettrait au pas qu'il n'y ait un roi.

Misandot (Pierre), tisserand, domic. à Gonnord, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Misantrope (Louis), dom. à Chauseaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Misaudeau (Pierre), dom. à Thouarcé, département de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Misset (Etienne), directeur des mines de Montretuis, dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort comme conspir., le 7 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Mittgen (Nicolas), manœuvre, dom. à Hunling, dép. de

la Moselle, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 25 flor. an 2, par le tribun. crimin. dudit département.

Mittre (Jean-Bapt.), propriétaire, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 25 brum. an 2, par le tribun. crimin. dudit département.

Miullet (Louis), labour., dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

Mocart (Paul), domic. à Pellerin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Mocart (Antoine), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. rév. séante à Nantes.

Mocart (Jean), domic. à Bouguenais, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Moclaire, dite *Desoroutières*, fme. Guilbeau (Marie), ex-noble, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la commis. milit. séante à Nantes.

Modey (Mathur.), dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Moëlien, dite *Fougères* (Thérèse), fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, âgée de 30 ans, née à Rennes, domic. à Fougères, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice dans la conspir. de Bretagne, dont Larouerie était chef ou agent.

Moggin (Franç.), dom. à St. Hilaire, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué.

Mognat (Franç.), ex-noble, âgé de 66 ans, ex-conseiller en la sénéchaussée de Lyon, né et y demeurant, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 6 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Moheau (Jean-Bapt.), commissaire des guerres, attaché au dépôt de Fontainebleau, âgé de 51 ans, dom. à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme prévaric., le 7 pluv. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Moidon (Pierre), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Moinard (Michel), labour., dom. à Montglone, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 prair. an 2, par la com. rév. séante à Laval.

Moine (Franç.), charbonnier, dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 2 vent. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Moine (Sébastien), prêtre, dom. à Mourmoiron, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme

réfract. à la loi, le 4 prair. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Moiné (Louis), dom. à la Flèche, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la com. mil. séante au Pont-de-Cé.

Moineau (Jean-Bon), ex-prêtre, âgé de 37 ans, né à Longueville, dép. de la Marne, dom. à Aix-en-Othe, départ. de l'Aube, cond. à mort comme conspir. le 8 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Moineau (Pierre), journalier, dom. à Vihiers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Moineau (Jean), meûnier, dom. à la Tour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué.

Moineau (Bapt.), labour., dom. à Maulévrier, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. mil. séante à Saumur.

Moineau (Mathur.), dom. à la Fossière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Moinecourt (Ant.), march. de mouchoirs, âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 19 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Moinié (Ant.), épicier, âgé de 74 ans, né à Champoullion, dép. des H.-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Moinié (Jean-Ant.), commis-march., âgé de 26 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 4 vent. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Moiroud (Jean-Cl.-Jos.), ouvrier en soie, âgé de 43 ans, né à Besançon, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 7 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Moisdon (Bastien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Moisdon (André), domic. à Bouguenais, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Moiseau (Louis), domic. à Port-Brieux, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Moisset (Julien), tailleur, domic. à Mandailles, départ. de l'Aveyron, cond. à mort comme cont.-rév., le 17 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Mole (Jacq.), âgé de 23 ans, né et dom. à Commune-d'Armes, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

Molé, dit *Champlâtreux* (Édouard-Franç.-Mathur.), ex-noble, ex-président au ci-dev. parlement de Paris, âgé de 34

ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspir. contre la souveraineté du Peuple, en protestant contre l'autorité légitime.

Moley (Jacq.), arpenteur, né à Besançon, domic. à Lyon, cond. à mort comme cont.-rév., le . . . . 20 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Molière (Ant.), boucher, âgé de 31 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Molière (And. L.-Flor.), ex-noble, chevalier du tyran-roi, lieut.-colonel d'Auvergne, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 prair. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Molin (Barthélemi-Michel), administrateur du dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort, le 16 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme fédéraliste - contre-révol.

Molin (Louis), âgé de 26 ans, dessinateur, né à Lyon, dom. à Paris, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Molinge (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Molinier (Jean), âgé de 27 ans, se disant prêtre, natif de Queilus, dép. du Lot, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par la com. révol. de Bordeaux, comme réfractaire.

Molinière (Louis), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Molinery (François), dit *Murols*, âgé de 46 ans, ex-conseiller au parlement de Toulouse, né et dom. à Mur-de-Barès, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en cherchant à anéantir la liberté publique, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom de ce parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre, 1790.

Molinos (François), dessinateur, né et dom. à Lyon, cond. à mort, le ... niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

Mollard (François), maître d'école, né et dom. à Lyon, cond. à mort, le ..., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

Mollard (Joseph), âgé de 50 ans, boucher, né à St.-Rambin, dép. de l'Aisne, dom. à Lagneux, même département, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Mollard fils, (Pierre), bordier, dom. à St.-André d'Ornay, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par

la com. milit., séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Mollé (Jean), farinier, dom. à Legé, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 5 avril, 1793, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Mollet (Joseph), ex-curé de Castellet, dom. à Montroc, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 2 fruct., an 2, par le trib. crim. du dép. des Basses-Alpes, comme réfract. à la loi.

Mollet (Jean-Baptiste), marchand sur la rivière, né et dom. à Lyon, cond. à mort, le 28 flor., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme fédéraliste.

Mollet (Joseph), âgé de 48 ans, sous-lieutenant au 17e. régiment, né et dom. à St.-Michel, dép. des Basses-Alpes, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Mollevaut (Etienne), prêtre, député du départ. de la Meurthe à la Conv. nat., dom. à Nancy, départ. de la Meurthe, mis hors la loi, par décret de la Convention nat., du 28 juillet, 1793, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin; il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté, le 18 vent., an 3; il est rentré dans le sein de la Convention nationale.

Mollière (Jacques), âgé de 32 ans, pompier-ferblantier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Mollière (Jacques), âgé de 51 ans, ex-chartreux, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Mollies (Joseph), ferblantier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Mollin-de-Chalmazel (J. M.), prêtre, émigré, cond. à mort, le 10 frim., an 2, par le trib. de justice révol. de Feurs, dép. de la Loire, comme chef de fanatiques.

Momes (Alexis), dom. à Moiset, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Momoro (Antoine-Franç.), âgé de 38 ans, imprimeur et administrateur du départ. de Paris, né à Besançon, dép. du Doubs, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. qui a existé contre la liberté et la sûreté du Peuple, en armant les citoyens les uns contre les autres, en cherchant à dissoudre la Convent., assassiner ses membres, et les patriotes.

Momorod (Joseph), dom. a May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit., de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Monaton (Louis), âgé de 47 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Monaveau-Fisson, *voyez* Fisson.

Mondain (François), dom. à Audizet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Mondesert (Louis-Benoît), âgé de 26 ans, avoué, natif de Montmerle, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Mondet (Louis), ex-curé, dom. à St.-Jean-des-Bois, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. du Calvados, comme réfractaire.

Mondin (Jacques), dom. à St.-Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Mondin (Pierre), dom. à St.-Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Mondin (Joseph), dom. à St.-Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort le 12 niv., an 2 par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Mondin (Joseph), dom. à St.-Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Mondor (Pierre), âgé de 20 ans, musicien, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. milit. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Mondot (Sébastien), âgé de 65 ans, né à la Flèche, lors de son arrestation, prêtre, maire à Laval, dom. à Cauxcaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 pluv., an 2, par le trib. révol de Paris, comme convaincu d'intelligence avec les rebelles de la Vendée.

Monel (Jean), âgé de 34 ans, fabricant de tabac, natif de Grand-Bornand, dép. du Mont-Blanc, dom. à Paris, cond. à 6 années de fers, et à l'exposition pendant six heures, sur la place de la Révolution, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir vendu du numéraire, à un prix plus haut que les assignats, et d'avoir porté plus haut la monnoie qui portait l'effigie du roi.

Monerand (Pierre), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Monestier (Placide), dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme séditieux.

Monestier (Jean-Antoine), voiturier, dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 2 juin, 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révolutionnaire.

Monestier (Jean-Joseph), dom. à Laval, départ. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Monet (P. F.), âgé de 30 ans, né à Rursogne, dép. de la H.-Saône, prêtre, employé à l'administrat. des fourrages, domic. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Monet (Simon-Thom.), cabaretier, domic. à Tarascon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 3 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mongarel (Franç.), cuisinier, dom. à Montbrison, cond. à mort comme fédéral., le 2 germ., an 2, par la com. révol., de Lyon.

Mongel-Chotte (F. J.), âgé de 34 ans, tapissier, né et dom. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Mongesse (André), âgé de 62 ans, natif d'Aix, dép. des Bouches-du-Rhône ou du Mont-Blanc, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 12 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mongin, fme. Belton (Anne), fileuse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme distributrice de faux assignats.

Mongin (Gaspard), officier municipal provisoire, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 25 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mongin (Jean), domic. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Monginot (Claude-Louis), dom. à Châlons, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme émigré, le 29 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Monier, fe. Dondé (Claire), dom. à Aubagne, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédéral., le 5 flor., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Monier (Ant.), gendarme, dom. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme persécuteur de patriotes, le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Monier (Thomas), notaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Monier (Ant.-André), propriét., dom. à Istres, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 7 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Monin (Ant.), âgé de 26

ans, natif de Séciné, dép. de l'Isère, commis-toilier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 24 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MONIN (Tobie), dom. à Jannerot, départ. du Doubs, cond. à mort comme contre-révol., le 14 oct. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

MONIN (Jean-Pierre), âgé 26 ans, natif de Séciné, dép. de l'Isère, déserteur du 2e. bataillon du 33e. régim., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme désert., le 8 mess., an 2, par la com. milit. d'Avesnes.

MONIOTTE (Claude-Philippe), âgé de 76 ans, ex-conseiller au présidial, et juge du trib. de district de Besançon, dom. à Besançon, départ. du Doubs, cond. à mort, le 15 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République.

MONIQUE (Bertrand), âgé de 50 ans, natif de Billie, dép. de la H.-Garonne, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MONJEON (Franç.), ex-noble, dom. à Ste. Eulalie-d'Ambares, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 13 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

MONNET (Denis), fabricant d'étoffes de soie, dom. à Lyon, cond. à mort comme fédéral., le ... an 2, par la com. révol. de Lyon.

MONNET fils, dom. à Montbutet, dép. de la Loire, cond. à mort, le .... frim., an 2, par le trib. milit. de Feurs, dud. dép., comme pris les armes à la main dans l'affaire de Chazelles.

MONNIER (Claude-Vincent), dom. à Loray, dép. du Doubs, cond. à mort comme conspir., le 18 sept. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

MONNIER (Jean), domic. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 germ., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

MONNIER (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MONNIER (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

MONNIER (Sébastien), dom. à St. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MONNIER (Jacques), dom. à Bignon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MONNIER, femme Rivière (Anne), dom. à Lapte, dép. de la H.-Loire, cond. à mort

comme receleuse de prêtres réfract., le 2 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Monnier (Etienne), jardinier, dom. à Beauregard, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme émigré, le 8 frim., an 3, par la com. mil. de Bruxelles.

Monnire (Pierre), meûnier, dom. à Bourgneuf, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 flor., an 2, par la com. révol. de Mayenne.

Monnot (Joseph), cultiv., négoc., domic. à Fontenelle, département du Doubs, cond. à mort comme distrib, de faux assignats, le 26 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Monnot (Augustin), journalier, dom. à Plainbois, dép. du Doubs, cond. à mort comme émigré, le 1 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mons (Jean-Jacques-Math.), âgé de 41 ans, né à Lyon, instituteur, dom. à Vèze, faubourg de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Monsecreignac (Louis), âgé de 75 ans, natif de Bordeaux, ex-noble, cultivat., dom. à St. Loubez, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu qu'il a manifesté des principes contraires à la révol., qu'il avait dessein de laisser à son fils ses titres féodaux pour s'en servir par la suite.

Monsecreignac fils (Bern.), âgé de 47 ans, né à Bordeaux, ex-noble, ex-conseiller au parlement de Bordeaux, dom. à St. Loubez et à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 25 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de Morbihan, comme convaincu qu'il n'a donné aucune preuve de patriotisme, qu'il a aidé à son père à cacher ses titres féodaux, qu'il n'a pas accepté la Constitution de 1793.

Montagnac (L. L. Joseph), âgé de 63 ans, né à Lisbonne, ci-dev. lieutenant-colonel d'un bataillon provincial, domic. à Nevers, dép. de la Nièvre, cond. à la déportation, le 9 sept. 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu une correspondance avec des émigrés.

Montagne (Pierre), âgé de 78 ans, né à Puy-Sac, ex-curé de Tocquin, dom. à Laferté-gaucher, départ. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'un complot qui a existé dans différentes communes du cant. de Rosoy.

Montagu fils (Jean-Ch.), ex-noble, dom. à Londinière, dép. de la Seine-inf., cond. à mort comme émigré, le 30 vend., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Montalan (Franç.), vernisseur, dom. à Lyon, cond. à mort comme fédéral., le ... pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Montalembert (G.), âgé de 62 ans, né à Limoges, dép.

de la Vienne, ex-capit. du ci-dev. régim. du tyran-roi, dom. à Paris, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Montanat (Raymond), dom. à Pau, dép. des B.-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissem. de l'armée des Pyrénées-Occid.

Montarly (Étienne-Louis), ex-noble, capit. d'infanterie, âgé de 64 ans, né et dom. à Langres, dép. de la Haute-Marne, cond. à mort comme conspir., le 24 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Montaud (Félix), salpétrier, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 8 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Montaut, dit *Huart*, (Char.), grenadier de la section de Bonne-Nouvelle, âgé de 40, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à la déportation, le 15 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu avant le 10 août 1792, des propos tendant à dissoudre la société popul., connue sous le nom des *Jacobins*, et empêcher l'insurrection du Peuple contre le tyran-roi.

Montavant (Joseph), ci-devant soldat au régiment de Renac-Suisse, depuis journalier, dom. à Maubeuge, départ. du Nord, condam. à mort comme contre-révol., le 13 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Montbazon-Rohan (L. A. C.), ex-prince, ex-vice-amiral, âgé de 64 ans, né à Paris, dép. de la Seine, y demeurant, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

Montblanc (Barthelemy), ex-vicaire, dom. à Bannes, départ. de l'Ardèche, cond. à mort, le 20 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme réfract. à la loi.

Montcloux (Gilb.-Georg.), ex-fermier-général, ex-noble, âgé de 68 ans, natif de Montaigu, dép. du Puy-de-Dôme, secrétaire de Capet, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspirat. contre le Peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

Montcour (Joseph), dom. à Errigné, dép de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Montcrif (C. F.), âgé de 42 ans, né à Stigny, dép. de l'Yonne, ex-noble, ex-garde du roi, dom. à Paris, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Montégut (Jean-François), ex-noble, ex-conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 64 ans, né et dom. à Toulouse,

Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 1er. flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la souveraineté du Peuple, en signant ou adhérant à des protestations tendantes à méconnaître la liberté et la souveraineté du Peuple, à calomnier la représentation nationale.

Montégut (Raimond-And.-Philibert), ex-noble, conseiller au ci-dev. parlement de Toulouse, âgé de 26 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en protestant, les 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale.

Monteiller (Louis), dom. à St. Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirateur, le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Montelié (Robert-Nicolas), notaire, âgé de 55 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Montessuy (Claude), ouvrier en soie, âgé de 46 ans, natif de St. Laurent, dép. du Mont-Blanc, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 2 niv., an 2. par la com. révol. de Lyon.

Montgiron (Pierre-Jean), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre révol, le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Montigny (A.), âgé de 51 ans, né à Mont-Masin, agent de Radix, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Montjourdain (Nicolas-Roland), ex-noble, commandant du bataillon de St. Lazare, âgé de 37 ans, né à la Rochelle, dép. de la Charente-inf., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 pluv., an 2, par le tribunal révol de Paris, comme complice des conspirations des 20 juin et 10 août 1792, tendantes à troubler l'état par une guerre civile en France, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime.

Montmorency (M. L. L.), ex-noble, ex-abbesse de Montmartre, âgée de 71 ans, née à à Paris, dép. de la Seine, dom. à Franciade, cond. à mort, le 6 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où elle était détenue.

Montmorin (Ant.-Hugues-Calixte), ex-noble, sous-lieutenant, dans le régiment des chasseurs à cheval, âgé de 22 ans, natif de Versailles, dép. de Seine et Oise, dom. à Passy, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspirateur, le 21 flor., an 2, par le tribunal révol. de Paris.

Monton (Jean), domest.,

ex-frère Jésuite, âgé de 61 ans, natif de Falaise, dép. de l'Isère, dom. à Mezieux, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MONTSIRBENT (Jean), greffier du trib. crim. du dép. de l'Arriège, âgé de 49 ans, né et dom. à Pamiers, départ. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers.

MONTSIRBENT (Jean-Pierre), apothicaire, âgé de 38 ans, né et dom. à Pamiers, départ. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers.

MONVERD (Jean-François), âgé de 23 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

MORAND (Jean-Antoine), architecte, âgé de 66 ans, natif de Briançon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 pluviose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

MORANGE (Charles-Gabriel), teneur de livres, âgé de 28 ans, natif de Riom, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

MORDOLK (Jacques), perruquier, ci-dev. valet-de-chambre de Montmorin, âgé de 29 ans, né à Edimbourg, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 18 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MOREAU (F.), âgé de 40 ans, né à Dijon, départ. de la Côte-d'Or, perruquier, dom. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MOREAU, femme Rostoing, (Félicité-Marguerite-Madel.), ex-noble, rentière, âgée de 48 ans, née à Buy, départ. de la Drôme, dom. à Grenoble, dép. de l'Isère, cond. à mort comme contre-révol., le 3 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MOREAU, dit *Grand-Maison*, (Michel), âgé de 39 ans, né à Nantes, membre du comité révol. dudit, y demeurant, cond. à mort, le 25 frim., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être complice de Carrier en exécutant ses ordres pour les noyades et les fusillades de Nantes.

MOREAU (P. L.), âgé de 68 ans, né à Paris, ex-chevalier de l'ordre de St. Michel, cond. à mort, le 21 messid., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MOREAU (Théodore), professeur de mathématiques, adjoint aux adjudans généraux de l'armée du Nord, âgé de 28 ans, né à Paris, départ. de la Seine, dom. à Versailles, départ. de Seine et Oise, cond. à mort,

le 27 flor., an 2, par le tribunal révol. de paris, comme conspir.

Moreau (Antoine), soldat-vétéran au 87e. régiment, âgé de 63 ans, né à Liége, dom. à Etain, département du Nord, condamné à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., en tenant des propos tendans à l'avilissement de la représentation nationale.

Moreau (Jean), étapier, âgé de 61 ans, né à Dijon, dom. à Auxonne, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir dénaturé les vins qu'il était chargé de distribuer aux défenseurs de la patrie, en y introduisant une grande quantité d'eau.

Moreau (Claude), entrepreneur des subsistances milit., âgé de 35 ans, né et dom. à Tonnerre, départ. de l'Yonne, cond. à mort, le 9 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fournisseur infidelle, en achetant à bas prix des mauvais chevaux.

Moreau (Henri), homme de loi, âgé de 67 ans, né à Montpellier, dép. de l'Hérault, officier municipal de Lille, ci-devant accusateur-public milit. près le point central de l'armée du Nord, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 7 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à soustraire le tyran au supplice qu'il avait mérité.

Moreau (Joseph), menuisier, dom. à Gourin, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 15 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. du Morbihan.

Moreau (Louis), malquinier, cond. à mort, le 23 flor., an 2, par le trib. révol. de Cambray, dép. du Nord, comme traître à la patrie, et ayant discrédité les assignats.

Moreau (Jean-Baptiste), instituteur, âgé de 36 ans, natif de Marnay, dép. de la H.-Saône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Moreau (Jean-Bapt.), ex-avocat au ci-dev. parlement de Dijon, y demeurant, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme émigré, le 1 germ. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Moreau (Joseph), menuisier, dom. à Baume, dép. du Doubs, cond. à mort comme émigré, le 11 germ. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Moreau (Jacq.), orfèvre, dom. à Beaucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Moreau (Jérôme), labour., dom. à St. Cyr, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé.

Moreau (Pierre), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Moreau (André), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Michel), dom. à Metz, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Michel), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Jean), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Henri), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Guillaume), dom. à St.-Amand, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Pierre), dom. à Laudemont, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Julien), dom. à St.-Sauveur, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Louis), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Joseph), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Jean), laboureur, dom. à St.-Hilaire de Rié, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 vent., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Charlotte-Céleste), femme Théromean, ex-noble, dom. à la Chateigneraye, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

Moreau (Pierre), dom. à St.-Fiacre, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Mathurin), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (René), dom. à Laronsière, dép. de la Loire-

infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Pierre), dom. à Ste.-Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 14 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Pierre), dom. à Pont-St.-Martin, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme contre-révolutionnaire.

Moreau (Louis), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Moreau (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Morel (Alexandre), âgé de 47 ans, fabricant, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Morel (Barthelemy), âgé de 30 ans, clerc d'avoué, né à Montbrison, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Morel (Jacques-Notoire), âgé de 31 ans, natif de St.-André en Forez, dom. à St.-Rambert, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Morel (Jean-Jacques), âgé de 21 ans, chapelier, ci-dev. abbé, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Morel cadet, (Louis), âgé de 51 ans, teneur de livres, natif de Voreppe, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Morel (Antoine-Louis), âgé de 27 ans, clerc de notaire, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Morel (Pierre-Benoît), âgé de 40 ans, marchand toilier, natif de Cavisier, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Morel (Gaspard), âgé de 60 ans, ci-dev. procureur, natif de Sury-le-Comtat, dép. de la Loire, dom. à Rouen, dép. de la Loire, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Morel (Michel), apprenti charron, dom. à Chades-Beaufort, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort, le 5 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme séditieux.

Morel (Joseph-Antoine-

Xiste), propriétaire, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Morel (Paul-François-Xavier), notable, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Morel (Marie-Anne), tailleuse, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Morel (Félix-François-Hyacinthe), ex-gendarme du dernier tyran roi, dom. à Cormezon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

Morel (Jean-Joseph (, tailleur d'habits, et procureur de la commune, dom. à Vénasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 mess., an 2, par la commiss. populaire d'Orange.

Morel (François-Xiste), ex-vicaire de Monteux, domic. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédér., le 5 mess., an 2, par la com. pop. d'Orange.

Morel (Genet.-Fr.-Xav.), administ. de l'hôpital, domic. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. á mort comme cont.-rév., le 7 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Morel (Pierre-Joseph), maître d'école, dom. à St. Julien, dép. du Doubs, cond. à mort comme émigré, le 12 octobre 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Morel (Pierre), maréchal, dom. à Argentré, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé.

Morel, fils d'Auguste (Augustin), charron, dom. à Borlin, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Morel (Ferdinand), perruquier, âgé de 45 ans, né à Strasbourg. dép. du Bas-Rhin, dom. à Bar-sur-Ornain, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en se rendant l'agent de Brunswick, lors de son entrée sur le territoire Français, en arborant la cocarde blanche, annonçant que les Prussiens étaient de bons garçons, et que dans peu on verrait les Parisiens manger de la paille.

Morel (Jacques), écrivain et membre de la commune, âgé de 55 ans, natif de Vandœuvre, dép. de l'Aube, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors de la loi, par décret de la Conv. nation., le 9 thermidor, an 2, comme traître à la Patrie; il a été exécuté le 11.

Morelle-Dupas (Jacques), ex-vicaire, dom. à Ruffet, dép. de la Charente, cond. à mort comme réfractaire, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. d'Ille et Villaine.

MORENAS (François-Eusèbe), march. de sel, âgé de 42 ans, natif de Buy, dép. de la Drôme, domicilié à Lyon, condam. à mort comme fédéraliste, le .... an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORET (Louis-Julien), ex-curé, âgé de 46 ans, né à Arcy-sur-Aube, dom. à Premier-Fait, même dép., cond. à mort, le 11 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice des manœuvres pratiquées dans la commune de Premier-Fait, tendantes à armer les citoyens les uns contre les autres, et à rétablir la royauté.

MOREUIL (Alexis), âgé de 49 ans, né à Ferrières, dép. de la Somme, employé à la liquidation, ci-devant maître-d'hôtel de l'ex-comte de Lamarck émigré, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 16 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

MOREFUILLET, fils (Jean-Claude), mâçon, âgé de 28 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

MORICAUD (P.), épicier, âgé 33 ans, né à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 21 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MORICEAU (Jean), journalier, dom. à Pont-St.-Maur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

MORICELLY (François), vivant de ses revenus, domic. à Lisle, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 niv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

MORIENNE (René), labour., dom. à Argentré, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé.

MORIÈRE (Michel), garçon laboureur, dom. à St. Augustin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

MORIÈRE (Jacques), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MORIGNÉ (Franç.), serrurier, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

MORIGNET (Franç.), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

MORIGNIÈRE (Joseph), dom. à Gullet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

MORILLE (René), dom. à la

Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

Morillon (Louis), dom. à Montreuil-Bittes, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Morillon dit *Fatay* (Franç.), marinier, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 24 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Morillon dit *Dubellai* (Pierre), march. de draps en soie, âgé de 78 ans, né et dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort comme conspir., le 11 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Morin (François), jardinier, dom. à Angers, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 24 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Morin (Pierre), dom. à Châtillon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Morin (Jean), tisserand, dom. à la Jubaudière, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Morin (Joseph), domic. à St. Laurent-de-Mouvrey, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Morin (Jean), domicilié à Neuilly-sous-les-Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Morin (Jean), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Morin (Ant.-Luce), ex-curé, dom. à Errigné, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 15 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Morin (Philippe), marin, soldat dans le 2me. bataillon de la Gironde, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, condam. à mort comme émigré, le 10 flor., an 2, par la com. extraordinaire de Bayonne.

Morin (Louis), vigneron, dom. à Roche-sur-Loire, dép. Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la commiss. milit. de Saumur.

Morin (Joseph), perruquier, âgé de 32 ans, natif de Paris, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Morin (Charles-Fortuné), épicier, âgé de 45 ans, né à Formery, dép. de la Loire, notable, membre du comité de surveillance, ex-receveur des aides, dom. à Formery, dép. de la Loire, cond. à mort, le 13 mess., an 2,

par le trib. révolut. de Paris ; comme convaincu d'avoir calomnié les autorités constituées, le comité de subsistances, en taxant ce comité d'infidélité dans les mesures.

Morin (Denis), valet-de-chambre de la Dubarry, âgé de 49 ans, dom. à Lucienne, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme complice de la Dubarry, le 3 niv., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Morin (Louis-Jean), ex-noble et brigadier, âgé de 43 ans, né à Bordeaux, domic. à St. Vivier, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 11 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme conspir., pour avoir tenu des propos contre les législateurs, qu'il traitait d'infâmes brigands, et avoir désiré l'arrivée des émigrés et des Anglais.

Morin (L. G.), âgé de 65 ans, né à Paris, ex-quartier-maître de la garde de Capet, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Morin (Pierre), ouvrier cartonnier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme assassin, le 3 pluv. an 3, par le trib. milit. du dép. de la Seine.

Morineau, dit *Desroches* (Louis-Gabriel-Jean-Jacques), ex-garde du dernier tyran, dom. à Oyrou, dep. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme émigré, le 4 brum., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Morinière (Jeanne), dom. à St. Martin-de-Beaupreau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Morinière (Joseph Etien.), prêtre, dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Morinière (Michel), dom. à Jallaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirateur, le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Morisan (Jean), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 26 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Morisierre (René), dom. à Sitay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Morisot (Pierre), dom. à Bignon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Morisse (Julien), domest., dom. à Redon, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme émigré, le 12 vend. an 2, par la com. milit. de Bruxelles.

Morisseau (Pierre), dom. à Pont-St.-Martin, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Morisseau (Louis), jour-

nalier, dom. à Tallemont, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 avril 1793, par la com. militaire séante aux Sables.

Morisset, v^e. Joly (Anne), journalière, âgée de 40 ans, née à Grandelande, dom. à Palluau, dép. de la Vendée, cond. à mort comme cont.-révol., le 7 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Morenas (François-Xavier-Joseph), sacristain de S. Jean-de-Rhodès, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 9 oct. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Mormont, f^me. Lasourdière (Magd.-Elisab.), ex-noble, âgée de 35 ans, né à Mache, dép. de la Creuse, dom. à Saint-Air, départ. de la Charente, cond. à mort comme conspir., le 16 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Morisset (Henri), juge du trib. de district de Montargis, âgé de 39 ans, natif de Pereu, dép. de l'Yonne, dom. à Montargis, dép. du Loiret, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de fourniture infidelle en souliers pour les défenseurs de la patrie.

Morisson (Franç.), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 22 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué.

Morisson (C.), âgé de 39 ans, né à Panuot, départ. de la Vendée, cond. à mort, le 7 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contumace.

Morisson (Jacques), dom. à St. Philbert, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Morizon, *voyez* Mouzon.

Morizot (Marc-Ant.-Bern.-Claude), march. toilier, âgé de 31 ans, natif de Dijon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Morna (Joseph), ci-devant juge des traites, gabelles et tabac, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 11 pluv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Morna (Charles-Marie), ex-vicaire, dom. aux Obiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim. an 2, par la com. militaire séante à Port-Malo.

Morreau (Julien), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Morsey (François), dom. à St. Aubin-de-Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. militaire séante à Nantes.

Mortet (Claude), ex-contrôleur des équipages de l'infâme Condé, âgé de 58 ans, né à Courcelles-la-Montagne, dép. de la H.-Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 vent. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme émigré, et ayant soustrait des meubles et effets précieux provenans du mobilier

de Condé, appartenant à la nation.

Mortie (Pierre-Ant.), brigadier aux vivres, âgé de 30 ans, natif de Bourg, dom. à Epidain, dép. de l'Ain, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mory-d'Helvange (Franç.-Dominique), ex-noble, ci-dev. homme de lettres, âgé de 56 ans, né à Nancy, dép. de la Meurthe, y demeurant, cond. à mort, le 25 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du Peuple français.

Mory-d'Helvange, fils (Léopold-Remy-François), pharmacien à l'hospice Lepelletier, âgé de 18 ans, né à Boudonville près Nancy, dép. de la Meurthe, dom. à Nancy, cond. à mort, le 25 flor. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du Peuple français.

Mosnier (Jean-Bapt.), ex-vicaire de Maurice-de-Roche, dom. à Maurice-de-Roche, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 12 mess. an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfract. à la loi.

Mossay (René), domic. à Chaudron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mosset (Etienne), labour., dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., par la com. mil. de Saumur.

Motais (Thomas), métayer, dom. à la Grande-Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 21 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Motet (Jean-Bapt.), ménager, dom. à Lavalette, dép. du Var, cond. à mort comme contre-révol., le 6 germ. an 2, par le trib. révol. dud. dép.

Mottiet (Franç.), march.-forain, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 18 sept. 1793, par le trib. crim. dud. département.

Motu (Sebast.), meûnier, domic. à Lagenière, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Mouché, dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Mouche (Pierre), dom. à Dinès, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Mouchet (Franç.), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mouchy (P. C.), âgé de 31 ans, né à Franleu, dép. de la Somme, commis-march., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 mess. an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Mougin (Claude-Antoine),

cultiv., dom. à Guyans-Vennes, dép. du Doubs, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 8bre. 1793, par le trib. crim. dudit département.

Mougin (Pierre-Antoine), labour., dom. à Besançon, dép. du Doubs, cond. à la déportation pour 6 ans, par le trib. crim. dud. département, comme séditieux.

Mougin (Gaspard), âgé de 36 ans, natif de Pregné, dép. de la H.-Saône, march.-fabric. à Lyon, offic. municip. provis., cond. à mort, le ... germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mouillé (Nicolas), maréchal-des-logis au 6e. régiment d'hussards, dom. à Nancy, dép. de la H.-Marne, cond. à mort comme émigré, le 18 germ., an 2, par le tribun. crimin. milit. d'Arras.

Mouisson (François), dit *Jacques*, cultiv., dom. à Salon, dép. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme faux-témoin, le 5 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Moulau (Louis), dit *Laretry*, dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 prair., an 2, par la com. rév. de Laval.

Moulereau (Pierre), dom. à Podevignière, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Moulet (Pierre), fruitier, âgé de 50 ans, né et domic. à Caussade, dép. du Lot, cond. à mort comme cont.-révolut. et fanatique, le 3 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Moulin (Joseph), domic. à Brouzié, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Moulin (Jean), domic. à Brouzié, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Moulin (Guill.), fripier, âgé de 62 ans, natif de Bouveille, dép. de l'Ardèche, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 frimaire, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Moulin (Jean-Pierre), fabric. de boucles, âgé de 46 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Moulin (Barthel-Michel), âgé de 37 ans, natif de Jobe, près Ambert, dom. à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, ci-devant administrateur dud. départem., cond. à mort comme fédéraliste, le ... germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Moulin, Pierre), âgé de 36 ans, né à Périgueux, dép. de la Dordogne, y demeurant, homme de loi, et ex-accusateur public près le district de Périgueux, cond. à mort, le 8 brum., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fédéralistes et cont.-révol. dans le dép. de la Dordogne.

Moulin (Louis), dit *Leroy*,

directeur de la poste aux lettres, âgé de 57 ans, natif d'Arville, départ. de la Manche, domic. à Cherbourg, même dép., cond. à mort, le 3 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., en vendant à son profit les bulletins, rapports, loix et autres écrits propres à éclairer le Peuple français sur ses véritables intérêts, et qui étaient envoyés aux fonctionnaires publics, et singulièrement aux représentans du Peuple.

Moulines (André), cultiv., âgé de 46 ans, natif de Saint-Antoine, dom. à Ste.-Foy, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 29 frim., an 2, par la com. militaire de Bordeaux, comme ayant toujours reçu les journaux cont.-révolut., et ayant plusieurs fois rassemblé dans sa maison des mauvais citoyens pour leur en faire lecture et les maintenir dans de mauvais principes.

Mounier (Horace-Marie), courtier, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mourel (Jean-Nicolas), vitrier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 4 germ., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Mouret (Franç.), dom. à la Prunière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Mouret (Jean), épicier, âgé de 41 ans, natif d'Arles, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 frim., an 2, par la com. révol de Lyon.

Mouret (Ant.), soldat du 78e. régim., âgé de 29 ans, né et dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

Mouret (Franç.-Hippolyte), march.-commissionnaire, dom. à Beaucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Mouret (Etienne), voiturier sur le Rhône, dom. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 11 niv., an 2, par le trib. crim révol. dudit département.

Mourey (Claude-Baptiste), dom. à Ouvans, dép. du Doubs, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 8bre. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Mourié (Jean), laboureur, âgé de 32 ans, natif de Monistrol, domic. à St.-Chaumont, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Mourier (Franç.), ex-vicaire de Beaune, domic. à

Beaune, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mourin (Charles), dit *Cherbaudières*, secrétaire du tyran, maire de Noirmoutiers, y demeur., dép. de la Vendée, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 15 mai 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Mourluis (J.-P.), âgé de 70 ans, né à Affite, dép. de la H.-Garonne, ex-cons. au parlem. de Toulouse, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme l'ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

Mouron (Claude), compagnon relieur, âgé de 22 ans, né et domic. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mourre (Pierre-Jos.), curé de Lakaneau, natif de Londres en Provence, dom. à Lakaneau, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., en discréditant les assignats, en disant que la révolut. ne pourrait se soutenir, ayant voulu en outre dérober au glaive de la loi, le coupable Wormeselle.

Mouscardés (Jeanne), boulangère, dom. à Lausne, dép. des Landes, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 19 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mousereau (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., par la com. milit. de Nantes.

Mousnier (J. J. J.), âgé de 28 ans, né à Jean-Dely, départ. de la Charente-inf., y demeur., homme de loi, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Moussay (Etienne), dom. à Donnery, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Moussé (Joseph), dom. à Moizé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Mousset (Jean), domest., dom. à Noirterre, départ. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Mousset (Pierre), âgé de 42 ans, charpent., et procur. de la commune de Donnery, né à St. Marceau-d'Orléans, dép. du Loiret, dom. à Chaudron, même dép., cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le tribunal révolut. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du Peuple Français.

Moussey (Laurent), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par

la commis. militaire de Nantes.

Moussin (Pierre), tailleur, dom. à Gonnord, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. mil. de Saumur.

Moussy (Claude), âgé de 52 ans, fondeur, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mouterde (Jean-Marie), âgé de 45 ans, fondeur, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mouthon (François-Josse), âgé de 34 ans, natif de Turin, garde du tyran Sarde, et lieuten. de gendarmerie au service de la Républ. à Carrouge, dom. à Chambery, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort, le 12 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., agent des fédéral., ayant provoqué une force départementale pour marcher sur Paris.

Mouton (Louis), ex-vicaire épiscopal, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort comme contre-révol., le 6 flor., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Mouton (Franç.), notaire, dom. à Cogalin, dép. du Var, cond. à mort comme contre-révol., le 11 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Mouton, femme Bernard (Suzanne), dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Mouton (Jacques), âgé de 29 ans, agent d'affaires de Burlandeux, né et dom. à Blandy, dép. de l'Eure, cond. à mort comme cont.-révol., le 6 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Mouton fils (Jean), dom. à Turcoing, dép. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 30 vend., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Mouton (Franç.-Joseph), huissier-priseur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 1 germ., an 3, par le trib. crim. dud. dép.

Moutte (Jean-Honoré), chirurgien, dom. à Pourrière, départ. du Var, cond. à mort comme fédéral., le 26 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. des Bouches-du-Rhône.

Mouty (Pierre), dom. à St. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Mouzin (Etienne), âgé de 28 ans, notaire, dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

Mouzon *ou* Morizon (Jean-Joseph), domic. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. mil. de Savenay.

Moyal (Fleury-Zéphirin), âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, rentier, cond. à mort comme fédéral., le 8 pluv., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Moyard (Bastien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort com. brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Moyne (Jacques), âgé de 39 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, commis, teneur de livres et substitut de l'agent national, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie.

Mozé (Louis), âgé de 29 natif de Vigan, dép. du Gard, perruquier, dom. à Lyon, cond. à mort comme fédéral., l'an 2, par la commis. révolutionnaire de Lyon.

Mozénas (Franç.-Hùzèbe), âgé de 42 ans, natif de Buy, dép. de la Drôme, march. de fil, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre révol., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Muguet aîné (Pierre-Ant.), manufacturier de coton, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Muller (Jean-Bapt.), chef de manège, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 9 therm., an 2, par la com. populaire de Bordeaux.

Muller (Franç.-Joseph), dom. à Strasbourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme contre-révol., le 15 brum., an 2, par la com. mil. de Strasbourg.

Mulot, dit *Lamernadière* (Claude-Louis), âgé de 60 ans, né à Paris, dép. de la Seine, ex-prêtre réfract., dom. à Compiègne, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du peuple, en composant des écrits royalistes et contre-révol., et formant chez lui des rassemblemens fanatiques.

Munbielle (Jean), lieuten. de vaisseaux, cond. à mort comme contre-révol., le 27 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente.

Murat, dit *Lapeicherie* (Jacq.), dom. à Périgueux, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme contre-révol., le 19 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Muret (André), âgé de 42 ans, traceur, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Muret (Etienne-Jean), dom. à Marvejols, départem. de la Lozère, cond. à mort comme conspirat., le 18 mai 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Murillon (Pierre), âgé de 58 ans, natif de Boisset, dép. de l'Ain, rentier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Mury (Jean), horloger, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabric. de faux

faux assignats, le 17 avril 1792, par le trib. crim. dud. dép.

MUSQUINET (Pierre), âgé de 49 ans, né à Pontoise, dép. de Seine et Oise, maire d'Ingouville, dom. à Ingouville, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 26 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur de manœuvres employées dans la commune d'Ingouville et dans celle du Havre-Marat.

MUSSEAU (René), dom. à la Jonchère, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

MUSSOT (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MUTAY (Jean), dom. à St. Florent, départ. de la Vendée, cond. à mort comme contre-révol., le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

MUZET (Joseph), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme contre-révol., le 12 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

MUZY (François), âgé de 56 ans, natif de Jouar, dép. du Mont-Blanc, march. de tabac, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

MYOTTE (Timon), âgée de 36 ans, native de Tarrare, brodeuse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 germ., an 2, par la com. rév. de Lyon.

MYTHERAT (Pierre-Germ.), commis, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédéraliste, le 26 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille.

N

NAAS (Jean-Claude), procureur de la préfecture d'Haguenau, dom. à Haguenau, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 16 brum. an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme introducteur et distributeur de faux assignats.

NAIT (Dominique Benoît), liquoriste, dom. à Toulon, dép. du Var, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 1 germ. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

NAMUR (Pierre), administ. du dép. des Ardennes, âgé de 60 ans, né et dom. à Lugny, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 19 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol. et de complicité avec le traître Lafayette.

NAMYS, dit *Saint-Aubin* (Pierre-Gervais), âgé de 48 ans, né à Paris, ci-dev. capit. de la 1re. compagnie régénérée de la section des Petits-Pères, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 prair. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme conspirateur, dans le mois d'août

1792, dans le dessein de favoriser les projets des assassins, des tyrans du peuple contre le Peuple.

Nancy (Benoît), domic. à Priches, dép. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 26 frim. an 3, par la com. milit. séante à Valenciennes.

Nantars, fils (Jean-Bapt.), march. de soie, âgé de 18 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Nanteuil (Jacques), clerc d'avoué, âgé de 26 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Nantial (Claire), ex-noble, âgée de 41 ans, native de Nantial, dép. de la H.-Vienne, dom. à Beaumont, même département, cond. à mort comme conspir. et fanatique, le 11 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Paris.

Nardierre (Franç.), dom. à Bressuire, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Nau (Jean), dom. à la Bransière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Naud (Mathur.), dom. à la Renaudière, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Naud, dit *Lapagne* (Louis-Michel), laboureur, dom. à St. Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Naudeau (Antoine-Marie), avoué, âgé de 42 ans, natif de St. Genci-Laval, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 27 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme cont.-révolut.

Naudet (Henri), menuisier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, par contumace, le 8 flor. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

Naudot (Julien), bêcheur, dom. à St. Julien, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Naudot (Mathur.), dom. à S. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 pluv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Naux (Franç.), laboureur, dom. à Pont-St.-Martin, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 flor. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Navaux (Jos.), manouvrier, dom. à Ognièse, dép. des Ardennes, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 7 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Naye (René), dom. à Cambreau, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Nean (Jean), domic. à la

Bressière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Néan (Joseph), sabotier, dom. à Chaillé-sous-les-Ormeaux, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Rennes.

Née (J. Guill. Sever.), postillon, dom. au Havre-Viliers, départ. de la Seine-inf., cond. à mort comme cont.-révol., le 22 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Meurthe.

Nègre (Benoît), pilote-côtier, ayant rang d'enseigne non entretenu, dom. à Agde, dép. de l'Hérault, cond. à mort, le 2 pluv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Charente-inf., comme conspirateur.

Nègre (Jean), ci-devant fermier de Barbotan, ex-comte, ex-constituant, âgé de 61 ans, né à Havange, départ. du Lot, dom. à Bezai, départ. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 11 germ., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

Nélis (Joseph-Matthieu), secrétaire-greffier du juge de paix du cant. de Wisten, âgé de 30 ans, né et dom. à Wisten, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 7 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur et complice des manœuvres pratiquées depuis 1791, 1792 et 1793.

Nellier (Jean), dom. aux Essarts, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vend e.

Nèples (Jean-Bapt.), commis de magasin, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Nerac, fils aîné (Claude-Franç.), march.-drapier, âgé de 22 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-révol.

Neraud (Franç.), commis-drapier, âgé de 22 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Nérodon (Jean-Matthieu), dom. à Clairay, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. révol. séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

Nerrière (Jean), dom. à Eugand, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Nesmes (Jean-Armand), receveur des domaines nationaux, dom. à Aigues-Mortes, dép. du Gard, cond. à mort, le 3 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Nesple (Philibert-Charles), ouvrier en soie, âgé de 21 ans, natif de Ray-en-Berry, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par la com. milit. séante à Lyon, comme contre-révol.

Nesples (Mathurin), gendarme, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. révolut. séante à Lyon, comme contre-révol.

Neufville, dit *Villeroy* (Gabriel - Louis), âgé de 63 ans, ci-dev. duc et pair, et capit. de la 1re. compagnie des gardes-du-corps du tyran-roi, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révol.

Neuton (Williams), colonel de cavalerie, à l'école militaire, employé à la construction des voitures et charrois, âgé de 33 ans, né en Angleterre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir., ayant dit, lors de la lecture du rapport de Barrère sur les forfaits du gouvernement anglais: Barrère, a-t-il donc voyagé en Angleterre, et quels crimes le gouvernement anglais peut-il avoir commis?

Neuville (Paul), emballeur, âgé de 54 ans, natif de Clermont, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révolut. séante à Lyon, comme contre-révol.

Neuville (Nicolas), emballeur, âgé de 23 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv., an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contre-révol.

Neveu (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Neveu (Pierre), affranchis., dom. à Daumeray, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Neveux (René), ex-chanoine, dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Neveux (C. P.), charron, âgé de 17 ans, né à Paris, dép. de la Seine, y dem., cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, come complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Nevier (Jacques), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Nevrier (Jean), dom. à Bressière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Neyon (Alexandre-Joseph), lieutenant-colonel du 2e. régiment de la Meuse, âgé de 59 ans, natif de Soizy, dom. à Drincourt, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des manœuvres et intelligences, par suite

desquelles la place de Verdun a été livrée aux Prussiens.

Nézéis (Joseph), écrivain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Niatel (Michel), dom. à Nuille-sur Ouette, départ. de la Mayenne, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par la com. révol. de Laval.

Nicault (Silvain), surnuméraire au bureau de l'enregistrement, dom. à St. Maixent, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Niclau (Jean-Bapt.), grenadier au 29e. régiment, ci-dev. Dauphin, âgé de 36 ans, né à Rochefort, départ. de la Charente-inf., dom. à Chavenay-le-Château, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 26 vend., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., ayant chanté des chansons et tenu des propos tendans au rétablissement de la royauté.

Nicolais (René-Joseph), ex-offic. municip. d'Erné, âgé de 22 ans, né et dom. à Erné, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme conspir., le 25 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Nicolas (Jean-Nicolas), cordonnier, âgé de 52 ans, né et dom. à Calmey, dép. de la Moselle, cond. à mort comme fournisseur infidelle, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Nicolas (Léopold), imprimeur, juré du trib. révol. de Paris, membre de la commune, âgé de 35 ans, né à Méricourt, dep. des Vosges, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conven. nat., du 10 thermid., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 12.

Nicolas (Pierre-François), âgé de 39 ans, né à Longchant, dép. du Doubs, domest. de Kievry, Irlandais, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 2 prair., an 2, par le tribun. révolut. de Paris.

Nicolas, fils (Michel Etien.), dom. à Cholet, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 22 frim., an 2, par la commis. milit. de Doué.

Nicolas (Jean), blanchisseur, dom. à Mézières, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Nicolas (J.-Bapt-Franç.), constructeur, juge du trib. soi-disant popul., dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 sept. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Nicolas (Etienne), avoué, âgé de 38 ans, natif de St. Maurice, départ. de Saône et Loire, dom. à Villefranche, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

NICOLAY (Aymond-Charles-Franç.), ex-noble, ex-premier président au ci-devant grand conseil, âgé de 57 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant émigré du territoire français, pour aller à Bruxelles.

NICOLAY, père (Aymond-Charles-Marie), ex-premier président à la chambre des comptes, âgé de 47 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

NICOLAY, fils (A. M. C.), âgé de 24 ans, né à Paris, ex-noble, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu

NICOLAY, fille aînée (Mar.-Cather.), dom. à Malmédy, dép. de l'Ourthe, cond. à mort, par contumace, le 24 brum., an 3, par le trib. révol. de Liége, comme complice de fabrication de faux assignats.

NICOLAY, fils aîné, (Joseph), boulanger, dom. à Malmédy, dép. de l'Ourthe, cond. à mort par contumace, le 24 messid., an 3, par le tribun. crim. révol. de Liége, comme fabricateur de faux assignats.

NICOLLEAU (Jean), march. voiturier, dom. à Commequiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 niv., an 2, par la com. milit. des Sables.

NIEL (Jean-Joseph), imprimeur, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 4 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

NIOGRET (Jean-Joseph), garçon épicier, âgé de 32 ans, natif d'Andeville, dép. de l'Ain, dom. à Andeville, même dép., cond. à mort comme contre-rév., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

NIVELAU (Joseph), ex-maire, dom. à Saugée-l'Hôpital, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

NIVELLEAU (René), chirurgien, dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 7 pluv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

NIVER (Christophe), ex-curé, dom. à Saulge, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

NOAILLES-MOUCHY (Philippe), âgé de 79 ans, né à Paris, y dem., ex-noble, ex-duc et maréchal de France, gouverneur des maisons de Versailles, Marly et autres lieux, cond. à mort comme contre-révol., le 9 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

NOAILLES (A. J. B. A. P. L. C. D.), femme de l'ex-vicomte de Noailles, âgée de 35 ans, née à Paris, dép. de la Seine,

cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où elle était détenue.

Noailli (Franç.), avoué, âgé de 35 ans, natif de Changy, dép. de la Loire, dom. à Roanne, même dép., cond. à mort comme contre-rév., le 24 vent., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Noblet (René), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Noblet (Claude), garçon perruquier, âgé de 26 ans, natif d'Ancien, dép. de la H.-Saône, dom. au faubourg de Vaise, faubourg de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme cont.-rév.

Noblet (Pierre), tailleur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 juil. 1792, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme distributeur de faux assignats.

Noblia (Jacques), gendarme provisoire de la division de St. Palais, dom. à Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort, le 8 germ., an 2, par le trib. milit. du premier arrondis. de l'armée des Pyrénées occid., séante à Bayonne, comme usurpateur des droits des autorités constituées.

Noblot (Claude), garçon perruquier, âgé de 26 ans, natif d'Ancien, dép. de la H.-Saône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Noé (Franç.), âgé de 36 ans, né à Paris, contrôleur de la douane nationale de Longwy, y dem., dép. de la Moselle, cond. à mort, le 13 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir dit que Marat était un coquin, qu'il n'avait jamais cessé de provoquer le meurtre et l'effusion du sang, que la Corday avait bien fait de le tuer, et que les montagnards étaient des gueux et des intrigans.

Noel (Jean-François), potier d'étain, âgé de 34 ans, natif de Verneuil, dép. de Seine et Marne, dom. à Meaux, même dép., cond. à mort, le 5 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., en insultant à la cérémonie civique faite à Meaux, lors de l'acceptation de la constitution républicaine de 1793, en traitant cette cérémonie de bêtise et de cochonnerie, en insultant les citoyens de garde dans leur poste.

Noel, dit *Laurent*, (Michel), confiseur, offic. municipal, âgé de 63 ans, né et domic. à Sédan, départ. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et notamment avec le traître Lafayette.

Noel (Jean-Bapt.), homme de loi, âgé de 65 ans et quelque mois, né et dom. à Aimeront, dép. des Vosges, député à la

Conven. nat. par ledit dép., cond. à mort, le 18 frim. an 2, par le trib révol. de Paris, comme complice d'une conspir., contre l'unité et l'indivisibilité de la république, et de la faction de Brissot, Vergniaud et autres, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin.

Noel (Charles), chirurgien, âgé de 61 ans, né et dom. à Roye, départ. de la Somme, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du peuple en tenant, à Lagny, des propos tendans au rétablissement de la royauté.

Noel (Jean-François), compagnon maçon, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 17 vend., an 3, par le trib. crim. du départ. de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

Nogaret (Guill.), commis-marchand épicier, et commissaire de section à Besançon, âgé de 46 ans, natif de Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort comme contre-révol., le 12 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Nogues (Auguste), ex-noble, dom. à Dun, dép. de la Meuse, cond. à mort comme émigré, le 14 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Noguet (Jean-Marie), âgé de 36 ans, native de Bayonne, veuve de Rolin-d'Ivry, maître des requêtes, actuellement femme Destat-Bellecourt, dom. à Paris, cond. à mort, le 29 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des conspirations contre la liberté et la sûreté du Peuple, tendantes à rétablir la tyrannie et à détruire le gouvernement républicain.

Noguier (Paul), fabricant, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, comme fédéraliste, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dud. départem.

Noilleau (Pierre), grenadier au 1er. bataillon de la Corrèze, dom. à Curemente, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme émigré, le 4 germ., an 2, par la commission milit. d'Auxonne.

Noirault (François-Léon), meûnier, dom. à Ondoyé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Noireau (Julien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

Noiret, femme Blancheton (Charlotte), âgée de 29 ans, née et dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la commune de Coulommiers.

Noisel (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Noisette (Christ.), domest., dom. à Cambrai, dép. du Nord, cond. à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. révol. de Cambrai, comme conspir., ayant procuré des secours à l'ennemi.

Nolin (G.), âgé de 45 ans, né à Larogue-Trubat, march. de tableaux. cond. à mort, le 21 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspirat. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Noly (Franç.), rentier, âgé 24 ans, natif de Mâcon, y demeurant, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Nom (Jean), dom. à St. Paul-du-Bois, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Nombaley (Jacques), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Nomballais (Jacq.-Marie), forçat, dom. à Rochefort, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme conspir., le 9 ven., an 2, par la com. milit. de Rochefort.

Nonant (F. P.), âgé de 69 ans, né à Nogent-le-Rotrou, ex-noble, ex-chartreux, cond. à mort, le 21 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Nonant-Pericourt, veuve Narbonne-Pelet, ex-comtesse, âgée de 30 ans, née à Paris, dom. à Boulogne, cond. à mort comme conspir., le 8 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Noneau (André), fabricant d'étoffes, dom. à Audigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la H.-Loire.

Nonneville (Nicolas-Paul), vivant de son bien, âgé de 32 ans, né et dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort, le 12 juillet, 1793, par le trib. rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard-Bourdon, député à la Conv. nat., lors de son voyage à Orléans sans mission; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Nord (François), domic. à Bourmand, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Normand (Benigne), ex-curé, dom. à Colombry-le-Fer, dép. de la H.-Marne, cond. à mort comme réfractaire, le 27 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Normand, veuve Godard de Malansac (Marie), dom. à Rochefort, départ. du Morbihan, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 1 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Normant, veuve Crozant (Ant. M.), âgée de 51 ans, née à Garaut, dép. de la Charente, ex noble, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue

d'avoir fait émigrer ses deux fils.

NORMAND (Touss.-J.-César), navigateur, âgé de 31 ans, né à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., ayant avoué que depuis 1789 il n'a jamais exercé en France le droit de citoyen.

NORT (Nicolas-Agnès-Franç.), ex-comte, ci-devant colonel d'infanterie, âgé de 60 ans, né à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., ayant entretenu des correspondances avec les émigrés.

NORTHY (Thomas), capitaine d'une légion belge, âgé de 25 ans, né à Roswick, domic. à Auteuil, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

NORY (Guillaume), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

NOTHON, fils, dom. à Vazeilles, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 ventose, an 2, par le trib. rév. dudit département.

NOTTAIRE (Jean), cuisinier de l'émigré Juigné, âgé de 46 ans, né et dom. Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., tenant chez lui des conciliabules et rassemblemens de prêtres réfract.

NOTTET ou NULLÉ (Vincent), armurier, déserteur autrichien, âgé de 23 ans, natif de Luxembourg en Empire, cond. à mort, le 6 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en criant : *vive Louis XVII !*

NOUETTRE (Jean), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

NOURRY (Jacques-Etienne), prêtre, dom. à Courtezon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 4 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

NOURRY dit *Grammont*, père, adjudant-général de l'armée révolutionnaire, ci-devant artiste du théâtre de Montansier, âgé de 42 ans, natif de la Rochelle, dép. de la Charente-inf., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du Peuple, tendante à dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, rétablir la monarchie, et donner un tyran à l'état.

NOURRY dit *Grammont*, fils (Alexandre), officier dans la cavalerie révolutionnaire, âgé de 19 ans, natif de Limoges, dép. de la H.-Vienne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice

d'une conspir. contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du Peuple, tendante à dissoudre la représentation nation., assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, rétablir la monarchie et donner un tyran à l'état.

Noury, dom. à Paris, président de l'assemblée primaire de Choisy-sur-Seine, condam. à mort, par contumace, le 28 vendém., an 4, par le conseil militaire, établi à Paris, au Palais-Egalité, comme convaincu d'avoir signé différentes invitations aux communes de Chevilly, Lay, Fresne et Rongis, de se rendre en armes à Choisy, de se procurer la poudre et le plomb qu'elles pourraient recueillir, et de marcher avec les révoltés de Paris, contre la Conv. nat., les 12, 13 et 14 vendém., an 4; il s'est soustrait au jugement.

Noury (André), tisserand, dom. à Courvielles, dép. de la Mayenne, condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 14 prair., an 2, par la com. révol. de Laval.

Nouveau (Etienne), laboureur, dom. à Gennes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Nouvel (Pierre), négoc., dom. à Bagnols, dép. du Gard, cond. à mort comme contre-révol., le 15 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Nouvelet (Girard), tapissier, âgé de 52 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 27 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Nouvène (Denis), membre du comité, et propriétaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Nouvène (Dominique), salpêtrier, officier municipal, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Nouvial (François), colporteur, âgé de 50 ans, natif de Montpellier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Novet (François), march. férailleur, âgé de 59 ans, natif de Bessenay, dép. de Rhône et Loire, dom. à Lyon, cond à mort comme contre-révol., le 25 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Noyeau (Claude), maçon, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Noyel (Marc-Antoine), prêtre réfract., âgé de 63 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 frim., an 2, par la com. révol., de Lyon.

Noyel (Auguste), perruquier, âgé de 21 ans, natif de Cambray, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 19 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Noyelle, dit *Berince*, (Jean-Baptiste), ex-noble, âgé de 72 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv., an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

Noyelle (Henri-François-de-Paule), ex-bénédictin, dom. à Loche, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 22 therm., an 2, par le tribunal crimin. dud. départ.

Nuss (Jacques-François), maire destitué, dom. à Gelpolsheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme contre-révol., le 15 brum., an 2, par la com. rév. de Strasbourg.

Nuss (Michel), dom. à Gelpolsheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme contre-révol., le 15 brum., an 2, par la com. révol. de Strasbourg.

O

Obrenant (P.), âgé de 55 ans, né à Compiègne, dép. de l'Oise, ex-curé de Magniguerville, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir, ayant tenu des propos tendans à la dissolution de la Représentation nationale et au rétablissement de la royauté.

Obry (Claude-Etienne), affaneur, âgé de 32 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév. le 13 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ochu (François), âgé de 55 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, march. chapelier, cond. à mort comme contre-révol., le 16 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ocopa (Fatté), cordonnier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ode, dit *la Marmotte*, (Etienne), maçon, dom. à Bagnols, dép. du Gard, cond. à mort comme contre-révol., le 15 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Odiaux (Jean), dom. à St. Lambert-de-Latez, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 nivose, an 2, par la com. milit. de Rennes.

Odiaux (Michel), labour., dom. à St. Lambert-de-Latez, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 nivose an 2, par la com. milit. de Rennes.

Offroy (G.), âgé de 29 ans, né à Aurillac, dép. du Cantal, ci-dev. secrétaire aux Invalides, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv. nationale, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mettre les plus patriotes dans

un tonneau garni de pointes.

Offroy (Martin), fendeur d'ardoises, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 brumaire, an 2, par la com. milit. de Grandville, département de la Manche.

Ogebeau (René), domest., dom. à Champtocé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers, même départ.

Oger (Barthelemy), ex-récollet, dom. à la Chapelle-Herbée, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme réfract., le 17 therm., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Oger (Pierre), laboureur, dom. à St. Memin, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, dép. de Mayenne et Loire.

Oger (Pierre), menuisier, dom. à Mesnil sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, même départ.

Ogereau (Jean), dom. à Lasalle-de-Vihiers, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Ogereau (Mathurin), journalier, dom. à Sousoire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Ogereau (Pierre), dom. aux Sables-de-Viez, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ogeron, dit *Ligron* (Henri), dom. à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 26 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur, dép. de Mayenne et Loire.

Ogeron (René), dom. à la Plaine, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, dép. de la Loire-inférieure.

Ogier (Claude-Jacques), ex-noble, conseiller du tyran-roi, auditeur de la chambre-des-comptes de Paris, âgé de 73 ans, né à Paris, dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort, le 15 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a éclaté à Troyes.

Ogier, dit *Baulny*, (Etienne-Thomas), ex-noble, âgé de 46 ans, né et dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir confié son fils à un garde du roi, pour le faire émigrer.

Olait (Pierre), laboureur, dom à Sousaine, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Olery (Mathurin), dom. à Schelestat, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, dép. de la Loire-inférieure.

Olive (Michel), dom. à Resé, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Olive (François), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Olive (René), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Oliveau (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Oliveau (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Oliveau (Charles), serrurier, âgé de 36 ans, né et dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort comme contre-révol., le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Olivier (Florent), huissier, âgé de 38 ans, dom. à St. Maurille-des-Ponts-de-Cé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les projets des rebelles.

Olivier (Martin), vigneron et maire de sa commune, âgé de 58 ans, né et dom. à St. Martin-des-Champs, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme contre-révolut., le 9 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Olivier, femme Plaisant, (M. P. A. J.), âgée de 38 ans, couturière, née et dom. à Douai, dép. du Nord, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du peuple, en déclarant qu'elle était aristocrate.

Olivier dit *Despalières*, (Nicolas François), âgé de 61 ans, ex-noble, chanoine, natif de Moulins, dép. de l'Allier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme l'un des auteurs des troubles survenus dans la commune de Montpellier, au mois de novembre, 1793.

Olivier (Jean-François), agriculteur, dom. à Eguilles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 11 novembre, 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Olivier (Jean), prêtre, dom. à Quistinie, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 24 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfract. à la loi.

Olivier (Anne), femme de Herné Mougisa, dom. à St.-James, dép. de la Manche, cond. à mort, le 19 germ., an 2, par la com. milit. de Grandville, même départ., comme contre-révolutionnaire.

Olivier (François-Julien), domestique d'émigré, dom. à la Croisille, départ. de la Mayenne, cond. à mort, le 11 vent., an 2, par la com. milit.

de Grandville, comme brig. de la Vendée.

Olivier (Aubin), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme conspir.

Olivier (François), dom. à Cercueils, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Olivier (Marguerite), dom. à Verton, dép. de la Loire-infér, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme complice des brig. de la Vendée.

Olivier (Jean-Baptiste), âgé de 58 ans, écrivain, natif de Mâcon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Olivier (J. Ennemond), âgé de 70 ans, ex-chanoine, natif de Nancy, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Olivier (André-Marie), âgé de 61 ans, ex-noble, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Ollery (Pierre), âgé de 57 ans, horloger, né et dom. à Weissembourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 14 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en servant la cause des Rois coalisés contre la République, par l'acceptation de fonctions publiques auxquelles il avait été promu par leurs agens.

Ollier (V.), âgé de 57 ans, né à Capronne, dép. de la H.-Loire, ex-curé, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Ollier (Gabriel), âgé de 56 ans, maître d'armes, natif d'Annonay, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Ollivier (Gabriel), dom. à Uzès-la-Montagne, dép. du Gard, cond. à mort, le 11 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme conspir.

Olombel (Jean-Etienne-Maurice), ci-devant administ. du district de Castres, dom. à Mazamet, dép. du Tarn, cond. à mort, le 9 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la H.-Garonne, comme conspir.

Omoran (Jacques), âgé de 56 ans, général de division dans l'armée du Nord, natif de Delphin, en Irlande, dom. à Morin-la-Montagne, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 16 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme traître à la Patrie, en contrariant les plans, lors de leur exécution.

Onilleau (Pierre), laboureur, dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép.

de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Onilleau (René), maçon, dom. à Thierry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 19 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme brig. de la Vendée.

Onseray (François), dom. à Chanseau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Opiay (Jean), laboureur, dom. à Argentré, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Orcel (François), quincaillier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille, comme fédéraliste.

Ordassier (Jacques), âgé de 44 ans, marchand de toiles, natif de Voiron, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Ordelacée (Nicolas), caval. au 20e. régiment, dom. à Vissau, dép. de Loir et Cher, cond. à mort, le 7 fruct., an 2, par la com. milit. de Bruxelles, comme émigré.

Ordénereau (Guillaume), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Ordenereau (Joseph), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Oreler (Pierre), chirurgien et officier municipal de St.-Chaumont, dom. à St.-Chaumont, dép. de la Loire, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Oret (Jacques), journalier, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Orève (Pierre-Julien), prêtre, dom. à Bedée, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 30 prair., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme réfractaire à la loi.

Orion (François), laboureur, dom. à St.-Sulpice, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit d'Angers, comme conspirateur.

Oriot (Antoine), brocanteur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 janvier, 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

Ornano (J. M.), âgé de 68 ans, ex-noble, né en Corse, cond. à mort, le 21 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Orré (André), dit *Duplessis*,

sis, ex-chevalier de St.-Louis, dom. à Thouars, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 30 frim., an 2, par la com. mil. de Saumur, comme conspir.

Orré (Claude-Nicolas-Marie), âgé de 45 ans, défenseur offic., natif de Thouars, dép. des Deux-Sèvres, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 23 germ., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme instigateur de faux témoins.

Orrient (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Orrieux (Martin), laboureur, dom. à Pont-St.-Martin, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Orizet cadet, (Jean-Bapt.), âgé de 46 ans, marchand drapier, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Orteau (Jean), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Ortholan (Xavier), cultivateur, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 15 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange, comme fédéraliste.

Ortiau (Jean), dom. à la Chapelle-St.-Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Oryan (Jean-Bapt.), ex-curé, dom. à Loix, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Osaillard (Jean), dom. à Favraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Osselin (Charles-Nic.), âgé de 40 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, homme de loi, ex-présid. du tribun. du 17 août 1792, député de Paris à la Conv. nation., cond. à la déportation, le 15 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir prévariqué dans ses devoirs, en abusant de son caractère et de sa qualité de membre du comité de sûreté-gén. de la Convent., pour prêter secours à Charl.-Félicité Luppé, femme du ci-dev. marquis de Charry, émigré; il a été déposé dans la maison de Bicêtre en attendant qu'il partît, et le 8 mess., an 2, il a été cond. à mort comme complice d'un complot dans lad. maison d'arrêt, tendant à forcer la garde de cette maison, et se porter à la Convent., singulièrement aux comités de salut public et de sûreté-gén., en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger; lorsqu'il apprit qu'il étoit compris dans cette conspir., et qu'il devait paraître

au trib., il arracha un clou de sa chambre qu'il s'enfonça dans le côté; il fut conduit à l'audience sur un brancart, et presque mourant; il ne fut pas possible alors d'entendre ses paroles tant sa voix était affoiblie, ce qui obligea le président à se transporter près de lui pour prendre ses réponses.

Osson (Jacques), dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Ostalier (Claude), ci-dev. jardinier, âgé de 48 ans, né à Paris, résidant à Bicêtre comme bon pauvre, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir insulté les membres du comité révol. de la section du Finisterre, et d'avoir crié *vive Louis XVII.*

Otonée (Charles), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Oubard (Pierre), labour., dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Oudaille (François-Aug.), âgé de 34 ans, né à Villers-St.-Barthelemy, dép. de Seine et Oise, ex-curé constitutionnel de Luzarche, y demeurant, même dép., cond. à la déportation, le 29 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à l'avilissement de la représentation nat.

Oudard (Jean), labour., dom. à St. Marceau, dép. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Oudet (Anne), âgée de 33 ans, né à Rochefort, dép. du Jura, domest. chez la veuve Varin, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant caché et recelé des effets appartenans à des émigrés et prêtres réfract.

Oudet (André), garçon laboureur, dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv, an 2, par le trib. crimin. du départ. de la Sarthe.

Oudier (Pierre), âgé de 56 ans, agent-de-change, né et dom. à Paris, cond. à mort comme accapareur de pain, le 17 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Oué, femme Vaudel (Marie-Jeanne), ex-noble, domic. à Champigné, départ. d'Indre et Loire, cond. à mort comme conspir., le 11 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Ouel (Paul-Ang.), âgé de 27 ans, potier de terre, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ouillon (Jacques), dom. à St. Menel, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv.,

an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ouillon (Joseph), dom. à Gonard, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ours, dit *Lamartinière* (Jean-André), ex noble, domic. à Bollène, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 27 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Oursin, dit *Debure* (Jean-Bapt.-Louis), âgé de 74 ans, ex-conseiller au parlement de Paris, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., ayant participé aux arrêtés, protestations, liberticides, pris par le parlem. de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

Oustal (Jean-Bapt.), porteur d'eau, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 8 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Ouvrard (Charles), tailleur d'habits, domic. à Chaudron, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Sablé.

Ouvrard fille (Adelaïde), vivant de ses rentes, dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Ouvrard, dite *Martigny de Nazel*, (Marie-Eléonore), ex-noble, ex-religieuse de Fontevrault, dom. à Fontevrault, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 2 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Ouvrard (Hugues), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ouvrard (Franç.), maçon, dom. à St. Denis-de-la-Chevasse, départ. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Ouvrard (André), tisserand, dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Ouvrard (Pierre), maçon, dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Ozanne (Augustin-Franç.), âgé de 40 ans, offic. de paix, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du Peuple, Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Ozanne (Charles-Alex.), âgé de 34 ans, né à Château-Thierry, dép. de l'Aisne, négociant en soie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 27 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

PABAN (Bernard), dit *Massuf*, ex-abbé de l'église de Colombe et commis-marchand depuis 1790, natif de Clermont, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 8 germ., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

PACALIN (Claude), fabric.. de soie, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PACAUD (Franç.), domic. à Ligron, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PACHE (Jean), affaneur, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

PACHOT (René), domic. à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PACOT (Franç.), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prair., an 3, par le conseil milit., comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal et s'être mêlé parmi les révoltés contre la Conv. nat., les 3 et 4 prair., an 3.

PACOT (Louis), ex-prêtre et dominicain, âgé de 34 ans, natif de Couvin, pays de Liége, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont.-révolut. et fanatique, le 29 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

PACQUÉ (Ant.), chasseur du 22e. batail. de l'Empire, dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commis. milit. du Pont-de-Cé.

PACQUIER (Pierre), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PACQUIER (Jean), dom. à Cugand, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PACQUIER (Jean), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PACQUIER (René), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PACQUOT (Jacq.), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PACQUOT (Louis), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PACREAU (Jean), dom. à Thibaudière, près le Loroux,

dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Pacron, *V.* Fontmervault.

Padher (Etienne), fabric. de savon, dom. à Avranches, départ. de la Manche, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 2 frim., an 2, par la commis. milit. de Grandville.

Paff (Franç.-Auguste), marchand-bonnetier et notable, âgé de 41 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

Pagés (Paul), faiseur de bas, dom. à Uzès-la-Montagne, dép. du Gard, cond. à mort comme conspir., le 5 therm., an 2, par le trib. crim. du dép. du Nord.

Pages (Ant.), déserteur, dom. à Bruel-d'Esclanèdes, dép. de la Lozère, condam. à mort comme cont.-révol., le 26 juin 1793, par le trib. crim. dudit département.

Pages (Jean-Baptiste), dit *Labouissette*, propriét. et cultiv., dom. à Senac, départ. du Lot, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 therm., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pageot (Jean), domest., dom. à Aisy, dép. de la Côte-d'Or, condam. à mort comme émigré, le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paignon, femme Tardieu-Malesy (F.-M.), âgée de 56 ans, née à Paris, ex-noble, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxemb. où elle était détenue.

Paillard (Franç.), domic. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Paillard (Jean), labour., dom. à Pertre, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 2 flor., an 2, par la commis. révolut. de Laval,

Paillard (Jean), labour., dom. à Beaulieu, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 prair., an 2, par la com. révol. de Laval.

Paillard (Camille-Franç.), march.-drapier, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Paillasson, père (Benoît-Joseph), épicier, âgé de 61 ans, né à Amplepuis, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 pluv., an 2, par la commis. révolut. de Lyon.

Paillasson, fils (Victor), épicier, âgé de 19 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Paillasson (Edouard), épicier, membre de la municipalité provis., dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Paillet (D.), âgé de 34 ans,

né à Husson, administ. du district de Monistrol, dép. de la Haute-Loire, condam. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Paillet (Jeanne-Françoise), journalière, dom. à Bussey-les-Gy, dép. de la Saône, cond. à mort comme voleur avec récidive, le 18 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paillot (Anatolle), maître de pension, âgé de 42 ans, né à Barsaillat, dép. du Jura, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Paillot (Charles), commis au dép. du Rhône, âgé de 31 ans, né à Nuy, département de l'Yonne, dom. à Lyon, cond. à mort comme cont.-révol., le 18 frim., an 2, par la commis. révol. en ladite ville.

Paillot (Louis-Nicolas), âgé de 44 ans, né à Troyes, dép. de l'Aube, ex-lieutenant-gén. du bailliage de Troyes, dom. à St. Thibault, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 14 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Paillou, père (Jacq.-René), dom. à Flosselière, dep. de la Vendée, cond. à mort comme contre-révol., le 21 niv., an 2, par la comm. milit. de Port-Malo.

Pain (François), dom. aux Herbiers, dép de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pain, fils (Baptiste), âgé de 42 ans, homme de loi, accusateur public, né à Villefranche, y demeurant, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Paindavoine (Claude), âgé de 53 ans, natif de l'Epine, dép. de la Marne, concierge de la maison des ci-dev. Loterier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., agent de la faction de l'étranger, complice de l'assassinat des représentans du Peuple Collot-d'Herbois et Robespierre; il a été conduit à l'échaufaud, avec une chemise rouge.

Painparé, commissaire de police, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. mil. de Saumur.

Paisotte (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la comm. milit. de ladite ville.

Paissot (Mathurin), dom. à Baulieu, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pajaut (Jean-Etienne-Den.), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Pajol (Antoine), âgé de 32 ans, natif d'Etroussa, dép. de

l'Allier, ci-dev. avoué, dom. à Moulins, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 11 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Palangié (Franç.), prêtre, dom. à S. Geniés, départ. de l'Aveyron, cond. à mort comme contre-révol., le 11 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Palard (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Palardy (Jacq.), dom. à Puy-Maufray-sur-Yon, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Palhou (Ant.), architecte, dom. à Beaucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéral., le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pallandre (Arnaud-Ant.), âgé de 45 ans, libraire, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme fédéral., le 28 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Pallard (Louis), maréchal, dom. à St. Martin, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Palleron (Louis), âgé de 20 ans, march. épicier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pallié (Laurent), âgé de 69 ans, rentier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pallier (Joachim), dom. à Bourganeuf, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme émigré, le 16 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occid.

Palliès (Ant.), scieur de long, dom. à Cas, dép. du Lot, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pallu (André), âgé de 31 ans, instituteur, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pallussière (Pierre), journalier, dom. à St. Laurent-du-Mottais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Sablé.

Palmade, dit *Fraxine* (Jean-Pierre), âgé de 63 ans, étaleur, ci-dev. lieutenant-particulier de la sénéchaussée de Pamiers, né et domic. à Pamiers, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des trames liberticides, dont le foyer était dans la commune de Pamiers.

Palotot (J.), âgé de 25 ans, né à Paris, départ. de la Seine, commissionnaire, dom. à Paris, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du

Luxembourg où il était détenu.

Palty (François), soldat au 6e. régiment d'infanterie légère, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, condam. à mort comme émigré, le 2 brum., an 3, par la com. milit. de Strasbourg.

Palusier (Mathurin), dom. à St. Pierre-Matimar, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Palussier, dom. à Montglonne, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Palussier (Pierre), dom. à Montglonne, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Panequier (Louis), conducteur de charrois à l'armée des Pyrénées-Occident., dom. à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme contre-rév., le 14 germ., an 2, par le trib. milit. du 1r. arrondissement des Pyrénées-Occident. de Chauvin-Dragon.

Panetier (Simon), âgé de 75 ans, prêtre, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir favorisé des conspir. mis hors la loi, et de n'avoir pas accepté la Constitution de 1793.

Pannet (Jean), domic. à Vouay, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pannier (Louis Ant.-Joseph), ex-curé, dom. à Armentières, dép. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 26 vend., an 3, par la com. milit. de Valenciennes.

Pansserat (Nicolas), âgé de 26 ans, né à Béfort en Alsace, verrier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol de Lyon.

Paomt (Jean), dom. à Narbonne, dép. de l'Aude, cond. à mort comme émigré, le 19 mess., an 2, par le trib. milit. du 2e. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Papa (N.), âgé de 34 ans, né à Nullière, volont., cond. à mort comme conspir., le 28 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Paparel, père (Pierre), fermier, dom. à Chanac, départ. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paparel, dit *Chenac* (Pierre), dom. à Chenac, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 juin 1793, par le trib. crim dud. dép.

Paparel, 1r. frère, ex-curé de Vabres, dom. à Mende, dép. de la Lozère, cond. à mort comme séditieux, contumace, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paparel, 2e. frère, ex-vic., dom. à Javols, départ. de la

Lozère, cond. à mort comme séditieux, contumace, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pape (Pierre), dom. à la Chapelle-St.-Sauveur, dép. de la Loire-inf., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Papelau (René), dom. à Larabatière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Papillon, dit *Laferté* (Denis-Pierre-Jean), âgé de 67 ans, né à Châlons, départ. de la Marne, ex-commissaire des menus plaisirs de Capet, dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir., dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Papillon, dit *Dauteroche* (Nicolas-Jacques), âgé de 64 ans, natif de Châlons, dép. de la Marne, ex-noble et fermier-gén., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

Papin (Jean), garçon-laboureur, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Sablé.

Papin (François), dom. à St. Pierre-de-Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Papin (Denis), dom. à la Chapelle-St.-Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Papin (Antoine), dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Papin (Jean), dom. à St. Menel, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Papin (François), dom. à St. Léger, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Papin (François), dom. à Noailles, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Papin (Jean), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Papin (Jacques), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par la commis. mili-

taire de Doué, comme conspirateur.

Pafin (Bazile), dom. à Arnais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Papion (Franç.), offic. municip., dom. à Réaumur, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 23 vent., an 2, par le tribun. révol. de la Charente-inf.

Papoyant (René), labour., dom. au Mans, départ. de la Sarthe, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 22 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Papoyant (Jean), labour., dom. au Mans, départ. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Paquant (René), marinier, dom. à Châtellerault, dép. de la Vienne, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la commission militaire de Sanmur.

Paquelot (Franç.), dom. à Beaurepaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Paquereau (Pierre), fermier, dom. à Loroux-Bottereau, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. criminel du département de la Sarthe.

Paquereau (Laurent), dom. à Loroux-Bottereau, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 nivose, an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

Paquereau (Joseph), dom. à Loroux-Bottereau, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par le trib. criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

Paquereau (Julien), garçon boulanger, dom. à Loroux-Bottereau, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Paquet (Julien), domest., dom. à Angers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Paquet (Claude), peintre et vernisseur, âgé de 20 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 niv., an 2, par la commission révol. de Lyon.

Paqueton (Pierre), journalier, ex-soldat, au 2e. batail. du Gard, 3e. compagnie, dom. à Valence, dép. de la Drôme, cond. à mort comme émigré, le 28 vend., an 3, par la com. milit. de Bruxelles.

Paquotte (Jean), cizeleur, offic. municip., âgé de 48 ans, natif de Troyes, dép. de l'Aube, dom. à Paris, dép. de la Seine,

mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

Paradan, dit *Bidet*, dom. à Mende, dép. de la Lozère, cond. à mort comme séditieux, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paradis (Jean-Marguerite), ci-dev. avocat, ex-noble, âgé de 50 ans, né à Bourg, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Parat (Claude), ex-vicaire de Rozières, âgé de 42 ans, né à Aureuil, dép. de l'Allier, dom. à Rosay, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., en semant la discorde dans l'ame des citoyens par les erreurs du fanatisme.

Parcelle, dit *St-Cristau*, (Adrien-Francois), ex-fermier-général, âgé de 44 ans, natif de Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, notamment en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens, qui en faisaient usage.

Parchey (Jean), dom. à Châtillon, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Paré (Bonaventure), volontaire dans la 7e. compagnie du 5e. batail. du Mont-Blanc, dom. à Montmélian, même dép., cond. à mort comme émigré, le 9 fruct., an 2, par le trib. milit. du 2e. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Parent (N.), né à Torigny, dép. de Seine et Marne, vivant de son bien, dom. à Paris, dép. la Seine, cond. à mort, le 5 thermid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspir., ayant fait différens voyages en Allemagne, en Suisse, et n'étant rentré en France qu'au mois d'avril 1793.

Parent (Nicolas), ex-député à l'assemblée consituante, ci-devant avocat du tyran-roi au bailliage et siège présidial de Troyes, âgé de 37 ans, dom. à Troyes, dép. de l'Aube, cond. à mort comme contre-révol, le 14 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Parent (Jacques), dom. à Chalonnes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Parent (Jean), dom. à Chalonnes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Parent (Jean), labour., dom. à Chalonnes, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la commis. milit. de Saumur.

Parfait (Jean), maître d'école, âgé de 45 ans, né à Vitry-le-Français, dom. à Moreuil, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 2 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit à une citoyenne : ma bonne femme ne soutenez point la république, à Chevillers et à Moreuil ils ne veulent pas la soutenir, il faut que votre fils fasse de même, empêchez-le de tirer au sort; croyez-moi, ils ne veulent ici ni les uns, ni les autres être républicains, et je suis sûr comme de mourir un jour, que jamais la république ne tiendra.

Paria (Louis), épicier, âgé de 42 ans, natif de Mâcon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pariat, médecin à Feurs, dép. de la Loire, cond. à mort comme fédéraliste, le .... frim., an 2, par le tribun. de justice révol. de Feurs.

Paris (André), conducteur de diligence, âgé de 47 ans, né à Troyes, départ. de l'Aube, palfrenier du ci-devant duc de Brissac, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 22 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant secondé les projets liberticides du tyran Capet, à la journée du 10 août 1792, et comme agent des correspondances de Brissac avec la femme Dubarry.

Paris (François), employé à l'état-major du 2e. bataillon de l'Aube, âgé de 22 ans, né et dom. à Collombé-la-Fosse, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 27 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant favorisé l'émigration du nommé Mandat.

Paris (Pierre-Louis), professeur de belles-lettres, et offic. municip., âgé de 33 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 9 thermid., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

Paris (Louis), cultiv. et déserteur du 8e. régiment des cuirassiers, dom. à Berlette, dép. du Nord., cond. à mort comme émigré, le 2 therm., an 2, par le tribun. milit. de l'armée du Nord.

Paris (Simon), âgé de 57 ans, natif de Nevers, dép. de la Nièvre, ancien professeur du collège de Bordeaux, depuis la révol., juge de paix, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 29 flor., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., pour n'avoir employé ses talens que pour justifier des aristocrates connus, tels que Lumière et Auguste Journu, dont les têtes sont tombées sous le glaive de la loi.

Paris (Claude), soldat au 2e. batail. de la 86e. demi-brigade, dom. à Port sur-Allier, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort, le 22 vend., an 3, par le trib. crim. du dép. des Ardennes, comme distribut. de faux assignats.

Paris (Jean-René), ex curé, dom. à St. Martin-de Clocher,

dép. de la Charente, cond. à à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Pariseau (P. H.), âgé de 41 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, journaliste, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Parisot (Franç.), ci-dev. commissaire de la comptabilité, grenadier des filles St. Thomas, et aide-de-camp de Lafayette, âgé de 50 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., complice des nommés Tassin, et agent de la conspir. de Capet, au 10 août 1792.

Parisot (Jean-Louis), coëffeur de femmes, âgé de 27 ans, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Parisot, femme Caroudelet, (Anne-Marie-Louise-Cather.), âgée d'environ 92 ans, ex-noble, dom. à Cambray, départ. du Nord, cond. à mort, le 16 prair., an 2, par le trib. rév. de Cambray, comme ne s'étant point retirée de ladite ville, place forte, d'où elle devait sortir comme ex-noble.

Parisse (Jean), chasseur au 11e. régiment, dom. à Versois, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 14 messid., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Meuse, comme distrib. de faux assignats.

Parjolino (René), dom. à Nivernot, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée., le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Parmentier, femme Lemoyne-Crecy, (Anne-Madel.-Lucile) âgée de 52 ans, natif de Clermont, dép. de la Meuse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et comme ayant approuvé les discours de Porte-bœuf, qui applaudissait à l'assassinat du représentant du Peuple, Collot-d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

Parmentier (Pierre), commis chez Dumont, receveur des rentes, âgé de 29 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir favorisé les efforts des ennemis de la république.

Parmentier (Claude), menuisier, âgé de 45 ans, né à Choinessance près de Farbourg, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Parret (Michel), épicier, âgé de 23 ans, né à St. Bonnet-la-Montagne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Parrigaud (Pierre), com-

mis-drapier, âgé de 22 ans, né à Beaune, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Paschal (Jean-Ant.), lieutenant de la 1re. division de la gendarmerie, âgé de 42 ans, natif, de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir., ayant dit un jour en parlant, du tyran Capet : Ah, pauvre roi, pauvre reine, pauvre femme, quels scélérats que les jacobins !

Pascal (François), âgé de 30 ans, natif d'Affheaut, dép. des Basses-Alpes, dom. à Buis, dép. de la Drôme, cond. à mort, le 18 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration qui a eu lieu au mois d'août 1792, dans la commune de Besignan, dép. de la Drôme.

Pascal (Aimé), prêtre assermenté, vicaire à Thurins, dép. du Rhône, né et dom. à Lyon, même dép., cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Pascal (Benoît), marchand-mercier, âgé de 66 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Pascal (Jean-Jacq.), avoué, âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.révol.

Pascal (Nicolas), médecin, dom. à Sègne, départ. du Var, cond. à mort, le 16 germ, an 2, par le trib. crim. du départ. des Bouches-du-Rhône, comme cont. révol.

Pascal (Jean), ex-prieur et curé, dom. à Portes, départ. du Gard, cond. à mort, le 11 therm. an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Ardèche, comme réfrac. à la loi.

Pascal (Jean), propriétaire, domic. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 3 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paschal (Ant.), agent de ci-dev. noble, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 prair. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pasquereau (Pierre), labour., dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Pasquereau (Pierre), labour., dom. à Bon-Père, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 21 frim., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme brig. de la Vendée.

Pasquereau (Louis), laboureur, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Pasquereaut (Pierre), laboureur, dom. à Bon-Père, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 21 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme munitionnaire des brig. de la Vendée.

Pasquerot (Jean), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée,

cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pasquet, fils (Charles), ex-noble, dom. à Laroche, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme émigré, le 25 vend., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Pasquier (Etienne), ex-conseiller au parlement de Paris, âgé de 58 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple, en participant aux arrêtés pris par le parlem. de Toulouse les 25 et 27 7bre. 1790.

Pasquier, aîné (François), couvreur, domic. à Richelieu, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 niv., an 2, par la com. milit. de Tours.

Pasquier (Mathur.), ecclésiastique, dom. à Saint-Gemme, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 22 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pasquier (Julien), dom. à Montbert, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pasquier (Pierre), dom. à Beaurepaire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pasquier (Franç.), dom. à Beaurepaire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pasquier (Pierre), dom. à la Jumelière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Pasquier (Joseph), march. drapier, âgé de 45, né et dom. à Cremieu, dép. de l'Isère, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pasquin (Nicolas), tenant maison garnie, ci-dev. valet-de-pied, et feutier au service d'Elisabeth, sœur du dernier tyran-roi, âgé de 36 ans, natif de St. Miel, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 pluv. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir été complice de la conspiration qui a eu lieu le 10 août 1792, tendant à assassiner le Peuple.

Passal (Marguer.), domest., dom. à Quistinie, dép. du Morbihan, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfrac., le 24 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Passemard (Benoît), cabaretier, âgé de 50 ans, né à Ambert, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Lasserat, dit *Lachapelle* (Louis), lieutenant d'infanterie, âgé de 60 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Passot (Barthelemi), fabricant de soie, âgé de 53 ans, né

à Moiran, dép. du Jura, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol. le 23 frim., an 2, par la com. révol. séant à Lyon.

PASTELOT (Pierre), dom. à Leyrieux, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

PASTOUREL (Pierre-Hippolyte), âgé de 43 ans, curé, de la commune de St. Hilaire-de-l'Abbaye, dép. de Mayenne et Loire, y demeurant, cond. à mort, le 2 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur d'intelligences et manœuvres tendantes à favoriser les projets des rebelles alors occupant Saumur, et d'avoir rétracté ses sermens.

PATARDY (Jacques), dom. à Leyrieux, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

PATARIN (Toussaints), dom. à Soulesne, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 pluv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

PATEL, dom. à Paris, commandant du batail. de la section de Bonne-Nouvelle, cond. à mort, par contumace, le 5 brum., an 4, par le conseil milit. établi à Paris, au Théâtre-Français, comme convaincu d'avoir fait battre la générale sans ordre des représentans, pour faire marcher contre la Convention nationale, les 12, 13, et 14 vend., an 4; il s'est soustrait au jugement.

PATISSIER, veuve Duvernay, (Marie-Cather.), vivant de son bien, âgée de 58 ans, née et dom. à Mâcon, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant fait émigrer son fils, et entretenu des correspondances avec lui.

PATON, dit *Glausmé* (Jacq.), chirurgien, dom. à Daumeray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

PATOUYER (Jean), dom. à Basse-Goulaine, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

PATOUYER (Christophe), dom. à Basse Goulaine, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. militaire séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

PATRON (Jean-Pierre), ex-secrétaire-greffier de la commune, dom. à Beaucaire, dép. du Gard, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme fédéraliste.

PATRONILLIÈRE (Jacques), dom. à Basse-Goulaine, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

PATRONILLIÈRE (Jean), dom. à Basse-Goulaine, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. militaire séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

PATURAL (Jean), natif de Ligeneux-

Leigneux-en-Forez, ex-diacre, cond. à mort en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

PATUREL (Etienne), ouvrier en soie, âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

PATY (Louis), dom. à Brain, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme cont.-révol.

PATY, dit *Durayet* (Bernard), ex-conseiller, au ci-dev. parlement de Guyenne, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

PAUFIN (Melchior), commis-march., âgé de 20 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PAUL (Pierre), marchand de cannes, âgé de 40 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant eu des correspondances avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République.

PAUL (Jean), ex-trésorier de France, dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme cont.-révol., le 11 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PAUL (Marie), dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 27 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

PAULET (F.), âgé de 22 ans, né à Châtellerault, départ. de la Vienne, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

PAULIN (Franç.), professeur de géographie et de grammaire, âgé de 35 ans, natif de la Chapelle-Amblery, dép. de la H.-Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 5 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant dit que les députés de la Montagne étaient les balayeurs de la Conv.; que Capet était une malheureuse et innocente victime; que ceux qui avaient voté sa mort étaient des scélérats; et (en parlant des armées) que tous les volontaires envoyés aux frontières étaient des machines ineptes et indisciplinées, conduites à une boucherie inévitable.

PAULLIAN (Ant.), voyageur, chapelier, âgé de 60 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 24 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PAULSE (Jacq.), ex-fermier-général, âgé de 71 ans, natif de Montbrison, dép. de la Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine,

cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'être complice d'un complot contre le Peuple françois, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

PAUME (J.-M.), femme Gauthier-St.-Crest, âgée de 48 ans, née à Marseille, départem. des Bouches-du-Rhône, ex-noble, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare où elle était détenue.

PAUMIER (Franç.), march. de bois, âgé de 39 ans, né à Aunay, dép. de la Nièvre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois: il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

PAUMIER (Jean), domest., âgé de 29 ans, né à Creiny-aux-Vignes, départem. du Calvados, commis dans les fourrages de la République, domic. à Rouen, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 17 fruct., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu de vols et dilapidations faits dans les magasins de fourrages et avoines de la République, établis à Rouen, et autres communes voisines, et de l'avoir fait dans des intentions criminelles.

PAUMILER (Jean), tailleur, dom. à Port-Malo, dép. d'Ile et Villaine, condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

PAUSE (Léonard), porteur-d'eau, âgé de 47 ans, natif d'Ussac, dép. de la Dordogne, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 16 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme receleur de prêtres réfractaires.

PAUTHIER (Franç.-Xavier), juge de paix, dom. à Flangebouche, dép. du Doubs, cond. à la déportation, le 18 7bre. 1793, par le trib. crim. dudit département.

PAUTON (Jean-Louis), garçon-pâtissier-traiteur, âgé de 31 ans, natif de Bure, départ. de Seine et Oise, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 germ., an 2, par le trib. révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir acheté de l'argent dans l'intention de le faire passer aux ennemis de la République.

PAUVEREAU (Louis), dom. à St.-Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PAUVEREAU (Simon), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commission militaire de Nantes.

PAUVERT (Jean), dom. à Lasquières, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2,

par la commission militaire de Savenay.

Pauverot (Martin), dom. à Lebignon, dép. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pauvet (Jean), dom. à Chemillé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la commission militaire de Nantes.

Pavageot (Jacq.), dom. à St.-Hilaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la commission militaite de Savenay.

Pavet (Louise), ex-relig., dom. à Alençon, dép. de l'Orne, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 27 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Paveur (Pierre), dom. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pavi (Franç.), ex-vicaire, âgé de 37 ans, né à Roanne, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pavie (Jean), domic. à la Chapelle-St.-Sauveur, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Pavie (Jean), dom. à St.-Herbelon, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pavy (Pierre-Joseph), marchand de tabac, âgé de 30 ans, natif d'Arras, dép. du Pas-de-Calais, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort comme marchand d'argent, le 7 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Payan (Jean), négoc., dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 4 pluv., an 2, par le trib. révol. de Marseille, comme convaincu d'être complice du parti fédéraliste de Marseille contre la Conv.

Payan (Claude-François), agent national de la commune, âgé de 27 ans, natif de Paul-les-Fontaines, dép. de la Drôme, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 thermidor, an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10.

Payan, l'aîné, commiss. nat. de l'instruction publique, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie : il s'est soustrait au jugement.

Payen (Jean-Joseph), cultiv. et commerçant, homme de confiance de la femme Marbeuf, âgé de 49 ans, natif d'Avignon, dép. de Vaucluse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant fait mettre en luzerne, en sainfoin et treffle près de 300 arpens de terre qui auparavant produisoient du bled, et d'avoir laissé en friche plusieurs pièces de

terre qui devaient être en valeur.

Payen (Joseph-Thomas), dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Paymal (François-Michel), domest. du nommé *Hariague*, âgé de 29 ans, natif de Versailles, dép. de Seine et Oise, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 germ., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme cont.-révol., ayant partagé les sentimens de Guybeville, et ayant dit qu'il aimerait mieux voir le feu aux quatre coins de Paris que de voir la Rép. tenir.

Pays-Alizac (Eugène-Jos.), ex-noble, ci-dev. cap. du 36e. régim., natif de Valréas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Payssac (Etienne), employé au bureau des subsistances, âgé de 41 ans, né à Nismes, dép. du Gard, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Paysac, veuve, *voyez* Chapt.

Pécard (Joseph), dom. à Neuville, départ. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Pech (Julien), maçon, dom. à Marseille, dép. des Bouches-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 24 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. des Bouches-du-Rhône.

Pecher, fils, (Augustin), dom. à Roubecq, dép. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 30 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Pechet (Pierre), dom. à la Haye, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Peclet (Maurice - Joseph), rentier, âgé de 58 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 4 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pedot (Honoré), dom. à Machecoul, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., par la com. milit. de Savenay.

Pegnidé (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pegond (Claude), commissionnaire, né à Seyssel, départ. de l'Ain, âgé de 19 ans, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pegoud (Philippe), tailleur, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 7 pluviose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Peguignier (Mathurin), dom. à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Péguize (Joseph), apprenti

orfévre, âgé de 19 ans, né à St. Pierre-Lamartin, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Peiffer, femme Lambin, (Elisabeth), march., dom. à Thionville, dép. de la Moselle, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 15 prair., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Moselle.

Peigné (René), domic. à Vallet, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Peigné (Julien), domic. à Claretière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Peigné (René), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Peilleu (Etienne), commis-tireur d'or, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Peillon (Jean-Marie), vigneron, âgé de 42 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, dom. à Millery, même départ., cond. à mort comme contre-révol., le 19 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Peillon (Pierre-Antoine), commis-march. de fer, âgé de 20 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Peirier, dit *Meynard*, (Lazare), courtier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Pelapra (André), recev. de la loterie, âgé de 66 ans, né à Montelimart, départ. de la Drôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pelé Varennes (Marie-Joseph-Hippolyte), ci-dev. receveur particulier des finances, depuis recev. de district, natif de Sens, âgé de 53 ans, dom. à Montargis, dép. du Loiret, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., en rédigeant et signant une adresse liberticide, envoyée au tyran-roi, contre le peuple, sur les événemens du 20 juin 1792.

Pelerin (François-David), ex-vicaire, dom. à Alais, dép. du Gard, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 1er. germ., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Pelet (Michel), labour., dom. à Aubin-de-Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Pelet Danglade (Jacques), ex-conseiller au parlement de Bordeaux, âgé de 75 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la

com. milit. de Bordeaux, comme aristocrate mis hors la loi.

Pelin (Pierre-Alexis), prêtre réfract., âgé de 62 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pelissier, fils, (Jean-Jacq.-César), âgé de 40 ans, né à St. Just-d'Avray, départ. de Rhône et Loire, ci-dev. maire de Montluel, dép. de l'Ain, y demeurant, cond. à mort comme contre-révol., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pelissier (Pierre), propriétaire, âgé de 69 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 pluviose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pelisson (Jean-Baptiste), march. de dorures, âgé de 37 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pellay (Jean), dom. à St. Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pellé (Pierre), tisserand, dom. à Chaudefond, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., aux 2, par la com. milit. de Saumur.

Pellechet (Jean-Claude), architecte et inspecteur des bâtimens de Capet, âgé de 47 ans, né et domicilié à Pontarlier, dép. du Jura, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme conspir., le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Pellegrin (Jean-Baptiste), capit. de gendarmerie nationale, âgé de 52 ans, natif de Gondrecourt, dép. de la Meuse, dom. à Verdun, même départ, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à livrer la place de Verdun aux Prussiens.

Pellerat (A.), ex-religieuse Carmelite, âgée de 64 ans, née à Cazaro, dép. du Lot, dom. à Compiégne, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblemens et conciliabules fanatiques et contre-révolutionnaires.

Pellerin Guy-Jouar, âgé de 53 ans, natif d'Armentières, dép. du Nord, y demeurant, cond. à mort le 27 vendém., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme convaincu d'avoir participé à des manœuvres et intelligences tendantes à livrer Armentières aux ennemis.

Pellet (François), cultiv., dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pelletier (Jacques), caffetier, âgé de 70 ans, natif de St. Germain, dép. de la Haute-Saône, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 21 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être entré en France en 1792,

pour servir d'espion et être l'agent des puissances étrangères, et de correspondre avec les émigrés.

Pelletier, dit *Chamburc*, (Hugues-Louis-Jean), sous-directeur des subsistances milit., âgé de 30 ans, natif de Jouin, dép. de l'Yonne, domicilié à Ames, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 27 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant manifesté hautement son affection pour Condé dont il était l'agent.

Pelletier (Jean-Pierre), déchargeur de bois, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 juillet, 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme distributeur de faux assignats.

Pelletier (François), âgé de 33 ans, marchand de vins, notable et membre de la commune, natif de Cheminon, dép. de la Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 10 therm., an 2, comme traître à la Patrie; exécuté le 11.

Pelletier (François), ex-curé, dom. à Sceaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de l'armée de l'Ouest, comme brig. de la Vendée.

Pelletier (François), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pelletier (François), dom. à Laluy, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pelletier (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 18 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pellissier (Marie-Elisab.), ex-religieuse, dom. à Bollène, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 23 mess. an 2, par la com. populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

Peloguette (Jacques), dom. à la Chapelle-Leuzin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pelon (Louis), âgé de 60 ans, drapier, natif du Vigan, dép. du Gard, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 27 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Pelon (Jean-Jacques), dom. à Navial, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 19 germ., an 2, par la com. milit. d'Auxonne, comme émigré.

Pelsère (Anne-Marie-Thérèse), veuve Feuquières, âgée de 47 ans, ex-marquise, née à Aix-la-Chapelle, dom. à Châlons, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice.

Peltier (Michel) dit *Laurent-Place*, musicien, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond.

à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Peltier (René), dom. à Chanzeaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Peltier (Jean), dom. à Chanzeaux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Peluet (Pierre), laboureur, dom. à Soulaines, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

Pelveau (Louis), dom. à Chambroutte, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Pena (Joseph-André), propriétaire-cultiv., dom. à Jonques, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Penaud (Louis), dom. à Chambronne, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Penelle (Jean-Jacques), âgé de 36 ans, huissier, né à St.-Martin, dép. de l'Ardèche, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Penin (Antoine), prêtre, et instituteur, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme réfractaire à la loi.

Penon (Pierre), âgé de 42 ans, boulanger, né et dom. à Carcagnires, dép. du Calvados, cond. à mort, le 9 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fanatique.

Penot (Jean), dom. à Pont-St.-Martin, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Penotte (Pierre), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Pentier (Pierre), dom. à Treizevents, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pepin (François), maréchal, et greffier du juge de paix, dom. à Tirpied, dép. de la Manche, cond. à mort, le 15 germ., an 2, par la com. milit. de Grandville, comme contre-révolutionnaire.

Pepin (Pierre), dom. à Montissier, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pepin (Louis), dom. à Maulévrier, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes,

comme brigand de la Vendée.

Perard (Catherine), âgée de 38 ans, blanchisseuse, native de Gigé, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant crié : *vive le roi*, *vive la reine et sa famille*.

Perceval (Alexandre-Philippe-Pierre), âgé de 36 ans, ex-fermier-général, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Counneville, dép. du Calvados, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du Peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des Citoyens qui en faisaient usage.

Perceval (Charles-René), dit *Frileuse*, âgé de 35 ans, ex-fermier-général, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Mantes, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des Citoyens qui en faisaient usage.

Percher (Jean), labour., dom. à Chatelin, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par la com. révol. de Laval, comme brig. de la Vendée.

Percot (Charles), âgé de 40 ans, officier de santé, né et dom. à Cosne, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et traitant les patriotes de scélérats, de gredins à guillotiner, les accusant de ne faire des taxes révolutionnaires sur les riches que pour s'en approprier le montant, en disant qu'ils étaient des tyrans qui voulaient ruiner les riches.

Perdriaux (Pierre), dom. à Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Perdriot (Pierre), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Perdriot (Jean), domic. à Ste. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-inf., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Perdrix (Charles-Jacques), ex-carme, dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Perenay dit *Bondoux* (Ferdinand Joseph), ébéniste, âgé de 48 ans, natif de Châteauroux, dép. de l'Indre, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant figuré dans la rebellion de Lyon où il commandait les chasseurs à cheval du nommé Prisois.

Peret (Pierre-Jacques), ci-

devant agent-de-change, commandant du bataillon des Petits-Pères, âgé de 36 ans, natif de Manteville, dép. du Calvados, dom. à Evreux, dép. de l'Eure, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de complicité avec Tassin, et agent de la conspiration du tyran-roi, dans la journée du 10 août 1792.

PEREYRA (Jacques), manufacturier de tabacs, natif de Bayonne, dép. des Pyrénées-Orientales, âgé de 51 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. contre la liberté et la sûreté du Peuple Français, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle, dans le courant de ventose, des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres, les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple et donner un tyran à l'état.

PERICARD, veuve Ressy (Marie-Magdeleine), âgée de 72 ans, native de Roinville, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis extérieurs de la République.

PÉRIS (Ant.), domic. à Castanet, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme émigré, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

PÉRIGNY, dom. à Paris, secrétaire de la section Lepelletier, cond. à mort, par contumace, le 26 vendém., an 4, par le conseil militaire établi à Paris, section Lepelletier, comme convaincu d'avoir fait partie des commissions d'exécution de la révolte qui a eu lieu les 12, 13 et 14 vendém., d'avoir signé et ordonné l'exécution d'arrêtés rebelles contre la Conv. nation.; il s'est soustrait au jugement.

PERIGNON (F. P.), âgé de 33 ans, né à Ste. Menehould, ex-prêtre et vicaire de St. Roch, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

PERIGNON (Jacques), dom. à Verton, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PERIGORD, femme Siclaire-Texier (Françoise), ex-noble, âgée de 70 ans, née à Rochechouart, dép. de la H.-Vienne, dom. à Lanton, même dép., cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirat., ayant fait émigrer ses deux fils.

PERILLAT (François), journalier, âgé de 40 ans, natif de Grand-Bouvion, dép. du Mont-

Blanc, dom. à Cluze, même dép., cond. à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir, étant sorti du territoire français, pour passer sur le territoire suédois, et être rentré en France avec les troupes ennemies.

Perillat (François), quincaillier, âgé de 60 ans, natif du Grand-Bernard, dép. du Mont-Blanc, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 frim., an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

Perillat (Philippe), march. fabricant, âgé de 28 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perin (J. B. Philibert), droguiste, âgé de 40 ans, né et dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir excité l'attroupement des femmes qui demandaient la capitulation et la reddition de la ville de Verdun.

Perin (Pierre), âgé de 49 ans, ex-procureur de la commune de Frémoy, dép. de la Moselle, né et dom. audit lieu, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant dit que la Conv. était composée d'un tas de gredins et de coquins, traîtant les troupes républicaines de crapauds bleus.

Permilleux (Jacques), tourneur, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pernet, femme Terray (Marie-Nicole), âgée de 43 ans, née à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont. révol., ayant fait émigrer ses enfans pour porter les armes contre la République.

Pernet (Jacques), ex-chev. de St. Louis, capit. de dragons, cultivat., âgé de 56 ans, natif de Bar-sur-Aube, dom. à Trancoult, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 8 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant dit qu'un député de la Conv. des environs de Bescenil venait d'acheter pour neuf cents mille livres de biens; où il les avait pris, et s'il ne les avait pas volé depuis 5 ou 6 mois qu'il était à la Conv., et qu'on ne mettait jamais d'honnêtes gens en place.

Pernet (Jean-Bapt.), domest., dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, condam. à mort comme émigré, le 2 germ., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Pernet (Nicolas), domest., âgé de 41 ans, né à Longeville dép. . . . . , domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pernon (Louis-Armand), administ. de la loterie nation., âgé de 53 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, dép. la Seine, cond. à mort, le 1 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'a-

voir entretenu et pris part à des correspondances et intelligences avec les rebelles de Lyon, et à l'aide d'icelles, coopéré aux conspirations et complots tramés dans cette ville.

Pernon (François), mâçon, âgé de 21 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 12 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pernon (Remi), vigneron, dom. à Mirecourt, dép. des Vosges, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv., an 2. par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Pernot (N. J.), âgé de 80 ans, né à Paris, ex-noble et maréchal-de-camp, condam. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Péroche (Ch.-Jean), ex-vicaire, dom. à Mauze, dép. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventose, an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Perocheau (Joseph), mâçon, dom. à la Chaume, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Perochia (Jean-Claude), march.-fabric., âgé de 65 ans, natif de Lizieux, dép. du Calvados, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 pluviose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perol (Melchior), ex-vicaire, dom. à Eymoutiers, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme réfract., le 1 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Péron (Claude), herboriste, âgé de 60 ans, natif d'Esirigny, dép. de l'Allier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Peronest (René), dom. à St. Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la commission militaire de Savenay.

Peroquin (Jacques), dom. à St. Vincent-sur-Grand, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la commiss. milit. de Savenay.

Perotte-Valhausy (J. F.), âgé de 52 ans, né à Milliat. ex-conseiller au parlement de Toulouse, dép. de la H.-Garonne, demeurant audit Milliat, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 7bre, 1790.

Perou (Jean-Claude), dessinateur, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 19 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrache (Alex.-Marie), natif d'Empuse, dép. du Var, ex-noble, cond. à mort comme

cont.-révol., en brumaire, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perrache (Claude-François), ouvrier en soie, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 1 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perraud (Franç.), cuisinier, âgé de 22 ans, né à Montluel, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la commiss. révolut. de Lyon.

Perraud (François), prêtre réfractaire, âgé de 35 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perraud (Jean), march. fab., âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 nivose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perraud (Jean-Bapt.), conducteur de bâtimens, âgé de 60 ans, né à Valésée en Italie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrault (Louis), labour., dom. à Niort, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Perrault, dit *Botereud* ou *Tourrangeau* (Pierre), jardin., dom. à Pucée, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme contre-révol., le 19 juillet 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Perrault (Jean-Baptiste), prêtre, dom. à Tournus, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme émigré, le 27 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. du Var.

Perre (Eléazar), boulanger, dom. à Beaucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéral., le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Perrein (Pierre-Jacq.), âgé de 48 ans, prétendant s'appeler *Elzéard*, juge du district d'Aix, né et dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et l'un des principaux chefs de la faction contre-révolut. des Chiffonistes.

Perret (J. B.), âgé de 26 ans, né à Paris, départ. de la Seine, y demeurant, limonadier, cond. à mort, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., s'étant opposé au recrutement de la Vendée, et disant que les Jacobins étaient des scélérats.

Perret (François), tailleur d'habits, dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme émigré, le 5 germ., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Perret (François), âgé de 40 ans, né à Pont-d'Ain, recev. des domaines et revenus des émigrés, membre du dép. de l'Ain, dom. à Bourg, dép. de l'Ain, cond. à mort comme contre-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perret (Laurent), âgé de

49 ans, négociant, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perret (Jean-Paul), fabricant de bonnets, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 26 pluv., an 2, par la com. milit. de Marseille.

Perret (Pierre), dom. à Bousset, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Perrey (D. A.), âgé de 60 ans, né à Tarbes, départ. des H.-Pyrénées, ci-dev. substitut du procureur-gén. du roi au parlement de Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalit. des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

Perrier, veuve Hilaire, âgée de 62 ans, native de Clermont, dép. du Puy-de-Dôme, dom. audit lieu, voiturière, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, ayant dit qu'elle étoit ruinée depuis que l'on était gouverné par de la foutue race.

Perrier, veuve Fontenay (Marie-Madel.), âgée de 57 ans, native de Villiers, dép. de l'Orne, ex-noble, dom. à Vincennes, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant dit, en parlant des despotes coalisés : voilà donc les nôtres qui s'avancent à force, et dans quinze jours il n'y aura plus de République.

Perrier (Alexandre), dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 4 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Perrier (Charles), prêtre, dom. à Miniac-sous-Becherel, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Perrier (Antoine), âgé de 58 ans, prêtre, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perrier, dit *Dubignon* (Pierre), négociant, dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme conspir., le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Perrier (Guillaume), lieutenant de vaisseau, commandant la Gabare, le Pluvier, dom. à Civrac, dép. de la Gironde, cond. à mort comme conspir., le 26 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inf.

Perriers (Nicolas-François), âgé de 36 ans, juge de paix, né à Etain, dép. de la Meuse, domic. à Gouvaincourt, même dep., cond. à mort, le 16 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant

applaudi avec enthousiasme à l'entrée des troupes Prussiennes, sur le territoire de la République.

Perrin (Pierre-Nicol.), âgé de 42 ans, né à Vassy, même dép., commerçant à Troyes, ancien maire de ladite ville, député à la Convent. nat., par le dép. de l'Aube, cond. à douze années de fers, et six heures d'exposition, le 28 vend., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant fait pour son compte des achats considérables de toiles, fils et cotons, et ayant ensuite de ces achats, quoique membre du comité du surveillance, sollicité une commission pour faire l'acquisition de ses propres marchandises avec un bénéfice de deux et demi pour cent. Il est mort dans les fers.

Perrin (François), âgé de 44 ans, natif de Rennes, dép. d'Ille et Villaine, jardinier, dom. à la Guyomarais, cond. à la déportation, le 15 juin 1793, par le trib. révolut. de Paris, comme complice de la conspir., dont le ci-dev. marquis de la Rouerie étoit chef dans la ci-dev. province de Bretagne, et depuis cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le même trib., comme complice de la conspir. de Bicêtre, où il était détenu pour attendre l'exécution de son premier jugement, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convent. et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté-génér., en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

Perrin fils (Philippe), âgé de 26 ans, natif de Coignac, dép. de la Charente, y demeurant, négociant, cond. à mort comme convaincu d'avoir fait l'éloge des brig. de la Vendée, le 14 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Perrin (Jean-Ant.), notaire, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 frim., an 2, par le trib. crim. du dép. de Rhône et Loire.

Perrin (Jean-Jos.), march. voiturier, domic. à Mézières, départ. des Ardennes, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 28 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Perrin (Barthelemi), âgé de 58 ans, ébéniste, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrin (Pierre), âgé de 24 ans, dessinateur, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrin (Jean), âgé de 28 ans, traceur, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrin (Charles), âgé de 45 ans, né à Plombières, dép. des Vosges, horloger, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrin (Pierre), âgé de 69 ans, né à Lyon, départ. du Rhône, procureur, dom. à Calvire, même dép., cond. à mort comme contre-révolut., le 26 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perrin (Joseph-Elzéard), ex-bénédictin, dom. à Apt, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme rebelle à la loi, le 19 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Perrin-Noailly (Claude), ex-noble, dom. à Pouilly-les-Feurs, cond. à mort comme cont.-révol., le .... an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrinet (Charles-Philippe-Hyacinthe, homme de loi, dom. à Salon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme faux témoin, le 28 nov. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Perriot (François(, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Perron (Corentin), âgé de 28 ans, domest. labour., dom. à Bannales, dép. du Finisterre, cond. à mort, le 6 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, et ayant été des premiers à former le rassemblement qui a eu lieu à St. Cade, pour empêcher le recrutement.

Perron (Jacques), dom. à Genest, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Perron (Michel-Jean), ex-diacre, dom. à Billon, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 7 mess., an 2, par le trib crim. dud. dép.

Perronet (Jean), dom. à la Charité-sur-Loire, dép. de la Nièvre, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., au 2, par la com. milit. de Nantes.

Perronneau (Jean), ci-dev. prieur, curé et maire d'Artanne, dom. à Verges, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 30 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Perronnet, dit *Beaupré* (Claude-Joseph), âgé de 61 ans, né à Grenoble, dép. de l'Isère, ex-capit. au régiment ci-dev. d'Aquitaine, dom. à St. Didier-sur-Riverie, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol.; le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Perrot (Claude), âgé de 30 ans, natif de Faybiliot, dép. de la H.-Marne, cordonnier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolut., ayant fourni des souliers de mauvaise qualité pour les défenseurs de la patrie.

Perrot (Angélique-Pierre), âgé de 56 ans, ex-président de la ci-dev. chambre des comptes, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Perrot (Aug.-Jean-Bapt.), âgé de 23 ans, ex-noble, né et dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Perrot (Ant.-Nicol.), âgé de 57 ans, ex-président de la cidev. cour des aides, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Perrot (Joseph), employé dans les hôpitaux de la République, dom. au Tricourt, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme conspir., le 17 pluv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Perrot (Pierre-Claude), domic. à Saumur, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Perrot, femme Roussel (Jeanne-Marie), dom. à Sancey, dép. du Doubs, cond. à mort comme distributrice de faux assignats, le 8 fruct., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Perrot, dit *Plainier* (Claude-François), cordonnier, ci-dev. sous-maître d'école, dom. à Belvoir, dép. du Doubs, cond. à mort comme conspir., le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Perroud (Benoît-Thérèse), âgé de 24 ans, natif de Regny, dép. du Rhône, dom. à Beaujeu, même départ., cond. à mort comme cont.-rév., le 29 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perroy (Claude), âgé de 60 ans, natif de Marsigny-sur-Loire, ex-maître des comptes de Dijon, dom. à Cercy, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 21 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant, au mépris des lois, perçu la dixme en nature, et ayant dit lorsqu'on lui offrait des assignats, que ça lui était égal, parce qu'il espérait s'en torcher le derrière, dans deux ou trois mois, etc.

Perruchot (Bernard), notaire, né et dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'or, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

Perruchot (Nicolas-Bern.-Marie), ex maire et directeur des douanes, âgé de 30 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme consp., ayant dit lors de l'acceptation de la constitution de 1793, qu'il fallait multiplier les efforts pour la faire rejetter, qu'elle était absolument vicieuse et bonne à servir de bourre à son fusil, qu'il approuvait la force départementale, que la Conv. était opprimée, qu'elle ne délibérait que sous les fers des assassins, que ses meilleurs mem-

bres étaient obligés de fuir, qu'il fallait tirer les bons députés que les maratistes tenaient dans les fers, et que la Conv. n'était qu'une bande de scélérats.

Perruquet-Bevi, aîné (Jacq.-Anselme), ex-noble, rentier, âgé de 69 ans, natif de Toiret, dép. du Jura, dom. à Bourg, dép. de l'Ain, condam. à mort comme contre-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Perruquet, jeune (Claude-Nicolas), ex-noble et chevalier, âgé de 67 ans, né à Toiret, dép. du Jura, dom. à Bourg, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 14 pluv., an 2, par la comm. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Perrussel (Franç.), avoué, âgé de 35 ans, né à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 pluv., an 2, par la comm. révol. de Lyon.

Perrussel (Jean-Ant.), agriculteur, âgé de 32 ans, né à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dép. du Rhône, y dem., cond. à mort comme contre-révol., le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Persegol (Louis), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Persegol (Jean-Bapt.), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Persegol (Franç.), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. département.

Persegol (Ant.), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. département.

Persegol (Marcelin), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. département.

Persegol (Pierre), tailleur d'habits, dom. à Chanac, dép. de la Corrèze, cond. à mort, le 14 juin 1793, par le trib. crim. du départ. de la Lozère, comme contre-révol.

Personnasse (Jean-Bapt.), mathématicien, âgé de 41 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Personnier (Jacques), dom. à Boissy, dép. de l'Ain, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pertschneider (Ant.), tisserand, dom. à Puttelauge, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 19 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pertuzé (Gabriel), chirurgien, dom. à Landvieille, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 avril 1792, par la com. milit. des Sables.

Pery (G. Xavier-Constantin), homme de loi, âgé de 38 ans,

membre de la commission popul., ne et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 16 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme rangé dans la classe des modérés, des feuillans, et parce que sous l'assemblée constituante il déclamait contre le législateur vertueux, Robespierre.

PESCHARD aîné, domic. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 15 Janvier 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme embaucheur.

PESCHEUX (Franç.-Joseph), cultiv., dom. à Val-de-Bretonvilliers, dép. du Doubs, cond. à la déportation pour 10 années, le 21 oct. 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révolutionnaire.

PESNAUD (Jean), dom. à Menil-sur-les-Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 26 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

PESSET (Jean-Bap.), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PESSIS (Michel), dom. à Melay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

PESTEL (Jean-François), prêtre, dom. à Beslière, dép. de la Manche, cond. à mort, le 7 flor., an 2, par la com. milit. de Grandville, comme fanatique.

PESTEL (J. J.), âgé de 49 ans, né à la Chapelle-en-Place, dép. de la Corrèze, ex-noble, ex-chevalier de Malthe, cond. à mort, le 5 thermid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

PETARD (Thomas), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

PETAROL (Franç.), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

PETION (Jérôme), homme de loi, âgé de 34 ans, natif de Chartres, dép. d'Eure et Loire, ex-député dudit dép. à l'assemblée constituante, ex-maire de Paris, député de Paris à la Conv. nat., mis hors la loi par décret de la Conv. nat., le 28 juillet 1793, comme traître à la patrie, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin; il s'est soustrait au jugement; mais on assure qu'il a été trouvé assassiné avec Buzot dans un champ du dép. de la Gironde.

PETIOT (Jacques), maire et curé de St. Reverand, dom. à St. Reverand, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

PETIT (André), venant d'A-

mérique, dom. à Lyon depuis trois mois, cond. à mort comme contre-révol., par la com. rév. de Lyon.

Petit (A.), âgé de 47 ans, né à Albert, dép. de la Somme, y dem., mégissier dom. audit lieu, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et ayant été l'auteur d'un incendie qui a eu lieu dans la commune d'Albert, pour soustraire ses meubles à la saisie qui devait en être faite le lendemain.

Petit (Philippe-Joseph), ex-curé constitutionnel, âgé de 44 ans, né à Capel, dom. à Mesnil, dép. du Nord, cond. à mort, le 18 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été complice des manœuvres et intelligences pratiquées par la veuve deLauraguais.

Petit (Jacques), vigneron, âgé de 60 ans, né et domicilié à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 6 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des assemblées contre- révol., et témoigné son vœu pour le rétablissement de la royauté.

Petit (Jean), tonnelier et maire d'Osmoy, âgé de 49 ans, né et dom. à Osmoy, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration tendante à empêcher la circulation des transports des subsistances en réquisition pour le dép. de Seine et Oise.

Petit, fils (Jean-Bapt.), médecin et offic. municip., âgé de 50 ans, natif de Mézières, départ. des Ardennes, dom. à Sedan, même dép., cond. à mort le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agens, et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui, des arrêtés et proclamations au mois d'août 1792, tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme ôtages des représentans du peuple délégués par le corps législatif.

Petit (Jacques), tourneur, dom. à la Châtaigneraie, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Petit (Louis), dom. à St. Sulpice, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Petit (Jean), domestique, dom. à la Châtaigneraye, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Petit, fils (Joseph-August.), march. de fer, âgé de 26 ans, agent de Brissot, né et dom. à Chambéry, départ. du Mont-Blanc, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Petit (Mathieu Toussaints), âgé de 23 ans, commis de magasin, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Petit (Claude-François), âgé de 52 ans, toiseur, natif de la Rivière, dép. du Doubs, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Petit (Claude), âgé de 66 ans, courtier, né à Bourg-Argental, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Petit (Pierre), dom. à Toirset, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Petit (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Petitain (Jean-Jacques), âgé de 29 ans, graveur en bois, né à Trévoux, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Petiteau (Jean-Pierre), âgé de 67 ans, notaire, natif de Vauzan, dép. de la Gironde, dom. à Lagasson, même dép., cond. à mort, le 27 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

Petiteau (Pierre), ex-vicaire réfractaire, dom. à Aubernay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme conspir.

Petiteau (François), dom. à Beligné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme conspirateur.

Petitjean (François), commissaire-ordonnateur de l'armée du Nord, âgé de 47 ans, né et dom. à Toul, départ. de la Meurthe, cond. à mort, le 18 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dont Dumourier était le chef, et par suite, d'avoir laissé l'armée du Nord sans subsistances, ainsi que les places de Cambray, Douai, Bouchain et Lille.

Petitjean (Anne-Françoise), dom. à Libremont, dép. des Vosges, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

Petit-Lasalle (Louis), âgé de 33 ans, gendarme à cheval, né à St.-Maixent, dép. des Deux-Sèvres, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Petitot (Jacques), dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Petitteau (Laurent), dom. à St.-Aubin de Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Petra (Laurent), âgé de

55 ans, ex-curé de la commune de Levemont, dép. de la Loire, y demeurant, natif de Fère, en Tardenois, dép. de l'Aisne, cond. à mort, le 13 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir excité des troubles dans la commune de Levemont, en prêchant le fanatisme.

Petremont (Guillaume-Nicolas), âgé de 44 ans, cordonnier, né et dom. à Verneuil, dép. de l'Eure, cond. à mort, le 1er. mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant fait le commerce du numeraire, avec intention de le livrer, par voies indirectes, aux ennemis de la République.

Peugniez (Pierre-Joseph), ex cordelier, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 17 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme traître à la Patrie.

Peureuse (Jean), jardinier, dom. à Pluvigné, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 12 germ. an 2, par le trib. crim. dud. dép. séant à Auvray, comme complice d'émeute contre-révol.

Peusselet (Jean-Baptiste), âgé de 64 ans, ci-devant capucin, natif d'Aix, dép. de la H.-Saône, dom. à Gray, même dép., cond. à mort, le 8 germinal, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à ébranler la fidélité des volontaires qui allaient se réunir aux armées françaises, et les engager à se ranger dans le parti de ses ennemis.

Peyras (Urbain), propriétaire, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 6 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Peyras (Jeanne), dite *Jugeats*, ex-noble, dom. à Auriliac, dép. du Cantal, cond. à mort, le 19 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

Peyraud fils, (Bernard), manouvrier, dom. à Lauzun, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

Peyre (Jean-Baptiste), âgé de 37 ans, ex-curé de Noisy-le-Grand, natif de Toulouse, dom. à Noisy-le-Grand, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir dit qu'il ne fallait pas se tromper, que le 10 août était un jour comme un autre, et que le clergé rentrerait dans tous ses pouvoirs, la noblesse dans tous ses priviléges et ses droits, et que la royauté serait rétablie.

Peyre (Honoré), guichetier des prisons, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme prévaricateur dans ses fonctions.

Peyre (Joseph-Marcellin), dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 9 prair.,

an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Peyre (Marie Anne), ex-religieuse, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

Peyron (Jean), maçon, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Peyron (Antoine), homme de loi, juge au trib. du district, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort, le 13 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Peyronnet (Jean-Louis), âgé de 63 ans, ex-trésorier de France, ex-noble, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme conspirateur.

Peyrot (J.-F.), âgé de 59 ans, ex-conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, dép. de la H.-Garonne, né à Nillot, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Peyrot (Pierre), ex-vicaire de Villefranche, dom. à Sarlat, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfract. à la loi.

Peyrouard (François-Elzéard), juge du trib. du district d'Apt, dom. à Apt, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 21 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme cont.-révolutionnaire.

Peyssard (Jean-Pascal-Charles), député du dép. de la Dordogne à la Convention, natif de Dagonas, même dép., cond. à la déportation, le 28 prair., an 3, par le conseil milit. établi par décret de la Convention, du 5 prair., séant à Paris, comme convaincu et même de son propre aveu, 1°. d'avoir proposé le renouvellement des autorités constituées réorganisées depuis le 9 therm.; 2°. d'avoir lu à la tribune de la Convention un projet de décret dont plusieurs articles avoient de l'analogie avec les motions des factieux dans la révolte contre la Convention, les 3 et 4 prair., an 3.

Peyssonneau (Antoine), âgé de 64 ans, ci-devant fermier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Pezeus (Michel), laboureur, dom. à Neuil-sous-les-Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Pezeus (Pierre), laboureur, dom. à Neuil-sous-les-Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la commission militaire séante à

Saumur, comme conspirateur.

Pfeiffer (François), dit *Poirson*, dom. à Illkirck, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 19 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Phelippeaux (Pierre), député à la Conv. nat. par le départ. de la Loire, natif de Femère, même dép., âgé de 35 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à détruire le gouvernement républicain et la représentation nationale.

Philibert (Laurent), maréchal, dom. à Georges, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 29 brum., an 2, par la com. milit. séante à Grandville, comme brig. de la Vendée.

Philifert (Thomas), cultiv., dom. à Château-Gombert, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 25 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme cont.-révol.

Philipon, f^me^. du ministre Roland (Marie-Jeanne), âgée de 39 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 brum., an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme convaincue d'avoir participé à une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, en réunissant chez elle les principaux chefs de cette conspiration, et d'avoir entretenu des correspondances avec Lauze-Duperret et autres députés à la Convention.

Philipon (Pierre)) meûnier et membre du congrès départemental, âgé de 56 ans, natif de commune Fontfort, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 24 vent., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme cont.-révol.

Philippe (Dominique), manouvrier, âgé de 46 ans, natif d'Aubrèche, dép. de la Moselle, dom. à Metz, même dép., cond. à mort, le 7 vent., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir.

Philippe (Pierre), inspecteur du dépôt du Luxembourg, âgé de 64 ans, natif d'Evreux, dép. de l'Eure, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 3 vent., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

Philippié (Franç.), march. de bois, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 29 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme conspir.

Philipponneau, dit *Loiseau* (Louis-Gabriel-Jacq.), march. et cultiv., dom. à Montfort, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 1 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

Philipponnet (Franç.), dom. à Jaunay, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép. comme accapareur.

Phortien, dit *Dépinay* (Nicolas-Marie-Ant.-Mathieu), ex-noble et lieut.-colon. des grenad. de Champagne, âgé de 58 ans, natif de Laigle, dép. de l'Orne, dom. à St. Sauveur, dép. d'Eure

et Loire, cond. à mort, le 21 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme conspir.

Pialat, dit *Desisles* (Louis-Joachim), ex-noble, dom. à Valréas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 29 mess., an 2, par la com. popul. seante à Orange.

Piard (Jacques), domic. à Mouquières, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

Piat (Louis), dom. à Chabronne, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. mil. séante à Savenay.

Piatet (Jean-Bapt.), âgé de 36 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 26 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

Piau (Jean), labour., dom. à Montigné, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 5 fruct., an 2, par la com. révol. séante à Laval, comme receleur des brig. de la Vendée.

Piau, fils (Pierre), labour., dom. à Montigné, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme receleur des brig. de la Vendée, le 5 fruct., an 2, par la com. révol. de Laval.

Pibereau, père (Raimond), courtier de vins, âgé de 72 ans, natif de Pondensac, y dem., dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 prair., an 2, par la com. milit. séante à Bordeaux, comme conspirateur et fédéraliste.

Pibereau, fils (Jean), négoc., âgé de 28 ans, natif de Pondensac, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 27 prair., an 2, par la com. révol. séante à Bordeaux, comme ayant dit, par sa correspondance, ces mots : Si les honnêtes gens et les véritables patriotes, non pas les anarchistes, veulent dire leur façon de penser, et qu'ils ne s'accordent pas à celle de Marat et Robespierre, il sont traités de Brissotins, de Girondins : il faut proposer de tuer, de piller et de massacrer.

Pical (Guill.-Christophe), cultiv., dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 12 mess. an 2, par la com. popul. séante à Orange, comme cont.-révol.

Picard (Louis-Paul), pâtissier, âgé de 35 ans, natif de Ste.-Magnance, dép. de l'Yonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Conv. nat., et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

Picard, dit *Lorain* (Joseph), âgé de 29 ans, natif de Nancy, dép. de la Meurthe, ci-devant valet-de-chambre, depuis brocanteur au Mont-de-Piété, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 23 oct. 1792, par le trib. crim. établi par la loi du 17

août 1792, séant à Paris, comme convaincu d'avoir participé au vol du garde-meuble.

Picard (Jeanne), âgée de 23 ans, fille couturière, née à Pannot, départ. de la Vendée, dom. à Challans, même dép., cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

Picard, femme Champfort (Monique), âgée de 30 ans, née à Pannot, départ. de la Vendée, dom. à Challans, même dép., cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

Picard (André), fabricant, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, par la com. rév. de Lyon, an 2, comme cont.-rév.

Picard (Jean-L.-Anne), sans état, âgé de 20 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Picard (René), dom. à Chemilié, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Picard (Louis), dom. à Laudermont, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. mil. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Pichard (Nicolas), ex-président au ci-dev. parlement de Bordeaux, âgé de 61 ans, né à Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à Montagne-Bon-Air, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ayant fait émigrer sa fille et son gendre en Espagne.

Pichard (Jacques), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée,

Pichard (Jean Joseph), ex-curé, dom. à Chassé-l'Eglise, départem. de la Vendée, cond. à mort, le 28 ventose, an 2, par le tribunal criminel du dép. de la Vienne, comme réfrac. à la loi.

Pichard, dit *Dupage* (Franç. Jean), ci-dev. homme de loi, ex-procureur-général-syndic du dép. de la Vendée, âgé de 44 ans, né à Fontenay-le-Peuple, même dép., cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été un des principaux auteurs de la guerre de la Vendée.

Pichelin (Joachim), grenadier au 29e. régiment ci-devant Dauphin, âgé de 36 ans, né et dom. à Rochefort, départ. de la Charente-inf., cond. à mort, le 26 vend., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir chanté des chansons et tenu des propos tendans au rétablissement de la royauté, à l'avilissement et à la dissolution de la Convention.

Pichereau, père (Pierre-François), ex-subdélégué, maire et juge de paix, dom. à Chinon, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort, le 21 niv., an 2, par la com. mil. de Tours, comme cont.-révol.

Pichereau (Louis), soldat au

ci-dev. régim. de Bretagne, dom. à Chinon, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort, le 30 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme brig. de la Vendée.

Picheret (Julien), dom. à Laronsière, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Picherey (Pierre), dom. à Chanzeau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Picherit (Pierre), prêtre, dom. à Chanzeau, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Pichery (Jacques), dom. à Bousset, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 4 niv. an 2. par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Pichery (François), dom. à Chanzeau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim. an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Pichey (Mathurin), dom. à Chanzeau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Picholier (Jean-François), juge de paix, âgé de 51 ans, né et dom. à Caussade, dép. du Lot, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit que la Conv. n'était composée que de coquins qui ne cherchaient qu'à mettre le désordre dans toute la France, et à faire égorger les citoyens.

Pichon (Nicolas), limonadier, âgé de 34 ans, natif de Châlons-sur-Saône, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Conv., singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

Pichon (Jean), dom. à Varade, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Pichot (Jean-Martin), dom. à Pau, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 27 therm., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Pichot (Joseph) ceinturonnier, âgé de 44 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1er. nivose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pichot (Pierre), dom. à Savenay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pichot (François), dom. aux Aubiers, dép. des Deux-Sèvres,

cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pichot (Julien), dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pichot (Pierre), ex-curé, dom. à Montoiron, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 ventose, an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Piconnet, fils de Philippe (Jean-Baptiste), dom. à Angoulême, dép. de la Charente, cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le Duc.

Piconnier (Pierre), journalier, dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Picoron (Alexis), ci-devant prêtre hebdomadier, domicilié à Vienne, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dud. département.

Picory (Jean), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 vent., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Picot dit *Limoëlan* (Michel-Julien-Alain), ci-devant gentilhomme, âgé de 59 ans, natif de Saint-Malo, domic. à Senignac, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort le 18 juin 1793, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspir. de la province de Bretagne, dont Larouerie était chef ou l'un des principaux agens, sous l'appui des frères de Capet.

Picot (Etienne), domicilié à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme embaucheur, le 15 janvier 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Picot, fils (Etienne), dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme émigré, le 25 therm., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Picot (Jean-Ant.), cultivat., dom. à Mont-de-Vouguey, dép. du Doubs, cond. à la déportation pour 5 ans, par le trib. crim. dudit dép., le 14 octobre 1793, comme séditieux.

Picquet (Ant.), commis-fabricant, âgé de 18 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Picquet (Pierre), garçon serrurier, dom. à Mende, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 22 juin 1793, par le trib. crim. dudit département.

Pidoux (Jean-Pierre), prêtre, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 octobre 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Piécy (Pierre), dom. à Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Piedcourt (M. A.), âgée de 78 ans, née à Paris, ex-religieuse carmelite, dom. à Compiégne, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme

ayant fait partie de rassemblemens fanatiques et cont.-rév.

Piedona (Guieslin), cordonnier, âgé de 60 ans, né et dom. à Marchiennes, dép. du Nord, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme ayant servi d'espion aux Autrichiens, lorsqu'ils étaient à Marchiennes.

Piedrequin, femme Trestoudas (Rose), âgée de 44 ans, née à Langres, départ. de la H.-Marne, dom. à Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant voulu faire passer des habillemens à une femme émigrée en Suisse.

Piegeré (Franç.), labour., dom. à la Plosie, départem. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme consp., le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Pielle dit *Laporte* (Jacq.), administ. du district de Segré, y demeurant, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 11 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Pierguin (Robert-Hubert-Charles), soldat, dom. à Laviller, dép. de la Meuse, cond. à la déportation, par le trib. crim. dudit département.

Pierre (Marguer.-Nicole), brocanteuse, âgée de 22 ans, née et dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 3 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, ayant dit en passant devant un corps-de-garde: *voilà un corps-de-garde, je m'en mocque, et vive le roi.*

Pierre (Pierre-Louis), agent d'affaires de la veuve Lauraguai; âgé de 68 ans, natif de Dauvillers, dép. de la Meuse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 pluv., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été le complice des manœuvres et intelligences pratiquées par la veuve Lauraguais.

Pierre dit, *St. Géran* (Jacq.), ex-trésorier de France, âgé de 67 ans, né et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme cont.-rév., le 11 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pierron (Jacques-J.-Louis), juge du trib. du district de Bruy, âgé de 32 ans, natif de Villers-la-Montagne, dép. de la Moselle, dom. à Bruy, même dép., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans le dép. de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenans des religieux.

Pierru (Alexandre), ex-bénédictin, âgé de 58 ans, natif de Husson, dép. de la Loire, dom. à Husson, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 28 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pierson (Jean), employé au bureau des émigrés, secrétaire de Malesherbes, âgé de 33 ans, natif de Bessrey, départ. de la Meuse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant coopéré aux projets de contre-ré-

volution en 1790, et émigré en 1791 avec Malesherbes.

PIERSON, fe. Bestel (Thérèse), cordonnière, âgée de 41 ans, née à Genicourt, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conv. d'avoir appelé chez elle le maire de Genicourt, l'avoir fait arrêter par les Prussiens, et conduire prisonnier dans la citadelle.

PIESSEAU (René), domic. à Doué, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

PIESSEAU (Jean), domicilié à Ste. Christine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. mil. de Doué.

PIESSEAU (Nicolas), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

PIESSEAU (Jean), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

PIESSETAULT, dom. à Chavanne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PIESSY (Pierre), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PIET, dit *Beaurepaire* (Armand-Franç.-Louis), ex-noble, âgé de 40 ans, natif de Cleyrey, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contr.-rév., en s'associant aux chevaliers du poignard, et devenant complice de Capet à la journée du 10 août 1792, ainsi que de quelques chefs des brig. de la Vendée.

PIETTE (René-Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PIETTE (François), domic. à Treize-Vents, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PIFFARD (Mathurin), dom. à Lajumélière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 nivose, an 2, par la com. mil. de Savenay.

PIFFARD (Joseph), dom. à Lajumélière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 nivose, an 2, par la comm. milit. de Savenay.

PIGEIRE, dit *Drille* (Pierre), tisserand, dom. à Rieutort, dép. de la Lozère, condam. à mort comme cont.-rév., le 29 juin 1793, par le trib. crim. dudit département.

PIGEON (Toussaints), domest. de Lapezière, lieut. d'artillerie, dom. à Morimont, dép. de la H.-Marne, cond. à mort comme émigré, le 30 vendém., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Moselle.

Pigné (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pignon (Jean), dom. à la Chapelle-Haireau, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Piis (Charles-Ant.), âgé de 52 ans, ex-noble et grand-sénéchal au présidial de Bazas, natif de Bordeaux, départem. de la Gironde, cond. à mort comme ennemi de la révolution, le 16 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Pilet, femme, dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Pilet (Jean), sans état, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Pillard (Jacq.), dom. à St. Hilaire-des-Bois, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pillaud (Jean), maréchal, dom. à St. Vincent-du-Fort-du-Hayez, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 24 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pillet (Pierre), dom. à St.-Hilaire, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pillot (Pierre-Jean-Bapt.), dit *Villemord*, employé aux subsistances, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabric. de faux assignats, le 1er. therm., an 2, par le trib. crim. dudit. département.

Piloguet (Julien), domic. à Basse-Goulaine, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes

Pilon (Jean), garçon cordonnier, âgé de 21 ans, natif de St.-Just, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pilpré (Jean), labour., dom. à Maure, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 janvier 1793, par le trib. crim. dud. départ.

Pilly (Joseph), ex-noble, dom. à Annecy, dép. du Mont-Blanc, condam. à mort comme cont.-révol., le 30 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pin (Pierre), dom. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pinard (Charles-Ant.), tailleur d'habits, âgé de 32 ans, natif de Lincey, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une fourniture infidelle d'habits faite pour le compte de la Répub.

Pinard (Barthelemy), âgé de 70 ans, né à Dijon, dép. de

la Côte-d'Or, dom. à Besançon, commis-négoc., cond. à mort, le 2 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et ayant entretenu des correspondances avec les émigrés.

Pinard (Jean), âgé de 26 ans, né à Christophe-Dubois, dép. de la Vendée, dom. à Petit-Mar, dép. de la Loire-infér., commiss. du com. révolut. de Nantes, condam. à mort, le 25 frim., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être complice de Carrier, en exécutant ses ordres, pour les noyades et fusillades à Nantes.

Pinard (Pierre), domic. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pinard (Joseph), domic. à Angers, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pinard (René), domic. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pinard (Pierre), garçon-labour., dom. à St. Laud-lès-Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Pinatel (Pierre-Etienne), secrétaire du comité cont.-rév., domic. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédéraliste, le 13 7bre. 1793, par le trib. crim. dudit département.

Pinaud (Jean-Etienne), domic. à Ingrande, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pinault (Pierre), domic. à la Pommeraye, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Pinault (Pierre), domic. à St.-Lezin, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commis. milit. du Pont-de-Cé.

Pinault (René), domic. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commis. milit. du Pont-de-Cé.

Pinchot, femme Bordier, (Léonarde), dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 30 avril 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Pineau (Marie), domic. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Pineau (Pierre), domic. à Loroux, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pineau (Julien), domic. à la Ronsière, dép. de la Loire-

infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pineau (Julien), domic. à Beligné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pineau (Jean), dom. à Loroux, depart. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pineau (Mathurin), jardinier, dom. à Beaulieu, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. militaire de Saumur.

Pineau (Jean), domicilié à Fresne, département de la Loire-inf., condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la commission milit. de Nantes.

Pineau (Louis), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pineau (Pierre), domicilié à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Pineau (Pierre), dom. à Trémentine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Pineau (Jean), journalier, dom. à St. Sylvain, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Pineau (Louis), tisserand, dom. à Ste. Melaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Pinel (Antoine-Jacques), prêtre, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 11 frimaire, an 2, par la com. militaire du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Pinet (Pierre), âgé de 48 ans, ex-agent de Ferray, émigré, né à Bouchage, départ. de l'Eure, dom. à Romanis, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., agent de la conspir. de Lyon.

Pinon (Jean), dom. à Treizevents, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pinon, dit *Ducoudray*, (Pierre), secrétaire de l'intendant de Paris, âgé de 50 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à être déporté, le 15 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris comme contre-révol., ayant écrit des lettres contenant des propos tendans à l'avilissement des autorités constituées et sur-tout de la représentation nationale, au mépris du gouvernement républicain, et en général à faire haïr la révolution et la liberté.

Pinot (Noël), ex-curé, dom. à Loroux, département

de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 ventose, an 2, par la com. milit. d'Angers.

Pinot (Jean), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Pinot (Mathurin), domic. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pinot (Pierre), dom. à la Paudeviquière, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pinot (Mathurin), dom. à St.-Pierre-Monimard, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pinoux (François), voiturier, dom. à Vielle, dép. du Gard, cond. à mort comme embaucheur, le 13 août 1793, par le trib. crim. du dép. de la Haute-Garonne.

Pinson (Charlotte), dom. à Jallais, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Pinteaux, dit *Bournay*, (Benoît), tisserand, âgé de 24 ans, né à Limoges, dép. de la Haute-Vienne, dom. à Bernay, dép. de l'Eure, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français.

Pioche (Valentin), capit. d'artillerie, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 20 septembre 1793, par le trib. crim. dudit départ., comme cont.-révol.

Pionnet (Pierre), dom. à Malzé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la comm. militaire de Savenay.

Piot (Louis), dom. à Mezay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Piouneau (Thomas), dom. à St. Christine, département de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Piout (Julien), dom. à la Chaussade, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Pipaud (Pierre-Eléonore), âgé de 43 ans, né à Jarnac, dép. de la Charente, dom. à Périgueux, homme de loi et procureur-syndic du départ. de la Dordogne, cond. à mort, le 8 brum., an 3, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fédéralistes et contre-révol. dans le dép. de la Dordogne.

Pipol (Hubert), dom. à Ste. Lumine-du-Coutay, dép. de

la Loire - inf., cond. à mort, le 12 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pipon (Martin), garçon de boutique, âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Piquet (Simon), brocanteur, et aide de-camp de Crillon, âgé de 39 ans, natif de Strasbourg, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., complice de Tassin, et agent de la conspiration du tyran Capet, au 10 août 1792.

Piquet (François), meûnier, dom. à Scay, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 23 septembre 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme fabric. de faux assignats.

Pirent (Antoine), âgé de 50 ans, natif de Clermont-Ferrand, dép. du Puy-deDôme, président du district de Cosne, dom. à Cosne, départ. de la Nièvre, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris comme conspir., en traitant les patriotes de scélérats, gredins à guillotiner, les accusant de ne faire des taxes rév. sur les riches, que pour s'en approprier le montant, et disant qu'ils étaient des tyrans, qui voulaient ruiner les riches.

Pirio (Pierre), dom. à Brain, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Piron (Antoine), âgé de 51 ans, march. de draps, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pissard (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pistoye (François-Louis), ex-juge-viguier, âgé de 40 ans, né et dom. à St. Remi, dép. des Bouch.-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Pistre (Jean-Bapt.), âgé de 33 ans, natif de Trévoux, dép. de l'Ain, ouvrier en bas, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pitard (Marc), âgé de 24 ans, chapelier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pitau (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Nantes.

Pitiot (Michel), âgé de 30 ans, chirurgien, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pitois (Jean), ex-vic., dom. à Vildébidon, dép. d'Ille et Vil-

laine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Piton (Mathurin), dom. à Beauce, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirat., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Piton (Jean-Joseph), ex-curé, dom. à Morières, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 23 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Piton (Jean), dom. à Denée, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Pitot père, (Yves), dom. à Plouarec, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme séditieux, le 23 floréal, an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Pitou (René), dom. à Beau-pré, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pitra (Louis), âgé de 21 ans, natif de Givors, dép. du Rhône, commis-march, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 29 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pivion (Pierre), dom. à Meley, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pla (Bapt.), voiturier, dom. à Tredos, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 12 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Placi, dit *de Tolens* (Jean-François), ex-curé de Turin, dom. à Train, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Plagnhes (Guillaume), ex-chanoine, dom. à Marvéjols, dép. de la Lozère, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 8 fruct., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Plaimpel (J. M. Thomas), dom. à Rouen, départ. de la Seine-inf., cond. à mort comme émigré, le 28 germ. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Plaisant, maréchal-ferrant, dom. à Pierre-Feu, dép. du Var, cond. à mort comme conspirateur, le 7 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Plan (René), dom. à Vezins, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Planchel (Louis), sabotier, dom. à St. Sulpice, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. mil. d'Angers.

Plancheneau (Pierre), dom. à Chauveau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Planchet (Joseph), âgé de 55 ans, ex-curé, prêtre fanatique, dom. à St. Hilaire, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-

révol., le 29 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Planchet (Etienne), ferratier, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Planchot (René), dom. à Las, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Planchut, dit *Lachassagne* (Pierre-Gabriel), âgé de 35 ans, ex-noble, né et dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 27 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contenant provocation au rétablissement de la royauté.

Planchy (Pierre-Joseph), âgé de 43 ans, boulanger, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Planson, dit *Bourguignon* (Etienne), âgé de 42 ans, domestique, né à Arlay, dép. du Jura, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Plantar (Louis), âgé de 36 ans, ouvrier en soie, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Plantin (François), âgé de 27 ans, commissionnaire-chargeur, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Plard (Louis), dom. à Beaupréau, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Plasson (Pierre), âgé de 21 ans, march. sur la rivière, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Platon (Jean), menuisier, dom. à Baucaire, départ. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Platré, dit *Bellecourt* (Ch.), âgé de 33 ans, dom. à Paris, ci-dev. coiffeur de la fille Capet, et depuis employé dans les charrois milit., né à Louhans, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de s'être appitoyé sur le sort d'Hébert et ses co-accusés, et d'avoir dit que sous peu la section Marat ferait un rapport sur ce martyr de la liberté.

Plau (Pierre), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. mil. séante à Doué.

Plau (Michel), laboureur, domic. à Morannes, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Pleney (Jean-Bapt.), fabric., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév.,

par la comm. révolut. de Lyon.

Plessis (Jacq.), tisserand, domic. à Gonnor, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Plessis (Franç.), dom. à la Tour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Plessix (Franç.), tisserand, dom. à Jutigné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv. an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Plessix (Pierre), ancien offic. des chasseurs à cheval de Picardie, dom. à Joué, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Rennes.

Pleurian (Jean), domic. à Ruillé-le-Gravelais, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 26 germ. an 2, par la com. rév. de Laval.

Plisson (Charles), chirurgien, âgé de 29 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ploquin (Jacq.-Mart.), prêtre du séminaire de St. Sulpice de Paris, âgé de 48 ans, natif de Draguegnières, dép. de Mayenne et Loire, dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort comme conspir., le 7 vent. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Ploquin (Pierre), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ploquin (Julien), domic. à Montmurson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ploton (Jacques), domic. à Thorigny, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. mil. séante à Savenay.

Plu (Pierre), labour., dom. à Gennes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Podevin (Franç.), hussard au 6e. régim., dom. à Cambray, départ. du Nord, cond. à mort comme traître à la patrie, le 16 prair. an 2, par le trib. révolut. séant à Cambray.

Pognas (Matthieu), cultiv., dom. à Tence, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme recel. de prêtres réfract., le 28 pluv. an 2, par le trib. crimin. dudit département.

Pohut (Louis), dom. à St. Amand, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Poidebard (Franç.-Marie), avoué, âgé de 41 ans, né à St. Chamand, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 14 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Poidevin (Jean-Baptiste), batteur d'or, âgé de 51 ans, né à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 7 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Poinclos (Jacq.), dom. aux Herbiers, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Poinçot, père (Ant.), huissier, âgé de 60 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 germ. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Poinot (Jean), dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poirat (Jacq.), prêtre réfract., âgé de 55 ans. né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 14 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Poirat (Franç.), march. de scie, âgé de 38 ans, né à Villay, dép. de la Moselle, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 6 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Poiraud (Franç.), domest., dom. à St. Gervais, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 avril 1793, par la com. militaire séante aux Sables.

Poiré (Franç.), huissier à la Convent. nat., ci-dev. domest. de Talleyrand-Perigord, puis de la Polignac, né à Outrebois, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 germ. an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les Anglais, au moyen desquelles ils ont été instruits de plusieurs des plans du gouvernement français, et des mesures secrettes de la Convent., de ses comités et du pouvoir exécutif.

Poirier (N.), cordonnier, âgé de 39 ans, né à Avalon, dép. de l'Yonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public, et de sûreté générale de la Convent., leur arracher le cœur, le faire griller, et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Poirier (Jacques-Franç.), march. de vins, âgé de 47 ans, né à Villemantier, dép. de l'Orne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 15 mess. an 2, par le tribun. révol. séant à Paris, comme ayant cherché à opérer un soulèvement dans la prison de Port-Libre où il était détenu.

Poirier (Bertrand), homme de loi, âgé de 68 ans, natif de Richelieu, départ. d'Indre et Loire, dom. à Chinon, même dép., cond. à mort, le 23 brum. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu de s'être opposé au départ des volontaires qui a eu lieu à Chinon, au mois de mars 1793, en leur disant qu'ils n'en reviendraient pas, qu'on les menait à la boucherie; et d'avoir été l'auteur ou le complice d'écrits contre-révol. saisis chez lui.

Poirier (Pierre), cultiv. et maire de St. Laurent, propriétaire à Jourdain-sur-Rieux, âgé

de 55 ans, né à Coignac, dép. de la Charente, cond. à mort, le 28 mess. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ayant dit qu'il voudrait que la Convention fût sautée, que les brigands fussent ici pour rétablir l'ancien régime; et comme ayant détourné un citoyen de tirer au sort.

Poirier (Joseph), laboureur, dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Poirier, fe. Dabin (Marie), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 5 pluv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Poirier (Franç.), charron, dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

Poirier (Vinc.), ex-curé, dom. à Laigné-sur Usson, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Poirier (Franç.), dom. à St. Martin-de-Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. mil. séante à Savenay.

Poirier (René), domic. à Dardelais, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Poirier (Jacq.), domic. à Dardelais, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Poirier (Jean), dom. à Ste. Hilaire-du-Bois, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. mil. de Savenay.

Poirier (Jacq.), domic. à Langeron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poirier (Mathur.), dom. à St. Laurent, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poirier (Mathur.), domic. à Nantes, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poirier (Pierre), domic. à Logeon, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Poirier (Louis), domic. à Clisson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Poirrier (Pierre), domic. à Malaine, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Poirrier (Jean), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Poirrier (Mathurin), dom. à Langeron, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Poirrier (François), tisserand, dom. au Mans, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme brig. de la Vendée.

Poirrier (Antoine), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Poirrier (Pierre), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Poisot (Nicolas), soldat dans la légion Batave, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 21 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Poisson (François), âgé de 37 ans, sous-lieutenant au 17e. régiment, né et dom. à Epinal, dép. des Vosges, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des manœuvres pratiquées par Dumourier, lors de sa trahison, en voulant exécuter le projet de faire passer à l'ennemi deux escadrons du 1er. régiment d'hussards.

Poisson (Pierre), dom. à Vauchrétien, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Poisson (Jean), dom. à Vauchrétien, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 19 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Poisson (Marie-Anne-Colas-Françoise), femme Doujonville, âgée de 39 ans, née et dom. à Ste.-Croix-Hogues, dép. de la Manche, cond. à la déportation, le 5 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir envoyé des secours à l'émigré Doujonville.

Poissonneau (René), dom. à Latour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Poissonneau (Jacques), dom. à St.-Laurent-la-Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

Poissonneau (Jean), serger, dom. à Mesnil-sur-Loire, dép de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Poissonneau (Jean), taillandier, dom. à la Sommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme conspirateur.

Poissonnet (André), marchand, dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 22 avril, 1793, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Poitevin (Jacques-Pierre),

dom. à Sissé, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme conspirateur.

Poitou (Antoine-François), âgé de 64 ans, ex-curé de Vaux, natif de Sannerville, dép. du Calvados, dom. à Vaux-du-Bon-Air, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 3 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir dit que l'on avait fait mourir Capet innocemment, que tous les Français étaient des gueux, qu'ils avaient fait mourir leur père, qu'il regrettait les enfans qui allaient se faire égorger aux frontières, que la liberté n'était faite que pour les coquins, et que dans trois mois, l'on n'aurait pas de pain.

Poitou (Joseph), âgé de 38 ans, coëffeur de femmes, natif de Loizy, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Poiza (Pierre-Antoine), âgé de 27 ans, marchand limonadier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Polastron (J.-F.-G.), âgé de 73 ans, ex-comte, né à Montpellier, dép. de l'Hérault, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme chevalier du poignard.

Polge (Jean-Jacq.-Philippe), notaire, dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 2 juin, 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révolutionnaire.

Polge (Henri), ex-avoué, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 13 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Polh (Georges), âgé de 40 ans, prisonnier de guerre, sergent-major au régiment autrichien Lomdouwert infanterie, né à Worms, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme s'étant vanté d'avoir haché quatre ou cinq soldats français, et ayant dit qu'avant six mois, on aurait un roi nommé Louis XVII.

Polingne (Benoît), âgé de 25 ans, soldat dans le 1er. bataillon de Rhône et Loire, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Polleau (Michel), dom. à Tanconnay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Polty (François), déserteur du 6e. bataillon d'infanterie légère, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 1 brum., an 2, par la com. milit. de Strasbourg, comme émigré.

Pomaret (Louis), négociant, né à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort, par la

com. révol. de Lyon, le 28 brum., an 2, comme offic. des rebelles.

Pomarey (Jules), âgé de 18 ans, commis-négociant, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon comme contre-révolutionnaire.

Pomel (Michel), curé des Trois-Fontaines, dom. à Trois-Fontaines, dép. de la Marne, cond. à la déportation, le 19 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme

Pomier (Jean-Pierre), âgé de 67 ans, ex-noble, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu de ne s'être pas soumis à la loi du 27 germinal, an 2, et qu'il est hors la loi.

Pomme (André), propriétaire, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 6 germ., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme fédéraliste.

Pommeray (Jean), âgé de 40 ans, perruquier, et canonier de la section de la Réunion, né à Orléans, dép. du Loiret, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Pommeray (Pierre), dom. à St.-Aubin, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Pommier (Jossel), dit *Breuil*, âgé de 50 ans, ex-baron, né et dom. à Cixsac, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir empêché son domestique de faire le service dans la garde nationale, d'avoir conservé dans son château une quantité d'armes et poudre au mépris des lois.

Pommier (Nicolas-Louis), ex-chanoine, dom. à Touars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 21 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne, comme émigré.

Poncelet (François), âgé de 54 ans, tonnelier, né et dom. à Villy, dép. de l'Aisne, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit à un citoyen, sur l'exécution de la loi relative à la suppression des fleurs de lys et autres signes de la royauté: Voilà une belle f... loi; je m'en f... bien de cette loi; et il ajouta: la Conv. et les corps administratifs nous feront périr; que le diable les emporte.

Poncelin, dom. à Paris, rédacteur du *Courier Républicain*, cond. à mort par contumace, le 5 brum., an 4, par le conseil milit., établi à Paris, au Théâtre-Français, comme convaincu d'avoir par les 14 *numéros* de son journal, du 8 *septembre* au 2 *octobre* 1795, provoqué à la révolte, à l'assassinat des représentans du Peuple, et au rétablissement de la royauté; il s'est soustrait au jugement.

Poncеot (Françoise), cultivatrice, dom. à Vaionne, dép. du Doubs, cond. à mort comme distributrice de faux assignats, le 8 fruct., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Poncet (Etienne), âgé de 51 ans, ouvrier en soie, ci-devant frère capucin, natif de Montmerle, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Poncet (Claude), âgé de 31 ans, domestique, natif d'Ours en Piémont, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Poncet (Benoît), âgé de 40 ans, ex-chartreux, natif de Montmerle, départ. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme conspirateur.

Poncet (Ant.), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la commission militaire de Nantes.

Poncet (Louis-Mathurin), ex-curé, dom. à Andille, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Ponchateau (Louis), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Ponchon (Christophe), âgé de 73 ans, ci-dev. offic., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 1 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Poncin (Louis), âgé de 45 ans, ex-curé de Maret, né et dom. à Jercieux, dép. de l'Isère, cond. à mort comme contre-révol., le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pongerard (Joseph), ex-vicaire, dom. à Augan, dép. du Morbihan, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 19 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. d'Ille et Villaine.

Pons fils, dom. à Caylus, départ. de l'Aveyron, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal, an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

Pons (Pierre), journalier, dom. à Sorgues, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 11 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Ponscaylus, dit *Consoulens* (Jean-Baptiste), négoc., dom. à Cosne, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme émigré, pris les armes à la main, le 24 brum., an 2, par la com. milit. de Rhodez.

Ponsy (Jean-Bonay), chapelier, dom. à la Roque-Brussanne, dép. du Var, cond. à mort contre-révol., le 22 pluv., an 2, par le trib. révol. dudit dép.

Pont (Joseph), âgé de 50 ans, ex-curé, né et dom. à Toutenaut, dép. de Saône et

Loire, cond. à mort, le 12 pr., an 2, comme conspir., ayant refusé d'abjurer l'etat ecclésiastique, en disant à un des commissaires de sa commune qui lui observa à ce sujet, que plusieurs évêques avaient abjuré, qu'ils étaient des évêques postiches, que l'on ne savait pas ce qui pouvait arriver par la suite.

Pontaut (Marguer.), âgée de 54 ans, rentière, née et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pontavis (Louis-Anne), âgé de 26 ans, natif de Lamballe, offic. au régim. d'Armagnac, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. révolut. de Paris, comme complice de la conspir. de la ci-dev. province de Bretagne, dont Larouerie était chef.

Pontavis (René-Jacques), ex-noble et capitaine au régim. de Rohan, dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme émigré, le 19 mess., an 2, par le trib. crim. du dép. du Nord.

Pontevez, dit *St. Blaise* (Théodore), dom. à Draguignan, dép. du Var, cond. à mort comme contre-révol., le 1 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Ponthus Loyer (Laurent), homme de loi, ci-dev. juge du district de Lyon, cond. à mort comme contre-révol., en brumaire, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pontis (Antoine), huissier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le . . . ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pontleroi, dit *Debaulieu-Sarrebrousse* (François), dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme faux temoin à charge contre des Républicains, le 22 germ., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Pontneuf (Jean-Baptiste), dom. à Pau, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, comme émigré.

Pontvianne (André), ex-curé, dom. à St. Lignas-sur-Roche, dép. de Haute-Loire, cond. à mort comme réfract., le 27 niv., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Popelin (Pierre), dom. à Menel, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Popule (Charles), âgé de 47 ans, natif de Roanne, procureur de la commune de Pouilly, dom. à Pouilly, départ. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 24 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Populus (Marie-Etienne), âgé de 57 ans, natif de Bourg, ex-constituant, juge au trib. de district d'Epidain, dom. à Epidain, dép. de l'Ain, cond. à mort comme contre-révol.,

le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Poquat (Jacques-Joseph), âgé de 38 ans, cabaretier, né et domic. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 flor., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Poral (Bernard-Barth.), âgé de 36 ans, natif du Puy, dép. de la H.-Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Porché (Louis), cordonnier, dom. à Merlay, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 fruct., an 2, par la com. révol. de Laval.

Porchée (René), dom. à Chanteloup, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Porcher (Pierre-Jacques-Charles), âgé de 32 ans, natif de Senonches, dép. d'Eure et Loire, employé à la mairie de Paris, ci-dev. domestique de l'émigré Bouthillier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme convaincu d'émigration, le 24 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Porcher (Pierre-Nicolas), ex-curé de Faronville, dom. à Faronville, départ. du Loiret, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 27 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Portail (Jean-Bapt.), cabaretier, né à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme assassin du patriote Marc, horloger, le . . . . brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Portail (César), tisserand, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dudit. dép.

Portais (Jean), labour., dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Portallier (Jean-Pierre), charpentier, dom. à St. Haon, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 29 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Portat (Jean), âgé de 24 ans, maçon, natif de Bresa, Etats de Venise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contenans provocation à la royauté, notamment en traitant dans un café où il était, les François de j.. f.., de f.. en c.., de malheureux François, voleurs et mauvais sujets.

Porté (Antoine), âgé de 61 ans, négociant, march. de bled, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Porteboeuf (Jean-Bapt.), âgé de 43 ans, natif de Toiret, domestique de Lemoine-Crecy, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an

2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et ayant applaudi à l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois. Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Portefaix (Marie), dom. à Paulhiac, dép. de la Lozère, cond. à la déportat. à vie, le 3 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme receleur de prêtres refractaires.

Portefaix-Borie (André), ex-supérieur du séminaire d'Alby, dom. à Paulhiac, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 12 flor., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme réfractaire à la loi.

Porteig (Raimond), dom. à Sorède, départ. des Pyrénées-Orient., cond. à mort comme émigré, le 13 pluv., an 2, par le trib. milit. du 1er.. arrond. de l'armée des Pyrénées-Orient.

Portepain (Jacq.), ex-curé de la commune d'Onague, né et domic. à Nevers, départ. de la Nièvre, condam. à mort comme cont.-révol., le 25 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Portié, aîné (Michel), ci-dev. proc., âgé de 59 ans, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Portié, cadet (Pierre), ci-dev. proc., âgé de 47 ans, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, condam. à mort comme cont.-révolut., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Portué (Etienne), dom. à Marcay, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Postel-de-Minières (J.-B.-H.), âgé de 45 ans, né à Orveau, départ. de l'Oise, ex-conseil. au parlem. de Rennes, domic. à Chaillot, près Paris, cond. à mort comme conspirat., le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Posuel (Jean), ex-noble, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Posuel (Pierre), ex-noble, rentier, âgé de 60 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont-rév., le 3 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Potet (Michel), dit *Chevalier*, offic. municip. à Cassis, y demeurant, dép. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédéral., le 10 niv., an 2, par le trib. crim. de Marseille.

Potet (Michel), dit *Chevalier*, capit. marin, offic. munic., dom. à Cassis, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 16 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pothier (Louis-Joachim), dit *Gèvres*, ex-noble, duc et pair, âgé de 62 ans, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Thorigny, dép. de Seine et Marne, condam. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il étoit détenu.

Potier-de-Lille (Louis), imprimeur et membre du com. révol. de la section Lepelletier, âgé de 44 ans, natif de Lille, dép. du Nord, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois : il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

☞ Potier (Pierre), chasseur au 11e. régim., dom. à Bar-sur-Ornain, départ. de la Meuse, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 14 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Potigny-Lamey (P.), âgé de 34 ans, né et domicilié à Coutances, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir. et l'un des chefs de la faction des Carabo.

Potigny (Franç.-Michel), géographe, dom. à Villedieu, dép. de la Manche, condam. à mort comme brigand de la Vendée, le 23 niv., an 2, par le trib. crim. du départem. de la Sarthe.

Potin (Pierre), dom. à St. Herblou, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Potiquet (Ant.-Melch.), dit *Champigny*, horloger, dom. à Valogne, dép. de la Manche, cond. à mort, le 24 brum., an 3, par le trib. crim. révol. de Liége, comme émigré et introducteur de faux assignats.

Potiron (Maurice), dom. à Pouencé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commiss. milit. du Pont-de-Cé.

Potiron (Jean), sabotier, dom. à Beugnon, dép. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Pottevin (Pierre), couvreur, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 12 germ., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Pottier (Pierre), labour., dom. à Laroche-sur-Yon, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brigand de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. séante aux Sables.

Pouclef (Jacq.), fermier, dom. à la Chapelle-Hermiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 vent., an 2, par la commiss. milit. séante aux Sables.

Pouget (Jean-Franç.), dom. à Estables, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 mai 1793, par le trib. crim. dudit département,

Pougnet (Jean-François), dom. à Estables, départ. de la Lozère, cond. à mort comme instigateur de révolte, le 18 mai 1793, par le trib. crim. dudit département.

Pougniau (Jacq.), dom. à Pugny, dép. des Deux Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Pougnot (Jean - Marie), fourbisseur,

fourbisseur, âgé de 30 ans, né et domic. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 1er. niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pouillé (Jean-Bapt.), dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 7 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme déserteur, s'étant enrôlé dans les troupes autrichiennes.

Poujol (Jean-Baptiste), commis au dép., âgé de 47 ans, né et domic. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Poujol (Joseph), tapissier, âgé de 80 ans, natif de Montpellier, dép. de l'Hérault, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Poujol (Pierre), chirurgien major, domic. à Caderveuse, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 14 mess., an 2, par la commis. populaire d'Orange.

Poujole (Ant.), tailleur d'habits, âgé de 21 ans, natif de Salas, dép. de l'Hérault, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Poulain (Marie-Anne), ex-religieuse, âgée de 48 ans, native de Paris, dép. de la Seine, dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort comme fanatique, le 1er. niv., an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Poulet (Jacques), ex-noble et procureur-syndic du dép. de la Moselle, âgé de 56 ans, né et dom. à Metz, même départ., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. révol de Paris, comme complice d'une conspiration dans le dép. de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens des religieux.

Poulet (Jean-Antoine), agent de l'émigré Beaufremont, commissaire de section à Besançon, âgé de 60 ans, né et dom. à Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort, le 12 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les fédéralistes de Strasbourg.

Poulet (Pierre), marchand d'habits, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 20 décembre 1792, par le tribunal crim. dud. dép., comme distrib. de faux assignats.

Poulhariez (Isidore), ex-conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 60 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom du parlement de Toulouse en 1790.

Poulhariez, fils (Louis-Isidore), ex-conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 31 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. crim. de Paris, comme contre-révol., en provoquant,

signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom de ce parlement de Toulouse, en 1790.

Poulinière (Pierre), dom. à St. Jean-de-Mauvray, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poullot (Jean-Baptiste), garçon perruquier, âgé de 21 ans, natif de Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Poulomnié (Pierre), dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Pouloussel (Benoît), charpentier, âgé de 36 ans, natif de Bevin, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Poupart-Beaubourg (Jean-Baptiste), administrateur et inspecteur-général du doublage de la marine, âgé de 39 ans, né à l'Orient, départ. du Finisterre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., agent de Bailly, Lafayette, Capet, Laporte, puis de Rolland, Pitt et Brissot.

Poupela, veuve Barbot (Marie), dom. à Andrezé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poupelain (Pierre), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. militaire de Doué.

Poupelard (Pierre), dom. à St. Martin-de-Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Poupelin (Jacques), dom. à St. Philibert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Pouponneau (Jean), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pouponneau (Julien), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Pourchet (Jean-Pierre), march. moulinier de soie, dom. à Mornas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 13 mess., an 2, par la com. popul d'Orange.

Pouré (Noël-Joseph), labour., dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme ayant été nommé major par la Junte impériale.

Pourra (Louis), journaliste, ex-négociant, âgé de 60 ans,

né à Nismes, dép. du Gard, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

POURRA (Joseph), sabotier, dom. à St. Aubin-de-Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

POURRA (Alexis), chapelier, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

POURTEAUX (Jean), dom. à Seires, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

POUSIN (Pierre), propriétaire, dom. à Breuil-Barret, dép. de la Vendée, cond. à mort comme séditieux, le 23 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. des Deux-Sèvres.

POUSSEL, femme Bayol (Marguerite), liquoriste, dom. à Toulon, dép. du Var, cond. à mort comme émigrée, le 5 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. des Alpes-maritimes.

POUSSET (Joseph-Aubin), ex-curé, dom. à Bournaud, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 14 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

POUSSOT (Jean-Baptiste), recruteur, dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort, le 12 juillet 1793, par le trib. rév. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la Conv. lors de son voyage sans mission à Orléans.

POUTET (Louis), propriétaire, dom. à Roquevaire, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

POUTIER, dit *Castres*, (Barthelemi), caporal au 36e. régiment d'infanterie, dom. à Castres, dép. du Tarn, cond. à mort comme contre-révol., le 17 germ., an 2, par le tribunal milit. du quartier-général de l'armée du Nord.

POUTIÈRE (Charles), dom. à St. Menel, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

POUTIÈRE (Pierre), dom. à St. Menel, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

POUVEREL (Jean), tisserand, dom. à Basouge-le-Pérouse, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 brum., an 2, par la com. milit. de Grandville.

POUVRO, femme Graveau, (Marie), dom. à Ste. Pazanne, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

POYAL (Jean-Pierre), boutonnier, âgé de 32 ans, né et

dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Poyel, dit *Chopine* (Pierre), domest., dom. à Vallore, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme cont.-rév., le 19 mai 1793, par le trib. crim. dudit département.

Pozuél (Jean-François), minime, âgé de 54 ans, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 pluviose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Pracomptat (A. C.), âgé de 61 ans, né à Rouy, dép. de la Nièvre, dom. audit lieu, ex-noble, cond. à mort, le 4 therm.. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., et ayant facilité l'émigration de son neveu.

Pradeilles (François), dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 juin 1793, par le tribun. crim. dudit départ.

Pradeilles (Jean), dom. à Mende, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit département.

Pradelle (Jean-Pierre), médecin, âgé de 40 ans, natif d'Espallion, dép. de l'Aveyron, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme cont.-rév., ayant été membre du club monarchique et de la société Bordelaise, et ses propos n'ayant eu pour but que la dissolution de l'unité de la République.

Pradier, fils (Guillaume), dom. à Auzelle, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme cont.-rév., le 19 mai 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Prain (Julien), dom. à Port-St.-Pierre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 nivose, an 2, par la com. mil. de Nantes.

Praire (Etienne), march., âgé de 37 ans, natif de Nusèze, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même départem.. cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Praire, dit *Royer* (Louis-Joseph), négoc. en rubans, âgé de 37 ans, natif de St. Etienne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pralon (Claude-François), notaire public, ci-devant secrétaire de la chancellerie, âgé de 58 ans, né et dom. à Taninge, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort, le 7 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'intelligences avec l'armée du roi de Sardaigne.

Pranal (Anne), domestique, dom. à la Chapelle-de-Beaufort, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme séditieux, le 5 ventose, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Prangey (Prudent-Antoine), commis principal de l'administration de l'habillement des troupes, âgé de 41 ans, natif de Balnod-la-Grange, départ. de l'Aube, cond. à mort, le 24 germinal, an 2, par le trib. rév. de Paris,

comme complice de la conspir. formée contre la liberté et la sûreté du Peuple Français, par Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro et autres.

Praticoux (Joseph), ouvrier taffetatier, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange.

Praud (Pierre), domicilié à Ste. Lumine-de-Coutay, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 flor., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Prault (René), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Preau (Jean), dom. à Delas, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Preaubert (Jean), dom. à Prés, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 nivose, an 2, par la com. milit. d'Angers.

Préault (François), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Precier (Jacques), dom. à la Chapelle-Basse-Mer, dép. de de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Predicant (Louis-Dominique-Augustin), notaire, âgé de 39 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la f^me^. Marbœuf, en comptant lui-même, chez lui, à l'un des secrétaires du comité de sûreté générale, que l'on voulait séduire, une somme de 60,000 livres.

Pregaux (Pierre-Jean), domestique de l'émigré St. Clair, et déserteur du régim. de Neustrie, âgé de 25 ans, natif de Chaillot, près Paris, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révolut., ayant fait des voyages dans les pays ennemis, et ayant été au service de plusieurs émigrés et de plusieurs commandans des troupes ennemies.

Preits (Jean), dom. à Périgueux, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme émigré, le 27 therm., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occident.

Prelot (François), domic. à la Chapelle, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Prerest (René), domic. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Preschard (Pierre), cultiv., dom. à Chapelle-de-Beaufort, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme séditieux, le 5

ventose, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Pressay (Pierre), domic. à St. Aubin, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Prevost (Fr.-Jos.-Touss.), offic. munic., âgé de 45 ans, dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. qui a eu lieu à Coulommiers, et ayant dit, que les sociétés popul. étaient contraires à l'intérêt public, qu'il n'en fallait souffrir aucune.

Prevost (E.), âgé de 23 ans, né à Chambly, dép. de l'Oise, domic. à Paris, pâtissier, ci-devant soldat au 22e. régim., ci-devant Viennois, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public, de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Prevost, dit *Lacroix* (Charles-Auguste), capit. de vaisseau, âgé de 42 ans, né à Louisbourg, en Amérique septentrionale, dom. à Rochefort, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir.

Prevot (Brice), chapelier, âgé de 28 ans, né à Sansfront, dép. de l'Orne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 26 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., ayant tenu des propos tendans à l'avilissement et à la dissolution de la représentation nat., et au rétablissement de la royauté.

Prevot, dit *Darlincourt* (Louis-Adrien), ex-fermier-général, âgé de 50 ans, natif d'Evreux, dép. d'Eure et Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

Prevot, dit *Darlincourt* (Ch.-Adrien), ex-fermier-gén. âgé de 67 ans, natif de Doules, dép. de la Somme, dom. au Mont-Valérien, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

Prevot, fils (Franç.), aubergiste, dom. à Montpellier, dép. de l'Hérault, cond. à mort, le 30 vend., an 3, par la com. mil. de Bois-le-Duc, comme émigré.

Preyon (Jean), dom. à la Romaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Prial (Claude), fabricant de bas, âgé de 25 ans, natif de Bourgoin, dép. du Rhône, cond. à mort, le 29 vent., an 2, par la

com. révolut. de Lyon, comme contre-révol.

Priay (Jean), labour., dom. à Dommeray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

Prieur (Jean-Louis), âgé de 32 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, ex-juré au trib. rév., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

Prieur (Gabriel), corroyeur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à 15 années de fers, le 17 vend., an 3, par le trib. crim. dud. dép., comme fabricateur de fausse monnaie.

Prieur (Franç.), march. de draps, dom. à Cahors, dép. du Lot, cond. à 15 années de fers, le 15 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fabric. et distrib. de faux assignats.

Prieur (Jean-Baptiste), tailleur, âgé de 37 ans, natif de Beaune, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 pluv. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Prigné (Joseph), dom. à Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Prin (Renette), ex-religieuse, dom. à Valenciennes, départ. du Nord, cond. à mort, le 16 vend. an 3, par la com. milit. de Valenciennes, comme émigrée.

Pringuet (Charles), sans état, natif de Gand, Pays-Bas Autrichien, cond. à mort, par la com. révol. de Lyon, en brum., an 2, comme contre-révol.

Priolet, père (Jean-Ant.), homme de loi, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme conspir.

Priou (Louis-Gaspard), négociant, âgé de 50 ans, né et dom. à Marseille, section n°. 20, dép. des Bouches-du-Rhône, présid. de ladite section, au mois de juillet dernier, porteur de l'infâme adresse des Marseillais, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par le trib. révol. de Marseille, pour avoir prêché la révolte contre la Conv., et le fédéralisme.

Priou (Pierre), charpentier, dom. à Soulaines, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Priou (Mathurin), labour., domic. à Soulaines, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Prisie (Pierre-Claude-Marie), chef de brigade au 17e. régiment, âgé de 46 ans, né et dom. à Nevers, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir, lors de la trahison de Dumourier, voulu exécuter le projet de faire passer à l'ennemi deux escadrons du 1er. régiment d'hussards.

Prissan (Pierre), domest., dom. à Ste. Cécile, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. séante à Saumur, comme conspir.

Prisset (André-Joseph), chef

de division des équipages d'artillerie de l'entreprise de Choiseau, âgé de 46 ans, natif de Cartigny, dép. du Nord, dom. à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 2 vent. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fournisseur infidèle, complice de Choiseau.

Prissy-Limouz (C. A.), âgé de 57 ans, né à Nevers, dép. de la Nièvre, dom. à Germiny, même dép., ex-offic. municip., cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Privat (Franç.), officier municipal provisoire, huissier, natif de Millery, dép. du Rhône, cond. à mort, par la com. rév. de Lyon, le.... brum., an 2, comme cont.-révol.

Privat (Gabrielle), fileuse, dom. à Langogne, départ. de la Lozère, cond. à mort, le 23 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

Prix, dit *Saint-Prix* (Franç.), soldat-invalide, âgé de 42 ans, natif de Beauvais, dom. à Paris, département de la Seine, cond. à mort, le 27 brumaire, an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation française, et d'avoir dit qu'il n'était pas fait pour monter sa garde avec des gueux et des scélérats; qu'il avait perdu gros à l'affaire du 10 août, et qu'il aimait mieux l'ancien régime que le nouveau.

Procedot (Julien), dom. à Saint-Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Prodhomme (Jean), tisserand, dom. à Bonnesouves, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 21 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Prodhomme (Gervais), prêtre, dom. à St. Hilaire-sur-Rice, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 12 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne, comme réfrac. à la loi.

Prodhomme (Franç.), dom. à Dol, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Prodot (Mathurin), dom. à Lahaye, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Proet (Antoine), garde de Bois, dom. à Chenubelève, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 26 nivose, an 2, par le tribun. crimin. dudit départem., comme cont.-révolut.

Proffit (Pierre-Louis), labour., âgé de 50 ans, natif de la Ferté-Gaucher, dép. de Seine et Marne, dom. au hameau de la Chapelle-Vérouge, même départ., cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rebellion à main armée, qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Tou-

quin et autres, les 23, 24 et 25 frim. dernier.

PROLY (Pierre-Jean), négoc., journaliste, âgé de 42 ans, natif de Bruxelles, en France depuis 1782, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. contre la liberté et la sûreté du Peuple français, tendant à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime : par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres, et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple et donner un tyran à l'état.

PRON (Martin), dom. à la Chevroltière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PRONIER (Guill.-Franç.), ex-lazariste, dom. à Cateau-Cambresis, départ. du Nord, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

PROST (Jean-Bap.), ouvrier fabricant de bas, âgé de 47 ans, natif de St. Cyr-au-Mont-d'Or, dom. à Collonge, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 25 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PROST (Claude), pâtissier, âgé de 26 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PROST (Henri), commis chez un brodeur, âgé de 22 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PROTRI, v^e. Duter (Jeanne), âgée de 38 ans, native de Belleville, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 22 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

PROUST (Pierre), ex-vicaire, dom. à Claissac, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

PROUST (Jean), marinier, dom. à Beausieu, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort, comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

PROUTIERRE (Jeanne), dom. à St. Pierre-d'Erigey, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

PROUTIÈRE (Pierre), dom. à Erigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

PROUTIÈRE (Franç.), labour., dom. à St. Laud, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la comm. milit. de Doué.

PROUTIÈRE (Mathur.), dom. à St. Melaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la comm. milit du Pont-de-Cé.

PROUTOU (Pierre), dom. à Savenay, dép. de la Loire-inf,, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

PROUZET, cadet, praticien, dom. à St. Sauveur-des-Peyres, départ. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

PROVENCHÈRE (Alexand.), ex-administ. de l'habillement, âgé de 55 ans, natif de Saint Ecboillé, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 prair. au 2, par le tribun. révol. de Paris, comme prévaricateur, en faisant et favorisant des livraisons de fournitures infidelles et défectueuses dans les magazins de la république.

PROVENCHÈRE, dit *du Chassenig* (Claude-Joseph-Bertr.), ex-noble, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 18 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. de Vaucluse.

PRUDETTE (A.), condam. à mort comme consp., le 28 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris.

PRUDHOMME (Jean-Bapt.), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prair., an 3, par la com. milit. établie à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'Arsenal, et de s'être mêlé parmi les révoltés, les 3 et 4 contre la Conv. nat.

PRUDHOMME (Pierre), march., de poissons, âgé de 48 ans, né et dom. à Paris, départ. de la Seine, condam. à mort, le 6 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révol., ayant crié : *Vive le roi, vive la reine et sa famille.*

PRUDHOMME (Joseph), ex-trapiste, dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme fanatique conspir., le 8 germ., an 2, par la com. milit. d'Angers.

PRUNEAU (Pierre - Félix), sous-lieuten. au 17e. régiment, âgé de 52 ans, né et dom. à Vaussay, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des manœuvres pratiquées par Dumourier lors de ses trahisons, en voulant exécuter le projet de faire passer à l'ennemi deux escadrons du 10e. régiment d'hussards.

PRUNELLE (Louis), maître d'école, âgé de 33 ans, natif de Champguyon, dom. à la Meilleraye, département de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'un complot et rebellion à main armée, qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autres, les 23, 24 et 25 frim. précédent.

PRUNEYRE (P.), caporal dans le 1er. batail. du dép. de la H.-Loire, âgé de 44 ans, né à

Brioude, cond. à mort, le 29 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant dit dans la maison d'arrêt où il était détenu, qu'il s'en foutait, que ça n'irait pas, et qu'il ne désirait pas mieux que de mourir pour son roi.

Prunier (Julien), domic. à Épinal, dép. des Vosges, cond. à mort comme émigré, le 22 vent. an 2, par la com. milit. séante à Auxonne.

Prunier (Jean-Jacq.), garçon culottier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv. an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Psull (Anne-Marie), dom. à Issenheim, dép. du H.-Rhin, cond. à la déportation, le 4 sept. 1793, par le trib crim. dudit dép.

Puchot (Jean), domic. à Porchaire, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Puech (Louis), négoc., âgé de 54 ans, né à Marseille, résidant à Martigues, ci-dev. maire sous les sections contre-rév. et fédéralistes, cond. à mort, le 7 pluv. an 2, par le trib. rév. séant à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, comme ayant prêté le serment de ne pas reconnaître la Convent., et comme ayant donné des ordres fédéralistes.

Pufard (Franç.), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Puiffé (Pierre), notaire, âgé de 42 ans, né et dom. à Ste. Marie, dép. de la Dordogne, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant tenu, à l'époque du recrutement, différens propos tendans à ébranler la fidélité des citoyens envers la République, en disant hautement : *Voilà, mes amis, que l'on demande actuellement les jeunes gens de 18 à 25 ans ; vous savez bien que lorsque les seigneurs voulaient faire de grands repas, ils avaient de grands desserts : on veut faire comme cela des garçons, on veut les manger en salade. Quand il n'y aura plus de garçons, on prendra les hommes mariés ; mais f . . . . . si tous étaient de mon avis, nous marcherions sur Paris, pour détruire la Convention.*

Puissant (Franç.), ci-dev. fermier-gén., âgé de 59 ans, né à Port-l'Égalité, dép. du Morbihan, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'un complot contre le Peuple français, notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens, qui en faisaient usage.

Pujet, volontaire au 2e. batail. de Lot et Garonne, dom. à Revel, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme émigré, le 10 flor. an 2, par la com. extraordinaire de Bayonne.

Pujol, fils (Jean), homme de loi, dom. à Gardouch, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme conspir., le 18 vent. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Pujol, dom. à Montpellier, dép. de l'Hérault, cond. à mort

comme émigré, le 12 frim. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Punier (Mathur.), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Pupier, femme Legallerie (Anne), ex-noble, âgée de 38 ans, née et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-rév., le 14 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Pupier (Ennemond), cabaretier, âgé de 28 ans, né à Isigny, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Purpan, fils (Jean-Marie), march. de soie, âgé de 36 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 18 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Put (Jean), march. forain, âgé de 24 ans, né et domic. à Aurillac, dép. du Cantal, cond. à mort, le 11 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme s'étant soustrait à l'exécution de la loi de la réquisition, ayant été trouvé muni d'une cocarde blanche, et comme espion des despotes coalisés contre la France.

Putod (Hippolyte), médecin, dom. à Fougères, dép. d'Ille et Vilaine, cond. à mort comme embaucheur, le 1 brum. an 2, par la com. milit. séante à Rennes.

Puy (Franç.), cultiv. et juge de paix, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-rév., le 15 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Puy (Benoît), ouvrier en soie, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 23 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Puy (Franç.), aubergiste, âgé de 23 ans, né et dom. à la Croix-Rousse, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 16 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Puy (Jacq.), épicier, âgé de 46 ans, natif de la Croix-Rousse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 26 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Puy (Pierre), chandelier, âgé de 55 ans, natif de la Croix-Rousse, dom. au faubourg de la Croix-Rousse, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 18 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Puy-Mussien (Louis-Franç.), ex-noble et procureur à terrier, âgé de 60 ans, né et domic. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-rév., le 14 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Puzel, veuve Varin (M. F.), ex-noble, âgée de 59 ans, née et dom. à Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort, le 1 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant entretenu des correspondances et intelligences avec les émigrés.

Puzin (Pierre), tonnelier, âgé de 29 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 vent. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Q

Quacon (René), dom. à St.-Martin-des-Noyers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Quaireau (François), dom. à St.-Georges de Pointindoux, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 23 avril, 1793, par la com. milit. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Quantin (Joseph-Antoine), fils de Jean-Baptiste, dit *Corvizart*, ex-noble, dom. à Savenay, dép. de la Marne, cond. à mort, le 15 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc, comme émigré.

Quantin (René), laboureur, dom. à Romagné, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 18 germ., an 2, par la com. révol. de Laval, comme brig. de la Vendée.

Quartray (Jean), dom. à Gonnor, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Quatremère, dom. à Paris, président de la section Fontaine-de-Grenelle, cond. à mort, le 26 vendém., an 4, par contumace, par le conseil milit. séant au Théâtre-Français, comme convaincu d'avoir provoqué à la révolte armée contre la Conv. nat. dans les journées des 12 13 et 14 vendém.; il s'est soustrait au jugement.

Quatremère (Marc-Etienne), âgé de 42 ans, marchand de draps, né et dom. à Paris, dep. de la Seine,, cond. à mort, le 2 pluv., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu de complicité avec des fournisseurs infidèles.

Quatresous (Charles-Nicolas), âgé de 23 ans, lieutenant au 1er. bataillon du canton de Rosoy, dom. à Marolles, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Quatresous (Gédéon-Alexis-Pierre), dit *Lahante*, âgé de 60 ans, ex-noble, natif de Lille, dép. du Nord, dom. à Coulommiers, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 9 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire.

Quatrol (Jean), âgé de 21 ans, chirurgien, natif de Malzieux, dép. de la Lozère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Quaucon (François), dom. à Chantonnay, département de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Quazy (Pierre), soldat au 52e. régiment d'infanterie, ci-devant la Fère, dom. à Leyroux, dép. de l'Indre, cond. à mort, le 17 mess., an 2,

par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

QUELIN (Marguerite), dom. à Delle, dép. du H.-Rhin, cond. à la déportation, le 25 vendém., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

QUENET (Jean-Marie), marchand de bois, membre de la commune, et administ. de police, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat. du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10.

QUENIARD (Pierre-François), âgé de 54 ans, ébéniste, membre du conseil général de la commune, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat. du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 12.

QUENTIN (Jacques-François), âgé de 45 ans, homme de loi, natif de Bressey, dép. de la Sarthe, dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 pluv., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à provoquer la dissolution de la République, et le rétablissement de la royauté.

QUERHOENT (N. X.), âgé de 52 ans, ex-comte, et maréchal de camp, né à Bois-Ruant, dép. du Morbihan, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

QUERY (Jean), bonnetier, dom. à Côme, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 therm., an 2, par la com. révolut. de Château-Gontier, comme brig. de la Vendée.

QUERRY (Jean), cultiv., ci-dev. cavalier au 8e. régim., dom. à Ainzi, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Loire, comme contre-révol.

QUESNEL (Gabriel), âgé de 39 ans, cavalier au 5e. régim. de l'armée des Alpes, dom. à Vitré, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 14 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dans un moment d'ivresse, crié : *Vive le roi de Sardaigne*, ajoutant; Il viendra bientôt défiler ici la garde; et comme ayant baisé une pièce de monnaie en disant : *Vive mon roi.*

QUESNEL (Jean-Baptiste), âgé de 38 ans, musicien, dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort, le 12 juillet 1793, par le trib. révol. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la Convent., lors de son voyage sans mission à Orléans.

QUESSARD (Henri), âgé de 54 ans, ex-noble, natif de la commune de Parcon, dép. de la Charente-infér., dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol.

QUET (Jean), limonadier,

dom. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Quet (Jean), dom. à Mayranne, dép. de l'Ardèche, cond. à mort, le 16 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Quétier (Germanie), femme Charbonnier, âgée de 40 ans, née et dom. à Orny, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant cherché à exciter des troubles dans la maison d'arrêt de l'hospice national où elle était détenue, à y soulever les prisonnières, en disant, qu'il fallait un roi, et que tant qu'il n'y en aurait point, il n'y aurait point d'ordre.

Quetineau (Pierre), âgé de 37 ans, général de l'armée de l'Ouest, né à Puy-Notre-Dame, dép. de Mayenne et Loire, dom. à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 26 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris. comme traître à la Patrie, et convaincu d'avoir à l'approche des rebelles de la Vendée, des communes de Bressuire et de Thouars, entretenu des intelligences avec eux, tendantes à leur livrer ces deux places.

Queudeville (G), âgé de 62 ans, ex-prêtre, né à Caen, dép. du Calvados, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Quevrin (L. C.), âgée de 32 ans, femme de chambre de la femme Narbonne, née à Montdidier, dép. de la Saône, dom. à Boulogne, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice, étant sortie du territoire français, avec la femme Narbonne-Pelet, pour se rendre à Bruxelles.

Queyron (A), âgé de 42 ans, homme de loi, né à Escublac, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Quinaud (Jean), âgé de 53 ans, administrateur de l'hospice de la Manufacture, ancien procureur au parlement, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., accusé d'aristocratie.

Quincampoix (Pierre), ex-hussard d'un corps d'émigrés, dom. à Ecauduire, dép. du Nord, cond. à mort, le 2 vendem., an 3, par la com. milit. de Bruxelles, comme émigré.

Quinet (Rigobert), âgé de 50 ans, infirmier major, natif d'Angecourt, dép. des Ardennes, dom. à Rheims, départ. de la Marne, cond. à mort, le 13 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant dit que les sociétés popul. et les assemblées de section étaient autant d'ennemis qui ne cherchaient que la guerre civile, et qu'il y avait plus des deux tiers de

ces sociétés qui porteraient leurs têtes sur l'échafaud, ajoutant qu'il chiait sur le bonnet rouge.

Quignon (Joseph), soldat au 12e. bataillon de la République, dom. à Ruel, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 16 octobre, 1793, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

Quintalet (Louis), âgé de 34 ans, chapelier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Quintard (Jean-Joseph), ex-chanoine, dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfractaire à la loi.

Quintin, domestique, dom. à Barjac, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme complice de séditieux.

Quiot (Honoré), marchand de bled, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Quique (André), maçon et arpenteur, dom. à Lille, dép. du Nord, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabricateur de faux assignats.

Quisoleau (François), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Quitré (C.), âgé de 30 ans, garçon tapissier, né à Pont-Audemer, dép. de l'Eure, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot, dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

R

Rabatiale (Sébastien), employé dans les bureaux de la Salpêtrière, âgé de 35 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Rabaud, dit *Desrolands* (Jean-Jacq.), ex-chanoine, domic. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Rabaudy, femme Cassan (Ant.-Adrienne), dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme conspir., le 12 vent. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Rabault-St.-Etienne,

Rabault - Saint - Étienne (Jean-Paul), député du dép. de l'Aude à la Conv. nat., cultiv., âgé de 50 ans, natif de Nismes, dép. du Gard, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, et déclaré traître à la Patrie par décret de la Conv., le 28 juil. 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin. Il a été arrêté le 14 frim. an 2, et cond. à mort, le 15 dudit, par le trib. rév. de Paris.

Rabault (Jacq.), négociant-armateur, âgé de 56 ans, natif de Jason, dép. du Tarn, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 12 flor. an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme convaincu de s'être montré un des plus zélés partisans du fédéralisme.

Rabet (Jean), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. mil. séante à Doué.

Rabient (Jean), dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Rabier aîné, dom. à Chanac, dép. de la Lozère, cond. à mort par contumace comme séditieux, le 27 germ. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Rabillier (Pierre), labour., dom. à Aizenay, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 vent. an 2, par la com. mil. des Sables.

Rabin, f^e. Boucheron (Françoise), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Rabin (Pierre), domic. à Montfaucon, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Rabin (Charles), domic. à Vezins, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Rabin (Mathur.), domic. à Vezins, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Rabjean (Jean), dom. à Lahaye, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Rabjot (Louis), domic. à Jetay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rabjot (Franç.), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rablot (Jacq.), maire de Notre-Dame-de-Rié, y demeurant, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 avril 1793, par la com. mil. séante aux Sables.

Raboin (Jean), domic. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Rabot (Franç.), faiseur de

nasses, dom. à Anvers-l'Union, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 prair. an 2, par la com. révol. de Laval.

Raboteau (Jacq.), domic. à Loitot, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Rabouin (Pierre-Felix), dom. à Pontigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. mil. séante à Saumur.

Rabourdin (Charles), ex-vicaire, âgé de 31 ans, né et dom. à Sermaise, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme contre-révol. et fanatique, le 28 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris.

Rabourdin (Charles-Tiphane), cultivat., âgé de 30 ans, né et dom. à Sermaise, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme contre-rév., le 13 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Rabreaud (Michel), agricult. et maire, dom. à Senouiller, dép. de la Vendée, cond. à mort comme contre-rév., le 21 frim. an 2, par la com. mil. des Sables.

Rabut (Claude), maçon, âgé de 49 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 21 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Raby (Jean-Étienne), garde-chasse et des bois nationaux, âgé de 56 ans, né et dom. à Maupertuis, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 vent. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspir. et rebellion à main armée, qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autres, les 23, 24 et 25 frim. précéd.

Raby (Jean), dom. à Maublonne près Ancenis, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Raby (Pierre), domic. à Melay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Raby (Jacq.), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Raby (Georges), domic. à Melay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Raby (Pierre), dom. à St. Christin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raclet (François), cultiv., dom. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Raclet (Pierre), âgé de 70 ans, natif de Dijon, dép. de la Côte-d'Or, ex-directeur de la régie-gén., dom. à Sommevoire, dép. de la H.-Marne, cond. à mort comme contre-révol., le 23 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Raclot (Jean-Bapt.), ex-curé de Thivet, dom. à Montigny, dép. de la H.-Marne, cond. à mort comme émigré, le 20 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. des Vosges.

Radigon (Martin), ex-curé, dom. à Vidailliac, dép. de la Creuse, cond. à mort comme contre-révol., le 27 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Radix (J. L.), âgé de 57 ans, né à Paris, ex-conseiller au parlement de Paris, ex-chanoine de Notre-Dame, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspirat. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Raffé, veuve Coquet (Anne-Thérèse), âgée de 45 ans, née à Neuville, départ. de l'Ain, vivant de son bien, domic. à Bièvre, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 5 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolut., ayant cherché à opérer un soulèvement dans la maison d'arrêt de Port-Libre où elle était détenue.

Raffier (Joseph), cordonnier, dom. à Villeneuve, dép. du Gard, cond. à mort comme contre-révol., le 3 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Raffin (Marc-Ant.-Jean), cultivateur et administrateur du dép. du Gard, dom. à Guisac, même départ., cond. à mort comme conspir., le 15 prair., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Raffin, v^e. Regnard (Jeanne), âgée de 30 ans, native de Machais, journalière, dom. à Palluau, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

Raffray (Jean-Bapt.), dom. à Château-Gontier, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 germ., an 2, par la com. révol. de Laval.

Rageot (André), âgé de 38 ans, natif de la Bresse, tailleur et membre de la commune de St. Martin, dom. à St. Martin-des-Champs, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. tendante à empêcher la circulation des transports des subsistances en réquisition, par le dép. de Seine et Oise.

Ragerot (Pierre), dom. à Baussay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ragnaucourt (Aubert), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prair., par le conseil milit. de Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés, les 3 et 4 prair., contre la représentation nationale.

Ragnoz (François), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ragon (Jean-Louis), ex-curé, dom. à Saumarcalle, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28

vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Ragon fils (Jean-Bapt.), âgé de 20 ans, ex-noble et chevalier du tyran-roi, né et dom. à Libreval, départ. du Cher, cond. à mort comme contre-révol., le 16 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Ragondet (Etienne), âgé de 46 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, inspecteur dans les charrois de l'armée, aide-major et commandant du bataillon de la section de la République, dom. à Cappy, dép. de la Somme, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de conspirations formées par Capet, son épouse et autres, les 20 juin et 10 août 1792, contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du Peuple français.

Ragot (Agathe-Elisabeth), âgée de 54 ans, ex-religieuse à Bourges, née et domic. à Libreval, dép. du Cher, cond. à mort, le 2 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les émigrés.

Raguener (Gabriel), prêtre, dom. à Landudec, départ. du Finisterre, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Raharde (Louis), tisserand, dom. à Toerzé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Raier (Gilbert), march. toilier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Raigecourt (Auguste), ex-noble, lieutenant au régiment autrichien de Latour, dom. à Grozieux, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 1 vend., an 3, par la com. milit. de Valenciennes,

Raimbanet (Franç.), dom. à Lagibaudière, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Raimbault (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 mess., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raimbault (Jean), dom. à Gallet, près Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raimbault (Franç.), dom. à Jetray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raimbault (Pierre), dom. à Treizevents, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raimbon (Jean), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv.,

an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raimond (Thomas), âgé de 26 ans, natif de Montbrison, dép. de la Loire, garçon perruquier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raimond (Augustin), âgé de 40 ans, natif de Toulouse, négoc., dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir donné sa signature pour l'ouverture des églises.

Raimont (Menismer), cultivateur, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 13 prair., an 2, par le trib. révolut. de Cambray, comme ayant adressé un placet à Cobourg pour le succès de ses armes.

Rainaud (Pierre), ancien march., dom. à Draguignan. dép. du Var, cond. à être déporté pour 4 ans, le 29 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme ayant tenu des propos inciviques.

Rajar (Maurice), âgé de 60 ans, natif de Boën, dép. de la Loire, teneur de livres, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 prair., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rajat (Jean-Baptiste), cond. à mort par la com. révol. de Lyon, le . . . . an 2, comme contre-révol.

Ramand (Franç.), coquetier, dom. à Louze, départ. de la Meuse, cond. à mort comme espion, le 3 pluv., an 2, par la com. de l'armée du Nord, séante a Avesnes.

Rambourg (Jean), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rameau (Jean-Louis), âgé de 62 ans, natif de Neuvy-le-Républicain, ex-seigneur, dom. à Cosne, départ. de la Nièvre, cond. à mort, le 18 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la commune de Cosne.

Rameau (Jean-Franç.), âgé de 57 ans, natif de Neuvy-le-Républicain, assesseur du juge de paix, ex-député à l'assemblée législative, dom. à Cosne, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 18 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la commune de Cosne.

Rameau (Edme), âgé de 41 ans, natif d'Auxerre, dép. de l'Yonne, prêtre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. d'Hébert, Ronsin, et autres, pour dissoudre la représentation nat., assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement Républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple, et donner un tyran à l'état.

Rames (Jean-Pierre), tailleur, dom. à Lissac, départ. du Lot, cond. à mort, le 11 germ., an

2, par le trib. crim. dud. dép., comme chef d'émeute contre-révolutionnaire.

Ramey (Franç.), homme de loi, âgé de 27 ans, natif de Renaison, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ramfreville (Charles), dit *Desnoyers*, ex-noble, offic. au ci-dev. régim. royal-comtois, dom. à Noyers, dép. de Seine et Oise, condam. à mort comme émigré, le 11 therm., an 2, par le trib. crim. du départem. de la Seine-inférieure.

Ramonatche (Franç.), voiturier, dom. à Carol, dép. des Pyrénées-Orient., cond. à mort par contumace, le 15 flor., an 3, par le trib. crim. dud. dép., comme distrib. de faux assignats.

Randu (Ant.), domest., âgé de 27 ans, natif de Merin, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 6 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ranvier (Jean-Marie), dit *Bellegarde*, ex-conseiller en la monnaie, ex-noble, âgé de 65 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 5 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ranvier (Franç.), ex-noble, offic. d'infant., âgé de 64 ans, né et dom. à Fontaine-de-Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 21 niv., an 2, par la commiss. révolut. de Lyon.

Raoul (J.), âgé de 56 ans, né à Graveson, ex-prêtre de la Doct. chrét., dom. à Paris, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Raoul, *voyez* Caradeux.

Raoulx (Jean-Claude), cordonnier, propriét., dom. à Aix, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort, le 21 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fonctionnaire public cont.-révol.

Raoulx (Mathieu), menuisier, dom. à Graveson, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 7 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Raoux (Joseph), cordier, dom. à Salon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme faux témoin, le 5 frim., an 2, par le trib. révol. dud. dép.

Rapet (Michel), dit *Desroches*, commandant de la garde nationale de St. Gemme, dom. à St. Gemme-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirat., le 17 pluv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Rapin (Charles), domic. à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rapiot (Sébastien), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raray, fils (Charles-Hip.), âgé de 18 ans, né à Tours, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à la déportation, le 19 vendém., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la révolut. qui existent en France, des liaisons et intelligences avec les députés déclarés traîtres à la patrie, et d'avoir, antérieurement au mois de mars 1793, composé des écrits tendans au rétablissement de la royauté.

Rascles (Pierre), ex-curé, âgé de 78 ans, natif de Beauregard, dép. de la H.-Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rassay (Jacques-Auguste-Aubert), maréchal-de-camp, âgé de 69 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, domic. à Versailles, départ. de Seine et Oise, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Rasse (Jean-Bapt.), domest., dom. à St. Chaumont, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme émigré, le 21 therm., an 2, par la commis. milit. de l'armée du Nord.

Rassin (Jean), couvreur, dom. à Ahuillé, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 fruct., an 2, par la com. révol. de Laval.

Rastègue (Jean-Jacq.), ex-noble, agricult. et propriét., domic. à Aubagne, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme fédéraliste, le 5 flor., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Rastelly (Sincère), maître de langue italienne, âgé de 52 ans, natif de Villeneuve en Italie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rastis (Gilles-Modeste), propriét., offic. municip., dom. à Cassis, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 16 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rat (Charles), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ratel, prêtre, ci-dev. secrét. de la municip. de Mantes, cond. à la déportation, le 17 brum., an 4, par le conseil militaire établi à Paris section Lepelletier, comme prévenu d'être un des auteurs des mouvemens qui ont eu lieu à Dreux, et d'être complice de Lemaître pour le rétablissement de la royauté : il s'est soustrait au jugement.

Ratier (Franç.), dit *Saby*, cultiv., capit. de la garde nat., dom. à Castres, dép. du Tarn, cond. à mort comme instigateur et chef d'émeute, le 5 germ., an 2, par le trib. crim. du district de Gaillac, même départ.

Ratieville, âgé de 55 ans, fabric. de savon, né à Rouen, dép. de la Seine-inf., dom. aud. lieu, condam. à mort, le 1er. therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant

dit que les députés montagnards étaient des gueux et des coquins qui déchiraient la France, et ayant cherché à soulever les prisonniers de la maison d'arrêt où il était détenu.

Ratoret (Louis), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ratouit (Jean), offic. municip., dom. à Laferrière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 vend., an 2, par la com. milit. séante aux Sables.

Rau (Jean-Michel), dom. à Geispolsheim, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 brum., an 2, par la com. milit. de Strasbourg.

Raumant (Ant.), commandant de la garde nationale, dom. à Lesigné, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Rausch (Geoffroy-Henri), conseiller-aulique et receveur du prince de Hesse-Darmstat, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, condam. à mort comme conspir., le 26 brum., an 2, par la com. milit. de Strasbourg.

Raux, femme Charbonneau (Modeste Math.), domic. à St. Laurent, dép. de la Vendée, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Raux (Augustin), domic. à Puy-St.-Bonnet, dép. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

Raux (Jacq.), âgé de 64 ans, né à Dun-sur-Loire, dép. d'Eure et Loire, dom. audit lieu, ex-chanoine, cond. à mort, le 12 vendém., an 3, par le trib. rév. de Paris, comme fanatique cont.-révol., en mariant chez lui, en dressant des actes de mariage au mépris des lois, en disant la messe.

Rauzan (Pierre), ex-noble, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Rauzan (Léon), ex-noble, âgé de 53 ans, natif de Macau, dép. de la Gironde, domic. à Bordeaux, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 27 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Rauzan (Mathias), ex-noble, âgé de 45 ans, natif de Mâcon, dép. de la Gironde, domic. à Bordeaux, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 27 mess., an 2, par la com. mil. de Bordeaux.

Ravarin (Jean-Pierre), march. drapier, âgé de 71 ans, natif de St. Simphorien, dom. à Commune-d'Armes, départ. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon,

Ravase (Ennemond), homme de peine, âgé de 44 ans, natif des Abrets, départ. de l'Izère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ravel (Joseph), chirurgien, membre du conseil général de la commune, âgé de 48 ans, natif de Tarascon, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie ; exécuté le 11.

Ravelot (René), domicilié à Chambretaud, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Raveneau (Louis), tailleur de pierre, dom. à Cleré, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir. le 6 niv., an 2, par la com. mil. de Saumur.

Ravet (Louis), épicier en détail, âgé de 34 ans, natif de Lignieu, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ravet (Pierre), domicilié à St. Marc, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ravier (Gilbert), âgé de 29 ans, né à Magny, dép. de Seine et Oise, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ray (Pierre), boucher, âgé de 29 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim., an 2, par la commiss. révolut. de Lyon.

Ray (Etienne), rentier, âgé de 71 ans, né et domic. à la Croix-Rousse, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 7 pluviose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ray (François), marchand d'indienne, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, départem. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ray (André), garçon boucher, âgé de 26 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 pluviose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ray (Franç.), mercier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Ray (Hubert), ex-aumônier, âgé de 75 ans, natif de Bellay, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 24 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Ray (Jacques), serger, dom. à Ste. Christine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 nivose, an 2, par la com. milit. d'Angers.

Rayer (René), labour., dom. à St. Laud, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Rayer (Antoine), cultiv., âgé de 34 ans, né aux Granges, dom. à Boissy, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 19 prairial, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., complice de l'assassinat du nommé Jarry, offic. de santé à Boissy-sur-Marne.

Raymond (Thomas), garçon perruquier, âgé de 26 ans, natif de Montbrison, dom. à Lyon, cond. à mort comme cont.-rév., du 28 brumaire au 2 frimaire, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Raymond (Jean), sans état, âgé de 21 ans, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frimaire, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Raymond (Mathieu-Jacob), agricult., âgé de 60 ans, né et domic. à Sury, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Raymond, fils (Ant.), écolier, âgé de 22 ans, natif de Sury, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Raymond, veuve Balbany (Eléonore-Françoise), domic. à Bédouin, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 prair., an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Raynal (Jean), menuisier, âgé de 36 ans, natif de Salette, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 niv., an 2, par la com. de Lyon.

Raynand (Guillaume), entrepreneur des ponts et chaussées, dom. à Mornas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 13 messidor, an 2, par la com. popul. d'Orange.

Razuret (Raimond), ouvrier en soie, âgé de 49 ans, né et dom à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Razuret (Christophe), rentier, âgé de 46 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Razy (Fleury), perruquier, âgé de 65 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 16 pluviose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Razy (Jean-Jacques), clerc de notaire, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Reault (Pierre), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Reaux (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 nivose, an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rebeneau (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rebecqui, député du dép. des Bouches-du-Rhône à la Convention nation., mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., comme traître à la patrie, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

Rebereys (Simon-Pierre), curé, ex-noble, dom. à Jouzac, dép. de la Charente-inf., cond. à mort comme cont.-rév., le 21 nivose, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Rebichelot (Louis), dom. à Ardelais, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rebou (Charles), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 nivose, an 2, par la com. milit. de Savenay.

Reboul (Théophile), propr.-foncier, dom. à Courtezon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 23 mess., an 2, par la com. rév. de Craon.

Reboul (François), dom. à Courtezon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 23 mess., an 2, par la com. rév. de Craon.

Reboul (Bruno-Marie), notaire, dom. à Courtezon, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-rév., le 22 mess., an 2, par la commiss. populaire d'Orange.

Rebours (Jean-Ant.), écrivain public, âgé de 57 ans, né à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, dom. à Coulommiers, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 9 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Reboust (René), domic. à Laronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rebout (Ant.), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prairial, an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés contre la Convention nationale, les 3 et 4 prairial, an 3.

Rebuffard (Ant.), chapelier, âgé de 21 ans, natif de Grenoble, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Recaquillé (Etienne), domestique, dom. à Faye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Receveur (Jean-Baptiste), cultivat., dom. à Longevelle, dép. du Doubs, cond. à mort comme contre-révol., le 21 octobre 1793, par le trib. crim. dudit département.

Reclesne (Franç.-Abraham), ex-noble, âgé de 61 ans, natif de l'Yonne, dép. de l'Allier, dom. à Gannat, même dép., cond. à mort, le 4 flor., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dit avec emportement, qu'on ne pourrait pas ôter à son fils sa qualité de noble et de Malthais, qu'il ne pouvait pas lui-même y renoncer et s'en dépouiller, ajoutant avec mépris : « malgré vous et votre République, mon fils sera noble et Malthais. »

Recouvreur (François), garçon charretier, dom. à Ageville, dép. de la Haute-Marne,

cond. à mort comme conspir., contumace, le 29 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Redortiet (Esprit), bourgeois, dom. à Aix, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 26 pluv., an 2, par la com. militaire de Marseille.

Redoudis (Jean), conduct. des charrois d'artillerie, dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme contre-rév., le 13 germ., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrond. de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Redoulès (Antoine), scieur de long, dom. à Gigonzac, dép. du Lot, cond. à mort comme contre-révol., le 21 niv., an 2, par la trib. crim. dud. dép.

Redureau (Louis), dom. à Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Regereaux (François), laboureur, dom. à Rouairon, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par la com. mil. de Port-Malo.

Regnac (Dominique-J. P.), ex-noble, capit. du régiment ci-devant dauphin, âgé de 42 ans, né à Barcelonette, dép. des Basses-Alpes, dom. à Beauvais, dép. de l'Oise, condamné à mort, le 19 mess., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Regnaud fils, (Pierre), âgé de 32 ans, laboureur, natif de Vicq-sur-Allier, dép. du Puy-de-Dôme, y demeurant, cond. à mort comme conspir., le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Regnaud (Pierre), dom. à Hazem, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Regnault, dit *Bellescise*, (Charles), officier au régiment de la Rochefoucaud, âgé de 30 ans, né et dom. à Chasselay, département du Rhône, cond. à mort, le 25 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'intelligence et correspondance avec les ennemis extérieurs de la République, et d'avoir émigré.

Regnaut, dom. à Paris, rédact. du journal de la Quotidienne, cond. à mort par contumace, le 5 brum., an 4, par le conseil mil. établi à Paris, au Théâtre Français, comme convaincu d'avoir, dans son journal, constamment provoqué la révolte contre la Convention nationale, et le rétablissement de la royauté; il s'est soustrait au jugement.

Regnier, femme Lavergne (Victoire), âgée d'environ 26 ans, native d'Angoulême, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant crié : *vive le roi*, dans l'une des salles qui précède celle de l'audience du trib. où elle venait d'assister au jugement de mort rendu contre son mari, et afin de terminer ses jours avec lui.

Regnier, femme Rohaut, (Marie-Françoise-Aimée), lingère, âgée de 29 ans, native de Vermandois, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à la déportation le 9 vendém., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir, à l'époque de de la reddition de Valenciennes, tenu des propos inciviques et contre-révolutionnaires.

Regnier (Pierre), tailleur d'habits, âgé de 38 ans, né et dom. à Pontoise, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu, depuis l'exécution de Capet, des propos tendans à rétablir la royauté.

Reignac (Gaston-J.-B.-Joseph), ex-noble, âgé de 43 ans, né et domic. à Bordeaux, ex-conseiller audit parlement, dép. de la Gironde, mis hors la loi le 9 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme aristocrate.

Reignier (André), maréchal-ferrant, dom. à Dun, dép. de la Meuse, cond. à mort comme conspir., le 22 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Reignier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., et exécuté le 5me. jour complémentaire de l'an 2.

Reillon (Pierre), tisserand, dom. à Nuillé-sur-Ouette, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme contre-révol., le 28 prair., an 2, par la com. révol. de Mayenne.

Reissolet (G. P. Gérard), officier dans le régiment de la marine, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 frim., an 2, par le trib. rév. de Marseille.

Reissonnier (Michel), ex-augustin, âgé de 51 ans, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 24 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Relain (René), domicilié à Metz, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Relas (Jacques), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rellieux (Jean-Pierre), corroyeur, âgé de 44 ans, natif de Chessy, départ. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Relogne, père (Antoine-Joseph), rentier, dom. à Feurs, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Relogne fils, (Antoine-Joseph), agriculteur, né et dom. à Feurs, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Relot (Etienne), dom. à Mirecourt, départ. des Vosges, cond. à mort comme émigré, le 19 mess., an 2, par le trib. milit. de l'armée du Nord.

Remaud (Louis), farinier, dom. à Ste. Flaive, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 20 brum., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme chef des brig. de la Vendée.

Rembichon (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Remedi, dom. à Buisson, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 28 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Remigny (Ant.-Henri), âgé de 37 ans, né à Nevers, dép. de la Nièvre, y demeurant, ex-noble, cond. à mort, le 4 thermidor, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice du tyran Capet, à la journée du 10 août, et affectant de porter des fleurs de lys jusque sur son gilet.

Remilhe (Jean-Henri), ex-procureur, âgé de 70 ans, natif de Montmerle, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Remond, dit *Lagrenette* (Armand-Gaspard), commis au dép. de l'Allier, âgé de 25 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme contre-révol., le 11 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Remy (Pierre), tabletier et administrateur de police, âgé de 45 ans, natif de Chaumont, dép. de la Haute-Marne, domic. à Paris, départ. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 11.

Remy (Nicolas-Antoine), ex-curé, âgé de 51 ans, natif de St. Barthelemi-de-Beaulieu, dom. à Maupertuis, départ. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 ventose, an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rebellion à main armée qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autres, les 23, 24 et 25 frimaire précédens.

Remy (Alaire), dom. à Issard-sur-Yon, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renard (Etienne-Philippe), âgé de 58 ans, né à Paris, dép. de la Seine, avant la révolution notaire, et depuis juge de paix, cultiv., dom. à Fontevrault, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 vendém., an 3, par le tribunal révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Fontevrault.

Renard (Jean-Baptiste), voiturier, dom. à Ecques, dép. du Nord, cond. à mort comme espion, le 21 flor., an 2, par la com. milit. de l'armée du Nord.

Renard (Louis), ouvrier en soie, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., par la com. rév. de Lyon, l'an 2.

Renard (Claude Ambroise), maréchal, âgé de 53 ans, natif de Courzond, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même départ., cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Renard (René), laboureur, dom. au Tertre-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Renard. *Voyez* Beauvoir.

Renatau, dit *Rataniau*, (Franç.), march. d'indiennes, âgé de 22 ans, né à Ruche, dép. de la Gironde, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 messid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Conv., singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

Renaud, femme Jacquet (Catherine), âgée de 43 ans, née à Semy, dép. de la Meuse, domest. vigneronne, dom. à Dun, même dép., cond. à mort, le 7 vend., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'être auteur ou complice de la conspir. qui a existé en 7bre 1792, dans la commune de Dun.

Renaud. *Voyez* Remond, dit *Lagrenette*.

Renaud (Nicolas), chapelier, âgé de 27 ans, natif de Valence, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, comme cont.-révol., le 6 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Renaud (Charles), perruquier, âgé de 22 ans, natif de Rouen, dép. de la Seine-inf., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Renaud (Jean), boucher, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme distrib. de faux assignats.

Renaud (Charles-Luc), étudiant, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Renaud (Jacques), huissier, âgé de 45 ans, natif de Neuville, domicilié à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 24 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Renaud (Franç.), domest., dom. à Riberac, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme émigré, par le trib. crim. dudit département.

Renaud (Pierre), dom. à Nantes, , départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renaud (René), dom. à S. Humbert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Renaud (Jacques), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Renaud (Jean), tisserand, dom. à Domeray, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Renaud (Pierre), dom. à Vezins, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. mil. de Savenay.

Renaud, veuve Boursier, (Marie), dom. à Aisenay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renaud (Pierre), dom. à Ste. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 flor., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Renaudin (Louis), dom. à la Chapelle-Gaudin, départ. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Renaudin (Léopold), âgé de 46 ans, né à St. Remy, dép. des Vosges, dom. à Paris, ex-juré au trib. révol., cond. à mort comme complice de Fouquier-Tinville, le 17 flor., an 3, par le trib. révol. de Paris.

Renaudin (Jean), dom. à Tessoy, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renaudin (Louis), dom. à Lajodinière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay.

Renauguideau (Jean), dom. à St.-Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Renauguideau (Pierre), dom. à St. Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renault (Edme-Jeanne), ex-religieuse, âgée de 60 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et une des instigatrices du projet d'assassiner le représentant du Peuple Robespierre; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

Renault (Ant.-Jacques), papetier, âgé de 31 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du Peuple Robespierre; il a été conduit à l'échafaud, avec une chemise rouge.

Renault (Aimée-Cécile), âgée de 20 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2,

par

par le tribun. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, ayant cherché à assassiner le représentant du peuple Robespierre; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

Renault (Ant.), papetier, âgé de 62 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et de l'assassinat projetté du représentant du peuple Robespierre; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Renault (Jean), labour., dom. à St. Quentin, départ. de la Manche, cond. à mort comme contre-révolut., le 25 pluv., an 2, par la com. milit. de Grandville.

Renault (Franç.), march., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricat. de faux assignats, le 17 juin 1793, par le trib. crim. dudit département.

Renay (Ant.), ouvrier en soie, âgé de 38 ans, natif de St. Laurent-de-Chamousset, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 3 pluv. an 2, par la com. révolution. de Lyon.

Rencurel (Lazare), portefaix, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 4 pluv., an 2, par le tribun. crim. dud. département.

Rendon, dit *Latour* (Marc-Ant.-Franç.), ex-noble, cultiv., âgé de 58 ans, né à Laon, dép. de l'Aisne, dom. à Creil, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 19 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Rendu (Louis), fabricant, dom. à Rouen, départ. de la Seine-inf., condam. à mort, le 25 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révol.

René (Franç.-Jean), boucher, dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 19 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme brig. de la Vendée.

Renetan (Etienne), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Renier (André), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renier (René), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rennot (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Renoit (Pierre), dom. à Rabelais, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an

2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Renoiset (Renault), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renon (René), dom. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Renon (Nicolas), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Renone (Jean), dom. à Rabelais, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commis. milit. du Pont-de-Cé.

Renou (Jean-Bapt.-Charles), âgé de 28 ans et demi, ex-vicaire de la commune de Prouvis, et depuis imprimeur, dom. à Paris, né à Bonneval, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 3 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir refusé de prêter le serment à la constitution civile du clergé, et d'obéir aux lois de la déportation.

Renou (Mathur.), labour., dom. à Rochef-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Renou (Franç.), laboureur, dom. à Rochef-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la commis. milit. de Saumur.

Renou (Jean), laboureur, dom. à Rochef-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la comm. milit. de Saumur.

Renou (Ant.), dom. à Fontenay-le-Peuple, départ. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Renou (Mathur.), maçon, dom. à Maulévrier, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Renou (Pierre), dom. à St. Laurent-la-Plaine, dép. de la Vienne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la commis. milit. de Doué.

Renou (Pierre), march., dom. à St. Hilaire-de-Rié, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

Renoud (Franç.), instituteur, âgé de 43 ans, natif de Villefranche, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Renoul, père (Joseph), hôte, dom. à Mareil, départ. de la Vendée, cond. à mort comme contre-révol., le 30 vend., an 2, par la com. milit. des Sables.

Renould (Jean), dom. à St.

Laurent-la-Plaine, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renould (Pierre), dom. à Chanteloup, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Renoulé (Franç.), domic. à Puy-St.-Bonnet, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Renoult (Franç.), domic. à Ste.-Silce près Luçon, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Renoust (Nic.-Eustache), manouvrier, dom. à Maffliers, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme contre-rév., le 17 vent. an 2, par le trib. crimin. dudit départ.

Renoux (Pierre), domic. à Bazoche, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Renoux (Jean-Bapt.), toilier, dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 26 pluv. an 2, par la com. milit. de Marseille.

Rentier (Perine), domic. à la Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rentier (Jacq.-Ant.), offic. municip. de Cassis, y demeur., départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 10 niv. an 2, par le trib. crim. de Marseille.

Rentier (Ant.-Jacq.), recev. des douanes nationales, et offic. municip., dom. à Cassis, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 16 niv. an 2, par le tribun. révol. dudit départ.

Renyé (Nicolas), garçon carrier, âgé de 35 ans, né à Ys, dép. de la H.-Marne, dom. à St. Maur, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant manifesté son aversion pour la révolution, en disant qu'il se f.... de Marat et de Lepelletier, ainsi que de toutes les affaires qu'on faisait.

Repelain (Joseph), ouvrier en soie, âgé de 49 ans, natif d'Autran, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 1 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Repin (Guillaume), ex-curé, dom. à Martigné-Briand, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. mil. de l'armée de l'Ouest.

Repoux, dit *Chevagny* (Denys), ci-devant auditeur des comptes de Dole, âgé de 72 ans, né et dom. à Lusy, départ. de la Nièvre, cond. à mort, le 14 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à rétablir la royauté.

Requert (Charles), tisserand,

domic. à St. Mars-de-la-Jaille, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 therm. an 2, par la com. rév. de Château-Gontier.

Resmon, fils de François (Fr.-Nicol.-Viette), dom. à Moulins, départ. de l'Allier, cond. à mort comme émigré, le 25 vendem. an 3, par la commis. militaire de Bois-le-Duc.

Resquier (Pierre), instituteur, dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 24 frim. an 2, par le tribun. crimin. dudit départ.

Restifs (Pierre), domest., labour., dom. à Balazé, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme contre-rév., le 9 juin 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Restot (Sébastien), dom. à St. Paul-du-Bois, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. mil. de Doué.

Retaillau (Mathur.), dom. à St. Aubin près Tiffauge, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rethion (René), domic. à Saugé, dép. des Deux Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rethoré (Louis), labour., domic. à Gonnord, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rethoré (Jean), vigneron, domic. à Rochef-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirat., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Réthoré (Jean), dom. à St. Florent, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim. an 2, comme brig. de la Vendée, par la com. milit. de Doué.

Retif (Franç.), laboureur, dom. à la Daguenière, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Retiveau (René), tisserand, domic. à Etuffon, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Retoret (René), domic. à Ste. Christine-de-Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Retourné (Jean-Bapt.), ex-curé, âgé de 48 ans, né à Comts, domic. à Berny, départ. de la Somme, cond. à mort, le 5 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en excitant des troubles dans la commune qu'il habitait, par des propos fanatiques et contre-rév.

Reuillé, fils (Jacq.), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Reuillé (Jacq.), dom. à St. Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim. an 2, par la com. milit. de Doué.

Revaux (René), dom. à la Chapelle-St.-Sauveur, dép. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Revèche (F.), cultiv., âgé de 45 ans, né à Maugis, dép. de Seine et Marne, dom. à Bar-sur-Ornain, cond. à mort, le 4 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Reveillères (Jacq.), dom. à Vihiers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Revellière (Mathur.), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Revenas (Franç.-Marie), ex-vicaire, dom. à Damezieux, dép. de l'Ain, cond. à mort comme infracteur à la loi, le 8 mess. an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Isère.

Reverchon (Jacq.), arpenteur, âgé de 62 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 9 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Reverdot (Nicolas), cultiv., puis copiste, âgé de 62 ans, né et dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 16 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été l'auteur d'écrits cont.-révol.

Reverdy (Jean-Baptiste), clerc de notaire, âgé de 23 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort, le 6 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Revero (Louis), dom. aux Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Reverony (Jacques), peintre, âgé de 21 ans, né et dom. à Lyon, dép, du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Reversac, dit *Céleste* (Pierre-Marie-Emmanuel), ex-conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 52 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol, en provoquant, signant et approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, au mois de 7bre. 1790.

Reverseau (Gabriel), dom. à Chantonnet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Reverseaux, dit *Guéau* (Jacques-Philippe-Isaac), ex-noble et intendant de la Rochelle, cultivat. et propriétaire, âgé de 55 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Chartres, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 24 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à empêcher le recrutement.

Revet (Louis), déserteur d'un

régiment Sarde, dom. à Thône, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort, le 18 vent., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme chef de révolte.

Reviers, dit *Mauny* (Jacq.-Franç.-Vincent), major de la garde-suisse du 2e. frère du dernier tyran-roi, âgé de 40 ans, né et dom. à Douy, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 9 mai 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'émigration.

Revilly (Jean-L.-Marie), ouvrier en soie, âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort, le 23 frimaire an 2, par la commiss. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Révoine (Jean-Baptiste), commis-drapier, âgé de 19 ans, natif d'Avignon, dép. de Vaucluse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Revol (Alexis), marchand-fayencier, âgé de 46 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révolut. de Lyon, comme contre-révolut.

Revol (François), march.-fayencier, juge de paix, âgé de 58 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Revol (Gaspard), fayencier, âgé de 57 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-rév.

Revot (Jean), domic. aux Cercueils, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. séante à Savenay, comme brig. de la Vendée.

Revraux (Charles) dom. à la Chapelle-Saint-Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2 par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rey (Antoine-Alexandre), rentier, âgé de 35 ans, né à Valence, dép. de la Drôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Rey (François), commis-chapelier, âgé de 25 ans, natif de Saint-Irenée, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la commis. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Rey (Pierre), avoué, âgé de 48 ans, natif de St. Cyr-au-Mont-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 2 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Rey (Jean), cultiv., dom. à Aix, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 12 oct. 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Rey (André), médecin, dom. à Salon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 4 frim. an 2, par le trib. révol. dud. dép., comme cont.-révol.

Rey (Marin), ex-vicaire à Cressin, dom. à Cesarieux, dép. de l'Ain, cond. à mort, le 4 flor. an 2, par le trib. crim. dud.

dép., comme réfract. à la loi.

Rey-Saint Gery (C. J. A.), âgé de 64 ans, né à Toulouse, dép. de H.-Garonne, ex-noble et ex-conseiller aud. parlement, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. rev. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 7bre. 1790.

Reymond (Jean), ex-curé, dom. à Bussy, dép. de la Haute-Vienne, cond. à mort, le 1 frim. an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Reymond (Jean-Joseph), ex-vicaire, dom. à Bonnat, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort, le 1 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme émigré.

Reynand (Jean), agriculteur-propriétaire, dom. à Aubagne, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme fédéraliste.

Reynard (Jean), ex-curé, dom. à Meuillerenay, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne, comme réfrac.

Reynard (Joseph), ex-curé de Savigny, âgé de 55 ans, né à St. Didier-en-Forez, domic. à Savigny, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Reynaud, dit *Parcieux* (Ant.-Bonne), ex-noble, âgé de 48 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 6 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Reynaud (Joseph-Ant.-Ros.), prêtre, dom. à Tarascon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme persécuteur des patriotes.

Reynaul-Genas (Auguste), ex-noble, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

Reyne (André), curé, dom. à Salon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 4 frim., an 3, par le trib. révol. dud. dép., comme contre-révol.

Reyner (Franç.), chirurgien, dom. à Belheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 4 fruct. an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme distrib. de faux assignats.

Reynes (Jean), journalier, dom. à Alrance, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 26 nivose, an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révol.

Reynier (Joseph), liquoriste, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 2 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fédéraliste.

Reytz (Pierre), ex-curé, âgé de 37 ans, né à Auverdier, dép. du Cantal, dom. à Lazillac, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à la déportation, le 4 pluv., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme réfractaire.

Rezeau (Jacques), garçon laboureur, domic. à Blaye-la-Barrère, départ. de la Vendée, condam. à mort, le 20 nivose,

an 2, par le tribunal criminel du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Ribas (François), cultiv., dom. à Caromb, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par le tribunal crim. dud. dép., comme contre-révol.

Ribère (Léandre), négoc. de Tailltorte en Espagne, dom. à Perpignan, dép. des Pyrénées-Orientales, cond. à mort, le 15 germ., an 3, par coutumace, par le trib. crim. dud. dép., comme distrib. de faux assignats.

Riberex (M. G.), cultiv., ex-noble, âgé de 57 ans, né et domicilié à Cursac, départ. de la Drôme, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Ribes (Ant.), taffetatier, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fédéraliste.

Ribes (Pierre), cultivat. et administ. du dép., dom. à Aiguevives, dép. du Gard, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme conspir.

Riblier (Jacques), ex-vicaire, dom. à Martin, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 24 therm., an 2, par le trib. crim. du départ. du Calvados, comme réfrac. à la loi.

Riboulard (Pierre), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Ricar (Vincent), sous-brigadier des ci-dev. chevaux-légers, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 1 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Ricard, veuve Lefebvre, (Louise-Angél.-Cather.), native de Fécamp, dép. de la Seine-inf., âgée de 56 ans, belle-mère de Pétion, dom. à Chartres, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 3 vend., an 2, par le trib rév. de Paris, comme convaincue d'avoir applaudi à l'évasion de l'ex-ministre Lebrun, et d'avoir déclaré que les Brissotins et les Girondins étaient de bons républicains, et que peut-être, pour le bonheur du Peuple, il faudrait un roi.

Ricard (Gabriel), âgé de 59 ans, plâtrier, natif d'Aubigné, départ. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Ricaud (Pierre-Louis), ex-vicaire épiscopal, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 1er. niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

Richard (Christophe), âgé de 60 ans, ex-bénédictin, natif de Laiquet, dom. à Bonnet-la-Montagne, dép. de la Loire, cond. à mort, le 27 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Richard (Aimé), âgé de 43 ans, marchand de charbon, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon comme contre-révolutionnaire.

Richard (Thomas), âgé de 22 ans, compagnon imprimeur, natif de Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Richard (Michel), âgé de 22 ans, garçon perruquier, natif de la Chaise-Dieu, dép. de la Haute-Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Richard (Marc-Louis), ex-chanoine, dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 25 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Richard (Louis), dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Vilaine, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Richard (Charles), greffier du juge de paix, dom. à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Richard (Pierre), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Richard (Pierre-Claude), procureur de la commune de Plaimbois, dom. à Plaimbois, dép. du Doubs, cond. à la déportation, le 7 août 1792, par le trib. crim. du dép. du Doubs.

Richard (Louis), dom. à Trementine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Richard (Jean), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Richard (Pierre), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Richard (François), dom. à St.-Pierre de Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Richard (Mathurin), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Richard (François), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme conspir.

Richard (Jacques), dom. à St.-Georges-Portaudeau, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Richard (Frédéric-Henri), ex-président au parlement de Dijon, dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 21 germ., an 2, par le trib.

crim. dudit dép., comme émigré.

RICHARD (Jacques), ouvrier imprimeur, dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 14 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

RICHARD (François), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

RICHARD (René), dom. à Montillières, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

RICHARD (Jean), dom. à la Chapelle-Rousselin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

RICHARD (Louis), laboureur, dom. à la Jumélière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la commiss. milit. de Saumur, comme conspirateur.

RICHARD (Claude), ex-curé, dom. à Jonnay, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne, comme réfractaire à la loi.

RICHARD (François), marchand cirier, né à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, par la com. révol. de Lyon, le 28 brum., an 2, comme contre-révolutionnaire.

RICHARD (Julien-Honoré), âgé de 58 ans, bourrelier, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et ayant consigné dans un écrit les mots suivans : « nous ne reconnaissons en détestant les lois, que l'amour des vertus, et l'empire d'un roi, et non pas de huit cents. »

RICHARD (Pierre), âgé de 54 ans, jardinier, né à Moulins, dép. de l'Allier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en tenant des propos contre-révol.

RICHARD (François-Charles), gendarme, dom. à Paris, cond. à mort, le 6 prair., an 2, par le conseil milit., établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et de s'être mêlé avec les révoltés, contre la Convention nationale, les 3 et 4 prair.

RICHARDIN (Jean), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

RICHARDIN (René), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

RICHE (Jean-Pierre), âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, commis-receveur du district de ladite ville, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Riche, dom. à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, cond. à mort, le 5 brum., an 4, par le conseil milit., établi à Paris, au Théâtre Français, comme convaincu d'avoir par son journal constamment provoqué au rétablissement de la royauté, à la révolte contre la Convention nationale; il s'est soustrait au jugement.

Riche-coeur, (Jeanne), fille, filandière, dom. à Plaintel, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 12 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

Richelme (J.-B.-François), négociant, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 3 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Richemont (Pierre-Théodore), dit *Villote*, homme de loi, dom. à St.-Mandé, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 juin, 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Richer (Jean-Louis-Ant.), ancien recev. des contrib. patriot. du Calvados, dom. à Caen, dép. du Calvados, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes, comme brig. de la Vendée et fabricateur de faux assignats.

Richer (Ant.), domic. à la Pommeraye, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commiss. milit. du Pont-de Cé.

Richer (Louis), domic. à Chaudefond, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Richer (Franç.), journalier, dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Richer (Jacq.), domic. à Chaudefond, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Richet (L.-C.), âgé de 27 ans, né à Paris, tanneur et imprimeur en papiers peints, dom. à Paris, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Richeteau (René-Louis), ex-noble, se disant commerçant, volont. du 1er. batail. de la lég. nantaise, dom. à Coudre, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Richl, maire, dom. à Kittolsheim, départ. du Bas Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 24 septem. 1793, par le trib. crim. séant à Wasslacheim.

Richon (Jean-Ant.), âgé de 46 ans, né et domic. à Bordeaux, départ. de la Gironde,

cond. à mort, le 4 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme aristocrate mis hors la loi.

RICHON (Jean), domic. à Mozé, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

RICHON (Mathieu), dom. à Montilliers, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

RICHON (Franç.), domic. à Mozé, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

RICHON (Marie), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

RICHON (Louise), domic. à Moizay, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

RICHON (Pierre), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

RICHOU (Etienne), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

RICHOU, père (Jean), journalier, dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

RICHOU, fils (Jean), journalier, dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

RICHOUX (Nicolas), domest., âgé de 36 ans, natif de Joncherie, dép. de la H.-Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 13 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant émigré du territoire de la République où il est rentré en 1792.

RICHOUX (Jean-François), garçon papetier, âgé de 24 ans, né et dom, à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

RICHOZ (Jacques), domic. à Chanzeau, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la commis milit. de Nantes.

RICORD (Joseph), cultiv., dom. à Eza, départ. des Alpes maritimes, cond. à mort comme conspir., le 17 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. des Alpes maritimes.

RICORDEAU (Guill.-Jacq.), ex-vicaire de St. Pierre-du-Martrai, dom. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 14 therm., an 2, par le trib. crim. du dép. de la H.-Vienne.

RICOU (Pierre), domic. à Laronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la

Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ricouleau (Franç.), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rideau (René), offic. municipal de St. Maurille-des-Ponts-de-Cé, maçon, âgé de 51 ans, dom. à St. Maurille-des-Ponts-de-Cé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 brum., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences tendantes à favoriser les progrès des rebelles qui occupaient Angers et les communes environnantes.

Rideau (André), domic. à Soulaine, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Rideau (Marie), attachée à l'Espinasse, domic. à Brissac, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspiratrice, le 28 vent., an 2, par la commis. milit. d'Angers.

Ridiot (André), labour., dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Riette (Jean), cordonnier, âgé de 28 ans, né et domic. à Caussade, dép. du Lot, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant parcouru les rues de Caussade le 27 janvier 1793, en criant : « nous n'avons plus de roi, il est mort ; à bas les cocardes nationales, il faut en prendre de noires. »

Rieu (Jean-Pierre), charron, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Riez (Pierre), métayer, dom. à St. Aubin, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rigal (Louis), dit *Moigné*, labour., âgé de 33 ans, natif de Pamiers, dom. à Jean-de-Patgat, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice des trames liberticides dont le foyer était dans la commune de Pamiers.

Rigal (Jean-Joseph), cultiv., âgé de 36 ans, né et domic. à Pamiers, départ. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des trames liberticides, dont le foyer était dans la commune de Pamiers.

Rigal (Jean), secrét.-gén. du dép. du Gard, âgé de 39 ans, né à Lasalle, dom. à Nismes, départ. du Gard, cond. à mort comme cont.-révol., le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Rigaud (Denis), rentier, âgé de 62 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 18 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rigaud (Aimé-Julien), dit *Terrebasse*, ex-noble, rentier, âgé de 67 ans, né et domic. à

Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rigaudot (Jacques), dom. à la Tersoire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rigault (Joseph-Julien-Honoré), âgé de 45 ans, natif de Castres, départ. du Tarn, ex-conseiller au parlement de Toulouse, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple français, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 sept. 1790.

Rigault (Philippe), âgé de 36 ans, natif de Montpellier, ex-administrateur de l'habillement des troupes, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de fournitures infidelles, qu'il avait lui-même dénoncées; il fut assigné en témoignage dans le procès des nommés *Bouchet*, *Dessales*, le 17 frim., et mis de suite en jugement.

Rigodeau (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rigodeau (Jean), dom. à Puy-St.-Bonnet, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rigoulet (Pierre), âgé de 62 ans, né à Montbissard, dép. de la H.-Saône, invalide et Suisse d'origine, dom. à Aunet, même dép., cond. à mort, le 3e. jour complémentaire, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu au mois de juin 1793, des propos contre-révol.

Rillé (Louis), métayer, dom. à Beauvais-de-Montillier, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rimbault (Remi), dom. à St. Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Rimbault (François), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rimbault (Joseph), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme instigateur des révoltés, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rimbault (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rimbaut (Mathurin), dom. à Saby, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rimbeau (René), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rimeault (Florent), dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rimiot (Jacques), dom. à Brissac, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ringard (Joseph), prêtre insermenté, dom. à Abbeville, dép. de la Somme, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Riolot, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rion (Franç.), ex-vicaire, dom. à Naillé, départ. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Riot (Joseph), maire de Landaul, dom. à Landaul, dép. du Morbihan, cond. à mort comme contre-révol., le 26 mai 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Riou (Jean-Etienne), ex-curé, dom. à Labandau, dép. du Finisterre, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 26 ve[illegible] an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Ripert, dit *Montclar* (Jules-Charles-Louis), âgé de 31 ans, natif de Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, ex-noble, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 1 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Ripert (Pierre-Joseph), homme de loi et notaire, dom. à Roussillon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 19 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Ripet l'aîné (Jean), âgé de 58 ans, natif de Grenoble, dép. de l'Isère, exécuteur des jugemens crim., dom. a la Guillotière, faubourg de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 17 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme ne s'étant pas abstenu, en sa qualité d'exécuteur, fonctionnaire public, de prêter les mains à l'exécution du jugement de mort rendu contre Châlier, comme ayant pu se dispenser de se rendre pour cette exécution du faubourg de la Guillotière où il demeurait, à Lyon, et comme n'ayant pas usé de toutes les précautions nécessaires en pareil cas, pour épargner à Châlier tous les tourmens qu'il lui a fait souffrir en lui portant quatre à cinq coups de hache sur le cou. On assure qu'il a été exécuté par son frère, exécuteur des jugemens crim. du dép. de l'Isère, qui l'aidait précédemment dans ses exécutions à Lyon.

Ripoche (Jean), journalier, dom. à Verune, dép. de la

Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Ripoché (Jean), dom. à Basse-Goulaine, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Ripoche (Joseph), dom. à Molinart, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ripoche (Franç.), dom. à St. Christophe, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ripoche (Jean), dom. à la Renaudière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ripoché (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ripoché (René), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ripoche (Jean), dom. à St. Christophe-des-Bois, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ripoche (Michel), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Riposte (Mathurin), dom. à Montfaucon, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Ripot (Pierre), domic. à Basse-Goulaine, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ripot (Pierre), domic. à Basse-Goulaine, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ripou (Guillaume(, âgé de 48 ans, receveur de district, né et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme contre-révol., le 29 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Riquet, f^me^. *Blaizeau* (L.), âgée de ... ans, née à Anglar, dom. à Paris, f^me^.-de-chambre, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirat., ayant eu des intelligences avec le nommé *Laffilard* son pensionnaire, cond. comme contre-révol.; et des correspondances avec son mari, émigré à Londres.

Riquet, femme de *Cavelon*, premier président au parlement de Toulouse (E. D.), âgée de 50 ans, née à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, dom. à Paris,

à Paris, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où elle était détenue.

Risé (Jean-Baptiste), grenadier au 1er. bataillon de la 30e. demi-brigade, cond. à mort, le 12 brum., an 4, par le conseil milit. créé par arrêté du comité de salut public, du 27 vend., an 4, comme convaincu d'avoir, de son propre aveu, dans la journée du 2 therm., an 3, chez le citoyen Heronier, aubergiste à Nanterre, assassiné d'un coup de sabre, le citoyenne Moreau, ve. Leroux.

Riteau (Jean), domic. à St. Donatien, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ritourel, dit *Castel* (Louis), âgé de 33 ans, natif de Versailles, dép. de Seine et Oise, ex-garde du premier frère du dernier tyran-roi, dom. à Ivry, dép. de l'Eure, cond. à être déporté, le 29 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fanatiques.

Ritter (Martin), dom. à Geispolsheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme contre-révol., le 15 brum., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Rival (Jean-Bapt.), âgé de 19 ans, natif du Cap-Français en Amérique, commis-chapelier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivalin (Jacques), march., dom. à Verré, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 avril 1793, par la com. mil. des Sables.

Rivat (Joseph), ex-curé de Varennes, dom. à Libremont, dép. des Vosges, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 22 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Rive (Jean-François), chirurgien, assesseur du juge de paix, dom. à Mondragon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral, le 12 mess., an 2, par la com. pop. d'Orange.

Riveau (Jacques), dom. à Chabrone, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rival (Mathieu), âgé de 36 ans, avoué, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Riverieu, dit *Degage* (Franç.), âgé de 63 ans, ex-noble et officier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Riverieux (Ant.-Claude), âgé de 61 ans, ex-noble et négoc., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 8 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Riverieux, dit *Varax* (Jean-Claude), âgé de 63 ans, ex-noble, rentier, né et dom. à

Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Riverieux fils, dit *Varax*, (Louis-Hugues), âgé de 33 ans, ex-noble, rentier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivery (F. J.), âgé de 36 ans, né à Amiens, ex-lieuten. particulier au bailliage de ladite commune, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Rivery (Coupronne-Franç.), âgé de 50 ans, ex-noble, et ex-chanoine d'Ainay, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivery (Camille), âgé de 45 ans, natif de St. Jean, dép. du Rhône, ex-noble, et prêtre réfract., dom. à Lyon, même départ., cond. à mort comme contre-révol., le 6 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rives (J. André-Simon), orfèvre, dom. à Apt, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 19 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Rivet (Joseph), domic. à la Chapelle Basse-Mer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rivié (Barthelemi), âgé de 42 ans, natif de Nogent, dép. de l'Isère, garçon farinier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivier (Denis), âgé de 41 ans, gendarme à pied, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivier (Pierre-Joseph), cultivateur et propriétaire, dom. à Grillon, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 29 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Rivière (François), retiré du service, né à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 25 brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivière (Pierre), jardinier, officier municipal à la Croix-Rousse, domic. à Margnoles, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le .... an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rivière (Léonard), compagnon faiseur de bas, âgé de 43 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Rivière (Théodore), ex-prêtre, dom. à Mende, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 18 frim., an 3, par le trib. crim. du dép. du Var, comme émigré.

Rivière (Pierre), march. de cire, dom. à Rochefort, dép. de la Charente-inf., cond. à mort,

le 2 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fournisseur infidèle.

Rivière (Louis), dom. à St. Hilaire-de-Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rivière (Jacques), dom. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rivière (Henri), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par la com. milit. séante à Doué, comme conspir.

Rivière (Claude), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par la com. militaire de Doué, comme conspir.

Rivière (Jean-Louis), fermier, dom. à Lapt, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 2 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme receleur de prêtres réfrac.

Rivierre (Mathur), domic. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rivoire (Jacq.), ouvrier en soie, natif de St. Andéol-en-Lyonnois, cond. à mort, le 28 brum., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Rivoire (Jacques), march. chapelier, dom. à Vareppe, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Rivosron (J.-Laurent-Girard), ex-procureur, âgé de 42 ans, né à Messimy, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révolut. de Lyon, comme cont.-révol.

Rivrau (Charles), dom. à Chobrone, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rivrau (Jacques), domic. à Chobrone, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la commission milit. de Nantes.

Rivraux (Jean), dom. à la Chapelle-St.-Florent, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. mil. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rixhode (Jean-Paquay), maçon, menuisier et laboureur, domic. à Bodeux, départ. du Finisterre, cond. à mort, le 24 brum., an 3, par le trib. crim. et révol. séant à Liège, comme fabricateur de faux assignats.

Robec ou Derabec, femme Kolly (Magd.-Franç.-Joséphine), âgée de 32 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 mai 1793, par le trib. révol. séant à Paris, comme contre-révol. Le sursis apporté à l'exécution de son jugement, attendu sa déclaration de grossesse, a été levé le 15 brum.; elle a été exécutée le même jour.

Robelin (Jean-Baptiste), cultivateur, âgé de 37 ans, né et dom. à Coulonne, dép. du Jura, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris,

comme conspirateur, chef de la faction fédéraliste du Jura.

Robert (Pierre), boulanger, soldat au ci-devant régiment de Brest, caporal dans les chasseurs des Cevennes, dom. à Clermont, dép. de la Loire, cond. à mort, le 3 messidor, an 2, par la commis. militaire de Bruxelles, comme émigré.

Robert (Franç-Jos.), prêtre, dom. à Mont-de-Vougney, dép. du Doubs, cond. à mort, le 5 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Robert, père (Jean-Bapt.), dom. à Mont-de-Vougney, dép. du Doubs, cond. à être déporté pour 4 ans, le 23 vend., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme séditieux.

Robert, fils (Jean-Joseph), cultivateur, dom. à Mont-de-Vougney, dép. du Doubs, cond. à mort, le 23 vend., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme séditieux.

Robert (Jean), dom. à St. Herblou, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Robert (Jean), dom. à la Malène, départ. de la Lozère, cond. à mort, le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. départ., comme contre-révol.

Robert (Jean), dom. à Vize, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Robert (Pierre), domic. à Vize, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Robert (Pierre), journalier, domic. à la Plaine, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. séante à Saumur, comme conspir.

Robert (David), domic. à Vallet, dép. de la Loire-inf., cond à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Robert (Alexis), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Robert (Pierre), domic. à Bouguenais, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. séante à Nantes, comme brig. de la Vendée.

Robert (Benjamin), étudiant en médecine, âgé de 33 ans, natif de Gallion, dép. de l'Yonne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 19 frim., an 2, par la com. révol. séante à Lyon, comme contre-révol.

Robert (Pierre), journalier aux fourrages, âgé de 41 ans, natif de Salian, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Robert (Gervais), apprêteur de chapeaux de paille, âgé de 26 ans, natif de Charbissac, départ. des Hautes-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Robert (Ant.), prêtre, âgé

de 61 ans, né et dom. à Saint-Sauveur, dép. de la Loire, cond. à mort, le 26 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Robert (Claude), dragon du 5e. régiment, âgé de 24 ans, dom. à Bourges, dép. du Cher, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le tribunal révolut. de Paris, comme cont.-révol., ayant tenu des propos tendans à empêcher le recrutement.

Robert (Pierre), charron, âgé de 37 ans, natif de S. Georges-sur-Cher, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant persisté à remettre en usage pour le service de la République, des roues défectueuses, refusées par l'administration, en les substituant aux charriots d'un autre fournisseur dont il enleva celles qui avaient été reconnues bonnes et acceptées.

Robert, dit *Desardières* (Jacq.-Paul), ex-noble, et lieutenant de vaisseau, âgé de 32 ans, né à Mallaure, dép. de la Vendée, dom. à Choisy-sur-Seine, dép. la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Robert, dit *Desardières* (Silvestre-Joachim), ex-noble, ex-élève de la marine, âgé de 27 ans, né à Châlons, domic. à Choisy-sur-Seine, départ. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Robert de l'Epinay (Jean-Hon.), ex-noble, âgé de 47 ans, natif de la Rochelle, dép. de la Charente-inf., dom. à Garné, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 14 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme cont.-révol., ayant dit que si les ennemis venaient à avoir le dessus, et que s'il tenait les députés qui avaient fait mourir le roi, il prendrait son couteau, et leur couperait la chair morceaux par morceaux; et comme s'étant refusé à déposer sa croix de Saint-Louis à sa municipalité.

Robert-Lepijou (F.), âgé de 66 ans, né à Avranches, dép. de la Manche, dom. à Coutances, ex-présid. honoraire de la ci-dev. élection de Coutances, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. milit. de Paris, comme conspirateur, et ayant dit que sa conscience ne lui permettait pas de prêter le serment de la liberté et de l'égalité.

Robertot (Charles), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 18 germ., an 2, par la com. militaire de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Robespierre (Maximilien), député de Paris à la Conv. nat., âgé de 35 ans, natif d'Arras, dép. du Pas-de-Calais, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 9 therm. an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 10.

Robespierre (Augustin-Bon-Joseph), député de Paris à la Conv. nat., âgé d'environ 30 ans,

natif d'Arras, dép. du Pas-de-Calais, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 9 therm. an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10.

Robillard (René), dom. à la Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Robillard (J. P.), notable et offic. municip., âgé de 33 ans, né et dom. à Nevers, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 4 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant fait déployer le drapeau rouge dans la commune de Nevers, pour égorger les patriotes, et ayant rédigé une adresse au tyran-roi.

Robin (Jean), offic. de maison chez le nommé *Hariagge de Guibeville*, âgé de 43 ans, natif de Valence, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant dit qu'il aimerait mieux voir le feu aux quatre coins de Paris, que de voir tenir la République; que si l'on faisait mourir Marie-Antoinette, il connaissait un parti qui s'y opposerait, et qu'il serait le premier à se mettre à leur tête.

Robin (Louis), march., âgé de 74 ans, né et dom. à Troyes, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 15 vent. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme auteur d'un placard qu'il apposait contre le mur de l'église St. Jean de Troyes, et qui était ainsi conçu : *A la dernière décade, on a célébré la mort de Louis soi-disant dernier tyran; et à la première décade, on célébrera la naissance de cent mille tyrans : vive la République ! au diable les Clubs ! ce sont eux qui font tout le mal. Peuple, n'abandonne jamais la loi de Dieu.*

Robin (Jean), charpentier, dom. à Verrouix, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Robin (Franç.), boulanger, dom. à Leguillon, départ. de la Vendée, cond. à mort comme munitionnaire des brig., le 17 frim. an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Robin (René), journalier, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim. an 2, par la com. milit. séante à Doué.

Robin (Louis), tisserand, domic. à Nieuil, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Robin (Étienne), laboureur, dom. à Aiguillon, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 27 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Robin (Louis), laboureur, dom. à Montsurs, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 prair. an 2, par la com. rév. de Laval.

Robin (Joseph), domic. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Robin (Jean), dom. à Vauchrétien, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Robin (Michel), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Robin (Pierre), serrurier, dom. à Champtocé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir, le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Robin (David), domic. à Valette, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv. an 2, par la com. mil. séante à Savenay.

Robin (René), dom. à Jamaillent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Robin (Fiacre), ferblantier, domic. à Alais, dép. du Gard, cond. à mort comme conspir., le 9 therm. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Robin (Jean-Pierre), march.-négoc., âgé de 51 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 1 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Robin (Jean-Pierre), charpentier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 1 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Robin (Jean-Marie), teneur de livres, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 7 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Robin (Henri), commis-march., âgé de 36 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 8 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Robin (Jean-Ant.), cultiv., âgé de 55 ans, natif du Planté, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 13 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Robineau (Franç.), dom. à la Chapelle-Aubry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Robineau (Jean), dom. à la Jumelière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Robineau (Joseph), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Robineau (Jacq.), domic. à Riaille, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Robineau (François), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Robinet (Louis), laboureur, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim. an 2, par la com. mil. séante à Doué.

Robinot (Jacques), dom. à Clisson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Robinot (Pierre), dom. à Tigers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Robreteau, fe. Martineau (Marie), dom. à Beaulieu, dép. de la Vendée, condamnée à mort comme contre-rév., le 29 frim. an 2, par la com. milit. séante aux Sables.

Robuchon (René), dom. à Montmarson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rocajel (Pierre), journalier, dom. à Mandailles, départ. de l'Aveyron, cond. à mort comme contre-rév., le 17 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Rocard (Anastasie), ex-religieux, dom. à Bollène, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-rév., le 25 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Roch (Marie-Françoise), femme de ménage, âgée de 40 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemie du Peuple, ayant dit qu'elle regrettait l'ancien régime, et qu'elle soutiendrait les prêtres au péril de sa vie.

Roch (P.), employé dans les charrois de l'artillerie, âgé de 30 ans, né à Montpellier, départ. de l'Hérault, domic. à Vincennes près Paris, cond. à mort, le 8 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Roch (L. J. Théodore), ex-vicaire, dom. à Jouvelle, dép. du Doubs, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 15 flor. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Roch (Modeste-Ambroise-Aug.), ex-vicaire, domic. à Laudresse, dép. du Doubs, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 14 therm. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Rochaix, dit *Rochon* (Pierre), laboureur, déserteur du régim. de Massienne, depuis volontaire pour le contingent de sa commune, âgé de 26 ans, né et dom. à Bouvillard, ci-devant Saint Jean-de-Maurienne, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort, le 12 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant fait un voyage à Doué en Tarentaise, pour joindre le Piémontais.

Rochard, fme. Sonnerie (Anne), vinaigrière, âgée de 41 ans, native d'Odenas, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 27 niv. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Rochard (Louis), tisserand, dom. à St. Macaire, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 8 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rochard (Guillaume), dom. à Martigné-Brillan, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. militaire séante à Nantes.

Rochard-Chapel (Nicolas), cabaretier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

Rochard (René), tisserand, dom. à Chalonne, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Rochard (Pierre), journalier, dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Rochard (René), laboureur, dom. à Mozé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Rochart (Louis), dom. à Rochefort dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rochat (Pierre), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Roche (Clément), âgé de 32 ans, commis-marchand, natif de St.-Marcellin en Forez, dom. à St.-Chamont, dép. de la Loire, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Roche (Joseph), âgé de 62 ans, chirurgien, natif de Vienne, dom. à Bourgoin, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Roche (Marie-Anne), fme. Best, dom. à Beaune, dép. de la Haute-Loire, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

Roche, poëlier, dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme conspirateur.

Roche (Jean-Baptiste), âgé de 43, ans, limonadier, natif de Rheims, départem. de la Marne, dom. à Paris, départ. de la Seine, condamné le 8 flor., an 2, à six années de gênes, et six heures d'exposition par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir sciemment et à dessein, attesté la fausse résidence des nommés Morlet, agent de Condé, et Maussion, émigrés.

Rochechouart (Diane-Adélaïde), veuve Duchâtelet, âgée de 62 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant fait passer des fonds à son fils émigré.

Rochefort (François), âgé de 47 ans, ex-conseiller au parlement de Toulouse, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en provoquant, signant, ou approuvant des écrits et protes-

tations faites au nom dudit parlement de Toulouse en 1790.

Rochefort, père, dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le... frim., an 2, par le trib. révol. de Feurs, comme contre-révol., et fédéraliste.

Rochefort fils, dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le... frim., an 2, par le trib. révol. de Feurs, même dép., comme contre-révol., et fédéraliste.

Rochelus (Eloi), dom. à Ste.-Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 3 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rochemore (F.-G.-P.), âgé de 43 ans, ex-noble, né à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Rochepault (André), jardinier, dom. à Rabelais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Rocher (Marie-Anne-Marguerite), ex-noble, et religieuse, dom. à Bollène, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 21 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

Rochet (Jean), âgé de 27 ans, toucheur de bœufs, natif d'Orléans, dép. du Loiret, dom. à Cosne, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 22 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., en appliquant à son profit la ration destinée pour la subsistance des bestiaux qu'il était chargé de conduire.

Rochet (Maurice), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé, comme brig. de la Vendée.

Rochet (Etienne), dom. à St.-Pierre de Chemillé, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Rochet (René), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

Rochette (Etienne), âgé de 33 ans, fabricant de bas, natif de la Guillotière, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Rochin (Pierre), dom. à Martigné Brillan, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Roques (Jean-Baptiste), prêtre du chapitre, dom. à Mont-Salvy, dép. du Cantal, cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme réfractaire à la loi.

Rocton (Jean), vigneron, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 21 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Roden (Patrice), tisserand, déserteur du régiment de Berne, pour servir en France, natif de Quesné en Angleterre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Rodet (Claude), âgé de 50 ans, faiseur de boucles, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Rodier (Pierre), âgé de 47 ans, cultivateur, né et dom. à Vieille-Brioude, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit que les émigrés auraient le dessus, qu'il y aurait beaucoup de monde qui se tournerait de leur côté, et s'étant vanté d'avoir une somme de 900 liv. en argent, pour faire parvenir au nommé Delezac, émigré.

Rodot (François), maire, dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme brig. de la Vendée.

Rody (Jean-Honoré), orfèvre, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 4 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Roettiers (Anne-Jeanne), femme Charras, dite *La Chevinnerie*, âgée de 41 ans, ex-marquise, née à Paris, dép. de la Seine, dom. à Amiens, dép. de la Somme, cond. à mort, le 11 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice

Roettiers (J.-B.-Emman.) âgé de 45 ans, ex-noble et gentilhomme de la chambre du dernier tyran-roi, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Rogé (François), dom. à Cassel, dép. du Nord, cond. à mort, le 17 floréal., an 2, par la com. milit. de Cassel, comme émigré.

Roger (Philippe), âgé de 43 ans, brigadier de gendarmerie, natif de Condrieu, dép. du Rhône, dom. à Tarrare, même dép., cond. à mort, le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Roger (Germain), dom. à Mont-Pont, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 6 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Roger (Joseph), aubergiste, dom. à Tissauges, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 pluv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme conspirateur.

Roger (Michel), marchand, dom. à Daumeray, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com.

milit. de Saumur, comme conspirateur.

Roger (Toussaints), dom. à Martigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Roger (Jean), dom. à Moulins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Roger (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Roger (Auguste), ex-noble, étudiant, dom. à Châteaubourg, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 12 therm., an 2, par la com. milit. de l'armée du Nord, comme émigré.

Roger (Pierre), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 12 frim., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

Roger (Alexis-Louis), marchand de draps, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 26 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme distributeur de faux assignats.

Roger (J.), âgé de 41 ans, employé au Mont-de-Piété, né à Busançois, dom. à Paris, dép. de la Seine, y demeurant, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prisou du Luxembourg où il était détenu.

Roger (Gaspard), âgé de 38 ans, salpêtrier, brasseur, né et dom. à Neuville, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 26 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant fait plusieurs voyages au camp de la Lune, occupé par les Prussiens, ayant porté différentes marchandises, notamment du sucre et du café, ayant fait passer des fourrages, ayant été l'agent de l'ex-noble d'Alençon, dont les fils sont émigrés, et leur ayant fait passer de l'argent.

Rogier (René), dit *Rostemond*, ex-noble, dom. à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 3 frim., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Rognat (Pierre-Michel), âgé de 36 ans, épicier-droguiste, natif de Gilonet, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 1 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Rogne (Pierre), dom. à Tiersay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Rogués (René), dom. à Coron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 frimaire, an 2, par la com. militaire de Nantes.

Roguet (Louis-Jacq.), dom. à Maulévrier, dép. de Mayenne

et Loire, cond. à mort comme conspir., le 22 frimaire, an 2, par la com. milit. de Doué.

Rohan, dit *Rochefort* (J.-Guet-Henoc), ex-noble, âgé de 24 ans, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Rochefort, dép. de la Charente-inf., cond. à mort, le 29 prairial, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Roi (Franç.), ex-curé, dom. à Lathus, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 ventose, an 2, par le tribunal criminel dudit départ.

Roiret (Mathieu), prêtre, âgé de 25 ans, natif de Noiretable, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révolution., le 27 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Roland (Claude), grammairien, âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Roland de la Platière (Dominique), ex-chanoine, âgé de 71 ans, natif de Villlefranche, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 2 nivose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Roland, femme Racheveau (Sophie), épicière, âgée de 26 ans, née à Chollet, domic. à Issenay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

Roland, femme (*voyez*) Philipon.

Rolin (Jean), épicier, âgé de 43 ans, natif de Valsonne, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même départ., cond. à mort comme cont.-révol., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rolland (Jean), terrassier, âgé de 40 ans, né et dom. à Lamotte, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 18 prairial, an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspir., ayant cherché, conjointement avec la femme Roussat, à corrompre les autorités constituées pour procurer la liberté à son mari.

Rolland (Barthelemi-Gab.), ex-président au ci-dev. parlem. de Paris, âgé de 64 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple, en prenant part aux arrêtés pris par le parlem. de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Rolland (Blaise-Mathieu), propriétaire, procureur de la commune, dom. à Cassis, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Rolland (Jean-François), ex-noble, conseiller au ci-dev.

parlement de Guienne, âgé de 70 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 therm., an 2, par la com. mil. de Bordeaux.

Rolland, dit *Renjerve* (Hyac.-J.-Marie), ex vicaire de St.-Sauveur, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme réfractaire, le 27 frim., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Rolland (Pierre), marchand drapier, âgé de 70 ans, natif de Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 pluviose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rollat (Yves-Louis), président du district de Gannat, âgé de 59 ans, né à Aureuil, dép. de l'Allier, dom. à St. Jean-de-Vannes, départ. du Puy-de-Dôme, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant dit qu'il se faisait honneur d'être aristocrate, et déclarant qu'il vendrait volontiers son bien pour en envoyer l'argent aux émigrés, et en ne voulant pas souffrir qu'on l'appeliât citoyen, mais bien monsieur, parce qu'il n'y avait que son chien de citoyen.

Rollat, fils (Jean), cultiv., ex-noble, âgé de 42 ans, né à Aureuil, dép. de l'Allier, dom. à Ecuriolles, même dép., cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant refusé de porter la cocarde tricolore, parce qu'il n'en décorait que son cheval et son chien, et en faisant passer du numéraire aux émigrés, &c.

Rollat (Claude), âgé de 24 ans, né et dom. à Vernay, dép. de l'Allier, cond. à mort comme cont.-rév., le 11 nivose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rollat (Sébastien), ex-noble, âgé de 52 ans, natif de Bruyère, dép. de l'Allier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 germinal, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., ayant fait partie d'un rassemblement chez les nommées Billens et Charras.

Rollat, fils (René), offic. de la colonelle-gén. de dragons, âgé de 32 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant fait partie des rassemblemens chez les nommées Billens et Charras, et comme ayant émigré.

Rolle (Georges), domic. à Coursaivre, départ. du Mont-Terrible, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 brum., an 2, par le trib. crim. dudit. dép.

Rolle, dit *Millaguet* (Pierre), contrôleur d'un dépôt de sel, domicilié à la Flossillère, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. des Deux Sèvres.

Rollet (Claude), prêtre réfractaire, âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rollet, dit *Davaux* (Jacq.-Amable-Gilbert), président au ci-devant présidial de la séné-

chaussée de Riom, âgé de 68 ans, né et dom. à Riom, même dep., cond. à mort comme consp., le 24 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Rollet (Claude), chapelier, âgé de 43 ans, né et domicilié à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rollet (Franç.), prêtre, âgé de 45 ans, né à Lagnieux, dép. de l'Ain, dom. à St. Médard, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rollin (Jean-Baptiste), ex-curé, dom. à Pellevoisin, dép. de l'Eure, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 brum., an 2, par le tribunal criminel dudit département.

Romainville (Alexandre), musicien, chanteur au spectacle, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Romany (Etienne), domest., âgé de 46 ans, natif de Renesson, dép. de Rhône et Loire, dom. à Ste. Foy, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Romé (Guill.-Jérôme), ex-noble, et capit. au ci-devant régiment de Beauvoisis, âgé de 46 ans, natif de Fécamp, dép. de la Seine-inf., dom. à Paris, dep. de la Seine, cond. à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., s'étant trouvé au tuileries à la journée des poignards.

Romé (Albert-Marie), général de brigade, ex-noble, âgé de 63 ans, natif de Vernouttes, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences tendantes à livrer aux révoltés de la Vendée la ville de Blois.

Romieu (Mathieu-François-Louis-Auguste), inspecteur des douanes nationales, domic. à Cette, dép. de l'Hérault, cond. à mort comme fédér., le 26 pluv., an 2, par la com. mil. de Marseille.

Romignières (Jean-Baptiste), labour., dom. à Annauville, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme cont.-rév., le 13 germ., an 2, par le trib. révol. dudit département.

Romme (Gilbert), âgé de 45 ans, représ. du peuple du dép. du Puy-de-Dôme, natif de Recoin, cond. à mort, le 28 prair., an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir demandé que les tribunes fussent libres à ceux qui voudraient parler, en assurant qu'il était dévoué à la cause du peuple; que le président mît aux voix à l'instant de mettre en liberté les patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor, la suspension de toutes les procédures commencées contre ces mêmes patriotes; qu'il fût fait des visites domic., que les comités fussent renouvellés au gré du peuple: d'avoir provoqué une liste de

proscription contre les mandataires fidèles du peuple qui ne prenaient pas une part active aux manoeuvres liberticides des rebelles contre la Convention nationale dans la révolte des 3 et 4 prairial, an 3. Il s'est poignardé, et est mort de sa blessure.

Rompillon (René), domic. à Lasalle, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 nivose, an 2, par la com. milit. d'Angers.

Rompion (Charles), cordonnier, dom. à Lajumélière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Ronat (Nicolas), instituteur, âgé de 45 ans, natif de Brunoy, dép. de la Nièvre, dom. à Autrane, même dép., cond. à mort, le 25 ventose, an 2, par le trib. rév., comme contre-révolutionnaire, ayant chanté le *Domine salvum fac Regem*, à une messe célébrée le 10 pluv., en l'église de St. Cyr.

Rondain (Joseph), tisserand, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rondel (Robert), menuisier, dom. à Guedillac, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 10 mai 1792, par le trib. crim. dud. dép.

Rondelet (Martin), médecin, âgé de 39 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 pluviose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rondot (Paul), domicilié à Nevers, départ. de la Nièvre, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. rév. de Nantes.

Roné (Perrine-Suzanne), dom. à St. Aubin-du-Pain, dép. de l'Indre, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ronjeon (Antoine), chapelier, âgé de 48 ans, natif de Virieu-le-Petit, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 nivose, an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Ronse (Charles), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Ronseray, père (Jean), cuisinier, dom. à Maxent, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort le 24 avril 1793, par le trib. crim. dudit départ., comme contre-révolutionnaire.

Ronsin (Charles-Philippe), général de l'armée révol., avant la révolution homme de lettres, âgé de 42 ans, natif de Soissons, dép. de l'Aisne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspir. contre la liberté et la sûreté du Peuple franç., tendante à troubler l'état par une guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime : par suite de laquelle

laquelle, dans le courant de ventose, des conjurés devaient dissoudre la représentation nation., assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple, et donner un tyran à l'état.

RONSSE (Jean), dom. à Arseigner, près Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

ROPIQUET (Alexandre-Benjamin), march. de toiles et de tabacs, âgé de 42 ans, natif de St. Longy, dép. de la Sarthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le Peuple français.

ROQUAUD (Jacques), labour., dom. à St. Christophe-de-Ligneron, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 mai 1793, par la com. milit. des Sables.

ROQUEFEUILLE (Hyacint.), prêtre, ci-dev. trésorier du chapitre de Lille, dom. à Valence, dép. du Tarn, cond. à mort, comme réfract. à la loi, le 6 flor., an 2, par le tribun. crim. du dép. de la Haute-Garonne.

ROQUET (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

ROQUETTE (Ant.), barbier, âgé de 43 ans, natif de Laire, dép. du Gers, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la comm. révol. de Lyon.

ROQUIER (Jean-Louis), administ. du dép., dom. à Anduze, dép. du Gard, cond. à mort comme conspirat., le 15 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

ROQUILLE, dit *Lieutaud*, (Joseph-Dominique), homme de lettres, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort comme émissionnaire de faux assignats, le 5 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

RORARD (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

RORTHAIS (René-Louis), ex-noble, dom à Beaulieu, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

RORBACHER (Franç.), chapelier, dom. à Remlix, dép. du Haut-Rhin, condam. à mort le 21 sept. 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme contre-révol.

ROSE (Jean-Evangél.), cultiv., ex-procureur-général-syndic du dép. de la Marne, âgé de 53 ans, né à Château-Porcien, dép. des Ardennes, dom. à Grandchamp, même dép., cond. à mort comme conspir., le 25 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

ROSE (de Conclois), âgée de 25 ans, native de Volney, dép. de la Côte-d'Or, ouvrière en

linge, dom. à Paris, cond. à six années de réclusion, par le trib. révol. de Paris, pour avoir fait des ventes et achats de numéraire tant en or qu'en argent, lesquels établissaient des différences très-disproportionnées entre les assign. et le numéraire.

Rose, femme Montarly, (J. Gabrielle), ex-noble, âgée de 51 ans, née à Dammartin, dom. à Langres, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 24 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., en déclamant contre la liberté et le Peuple, cherchant à le décourager, à ébranler sa fidélité, en le menaçant des fureurs de l'ennemi étranger, dont elle exagérait les forces et les succès, et provoquant la dissolution de la représentation nationale.

Rose (Jean-Bapt.), négoc., dom. à Lisle, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rose (Joseph-Véran), march. toilier, dom. à Lisle, départ. de Vaucluse, cond. à mort, le 16 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéral.

Rose (Jean-Joseph), négoc., dom. à Lisle, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 16 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Rose (Jean), dom. à St. Quentin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Rose (Charles), tailleur, âgé de 41 ans, natif de Mirar en Italie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Rosée, dit *Larosée*, (Jean-Pierre), palfrenier des pages du tyran-roi, âgé de 47 ans, né à l'Isle-Adam, dép. de l'Oise, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme conspir., le 25 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Rosier (Edouard), dom. à Paris, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 nivose, an 2, par le trib. crim. dudit départem.

Rosier (Salvi-Procope), dom. à Cordes, dép. du Tarn, cond. à mort comme émigré, le 27 therm., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-occidentales.

Rosseau (François), dom. à Fressay, départ. de la Loire-inf., cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Rossel, femme de Rosset-Cery, offic. de marine, (Marie-Anne-Catherine), âgée de 44 ans, native de Rochefort, dép. de la Charente, dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir, ayant entretenu des correspondances avec son mari émigré.

Rosselange (Franç.), ex-curé, dom. à Villers-les-Nancy, dép. de la Meurthe, cond. à mort comme émigré, le 25 brumaire, an 2, par le tribunal

criminel du dép. des Vosges.

Rosset, dit *Fleury* (Me.-Max.-Hercule), ex-comte, âgé de 23 ans, né et dom à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois ; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge.

Rossier (Bernard), march. mercier, tenant échoppe, âgé de 47 ans, né au Fort-Baneau, dép. de l'Isère, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant acheté du numéraire pour le faire passer aux ennemis de la République, et en discréditant les assignats.

Rossignac (Vincent), ex-noble, prêtre et offic. public, âgé de 32 ans, né à Boussac, dép. de la H.-Vienne, dom. à Lusignac-Durand, dép. de la Charente, cond. à mort comme fanatique, le 25 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Rossignol (Hubert), dom. à Bussières, dép. de la H.-Marne, cond. à mort comme contre-rév., le 12 juin 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Rossy (Camille), ex-noble, ex-général de brigade de l'armée des Alpes en cantonnement à Barcelonnette, natif d'Ajaccio, dép. de l'Isle-de-Corse, âgé de 65 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 pluv., an 2, par le trib. rév., de Paris, comme convaincu d'avoir été un des généraux perfides.

Rossy (Hyacinthe), chef de brigade au 4e. régiment des chasseurs à cheval, âgé de 50 ans, né à Ajaccio en Corse, dom. à Ajaccio, dép. de Liamone, condam. à mort, le 19 messid., an 2, par le trib. rév., de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Rostaing (Hector), offic. au régiment de Barrois, ci-dev. chevalier de St. Louis, ex-noble, âgé de 63 ans, né et dom. à Grenoble, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 3 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Rostan (Honoré), dom. à Nice, dép. des Alpes maritimes, cond. à mort, le 15 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme assassin.

Rostan (Job.-Marie-Honoré), négoc., ex-noble, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme fédéraliste.

Rosty (Etienne), agriculteur, dom. à Velleron, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 7 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme fédéraliste.

Rosutier (Claude), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rot (Louis), dom. à St. Pierre-du-Chemin, dép. de la

Vendée, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Rot (Pierre), dom. aux Herbiers, départ. de la Vendée, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Roturier (Pierre), dom. à St. Christophe, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Roturat (Louis), dom. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rouard (Jean), dom. à St. Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 2 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Rouard (Joseph), cultiv., dom. à Eguilles, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Roubeau (J. L. A.), âgé de 53 ans, né à Aix, départ. des Bouches du Rhône, maître de mathématiques, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, s'étant échappé de Londres pour entrer en France sous le costume de mendiant, et s'y rendre l'instrument caché de Pitt et de Georges, et n'étant pas muni de passe-port.

Roubeau (Jean), dom. à la Chapelle-du-Geneet, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Roubeaud (Louis-Joseph), prêtre, dom. à Cabrières, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par la com. populaire, d'Orange, comme contre-révol.

Roubié (Pierre-Jean), dom. à Pau, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Roubiès (Lazare), instituteur, âgé de 52 ans, natif de Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roubillion, femme de Fonay (Jacqueline), dom. à la Tour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Roucher (J. A.), âgé de 48 ans, né à Montpellier, dép. de l'Hérault, homme de lettres, dom. à Paris, cond. à mort, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Rouchet (Jean), laboureur, dom. à Lomesse, départem. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 6 niv.,

an 2, par la commision militaire de Saumur.

ROUCHETTE (Jean-François-Marie), ex-conseiller au parlement de Paris, âgé de 27 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1er. flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

ROUDIER (Joseph), dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort comme accapareur, le 10 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

ROUDIÈRE, femme de Pierre Tailles (Françoise), dom. à Millas, départ. des Pyrénées-Orientales, cond. à mort comme émigré, le 3 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

ROUEL, ex-vicaire, dom. à Nasbinals, dép. de la Lozère, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme complice de séditieux.

ROUFIAC (Jacques), ex-vicaire, dom. à Romande-Caudière, dép. du Gard, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 12 therm., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

ROUGANE, dit *de Vichy* (Jacq.), inspecteur des marchandises anglaises, à Dune-Libre, âgé de 63 ans, natif d'Ecuroles, dép. de l'Allier, dom. à Vichy, même dép., cond. à mort, le 5 germinal, an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant témoigné ses regrets sur la mort du tyran, disant que l'on allait vivre dans une anarchie, si grande que ce serait le plus fort qui gouvernerait; et, lors la levée des 300,000 hommes, ayant dit : « voilà bien des hommes, mais indisciplinés, qui seront désobéissans et jetteront la confusion dans les armées » ; et que les députés appelés fédéralistes, étaient des honnêtes gens, et les autres des brigands, notamment Marat.

ROUGANE, dit *Desbarodines* (Jean), gendarme de la garde du dernier tyran-roi, ci-devant chevalier de St. Louis, âgé de 52 ans, né et dom. à Cusset, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 5 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant dit, lors de la rareté et cherté du chanvre, qu'il y en avait assez pour pendre tous les membres de la Convention, mais qu'on ne pendait pas des gueux comme ça.

ROUGANE, dit *Bellebat* (Pierre), rentier, sans profession, âgé de 31 ans, né et dom. à Aiguëperse, dép. du Puy-de Dôme, cond. à mort, le 5 germ., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme conspir., ayant fortement appuyé son oncle, en disant : « buvons à la santé du roi de Prusse », ajoutant : « si les bourreaux manquent, je lui offre mes services. »

ROUGANE, dit *Pinsat* (André), président du bureau de conciliation, âgé de 75 ans, né et dom. à Cusset, dép. de l'Allier, cond. à mort comme conspirateur, le 21 prair., an 2, par

le tribun. révolution. de Paris.

Rouganne (Claude), ex-curé à Clermont-Ferrand, âgé de 70 ans, natif de Cural, départ. de l'Allier, dom. au Mont-Valérien, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir composé différens ouvrages tendans au rétablissement de la royauté.

Rougemont (Etienne-Jacques-Armand), directeur de la comptabilité des loteries, âgé de 42 ans, natif de Coursenson, dép. de la Sarthe, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans la conspiration et secondé les complots de Capet et de sa famille dans la journée du 10 août 1792.

Rougeot (Claude Franç.), ci-dev. fermier-général, âgé de 68 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du Peuple français, notamment en mettant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

Rougié (Jean-Pierre), marchand de mouchoirs, âgé de 25 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rougié-Dauterive (Jean), ci-dev. capit. d'infanterie, âgé de 50 ans, né et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort comme contre-révol., le 11 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rougnon (Jean), charpentier, dom. à Mont-le-Bon, dép. du Doubs, cond. à mort, le 21 germ., an 2, par le tribunal criminel dudit départ., comme émigré.

Rouhier (Pierre), administrateur du départ. de la Côte-d'Or, âgé de 36 ans, natif d'Auxonne, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Dijon, même dép., cond. à mort le 21 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme dilapidateur de deniers publics.

Rouhier (Véronique), dom. à Chiché, departem. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme contre-révol., le 4 ventose, an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rouillard (Pierre), vigneron, dom. à St. Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirateur, le 6 niv., an 2, par la com. mil. de Saumur.

Rouillard (François), laboureur, dom. à St. Augustin d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirateur, le 6 niv., an 2, par la com. milit de Saumur.

Rouiller (René), labour., dom. à St. Laurent-de-la-Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirateur, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rouillon (Pierre), dom. à St. Germain-de-Princay, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com.

milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Rouire (Jacques), perruquier, dom. à Saverdun, dép. de l'Arriège, cond. à mort, le 23 germ., an 2, par le tribunal crim. dud. dép., comme complice de contre-révol.

Roujolle (Jean-Baptiste), employé aux douanes nationales, dom. à Libourne, départ. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. militaire de Libourne.

Roulan (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rouleau (Jean), dom. à St. Paul, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Roulé (Jean), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Roulet (Pierre), tisserand, dom. à Gonnord, départem. de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. militaire de Saumur.

Roulière, fils, (Julien), dom. à St. Laud, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Roulis (Louis), domest., dom. à Doué, département de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Roulland (Jean-Baptiste), menuisier, dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Roulleau (Pierre), dom. à la Guénière, département de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Roulleau (Denis-Louis), dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Roulleau (Jacq.), dom. à Coron, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 26 niv., an 2, par la com. militaire de Rennes.

Roullet (Ant.), charpentier, âgé de 49 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 1er. niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Roullet (Franç.), crocheteur, âgé de 32 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol, le 12 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Roullet (Jean), homme de loi, âgé de 44 ans, natif de Mont-Segur, ci-dev. procur.-syndic du dép. de la Gironde, dom. à Bordeaux, cond. à mort, le 2 frim., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux, comme mis

hors la loi, étant de la faction de la Gironde.

Roulliard (Jean), domic. à Briand, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Roulod (Franç.), domic. à Lagumière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rouloir (Charles), tisserand, dom. à Chalons, dép. de la Mayenne, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 27 prair., an 2, par la commis. révol. de Laval.

Roulon (Louis), domic. à Bazoges, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rouly (André), domic. à Douay, dép. du Nord, cond. à mort comme brig. du dép. du Nord, le 24 prair., an 2, par la com. milit. d'Avesnes.

Roume (Alexis), dom. à St. Sauveur, départ. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Roumegoux (Géraud), commis-négoc., âgé de 68 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Roumier (Franç.), domic. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la commiss. milit. du Pont-de-Cé.

Roumieux (Jean), manouvrier, déserteur de la légion de la Montagne, dom. à Saverdun, dép. de l'Arriège, cond. à mort comme complice de cont.-révol., le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Roumillon (Silvie-Agnès), ex-religieuse, dom. à Bollène, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 22 mess., an 2, par la com. popul. dOrange.

Roumillon (Jeanne-Marie), ex-noble et religieuse, domic. à Bollène, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 24 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Roussat (Thomas), cultiv., ex-garde de bois de Terray, âgé de 57 ans, né et domic. à Lamotte, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir., ayant dit lors de la première réquisition qu'il était fâché du départ de son fils, parce qu'il allait soutenir des foutus gueux, et que cela ne lui ferait pas tant de peine, si ce même fils partait pour servir dans les armées royales comme autrefois.

Rousse (Franç.), tisserand, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rousseau (Augustin-Bernard-Louis-Joseph), maître-d'armes des enfans de Capet, âgé de 42 ans, né et domic. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir., ayant été arrêté au

château des tuileries le 9 août 1792, vêtu d'un habit d'uniforme national avec un bouton de ralliement.

ROUSSEAU (Ant.-Charles), manufacturier, notable de la commune de Sedan, âgé de 56 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agens, et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui des arrêtés et proclamations aux dates des 12 et 14 août 1792, tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme ôtages des représentans du Peuple délégués par le corps législatif.

ROUSSEAU (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

ROUSSEAU (Julien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Jean), dom. à Bougenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Mathurin), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Mathurin), dom. à Latour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

ROUSSEAU (René), domic. à Audigné, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

ROUSSEAU (Mathurin), dom. à Latour-Landry, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

ROUSSEAU (Jean), domic. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv, an 2, par la com. milit. de Nantes.

ROUSSEAU (Jacq.), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste),

chaircuitier, dom. à Tarascon, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rousseau (Franç.-Jean), dom. à Ardelais, près les Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rousseau (Thomas), potier de terre et membre du comité, dom. à Bédouin, départ. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rousseau (Pierre), meûnier, command. en second de la garde nat., présid. de la soc. popul., dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rousseau (Jean), potier de terre, capit. de la garde nat., dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rousseau (Joseph), potier de terre, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le tribunal criminel dudit département.

Rousseau (Michel), ex-vicaire, dom. à Monbisot, dép. de la Sarthe, condam. à mort comme réfract. à la loi, le 2 flor., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Rousseau (Pierre), menuisier, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 4 therm., an 2; par la com. milit. de Bordeaux.

Rousseau (Joseph), dom. à St. Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Rousseau, garçon meûnier, dom. à Choué, dép. de Loir et Cher, cond. à la déportation, le 17 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rousseau (Pierre), dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Rousseau (Jean), labour., dom. à St. Gervais, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

Rousseau (Nic.), journalier, dom. à St. Julien-le-Conseil, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Roussel (A.), âgée de 54 ans, née à Fresne, ex-religieuse converse - Carmélite, dom. à Compiègne, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblemens fanatiques et contre-révol.

Roussel (Nicolas), âgé de 49 ans, natif de Villerosoy, dép. de la Moselle, ci-devant employé dans la régie-génér., cond. à mort, le 19 sept. 1792,

par le trib. crim. établi au palais, à Paris, par les lois des 17 avril et 11 sept. 1792, comme convaincu de s'être enrôlé dans les brigades, dont d'Angremont exécuté le 20 sept., était le chef.

Roussel (Pierre-Balthazar), âgé de 26 ans, vivant de son bien, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. de l'étranger, et de l'assassinat des représentans du Peuple Collot-d'Herbois et Robespierre ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Roussel (Joseph), brocanteur, dom. à Argentan, dép. de l'Orne, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 27 therm.. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine.

Roussel, dit *Lili* (Ambroise), cultivateur, dom. à Sancey, dép. du Doubs, cond. à mort comme conspir., le 9 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. département.

Rousselet (Jean-Marie), tailleur d'habits, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 16 sept. 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Rousselet (Pierre-Louis), âgé de 52 ans, natif de Baugency, dép. du Loiret, ex-bénédictin et curé constitutionnel, dom. à Dame-Marie-des-Fontaines, dép. de Seine et Marne, cond. à mort comme conspir., le 27 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Rousselot (Gabriel), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Rousselot (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Rousselot (Jacques), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rousselot (Pierre), dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rousselot (Pierre), dom. à Treize-Vents, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rousselot (Pierre), dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rousset (Alexandre), dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Rousset (Etienne), âgé de 63 ans, directeur du bureau des nourrices, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le

15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rousset (Joseph-Domin.), âgé de 32 ans, fabric. de bas, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rousset (Claude), âgé de 63 ans, né à Nismes, dép. du Gard, ouvrier en soie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roussi (Joseph), âgé de 22 ans, natif de Nantes, dép. de la Loire-inf., garçon tailleur, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roussi, ex-comtesse, dom. à Thionville, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 24 brum., an 3, par le trib. crim. et rév. de Liège, comme distributrice de faux assignats, contumace.

Roussialle (M. F.), âgé de 60 ans, né à Malherbes, dép. . . . . ., ex-recev. des loteries, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Roussigneau (Julien), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. révol. de Nantes.

Roussignol (Pierre), laboureur, dom. à Ahuillé, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 fruct., an 2, par la com. révol. de Laval.

Roussillon (Antoine), âgé de 33 ans, march. sur la rivière, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roustan (A. Joseph-M.), cultivateur, ex-maire, dom. à Mondragon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 12 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Rouvière (Jean), perruquier, dom. à Baucaire, départ. du Gard, cond. à mort comme fédéral., le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Rouvière (Jacques), orfévre et volontaire au 5e. bataillon de la Drôme, dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme déserteur, le 11 vent., an 2, par le trib. milit. du deuxième arrondissement de l'armée du Rhin, au quartier génér. à Blozheim.

Rouvières (Joseph-Vincent), âgé de 27 ans, natif de Marvejols, tisserand, dom. à St. Geniez, départ. de l'Aveyron, cond. à mort, le 13 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme s'étant joint aux brig. de l'Aveyron, qui ont marché sous les ordres de Charrier, ex-député constituant.

Rouvières, dit *Brajac* (Jean), tisserand, dom. à Chanac, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme embaucheur, le 14 juin 1793, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

Rouvierre-Dubois-Barbau (F. N. L.), âgé de 60 ans, né à Seez, dép. de l'Orne, ex-secrétaire du tyran-roi, dom. à Friville, départ. du Loiret, cond. à mort comme conspir., le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Rouvierre, dit *Collet* (Jean-Baptiste), dom. à Salleiles, dép. de la Lozère, cond. à mort comme séditieux, le 3 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Rouville (Franç,-August.), ex-professeur au collège d'Aubenas, dom. à Aubenas, dép. de l'Ardèche, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 27 therm., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Roux (Louis), âgé de 50 ans, natif de Bourgoin, dép. de l'Allier, tabletier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dit que l'on avait perdu 30,000 hommes à l'armée de la Moselle, 10,000 auprès de Valenciennes; que la Vendée se relevait de plus en plus, que peu d'hommes avaient accepté la Constitution, que si l'on eût demandé à tous leurs sentimens, l'on ne serait pas long-temps sans avoir un roi, et que si on lui demandait le sien, il donnerait un mode pour en élire un.

Roux (Marc), âgé de 35 ans, natif de Voiron, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 frim., an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Roux (Léonard), âgé de 68 ans, architecte, ci-dev. secrétaire du roi, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Roux (Jean-Franç.-Xavier), âgé de 53 ans, natif de Duerne, près Yzeron, prêtre réfractaire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roux (Jean-Franç.), âgé de 25 ans, faiseur de bas, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roux (Jacques), âgé de 61 ans, prêtre réfract., né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Roux (Jean-André), notaire, âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon, comme contre-révol.

Roux (Franç.), fabricant de bas, âgé de 42 ans, natif de Valence, dép. de la Drôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Roux (Charles-Benoît), ex-évêque, dom. à Aix, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dud., dép., comme cont.-révol.

Roux (César-Ignace), commis des domaines nationaux, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort, le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme cont.-révol.

Roux (Franç.), dom. à Dupuis-Saint-Bonnet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Roux (Jean), dom. à Tessié, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Roux (Ant.), matelot, dom. à Nice, dép. des Alpes-Maritimes, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par la cour martiale de Villefranche, comme déserteur.

Roux (Joseph), laboureur, ci-dev. gendarme, dom. à Salières, dép. du Var, cond. à mort, le 16 frim., an 3, par le trib. crim., dud. dép., comme émigré.

Roux (Stephan.), domic. à Narbonne, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. milit. du 2e. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

Roux-Puivert (V. C. F.), âgé de 31 ans, né à Toulouse, ex-noble, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Rouxel (Pierre), ex-vicaire, dom. à Bain, dép. d'Ille et Vilaine, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Rouxel, dit *Blanchelandé* (Philibert-François), lieutenant-général et gouverneur des Isles sous le vent, âgé de 58 ans, natif de Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Chaussin, dép. du Jura, cond. à mort, le 15 avril 1793, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir autorisé des détentions et des déportations arbitraires à St. Domingue, et d'avoir favorisé le parti cont.-révol. des colonies, portant pour signe de ralliement un pompon blanc.

Rouxel, dit *Blanchelande*, fils (J. L.), âgé de 20 ans, ex-noble, aide-de-camp de son père dans les colonies, né et dom. à Chaussin, dép. du Jura, cond. à mort, le 2 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant fomenté et excité les troubles de Saint-Domingue avec son père.

Rouyer, député par le dép. de l'Hérault à la Conv. nat., mis hors la loi par décret de la Conv. par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. Il s'est soustrait au jugement; le décret a été rapporté le 22 germ., an 3, et il est rentré dans le sein la Convention.

Roy (Nicolas-Jean), domest. au service du citoyen Paulmier, notaire à Paris, âgé de 32 ans, natif de Dombal, dép. de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 21 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans au rétablissement de la royauté, notamment en disant qu'il fallait un roi, et que sans roi, on n'aurait

jamais ni paix, ni constitution.

Roy (René), boucher, dom. à Aisenay, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 11 pluv., an 2, par la com. milit. des Sables, comme brig. de la Vendée.

Roy (René-Aimé), instituteur, dom. à Aubigny, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 17 pluv., an 2, par la com. milit. des Sables, comme brig. de la Vendée.

Roy (Mathur.), domic. à Chabronne, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Roy (Pierre), journalier, dom. à Fay-Labesse, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 5 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme brig. de la Vendée.

Roy (Julien), domic. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Roy (Guillaume), domic. à Montmulson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Roy aîné, (Jacques-Ant.), négoc., offic. municip., âgé de 43 ans, né et dom. à Bourgoin, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme cont.-révol.

Roye, veuve du ci-devant maréchal et duc de Biron (Franç.-Pauline), âgée de 71 ans, née à Paris, dom. à Baure près Amiens, dép. de la Somme, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév.

Royer (François-César), épicier, défenseur officieux, âgé de 42 ans, né à Sezanne, dép. de la Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Royer, dit *Besiers* (Joseph), ex-garde du tyran-roi, âgé de 29 ans, né à Beziers, départ. de l'Hérault, dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur, étant resté à Paris après le licenciement de la garde de Capet, pour figurer à la journée du 10 août parmi les assassins du Peuple.

Royer (Honoré-Joseph), ex-noble, et conseiller d'état, âgé de 55 ans, né à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, domic à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Royer (Felix), jardinier, âgé de 28 ans, natif de Boulogne, dép. du Gard, chasseur dans la légion des Alpes, cond. à mort, le 3 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances contenant provocation à à la royauté, et tendantes à soustraire le tyran Capet au supplice.

Royer (Jean), dom. à Boissey, départ. de l'Ain, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Royer (François), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Royer (Franç.), perruquier, dom. à St Aubin-du-Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. militaire d'Angers.

Royer (Ant.), commis aux écritures, offic. municipal provisoire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme contre-révol., en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Rozé (Mathurin), dom. à Rouen, départ. de la Seine-inf., cond. à mort comme émigré, le 23 vent., an 2, par la com. milit. d'Auxonne.

Rozet (Franç.), boucher, âgé de 64 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 16 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Rozet (Nicolas), cultivat., domic. à Servigney, départ. du Doubs, cond. à mort comme émigré, le 8 therm. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Rozier, dit *Longrandaille* (Pierre), dom. à Malassagne, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Ruban (Pierre), tailleur, dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Rubé (Pierre), laboureur, volontaire de la 1re. réquisition, dom. à Montjoie, départ. de la Manche, cond. à mort comme déserteur, le 5 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Rubier, dit *Chassac* (Etien.), dom. à Lamalène, départ. de la Lozère, cond. à mort comme contre-rév., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Rudot (Marc), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. mil. séante à Savenay.

Rué (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rué (Pierre-Jean-G.-Toussaints), ex-vicaire, dom. à St. Germain-de-Bourgueiel, départ. d'Indre et Loire, cond. à mort comme réfract., le 8 niv. an 2, par le trib. crim. du départ. de la Vienne.

Rué (Jacq.-Louis), employé à la poste, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 1 frim. an 3, par le tribun. crimin. dudit départ.

Ruelle (Amable), gendarme, dom. à Salon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 24 germ. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Ruelle (Pierre-Gabriel), prêtre, dom. à Ouffières, dép. du Calvados, cond. à mort comme réfract., le 16 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Ruffat (Jean-Bapt.), médecin, âgé de 40 ans, né et dom. à Toulouse, départ. de la H.-Garonne,

Garonne, cond. à mort, le 11 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme chef de la faction fédéral. du dép. de la H.-Garonne.

Ruffey (Denys), commis à la saline de Montmarat, âgé de 58 ans, né à Lons-le-Saulnier, dép. du Jura, domic. à Montmarat, même dép., cond. à mort, le 24 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme chef de la faction fédéraliste du Jura.

Ruffin, fe. Drieux (Cather.-Louise-Honoré), couturière, âgée de 27 ans, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort, le 5 sept. 1793, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue d'avoir participé aux attroupemens séditieux, qui ont eu lieu à Rouen en janvier 1793.

Ruffin (Étienne), garçon laboureur, dom. à St. Cyr, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 19 pluv. an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Ruhot (Mathurin), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Ruhot (René), dom. à Chanteloup, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Ruillié (Joseph), domic. à Vezins, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. mil. de Savenay.

Ruillié (André), dom. à St. Fornie près St. Aubin, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Ruillier (Pierre), aubergiste, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 5 pluv. an 2, par la com. mil. d'Angers.

Ruinet (Joseph-Remi), march. de bois, fournisseur des armées, âgé de 24 ans, né et dom. à Sermaise, départ. de la Marne, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Rullié (Franç.), domic. à Chaudefond, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. mil. de Savenay.

Rulliez (Pierre), domic. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Rulliez (Franç.), laboureur, dom. à S. Aubin, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Rutant (Jeanne-Charlotte), âgée de 22 ans, née et dom. à Sancerre, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 14 vendém. an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir eu avec les ennemis de la France, des intelligences tendantes à favoriser les progrès de leurs armes sur le territoire de la République.

Ryppert (Mathur.), domest., dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. mil. de Rennes.

S

SABAROT (Georges), architecte, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 11 messid., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol.

SABARTHES (Jacques), tailleur d'habits, et offic. municip., dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 2 brum., an 2, par le trib. révol. de Marseille.

SABATERY (André), fermier et maire de Valréas, âgé de 38 ans, né et dom. à Valréas, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 29 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-rév., ayant arraché les placards de la loi sur le gouvernement révolutionnaire, pour soustraire au Peuple la connoissance de cette loi salutaire.

SABATIER (Louis), chasseur au 7e. bataillon d'infanterie, dom. à Livron, départ. de la Drôme, cond. à mort comme émigré, le 21 germ., an 3, par la com. milit. d'Auxonne.

SABINE-VIRITIL, fe. Périgord (M. H.), ex-comtesse, âgée de 31 ans, né et dom. à Paris, cond. à mort, le 8 thermid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où elle était détenue.

SABLEY (Louis), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 13 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SABLIÈRE (Jean-Bapt.), natif de Romans, dép. de la Drôme, cond. à mort comme contre-révol., an 2, par la com. révol. de Nantes.

SABLON-CORAIL (Antoine), ex-noble, dom. à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, condam. à mort comme contre-révol., par la com. révol. de Lyon, an 2.

SABOT (Antoine), teinturier, âgé de 50 ans, natif de Saint-Maurice, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme contre-rév., le 27 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

SABOURÉ (Jacques), tisserand, dom. à Lesmoutiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

SABOURNIN (Armand), principal du collège de Poitiers, âgé de 24 ans, né à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 17 messid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme contre-révol., agent des brigands de la Vendée, ayant dans la société popul. demandé un roi, et défendu les fédéralistes.

SACHER-ENDASSE (Jean-Nicolas), boutonnier, âgé de 35 ans, natif de Chouanis dans la Bohême Allemande, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme

complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Conv., et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le griller et le manger.

Sachet (Jean), dom. à Favret, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 9 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Sachet (Jean), dom. à la Chaussais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 29 niv. an 2, par la commis. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Sachet (Jean), dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Sacquet (Julien-François), ex-curé de S. Martin de Rennes, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 25 therm., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Sage (Pierre-Marie), prêtre, âgé de 28 ans, natif de Savigny, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sage (Jean), ouvrier en soie, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 1er. messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Sage, dit *Bruno* (Joseph), ex-chartreux, dom. à S. Marcel-de-Carsivet, dép. du Gard, cond. à mort, le 6 messid., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme fanatique réfractaire à la loi.

Sagny (Pierre-Agricol), hussard au 6e. régiment, âgé de 28 ans, né à Troly-aux-Bois, près Soissons, dép. de l'Aisne, dom. à Chauny, même dép., cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans le dép. de l'Eure.

Sahuguet, dit *Despagnac*, (Marc-René), abbé, fournisseur des armées, âgé de 41 ans, natif de Brive, dép. de la Corrèze, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à diffamer, à avilir la représentation nat., et à détruire par la corruption le gouvernement républicain.

Saige (Franç.-Armand), maire de Bordeaux, y demeurant, départem. de la Gironde, cond. à mort comme contre rév., le 4 brum., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Saignemorte (Etienne), prêtre, âgé de 54 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sailland (Jean), dom. à Juigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme

brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

SAILLANT, dit *Depinard*, (Mathurin-Etienne), conseiller en la sénéchaussée de Saumur, dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme traître à la patrie.

SAILLANT (Mathurin), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme brigand de la Vendée.

SAIMBRON (Claude), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

SAIMBRON (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAIN (Pierre-Paul), commis-fabricant, âgé de 20 ans, natif de Châtillon-d'Azergues, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SAINDER (Pierre), ébéniste, âgé de 57 ans, natif de Trèves, en Allemagne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SAINSON (Pierre), ex-frère convers - augustin, dom. à Mussidan, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 14 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

SAINSSON (J. Jacques-Franç.), rentier, âgé de 63 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 12 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SAINTANAX (André), élève en chirurgie, employé à l'hôpital milit. de Choisy-sur-Seine, âgé de 22 ans, natif de Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à Choisy-sur-Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SAINTENAY (Auguste-Joseph), garçon confiseur, âgé de 18 ans, natif d'Orchies, dép. du Nord, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 15 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-rév., ayant crié *vive le roi*, dans la prison des Madelonnettes où il était détenu.

SAINTOUT (Léonard-Ant.), ex-noble, âgé de 67 ans, né et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 1er. thermid., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

SAINT-ALBIN, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. par contumace à la peine de mort, le 26 août 1793, par le trib. crim. dud. dép., comme distributeur de faux assignats.

Saint-Amand (Alexandre-Victor), ex-fermier-général, âgé de 74 ans, natif de Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du Peuple Français, notamment en mêlant dans le tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

Saint-Agnan (François-Arnaud), ex-noble et vicaire de Séez, dom. à Séez, dép. de l'Orne, condam. à mort, le 9 fructid., an 2, par le trib. crim. du dép. du Calvados, comme réfract. à la loi.

Saint-Aubin (Jean-Martin), ex-noble, prêtre, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, comme contre-révol., le 29 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Saint-Blin (Nicolas), ex-comte, âgé de 40 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1er. flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol, ayant dit qu'il fallait un roi, et que les affaires ne pourraient pas aller sans cela.

Saint-Didier (Claude), ex-curé, âgé de 31 ans, natif de St. Didier, dom. à Lumière, cond. à mort comme contre-révol., le 16 germ., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Saint-Etienne (Louis), propriétaire, dom. à Eguilles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 4 frim., an 2, par le trib. révol. de Marseille.

Saint-Germain (Nicolas), march. drapier, âgé de 27 ans, natif d'Arles, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Saint-Germain, dit *Dapchon* (Ant.-Louis-Claude), ex-marquis, maréchal-de-camp, âgé de 45 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort le 18 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Saint-Germain, dit *de Villeplat* (Joseph), ex-fermier-général, âgé de 66 ans, natif de Valence, dép. de la Drôme, dom. à Fontainebleau, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 22 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration contre le Peuple français, notamment en mêlant dans le tabac des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

Saint-Georges (Th.-Marie), homme de loi, âgé de 40 ans, natif d'Auxerre, dép. de l'Yonne, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révol., le 28 germ., an 2, par la com. milit de Bordeaux.

Saint-Hilaire, âgé de 45 ans, sans profession, cond. à mort, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., s'étant vanté d'être aristocrate, et ayant dit qu'il se f.... des patriotes qui avaient fait mourir le roi.

Saint-Jean (de) (Jean-Bapt.), dit *Evrard*, âgé de 41 ans, négociant, natif de St.-Forzen, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1[er]. mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Saint-Julien (Jean-Bapt.), ex-noble, dom. à Cahusac, dép. du Gers, cond. à mort, le 16 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révolutionnaire.

Saint-Just (Antoine), âgé de 26 ans et demi, étudiant, député à la Convent. nat., natif de l'Isère, dép. de la Nièvre, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convent. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la Patrie; exécuté le 10.

Saint-Lambert (Pacôme), âgé de 39 ans, commis au bureau de la guerre, natif de Caen, dép. du Calvados, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pris une part active à la conspiration qui a eu lieu de la part de la ci-devant cour des Tuileries et de ses alentours, pour détruire la liberté.

Saint-Léger (Jean-Bapt.), ex-noble, dom. à Laon, dép. de l'Aisne, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme émigré.

Saint-Martin (Riche-Thomas), dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 juillet 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Saint-Martin (Louis-Joseph), ex-garde du tyran-roi, dom. à Beauvais, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 15 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Saint-Maurice (Louis-Marie-François), âgé de 38 ans, ancien milit., né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Saint-Mélène (Henri), âgé de 40 ans, ex-noble, ex-conseiller aux requêtes du parlement de Rennes, natif de Pudhisen, dép. des Côtes-du-Nord, dom. à la Simonerie, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Saint-Michel (Benoît-Louis), fabricant en soie, né à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, par la com. révol. de Lyon, l'an 2, comme contre-révol.

Saint-Pal (de), dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le 2 frimaire, an 2, par le trib. milit. de Feurs, même dép., comme ayant été pris les armes à la main, dans l'affaire de Chazelles.

Saint-Paul (Pierre-Paul), âgé de 59 ans, commissaire-ordonnateur des guerres, natif de Fougères, dom. à Neuilly, dép.

de la Seine, cond. à mort, le 27 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été complice d'un complot formé par Capet, et exécuté le 10 août 1792, tendant à assassiner le Peuple.

SAINT-PERNE (J.-B.-M.-B.), âgé de 17 ans, ex-noble, né à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1er. therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et complice des assassinats de Capet envers le Peuple, au 10 août, 1792.

SAINT-PERN (A.-L.-M.-C.), femme Cornuiller, âgée de 21 ans, née à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1er. therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol.; s'étant déclarée enceinte après son jugement, elle a été mise en liberté, après le 9 therm., de la maison de l'évêché où elle avait été transférée.

SAINT-PEZ (Charles), ex-curé d'Auculène, dom. à Auculène, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 24 flor. an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme réfractaire à la loi.

SAINT-PIERRE (Yrou-Georges-Jacques), âgé de 55 ans, offic. municipal de Sedan, natif d'Auxaussyeux, dép. de la Seine-infér., dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agens, et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui, des arrêtés et proclamations en date des 12 et 14 août 1792, tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme ôtages des représentans du Peuple délégués par le corps législatif.

SAINT-PREST. *Voyez* BROCHET.

SAINT-PRIEST (Julie-Agathe), femme d'Acier-Desbrosses, âgée de 42 ans, ex-noble, née à Limoges, dép. de la Dordogne, dom. à Confolens, dép. de la Charente, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice, ayant eu des correspondances avec son mari émigré.

SAINT-ROMAIN (Pierre), âgé de 41 ans, ci-dev. gendarme, né à Bourdon en Quercy, dép. du Lot, dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché par ses propos à ébranler la fidélité de ses camarades envers la République.

SAINT-ROMAIN (Claude), âgé de 46 ans, compagnon corroyeur, natif de Tournus, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

SAINT-TUEN (Barthelemy), âgé de 61 ans, ex-noble, et lieutenant de la maréchaussée, né à Rouen, dép. de la Seine-infér., dom. au Puy-Bon-Air,

dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 16 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir.

Saint-Saulieu (Pierre), âgé de 44 ans, feudiste, ci-devant receveur de l'abbaye de Corneuil, natif d'Orléans, dép. du Loiret, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de conspiration.

Sainte-Amarante, dite *Demier* (Jeanne-Françoise-Louise), native de Saintes, département de la Charente, dom. à Cercy, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

Sainte-Amarante, fils, (Louis), âgé de 17 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Cercy, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Sainte-Amarante (Charlotte-Rose-Emilie), femme Sartine, âgée de 19 ans, native de Paris, dèp. de la Seine, dom. à Cercy, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud en chemise rouge.

Sainte-Marie (A.-F.), âgé de 14 ans, né à Paris, ex-noble, cond. à 20 années de détention, et à six heures d'exposition, attendu son âge, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du Peuple, et d'avoir été complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Sainte-Marie (J.-C.), âgé de 17 ans, ex-noble, né à Paris, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Saint-Hébert ou Saint-Sibert (Jeanne-Marie), âgée de 40 ans, ex-religieuse bénédictine, née et dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, ayant refusé d'obéir aux lois, et de prêter aucun serment.

Saisseval (Ch.-Geneviève), veuve Datillet, ex-noble, âgée de 49 ans, native de Paris, dép. de la Seine, dom. à Provins, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 1 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des intelligences avec les ennemis extérieurs de la République.

Sajot (Henri-Bernard-Catherine), âgé de 50 ans, pré-

sident au ci-devant parlement de Toulouse, né et dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, en 1790.

Salan (Pierre), dom. à Ste.-Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 3 flor., an 2, par la com. révol. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Salan (Jacques), dom. à Ste.-Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 3 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Salé (F.-G.), âgé de 35 ans, ex-noble, né à Moulins, dép. de l'Allier, dom. à Gennetière, même dép., cond. à mort, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

Saleil (Jean-Pierre), dom. à Bourquet, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme séditieux, le 24 mai 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Salen, dit *de Louis* (Jean-Baptiste), cultiv., dom. à Eguilles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 brumaire, an 2, par le trib. rév. de Marseille.

Salenave (Jean-Baptiste), marchand de draps, âgé de 57 ans, natif de Tarbes, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 2 frim., an 2, par la com. mil. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir rédigé une adresse contraire à la délibération d'un arrêté de la section de la Liberté.

Saler (A.), âgé de 22 ans, né à Naples, fabric. de cordes à violon, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Saleur, dit *Grizieu* (Jérôme-François-Hector), ex-fermier-général, âgé de 64 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du Peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens.

Salgues, domic. à Liocan, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

Salignac, dit *Fénelon* (J.-B.-Auguste), ex-abbé, âgé de 80 ans, né à Jean d'Estillac, dép. de la Drôme, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 messidor, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Salignon (Jean-Joseph), marchand en détail, domic. à Mornas, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 13 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Sallabery (Charles-Victor-François), ex-noble, ex-présid. de la chambre des comptes, juge-de-paix, ensuite offic. municipal de la ville de Blois, âgé de 62 ans, né à Paris dép. de la Seine, dom. à Blois, dép. de Loir et Cher, cond. à mort, le 12 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances et intelligences cont.-rév., tendantes à faire livrer la ville de Blois aux rebelles de la Vendée.

Sallagaray, gendarme provisoire de la division de St.-Palais, dom. à Bayonne, dép. des Basses-Pyrénées, condam. à mort, le 12 niv., an 2, par le trib. milit. du 1[er]. arrondissem. des Pyrénées-Occidentales, séant à Bayonne, comme usurpateur des droits des autorités constituées.

Salle (Alexand.), âgé de 20 ans, maçon, natif de Couterne, dép. du Calvados, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sallé (Jean-Pierre), dom. à St. Michel, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme émigré, le 10 flor., an 2, par la com. extraord. de Bayonne.

Salleneuve (Jean-Baptiste), commis au bureau contentieux de la compagnie des Indes, âgé de 44 ans, né à Aigueperse, dép. du Puy-de-Dôme, y demeur., cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., en indisposant les citoyens contre la Montagne, en traitant Marat de gueux, annonçant que la Convention n'était pas libre aux journées des 31 mai, 1 et 2 juin, que tous les honnêtes gens gémissaient de ces journées, qu'il ne trouvait de moyen de la délivrer de la tyrannie des Parisiens, que de fondre sur Paris.

Salles (Jean-Bapt.), médecin, député du dép. de la Meurthe à la Convention nationale, âgé de 34 ans, né et dom. à Vezelise, même dép., mis hors la loi par décret de la Convention nation., du 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin; exécuté à Bordeaux, le 1 mess., an 2.

Sallès (Bernard), march. de scierie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricat. de faux assignats, le 2 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Salles, dit *Dessalles* (Jacq.), ci-devant bijoutier, depuis chargé de l'habillement des troupes de la République, âgé de 40 ans, natif de Moudon en Suisse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frim., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Sallez (Jean-Baptiste), limonadier, âgé de 42 ans, natif de Mâcon, dom. à Saulieu, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib.

rév. de Paris, comme complice d'une conspirat. dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

SALLIER (Henry-Guy), présid. de la ci-devant cour des aides de Paris, âgé de 60 ans, natif de la Roche-en-Bremy, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

SALLIER, femme Crouillière (Marie), âgée de 66 ans, native de Condé, dép. de l'Orne, dom. à Séez, même dép., cond. à mort comme cont.-révol. le 6 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

SALLOMONT (Jacq.-Alexis), tabletier, domic. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 27 août 1792, par le trib. crim. du départ. de la Seine.

SALM-KIRBOURG. *Voyez* FRÉDÉRIC.

SALMON (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

SALMON (Louis), lab., dom. à Niort, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

SALOMEAU (M.), âgé de 30 ans, natif de Challans, dép. de la Vendée, journalier, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

SALOMON (Marie-Anne), journalière, âgée de 30 ans, née et dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort comme cont.-rév., complice des brig. de la Vendée, le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

SALUS, dit *Belair* (Vidal), âgé de 36 ans, natif de la commune de Morne, dép. du Cantal, dom. à Loubès, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 28 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu d'avoir facilité aux femmes Molet les moyens d'entretenir une correspondance avec des émigrés.

SALUSSE (Claude-Henri), maréchal-de-camp, âgé de 63 ans, natif de Preignac, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 frim., an 2, par la com. militaire de Bordeaux, comme aristocrate et mis hors la loi.

SALVADOR (H.-Maximilien), rentier, âgé de 29 ans, natif d'Avignon, dép. de Vaucluse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

SALVAGE (Jean), ex-curé, dom. à Mourset, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 27 mess., an 2, par le tribun. crim. dudit département.

SALVANÉ (Arnaud), agricult., dom. à Bordeaux, dép. de la

Gironde, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 therm., an 2, par la com. mil. de Bordeaux.

SALVATOR (Jean-Antoine), propriétaire, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 26 pluv. an 2, par la com. milit. de Marseille.

SALVERTE, domic. à Paris, cond. à mort par contumace, le 25 vend., an 4, par le conseil milit. établi à Paris, section Lepelletier, comme convaincu d'être un des principaux instigateurs de la rebellion qui a eu lieu les 12, 13 et 14 vendém. contre la Convention nationale; il s'est soustrait au jugement.

SAMARY (Mathias), tricoteur de bas, dom. à Forbach, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigré, le 11 flor., an 2, par le tribun. crim. dudit département.

SAMATAN (Basile), négociant, domic. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 4 pluv., an 2, par le trib. révol. de Marseille, comme complice d'un complot fédéraliste contre la Conv. nation.

SAMIEL (Bernard), lieuten. au 4me. bataillon de la Meurthe, âgé de 33 ans, natif d'Haronne, dép. de la Meurthe, domic. à Nanci, même dép., cond. à mort comme conspir., le 16 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

SAMILLARD ou SEMILLARD, père (N.), âgé de 71 ans, né à Troyes, dép. de l'Aube, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

SAMILLARD ou SEMILLARD, fils (A. M. N.), âgé de 24 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

SAMSON, fe. Blond (Marie), tisserande, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAMSON (Jacques), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAMSON (Jacques), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 ventose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAMSON (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAMSON (Jacques), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SAMSON (Jean), laboureur, dom. à Vauchrétien, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. mil. de Saumur.

SAMSON (Jean), journalier, dom. à Maillon, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme

brig. de la Vendée, le 20 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Sancené, ancien capitoul, et offic. de la monnaie, dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à être déporté pour deux années à la Guyanne, le 22 sept. 1793, par le trib. crim. du dép. du Nord, comme embaucheur.

Sandrin, domic. à Paris, secrét. de la section du Théâtre-Français, cond. à mort par contumace, le 26 vend., an 4, par le conseil milit. établi à Paris, au palais-Egalité, comme convaincu d'avoir signé une invitation aux citoyens de la commune de Vitry, de s'armer et de marcher contre la Convention nat., avec les révoltés des 12, 13 et 14 vend.; il s'est soustrait au jugement.

Saneterre (M. C.), veuve d'Armentières, ex-noble et maréchal de France, âgée de 44 ans, née à Paris, dom. à Issy-l'Union, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirat., et ayant fait émigrer son fils.

Sanglé-Dumontos, dit *Longchamp* (Jacques-Nicolas), âgé de 43 ans, ci-dev. valet-de-chambre de la femme Capet, ci-dev. march. de bois, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration de Capet contre le Peuple, à la journée du 10 août 1792.

Sangue, femme Bernardon, (Thérèse), dom. à Fix, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 29 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Sanguin (Claude), propriétaire, dom. à Istres, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 7 frim., an 2, par le trib. crim. révol. de Marseille.

Sanial (Matthieu), domestique, dom. à Laussonne, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 31 mars 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Sansbayne (Jacques), dom. à Aucanville, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort comme contre-révol., le 25 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Sansom (Jacques), dom. à la Chapelle-Couron, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Santalier jeune (Michel-François), âgé de 34 ans, administrateur du dép. de Rhône et Loire, né et dom. à Beaujeu, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Santerre (Claude), natif de Grenoble, dép. de l'Isère, inspecteur des postes du dép. de Rhône et Loire, cond. à mort comme contre-révol., le ... brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Santerre, oncle (Jacq.), prêtre, dom. à Ferel, dép. du Morbihan, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 19 mess.,

an 2, par le trib. crim. dudit département.

Santerre, neveu (Jacq.), ex-vicaire de Guerandes, dom. à Ferel, dép. du Morbihan, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 19 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Santon (J. J. Maurice), âgé de 21 ans, natif de Bordeaux, dép. de la Gironde, officier d'artillerie, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme émigré pris les armes à la main, le 22 oct. 1792, par la com. milit. de Paris, par décret du 20 oct. 1792.

Santuaré, femme Despremenil, âgée de 40 ans, née à l'Isle-Bourbon en Afrique, dom. à Mure-Fosse, départ. de la Seine-inf., cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud en chemise rouge.

Sanvais (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sapin, v^e. Duplessis (Marie), âgée de 60 ans, native de Beaufort, dép. de la Vendée, dom. à Challans, même dép., cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

Sarcet (Philibert), âgé de 44 ans, plieur de soie, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sard (L. Pasc.-Marie), homme de loi, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 13 sept. 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Sarin (Louis), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sarion (Gaspard-Joseph), ex-curé, âgé de 58 ans, natif de St. Just-d'Avrey, dom. à Oully, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sarrazin, fils (Jos.-Camille), faiseur de bas, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme adjudant de bataillon dans l'armée des rebelles, par la com. révol. de Lyon, du 28 brum. an 2.

Sarron (Claude), âgé de 65 ans, officier de cavalerie, ex-noble, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 pluv., an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Sarrut (Projet), ex-abbé, dom. à Mende, départ. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Sartine fils (Ch. Marie-Ant.), âgé de 34 ans, ex-maître des

requêtes, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SASLIN (Pierre), dom. à Pouillé, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SASSILLAY (Mathurin), dom. à St. Georges, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 nivose, an 2, par la com. milit. de Savenay.

SAUCÈDE aîné, dom. à Paris, secrétaire de la section Fontaine de Grenelle, cond. à mort par contumace, le 26 vend., an 4, par le conseil milit., comme convaincu d'avoir provoqué la révolte contre la Convention nat., les 12, 13 et 14 vend., même année; il s'est soustrait au jugement.

SAUCOURT, v^e^. Denis-Dael (C. L. S.), âgée de 35 ans, ex-noble et baronne, né à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une consp. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où elle était détenue.

SAUGEON (Jean), âgé de 53 ans, né à Besançon, dép. du Doubs, homme de loi, se disant cultivateur, dom. à Rhuillières, dép. des Vosges., cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et ayant dit que la République n'était pas bonne, qu'il fallait un roi.

SAUGEON (Pierre), âgé de 47 ans, né à Bordeaux, agricult., dom. à Latrêne, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., ayant fréquenté le club des Cordeliers, et le bureau de Coudol, courtier d'assurance.

SAULNIER (Jean-Joseph), âgé de 38 ans, natif de Lussac-les-Eglises, dép. de la H.-Vienne, prêtre, dom. à Cholet-Dieu-de-Blois, départ. de Loir et Cher, cond. à mort, le 8 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir refusé de prêter le serment exigé de lui, comme fonctionnaire public, par la loi du 20 décembre 1790.

SAULNIER (Ant.), âgé de 59 ans, faiseur de pinceaux, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 niv., an 2, par la com. mil. de Lyon.

SAUMONT, dit *Labran* (Jean), âgé de 54 ans, né à la Rochefoucauld, dép. de la Charente, cultivateur, dom. à Basserolles, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme conspir., le 1 fruct., an 2, par le trib. révol. de Paris.

SAUMUROT (Antoine), dom. à Moizé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SAUNHAC, (J. J.), âgé de 32 ans, né à Villelongue, dép. de l'Aveyron, ex-noble, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

SAUNIER (César), âgé de 49 ans, fabricant de galons, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SAUNIER (Jean-Joseph), âgé de 88 ans, prêtre, dom. à Blois, dép. de Loir et Cher, cond. à mort comme convaincu d'émigration, le 14 août 1793, par le trib. révol. de Paris.

SAUNIER le jeune (Pierre), négoc. à la Croix-Rousse, offic. municipal dudit lieu, cond. à mort comme contre-révol., le . . . brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SAUNIEZ (Nicolas), âgé de 27 ans, né à Montreuil-sur-Mer, dép. du Pas-de-Calais, perruquier, dom. à Paris, cond. à mort, le 26 fruct., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révol., tendans à avilir la représentat. nationale.

SAURIN (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

SAURIN (Pierre), domic. à la Chevrottière, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAURIN (Jacques), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAURIN (Jean), domic. à Nantes, départ. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SAURISBATTIER (Jacques), officier d'infanterie, domic. à Avignon, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 22 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

SAURON (Théodore), tailleur, âgé de 31 ans, natif du Puy-en-Velay, dép. de la Haute-Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 25 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SAUSOM (Jacq.), dom. à la Chap.-du-Genest, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SAUTEREAU (René), journalier, dom. à Sourcelles, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

SAUTET (Pierre), cabaretier, âgé de 48 ans, natif de St. Symphorien-de-Lay, dom. à Naise, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 1er. niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sautot (Michel), domest., âgé de 51 ans, natif de St. Martin-du-vieux-Belay, départ. de l'Orne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sauvade (Benoît), prêtre, fabric. de papier, né à Ambert, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 29 juin 1792, par le trib. crim. dud. dép.

Sauvage (Jean), armurier et canonier de la section du Panthéon-Franç., âgé de 34 ans, natif de Boulang, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., ayant dit, en mettant la main sur un bonnet blanc: *voilà le bonnet que j'aime; pour le bonnet rouge, je n'en veux pas;* qu'il irait en Angleterre pour se soustraire à la révolution, que dans les armées on les faisait égorger, et qu'il aimerait mieux être guillotiné que de repartir.

Sauvage (Charles-Laurent), enseigne de vaisseau, âgé de 26 ans, né à Triguetole-Loneval, dép. de la Seine-infér., domic. à Toulon, dép. du Var, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme cont.-révol., ayant servi dans l'armée anglaise, lors de la prise de Toulon.

Sauvage (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sauvage (Bernard), conducteur d'une recrue de volontaires, dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, condam. à mort comme cont.-révol., le 7 juin 1793, par le trib. crim. du dép. de l'Yonne.

Sauvage (Claude), juge de paix et fournisseur des fourrages des armées, âgé de 59 ans, né et dom. à Sermaise, dép. de la Marne, condam. à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Sauvage (Jacq.-Joseph), perruquier, domic. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 2 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Sauvaire (Marc-Ant.), ex-avoc., agricult., domic. à Nismes, dép. du Gard, condam. à mort comme fédéraliste, le 1er. therm., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Sauvand (André), cultiv. et cabaretier, dom. à Grillon, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-rév., le 29 mess., an 2, par la com. pop. d'Orange.

Sauvau (Joseph-Dom.), ex-avoué, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Sauve (Jeanne), ex-relig., âgée de 58 ans, née à Saint-Macaire-de-Lausun, départ. de Lot et Garonne, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 16 mess., an 2, par la commis. militaire de Bordeaux.

Sauvé (Toussaints), labour., dom. à Bielles, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 prair., an 2, par la commis. révolut. de Laval.

Sauvet (Jacq.), domic. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sauvêtre (Louis), tisserand, dom. à St. Aubin, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Sauvin (Louis), domic. à Levoide ou Levoile, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. révol. de Nantes.

Savard (Pierre-Jacq.), défenseur offic., âgé de 33 ans, natif de la Ferrière-sur-la-Rive, dép. de l'Eure, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspirat., le 1er. mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Savariot (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay

Savariot (Jacq.), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Savaron (Jean-Guillaume), ex-noble, né à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Savarry (Louis-Pierre), employé à la fabrication des sols, âgé de 42 ans, natif de Lunéville, avant la révol. domest. de Lambesc, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., rentré en France en 1792, d'où il était sorti pour suivre Lambesc, et ayant depuis fait différens voyages à Coblentz.

Savary (Louis-Jacques), député du départ. de l'Eure à la Conv. nat., domic. à Evreux, même dép., mis hors la loi par décret de la Conv. nat., par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793 ; il s'est soustrait au jugement ; le décret a été rapporté le 21 germ., an 3, et il est rentré dans le sein de la Convention.

Savary (Joseph), domic. à Latour-Landry, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Savatier (Ant.), domic. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. du Pont-de-Cé.

Save (Pierre), huissier et maire, âgé de 44 ans, natif de Savizy, départ. de la Nièvre, domic. à St. Sulpice, même dép., cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ennemi du Peuple, en disant que ce n'était pas ce que la Convent. avait fait de mieux que de faire mourir le roi, qu'il se foutait des lois, que la Conv. faisait des lois, mais

qu'elle ferait mieux de nommer un roi.

Savel (Janvier), ex-capucin, dom. à Marvejols, départ. de la Lozère, condam. à mort comme réfract. à la loi, le 12 mess., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Savi (Jean-Bapt.-Charles), serrurier, âgé de 26 ans, natif de Beaumont, dép. de la Haute-Garonne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Savit-Labat (Jean), adjudant aux charrois de l'armée des Pyrénées-Orient., âgé de 30 ans, natif de Caussade, cond. à mort, le 3 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ennemi du Peuple, en disant que Capet n'était pas coupable et qu'il était mort innocent, et comme ayant assisté à une messe célébrée pour ce tyran.

Savoye (Franç.-Germain), charretier d'artillerie dans l'armée révol., âgé de 42 ans, né et dom. à Bezet-Germain, départ. de la Marne, cond. à mort, le 8 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme cont.-révol., ayant dit, en parlant des papiers publics, que tout ce qui était dans les bulletins de la Conv. était des menteries; que les lois n'étaient pas justes; que nous ne gagnerions jamais; qu'on avait eu tort de faire mourir le roi, et que l'on faisait périr les bons patriotes.

Savriot (René), dom. à St. Pierre-du-Chemin, départ. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Savy (Jean-Franç.-Madel.), ex conseil. au parlem. de Toulouse, âgé de 34 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom de ce parlem. les 25 et 27 septembre 1790.

Schanembourg (Franç.), chef de légion, dom. à Colmar, dép. du Haut-Rhin, condam. à mort comme cont.-révol. contumace, le 5 frim., an 2, par le trib. révol. du 2e. arrondis. de l'armée du Rhin.

Scharff (Jean-Pierre), marchand, âgé de 61 ans, domic. à Sarre-Libre, dép. de la Moselle, cond. à mort comme conspir., le 7 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Scheneider (Euloge), prêtre allemand, vicaire épiscopal, commissaire civil à l'armée, accusateur public du trib. crim. du dép. du Bas-Rhin, âgé de 37 ans, natif de Vipefeld, dom. à Strasbourg, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 12 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir, par des vexations et concussions immorales et cruelles envers les citoyens, par l'abus le plus révoltant et le plus sanguinaire du nom et des pouvoirs d'une commis. révol., opprimé, volé, assassiné, ravi l'honneur, la fortune et la tranquillité des familles paisibles.

Scheveger (Mathurin), cordonnier, âgé de 40 ans, né à Munxenger, en Brisgau, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant affiché un placard aux Tuileries contre Robespierre et la Convention.

Schlegel (Joseph), dom. à Illerweiler, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 frim., an 2, par la com. révol. d'Epfig.

Schminder (Ant.), juge de paix, dom. à Wisserheim, dép. du Bas-Rhin, condam. à mort comme cont.-révol. contumace, le 9 7bre. 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Schmit, ve. Galhau (Barbe), âgée de 39 ans, née à Sarre-Libre, dép. de la Moselle, dom. à Schmestroff, même dép., cond. à mort comme conspir., le 5 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Schmith (Guillaume), chamoiseur, âgé de 80 ans, né et dom. à Sarre-Libre, dép. de la Moselle, cond. à mort comme conspir., le 7 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Schmitt (Jacob), journalier, dom. à Merlebach, dép. de la Moselle, condam. à mort comme distrib. de faux assignats, le 18 mess., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Schœbègue (Pierre), dit *Langlé*, maire de Cassel, âgé de 63 ans, né et dom. à Cassel, dép. du Nord, cond. à mort, le 2 8bre. 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République.

Schutz (Michel), march. joaillier, natif de St. Gal, en Suisse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., l'an 2, par la com. révol. de Lyon.

Schvœrtzlin, fils (Ignace), maçon, dom. à Porentruy, dép. du Mont-Terrible, cond. à mort par contumace, le 3 germ., an 2, par la com. révolut. établie dans ledit dép., comme distrib. de faux assignats

Schwab (Ant.), domic. à Brumatt, départ. du Bas-Rhin, cond. à mort comme traître, le 7 niv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Schwint (Franç.), soldat, dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Scindeler (Laurent), cultiv., dom. à Oherschaesfolsheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme cont.-révol., le 4 frim., an 2, par la commis. révolut. de Strasbourg.

Scionneau-Duchesne (P.), dit *Duquesne*, âgé de 55 ans, né à Tours, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, ex-avocat, cond. à mort comme conspir., le 1 ther., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Sebilleau (Jacques), dom. au May près le Plessis, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEBLÉ (Pierre), dom. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SEBRAN (Jean), dom. à la Chapelle-Rousselin, près Jallais, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEBRON (Jean), dom. à Chanteloup, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEBRON (François), dom. à Nié, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEBRON (Jacques), dom. à la Gemillière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SEBRON (Charles), domic. à la Gemillière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SEBRON (François), dom. à la Gemillière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SECHÉ (Louis), domicil. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SECHÉ (René), domic. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SECHÉ (René), dom. à la Chapelle-du-Genet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SECHÉ (Jean), dom. à Laudemont, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 nivose, an 2, par la commiss. militaire de Nantes.

SECHÉ (Jean-Bapt.), cultiv., âgé de 55 ans, né et dom. à Jouars, dép. de Seine et Loire, cond. à la déportation, le 25 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme ayant dit que ceux qui avaient voté la mort du tyran étaient des scélérats, et qu'ils mourraient comme des gueux; qu'il valait mieux avoir un roi que sept cent scélérats, qui nous abandonneraient et prendraient la fuite quand les affaires iraient mal, et qu'il conseillerait à son fils de passer du côté des ennemis.

SECHÉ (René), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SECHÉ, fils (René), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SECHEL (Mathurin), dom. à Lahaye, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SECHET (Felix), journalier,

dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

SECLAIRE (Jean), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, par la com. milit. de Nantes.

SECOUREAU (Jean), dom. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEECHÉ (Louis), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEECHÉ (Jacques), dom. à Gummière près Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SEECHÉ (Etienne), domic. à Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SÉGLA (Urbin-Elisab.), ancien conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort, le 1 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du Peuple, en participant aux arrêtés pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

SEGNÉ (René), ouvrier en soie, âgé de 22 ans, natif de Tours, dép. d'Indre et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SEGRETAIN (Jacques), dom. à St. Ouen-Destoir, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 prair., an 2, par la com. révol. séante à Mayenne.

SEGUÉLA (Jean), cultivateur, volont. au bataillon de l'Arriège, dom. à Saverdun, dép. de l'Arriège, cond. à mort comme complice de révoltés, le 23 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

SEGUI (Pierre), procureur de la commune, dom. à la Flocelière, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 13 frim., an 2, par le trib. crim. dud. départ., comme brig. de la Vendée.

SEGUI (Pierre), employé dans les traites, dom. à la Flocelière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme séditieux, le 13 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

SEGUIER, veuve Remigny, (Suzanne-Thérèse), ex-noble, âgée de 66 ans, née à Paris, département de la Seine, domiciliée à Nevers, département de la Nièvre, condamnée à mort, le 4 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant caché ses titres de noblesse et ses terriers, en logeant dans une chambre à charbon un commandant de batail., et en faisant mettre son drapeau dans une écurie, et en disant à un tailleur qu'il perdrait ses pratiques, s'il n'abandonnait la société popul.

SEGUIN (F. A.), âgé de 35 ans, né à Chartres, dép. de la Loire, chimiste, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 therm.,

an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., signataire de pétitions inciviques.

Seguin (Jean), chapelier, âgé de 26 ans, né et dom. à Ste. Bazeille, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort comme calomniateur, le 19 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Seguin (Vincent), dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Seguin (Antoine), dom. à Laval, dép. de la Lozère, cond. à mort, comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Segur (Jean-Pierre), cultiv., dom. à Lesfaux, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme embaucheur, le 26 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Sehuite (Joseph), ci-devant soldat de la légion Germanique, dom. à Ruel, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Seichet (Pierre), garçon métayer, dom. à Leroux-Bottereau, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv., an 2, par le tribunal criminel du départem. de la Sarthe.

Seigneuret, père (Jean-François), ex-noble, propriétaire-agriculteur, dom. à Aubagne, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 5 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Seigneuret, fils (Pierre), ex-noble et prêtre, dom. à Aubagne, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 5 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Seignoret (Joseph-Veran), cultiv. et juge de paix, dom. à Lagne, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 17 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Seignoret (Jean-Augustin), offic. municipal d'Arles, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme contre-révolut., le 14 brum., an 2, par le tribunal révolut. de Marseille.

Seiz (Théophile), commis de magasin, natif du duché de Wirtemberg, cond. à mort comme cont.-révol., en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sejourné (Gabriel), notaire, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 11 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Selle (L.), âgé de 44 ans, ex-noble, né à Paris, dép. de la Seine, y demeur., entrepreneur de farines, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspirat. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Selle (L.), prêtre, âgé de 29 ans, né à Rousgrou, départ. de l'Orne, dom. à Paris, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Sellier (Jean-Pierre-Franç.), ex-garde du premier frère du dernier tyran-roi, âgé de 41 ans, natif de Bouchu-le-Doux, dom. à Lyon, dép, du Rhône, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Sellier (Jean), dom. à St. Hilaire-Louis, près les Aubiers, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sellier (François), horloger, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 août 1792, par le trib. crim. dud. dép., comme fabricat. de faux assignats.

Sellier (Ant.-François), cizeleur-graveur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 août 1792, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Sels (Joseph), instituteur, âgé de 54 ans, né à Embrun, dép. des Hautes-Alpes, dom. à Ecully, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Semenol (Gaspard), élu en l'élection, âgé de 60 ans, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 14 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Semillard, père et fils. *Voyez* Samillard.

Semmery (Jean), dom. à Vaudières, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. militaire de Savenay.

Senard (Louis), dom. à Ste. Lumine-du-Coutay, départem. de la Loire-infér., cond. à mort, le 14 flor., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Senaut (Ant.), tailleur d'habits, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 22 germinal, an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme faux témoin contre des patriotes.

Senaux (Pierre-Madel.), ex-conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, âgé de 54 ans, né à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, dom. à Montbrun, même dép., cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Senechal (Henry), meûnier, âgé de 40 ans, né et dom. à Lourgmarez, dép. du Pas-de-Calais, condam. à mort, le 27 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., voyageant sans passeport et ayant crié, lors de son arrestation: *vive Louis XVII.*

Senéchaud (Jean), garçon boulanger, dom. à St. Hilaire-de-Voux, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 20 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. des Deux-Sèvres, comme instigateur de révolte.

Senès (Jean-Bapt.), perruquier, âgé de 42 ans, natif de Solier, dép. du Var, dom. à

Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1er. niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Senille (Jean-Bapt.), prêtre génovéfain, prieur de Ranton, dom. à Ranton, départ. de la Vienne, cond. à mort comme contre-révol., le 8 flor., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Senin (Urbain), meûnier, dom. à Meurs, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Senlisse (Henri), ex-vicaire de St. Louis en l'Isle, âgé de 34 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à la déportation, le 22 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos inciviques, le 8 mess., an 2, condam. à mort par le même tribunal, comme convaincu d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, d'avoir formé le projet de forcer la garde et les portes de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

Senocq (Jean-Bapt.-Henri-Innocent), sergent au 11e. bataillon d'infanterie, âgé de 22 ans, né et dom. à Montmédy, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 14 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dit que l'on était gouverné par un tas de scélérats et de brigands qui étaient à la Conv., et que Capet était mort innocent.

Senovert (Marianne), ex-sœur de St. Joseph, dom. à Vernose, dép. de l'Ardèche, cond. à mort, le 20 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme receleuse de prêtres réfractaires.

Séon (Cather.), corroyeur, âgé de 56 ans, natif d'Orgaise, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Séon (Louis), march. mercier, âgé de 27 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 29 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sepolina (Joseph), commissaire-chargeur, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., par la com. révolut. de Lyon, en brum., an 2.

Septobre (Jean-Marie-Joseph), prêtre, âgé de 67 ans, né et dom. à Lyon, département du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 29 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sequer (Mathieu), homme de loi, membre du département de la Moselle, âgé de 65 ans, natif d'Ainanges, départ. de la Moselle, dom. à Brie, même dép., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspirat. dans le dép. de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenans des religieux.

Serard (Jean-Jacques), ex-

curé, âgé de 54 ans, né à Vire, départem. du Calvados, dom. à Champdeuil, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et ayant dit que l'assemblée nationale, les départemens et les districts n'étaient composés que de gredins, qui feraient la ruine de la France ; que si l'on n'avait jamais d'autres lois, on serait toujours malheureux ; enfin, que les pères de famille étaient bien malheureux d'élever leurs enfans avec bien de la peine jusqu'à l'âge de 18 ans, pour les voir aller verser leur sang pour cinq ou six cents scélérats qui étaient à l'assemblée.

Sère (Jacq.), journalier, dom. à Commequiers, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 niv., an 2, par la com. milit. des Sables.

Seré (Philibert), clerc-d'avoué, âgé de 26 ans, natif de St. Martin-de-Boissy, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sérenda (Damien), scieur de long, dom. à St. Mars, dép. de la Sarthe, cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 24 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Seret (J. P.), âgé de 31 ans, né à Senlis, cocher du ministre Laflotte, à Florence, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Sergent (Louis), peintre, âgé de 24 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. milit. de Lyon.

Serigny (Jacques), ex-curé de Famigny, âgé de 53 ans, né et dom. à Bouillant, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 13 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant dit que la nation ne gagnerait jamais, que les nobles et le clergé rentreraient bientôt dans leurs droits, et que s'il ne tenait qu'à lui et à sa servante, il ferait couper le cou à la Convention.

Serin (Alexandre), maçon, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim. an 2, par la comm. milit. de Doué.

Serizia, dit *Jacotin* (Pierre), aubergiste, âgé de 49 ans, natif de St. Didier-au-Mont-d'Or, dom. à Vaize, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Seronx, veuve Chardon, dite *Breux*, dom. à Ivoy, dép. des Ardennes, cond. à mort comme émigrée, le 11 frim., an 2, par le trib. crim. dudit départem.

Serpaud (Jacques), ci-dev. intendant de l'émigré Montmorency, âgé de 55 ans, natif d'Angoulême, dép. de la Charente, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 frim., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspon-

dances avec les émigrés Montmorency, Serpaud et autres.

Serre (Martin), déserteur espagnol, âgé de 19 ans, natif de Catalogne en Espagne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Serre (Jean), homme de loi, âgé de 52 ans, natif de Brives-la-Gaillarde, dép. de la Corrèze, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révolut., le 9 messid., an 2, par la comm. milit. de Bordeaux.

Serre (Joseph-Alexis), greffier au trib. de police, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 3 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Serre, dit *Saint-Clair*, (Pierre), avoué et notable, âgé de 61 ans, natif de Grenoble, dép. de l'Isère, dom. à Bourgoin, même départ., cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Serres (Louis Jean), prêtre, dom. à Castelnaudary, dép. de l'Aude, cond. à mort comme réfractaire, le 19 flor., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

Serres-de-St.-Romans (J.), âgé de 50 ans, né à Paris, dép. de la Seine, ex-noble, et ex-conseiller an parlement de Paris, y demeurant, cond. à mort, le 9 thermid., au 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant fait émigrer son fils.

Sers (L.), âgé de 50 ans, né à Castel, dép. du Tarn, dom. à Paris, ex-capit., cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Servais (Hermes), manufacturier de poëles, ex-notable de la commune de Sedan, dép. des Ardennes, âgé de 66 ans, condamné à mort, le 15 prair., an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agens, notamment Lafayette, en prennant et publiant de concert avec lui des arrêtés et proclamations en date des 12, 13 et 14 août 1792, tendans à protéger sa trahison, et en retenant comme ôtages des Représentans du Peuple délégués par le corps législatif.

Servan (Gabriel), march.-fabricant, âgé de 40 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Servant (Gabriel-Claude), compagnon faiseur de bas, âgé de 45 ans, né et dom. à Lyon. dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 26 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Servant (Philémon), conducteur des équipages de la 1re. compagnie de l'artillerie légère, dom. à Merobert, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 5 germ., an 2, par la com. milit. de la 2e. division de l'armée du Nord, comme déserteur.

Servel (Laurent), soldat au 52e. régiment d'infanterie, ci-dev. la Fère, dom. à St. Gervais, dép. du Gard, cond. à mort, le 17 messid., an 2, par le trib. milit. du 2e. arrondissement de l'armée des Pyrénées-orientales, comme émigré.

Servet (René), prêtre-chapelain, dom. à Mosac, dép. du Morbihan, cond. à mort comme réfractaire, le 23 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Servie (Claude), domic. à Clermont, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Servier (Benoît-Nizier), natif de Lyon, dép. du Rhône, premier vicaire de l'église métropolitaine, cond. à mort comme cont.-rév., par la com. rév. de Lyon.

Servier, aîné (Franç.), tanneur, âgé de 42 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Serville, veuve Boipreau (Jacques-Adélaïde), ex-noble, âgée de 39 ans, née et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant conservé chez elle des armoiries, des titres de noblesse et différens écrits fanatiques, &c.

Serville (Pierre), cordonnier, dom. à Villeneuve-lès-Avignon, dép. du Gard, cond. à mort comme cont.-révol., le 1 mess., an 2, par la com. pop. d'Orange.

Servin (Jean), âgé de 70 ans, né à Malesherbes, dép. du Loiret, ex-notaire, et élu en la ci-dev. élection d'Etampes, dom. audit lieu, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 11 fruct., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. qui a existé contre la République.

Servin, veuve Loriot (Claire), ouvrière en modes, âgée de 30 ans, native d'Amiens, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir tenu des propos tendans au rétablissement de la royauté, et crié: *vive le roi, vive la reine!*

Sery (René), dom. à Chambretat, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sesieu (Jean), dom. à St. Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Sette (Ant.), cordonnier, dom. à Grenoble, dép. de l'Isère, cond. à mort comme embaucheur, le 15 frim., an 2, par le trib. criminel révolutionnaire de Marseille.

Seuau (Charles), domicilié à Montmusson, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Seuilhac (M. A.), né au Puy, ex-noble et chanoine, cond. à mort comme conspir.,

le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Seulle (René), domestique, dom. à Noirterre, départem. de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivose, an 2, par la com. milit. de Saumur.

Seur (Jean-Pierre-Léonard), homme de loi, âgé de 52 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Seurre, dit *Joinville* (Gervais), âgé de 44 ans, natif de Nigueville, dép. . . . ., domestique de Langlois-Pommeuse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., ayant enterré et enfoui une grande partie d'argenterie et de numéraire de Langlois et sa femme.

Sevenne (Toussaints), nég., travaillant avec son père, âgé de 26 ans, né et dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme chef de la faction fédéraliste du dép. de la H.-Garonne.

Sevestres (Jean), domic. à Nantes, dep. de la Loire-inférieur., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sevin (Gabriel), maire de Medreac, dom. à Medreac, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 10 mai 1793, par le trib. crim. dudit département.

Sevin (Jean-Baptiste), ancien premier commis du bureau de la guerre, ex-chevalier de St.-Louis, dom. à Versailles, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme conspir., le 7 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Sexterne, fils de Michel (Blaise), dom. à Clermont, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme émigré, le 15 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Sezanne (J. J.), âgé de 31 ans, natif de Perpignan, dép. des Pyrénées-Orientales, y demeurant, ex-présid. dud. dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 1 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Shtameth (Jean), gendarme, âgé de 43 ans, natif de Phalsbourg, dép. du H.-Rhin, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 19 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Siaume (Pierre), notable de la commune de Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme fédéraliste, ... le frim., an 2, par le trib. de justice rév. de Feurs, même dép.

Sibaudie (Jean-Baptiste), commis-toilier, âgé de 19 ans, natif de St. Martin-des-Fontaines, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme cont.-rév., le 16 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sibeau (Pierre), cult., âgé de 18 ans, natif de Boën, dép. de la Loire, dom. à Montbrison, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 2 germ. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sibilot (Jean), offic. munic. de Belleville, natif de Clermont, dép. de la Meuse, dom. à Belleville, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant empêché l'approvisionnement de Paris, en arrêtant ses subsistances.

Sibilot (Jean-Bapt.), propr., dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 27 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Siblin, f^e. Nicolet (Franç.), dégraisseuse, âgée de 36 ans, native de Chazelle, départ. de l'Isère, dom. à Lyon départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sibut, veuve Liénard (Louise), domestique, âgée de 50 ans, native de Leluc, dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les brig. de la Vendée.

Sicard (Jean), tailleur, dom. à Gennes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Sicard (Jean-Ant.), agricult., âgé de 37 ans, né et dom. à Lyon dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sichay (Jacques), domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv. an 2, par la commission militaire de Savenay.

Sigonot (Antoine), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Sigot-l'Estang (P.), âgé de 61 ans, né à Aulaguière, ex-noble, cond. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Sigrist (François-Joseph), voiturier, dom. à Oberenheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort par contumace, comme contre-révol., le 13 frim., an 2, par la com. révol. séante à Schelestat.

Sijas (Prosper), adjoint à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, âgé de 35 ans, né à Vire, dép. du Calvados, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 11 therm., an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 11.

Sillery. *Voyez* Brulard.

Sillery. *Voyez* Descharmes.

Silvestre (Jean-Laurent), prêtre, âgé de 32 ans, natif de Briançon, dép. des H.-Alpes, dom. à Chatonnay, départ. de l'Isère, cond. à mort comme cont.-rév., le 16 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Silvestre (J. L. François), notaire, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme fédéraliste, le 3 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Simard (Claude), ex-curé de St. Georges, agé de 68 ans, né et dom. à Libreval, départ. du

Cher, cond. à mort, le 2 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés.

SIMARD (Pierre), prêtre non-conformiste, âgé de 28 ans, natif d'Angoulême, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 14 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

SIMBION (Jacques), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SIMBRON (Guillaume), dom. à Bousillé, près Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

SIMBRON (Jacques), dom. à Lachaussière, dep. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

SIMBRON (Jean), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SIMBRON (Julien), dom. à St. Aubin-de-Ligné, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SIMBRON (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SIMÉON (Martin), propriétaire, dom. à Brignolles, dép. du Var, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv., an 2, par le trib. révol. dud. dép.

SIMÉON-St.-SIMON (L. F.), âgé de 70 ans, né à Paris, y demeurant, ex-noble, ex-évêque d'Agde, cond. à mort comme conspirateur, le 8 therm. an 2, par le trib. révol. de Paris.

SIMILLE (Hyacint.), frotteur, âgé de 29 ans, né aux Avanchaix, dép. du Mont-Blanc, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir fait des achats en numéraire, dans l'intention de les faire passer aux ennemis de la République.

SIMON (Jean-Baptiste), faiseur de bas, âgé de 32 ans, né et dom. à Lyon, départem. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SIMON (Jean), ci-devant avoué, âgé de 34 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 9 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

SIMON (Jean-Baptiste), boucher, dom. à Baucaire, départ. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

SIMON (S.), employé aux charrois, âgé de 34 ans, natif de Sussie, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il

était détenu, pour forcer la garde de cette maison, se porter à la Conv. nat., et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

SIMON (Henri-Menil), capit. de cavalerie, âgé de 53 ans, né à Balaye, domic. à Vigneux, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la faction de l'étranger, du soulevement des prisons et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot d'Herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SIMON (Philibert), député à la Conv. nat., natif de Rumilly, dép. du Mont-Blanc, âgé de 39 ans, dom. à Paris, cond. à mort le 24 germ., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspir. contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du Peuple, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres ; et contre l'exercice de l'autorité légitime : par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la représentation nation., assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple.

SIMON (Felix), domestique, cloutier, âgé de 62 ans, né et dom. à Rossureux, départ. du Doubs, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant dit que l'on avait mal fait de détruire les seigneurs, mais que dans quelque temps ils seraient rétablis; que les prêtres qui avaient accepté la constitution française, n'étaient pas plus que lui, que les patriotes étaient des gueux, et que les choses changeraient.

SIMON (Antoine), cordonnier et membre du conseil de la commune, âgé de 58 ans, né à Troyes, dép. de l'Aube, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie ; exécuté le 10.

SIMON (Pierre), dom. à St. Macaire, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SIMON (Pierre), dom. à St. Etienne, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SIMON (Robert), laboureur, dom. à Sezanne, départ. de la Marne, cond. à mort, le 19 mars 1792, par le trib. crim. dudit dép., comme distrib. de fausses monnaies.

SIMON, père (Gabriel), marchand cartier, domic. à Caen, dép. du Calvados, cond à mort comme fabricateur de faux assignats, le 30 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

SIMON, fils (Jean-Pierre), dom. à Caen, dép. du Calvados, condamné

condamné à mort comme fabricateur de faux assignats, le 30 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Simon, ve. Maillet, (L. E.-M.), âgée de 48 ans, née à Lorliers, dép. du Calvados, dom. à Priardet, même dép., cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où elle était détenue.

Simonet (Claude-François-Marie), ex-fermier-général adjoint, âgé de 42 ans, né et dom. à Dijon, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort, le 12 prair., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice des conspirations et complots contre le Peuple français, notamment, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

Simonet (Jean-Gatien), garçon perruquier, âgé de 23 ans, natif de Tours, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Simonet (Jean-Michel-Philibert), notaire, âgé de 52 ans, natif de Tarare, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frimaire, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Simonneau (Jean-Baptiste), march., dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 21 avr. 1793, par la com. mil. séante aux Sables, comme brig. de la Vendée.

Simonnot (René), domestique, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. séante aux Sables.

Simont (Pierre), rentier, âgé de 62 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sinaut (Mathurin), maréchal, dom. à la Poitevinière, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Sinbron (Pierre), dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Sindor, dit *Kottipe*, ci-devant soldat de la légion germanique, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Siodot (Jean), domic. aux Herbiers, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Siran (Jérôme), ex curé, âgé de 34 ans, né et dom. à Fourreau, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 2 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sire (Jean-Baptiste), cultivateur et maire, âgé de 45 ans, natif de Bourgoin, dép. de l'I-

sère, y demeurant, cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Sire (Pierre), bordier, dom. à Cezai, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Sire (Jean-Pierre), bordier, dom. à Cezai, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Sireude (Louis-Ambroise), ex-carme-déchaussé, âgé de 58 ans, natif d'Avignon, dép. de Vaucluse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme conspir., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Slabeurach (René-Marie-Max.-Léopold), député à l'assemblée législative, âgé de 35 ans, natif de Gournay, dép. de la Seine-inf., dom. à la Ferté-les Bois, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 21 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., l'un des principaux agens de Capet et de son comité autrichien, et comme ayant provoqué la présentation d'une adresse au tyran-roi contre la journée du 20 juin.

Slabeurach (Marie-Léopold), secrétaire de Puy-la-Montagne, âgé de 30 ans, natif de Gournay, départ. de la Seine-inf., dom. à Puy-la-Montagne, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort comme conspir., le 21 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Smith (Joseph), ingénieur mécanicien, natif de Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., par la com. rév. de Lyon, en brum., an 2.

Sobirast (Louis-François-Gabriel-Th.-Siffren), ex-noble et capit. de cavalerie, dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 27 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange.

Sochet (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Socqueray (François), garçon frotteur, dom., à St Léger, dép. de Seine et Oise, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Soiron (T.), âgée de 45 ans, née et dom. à Compiegne, dép. de l'Oise, tourrière-carmélite, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblemens et conciliabules fanatiques et contre-révol.

Soiron (C.), âgée de 55 ans, née à Compiègne, tourrière carmélite, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblemens et conciliabules fanatiques et cont.-rév.

Soldet (Etienne), âgé de 20 ans, laboureur, né et dom. à Aiton, ci-dev. St. Jean-de-Maurienne, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant accompagné le nommé *Rochon*,

lors de son voyage à Doué en Tarentaise pour joindre les Piémontais.

Solinhac (Jean-Ant.), cultivateur, dom. à Bouaubert, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme contre-révolut., le 17 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Solive (Jacques), pâtissier, dom. à Orange, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 6 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Solland (Charles), curé de St. Blaise, dom. à St. Blaise, dép. de l'Ain, cond. à la réclusion par le trib. crim. dudit dép., le 16 frim., an 2.

Sollone (Charles), ex-curé, dom. à St. Blaise, départ. de l'Ain, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 16 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Soly, dit *Lizernay* (Jacques), dom. à Isernay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Sombardier (Antoine), âgé de 32 ans, laboureur, né et dom. à St. Didier-sur-Beaujeu, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 5 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Sombreuil, *voyez* Virot.

Sommelier (Nicolas-Alexis), procureur-syndic, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à 15 années de fers, et à 300,000 liv. d'amende, le 17 sept. 1793, par le trib. crim. dudit départ., comme émigré.

Sommereu-Préfontaine (Jean-Baptiste), âgé de 59 ans, né à Beauvais, dép. de l'Oise, ex-agent de Rohan-Rochefort, dom. à Rochefort, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 9 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir fait passer des fonds à l'émigré Rohan et à sa fille.

Sommesson (F.), âgé de 51 ans, né à Paris, dép. de la Seine, valet-de-chambre des tantes de Capet, dom. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Sonel (Julien), dom. à St. Julien, dép. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sonel (Adrien), brodeur, âgé de 34 ans, né à Paris, départ. de la Seine, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sonnerie (Claude), âgé de 37 ans, né à St. Clément, dép. du Rhône, vinaigrier, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Sorbières (Guillaume), taillandier, dom. à Villeneuve-lès-Avignon, dép. du Gard, cond. à mort comme contre-révol., le 1 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Sorède (Jean), domic. à Taillé, dép. des Pyrénées-Orientales, condamné à mort comme émigré, le 20 flor., an 2, par

le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

SORHAINDE (Cather.), dom. à Cambe, dép. des B.-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 21 vent., an 2, par la com. extraordinaire de Bayonne.

SORICE (Jean), dom. à Andrezé, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SORICE (Joseph), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SORIN, *voyez* CASIMIR.

SORIN, dit *Lalande* (Etienne), tisserand, dom. à Poiron, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 prair., an 2, par la com. révol. de Mayenne.

SORLIN (Christophe), âgé de 48 ans, procureur, né et dom. à Orgelet, dép. du Jura, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., chef de la faction fédéraliste du Jura.

SORNET (Jean), facteur de la poste, dom. à Auton, dép. de Loir et Cher, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

SOSSOTTE (Léonard), âgé de 56 ans, natif de Bussy, dép. de la Côte d'Or, brocanteur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant acheté du numéraire pour le faire passer aux ennemis de la République, et discrédité les assignats.

SOTET (Jean), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

SOUARS (Etienne-Ant.), âgé de 56 ans, natif d'Aubervilliers, dit *les Vertus*, dép. de la Seine, membre de la commune, dom. à Paris, même dép., mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 11.

SOUBIRA (Joseph), négociant à Puycerda en Catalogne, dom. à Perpignan, dép. des Pyrénées-Orient., cond. à mort par contumace, comme distrib. de faux assignats, le 15 germ., an 3, par le trib. crim. dudit départ.

SOUBRANY (Pierre-Amable), député du départ. du Puy-de-Dôme, à la Convent. nat., né à Rivin, même dép., cond. à mort, le 28 prair., an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir demandé la suspension et le renouvellement du comité de sûreté génér., et proposé de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les tyrans du 12 germ., ne fissent encore une pareille journée; et par ces faits, d'être un des principaux auteurs et conspir. contre la République, dans la révolte contre la représentation nat., les 3 et 4 prair., an 3; il s'est

suicidé; n'étant pas mort de sa blessure, il a été exécuté.

SOUBRY (Pierre-Jacques), âgé de 33 ans, né dans la Flandre Autrichienne, laboureur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 18 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris.

SOUCHET (Etienne), âgé de 55 ans, natif de Courtray, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

SOUCHET (Louis), march. de tabac, dom. à Pouzanges-la-Ville, dép. de la Vendée, cond. à mort comme munitionnaire des brig. de la Vendée, le 20 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

SOUCHET (Joseph), dom. à S. Christophe, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SOUCHET (Mathurin), dom. à Tiffauge, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

SOUCHET-D'ALVIMARD, âgé de 63 ans, né à Paris, dép. de la Seine, ex-noble, ci-dev. gouverneur des pages de Capet, dom. à Versailles, départ. de Seine et Oise, cond. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme contre-révolutionnaire et complice de tous les complots des despotes contre le Peuple français, et d'avoir fait émigrer son fils, pour lui faire porter les armes contre sa patrie, et assassiner les défenseurs de la liberté.

SOUCHET, dit *Duprès* (J. P.), âgé de 55 ans, né à Moran, cond. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

SOUCHON (Jean-Claude), médecin et chirurgien, domic. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., par la com. révol. de Lyon, an 2.

SOUCHON (Gilbert), âgé de 30 ans, natif d'Essertine, dép. de la Loire, y demeurant, ex-conseiller, cond. à mort comme contre-révol., le 24 vent., an 2, par la com. révol. de Paris.

SOUCHON, dit *Chauson* (Cl.), âgé de 66 ans, gén. de brigade de l'armée des Pyrénées-Orient., où il commandait en chef depuis quelques jours, né et dom. à Montelimard, départ. de la Drôme, cond. à mort, le 22 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir cherché, après sa destitution, à s'emparer d'un corps de 4000 hommes, et d'une partie d'artillerie de la République, pour les joindre aux fédéralistes, dont l'intention était de marcher sur Paris, pour dissoudre la Convention.

SOUDÉ (René), hussard au dixième régiment en dépôt à Chaâlons, dom. à Chaâlons, dép. de la Marne, cond. à mort comme cont.-rév., le 17 germ., an 2, par le trib. crim. dudit département.

SOUDRAIN (Jean), sabotier,

dom. à Tigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 germ., an 2, par la com. révol. de Laval.

SOUDRE (Barthelemy), âgé de 54 ans, né à Landau, dép. du Bas-Rhin, cordonnier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme fournisseur infidèle, le 12 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

SOUHARRANDO (Bernard), volontaire dans le bataillon Basque-de-la-Victoire, dom. à Pau, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 10 flor., an 2, par la com. extraordinaire de Bayonne.

SOULACQ (Pierre), volontaire dans le 5e. bataillon de Lot et Garonne, dom. à Colbiac, dép. du Lot, cond. à mort comme émigré, le 10 flor., an 2, par la com. extraordinaire de Bayonne.

SOULAGE (François), hussard, braconnier, dom. à la Cavalerie, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme émigré, le 7 fruct., an 2, par la com. milit. de Bruxelles.

SOULAR (François), charpentier, dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

SOULARD (Mathurin), tisserand, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

SOULARD (Augustin), dom. à Chalonnes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

SOULARD (Pierre), dom. à Beaurepaire, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. mil.. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

SOULARD (Jean), dom. à St.-Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SOULARD (François), dom. à Jouen, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOULARD (Joseph), dom. à Chambretant ou Chambretot, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOULARD (Etienne), dom. à St.-Malo-du-Bois, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOULARD (René-François), ex-chanoine, dom. à Poitiers, départ. de la Vienne, cond. à mort, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Vienne, comme réfractaire à la loi.

SOULAS (Olivier), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér, cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Soulavier (J.-D.-G.), âgé de 49 ans, domestique d'un Anglais, né à Schobach en Allemagne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant émigré plusieurs fois, et rentré en France au mois de mars 1793.

Soulé (Jean), dom. à Départ, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort, le 18 flor., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées - Occidentales, comme émigré.

Soules (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Soules (René), dom. à Beaupréau dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Soulés (Ant.-Prosper), âgé de 31 ans, administrateur de police, offic. municipal, natif de Vize, dép. de la Marne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

Soulier (Pierre), ex-ministre protestant, et administ. du dép., dom. à Sauves, dép. du Gard, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme conspir.

Soulier (Raymond), dom. à Chauvin-Dragon, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, comme émigré.

Souligné (Jean-Baptiste), âgé de 48 ans, ex-directeur de la douane, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Soullier (Ignace-Joseph), marchand, natif d'Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Soupieux (Pierre), dom. à Turboque, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Soupiot (René), dom. à Gallet, près Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Soupiot (Louis), dom. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Sourches (Marie-Louise-Victoire) veuve Vallièze, âgée de 54 ans, ex-noble, née et dom.

à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis de la République.

SOURDEVAL. *Voyez* LENEUF.

SOURDILLE (Pierre-Jean), âgé de 30 ans, homme de loi, administrateur du dép. de la Mayenne, ci-devant avocat du dernier tyran-roi au présidial de Château-Gonthier, né audit lieu, dom. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort, le 12 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur-fédéraliste.

SOURIS (Pierre), dom. à Orvant, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOURISOT (Mathurin), dom. à Chambretaud, départ. de la Vendée, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

SOURISSEAU (Mathurin), dom. à Nantes, départ. de la Loire-infér., cond. à mort, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOURISSEAU (Jacques), dom. à la Petite-Boissière, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOURITOT (André), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

SOUROT (Jacques), maçon, dom. à Vize, dép. de la Marne, cond. à la déportation, le 28 vendém., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

SOURY (Louis), âgé de 29 ans, ci-devant prêtre, curé, natif de Rochechouart, dép. de la H.-Vienne, dom. à Bordeaux, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, départ. de la Gironde, comme réfractaire à la loi.

SOUSPIRON (Félix-Etienne), offic. recruteur de dragons, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révol.

SOUTIF (Jean), dom. à Auvernay, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

SOUTOULI, médecin de St.-Côme, dom. à Liocan, dép. de l'Aveyron, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère, comme complice de séditieux.

SOUVÈTRE (Jean), dom. à la Tessoualle, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com milit. de Saumur, comme conspir.

SOVET (Charles-Etienne), laboureur, dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

SOYECOURT (J.-C.), âgé de

69 ans, né à Paris, dép. de la Seine, y demeurant, ex-comte, ex-capitaine de dragons, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

Soyer (Louise), dom. à Touarcé, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

Soyer (Antoine), âgé de 28 ans, ramoneur, né et dom. à Rouen, dép. de la Seine-infér., cond. à mort, le 21 septembre 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir été l'un des complices de l'attroupement séditieux qui a eu lieu à Rouen, au mois de janvier 1793.

Soyer (Mitiot), dom. à Moisdon, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Spiéser (Dominique), boulanger, dom. à Obenrenheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme contre-rév., le 13 frim. an 2, par la com. rév. séante à Schelestat.

Spiéser (Agathe), dom. à Meistratzheim, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme contre-rév., le 22 oct. 1793, par la com. mil. de Strasbourg.

Spilman (Marie-Eve), négociante, ci-dev. femme-de-chambre de la femme Duchelard, dom. à Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 18 germ. an 3, par le trib. crim. dudit départ.

Spiridion (Ch.-Elie-Cosme), ex-capucin, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 23 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

Spréafico, aîné (Charles), limonadier, âgé de 31 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 28 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Spréafico, cadet (Camille), commis-march., âgé de 24 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 28 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Spreux (Ant.), coiffeur et offic. municip., dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 3 brum. an 2, par le trib. crim. rév. de Marseille.

Springer (Henri), vannier, domic. à Rolving, départ. de la Moselle, cond. à mort comme fabricateur de fausse monnaie, le 15 frim. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Stainville, fme. Grimaldi-Monaco (T. F.), ex-princesse, âgée de 26 ans, née et domic. à Paris, cond. à mort comme conspir., le 8 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Staneau (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Staron, dit *Largentière* (Ca-

mille), garde du tyran-roi, âgé de 51 ans, né et dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-rév., le 28 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

STENYR (George), caporal dans la légion germanique, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 7 niv. an 2, par la com. milit. séante à Rennes.

STEPHANOUSKY (Jean-Bapt.), ex-dominicain, dom. à Poitiers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 nivose an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

STEPLÈRE (C. R.), jardinier, né à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté génér. de la Conv., leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

STIMPFLIN (Urs.), laboureur, dom. à Folquelspourg, dép. du H.-Rhin, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 17 brum. an 2, par le trib. crimin. dudit départ.

STOK (Jean), domic. à Narbonne, dép. de l'Aude, cond. à mort comme émigré, le 19 mess. an 2, par le trib. milit. du 2me. arrondiss. de l'armée des Pyrénées-Orientales.

STOUDERT (Jean-Claude), entrepreneur des convois milit., dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév. en brum. an 2, par la com. rév. de Lyon.

SUARD (Innocent), dom. à Genest, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

SUBER (Joseph), domic. à Ippigheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme contre-rév., le 3 frim. an 2, par la com. mil. de Strasbourg.

SUBILEAU (Michel), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

SUBILO (René), dom. à Loroux, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

SUBINEAU (René), domic. à Sauvin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

SUBINEAU (Mathurin), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

SUBRIN (Emmanuel), cultiv., âgé de 33 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 28 frim, an 2, par la com. révolut. de Lyon.

SUCCARD (Alexand.-Barthel.), propriétaire foncier, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess. an 2, par le trib. crimin. dudit départ.

Suchet (Pierre), dom. à St. Martin-de-Beaupréau, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. militaire de Nantes.

Suève (Gabriel), ex-noble, ci-dev. seigneur de la commune de Crène, dom. à Lattange, dép. de la Moselle, cond. à mort comme conspir., le 15 mess. an 2, par le trib. crim. du départ. de la Meuse.

Sugier (Franç.), cultiv., dom. à Rabiac, dép. du Gard, cond. à mort comme séditieux, le 15 prair. an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Ardèche.

Sugier (Jacq.-Ant.), propriétaire et maire, dom. à Alais, départ. du Gard, cond. à mort comme conspir., le 9 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Sullerot (Nicolas), charpentier, âgé de 33 ans, né et dom. à Sens, dép. de l'Yonne, cond. à mort, le 27 germ. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant voyagé avec un faux passeport, et comme ayant tenu dans la prison où il était détenu à Châteaudun, des propos contre-révolutionnaires.

Sulpice (Joseph), domest., âgé de 23 ans, né au Mans, dép. de la Sarthe, dom. à Besignan, dép. de la Drôme, cond. à mort, le 28 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. qui a eu lieu, en août 1792, dans la commune de Besignan.

Sumillian (Jean-Franç.), ex-vicaire, âgé de 43 ans, natif de Monestier, dép. des Hautes-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 pluv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Superchy (Etienne), graveur, âgé de 57 ans, natif de Parme en Italie, dom. à Auxonne, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 1 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Supion (Jacques), dom. à la Trementine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Supiot (Franç.), métayer, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Sureau (Henri), domic. à Choussé, dép. d'Indre et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. d'Angers.

Suremain (Franç.-Alexand.), ex-noble, vivant de ses revenus, âgé de 38 ans, natif d'Essone, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort, le 1 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme auteur d'écrits et ouvrages cont.-révolutionnaires.

Surey (René), dom. à Saint-Martin-de-Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Sutot (Jacq.), dom. à St. Crépin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Suvet (André), boulanger, dom. à Caderousse, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 14 mess. an 2, par la com. popul. séante à Orange.

Suzan (Louis), ex-brigadier du guet à cheval, âgé de 46 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant en 1788, rue S. Martin, sabré le Peuple qui portait l'effigie de Dubois, et s'étant vanté d'avoir soustrait Decrosne aux poursuites des patriotes, ainsi que pour avoir dit, en parlant de Marat, que s'il avait tenu ce coquin, il l'aurait haché à coups de sabre.

Suzanne (Jean-Bapt.), faïencier et cartier, dom. à Barjols, départ. du Var, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 germ. an 2, par le trib. révolut. du dép. des Bouches-du-Rhône.

Suzanne (Ant.-Benoît), ex-curé et offic. public de Boissy, âgé de 54 ans, né à Chartres, dép. d'Eure et Loire, domic. à Boissy, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 25 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, pour avoir tenu, en qualité de prêtre, des registres particuliers des actes civils de naissance et de mariage.

T

Tabard (François), plieur de soie, âgé de 22 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 frim., an 2, par la com révol. de Lyon.

Tabard, dit *Mazières* (Claude-Henri), ex-bénédictin, secrétaire du général Carmel à l'armée des Côtes-de-Brest, âgé de 26 ans, né et dom. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort comme cont.-révol., agent des brig. de la Vendée, le 17 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Tabart (Philippe), ex-chanoine, dom. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tabart (Felix), ex-chanoine, dom. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 24 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Tabary (Philippe-Joseph), adjudant-général de l'armée de l'Ouest, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme traître à la patrie, le 15 pluv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Tabot (Felix), soldat au 36e. régiment, dom. à Rennes, dép. d'Ille et Villaine, cond. à 15 ans de fers, par le trib. crim. du dép. de la Seine, comme fabric. de fausse monnaie.

Tabouillot (Claire), âgée de 17 ans, née et dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à 20 années de détention, par le trib. révol. de Paris, le 5 flor., an 2, comme convaincue d'avoir coopéré aux manœuvres et intelligences tendantes à livrer aux Prussiens la ville de Verdun.

Tache (Amable), cultiv., dom. à Chap.-de-Beaufort, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort

comme séditieux, le 5 vent., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

TACHETTE (Franç.), domest., âgé de 40 ans, natif de Vernes, dep. des H.-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

TACQUE (Martin), meneur de bœufs, dom. à Paris, cond. à mort, le 12 mess., an 3, par le conseil milit. établi à Paris, comme convaincu d'avoir porté la tête du représentant du Peuple Ferraud au bout d'une pique, en criant : *à bas la Convention*, qu'elle ne donnait point de pain ; et par ces faits, d'être complice de la révolte des 3 et 4 prair., an 3.

TACUSSEL, dit *Cabriolle* (Laurent), portefaix, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

TAICRE, dit *Guonorat*, tonnelier-brasseur, âgé de 20 ans, natif de Hanovre, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

TAILLART (Antoine), domicilié à Paris, perruquier, condamné à la déportation, le 3 mess., an 3, par le conseil mil. établi à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos incendiaires, en disant que *Robespierre* et la commune de Paris du 9 therm. avaient été sacrifiés, que Louis XVI, sous son régime, n'avait jamais tant fait de mal que les députés de la Convent. en un seul jour ; et de s'être montré participant de la révolte contre la Conv. le 4 prair. an 3.

TAILLEBOT (Jean-Baptiste-Crépin), maçon et offic. municip., âgé de 58 ans, natif de Jouy-le-Peuple, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat. du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie ; exécuté le 11.

TAILLEPIED (Noël), perruquier, employé dans les charrois, âgé de 32 ans, né à Coulombes, dom. à Caen, dép. du Calvados, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme fédéraliste, ayant accepté la place d'adjudant sous le général Wimpfen.

TAILLEPIED (Michel), cultivateur, âgé de 51 ans, né à Coulombières, dom. à Iffe, dép. du Calvados, cond. à mort comme conspir., le 12 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

TAILLEPIED-DE-BONDY, fils, dom. à Paris, commandant du bataillon de la section de la place Vendôme, cond. à mort, par contumace, le 5 brum., an 4, par le conseil milit. établi à Paris, au Théâtre Français, comme convaincu d'avoir signé l'ordre de battre la générale, et d'avoir marché à la tête de la force armée rebelle de la section contre la Convention nationale, les 12, 13 et 14 vend. an 4 : il s'est soustrait au jugement.

TAILLO (André-Ant.), ex-maire de Coudoulet, domic. à Coudoulet, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

TAILLON (Charlotte), dom. à la Verrerie, dép. de Mayenne et

Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Taillot (Pierre), vigneron, dom. à Martiguen, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Taillot (René), dom. à St. André, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Taisson (René), journalier, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Talaison (Jean-Baptiste), domestique, âgé de 22 ans, natif de Valois, dép. du Mont-Blanc, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., dans le courant de niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Talaru (C. M.), âgé de 71 ans, né à Cuy-Chamsins, ex-marquis, ex-cordon-rouge, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Tallène (Basile), chirurgien, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Tallerye (Franç.), ex-curé, dom. à la Chapelle-St.-Laurent, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 frimaire, an 2, par le tribunal criminel dudit département.

Tallet (Henri), domic. à Dunkerque, départ. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 19 flor., an 2, par la com. extraordinaire séante à Bayonne.

Tallien (Therèse-Madel.), ex-religieuse, dom. à Bollène, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 21 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Tallon (Ant.), march. de draps, âgé de 37 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Talord (Michel), dom. à la Chapelle-Saint-Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, par la com. milit. séante à Nantes.

Tamiset (Jacques), perruquier, âgé de 29 ans, natif de Châlons-sur-Saône, dép. de Saône et Loire, y demeurant, cond. à mort, comme contre-révol., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon

Tamisié (Jean), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 frim., an 2, comme brig. de la Vendée, par la com. milit. de Doué.

Tampié, le jeune (Grégoire), cultiv., procureur de la commune de St. Galmier, âgé de 39 ans, né et dom. à St. Galmier, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tampié, fils cadet (Claude), chaudronnier, âgé de 21 ans, natif de Fontfort, départ. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme

cont.-révol., le 24 vent., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tanchon (Ponce), graveur et admin. de police, âgé de 32 ans, né à Bourges, dép. du Cher, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Conv. nat., du 9 therm., an 2, comme traître à la patrie.

Taneffe, veuve Montmorin (Françoise-Gabrielle), âgée de 50 ans, native de Chadieu, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Bussy, dép. de l'Yonne, cond. à mort, le 21 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de son mari, ayant entretenu des correspondances avec Laluzerne.

Tanno (François), dom. à St. Donan, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme instigateur de révoltes, le 18 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tanquerey (C. A.), ex-noble, se disant cultivateur, âgé de 51 ans, né et dom. à Coutances, ex-maire d'Hyonville, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir., et ayant excité le peuple de la commune d'Hyonville au fédéralisme.

Taoumurol (René), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Taragon (Anne-Claude), capit. au 6e. régiment, ex-noble, âgé de 39 ans, né à Bonneval, dép. d'Eure et Loire, dom. à Metz, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 29 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir eu des intelligences avec le 1r. frère du dernier tyran-roi, Bouillé et Lafayette.

Taranne, fme. Mahier (Marie), dom. à Mesnil, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme receleuse de brig. de la Vendée, le 11 therm., an 2, par la com. révol. de Châteaugontier.

Taraud (Jean), tisserand, dom. à St. Jean-de-Mont, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 2 avril 1793, par la com. mil. des Sables, comme brig. de la Vendée.

Tardieu-Malesy (A. C.), âgé de 64 ans, né à Paris, ex-noble, cond. à mort, le 21 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où il était détenu.

Tardieu-Malesy, fille (G. F.), âgée de 23 ans, née à Paris, ex-noble, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

Tardieu-Malesy, fme. divorcée de Beranger, émigré (C. H.), âgée de 27 ans, née à Paris, ex-noble, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

Tardy (Jean-Jacq.), natif de Roanne, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., l'an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tardy (Jean-Jacques), juge de paix au côteau de Roanne, et administ. du dép. de Rhône et Loire, cond. à mort comme cont.-révol., en brum., an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Tardy (Franç), domest., âgé de 44 ans, natif de Montbrun, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 8 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Tardy, dit *Desmure* (Jér.), âgé de 42 ans, capitaine au 45e. régim., ex-noble, né et dom. à Roanne, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 29 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tarreau (Pierre), dom. à la Chapelle-Basse Mer, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Tarrin, femme Brunelle (Marie-Cécile), âgée de 49 ans, née à Villeneuve-St.-Maurice, dép. de l'Aube, cultivatrice, dom. à Sorbonne, départ. de l'Yonne, cond. à mort, le 27 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant favorisé l'émigration de son fils.

Tarteïron (Laurent-Franç.), négociant, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 13 niv., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tartru (Pierre), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tascost (François), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tassin, dit *Moncourt* (Pierre-Augustin), âgé de 39 ans, march., né et dom. à Orléans, dép. du Loiret, cond. à mort, le 12 juillet 1793, par le trib. révol. de Paris, comme complice de l'assassinat de Léonard Bourdon, député à la Convention, lors de son voyage sans mission à Orléans.

Tassin (Louis-Daniel), âgé de 52 ans, ci-devant banquier, et député suppléant à l'assemblée constituante, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant trempé dans la conspir., et secondé les complots liberticides du tyran Capet, à la journée du 10 août 1792.

Tassin, dit *Letang* (Gabriel), âgé de 50 ans, ci-dev. banquier, et commandant du bataillon des Filles-St.-Thomas, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant trempé dans la conspir., et secondé les complots liberticides du tyran Capet, à la journée du 10 août 1792.

Tassy (Joseph), âgé de 38 ans, négoc., marin et lieutenant auxiliaire, né et dom. à Marseille, dép. des Bouches du-Rhône, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par le trib. rév. de Marseille, comme ayant été chargé de dépêches pour les Anglais, de la part des trois corps administratifs illégaux, et du comité génér. fédéraliste.

Tassy (Charlebin), cultivateur,

teur, dom. à Sorgues, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéral., le 15 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange.

Tatu-Roussel (J. François-Joseph), cultivateur, dom. à Grandchaux, dép. du Doubs, cond. à mort comme contre-révol., le 14 oct. 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Taupenot (Gaspard), ex-curé, dom. à Changé, départ. de Saône et Loire, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 25 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Côte-d'Or.

Taupin (Joseph), dom. à St. Savial, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tavenard (Julien), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Taverne (Jean-Bapt.), dom. à Pau, dép. des Basses-Pyrénées, cond. à mort comme émigré, le 27 mess., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

Taytet (Joseph-François), âgé de 52 ans, secrétaire-général du district de Commune-d'Armes, natif de St. Etienne, dom. à Commune-d'Armes, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-rév., le 2 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Teigné (Jean), dom. à Beaulieu, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Teigney (Mathurin), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la comm. militaire de Nantes.

Teillais (Jean), meûnier, dom. à la Flocellière, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 therm., an 2, par la com. révol. de Craon.

Teillard (Jean-Pierre), âgé de 40 ans, natif de Riom, dép. du Puy-de-Dôme, lieutenant de la gendarmerie nat. de Bordeaux, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 26 niv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme fédéraliste.

Teiller (Charles-François-Guilain), cond. à mort, le 1er. messid., an 2 par le trib. révol. séant à Cambray, comme s'étant évadé de la citadelle de Dourlens où il était détenu comme suspect.

Teiller (Francois-Xavier-Ives), cond. à mort, le 1er. messid., an 2, par le trib. rév. de Cambray, comme s'étant évadé de la citadelle de Dourlens où il était détenu comme suspect.

Teissère (André), peintre, dom. à Avignon, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 4 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Teissier (L.), âgé de 26

ans, né à Campinc, dép. de la Manche, march. de chevaux, dom. audit lieu, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

Tellier (C. H.), âgé de 30 ans, né à Tours, ex-greffier du trib. de paix de Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme conspir., le 29 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Tellier (Jean), domic. à Melay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Tellier (François), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tellier (François), dom. à Rigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la comm. milit. de Savenay.

Tempié, veuve d'Assac (Madeleine), dom. à Tarascon, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 flor., an 2, par le trib. crim. dudit départem.

Templier (Pierre), dom. à Ste. Lumine-du-Coutay, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 flor., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Tenaille, dit *Champton*, (Louis-Etienne), ex-garde du dernier tyran-roi, âgé de 44 ans, né et dom. à Clamecy, dep. de la Nièvre, cond. à mort, le 25 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé aux crimes commis par Capet, dans la journée du 10 août 1792.

Tenaille, dit *Lesnaux* (J. B. Marie), ex-garde du dernier tyran-roi, âgé de 29 ans, né et dom. à Clamecy, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 25 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir participé aux crimes commis par Capet, dans la journée du 10 août 1792.

Tenay (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tenied (René), dom. à Montillers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Teolourne (Joseph), dom. à St. Christophe, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la comm. milit. de Nantes.

Terien (Pierre), tisserand, dom. à St. Pierre, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort

comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Terisse (Joseph-Jean-Claude), commis au tribun. du district, dom. à Aix, dép. des Bouches-du Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 26 pluv., an 2, par la commission militaire de Marseille.

Terra (Jean-Benoît), fabric. de bas, âgé de 37 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Terrade (Jean), dom. à Mesperot, départ. des Landes, cond. à mort comme émigré, le 27 messid., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-occident.

Terras (Ignace-Xavier-Ant.), ex-notaire, dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 25 mess. an 2, par la commis. popul. d'Orange.

Terrasse (Jean-Marie), ci-dev. trésorier de France, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., par la com. révol. de Lyon.

Terrasse-d'Yvours (Jean-Pierre), ex-noble, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, comme officier rebelle, le 28 brum., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Terrasson, dit *Barollière*, (Barthelemi), ex-noble, âgé de 68 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révolut., le 4 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Terrasson (Jean-Dominique), rentier, ex-noble, âgé de 60 ans, natif de St. Chamont, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 4 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Terrasson, fils (Pierre), commis-march., âgé de 22 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 24 vent., an 2, par la commis. révol. de Lyon.

Terray (Ant.-Jean), ex-noble, intendant de Lyon, âgé de 44 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant fait émigrer ses enfans pour porter les armes contre la République.

Terrefort (Joseph-Franç.), ex-conseiller au ci-dev. parlement de Guienne, âgé de 60 ans, né et domic. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 22 messid., an 2, par la commis. milit. de Bordeaux, comme ne s'étant jamais prononcé pour la révolution, de manière à mériter d'être séparé des deux castes dont tous les crimes pèsent sur leurs têtes.

Terrein (Gabriel), dom. à Hennebon, dép. du Morbihan, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Terri, fils de Philippe, (Adrien-Amable), dom. à Febvin, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 25 vend., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Terrien (Pierre), domic. à Failucie, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Terrien (Louis), labour., dom. à Puiset-Doré, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Terrier (Jean-Marie), chapelier, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Terrier (Pierre), affranchisseur, dom. à la Chapelle-du-Bourg-le-Prêtre, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme contre-révol., le 1er. flor., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Terrier (Laurent), dom. à St. Julien, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Terrier, journalier, dom. à Mesnil, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 nivose, an 2, par le trib. crim. du département de la Sarthe.

Terris (Louis-Jean-Bapt.), secrétaire d'un avocat, âgé de 30 ans, natif d'Aix, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tertret (André), dom. à Beligné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tertret (Etienne), dom. à Beligné, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Tesnier (Pierre), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Tessié (René), dom. à Angers, départ. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Tessier (Isaac), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germin. an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Tessier (Jacques), bordier, dom. à Courlais, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 frim. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Tessier, dit *Jassemin* (Honoré), march., domic. à Apremont, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 mai 1793, par la com. milit. des Sables.

Tessier (Pierre), ex-vicaire, dom. à Angers, départem. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Tessier (Gabriel), dom. à St. Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tessier, dit *Duclozeau*,

(Joseph-François-Alexandre), physicien, membre du conseil-général du dép. de Mayenne et Loire, âgé de 39 ans, natif des Rosières, même dép., domic. à Vannes, départ. du Morbihan, cond. à mort, le 26 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme fédéraliste, ayant contribué à la rédaction de la lettre du conseil-général du département de Mayenne et Loire, adressée à l'ex-ministre Rolland, et en prenant part dans cette adresse aux regrets qu'il éprouvait avec ses collègues sur la disgrace de ce ministre.

Tesson (Julien), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Tesson (Adrien), ex-noble, dom. à Avranches, dép. de la Manche, cond. à mort, le 23 niv., an 2, par la com. milit. de Granville, comme brig. de la Vendée.

Tesson (René-Félix), ex-noble, dom. à Luzerne, dép. de la Manche, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. mil. de Granville, comme brig. de la Vendée.

Testard (Jacq.), procureur, âgé de 50 ans, natif de Saulieu, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Dijon, même départ., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

Testard, dit *Dulys* (Augustin-Jacques), ex-noble et prêtre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 5 mess., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Testard (Jacques), fabricant de toiles, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le trib. révolut. de Cambray, comme convaincu d'espionnage.

Teste (Ant.-Jos.-Auguste), homme de loi, domicilié à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 4 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Tête (Michel-Noël), négoc., âgé de 56 ans, natif de Saint-Etienne, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 24 vent., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Teulleris, cadet, dom. à Toulouse, dép. de la Haute-Garonne, cond. à mort comme chef d'émeute, le 17 frim., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Tevenon (Martin), domest. de peine, âgé de 33 ans, natif de St. Bonnet, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Texier (Jean), administrateur du dép. de la Vienne, âgé de 41 ans, natif d'Hazé, dép. d'Indre et Loire, dom. à Loudun, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 6 messid., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme contre-révol., et l'un des chefs les plus actifs de la

faction fédéraliste du dép. de la Vienne.

Texier (Jacques), bordier, dom. à Fontenay-le-Peuple, dép. de la Vendée, cond. à mort le 21 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme munitionnaire des brigands de la Vendée.

Texier (Jeanne), domest., dom. à Luçon, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Teyras, femme Chaput, (Jeanne-Daniel), âgée de 52 ans, née et dom. à Cusset, dép. de l'Allier, cond. à mort comme conspir., le 23 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Teysèdre (Antoine), dom. à Rauzas, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dudit départ.

Teyssère (Pierre-André), commis march. de vins, âgé de 53 ans, natif de Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Mâcon, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 29 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., agent de l'émigré Chenard, et fabricateur et distributeur de faux assignats.

Teyssier (Etienne), ci-dev. négoc., âgé de 55 ans, natif de Flex-sur-Dordogne, dép. de la Gironde, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République.

Teyssier, dit *Marguerite* (Jean-Ant.), ex-baron, ex-constituant, et maire de Nismes, âgé de 50 ans, né et dom. à Lagny-sur-Marne, départ. de Seine et Marne, cond. à mort, le 1er. prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme auteur ou complice des conspirat. du midi, et notamment à Nismes et à Arles.

Thamea (Jean-Ant.), ci-dev. offic. municip., dom. à Roche-Sauveur, dép. du Morbihan, cond. à mort comme contre-révol., le 18 brum., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Thean (Marie), dom. à la Châteigneraie, dép. de la Vendée, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Theban (Jacques), dom. à Montigny, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Thebault, dit *Lachauvenais* (Elie-Alexandre), précepteur, âgé de 22 ans, né à St. Ignace, dom. à Laguyomarais, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de complicité dans la conspir. de la ci-dev. province de Bretagne, dont le ci-devant marquis de la Rouerie était le chef.

Thellier (Michel), march. forain de bas, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le

15 décembre 1792, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Thénaisie (Charles-René), employé, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 14 niv. an 2, par la com. militaire de Tours, comme brig. de la Vendée.

Thépaut (François), colporteur, dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la comm. milit. séante à Port-Malo.

Therin (Michel), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Thesmes (A.), âgé de 45 ans, laboureur, cond. à mort comme contre-révol., le 28 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Thesnier (Jean), âgé de 41 ans, sabotier, secrétaire de la municipalité de St.-Maurille, né et dom. à St.-Maurille-des-Ponts-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 17 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences, tendantes à favoriser les progrès des rebelles qui occupaient Angers, et les communes environnantes.

Theurel (Augustin), dom. à Charmes-St.-Valber, départ. de la H.-Saône, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme concussionnaire.

Thevain (Jean), dom. à Poitiers, dép. de la Vienne, cond. à mort, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

Thevenet (Pierre-Joseph), âgé de 53 ans, négociant en soierie, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Thevenet (François), âgé de 18 ans, imprimeur de papiers, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Thevenet (Louis-Antoine), âgé de 20 ans, ouvrier en soie, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Thévenin (Paul), âgé de 65 ans, épicier, natif de Chametel, dép. de Saône et Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Thézut (Guillaume), âgé de 38 ans, ex-noble, né et dom. à Aumont, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 19 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant crié : *vive le roi*, et ayant dit à deux membres du comité de surveillance de Jouy qui étaient présens à ce propos, qu'il se f.... d'eux.

Thiac (Thérèse), âgée de

60 ans, couturière, née et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 3 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincue d'avoir favorisé des mis-hors la loi, et de n'avoir pas accepté la constitution républicaine de 1793.

THIARS (H.-H.), âgé de 32 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, ex-comte, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur.

THIAU (André), dom. à Champloié, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

THIBAUD (François), dit *Bondessein*, marchand mercier, dom. à Peillac, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 23 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme séditieux.

THIBAUD (Jacques), âgé de 37 ans, tourneur, natif de Montange en Bugey, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

THIBAUD (François), âgé de 49 ans, vitrier, natif de Ste.-Marie, jurisdiction d'Alinca dans le Grin, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, voyageant sans passeport, ayant traité les citoyens de garde, de cochons et de pouilleux, et disant, qu'il espérait que l'ancien régime reviendrait; que la République était conduite par tous les Cartouches et les Mandrins, et qu'il se f.... de l'arbre de la liberté.

THIBAUDIER (Alphonse), dit *Gravignon*, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 juin, 1793, par contumace, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

THIBAULT (Jean-Claude), dit *Mareille*, âgé de 49 ans, fermier, né à Prelé, dép. de Seine et Oise, dom. à Mareille, même dép., cond. à mort, le 1 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que les membres de la Convention étaient des cochons, le district du lait battu, et le département de la crême fouettée.

THIÉBAULT (Marie), veuve l'Hériteau, âgée de 40 ans, journalière, née à St.-Etienne-de St.-Jean-de-Corquois, dom. à Challans, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 7 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

THIBAULT, fils (Henri), dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 27 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

THIBAULT (François-Alex.), notaire, dom. à l'Herminault, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 4 septembre 1793, par le trib. crim. du dép. de

la Charente-infér., comme brig. de la Vendée.

Thibault (René), dom. à St.-Florent, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 frim., an 2, par la com. milit. de Doué, comme brig. de la Vendée.

Thibault-Chambault, marchand, dom. à Lajumélière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Thibaut (Jacques), dom. à la Tessoie, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Thibaut (Jean-Christophe), âgé de 60 ans, administrateur du dép. de la Moselle, natif d'Isming, dép. de la Meurthe, dom. à Metz, même départ., cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans le dép. de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenans des religieux.

Thibaut (Marie-Jeanne), dite *Lapinière*, ex-noble, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. d'Angers, comme conspiratrice.

Thibert (Jacques), dom. à la Chapelle-Aubray, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Thibodeu (Louis), laboureur, dom. à Breuil-Chaussé, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Thieriot (Alexis), ex-constituant, juge du trib. du district de Montaigu, dom. à Montaigu, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 11 frim., an 2, par le trib. crim. dudit. dép., comme brig. de la Vendée.

Thierriat (Jean-Baptiste), ex-chanoine, dom. à Châlons, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 21 germinal, an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme réfractaire à la loi.

Thierrot (Antoine), âgé de 39 ans, apothicaire, né à Verdun, dép. de la Meuse, dom. à Eting, même dép., cond. à mort, le 16 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant applaudi avec enthousiasme à l'entrée des troupes prussiennes sur le territoire de la République.

Thierry (Jean), âgé de 44 ans, quincaillier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Thierry (Pierre), âgé de 24 ans, ouvrier en soie, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 frim., an 2, par la comm. révolution. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Thierry (Jean-Baptiste), âgé de 29 ans, perruquier, né et dom. à Dijon, dép. de la

Côte-d'Or, cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

Thiery (Pierre-L.-René), âgé de 60 ans, vérificateur aux fermes, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant protégé, au 10 août 1792, l'évasion de l'ex-noble Bérulle échappé du château des Tuileries, en lui donnant un laissez-passer.

Thiery (René), dom. à Roche-Mantreux, départ. de la Loire-infér., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Thirial (Jean-François), âgé de 40 ans, ex-constituant, curé et médecin, natif de Compiégne, dép. de la Loire, dom. à Versailles, départ. de Seine et Oise, cond. à mort, le 16 prair., an 2, par le trib. révolution. de Paris, comme conspirat., ayant rétracté le serment par lui prêté à la constitution civile du clergé.

Thiroux (Louis), dit *Crosne*, âgé de 57 ans, ex-lieutenant de police, et conseiller d'état, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., et complice de Capet, Flesselles, Berthier et autres.

Thiry (Etienne), âgé de 24 ans, maréchal-des-logis au 8e. régiment d'hussards, natif de Sedan, dép. des Ardennes; dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 germ., an 2, par le trib. révol., de Paris, comme conspir., ayant usurpé le titre et les fonctions de représentant du Peuple, et de commissaire du comité de salut public, et, sous ces qualifications, d'avoir exercé une autorité arbitraire et vexatoire.

Thizi (Jean-Claude), âgé de 75 ans, ex-curé, natif de Lomefain, dép. de la Loire, dom. à Grigny, dép. du Rhône, condamné à mort, le 23 pluviose an 2, par la comm. révolution. de Lyon, comme cont.-révol.

Thoiras (Jean-François), âgé de 22 ans, capitaine d'artillerie, né et dom. à Montauban, départ. du Lot, cond. à mort, le 24 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., en favorisant les projets liberticides des Lanouë et Lameth, au mois d'août 1792, et provoquant avec eux la marche des armées contre la ville de Paris.

Thoiret-de-Bigné, dit *Clos-Robert*, dom. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le 3 frim., an 2, par le trib. révol. de Feurs, même département.

Thomas, femme Megret Serilly (Anne-Marie-Louise), âgée de 31 ans, native de Paris, dép. de la Seine, dom. à Passy, dép. de l'Yonne, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspiratrice; elle s'est déclarée enceinte, et

a été transférée à l'évêché, d'où elle a été mise en liberté après le 9 thermidor.

Thomas (Nicolas), se disant marchand de tabac à la Villette, près Paris, âgé de 33 ans, natif de Comble, dép. de la Somme, cond. à mort comme vendeur d'argent, le 7 germ., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Thomas (Jean), curé, ex-constituant, âgé de 70 ans, né à Sens, dép. de l'Yonne, dom. à Paris, cond. à la déportation, le 12 7bre. 1793, par le trib. rév. de Paris, comme réfract., pour être resté dans le territoire de la République, quoiqu'il fût tenu, aux termes de la loi du 26 août 1792, d'en sortir, et pour avoir provoqué la désobéissance aux lois, et entretenu des correspondances fanatiques.

Thomas (Vindicien), fabriq. de tabac, âgé de 45 ans, né à Fléchinelle, dom. à Aire, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 2 prair., an 2, par le trib. rév. d'Arras, comme conspir., ayant traité les députés à la Conv. de gueux, et notamment Robespierre.

Thomas (Jean-Pierre), natif de Termignon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, commissionnaire-chargeur, cond. à mort, par la com. révolut. de Lyon, le 28 brumaire, an 2, comme officier des rebelles.

Thomas (Pierre-Paul), lieut. des douanes, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fedéraliste, le 15 germinal, an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Thomas (Michel), domic. à Jetai, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Thomas (René), domic. à la Chapelle-Rousselin, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. mil. de Savenay.

Thomas, dit *Caradeuc*, ci-dev. capit. de la garde nation., dom. à Roche St.-Sauveur, dép. du Morbihan, cond. à mort comme cont.-révol., le 18 brum., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Thomas (Franç.), cordonnier, dom. à Flangebouche, dép. du Doubs, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 octobre 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Thomas (Joseph), dom. à la Chapelle-Rousselin, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 frim., an 2, par la com. mil. de Doué.

Thomas, dit *Lajeunesse* (Joseph), jardinier, dom. à Maure, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 frim., an 2, par la com. milit. de Rennes.

Thomas (Joseph), prêtre, dom. à Guchviller, départ. du H.-Rhin, cond. à mort comme émigré, le 21 frim., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Thomas, dit *Chicanaud* (Jean-Baptiste), propriétaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 9 prair. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Thomas, père, dit *Chicanaud* (Joseph), propriétaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 9 prair. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Thomas, dit *Belezy* (Mélanie), ex-noble, domic. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 9 prairial, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Thomas, fils d'Antoine (Marie), dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Thomas, fils (Joseph), propriétaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme conspir., le 9 prairial, an 2, par le trib. crim. dudit département.

Thomas (René), dom. à Mortagne, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la comm. militaire de Nantes

Thomas (René), dom. à St. Lambert, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la commiss. milit. de Nantes.

Thomas (Jean), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Thomas (François), dom. à St. Fiacre, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Thomas, veuve Goursac (Thérèse), ex-noble, âgée de 80 ans, native d'Angoulême, dom. à Chasseneuille, dép. de la Charente, cond. à mort comme conspir., le 16 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Thomas (Etien.), perruquier, dom. à Lesvaux, dép. de l'Ardèche, cond. à mort comme conspir., le 16 avril 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Thomas (J.-Joseph-Théod.), march. de verres, dom. à Petit-Bois-St.-Denis, dép. de l'Aisne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Thomas (Pierre), garçon tisserand, dom. à Subandière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Sablé.

Thomas (Jean), notaire, greffier de la munic., juge de paix de Vaize, âgé de 32 ans, natif d'Ingrande, dom. à Vaize, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont. rév., le 9 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Thomassin (Alexandre), ex-noble, âgé de 44 ans, né et dom. à St. Dizier, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 23 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol.

Thomassin (André), coutelier, âgé de 46 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme conspir., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Thomazeau (Louis), âgé de 53 ans, natif de Nantes, dép. de la Loire-inf., dom. à Port-

Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant fait signer une pétition rédigée par lui, le 17 juillet 1793, en faveur des ex-nobles de Port-Malo.

THOMAZEAU (Louis), ferblantier et quincaillier, âgé de 50 ans, natif de Nantes, dép. de la Loire-inf., dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme conspir., le 2 fruct., an 2, par le tribun. révol. de Paris.

THOMAZET (Henri), labour., dom. à Guedillac, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme cont.-rév., le 10 mai 1793, par le trib. crim. dudit départ.

THOMERET (Jacques), ex-curé, âgé de 39 ans, né à Champ-segré, dép. de l'Orne, dom. à Noisy-le-Sec, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 messidor, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant cherché à jetter la plus grande défaveur sur la révolution du 31 mai, en la désignant comme un attentat affreux, par lequel la représentation nationale était avilie et outragée, et la patrie perdue; en tenant à ce sujet un discours, dans lequel il fit l'éloge de Vergniaux, Guadet, Buzot et autres, et peignit Marat et Robespierre comme deux cannibales altérés de sang humain, et deux ambitieux qui visaient au pouvoir suprême.

THOREAU, veuve St. Juize, âgée de 73 ans, née à Poitiers, ex-noble, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue.

THOREL (Franç.), labour., dom. à Val-St.-Pair, dép. de la Manche, condam. à mort comme séditieux, le 22 pluv., an 2, par la com. milit. de Grandville.

THOUARD (Nicolas-Léon), peintre, âgé de 41 ans, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Belleville, même dép., cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant empêché l'approvisionnement de Paris, en arrêtant ses subsistances.

THOUMAZEAU (Joseph), fermier, dom. à Coudrié, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 pluv., an 2, par la com. milit. des Sables.

THOUMAZEAU (André), dom. à Longevelle, departem. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

THOUMIRE (Thomas-Jos.), homme de loi, dom. à Dieppe, dép. de la Seine-infér., cond. à mort comme receleur de prêtres réfract., le 2 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

THOURET (M.), âgée de 79 ans, née à Mony, départ. du Cher, ex-religieuse carmélite, dom. à Compiégne, condam. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant fait partie de rassemble-

mens et conciliabules fanatiques et cont.-révolut.

Thouret (Jacq. - Guill.), ex-constituant et ex-présid. du trib. de cassation, âgé de 48 ans, natif de Pont-l'Evêque, départ. du Calvados, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 flor. an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant conspiré dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Thouzeau (Pierre), labour., dom. à Genetouze, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

Thufferot, femme Huchon (Marie), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Thuileur (Pierre), gendarme, âgé de 61 ans, né et dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à livrer la ville de Verdun aux Prussiens.

Thulle, femme Dupont (Perine), dom. à St. André-Lamarche, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Thune (Jacq.), juge au trib. de district de Nyon, âgé de 41 ans, natif de Paul-les-Fontaines, dom. à Montelimart, dép. de la Drôme, condam. à mort comme cont.-révol., le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Thuret (Claude), journalier, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort comme distrib. de faux assignats, le 15 août 1792, par le trib. crim. dudit département.

Thuriot (Mathurin), marchand, dom. à Mortagne, dép. de la Vendée, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Thuriot, dit *Camenen*, marin, dom. à Locmariagues, dép. du Morbihan, condam. à mort comme cont.-révol., le 29 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Thus (Jean-Joseph), prêtre, dom. à Jouques, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 26 vent., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Tibault (Pierre), dom. à la Renaudière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay.

Tiburse (Pierre), dit *Lantourne*, ancien gendarme de la garde du tyran-roi, âgé de 58 ans, né et dom. à Castillo, dép. de Lot & Garonne, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Tienaux (Mathurin), dom. à la Plaine, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv.,

an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Tied (Jean), domic. à la Moutière, dép. de la Loire-inf, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tiennay (Jean-Bapt.), dom. à St. Sulpice, départem. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la commis. milit. de Savenay.

Tierrier, femme Taupin (Ursule), domic. à Tréguier, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 14 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Tierry (Jean), domic. à Bouzillé, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Tiersé (Jean), domic. à Grassendorff, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 8 8bre. 1793, par le trib. crim. dud. départ., comme chef d'émeute cont.-rév.

Tiffaugin (Franç), dom. à Chalonnes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Tiffrey (Marie), domest., âgée de 74 ans, née à Coutras, dép. de la Gironde, domic. à Bordeaux, même dép., cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 16 mess., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Timondavid (Pierre), négoc., propriét., dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tinet (Georges), perruquier, dom. à Marsigny, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme embaucheur, le 15 frim., an 2, par le trib. crim. révolut. de Marseille.

Tingry, femme Montval (Marguerite), limonadière, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distributrice de faux assignats, le 19 janvier 1793, par le trib. crim. dudit département.

Tiphaine, père (Gilles), cultiv., ci dev. syndic perpétuel de la commune de Presle, âgé de 68 ans, né et domic. à Presle, départ. de Seine et Oise, cond. à mort, le 3 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, en participant au désarmement des patriotes de ladite commune, en s'opposant au recrutement, en annonçant que dans peu il y aurait un maître qui les ferait aller vivement.

Tiphaine, fils aîné (Jean-Bapt.), sous-lieutenant des grenadiers de la commune de Presle, âgé de 34 ans, né et domic. à Presle, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 3 vent., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, en participant au désarmement des patriotes, en faisant des patrouilles contre.-révolut., en insultant la Municipalité.

TIPHAINE, fils cadet (Louis-Germain), meûnier et sergent de la garde nationale, âgé de 28 ans, né et dom. à Presle, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 3 vent., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir coopéré à une conspiration dans la commune de Presle, et à tous les crimes dont son père s'était rendu coupable.

TIPOCHE (Franç.), domic. à la Chapelle-du-Genest, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

TIQUET (Jean); ex-vicaire, dom. à Eymoutier, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme émigré, le 1er. frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

TIRAN (Jacq.), maire, dom. à Cabrières, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 17 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

TIRANT (Ferdinand), cuisinier, âgé de 23 ans, natif de Grasse, dép. du Var, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon.

TIREL (Jean), terrassier, dom. à Breau-Moncout, départ. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes.

TIREL (Mathurin), dom. à Breau-Moncout, dép. des Côtes-du-Nord, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la commis. milit. de Rennes.

TIROUFLEL (Joseph), dom. à Laval, départ. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

TISSERAND (Simon), ci-dev. postillon chez Duchâtelet, âgé de 40 ans, né à Vexou, dép. de la H.-Saône, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme conspir., le 5 prair, an 2, par le trib. révol. de Paris.

TISSERAND, fils (Claude-Joseph), dom. à Grandchaux, dép. du Doubs, cond. à mort comme émigré, le 1er. frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

TISSERÉ, aîné (P.), âgé de 33 ans, né à Montaut, ex-garde-du-corps de l'ex-Monsieur, frère du tyran-roi, dom. audit Montaut, dép. de l'Arriège, cond. à mort comme conspirateur, le 2 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

TISSEUR (Jean-Marie), âgé de 38 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

TISSOT (J.-A.), âgé de 38 ans, né à Urçon, dép. du Doubs, lieut. des douanes nat. au poste des Allemandes, y demeurant, cond. à mort, le 2 therm., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir., ayant favorisé l'émigration d'une femme et d'un jeune homme.

TISSOT (Mathurin), dom. à St. Pierre-de-Chabrones, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

TISSOT

Tissot (Jean-P.-Joseph), dit *Capucin*, greffier du juge de paix, dom. à Jonquières, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme fédéraliste, le 24 mess., an 2, par la commis. popul. d'Orange.

Tissoux (Jacq.), domic. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tisureau (Mathurin), dom. au May, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tixier, fils (Louis), dom. à Blois, départ. de Loir et Cher, cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Toban (Louis), dom. à St.-Hilaire-Louis, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tocher (Jean), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Tochot (Marie-Agnès), couturière, dom. à Bélieu, ci-dev. St. Hippolyte, départ. du Doubs, condam. à mort comme émigrée, le 16 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Toebaerts (Barthelemi), négoc., dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-révol., le 6 therm., an 2, par la com. militaire de Bordeaux.

Toesca (Jacques), maçon, dom. à Nice, dép. des Alpes Maritimes, cond. à mort comme assassin, le 15 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Toiron, ex-vicaire de Prinsuejols, dom. à Prinsuejols, dép. de la Lozère, condam. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tolance (Jean-Franç-P. L.), âgé de 39 ans, natif du Puy-en-Velay, ex-curé de Thurins, dép. du Rhône, y demeurant, cond. à mort comme contre-révol., l'an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tolivint (Michel), ex-vicaire, dom. à Ecran, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 7 therm., an 2, par le tribunal crim. dudit dép.

Toller (Jean-Daniel-Frédéric), capit. au ci-dev. régiment de Saxe, dom. à Bitche, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 3 fruc., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Tondu, dit *Lebrun*, (Pierre-Henri-Marie), journaliste, imprimeur et ministre des affaires étrangères, âgé de 30 ans, natif de Noyon, dép. de l'Oise, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 niv., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme contre-révol., appelé au ministère par Brissot, Roland, Dumouriez, et ayant, à cette époque, été l'ame du parti d'Orléans, et appuyé de tous ses efforts, conjointement avec Clavière et Roland, la proposition de Ker-

saint de fuir au-delà de la Loire avec l'assemblée législative, le conseil exécutif, le trésor public et Capet.

Tonduti, dit *Labalmondière*, (Jacques-Constant), ci-dev. lieutenant d'infanterie, âgé de 59 ans, natif de Rouanne, dép. de la Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme émigré, le 7 septembre 1793, par le trib. révol. de Paris.

Tonneau (Jean), chamoiseur, âgé de 32 ans, natif de Mouron, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tonnellier (Jacques-Louis), march. épicier, commissaire de l'équipement pour les armées de la République, âgé de 33 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 frim., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme fournisseur infidèle.

Tonio (André), march. de marons, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Ain, comme distrib. de faux assignats.

Tornatori (Louis), chapelier, dom. à Arles, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 11 niv., an 2, par le tribunal crim. dud. dép.

Torombert (Louis), tailleur, âgé de 43 ans, natif de Belmont, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Torreau (Philippe), ex-noble, dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 nivose, an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

Torrolier (Jean-Baptiste), garçon perruquier, âgé de 19 ans, né à Boën-en-Forez, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Torterat (Marie), garde-malade, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 16 juin 1792, par le trib. crim. dudit département.

Tortot (François), horloger, administrateur de police, âgé de 31 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 9 therm., an 2, comme traitre à la patrie; exécuté le 12.

Tossan (Antoine), bourrelier, âgé de 32 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Totain (Joseph), dom. aux Aubiers, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. militaire de Savenay.

Touchard, (Georges), vigneron, dom. à Martigné-Briant, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir.,

le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Touro (Jean), dom. à St. Laurent, dép. de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Toulan (François-Adrien), employé à l'administration des biens des émigrés, âgé de 33 ans, natif de Toulouse, départ. de la Haute-Garonne, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant eu des intelligences et entretiens secrets avec les deux femmes Capet détenues dans la Tour du Temple.

Toulon, dit *Rimbaud*, (Victor-Melchior), commissaire du pouvoir exécutif au tribunal du district de Toulon, âgé de 36 ans, né et dom. à Toulon, dép. du Var, cond. à mort, le 4 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir participé à une conspiration contre la République, et d'avoir concerté avec ses ennemis, la reddition et la prise du Port de Toulon.

Toulon (François), garde de bois nationaux, âgé de 33 ans, né et dom. à St. Martinien, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 27 flor., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme conspirateur, ayant dit aux jeunes gens pour les empêcher de partir aux frontières, que s'ils faisaient bien, ils ne partiraient pas, que c'était aux riches à marcher; et lors du recrutement pour la Vendée, d'avoir dit qu'ils ne devaient pas partir, qu'on les emballait pour les conduire à la boucherie.

Toulon (Jean-Baptiste), garde de bois nationaux, âgé de 36 ans, natif de St. Martinien, dép. de l'Allier, dom. à Mont-Luçon, même dép., cond. à mort, le 27 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirateur, ayant dit lors du recrutement pour la Vendée, que si on le faisait marcher, il saurait bien se tourner du côté des rebelles; et en parlant des officiers municipaux de Nocy qui avaient fait des démarches pour empêcher les dégradations commises dans les bois de Chamberat, que c'étaient des voleurs qui en chassaient d'autres, et enfin qu'il soutiendrait les émigrés jusqu'au péril de sa vie.

Toulorge (Pierre-Adrien), ex-religieux, dom. à Coutances, dép. de la Manche, cond. à mort comme émigré, le 12 octobre 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Toulouse, dit *St. Privat*, (Louis-Marie), ex-garde du tyran-roi, dom. à Orange, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 6 mess., an 2, par la com. popul., séante à Orange, comme contre-révol.

Toupin (Mathieu), domestique-laboureur, âgé de 26 ans, dom. à Bannalec, dép. du Finisterre, cond. à mort, le 6 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, et ayant jetté des pierres et frappé l'arbre de la liberté.

Touraine (François), jardinier, dom. à Angers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Tourel, dit *Dalmeran-Maillane*, (François-Henri), commissaire des guerres, dom. à St. Remy, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 2 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tourelle, femme de Michel Locquemeux, dit *Cousin*, (Anne-Joséphine) Mulquinière à St. Souplet, cond. à mort, le 1er. mess., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme ayant fourni des vivres à l'ennemi.

Touret (Magdeleine), âgée de 31 ans, née et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 9 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant été trouvé chez elle des copies de prétendues lettres-patentes du régent idéal de France et de d'Artois.

Touret (Nicolas), ci-dev. administrateur du dép. de l'Allier, âgé de 39 ans, né à Moulins, dép. de l'Allier, domic. à Port-la-Montagne, dép. du Var, cond. à mort comme contre-révol., le 11 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Touret (Claude-Nicolas), ancien ingénieur des ponts et chaussées, âgé de 33 ans, natif de Moulins, dép. de l'Allier, dom. à Decize-le-Rocher, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Tournacos (François), baron Allemand, âgé de 37 ans, natif de Metz, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 2 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant montré à ceux qui l'interrogeaient un écu de six livres, à la face du tyran-roi, disant que c'était là son passe-port.

Tournamine (François), chirurgien barbier, âgé de 37 ans, natif de Rome-sur-Tar, départ. de la Drôme, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tournay (Hervé), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tourneau (Louis), dom. à St. Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tournefort (Claude-Jos.), prêtre, assesseur du juge de paix, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Tournefort (Joseph François), étudiant en chirurgie, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Tournemine (Jean), ex-curé de Florac, âgé de 74 ans, natif de Fontanes, dom. à Florac, dép. de la Lozère, cond. à mort comme contre-révol., le 6 mess., an 2,

par le tribunal révolut. de Paris.

TOURNERY (Jean), épicier, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme officier des rebelles, le 28 brumaire, an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

TOURNIER (Jean-Hub.-A.), cultiv., âgé 60 ans, né et dom. à Lille, dép. de l'Yonne cond. à mort, le 15 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant dit : «On nous fait crier, *vive la République*, il vaut bien mieux crier, *vive le diable* : on détruit les églises, notre religion ; tant qu'il n'y aura ni roi, ni prêtres, la misère durera toujours ; incessamment il y aura un roi et des prêtres, la religion viendra et la Convent. sautera.»

TOURNIER (G.), âgé de 30 ans, né à St. Clément, dép. du Cantal, brocanteur, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

TOURNIER (R. F. A. L.), âgé de 26 ans, né à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, ex-conseiller au parlement de Toulouse, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 7bre. 1790.

TOURNIER, veuve Laronade (Marguer.), dom. à Salers, dép. du Cantal, cond. à mort comme cont.-révol., le 4 therm, an 2, par le trib. crim. dud. dép.

TOURNILLON (Michel), cultiv., dom. à Grignan, dép. de la Drôme, cond. à mort comme fédéraliste, le 13 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

TOURNON (A.), âgé de 40 ans, né à Lyon, dép. du Rhône, journaliste, dom. à Paris, cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

TOURNOT (René), dom. à St. Julien, départ. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

TOURNUS (Théophile-Ennemond), ci-dev. juge de paix du canton de Naclais, cond. à mort comme cont.-révol., l'an 2, par la com. révol. de Lyon

TOURRETE (Jean-Baptiste), instituteur, officier municipal, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

TOURTIER (Jean - Baptiste-Claude), ci-dev. gentilhomme, âgé de 66 ans, natif de Beaugency, cond. à mort, le 2 août 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à décourager et effrayer les habitans de la campagne, à provoquer l'avilissement de la Conv., la dissolution

de la République et le rétablissement de la royauté.

Tourville (Franç.), soldat au régiment de Ligne, dom. à Romain, départ. de la Marne, cond. à mort comme émigré, le 2 vend., an 3, par la com. milit. de Valenciennes.

Tousson, fils (Jean-Maurice), dom. à Lepay, dép. de la Haute-Loire, condam. à mort comme cont.-révol., le 29 vent., an 2, par le tribunal criminel dudit département.

Toutblanc (Etienne), maréchal, dom. à Commequières, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 25 frim., an 2, par la com. milit. des Sables.

Toutblanc (Jacques), farinier, dom. à St. Hilaire-de-Rie, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 avril 1793, par la com. milit. des Sables.

Toutin (Franç.), commis au secrétariat de la commune de Rouen, âgé de 48 ans, né à Lisieux, dép. du Calvados, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à la déportation, le 27 7bre. 1793, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir approuvé la résistance apportée par le nommé Bougeroat quand on a voulu l'arrêter.

Touyon (Etienne-Julien), âgé de 64 ans, ci-dev. curé de St. Cyr-des-Autranis, dép. de la Nièvre, y dem., natif de Coulonne, même dép., cond. à mort, le 25 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant fait célébrer une messe à laquelle a été chanté, *Domine, salvum fac regem.*

Touzé (François), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Touzé (Julien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Touzé (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Touzé (Mathur.), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Touzeau (Joseph), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Toyon, ve. Cordelier (Jeanne-Marie), aubergiste, âgée de 44 ans, née à Belot-la-Guillaume, dép. de la H.-Saône, y demeur., cond. à mort, le 8 vend., an 3, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol., et ayant dit qu'elle se flattait d'être aristocrate, qu'elle s'en faisait honneur, qu'elle voudrait qu'il tombât autant d'hallebardes sur la tête des volontaires qui partaient aux frontières, qu'il tombait de gouttes d'eau dans une forte pluie; qu'elle voudrait qu'ils fussent tous à la gueule du canon.

Trabaud (Honoré), cordonnier, dom. à Grasse, dép. du Var,

cond. à mort comme émigré, le 16 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Trabillard (Pierre), dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Traineau (François), dom. à S. Quent-Mauges, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Trainot (Jean), dom. à St. Nicolas-de-Brienne, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Tramelay (François), dom. à St. Georges près Chemillé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tramebouze (Noël), notaire, dom. à Chamelet, cond. à mort comme cont.-révol., l'an 2, par la com. révol. de Nantes.

Tranchant (Jean Etienne), fabric. de bas de soie, né à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., en brum., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tranchant (Marin), journalier, dom. à St. Augustin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. des Sables.

Tranchant (François-Dominique), ex-bénéficier, âgé d'environ 72 ans, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme convaincu d'avoir gardé des écrits royalistes et fanatiques.

Tranchant (Euphrosine), dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. rév. d'Arras, comme convaincue d'avoir brisé un scellé apposé chez elle sur des papiers suspects.

Tranché (Jacques), dom. à St. Porchaire, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Tranchel (Jean), bordier, dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Tranchère (Hardouin), ci-dev. administ. du dép., dom. à Libourne, dép. de la Gironde, cond. à mort comme conspir., le 14 brum., an 2, par la com. milit. de Libourne.

Tranchet (Hilaire), dom. à St. Aubin, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

Trapadoux (Ant.), march. épicier, âgé de 61 ans, natif de l'Hopital-sous-Rochefort, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Trapadoux (Noël), épicier, âgé de 53 ans, natif de l'Hôpital, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 8 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Trebord (Pierre), garçon

perruquier, âgé de 27 ans, natif de Rabastin, départ. du Tarn, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

TREBUT (Franç.), cordonnier, offic. munic., dom. à Seigne, départ. du Var, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 octob. 1793, par le trib. crim. rév. de Marseille.

TRECHAUX (François), âgé de 26 ans, né à Guvigny, dép. de la Nièvre, y demeurant, cond. à mort, le 4 therm., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-rév., et ayant dit qu'il aurait mieux aimé se faire tuer que de partir pour les frontières, et que sa maxime favorite était : *sauve qui peut*.

TREGAROT, femme Clément (Jeanne), dom. à Serrant, dép. du Morbihan, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 7 prair. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

TREILLE (Benoît), commis au district de la Campagne de Lyon, âgé de 36 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

TREINEL, fils (Jean-Louis), chapelier, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme cont.-rév., le 28 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

TREL (Louis), dom. à St. Martin-de-Vervins, départ. des Deux-Sèvres, condam. à mort comme conspir., le 23 nivose, an 2, par la com. mil. d'Angers.

TREMAR (Barthélemi), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 germ., an 2, par la com. mil. de Nantes.

TREMBLAY (Jean), domic. à Chanteloup, dép. de Mayenne et Loire, cond à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la com. mil. de Savenay.

TREMEAU, fils de Jacques (Auguste Denis), ex-noble, dom. à Vendôme, dép. de Loir et Cher, cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 3, par la com. mil. de Bois-le-Duc.

TREMELAT (Joseph), cultiv.-propriétaire, dom. à Roquevaire, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéral., le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

TREMOSIÈRE (Guillaume), dom. à Asprières, départem. de l'Aveyron, cond. à mort comme conspir., le 29 pluv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

TRENCK (F.), baron, âgé de 70 ans, né en Prusse, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 7 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

TRENEL (Jean-Pierre), chandelier, âgé de 21 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 14 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

TRESCA (Antoine-Joseph), fermier, dom. à Cambrai, dép. du Nord, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 prair., an 2,

par le trib. rév. de Cambrai.

Treu (Jean), domic. à Segonzac, dép. de la Corrèze, cond. à mort comme cont.-rév., le 14 flor., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Trezelle (M. G.), âgée de 51 ans, ex-relig. carmel., née et dom. à Compiegne, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 29 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant fait partie de rassemblemens et conciliabules fanatiques et cont.-révol.

Trezette (Guillaume-Emmanuel), lieutenant-colonel de gendarmerie, natif de Rouanne, cond. à mort par la com. rév. de Lyon, le 28 brum., an 2, comme cont.-révolut.

Trézu (Jacques). domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Trial (Jean-Noël), agricult., dom. à Connaux, départ. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste. le 7 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Tribal (Jean), tisserand, dom. à Soulaines, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. de Saumur.

Triballe (René), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Triboulet (Jean-Joseph), propriét. et membre du comité, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Triché (René), dom. à St. Laurent-de-la-Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Triché (Mathurin), dom. à St. Laurent-de-la-Plaine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 12 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Trichon (Joseph-Marie), cultiv. et maire de Crenisen, âgé de 66 ans, dom. à Crenizen, dép. de l'Isère, cond. à mort comme cont.-rév., le 12 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Tricoire (René), domic. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Tricoire (André), dom. à St. André, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Tricot (Jean-Ant.), ex-chanoine de St. Quentin, âgé de 60 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme cont.-rév., le 4 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Trigonette, veuve Lesége-Landrecost (Céleste-Franç.), ex-noble, âgée de 68 ans, native de Courtaul, dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspir., ayant fait émigrer un de ses fils.

Trillard, femme Morin (Jeanne), dom. à Nantes, dép.

de la Loire-inf., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Trineau (Jacques), dom. à Gallet, près Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tringuelague (Gabriel), capit. au 30e. régim. d'infanterie, âgé de 34 ans, né et domic. à Uzès, dép. du Gard, cond. à mort, le 7 flor, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir, à l'époque de la prise de Longwy par les ennemis extérieurs, proposé au 34e. régiment d'infanterie de passer à eux, et de s'y réunir pour combattre les défenseurs de la patrie.

Trinquant (Charles), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Trinquecoste (J. P.), âgé de 51 ans, né à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, ex-commis-greffier audit parlement, cond. à mort, le 18 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en prenant part à la coalition des parlem., notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlem. de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Triomphant (Ant.), faiseur de bas, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort par la com. rév. de Lyon, le 28 brum. an 2.

Trioullier (Guillaume), ex-curé de St. Bazire, âgé de 54 ans, né et dom. à St. Bazire, dép. de la H.-Loire, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-rév., ayant insulté la représentation nationale en traitant les députés de gueux et de coquins.

Tripar (Pierre), marchand fripier, domic. à la Chapelle-Franciade, dép. de la Seine, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Tripied (Ant.), serrurier, âgé de 30 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Tripier (Joseph), garçon teinturier, âgé de 22 ans, natif de Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., dans le courant de niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Tripier (Ant.), chandelier, âgé de 47 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Tripot (Pierre), laboureur, dom. à St. Pierre d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Troit (Bernard), chirurgien, âgé de 28 ans, natif de Mory, dép. des Pyrénées-Orientales, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire

an 2, par la com. rév. de Lyon.

Trollié (Louis), dit *Chazelle*, âgé de 62 ans, rentier, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Trompeter (Antoine), dom. à Huffendorff, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort, le 19 septembre 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme contre-révolutionnaire.

Tronc (Jean-Louis), peseur public, et officier municipal, dom. à Marseille, départ. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort, le 7 brum., an 2, par le trib. révol. de Marseille, comme contre-révol.

Troubat (Jean-Baptiste), chirurgien, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme fédéraliste.

Trouiller (François-Marie), âgé de 25 ans, rentier, ex-noble, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Trouillon (Saint-Clair), préposé aux bois de chauffage, dom. à Alençon, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant apporté la plus grande négligence dans les fournitures de bois pour la troupe qu'il a exposé à en manquer.

Troussicot (Pierre), maréchal-taillandier, dom. à Commequières, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 29 frim., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

Trouvé (Michel), dom. à Foix, près Brillac, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Trouvé (Mathurin), vigneron, dom. à St.-Lambert, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 21 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo, comme brig. de la Vendée.

Trouvé (Louis-Michel), âgé de 58 ans, ex-curé de Moissy, né à Allouville, dép. de la Seine-infér., dom. à Moissy, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention, et singulièrement aux comités de salut public, et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le rôtir, et le manger.

Trouvé (Jean), fermier, dom. à Foix, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 21 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Trouvé (Mathurin), dom. à Fer près Angers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 nivose, an 2, par la commis. milit. de Nantes,

comme brigand de la Vendée.

Trouvel (Guillaume), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Truchies (François), dit *Dumoule*, ancien capitaine d'infanterie, dom. à Calais, dép. de Saône et Loire, cond. à mort, le 17 germ., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme émigré.

Trudaine (Charlotte-Geneviève), veuve Quarré-de-Chelers, âgée de 49 ans, ex-noble, née à Paris, dép. de la Seine, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 26 flor., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme consp., ayant donné asyle au nommé Martin, ex-chanoine de Noyon, émigré, et ayant eu des liaisons avec l'ex-comtesse de Mazaincourt.

Trude (Jacques-Louis), âgé de 50 ans, ancien miroitier, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Vaux, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en fournissant aux armées de la République des souliers de mauvaise qualité; et en disant que la République était le plus mauvais gouvernement.

Trudenne (C.-L.), âgé de 29 ans, ex-conseiller au ci-devant parlement de Paris, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Montigny, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St.-Lazare où il était détenu.

Trudenne (M.-L.), âgé de 28 ans, ex-noble, et ex-conseiller au ci-devant parlement de Paris, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à Montigny, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 8 therm., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de St.-Lazare où il était détenu.

Trunel (Martin), âgé de 42 ans, revendeur de denrées, natif d'Ambert, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Trunel (Pierre), âgé de 71 ans, prêtre, natif de la Tour-en-Garrets, dép. de la Loire, dom. à Cremieu, dép. de l'Isère, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révol.

Truteau (Louis), laboureur, dom. à Aubigny, dép. de la Vendée, cond. à mort, le 12 germ., an 2, par la com. milit. séante aux Sables, comme chef et instigateur de révolte.

Trutemant (Michel), âgé de 35 ans, ouvrier en soie, natif de Monmenin en Alsace, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, par la com. révol. de Lyon, le 1er. niv., an 2, comme contre-révol.

Trutet (Magdeleine), dom. à Nantes, dép. de la Loire-

Infér., cond. à mort, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Truvez (Pierre), dom. à Fay, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Tsueau (Pierre), garçon laboureur, dom. à St.-Laud, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 21 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe, comme brig. de la Vendée.

Tsureau (Esprit), voiturier, dom. à Trémentine, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 20 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

Tubeuf (Etienne), dom. à Bonamy, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Tudot (Marc), dom. à Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay, comme brig. de la Vendée.

Tuffai (Pierre), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Tuffai (Joseph), dom. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Tuffereau (René), laboureur, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Tuffot, dit *Laire*, dom. à Tigny, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 10 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes, comme brigand de la Vendée.

Tuffrot (Pierre), laboureur, dom. à Chalonnes, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 5 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Tugot (Jean-Bapt.-Joseph), orfévre et graveur, dom. à Mezières, dép. des Ardennes, cond. à 15 années de fers, comme distrib. de fausse monnaie, par le trib. crim. dudit dép., le 21 niv., an 3.

Tuodo (Pierre), domic. à Martigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Tuollais (Pierre-François-Marie), commis aux revues, dom. à Brest, dép. du Finisterre, cond. à mort comme conspir., le 26 pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inférieure.

Turbel (Jean-Jacques), tisserand, ex-caporal au ci-dev. régiment de Beaune, domic. à Erville, dép. de la Seine-inf., cond. à mort comme émigré, le 14 mai 1793, par la com. milit. d'Arras.

Turc (Michel), cultiv. et

cabaretier, dom. à Grillon, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange, comme contre-rév.

Turcq (Louis), cordonnier et soldat au ci-dev. régiment de Chartres infanterie, dom. à Bergues-St.-Vinox, dép. du Nord, condam. à mort comme émigré, le 14 mai 1793, par la com. milit. d'Arras.

Turgis (François), labour., dom. à Rusneberg, dép. du Calvados, cond. à mort comme séditieux, le 10 mai 1793, par le trib. crim. dudit dép.

Turin, veuve Daulier, (Philibert), âgée de 60 ans, née à Vèze, dép. de la Sarthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., ayant été trouvé chez elle le journal de la cour et de la ville, de Royou, Durosoi et autres.

Turot (Louis), hussard au 1er. régiment, ci-dev. Couronne, âgé de 22 ans, natif de Tournus, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Turot (Maurice), hussard au 1er. régiment, ci-devant Couronne, âgé de 21 ans, natif de Tournus, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Turpeau (Nicolas), journalier, dom. à St. Hilaire-des-Bois, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirateur, le 3 niv., an 2, par la commission militaire de Saumur.

Turpeaux (Louis), sous-chef de l'administration de la marine, âgé de 40 ans, natif de Rochefort, dép. de la Charente-inf., dom. à Port-la-Montagne, dép. du Var, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les Anglais, et d'avoir participé à la trahison de Toulon.

Turpin (Pierre), domic. à Laval, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Turpin (Jean), dom. à la Renaudière, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes.

Turpin (René), domic. à Berchosey, près Bressuire, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vend., le 13 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Turquain, père (Pierre), notable de la commune de Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort comme fédéral., le . .frim., an 2, par le trib. rév. de Feurs.

Turquet (Jacques) garçon perruquier, âgé de 21 ans, natif de Montbrison, domicilié à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Tursan, dit *Despagnac*, (André) ex-président à la cour des aides de Montauban, âgé de 51 ans, né et dom. à Ladvèze-Rivière, dép. du Gers, cond. à mort comme contre-révol.,

le 3 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

TUTEROT (Jean-Claude), apprêteur de draps, âgé de 18 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 9 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

TUTON (Jérôme), charpentier, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-révol., le 1 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

TYTON (Jean-Baptiste-Maximilien-Pierre), ex-conseiller au ci-dev. parlement de Paris, âgé de 61 ans, natif de Paris, dep. de la Seine, dom. à Villotran, dép. de la Loire, cond. à mort, le 26 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme contre-révol., en provoquant, signant, et approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

U

UBELESKY (Jean-Bapt.), visiteur des rôles, âgé de 65 ans, né à Longueville en Caux, dom. à Dieppe, dép. de la Seine-inf., cond à mort, le 24 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec un parent émigré en Angleterre.

ULCHON (Jean), domic. à Dupuy Lagarde, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. militaire de Nantes.

ULMER, femme Pseiffer, dit *Poerson* (Catherine), domic. à Illkirck, départ. du Bas-Rhin, condamnée à mort comme cont.-révol., le 19 brum., an 2, par le tribunal criminel dudit départ.

UNCRER (Reine), dom. à Orschwir, dép. du H.-Rhin, cond. à la déportation, le 9 brum. an 2, par le tribunal criminel dudit département.

URGON, fme. Fournier (Catherine), âgée de 48 ans, native de Murat, dép. du Cantal, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 niv. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincue d'être complice d'une conspir. tendante à égorger les membres de la Convent. nation., ceux des autorités constituées, et à enlever de la Conciergerie la fme. Capet, pour la soustraire à la vengeance nationale, et proclamer Louis XVII.

V

VACHERON (Ant.-Louis-Jos.), notaire, dom. à Châlons, dép. de la Marne, cond. à huit années de déportation, le 18 août 1793, par le trib. crim. dudit départ.

VACHET (Claude), march. chaircuitier, domic. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 8 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Vachon (Joseph-Marie), rentier, membre du comité de surveillance, âgé de 55 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 25 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Vacquand, veuve Renoir (Cather.), march. quincaillière, dom. à Limoges, dép. de la H.-Vienne, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 30 avril 1793, par le tribun. crim. dudit départ.

Vaillan (Jean), commis-négoc., âgé de 27 ans, né et dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 28 mess. an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme n'ayant pas accepté la constitution républicaine de 1793, n'ayant pas de carte de civisme, et ayant fait le voyage de Paris avec ses parens, à l'époque où les chevaliers du poignard s'y rendaient pour défendre le tyran-roi.

Vaillant (Claude-Franç.), trésorier du district de Lons-le-Saulnier, âgé de 56 ans, né à Péronne, dép. de la Somme, dom. à Lons-le-Saulnier, dép. du Jura, cond. à mort, le 24 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme chef de la faction fédéraliste du Jura.

Vaillant (Pierre), labour., dom. à Doué, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim. an 2, par la commission militaire de Doué.

Vaillant (Louis), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

Vaillant (Casimir), dom. à la Coudray, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Vaissier (Jean-Jacq.), dom. à S. Urcize, départ. du Cantal, cond. à mort comme receleur de prêtres réfract., le 5 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Vaissier (Marguerite), dom. à St. Urcize, dép. du Cantal, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 5 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Vaissier (Marie-Magdel.), ex-visitandine, dom. à St.-Flour, dép. du Cantal, cond. à mort comme receleuse de prêtres réfract., le 5 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Vaissière (Jean), secrétaire de la garde nationale de Nismes, y demeurant, départ. du Gard, cond. à mort comme contre-rév., le 20 prair. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Valady-Izarn (Jac.-Godef.-Charles-Sébastien-Xavier-Jean-Joseph), député à la Conv. nat., dom. à Villefranche, départ. de l'Aveyron, cond. à mort, le 15 frim. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Dordogne, comme conspir. mis hors la loi par décret de la Conv. nation. du 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin.

Valazé. *Voyez* Dufriche.

Valellion (Jean-Franç.), voiturier sur la rivière, âgé de 59 ans, né et dom. à Lyon, dép. de

du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 21 frim. an 2, par la com. rev. de Lyon.

VALENTIN (J.), porteur d'eau, âgé de 25 ans, né à St. Flour, dep. du Cantal, dom. à Paris, dep. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Conv., leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

VALESQUE (Pierre), ex-noble, receveur des finances, âgé de 58 ans, né et dom à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 12 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

VALESQUE (Claude), ex-noble, commis-négoc., âgé de 24 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 28 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

VALETEAU (Joseph), menuisier, dom. à Angers, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. mil. séante à Saumur.

VALETTE jeune, fils, dom. à Mende, départ. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

VALETTE (Pierre), caporal au 61e. régiment d'infanterie, ci-dev. Vermandois, dom. à Lunel, dép. de l'Hérault, cond. à mort comme émigré, le 17 mess. an 2, par le trib. milit. du 2ème. arrond. de l'armée des Pyrénées-Orient.

VALEUSE (Henri), soldat Autrichien dans le régim. de Clayrfait, prisonnier de guerre, âgé de 39 ans, né à Louvain en Brabant, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 13 mess. an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant crié : *Vive le roi, vive la reine, vive la famille royale.*

VALIOUD (Jean-Chrysostôme), agriculteur, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., l'an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

VALLÉE (René), ex-curé de Pithieuville, y demeurant, dép. de l'Eure, cond. à mort comme réfract. à la loi, le 28 flor. an 2, par le trib. crim. dudit dép.

VALLÉE (Valentin), cultiv. et fabricant de toile, dom. à Coutances, dép. de la Manche, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 therm. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

VALLÉE (Jacq.-Nicolas), député du dép. de l'Eure à la Conv. nat., dom. à Évreux, même dép., mis hors la loi par décret de la Conv. nat., comme conspir., et par suite des malheureuses journ. des 31 mai, 1 et 2 juin 1793. Il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 22 germ. an 3, et il est rentré dans le sein de la Convention.

VALLÉE (Urbain), laboureur, dom. à St. Jean-de-la-Croix, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

VALLÉE (Pierre-Louis), ad-

minist. du district de Puy-la-Montagne, âgé de 37 ans, né à St. Vast, dom. à Pontjois, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort, le 21 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme ayant versé des pleurs à la mort de Capet, en disant que c'était un assassinat, et en tenant les propos les plus injurieux envers la Conv. nat., et le jugement qu'elle avait rendu contre le tyran.

Vallet (Louis), domic. à Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Vallet, dit *Lambert* (Nicolas), march. forain, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 14 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-inférieure.

Vallet, dit *Crispin* (André), tisserand, dom. à Coutances, départ. de la Manche, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 therm. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Vallet (Pierre-J.-Jacq.), déserteur du bataillon de Cambresis, dom. à Ligny, dép. du Nord, cond. à mort comme distribut. de faux assignats, le 17 germ. an 2, par le trib. crim. dudit département.

Vallet (J. B.), âgé de 33 ans, né à Versailles, dép. de Seine et Oise, ex-membre du comité de surveillance de Montessant, dép. de l'Orne, y demeurant, ex-commis au bureau de la guerre, cond. à mort, le 5 therm. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

Vallette (Hugues), dom. à Mauvreux, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Vallin (Laurent), apprenti chapelier, âgé de 19 ans, natif de Bourg, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vallin (Thomas), dit *Desjardins*, teneur de livres, âgé de 40 ans, natif de Caen, dép. du Calvados, dom. à Commune-d'Armes, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 29 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vallon (Jean-François), garde-magasin, âgé de 41 ans, natif de Gap, dép. des Hautes-Alpes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 14 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vallour (Marie-Isidore), capit. au régim. des chasseurs des Vosges, dom. à Morin-la-Montagne, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 19 mess., an 2, par le trib. milit. de l'armée du Nord.

Vallour (Charles-Aug.), aide-major de St.-Omer, dom. à Morin-la-Montagne, ci-dev. St.-Omer, départ. du Pas-de-Calais, condam. à mort comme émigré, le 19 mess., an 2, par le tribun. milit. de l'armée du Nord.

Valois (Jean-Bapt.), dit *la*

Tempête, capit. au 2e. batail. de la Meurthe, armée du Nord, âgé de 40 ans, natif de St.-Lo, départ. de la Manche, domic. à Rocher-la-Liberté, départ. de la Manche, cond. à mort, le 27 vent., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à ébranler la fidélité des soldats envers la République, et au rétablissement de la royauté.

VALORI, veuve de François-Etienne Mazin (Marie-Florence), ex-noble, âgée de 67 ans, native du Quesnoy, départ. du Nord, dom. à Dampierre, dép. de la Nièvre, cond. à mort, le 16 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme cont.-révol., ayant cherché à s'évader de la maison d'arrêt de Cosne où elle était détenue.

VALTON (Ant.), âgé de 29 ans, natif de Collet, départ. du Rhône, cuisinier, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant acheté du numéraire, le faisant passer aux ennemis de la République, et discréditant les assignats.

VALTON (Mathieu), officier municipal provisoire, natif de Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., l'an 2, par la com. révol. de Lyon.

VALTOT (J.-G.), âgé de 51 ans, né à Paucras dans le Palatinat, professeur d'astronomie, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant été l'un des hommes de confiance de Lebrun et de Rolland.

VALZ (Jean), agricult., dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

VAMMALLE (Ant.), domic. à Chanac, départ. de la Lozère, cond. à mort comme séditieux, le 27 germ., an 2, par le trib. crim. dud. départ.

VANALE (Ant.), rentier, négoc., âgé de 50 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VANDENYVER, père (Jean-Bapt.) banquier hollandais, âgé de 66 ans, natif d'Amsterdam, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant fait différens payemens à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rohan-Chabot, et pareille somme à la Rochefoucauld, ci-dev. archevêque de Rouen.

VANDENYVER, 1er. fils (Edme-Jean-Bapt.), banquier hollandais, âgé de 32 ans, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirat., ayant fait différens payemens à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rohan-Chabot, et pareille somme à la Rochefoucauld, ci-devant archevêque de Rouen.

VANDENYVER, 2d. fils (Ant.-Augustin), banquier hollandais, âgé de 29 ans, né et domic. à

Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme conspir., ayant fait différens payemens à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rohan-Chabot, et pareille somme à la Rochefoucauld, ci-devant archevêque de Rouen.

Vanderhagen (Jean-Bapt.), comédien, natif du Quesnoy, dom. à Montbrison, dép. de la Loire, condam. à mort comme cont.-révol., l'an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vandomois, fils de Paul (Henri), ex-noble, domic. à Mirande, dép. du Gers, cond. à mort comme émigré, le 25 vendém., an 3, par la com. milit. de Bois-le Duc.

Vanhooff (Charles), horloger, âgé de 19 ans, né à Anvers, dom. à Paris, dép. de la Seine, condam. à mort, le 25 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., étant entré sur le territoire français contre les dispositions de la loi du 6 7bre. 1793, relative aux étrangers nés dans les pays avec lesquels la République est en guerre.

Vanmine (Jeanne), ex-relig., dom. à Fontevrault, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 21 niv., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

Vanmine (Madeleine), dom. à Saumur, dép. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv., an 2, par la commis. milit. de Port-Malo.

Vanné (Franç.), domic. à Vihiers, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 14 niv., an 2, par la commis. milit. de Nantes.

Vannier (Ferdinand), chirurgien, âgé de 59 ans, natif de Bourg, dom. à Lyon, dép. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 26 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vannier (Philippe), volont. au 3e. batail. de la 16e. demi-brig., dom. à Longwy, dép. de la Moselle, cond. à mort comme cont.-révol., le 19 niv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vannier (Th.-Thérèse), ex-chanoine de St.-Quentin, âgé de 61 ans, né à Paris, dép. de la Seine, dom. à St.-Quentin, dép. des Ardennes, condam. à mort comme ennemi de la révolut., le 4 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Vannier) G.-N.-Ant.), employé aux douanes, âgé de 59 ans, natif de Mantes-sur-Seine, dép. de Seine et Oise, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 mess., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant secondé les complots liberticides de Capet, en participant à l'assassinat du Peuple, le 10 août 1792.

Vannod (Jean-Bapt.), dit *Montperreux*, ancien milit., ex-noble, âgé de 60 ans, né à Vaulx, dép. du Doubs, domic. à Pontarlier, même dép., cond. à mort comme cont.-révol., le 9 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

VANNOD (Etienne-Ferdinand), ancien militaire, ex-noble, âgé de 72 ans, né à Arbois, dép. du Jura, dom. à Salins, même dép., cond. à mort comme cont. rév., le 9 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris.

VANOLY (Jacq.), maçon et gendarme nat., dom. à Vener, dép. du Var, cond. à mort, le 15 vent. an 2, par le trib. crim. dud. département.

VANOT (Louise), ex-relig., dom. à Valenciennes, départ. du Nord, condam. à mort comme émigrée, le 26 vendém., an 3, par la commis. milit. séante à Valenciennes.

VANRIZEMBURG (Cl.-Franç.), march.-fabric., âgé de 56 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 27 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VAQUÉ (Bernard), ci-devant lieutenant d'infant. et cultiv., âgé de 60 ans, né et domic. à Langon, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 28 frim., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu de s'être qualifié de ci-dev. noble depuis la révolut., d'avoir embrassé un émigré nommé l'*Eglise*, et de n'avoir pas accepté la constitution de 1793.

VAQUIER (Bonaventure), ex-maire de Perpignan, départ. des Pyrénées-Orient., né et domicilié audit lieu, âgé de 41 ans, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

VARENNE-FENIL (Philibert-Charles-Marie), ex-noble, rentier, âgé de 63 ans, natif de Dijon, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Epidain, dép. de l'Ain, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VARENNE (Claude-Charles-Joseph), ex-marquis, âgé de 74 ans, natif de Jossin, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 1 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VARENNE (Etienne-Marie), enseigne de vaisseau sur l'*Apollon*, dom. à Semur, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme traître à la Patrie, le 8 frim., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Charente-infér.

VARIN (Pierre-Vincent), juge du trib. du district, âgé de 41 ans, natif de Rennes, dom. à Port-Malo, départ. d'Ille et Villaine, condam. à mort, le 2 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant déclaré que si on voulait arrêter les députés fugitifs de la Convention, qui étaient sous la garde départementale, il irait à la tête du détachement de St.-Malo, et qu'il empêcherait qu'ils fussent pris.

VARIN (François), dit *Riverieu*, ex-noble, âgé de 17 ans, né et domic. à Lyon, départ. du Rhône, condam. à mort comme cont.-révol., le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VARLET (Louis-Henri), chef du dépôt des charrois à Franciade, âgé de 26 ans, natif de Fissalne, dép. de l'Aisne, dom. à Franciade, dép. de la Seine,

cond. à mort comme dilapidateur, le 27 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Varnès (Etienne-Franç.), âgé de 56 ans, né à Clermont, départ. du Puy-de-Dôme, ex-noble, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme conspir., le 7 thermid., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Varoquier (Nicolas), notable de la commune de Sedan, âgé de 62 ans, natif de Givry, dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agens, et notamment Lafayette, en prenant et publiant, de concert avec lui, des arrêtés et proclamations au mois d'août 1792, tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme ôtages des représentans du Peuple délégués par le corps législatif.

Vason (François-Gabriel), offic. municip., dom. à Faye-l'Abbesse, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 frim., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vassal (Louis-François), ex-noble, âgé de 35 ans, natif de Fraicenet, départ. du Lot, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 2 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ayant eu des intelligences avec un de ses frères émigrés, et comme ayant lui-même émigré.

Vassant ou Vassaut (Antoine), dom. à Laon, dép. de l'Aisne, cond. à mort comme émigré, le 9 brum., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Vasse (Abraham), armateur, dom. à Dieppe, départ. de la Seine-inf., cond. à mort comme recel. de prêtres réfrac., le 2 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vasserot (Simon), march. de toiles, âgé de 53 ans, natif de la commune de Vis, dép. des Hautes-Pyrénées, dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 27 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme contre-révol., ayant trouvé son nom dans une lettre écrite à Pibereau père et fils, de Bordeaux, où l'on blâmait Robespierre, Marat et le parti de la Montagne.

Vasseur, maçon, dom. à S. Geniez, départ. de l'Aveyron, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

Vasseur (François-Alexis), graveur, dom. à Colmar, dép. du Haut-Rhin, cond. à mort, le 11 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme espion, et distributeur de faux assignats.

Vasseur, dit *Cyre*, caporal dans l'armée révol., âgé de 42 ans, natif de Barly-Pont-Leu, départ. de la Somme, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 3 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés.

Vatar (Victor), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la

Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Vatar (Victor), sans état, âgé de 19 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 28 brum., an 2, par la comm. révol. de Lyon.

Vatelle (Jean-Pierre), vigneron et volontaire au batail. de la H.-Saône, dom. à Venteuil, dép. de la Marne, cond. à mort comme émigré, le 1er. pluv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Meurthe.

Vatrain (Anne), âgée de 25 ans, née à Etain, dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir contribué à livrer la ville de Verdun aux Prussiens.

Vatrain (Henriette), âgée de 33 ans, née à Etain, dom. à Verdun, dép. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir contribué à la reddition de la place de Verdun aux Prussiens.

Vatrain (Hélène), âgée de 22 ans, née à Etain, dom. à Verdun, départ. de la Meuse, cond. à mort, le 5 flor., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir contribué à la reddition de la place de Verdun aux Prussiens.

Vatrin (J.), âgé de 65 ans, né à St. Pierre-Villars, dép. de la Meuse, juge de paix, dom. à Paris, condam. à mort, le 9 thermid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirat., ayant, après l'affaire du 20 juin 1792, colporté l'adresse du faubourg St. Antoine au tyran-roi.

Vattier (A.C.), maître des postes à Bernis, né à Charenton, âgé de 51 ans, condamné à mort, le 22 messidor, an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Vauberet (Jacques Franç.), rentier, âgé de 68 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 4 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vaubernier, fme. Dubarry, (Jeanne), âgée de 42 ans, native de Vaucouleurs, ci-devant maîtresse de Louis XV, dom. à Lucienne, dép. de Seine et Oise, cond. à mort, le 17 frim., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspiratrice, et ayant porté à Londres le deuil du tyran-roi.

Vaublanc, domic. à Paris, ex-membre de l'assemblée législative, et condam. à mort par contumace, le 26 vend., an 4, comme convaincu d'avoir fait partie des commissions d'exécution et direction de la révolte qui a eu lieu les 12, 13 et 14 vend., d'avoir signé et ordonné l'exécution d'arrêtés rebelles contre la Conv. nationale; il s'est soustrait au jugement, qui a été annullé par le conseil des 500, comme ayant été prononcé après sa nomination au corps législatif.

Vaucasnne (J. Guillaume-François), march. mercier, et

membre de la commune, âgé de 35 ans, natif de Montgommery, dép. du Calvados, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nat., du 9 thermidor; exécuté le 11.

Vaucapelle (G. J. L.), âgé de 42 ans, ex-curé de Releghem, né à Loidrezel, dép. du Nord, cond. à mort, le 1er. therm., an 2, par le trib. révol de Paris, comme fanatique.

Vauchez (Augustin), garçon fabricant d'indiennes, âgé de 21 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vauclemfute (Pierre-Joachim), prêtre réfractaire, âgé de 34 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 12 niv., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'avoir gardé chez lui, au nombre de ses reliques, un petit paquet en papier, sur lequel étoit écrit: *Sang de Louis XVI*, qu'il présentoit à plusieurs individus, pour les appitoyer sur son sort.

Vaucoret (Jean), ex-noble, ci-devant chevalier de l'ordre du tyran-roi, âgé de 63 ans, natif de Luthenet, dép. de la Nièvre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 messidor, an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspir.

Vaudé (François), ex-curé, âgé de 42 ans, né à Bermont-en-Cours, dép. de la Seine-inf., dom. à Mouton, departem. du Loiret, cond. à mort, le 14 messid., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme fanatique, ayant fait des processions et autres cérémonies extérieures, au mépris des lois, et s'étant appitoyé sur le sort du tyran-roi, disant qu'il était mort innocent.

Vaudeline (Christophe), trompette des ci-dev. gardes du tyran-roi, dom. à Beauvais, dép. de l'Oise, cond. à mort, le 5 prair., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme émigré.

Vaudier-Rindon (Jean), serrurier et déserteur autrichien, âgé de 25 ans, natif de Bruges, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 18 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., ayant entonné dans un cabaret une chanson en l'honneur de Custines, disant que c'était à tort qu'il avait été guillotiné.

Vaudray (Charles-Etienne), homme de loi et juge de paix, âgé de 59 ans, né à Goudeville, dom. à Fontenay, dép. de la Meurthe, cond. à mort, le 19 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme conspirateur, ayant dit que les membres de la Conv. étaient des gueux, qui travaillaient à leur intérêt personnel, des bêtes qui faisaient de mauvaises lois; que les volontaires feraient mieux de travailler, que de défendre une aussi mauvaise cause que celle de la constitution, et que les assignats seraient avilis au point, qu'on les balayerait dans les rues comme la poussière.

Vaudremont (Pierre), affaneur, âgé de 26 ans, né et dom.

à Vaize, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

VAUGUIARD (Nicolas), dom. à St. Vincent-sur-Jard, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la comm. milit. de Savenay.

VAUJOURS (Anne-Hyacint.), colonel du 3e. régiment de dragons, âgé de 47 ans, natif de Nanci, dép. de la Meurthe, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 20 avril 1793, par le tribun. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendans à opérer, par le meurtre et l'incendie, la dissolution de la représentation nationale, et des sociétés patriotiques, et le rétablissement de la royauté.

VAULAN (Jean), dom. à Villedieu près Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 11 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

VAUQUELIN-VRIGNY (René), âgé de 72 ans, né à Vrigny, dép. de l'Orne, ex-noble, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme contre-révol., le 9 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

VAUQUOIS (Louis-René), employé aux fermes, âgé de 34 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 27 messid., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme ayant usurpé des pouvoirs et abusé de ceux qui lui avaient été délégués par les représentans du Peuple.

VAURENARD (François-Gabriel), ex-noble, rentier, âgé de 59 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1 niv., an 2, par la comm. révol. de Lyon.

VAURENARD, fils (Antoine-Elisabeth), ex-noble, âgé de 20 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 1er. niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VAURS, dit *Lesoldat*, (Jean), domest., dom. à Boisset, dép. du Cantal, cond. à mort, le 27 sept. 1793, par le tribun. crim. dud. dép., comme contre-révol.

VAURS (Jean-Franç.), ex-curé de Gramat, natif de Floirac, dép. du Lot, âgé de 34 ans, dom. à Charenton, dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 mess., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme prêtre réfractaire, et ayant soutenu qu'il ne devait pas par conscience obéir à la loi.

VAUTHIER (Pierre), dom. à Villedieu près Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

VAUZON (Ignace), canonier de la marine à Brest, âgé de 36 ans, natif de Bauchard-le-Eur, dép. de la Haute-Saône, dom. à Brest, cond. à mort, le 2 pluv., an 2, par le trib. révol de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une

conspirat., par l'effet de laquelle le Port-la-Montagne, ci-dev. Toulon, les forts qui entouraient ledit port, et les vaisseaux qui étaient dans la rade, ont été livrés aux Anglais et aux Espagnols.

Vavre, veuve Maupetit, (Philibert), rentière, âgée de 61 ans, née et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 22 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Vayaudo (Etienne), dom. à Bressuire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Vazantelle (Jean), cordonnier, dom. à Gonnord, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Vchon (Jean), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Veau, dit *le Vieux* (Jean), bordager, dom. à St. Laurent-du-Montay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 21 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Veaugirard (Jean-Pierre), ex-noble, natif de Choudieu, dép. de la Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le . . . an 2, par la com. révol. de Lyon.

Veaulot (Jean), domic. à Aboust, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Véchembre (Georges), procureur, âgé de 54 ans, né et dom. à Périgueux, dép. de la Dordogne, cond. à mort comme conspir., le 12 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris.

Vedic (Pierre), sculpteur, dom. à Pringé, départem. de la Sarthe, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim., an 2, par la com. milit. séante au Pont-de-Cé.

Veibell (Jacques), domic. à Vettviller, dép. du H.-Rhin, cond. à mort comme émigré, le 16 prair., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Veillard (Louis), domic. à Lion-d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 3 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Veillon (René), dom. à la Châtaigneraye, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 5 niv., an 2, par la commission militaire de Savenay.

Veisset (Jean-Abraham), garde-magasin, dom. à Fougères, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme prévaricateur et brig., le 23 frim., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

Veissier (Jean), maire et homme de loi, dom. à St. Urcize, dép. du Cantal, cond. à mort comme cont.-rév., le 18 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vellin (Jean-Joseph-Chrysostôme), propriét. et offic. municipal, dom. à Auriol, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15

germ., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Velten (Thibault), labour., dom. à Reingeldorff, dép. du Bas-Rhin, cond. à la déportation jusqu'à la paix, le 8 octob. 1793, par le trib. crim. dudit départ., comme ayant frappé un offic. municip. en fonctions.

Velten (Joseph), laboureur, dom. à Reingeldorff, dép. du Bas-Rhin, cond. à être déporté jusqu'à la paix, le 8 octobre 1793, par le trib. crim. dudit départ., comme ayant frappé un offic. municip. en fonctions.

Velten (Jean), laboureur, dom. à Reingeldorff, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme instigateur d'émeutes, le 8 oct. 1793, par le trib. crim. dudit département.

Vence (Jean-Bapt.), négoc., dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 12 7bre. 1793, par le trib. crim. dudit département.

Venchès (Joseph), orfèvre, dom. à Montpellier, départ. de l'Hérault, cond. à mort comme fabricateur de faux assignats, le 25 brum., an 2, par le trib. crim. du dép. de l'Aveyron.

Vendling (Ignace), labour., dom. à Guémar, départ. du H.-Rhin, cond. à mort comme cont.-révol., le 14 frim., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Vendling (Chrétien), dom. à Strasbourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme émigré, le 2 brum., an 3, par la com. milit. de Strasbourg.

Vendran (Jean-Baptiste), propriét., et membre du comité, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Veneau (Louis), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-infér, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Venetau (Jean), domicilié à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Vente, *voyez* Devente.

Vercher (Jean), tisserand, dom. à Trémentine, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

Verchère (Élisabeth), ex-religieuse, dom. à Bollène, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-rév., le 25 mess, an 2, par la com. popul. d'Orange.

Verchère (Louis), ex-noble, et conseiller au parlement de Dijon, âgé de 40 ans, né audit lieu, dép. de la Côte-d'Or, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Verd (Pierre-Etienne), ex-président de l'élection, âgé de 37 ans, natif de Parinsière, dép. de la Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 12 nivose, an 2, par la com. rév. de Lyon.

Verd (Jean), boulanger, âgé de 39 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 15 frim.,

an 2, par la com. rév. de Lyon.

VERDA, dit *Lasuisse* (Pierre-Geoffroi), ex-noble, âgé de 22 ans, né et dom. à Montluel, dép. de l'Ain, cond. à mort comme cont.-révol., le 26 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

VERDAN (François), domest., dom. à Ste. Cécile-sur-Yon, dép. de la Vendée, cond. à mort comme conspir., le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur.

VERDAUX (Jean-Pierre), cabaretier et voiturier, domic. à Audun-Letiche, dép. de la Moselle, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 22 therm., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

VERDELIN (Pierre-Jacques-César), ex-noble, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme ne s'étant pas retiré de ladite ville, place forte d'où il devait sortir comme ex-noble.

VERDIER (Barthelemi), cult., dom. à Conquêtes, dép. de l'Aveyron, cond. à mort comme cont.-rév., le 26 niv., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

VERDIER (Mathurin), dom. à Luigné, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

VERDIER (Jean), notaire et procureur, dom. à Uzès, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 8 prair., an 2, par le trib. crim. dudit départ.

VERDIER, ex-abbé de Chaudesaigues, dép. du Cantal, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

VERDIER (M.), âgé de 56 ans, né à Montpellier, dép. de l'Hérault, ex-secrétaire de l'évêché de ladite ville, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes où il était détenu.

VERDIÈRE, dit *d'Hem* (Charles), lieuten.-général, ex-noble, âgé de 65 ans, né à l'Isle-Bourbon, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

VERDON (Pierre), marchand, dom. à Sonne, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 avril 1793, par la com. milit. séante aux Sables.

VERDON (Jean), précepteur, dom. à Neuzillac, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 niv., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Vienne.

VERDURE (J. C.), horloger, âgé de 27 ans, né à Berville, dép. . . . . , cond. à mort, le 22 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme complice de la conspir. dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

VERDUZAN-LAVESSIÈRE, ex-noble, âgée de 40 ans, née et dom. à la Réole, départ. de la Gironde, cond. le 7 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux,

à être détenue jusqu'à la paix, à une amende de 3000 livres, et à être exposée sur la place publique de Bordeaux, pendant trois jours consécutifs, l'espace d'une heure, avec un écriteau portant ces mots : *aristocrate, mère, sœur et belle-sœur d'emigré.*

VERDUZAN (Victoire), relig., âgée de 28 ans, ex noble, née et dom. à la Réole, dép. de la Gironde, cond. à être détenue jusqu'à la paix, le 7 pluv., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincue, que, depuis sa sortie du couvent, elle a fréquenté des fanatiques, des aristocrates, et qu'elle doit être rangée dans la classe des gens suspects.

VERGELI (Pierre), dom. à la Malène, dép. de la Lozère, cond. à mort comme cont.-révol., le 2 juin 1793, par le trib. crim. dud. département.

VERGER (Michel), dom. à Port-Malo, dép. d'Ile et Vilaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Port-Malo.

VERGER (Jean), maçon, dom. à Vernoux, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 10 pluv., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

VERGER (Jean), sabotier, dom. à Largeasse, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspir.

VERGER (Franç.), cordonnier, dom. à Querré, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 17 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers.

VERGER (Denys François), dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

VERGER (Pierre), dom. à Ste. Lumine-du-Coutay, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 flor., an 2, par la com. mil. de Nantes.

VERGES (François), officier de santé, dom. à Ste. Eulalie-d'Ambares, dép. de la Gironde, cond. à mort comme cont.-rév., le 11 therm., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

VERGÈZES (J. L.), âgé de 42 ans, né à Saugues, dép. de la H.-Loire, ex-maire dudit lieu, cond. à mort comme conspir., le 28 mess., an 2, par le trib. révol. de Paris.

VERGNAUD (Etienne, dom. à Chiché, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par le trib. milit. dud. dép.

VERGNIAUD (Pierre-Victorin), député à la Conv. nat., homme de loi, âgé de 31 ans, natif de Limoges, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté et la liberté du Peuple français ; par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

VERIENNE (Joseph), âgé de 16 ans, né à St. Maximien, dép. de la H.-Vienne, sans état et sans domicile fixe, cond. à mort, le 7 therm. an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme conspir.

Verier (J. J. Théodore-Thomas), dom. à Petit-Bois-S.-Denys, dép. de l'Aisne, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Verillot (Etienne-Philippe), sous-lieutenant au 7e. régiment, âgé de 20 ans, né et domic. à Langres, dép. de la H.-Marne, cond. à mort, le 8 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de manœuvres pratiquées par Dumourier à l'époque de sa trahison, tendantes à faire passer à l'ennemi deux escadrons du 10e. régiment d'hussards.

Verlier, fils de Louis-Franç. (Romain), bourgeois, dom. à Brunemont, dép. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 30 vend., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

Verling, veuve Commet (Marguer.), dom. à Valmerange, dép. de la Moselle, cond. à mort comme distrib. de faux assignats, le 16 flor., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vermon (Pierre-Gibou), brasseur, ex-notable, âgé de 44 ans, né et dom. à Sedan, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice de la Fayette et du tyran-roi, en retenant comme ôtages les représentans du Peuple, et publiant, de concert avec Lafayette, des arrêtés cont.-révol.

Vermoret (Pierre), vinaigrier, âgé de 33 ans, né à Rivotte, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 1 niv. an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vermot (Henri), cultiv., dom. à Maisonnette, départ. du Doubs, cond. à mort comme cont.-révol., le 21 7bre. 1793, par le trib. crim. dud. dép.

Vernardet (Christophe), garçon teinturier, âgé de 26 ans, natif de St. Etienne, domic. à Givors, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vernas (Joseph), rentier, ex-noble, âgé de 50 ans, natif de Grenoble, dép. de l'Isère, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 6 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Vernay, femme Courtois (Antoinette), revendeuse, âgée de 48 ans, née et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 22 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Verneau (Jacq.), employé dans les forges, âgé de 47 ans, né et dom. à Perenoy, dép. de Saône et Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 2 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vernet, fme. Chalgrin (M. F.), âgée de 34 ans, née à Bayonne, départ. des Pyrénées-Orientales, dom. à Passy, dép. de la Seine, cond. à mort, le 6 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemie du Peuple, ayant été trouvé dans son appartement 50 livres de bougies provenant d'un vol fait au garde meuble de la Muette.

Vernet, dit *Marqueysat* (Pierre), ex-chanoine, dom. à Sarlat, dép. de la Dordogne,

cond. à mort comme réfrac. à la loi, le 14 mess., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

VERNET (Marin), tisserand, dom. à Baucaire, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 29 mess. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

VERNET, dit *Lasabrége* (Simon-André), ex-curé de Monjab, dom. à Villeneuve-de-Berg, dép. de l'Ardèche, cond. à mort comme réfrac., le 24 vent., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Drôme.

VERNEY (Joseph), âgé de 28 ans, né à Crest-Vatant, dép. du Mont-Blanc, porte-clef de la maison d'arrêt du Luxembourg, puis ex-concierge de celle de St. Lazare à Paris, cond. à mort, le 17 flor., an 3, par le trib. révol. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

VERNIAU (Gilb.-Pierre), ex-relig. minime, âgé de 61 ans, né à Moulins, dép. de l'Allier, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 niv. an 2, par la com. rév. de Lyon.

VERNHET (Jean-Baptiste), dom. à Larouvère, dép. de l'Aveyron, cond. à la déportation, le 24 mai 1793, par le trib. crim. dud. dép.

VERNIN, dite *Daigrepont* (Madel.), âgée de 57 ans, née et dom. à Moulins, départ. de l'Allier, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec le nommé Frémont, émigré.

VERNIN, veuve Frémont, dite *Daigrepont* (Marie-Geneviève), âgée de 55 ans, née et dom. à Moulins, dép. de l'Allier, cond. à mort, le 22 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec le nommé Frémont, émigré.

VERNINAT, fils de Pierre (Bertrand), dom. à Capelle-Ausacq, dép. du Lot, cond. à mort comme émigré, le 25 vend., an 3, par la com. milit. de Bois-le-Duc.

VERNON (Joseph), rentier, âgé de 51 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 23 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VERON (Anne), lingère, dom. à Montjean, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 6 flor., an 2, par la com. révol. de Laval.

VERON (Mathurin), dom. à Noirlieu, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

VERPIAN (Pierre), cultiv., dom. à Mouriez, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-révol., le 15 germ., an 2, par le trib. crim. du dép. des Bouches-du-Rhône.

VERRIER (Pierre), fermier de la Saulsotte, dom. à Villenox, dép. de l'Aube, cond. à mort, le 23 vent., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme cont.-révol., ayant dit que la nation était gouvernée par des gueux, des coquins, des gredins; que la nation lui faisait payer plus d'impôts qu'il n'avait de revenus; qu'elle ruinait tous les propriétaires et les fer-

miers ; qu'il désirait l'arrivée du roi de Prusse et l'attendait à son dîner ; que jamais la Nation ne pourrait l'emporter sur les puissances coalisées; que la France ne pouvait être gouvernée que par un roi, et que tant qu'elle n'en aurait pas, elle serait sans pain ; que les représentans du Peuple étaient tous des barbares, et gens de mauvaise vie ; qu'ils allaient tirer tout l'argent de France pour se sauver avec ; qu'ils faisaient périr tous les enfans et les citoyens ; que dans la Conv. il n'y avait pas un seul homme à talent ; qu'elle n'était composée que d'un tas de marchands de bois, de marchands de charbon, de va nu - pieds, et qu'elle ne désirait que de faire la loi.

Verrier (Jean-Ant.), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Verrier (Franç.), rentier, âgé de 65 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 1 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Verron (René), domic. à Azé, dép. de la Mayenne, cond. à mort comme conspir., le 23 niv., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Verron (Ant.), domic. à Coucy-les-Heppes, départ. de l'Aisne, cond. à mort comme émigré, le 29 flor., an 2, par la com. milit. d'Arras.

Versay (Jean), dom. à Ste.-Christine, dép. du Rhône, cond. à mort comme brigand de la Vendée, le 15 frim., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Vertamy (Antoine), ex-noble et receveur des droits d'enregistrement, âgé de 61 ans, natif de Bafi, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à St. Bonnet-la-Montagne, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 9 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Verteuil (Adelaïde), ex-noble, dom. à Rochefort, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Verteuil (Jacques-Alexis), ex-noble, dom. à Beaurepaire, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Vervitch (Pierre), curé d'Hazebrouk, âgé de 45 ans, natif de Moorflide dans le territoire impérial, dom. à Hazebrouk, dép. du Nord, cond. à mort comme conspir., le 8 frimaire, an 2, par le trib. révol. de Paris.

Vervitch (Marie-Thérèse), maîtresse d'école de charité, âgée de 46 ans, native de Moorflide dans le territoire impérial, dom. à Hazebrouk, dép. du Nord, cond. à mort comme conspir., le 8 frim., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Vestermann (François-Joseph), général de brigade, natif de Molsen, départ. du Bas-Rhin, âgé de 40 ans, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 germ., an 2, par le tribunal

le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain.

VETELAY (Pierre), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

VÉTELAY (Maurice), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

VEYAND (Mathieu), boucher, dom. à Cattenon, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 17 flor., an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme distrib. de faux assignats.

VEYRENT, dit *Secel*, (Laurent), homme de loi, procur. de la commune, âgé de 50 ans, né et dom. à Douzère, dép. de la Drôme, cond. à mort comme conspir., le 11 ventose, an 2, par le trib. révol. de Paris.

VEZAIN (Jean), dom. à Roguet, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

VEZOLAT (E. J.), âgée de 30 ans, née à Leigne, dép. de la Côte-d'Or, ex-religieuse converse carmélite, dom. à Compiègne, cond. à mort, le 29 mess., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant fait partie d'un rassemblement fanatique et contre-révol.

VIAILLE (François-Marie), commis-libraire, âgé de 21 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAILLIER (Jean-Marie), avoué, âgé de 45 ans, natif d'Amplepuis, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Antoine), tisserand, âgé de 33 ans, né à St. Just-la Pendue, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Benoît), batelier, âgé de 42 ans, natif de Cottance-en-Forez, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Anne), ex-carmélite, âgée de 62 ans, née et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 16 germ., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (André), défenseur officieux, âgé de 21 ans, né et dom. à Commune-d'Armes, dép. de la Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 26 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Jean-Baptiste), perruquier, âgé de 18 ans, natif de Dôle, dép. du Jura, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Philibert), coutelier, âgé de 41 ans, né et domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond.

à mort comme contre-révol., le 28 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Jean), instituteur, âgé de 27 ans, natif de Bard, dép. de la Loire, dom. à Montbrison, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 28 ventose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIAL (Nicolas), marchand, âgé de 71 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Charenton, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspir., et ayant conservé chez lui une représentation enluminée de l'assassin de Marat, avec une complainte au bas.

VIALA, dit *Jeanon*, (Jean), dom. à Chastelnouvel, dép. de la Lozère, cond. à mort comme complice de séditieux, le 24 flor., an 2, par le trib. crim. dudit département.

VIALLIER (Jean-Marie), avoué, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 6 vent. an 2, par la com. rév. de Lyon.

VIAN (Charles), dom. à la Plaine-lès-Angers, département de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

VIAN (P. Barthelemi), ex-religieux, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 germ., an 2, par le trib. crim. dudit département.

VIANNET (Jean), domestique, âgé de 21 ans, natif de St. Rambert, dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIANY (Laurent-J. B.), ex-noble, dom. à Aix, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme émigré, le 19 messid., an 2, par la com. populaire séante à Orange.

VIART (Achille), ancien militaire, âgé de 46 ans, né à Antibes, dép. du Var, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme complice de la conspiration de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du Peuple, Collot d'Herbois; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge.

VIAU (Michel), prêtre réfractaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme contre-révol., le 9 prair., an 2, par le trib. crim. dudit département.

VIAU (Roman), potier de terre, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le tribunal crim. dudit dép., comme contre-révol.

VIAU (Etienne), propriétaire, dom. à Bédouin, dép. de Vaucluse, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le tribunal crim. dud. dép., comme conspir.

VIAU (René), tisserand, dom. à Neslé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 18 frim., an 2, par la com. mil. de Doué.

Viau (Pierre), dom. à la Tour-Landry, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 frim., an 2, par la com. milit. de Doué.

Viau (Jean), tailleur, dom. à Angers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Saumur, comme conspirateur.

Viau (Pierre), dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 niv., an 2, par la com. milit. de Rennes, comme brig. de la Vendée.

Viaud (Etienne-Benj.), marin, dom. à Barbatre, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 25 mai 1793, par la com. milit. des Sables.

Viaud (Jean-Etienne), cultiv.-propriétaire et notable, dom. à Venasque, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Viaux, femme Renou, (Perrine), dom. à St. Laurent-de-la-Plaine, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme traître à la patrie, le 13 vent., an 2, par la com. milit. d'Angers.

Vicary (Dominique-Isidore), médecin, âgé de 54 ans, natif de Château-Renard, dép. des Bouches-du-Rhône, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vichot (Simon), âgé de 27 ans, garçon marchand de vins, natif de Paris, dép. de la Seine, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort, le 15 frim. an 2, par la com. révol. de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

Vichy (Jean-Bapt.), soldat au ci-devant régiment de Béarn, dom. à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort, le 29 messid., an 2, par le trib. crim. dud. dép., comme déserteur.

Vicnarsky (Simon), tailleur polonais, dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la comm. milit. de Port-Malo.

Vidal (Azarias), march., âgé de 45 ans, natif d'Avignon, dép. de Vaucluse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, le 18 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vidal, fils aîné, dom. à Thoras, dép. de la Haute-Loire, cond. à mort comme contre-révol., le 29 vent., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

Vidal (Jean), maire de Thoras, dom. *idem*, dép. de la H.-Loire, cond. à mort comme cont.-révol., le 5 7bre. 1793, par le trib. crim. du dép. de la Lozère.

Vidaud (Jean-Jacq.), dit *Latour*, ex-noble et conseil.-d'état, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, condam. à mort comme cont.-révol., le 7 mess., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Videcoc (Jean-Pierre), dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme émigré, le 27 messid., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occident.

Videl (Guillaume), brigad.

de gendarmerie, âgé de 48 ans, natif de Brioude, départ. de la H.-Loire, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-révol., le 21 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIEAUD (Jean), boucher, dom. à St.-Laurent, dép. de la Gironde, cond. à mort comme embaucheur, le 15 frim., an 2, par le tribun. crim. révolut. de Marseille.

VIEILLEPEAU (Franç.), marchand de sel, âgé de 23 ans, natif de Mavrie, dép. de l'Orne, cond. à mort, le 8 mess., an 2, par le tribun. révolut. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Conv. et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquans, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

VIEILLIASSE (Jean), dessinateur, âgé de 23 ans, natif de Meun, dép. du Loiret, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 nivose, an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIENNE (Charles-Marie-Joseph), ex-prêtre, dom. à Coteau, dép. du Nord, cond. à mort comme émigré, le 26 vendém., an 3, par la com. mil. de Valenciennes.

VIENNET (Aubert), rentier, dom. à Cambray, départ. du Nord, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. de Cambray, comme traître à la patrie, prévenu d'avoir discrédité les assignats.

VIERNE (Joseph), passementier, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort comme contre-révol, le 21 prair., an 2, par le trib. crim. dudit dép.

VIETTE (Jean-Baptiste), jouaillier, âgé de 56 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 25 pluv., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu de complicité dans l'agiotage qui a eu lieu relativement à l'emprunt fait sous le nom des fils du roi d'Angleterre, par un acte déposé chez Brichard, notaire à Paris.

VIEUX (Jean), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

VIGÉE (Louis-François-Sébastien), député à la Convention nationale, âgé de 36 ans, né aux Rosiers, grenadier du 2e. bataillon de Mayenne et Loire, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 9 brum., an 2, par le trib. révolut. de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, la sûreté et la liberté du Peuple français, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

VIGERIE (Pierre), menuisier, âgé de 36 ans, né à Vernay, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 17 messid., an 2, par le trib. révol. de Paris,

comme ayant détourné, par différens propos, deux citoyens de la première requisition de partir aux frontières, et en disant qu'il ne portait pas de cocarde, parce qu'il ne s'en souciait pas, et qu'il préférait un roi à la République.

VIGNAUT (Barthelemi), vivant de son revenu et clerc de procureur, âgé de 30 ans, né à St. Sauge, départ. de la Nièvre, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 24 messid., an 2, par le tribunal révol. de Paris, comme chef de la faction fédéraliste et l'un des agens de Brissot.

VIGNAY (Marie), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme complice des brig. de la Vendée, le 18 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

VIGNE (Pierre), crocheteur, âgé de 29 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 28 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

VIGNE (Jean-Etienne), ouvrier en soie, âgé de 50 ans, natif de Turin en Piémont, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

VIGNE (Balthazard), notaire, âgé de 60 ans, natif de Mornas, dep. de Vaucluse, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 26 frim., an 2, par la com. rév. de Lyon.

VIGNE (Marc-Antoine), serrurier, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort comme instigateur de révolte, le 25 germ., an 2, par le trib. crim. dud. département.

VIGNE (Michel), dom. à la Chapelle-Rousselin, départ. de Mayenne et Loire, condam. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

VIGNE (Jean), serrurier, dom. à Nismes, dép. du Gard, cond. à mort comme fédéraliste, le 1 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

VIGNÉ (Jean), dom. à St. Clair, dép. de Lot et Garonne, cond. à mort, le 27 messid., an 2, par le trib. milit. du 1er. arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, comme émigré.

VIGNEAU (Jean), march. drapier, âgé de 32 ans, natif de Bordeaux, dép. de la Gironde, dom. à Langon, même dép., cond. à dix années de fers, et à être exposé sur un échafaud pendant trois marchés, sur la place publique, le 27 frim. an 2, par la com. militaire de Bordeaux, comme convaincu d'avoir été du club monarchique, de s'être fait expulser de la société des sans-culottes, et d'avoir refusé son habit d'uniforme pour un volontaire.

VIGNEAU (René), domic. à Fitte-Sauvin, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 20 niv., an 2, par la com. militaire de Nantes.

VIGNEAU (André), dom. à

St. Remi, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Vigneron (Christophe), laboureur, dom. à Chalain, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 therm., an 2, par la com. révol. séante à Château-Gontier.

Vigneron (François), homme de loi, âgé de 44 ans, né à Bordeaux, dom. à Bruges, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 29 prair., an 2, par la com. milit. de Bordeaux, comme convaincu qu'il doit être dans la classe des aristocrates et des ennemis de la révolution.

Vigneron (Amable-Firmin), ex-carme, dom. à Amiens, dép. de la Somme, cond. à mort, comme réfractaire à la loi, le 19 germ., an 2, par le trib. crim dud. dép.

Vigneron (Suzanne), âgée de 23 ans, née et domic. à Nancy, départ. de la Meurthe, cond. à mort, le 8 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des correspondances avec Vigneron, émigré.

Vignié (Etienne), ex-chapelain de Langlois de Pommeuse, âgé de 40 ans, né à Rigeaux, dép. de Seine et Marne, cond. à mort, le 12 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir facilité les correspondances et intelligences entretenues par les frères et femme Langlois, avec les ennemis extérieurs de la République.

Vigny (E. P.), âgé de 26 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, étudiant en droit, cond. à mort comme conspir., le 8 therm., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Vigor (Jean), ex-chevalier de St. Louis, âgé de 71 ans, natif de Bourg, dép. de la Gironde, dom. à Bordeaux, même dép., cond. à mort comme contre-révol., le 27 messid., an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

Vigot (Etienne), ouvrier en soie, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol. le 25 frim., an 2, par la comm. révolutionnaire de Lyon.

Viguier (Joseph), sellier, âgé de 40 ans, natif de Besançon, dép. du Doubs, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 7 pluv., an 2, par la com. rév. de Lyon.

Vilain (Philippe), dom. à la Chapelle St. Sauveur, dép. de la Loire-inf., cond. à mort, le 30 niv., an 2, par la com. mil. de Nantes, comme brig. de la Vendée.

Vilain (Pierre), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 nivose, an 2, par la commission militaire de Nantes.

Vilaine (René), dom. à St. Julien-de-Coucelles, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 pluv., an 2, par la commission militaire de Nantes.

Vilario, veuve Rosty (Thérèse-Catherine-Marguerite), vivant de son revenu, domic. à Velleron, départ. de Vaucluse, cond. à mort comme contre-rév., le 7 messid., an 2, par la com. popul. d'Orange.

Vilaret (Antoine), dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 24 germ., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vilarmé (Martin), ouvrier en soie, dom. à Bager, dép. de l'Ain, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 23 flor., an 2, par la com. milit. de Grandville.

Vilhien (Alexandre), ex-vicaire de Larnagol, domic. à Larnagol, dép. du Lot, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 15 therm., an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Vilenot (Jacques), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Villain (Jacques), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Villaine, femme Rollet-Davaux (Adrienne-Françoise), ex-noble, âgée de 59 ans, née et dom. à Riom, dép. du Puy-de-Dôme, cond. à mort comme conspiratrice, le 24 flor., an 2, par le trib. révol. de Paris.

Villaine (Mathurin), dom. à St. Guilain, dép. de la Loire-inf., cond à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv., an 2, par la com. milit. de Savenay.

Villambre (Charles), âgé de 38 ans, natif de Toul, dép. de la Meurthe, milit., dom. à Paris, cond. à mort, le 28 flor., an 4, par le trib. crim. de Paris, comme convaincu d'émigration, et prevenu de conspiration contre la République, en introduisant de faux assignats dans le dép. de l'Isère.

Villard (Antoine-Franç.), ex-noble, ci-dev. commissaire de la marine, âgé de 47 ans, natif de Bayonnet, dép. du Gard, dom. à Nevers, départ. de la Nièvre, cond. à mort comme contre-révol., le 23 niv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Villard (François-César), fabricant d'étoffes, dom. à l'Isle, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 16 mess., an 2, par la com. popul. séante à Orange.

Villard (Michel), ouvrier en soie, âgé de 53 ans, natif de Voiron, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 15 frim., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Villard (Germain), natif de Lyon, dép. du Rhône, y demeurant, voyageur dans la chapellerie, cond. à mort par la com. révol. de Lyon, le .... an 2, comme contre-révol.

Villaret, fils, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme chef d'émeutes contre-rév., le 17 frim. an 2, par le trib. crim. dud. dép.

Villario (Rolland), ex-notaire, dom. à Lauzanne-d'Azerbe, dép. du Rhône, cond. à

mort comme contre-révol., le 27 mess., an 2, par la com. populaire d'Orange.

Villatte (Joachim), ex-juré au trib. révol., âgé de 26 ans, né à Allun, dép. de la Creuse, dom. à Paris, cond. à mort, le 17 flor., an 3, par le trib. rév. de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

Ville (François-Joseph), prêtre, domic. à Montélimart, dép. de la Drôme, cond. à mort comme émigré, le 27 nivose, an 2, par le trib. crim. du dép. du Var.

Villebois, dom. à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, cond. à mort par contumace, le 5 brum., an 4, par le conseil milit. établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir, par son journal, constamment provoqué la révolte contre la Convention nationale, et le rétablissement de la royauté; il s'est soustrait au jugement.

Villecot (Guillaume), jardinier, âgé de 30 ans, natif de Maupertuis, dom. à Guerard, cond. à mort, le 12 flor., an 2, par le trib. rév. de Paris, comme convaincu d'avoir caché de l'argenterie dans le jardin de Langlois-Guerard, et porté chez Deligny du numéraire et des bijoux pour les enfouir.

Villecrose (Joseph), tonnelier, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 6 niv., an 2, par le trib. crim. dudit département.

Villemain (C. B.), âgé de 33 ans, né à Lievremont, ex-curé dudit lieu, y demeurant, cond. à mort, le 2, therm., an 2, par le tribun. révol. de Paris, comme conspir., et ayant favorisé l'émigration d'une femme et d'un jeune homme.

Villemin (Claude-Joseph), journalier, âgé de 26 ans, né et dom. à Guyans-en-Venne, dép. du Doubs, cond. à mort, le 9 prair. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme conspirat., ayant attenté à la sûreté des personnes et des propriétés.

Villeneuve, dit *Trans* (Louis-Henri), colonel du ci-devant régiment de Roussillon, âgé de 59 ans, natif de Marseille, départ. de la Seine, cond. à mort le 17 prair., an 2, par le trib. révol. de Paris, comme convaincu d'avoir conçu un projet de soulèvement de la part des détenus avec lui dans la maison d'arrêt de Port-Libre.

Villeneuve, dit *Laroche*, (Louis-Mazet), dom. à Nancy, dép. de la Meurthe, cond. à mort comme émigré, le 10 ventose, an 2, par le trib. criminel dudit département.

Villeneuve (René), travailleur aux mines, domicilié à Bonpère, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 22 niv., an 2, par le trib. crim. du départ. de la Sarthe.

Villeneuve, fils aîné (Marc), ex-noble, âgé de 40 ans, né et dom. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort comme contre-révolut., le 1 therm. an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Villeneuve (Nicolas-Abel),

commis-négociant, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, cond. à mort comme contre-rév., le 8 brum., an 2, par la com. milit. de Bordeaux.

Villeneuve (Louis-Elzéar), ex-noble, natif d'Aix, dép. des Bouches-du Rhône, cond. à mort comme contre-révol, par la com. révol. de Lyon, le . . . ., an 2.

Villeret (Joseph), musicien, âgé de 38 ans, natif de Butie, dep. du Puy-de-Dôme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 niv., an 2, par la com. rév. de Lyon

Villers (Antoine), cuisinier, dom. à Creusery, départ. de la Somme, cond. à mort, le 5 therm., an 2, par la com. militaire de Bruxelles, comme émigré.

Villet (Pierre), domic. à Petite-Ville, dép. de l'Eure, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 nivose, an 2, par la com. milit. de Nantes.

Villetet (René), domic. à Andrezé, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 9 niv. an 2, par la com. militaire de Nantes.

Villeuchet. *Voyez* Mugon.

Vilmay (Jacques-Augustin), ex-garde-chasse, âgé de 52 ans, né à St. Germain, dom. à Echaboulin, cond. à mort, le 3 messidor, an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ennemi du Peuple, en insultant la mémoire de Marat, le traitant de scélérat, et disant que tout individu, qui soutiendrait les intérêts de Marat, était un coquin.

Vilmet (Antoine), cabaretier, âgé de 36 ans, natif de Laval, dép. des Ardennes, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 7 pluv., an 2, par la com. révol. de Lyon.

Vilneau (Jacques), ex-chanoine, dom. à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme conspir., le 30 frim., an 2, par la com. militaire de Saumur.

Vilnerin (Jean), domic. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv., an 2, par la com. milit. de Nantes.

Vilodot (Jacq.), dom. au Mans, départ. de la Sarthe, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv. an 2, par la com. militaire séante à Savenay.

Vimal (Jean-Bapt. ou Jean-Blaise), march. et fabricant-papetier, natif d'Ambert, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 22 juin 1792, par le trib. crim. dudit dép., comme fabricateur de faux assignats.

Vimeau (François), passementier, âgé de 61 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révolut., le 14 niv. an 2, par la commiss. révolution. séante à Lyon.

Vincenot (Jean), ci-dev. tenant maison garnie, depuis chef aux transports pour l'armée des Alpes, âgé de 56 ans, natif de Gondrecourt, dép. de la Meurthe, domic. à Paris,

dép. de la Seine, cond. à mort, le 11 frim. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice des conspirations de la ville de Lyon, et d'avoir dit qu'il fallait marcher en force sur Paris, pour y avoir les têtes de Marat, de Robespierre et de Tallien.

VINCENT (Jean-Bapt.), courtier de vins, domic. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 2 vent. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

VINCENT (Jean-Bapt.), entrepreneur de bâtimens, agent de la grosse artillerie et membre de la commune de Paris, dép. de la Seine, y demeurant, âgé de 36 ans, natif de Mouthier-St.-Jean, dép. de la Côte-d'Or, mis hors la loi par décret de la Convent. nation. du 9 thermidor an 2, comme traître à la Patrie.

VINCENT (Franç.-Nicolas), secrétaire-général du départ. de la guerre, ci-dev. clerc de procureur, âgé de 27 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 germ. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir participé à une conspir. contre la liberté et la sûreté du Peuple français, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime: par suite de laquelle, dans le courant de ventose, des conjurés devaient dissoudre la Représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du Peuple, et donner un tyran à l'État.

VINCENT, f^e. Griois (Cather.-Suzanne), âgée de 45 ans, née et dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du Représentant du Peuple Collot-d'Herbois. Elle a été conduite à l'échafaud, avec une chemise rouge.

VINCENT (Georges-Julien-Jean), commissaire de marine et du commerce de Hollande, âgé de 48 ans, né et dom. à Port-Malo, dép. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 18 juin 1793, par le trib. rév. de Paris, comme complice de la conspir. dont le ci-dev. marquis de la Rouerie était chef, dans la ci-devant province de Bretagne.

VINCENT (Claude-Aimé), ex-noble et banquier, âgé de 59 ans, natif de St.-Étienne, dép. du Rhône, dom. à Lyon, même dép., cond. à mort, le 27 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon, comme contr.-révol.

VINCENT (Franç.), rentier, âgé de 57 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 27 frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

VINCENT, dit *Soleymieux* (Ant.), march. de rubans, âgé de 55 ans, né et dom. à Commune-d'Armes, départ. de la

Loire, cond. à mort comme cont.-rév., le 29 vent. an 2, par la com. révol. de Lyon.

VINCENT (Jean-François), gendarme, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim. an 2, par la com. révolution. de Lyon.

VINCENT (Jean-Franç.), manufacturier, âgé de 60 ans, né et domic. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

VINCENT (Pierre), journalier, dom. à la Chapelle-Seguin, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 frim. an 2, par la comm. milit. séante à Saumur.

VINCENT (Louis), dom. à la Chapelle-St.-Laurent, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 frim. an 2, par le tribun. crim. dudit département.

VINCENT (René), domest., dom. au Pont-de-Cé, dép. de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 22 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

VINCENT (Pierre), garçon laboureur, dom. à Bouzilliers, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 19 niv. an 2, par le trib. crim. du dép. de la Sarthe.

VINCENT (René-Jacq.), ex-curé, dom. à Cloué, dép. de la Vienne, cond. à mort comme réfract., le 28 vent. an 2, par le trib. crim. dudit départem.

VINCENT (Antoinette), ex-sœur de St.-Joseph, domic. à Vernosc près Annonay, départ. de l'Ardèche, cond. à mort, le 20 mess. an 2, par le trib. crim. dudit départ., comme receleuse de prêtres réfractaires.

VINCENT (René), sellier, dom. à Avignon, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme fédéraliste, le 8 mess. an 2, par la com. popul. séante à Orange.

VINCENT (René), domic. à Montglone, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. militaire de Nantes.

VINCENT (Pierre), domic. à Lejenay, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

VINCENT (Jean), dom. à St. Laurent-du-Mauvray, dép. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VINCENT (Mathur.), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VINCENT (Pierre), dom. à Beaupréau, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VINCENT (Pierre-Ant.), dom. à Cloué, dép. de la Vienne, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 avril 1793, par le trib. crim. dudit département.

Vincenty (Esprit), ex-abbé, instituteur, dom. à Piolenc, dép. de Vaucluse, condamné à mort comme conspir., le 9 mess. an 2, par la com. popul. d'Orange.

Vinchon (Jean-Claude), dom. à Letric, dép. des Vosges, cond. à mort comme émigré, le 29 germ. an 2, par la com. mil. séante à Auxonne.

Vinconneau (Pierre), march., dom. à Loge-Fougereuse, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 27 vendém. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Vinconneau (Pierre), march., dom. à Loge-Fougereuse, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 8 vendém. an 2, par le tribun. crim. dudit départ.

Vindret (Joseph), notaire, dom. à Carouge, dép. du Mont-Blanc, cond. à mort comme distributeur de faux assignats, le 25 flor. an 2, par le tribunal criminel du dép. de l'Isère.

Vinet (Pierre), domic. à Bouguenais, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Vinet (Louis), dom. à Boussay ou Bousse, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Vinet (Bapt.), domestique, dom. à St. Pierre-de-Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspir., le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

Vinet (Jacq.), garçon laboureur, dom. au Petit Cholet, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. séante à Sablé.

Vinette (Pierre), dom. à St.-Hilaire, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Vinfray (P. G. V.), ex-noble, ancien garde-du-corps de Stanislas-Xavier, frère du tyran Capet, âgé de 56 ans, né à Versailles, dom. à Dreux, dép. d'Eure et Loire, cond. à mort comme conspirat., le 7 therm. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

Vinsac (François), homme de loi, dom. à Verdun, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme contre-rév., le 8 germinal an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Violette. fe. Bedtinger (Catherine), négociante, âgée de 39 ans, demeurant ordinairement à Courtray, logée à Versailles, cond. à mort, le 18 niv. an 2, par le tribun. révol. séant à Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la République, postérieurement à l'évacuation de la Belgique; d'avoir logé chez elle le général de l'armée anglaise, et d'avoir eu des intelligences avec le général Marassé, depuis sa mise en état d'arrestation par le décret de la Convention

Violleau (Jacq.), domest.,

dom. à la Pellouille, dép. de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brig. de la Vendée, le 29 frim. an 2, par la com. milit. séante à Saumur.

VIOLLET (Franç.), négoc., âgé de 60 ans, natif de Chambery, dép. du Mont-Blanc, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 23 frim. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

VION (Jean-Bap.), dom. à Raffon, départ. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 6 niv. an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

VIONNET (Dominique), marchand-fabric., âgé de 49 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 5 pluv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

VIOT (Franç.), dom. à Loroux-Boteraux, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

VIOT (Julien), dom. à Bouguenais, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 13 germ. an 2, par la com. révolution. séante à Nantes.

VIOT (René), dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 12 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VIOT (Franç.), dom. à Loroux, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. révolution. de Nantes.

VIOT, dom. à la Chapelle-Bassemer, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

VIOTE (A. H. B.), homme d'affaires de l'ex-princesse Monaco, âgé de 45 ans, né à Besançon, dép. du Doubs, cond. à mort comme conspirat., le 8 thermid. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

VIQUEREUIL, femme Guerinot (Magdeleine), mercière, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 janvier 1793, par le trib. crim. dudit dép., comme distributrice de faux assignats.

VIRAC (Jean-Bapt.), chirurgien, âgé de 63 ans, né et dom. à Langon, départ. de la Gironde, cond. à mort, le 17 frimaire an 2, par la com. mil. de Bordeaux, comme n'ayant pas accepté la constitution républicaine de 1793.

VIREBENT (Jean-Joseph), capitaine de la troupe soldée, dom. à Toulouse, dép. de la H.-Garonne, cond. à mort comme contre-révolut., le 13 vent. an 2, par le trib. crim. dudit département.

VIRET (Ant.), chapelier, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. a mort comme contre-révol., le 16 pluv. an 2, par la com. révolut. séante à Lyon.

VIROLLE (Marie-Magdel.), coiffeuse, âgée de 25 ans, née à Angoulême, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 16 flor. an 2, par le trib.

révol. séant à Paris, comme auteur d'écrits, dans lesquels les membres de la Convention et des autorités constituées étaient traités de gueux.

VIROT, dit *Sombreuil* (Franç.-Charles), ex-gouverneur des Invalides, âgé de 74 ans, né à Imsisheim, dép. du H.-Rhin, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice de la conspiration de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du Représentant du Peuple Collot-d'Herbois. Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

VIROT, dit *Sombreuil*, fils (Stanislas), capitaine de hussards, âgé de 26 ans, natif de Lechoisies, dom. à Poissy, dép. de Seine et Oise, condamné à mort, le 29 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du Représentant du Peuple Collot-d'Herbois. Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

VIRSOLLET (Mathur.), dom. à Rochef-sur-Loire, dép. de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspir., le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

VISON (Jean-Jacq.-Claude), préposé des marchands de marée, âgé de 37 ans, natif de Dieppe, dép. de la Seine-inf., dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à la déportation, le 26 frim. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos inciviques, en disant : *Comme on est heureux dans votre République ! voilà une pauvre République !*

VISSAGUET (Jacques), gendarme, march. de sel, âgé de 32 ans, né à St. Pal-en-Chalençon, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 21 frim. an 2, par la com. révolut. séante à Lyon.

VISSAGUET, cadet, domic. à Montbrison, dép. de la Loire, cond. à mort, le 20 frim. an 2, par le trib. milit. de Feurs, même départ., comme ayant été pris les armes à la main dans l'affaire de Chazelles.

VISSET, dit *Latude* (Jean), ex-noble, major du ci-devant régiment d'Artois, cavalerie, natif de Verdun, dom. à Mailly, dép. de la Meurthe, cond. à mort comme conspirateur, le 28 niv. an 2, par le tribunal révolut. séant à Paris.

VISUELS (Pierre), ouvrier en soie, âgé de 46 ans, natif de Belin, dép. de l'Ain, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le 8 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

VITALIS, père (Joseph-Siffren), notaire et secrétaire de Lhôpital, dom. à Carpentras, dép. de Vaucluse, cond. à mort comme cont.-rév., le 27 messid. an 2, par la com. popul. séante à Orange.

VITASSE (Angélique-Fr.), ex-carmélite, domic. à Paris,

dép. de la Seine, cond. à la déportation comme fanatique cont.-rév., le 21 pluv. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

VITAU (Pierre), dom. à la Chevrotière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. militaire séante à Nantes.

VITEL (Franç.), domic. à Erney près Mauvriez, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VITODOT (Jacq.), dom. à Nantes, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 3 niv. an 2, par la com. milit. de Savenay.

VITRAC (Ant.), louant ses services, âgé de 33 ans, natif de St.-Sailzi, départ. du Lot, domic. à Bordeaux, dép. de la Gironde, cond. à mort, le 24 mess. an 2, par la com. mil. séante à Bordeaux, comme accusé d'avoir foulé aux pieds la cocarde nationale.

VITRIN (René), dom. à Vezins, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 16 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

VITZBERGER (Joseph), maire, dom. à Velschviller, départ. du H.-Rhin, cond. à la déportation, le 13 frim. an 2, par le trib. crim. dudit département.

VIVANT-MICAUT (J.), ex-noble et ex-conseiller au ci-dev. parlement de Dijon, âgé de 37 ans, né et dom. à Paris, cond. à mort, le 8 thermid. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

VIVIAND (Jean-Bapt.), medecin et membre du conseil général du dép. du Jura, âgé de 52 ans, né et dom. à Couliége, même dép., cond. à mort, le 24 mess. an 2, par le tribun. rév. séant à Paris, comme chef de la faction fédéraliste du Jura.

VIVIER (Jean), dom. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VIVION (Louis), domic. à Cholet, dép. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VIVION (Franç.), dom. au May, départ. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VIVOT (Augustin), laboureur, dom. à Flanchebouche, dép. du Doubs, cond. à mort comme conspirat., le 18 sept. 1793, par le trib. crimin. dudit département.

VIZANEUR (Martin), dom. à la Chevrotière, départ. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 28 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

VOILLEMIER (Charles), soldat, âgé de 18 ans, né à Neufchâteau, dép. des Vosges, dom. à Chaumont, dép. de la Haute-

Marne, cond. à mort, le 21 mess. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ayant adressé au comité révolut. de Chaumont une lettre, dans laquelle il se dénonce lui-même comme conspirateur décidé.

Voilleraut (Joseph-Didier), ex-curé de Montargis, âgé de 62 ans, natif de Langres, dép. de la H.-Marne, dom. à Montargis, dép. du Loiret, cond. à mort, le 23 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir, par des discours fanatiques, favorisé les complots liberticides du tyran Capet.

Voineau (Franç.), dom. à Bones près Nantes, dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Voiron (Louis), scieur de long, dom. à la Neuville-lès-Vassigny, dép. des Ardennes, cond. à 15 années de fers, le 27 frim. an 2, par le tribun. crim. dudit départem., comme distributeur de fausse monnaie.

Voisins (Julien), domic. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. milit. de Nantes.

Voisins (Pierre), domic. à la Ronsière, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. militaire séante à Nantes.

Voizard (J. M.), notaire, âgé de 42 ans, né et domic. à Montaut, dép. de l'Arriége, cond. à mort, le 21 thermid. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme ayant excité des troubles dans le dép. de l'Arriége, lors du recrutement.

Voland (Ant.), commis-fabricant, âgé de 27 ans, né à Siligunen, dép. de l'Ain, dom. à St. Julien-du-Conseil, dép. de la Loire-inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 17 niv. an 2, par la com. mil. séante à Nantes.

Voland (Blaise), commis-fabricant de draps, âgé de 34 ans, natif d'Indre-Libre, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 14 flor. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Volkart (Louis), marchand mercier en détail, âgé de 58 ans, né à Schioarbach en haute Franconie, domic. à Weissembourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort, le 14 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme ayant accepté des fonctions publiques, lorsque les armées prussiennes occupaient le territoire de la République.

Volland (Louis), fabricant de draps, âgé de 34 ans, né à Indre-Libre, dép. d'Indre et Loire, dom. à Paris, départ. de la Seine, condam. à mort comme consp., le 1 mess. an 2, par le tribun. révol. de Paris.

Vosé (Romain), soldat du 2e. bataillon de la Loire-infér., dom. à Angers, départem. de Mayenne et Loire, cond. à mort comme conspirat., le 23 niv. an 2, par la com. milit. séante à Angers.

Voudière (Barthelemi), crocheteur, âgé de 25 ans, né et dom. à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 3 pluv. an 2, par la com. révolut. séante à Lyon.

Vouesque (Martin), soldat de la lég[illegible] germanique, dom. à Nant[illegible], dép. de la Loire-infér., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 4 nivose an 2, par la com. milit. séante à Savenay.

Vouty (Dominique), rentier, âgé de 68 ans, né et dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révolut., le 23 frim. an 2, par la com. révol. séante à Lyon.

Voyenneau (Michel), se disant march. forain, âgé de 35 ans, né à Fontenay-le-Comte, dép. de la Vendée, domic. aux Sables-d'Olonne, même dép., cond. à mort comme conspir., le 7 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris.

Voyer (Jean), domestique, dom. à Amaillon, départ. des Deux-Sèvres, condamné à mort comme séditieux, le 2 frimaire an 2, par le trib. crim. dudit département.

Voyot (J. R.), ex-curé de Benneval, âgé de 32 ans, né à Tendon, dép. des Vosges, cond. à mort, le 7 therm. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

Vrignon (Pierre), dom. à Chantonay, dép. de la Vendée, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 15 niv. an 2, par la com. militaire séante à Nantes.

Vrignot (Jean), domic. à St. Pazanne, départ. des Deux-Sèvres, cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 29 niv. an 2, par la com. milit. séante à Nantes.

Vuibert (Robert-Franç.-Stanislas), homme de loi et juge au tribun. du district de Rethel, âgé de 51 ans, né et dom. audit lieu, dép. des Ardennes, cond. à mort, le 12 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir fait un ouvrage contre le procès de Capet.

Vuilhem (Claude-Jacq.), huissier, âgé de 36 ans, né à Luxeuil, dom. à Faucogney, dép. de la H.-Saône, cond. à mort, le 8 vendém. an 3, par le trib. rév. séant à Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre la souveraineté du Peuple, en disant qu'il fallait un roi, qu'il se flattait d'être royaliste, qu'il voulait mourir pour son roi.

Vuillasse (F.), ex-noble, âgé de 63 ans, né à Villeneuve-la-Guiard, départ. de l'Yonne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 4 thermid. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

Vuillaume (Ant.), menuisier, dom. à Lacoste, dép. de la H.-Saône, cond. à mort, le 15 décembre 1792, par le tribunal criminel du dép. de la

Seine, comme fabricateur de faux assignats.

VUILLEMIN (Franç.-Felix), négociant, dom. à Maucerneux, dép. du Doubs, cond. à mort, le 14 therm. an 2, par le trib. crim. dudit dép., comme distributeur de faux assignats.

VURMSER, f^e. David, dom. à Bolviller, dép. du H.-Rhin, cond. à mort comme contre-révol., le 4 pluv. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

VUY (Jean-François), ex-administrateur du départ. de l'Ain, âgé de 54 ans, natif de Toise, département du Mont-Blanc, dom. à Épidain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluv. an 2, par la com. révolut. séante à Lyon.

W

WAGNER (Michel), ex-administr. du dép. de la Moselle, âgé de 43 ans, né et domicilié à Sarre-Libre, même dép., cond. à mort, le 17 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspir. dans le dép. de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenans des religieux.

WAGON, femme Caron (Hippolyte), marchande, âgée de 39 ans, née à Ypres, domic. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme ennemie résistant au gouvernement révol., ayant reçu différentes sommes des aristocrates, pour l'acquisition d'un autel et de l'église de S. Gery.

WAMBEZ, dit *Florimon* (Louis-Frédéric-André), vivant de son bien, dom. à Fontaine-le-Pin, dép. du Calvados, cond. à être déporté, le 28 brum. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

WARD (T.), ex-général provisoire de brigade de l'armée du Nord, âgé de 45 ans, né à Dublin en Irlande, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm. an 2, par le tribun. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

WARMEJANVILLE (Nicolas-Hyacinthe), capitaine au 16e. régiment en garnison à Dunkerque, âgé de 35 ans, dom. à Azzancy, dép. de la Moselle, cond. à mort, le 17 mess. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant souffert, au mépris de la loi, que les soldats portassent leurs habits blancs au lieu de l'uniforme national, et ayant fait des reproches à ceux qui avaient pris l'habit national, pour se conformer à la loi.

WAROQUIER (L. C.), ex-noble, ex-lieut. des grenadiers royaux, ex-major de la garde nationale parisienne, âgé de 38 ans, né à Ste. Affrique, dép. de l'Aveyron, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 5 therm. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspir. dans la maison d'arrêt

des Carmes où il était détenu.

Webert (Michel), libraire, âgé de 25 ans, natif de Savernes, dép. du B.-Rhin, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 1 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme ayant distribué et vendu des estampes et autres ouvrages contre-révolutionnaires.

Weinmaring (Jean-Philippe), commis-banquier, âgé de 40 ans, né à Maichem, dép. du B.-Rhin, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 14 flor. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice de Tassin et agent de la conspir. de Capet, au 10 août 1792.

Weispech (Jean-Baptiste), tailleur, dom. à Rouen, dép. de la Seine-inf., cond. à mort comme contre-révolut., le 21 frim. an 2, par le trib. révolut. de Paris.

Wenantspies (Laurent), âgé de 59 ans, né à Rotterdam en Hollande, dom. à Paris, départ. de la Seine, cond. à mort, le 8 mess. an 2, par le trib. révol. de Paris, comme ennemi du Peuple, en faisant des achats en numéraire, pour le faire passer aux ennemis de la République.

Wendelinwack, cabaretier, dom. à Zell, dép. du B.-Rhin, cond. à mort, le 21 frim. an 2, par la com. rév. séante à Epfig, comme receleur de prêtres, et contumace.

Werny (Pierre), maréchal-des-logis au 2e. régiment de cavalerie, dom. à Strasbourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme concussionnaire, le 2 frim. an 2, par la com. rév. séante à Strasbourg.

Weytard, dit *Fontbouillant* (Amable-Joseph), distributeur de tabacs, âgé de 57 ans, né à Gannat, dom. à Cusset, dép. de l'Allier, cond. à mort comme conspirat, le 21 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Paris.

Wichterich (Martin), cordonnier, administrateur de police, âgé de 45 ans, né à Cologne, dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Conv. nation. du 9 therm. an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 11.

Wiedenfeld (Jacq.-Henri), banquier, âgé de 27 ans, né à Aix la-Chapelle, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 26 pluv. an 2, par le tribun. crim. du dép. de la Seine inf., comme convaincu d'avoir fait passer dans des pots d'opiat ou de pommade, de l'or aux ennemis de la République.

Willermoz (Ant.), march. mercier, né à Lyon, départ. du Rhône, cond. à mort comme cont.-rév., le . . . . ., an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Williams. *Voyez* Neuton.

Winterberger (Martin), dom. à Gresweiller, dép. du B.-Rhin, cond. à mort par contumace, le 30 août 1793, par le trib. crim. dudit départ., comme instigateur d'émeutes cont.-révolutionnaires.

With, fe. Grout, dit *Grassenoix*, ex-noble, âgée de 34 ans, née et dom. à Port-Malo, départ. d'Ille et Villaine, cond. à mort, le 2 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme ayant caché dans une de ses caves, une

grande quantité de numéraire, d'argenterie et de titres.

Woirebeton (Samuel), rentier, officier anglais, âgé de 58 ans, né à Londres, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-rév., le 4 niv. an 2, par la com. révolut. de Lyon.

Wolbert (Henri-Pie-Jos.), ex-vicaire, dom. à Strasbourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme réfractaire à la loi, le 14 prair. an 2, par le tribun. crimin. dudit départ.

Wolbert (Laurent), cultiv., dom. à Oberschaeffolsheim, dép. du B.-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 4 frim. an 2, par la com. rév. séante à Strasbourg.

Wolffgang-Frindel, dom. à Meistratzheim, dép. du Bas-Rhin, cond. à mort comme cont.-rév., le 22 oct. 1793, par la com. rév. séante à Strasbourg.

Wormeselle (Gabriel), cultiv., administr. du départ. et membre de la com. popul. de la Gironde, âgé de 43 ans et demi, dom. à Bordeaux, départ. de la Gironde, mis hors la loi et déclaré traître à la patrie par décret de la Convent. nat., du 6 août 1793, comme ayant participé à quelques-uns des actes de cette commission; cond. à mort, le 12 brum. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, et exécuté le même jour.

Wouarmé (Jacques-Louis-Frédéric), employé à la commission de commerce, et membre de la commune, âgé de 29 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convent. nation. du 9 therm. an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 10.

Wuillaume, fille majeure (Barbe), femme-de-chambre de l'émigrée femme *Saulnier*, dom. à Nancy, dép. de la Meurthe, cond. à mort comme émigrée, le 28 vendém. an 2, par le tribunal criminel du départ. de la Moselle.

Y

Yard (André), dom. à Vallet, départ. de la Loire inf., cond. à mort comme brig. de la Vendée, le 30 niv. an 2, par la com. mil. de Nantes.

Yel (Jacq.), ex-procureur au parlement de Paris, âgé de 47 ans, né à Darnouville, dép. du Cher, dom. à Chaudry, même dép., cond. à mort, le 25 flor. an 2, par le trib. rév. de Paris, comme complice d'une conspiration dans le dép. du Cher.

Ymouf (Clément), ouvrier en soie, âgé de 48 ans, natif de Lorges près Gedors, domic. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 2 niv. an 2, par la com. rév. séante à Lyon.

Yolet, fils, journalier, dom. à Arclingan, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort comme émigré, le 30 vendém. an 3, par la com. milit. séante à Bois-le-Duc.

Ysabeau-Dissouval (Etien.-Timoléon), ex-noble, ex-greffier en chef au parlement de Paris, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 19 mess. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme complice d'une conspirat. dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Yung (G.), cordonnier, âgé de 33 ans, né à Strasbourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort, le 29 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme chef de la faction Schoëder.

Yvan (Henri), propriétaire, dom. à Marseille, dép. des Bouches-du-Rhône, cond. à mort comme fédéraliste, le 15 germ. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Yvon (L.), courier de la malle, âgé de 48 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 29 prairial an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme ayant déclamé contre les députés à la Convention, et comme partisan de Dumourier et de Lafayette.

Ywins, domic. à Douay, dép. du Nord, cond. à mort, le 29 germ. an 2, par la com. milit. de l'armée du Nord séante à Cassel, comme introducteur de faux assignats.

Yzarn. *Voyez* Valady.

Z

Zimmermann (Jérémie), marchand de chandelles, domic. à Strasbourg, dép. du B.-Rhin, cond. à mort, le 8 brum. an 2, par la com. rév. séante à Strasbourg, comme ayant vendu au-dessus de la taxe.

Zolla (C.), blanchisseuse, femme-de-chambre de la femme Duteil, âgée de 23 ans, née à Neuville, domic. à Pamiers, cond. à mort, le 2 therm. an 2, par le trib. révol. séant à Paris, comme ayant accompagné la femme Duteil qui voyageait sans passe-port, et cherchait à émigrer.

Zoller, veuve de Marotte-Montigny, dit *Villehemine*, ex-noble, dom. à Bitche, dép. de la Moselle, cond. à mort comme émigrée, le 3 fruct. an 2, par le trib. crim. dudit départ.

Zuemsteim (Jacq.), journalier, domic. à Hegenheim, dép. du H.-Rhin, cond. à mort, le 2 flor. an 2, par le tribun. crim. dudit dép., comme distributeur de faux assignats.

Zuffi (Barthelemi), chocolatier, étranger, âgé de 30 ans, dom. à Lyon, dép. du Rhône, cond. à mort comme contre-révol., le 14 frim. an 2, par la com. révolut. séante à Lyon.

SUPPLÉMENT.

BACLER (Pélagie), célibataire, sans profession, âgée de 56 ans, née et domic. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le tribun. rév. séant à Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

BACLER (Renée), célibataire, sans profession, âgée de 63 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

BARALLE (Marie-Eugène), ex-noble, religieuse, cond. à mort, le 17 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

BARALLE (Marie-Joséphine-Nedonchel), ex-noble, religieuse, cond. à mort, le 17 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

BARBET (Pierre-Joseph), tailleur de pierres, cond. à mort, le 26 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant eu des intelligences criminelles avec les ennemis de l'extérieur.

BARBIER (Jean), marchand, né à Veslis en Lorraine, dom. à Aire, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 2 prair. an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme ayant signé, en 1791, une adresse tendante à obtenir des prêtres réfract. pour desservir la paroisse Notre-Dame d'Aire.

BAUCOURT (Franç.), maréchal, dom. à Crèvecœur, cond. à mort, le 14 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

BAUDELET, f[e]. Bayart (Marie-Rosalie), sans profession, âgée de 67 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme complice d'une conspirat. ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

BECQUET (Louis-Alexand.), rentier, veuf, âgé de 74 ans, né et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme complice d'une conspirat. ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

BERTAUD (Charles-Guilain), meûnier, propriétaire, cond. à mort, le 1 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

BERTHOULT-DUGLAS, femme d'Hautecloque (Eléonore-Julie), ex-noble, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 29 vent. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme ayant fait émigrer son fils.

Bertrand (Lazare), capitaine au 3e. batail. des volontaires nationaux, formé à Soissons, cond. à mort, le 26 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant abandonné son poste au bivouac.

Beslaer, ex marquis de la Wastine (Franç.-Maximilien), âgé d'environ 75 ans, cond. à mort, le 23 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

Betremieux (Jean-Bapt.), jardinier, âgé de 61 ans, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 3 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme ennemi du gouvernement républicain, et ayant aidé et favorisé l'émigration des filles de Lallart, dit *Delebucquière*, en les conduisant hors le territoire de la République.

Bieucourt (Franç.-Joseph), ex-procureur à Douay, cond. à mort, le 1 mess. an 2, par le trib. rév. de Cambray, dép. du Nord, pour s'être évadé de la citadelle de Dourlens où il était détenu comme suspect.

Bisiaux (Marie-Anne-Joseph), domest., cond. à mort, le 23 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme ayant procuré des secours à l'ennemi.

Blin (Vindicien), ex-noble, âgé de 31 ans, né et domic. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révolut. séant à Arras, comme complice d'une conspirat, ourdie contre le Peuple français et sa liberté, et en outre, comme ayant été témoin dans un mariage clandestin, reçu chez la veuve Bataille.

Bodin (Ant.), coutelier, âgé de 41 ans, dom. à Aire, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 24 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme ayant dit qu'il avait assez de couteaux pour égorger les patriotes, qu'il ne donnerait le fil qu'aux sabres des aristocrates, et qu'il conservait une tonne de bierre pour les émigrés, lors de leur rentrée en France.

Bonnefond, femme Beslaër (Marguer.), cond. à mort, le 23 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

Bornedaltier, fils (G. H. V.), ex-noble, âgé de 20 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 21 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

Bossu (Jean-Bapt.), ancien notaire, âgé de 70 ans, né à Saulty, dom. à Aire, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 26 flor. an 2, par le tribun. rév. séant à Arras, comme ayant prêté son ministère de notaire pour recevoir, le 12 juillet 1792, le testament de la nommée Mazaincourt, dont les dispositions étaient contraires aux lois de l'état.

Boucly (Adrien), fabricant de toilettes, cond. à mort, le

1 prair. an 2, par le tribun. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme conspirateur.

Boulanger (Augustin), écrivain, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 17 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme traître à la Patrie.

Bouquel (Franç.-Guislain), ex-noble, âgé de 67 ans, natif de Sarthon, dép. du Pas-de-Calais, dom. à Arras, même départ., cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Brasier (Jean-Bapt.), ci-dev. notaire, né à Givenchy-lès-Avesnes, âgé de 59 ans, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 26 flor. an 2, par le trib. révolut. séant à Arras, comme ayant apposé sa signature au testament de la nommée Mazaincourt, du 12 juillet 1792, contenant un leg de 10000 liv. au couvent des capucins de Paris, et un de pareille somme aux filles de l'*Ave Maria* de la même ville.

Bruneau (Pierre-François-Joseph), avocat à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 24 flor. an 4, par le tribun. rév. séant à Cambray, comme traître à la Patrie, et ayant discrédité les assignats.

Burck (Franç.-Ursule), matelot sur le vaisseau le *Superbe*, âgé de 17 ans, né et dom. à l'Orient, dép. du Morbihan, cond. à mort, le 5 therm. an 2, par le tribun. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arret des Carmes où il était détenu.

Cacherat (André), meûnier, dom. à Daveslesse, dép. du Nord, le 22 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme traître à la Patrie.

Cantzel (Adrien), faiseur de bas, né et dom. à Fillièvres, cond. à mort, le 3 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme ennemi du Peuple français, ayant dit, en parlant de Capet, qu'on avait fait mourir l'innocence même, pour laisser vivre et régner les tyrans.

Carpentier, père (Jacq.), cultivateur, cond. à mort, le 17 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

Carpentier, fils (Amand), cultivat., cond. à mort, le 17 prair. an 2, par le tribun. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

Caudron (Marie-Claire), célibataire, sans profession, âgée de 74 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. révolut. séant à Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

Cerdillot ou Ardillot, soldat, âgé de 41 ans, né et dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 28 prair. an 2, par le tribun. rév. séant à Paris, comme complice de la conspiration dans la maison de Bicêtre, tendante à égorger les

membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus marquans dans un tonneau garni de pointes.

CHATELAIN (Philippe), fabricant de toilettes, domic. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 24 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme convaincu d'espionnage.

COCQUEL (André), hussard au 9ème. régiment, cond. à mort, le 13 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, départ. du Nord, comme convaincu d'espionnage.

COESSIN - LABEYRAYE (Armand), ex-noble, âgé de 29 ans, né à Labeyraye, dép. du Morbihan, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à mort, le 8 therm. an 2, par le tribun. rév. séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St. Lazare où il était détenu.

COLLEAUX (Maximilien), marchand de filets, cond. à mort, le 22 flor. an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme convaincu d'espionnage.

COLPART (Angélique), domestique, cond. à mort, le 28 flor. an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme ayant procuré des secours à l'ennemi.

CONTE, dit *Cautraine* (Charles-Joseph), ci-devant officier au 10ème. régiment d'hussards, cond. à mort, le 1 mess. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant accaparé les domaines nationaux.

CORNE (Pierre-François), salinier à St.-Pol, âgé de 75 ans, né à St.-Pol, domic. à Aire, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 2 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme ayant recelé les meubles de son fils, prêtre déporté, et s'étant fait recevoir membre d'un club monarchique.

COUPERI DE MAISONNEUVE (Jean), ex-garde du dernier tyran-roi, âgé de 27 ans, né à Lignoux-la-Donzelle, départ. de la Moselle, cond. à mort, le 5 therm. an 2, par le trib. révolut. séant à Paris, comme complice d'une conspirat. dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

CUVELIER (Placide), cultivateur, dom. à Barale, cond. à mort, le 8 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

DAMBRINES, ve. Bataille (Marie-Joseph-Desiré), sans profession, âgée de 31 ans, née et dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 25 germ. an 2, par le trib. rév. séant à Arras, comme complice d'une conspiration ourdie contre le Peuple français et sa liberté.

DEBUT, veuve Pristou (Reine-Cécile), marchande, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 23 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme traître à la Patrie, et ayant favorisé l'émigration de son fils.

Delahaye (Louis François-Joseph), huissier, âgé de 32 ans, né et dom. à Aire, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 2 prair. an 2, par le tribun. rév. séant à Arras, comme ayant cherché à avilir les patriotes, tant par ses regards que par ses discours insolens, ayant fait partie d'un club monarchique, et signé en 1791 une adresse tendante à faire desservir Notre-Dame d'Aire par des prêtres refract.

Delbare (Amand François-Joseph), vivandier, cond. à mort, le 1 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant procuré des secours à l'ennemi.

Delécole (Jean-Charles), journalier, cond. à mort, le 17 prair. an 2, par le tribun. rév. séant à Cambray, départ. du Nord, comme traître à la Patrie.

Delmas, âgé de 60 ans, dom. à Lyon, dép. du Rhône, juge de la section de la Montagne, cond. à mort comme contre-rév., le . . . frim. an 2, par la com. rév. de Lyon.

Denin (Albert), conducteur d'artillerie, cond. à mort, le 6 prair. an 2, par le tribun. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant avili et discrédité les assignats.

Denis (Benoît), fabric. de toilettes, dom. à Lesdain, cond. à mort, le 7 prair. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, dép. du Nord, comme convaincu d'espionnage.

Dubois (Pierre-Louis), âgé de 63 ans, né à Paris, dép. de la Seine, officier retiré, dom. à Arras, dép. du Pas-de-Calais, cond. à mort, le 3 mes., an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme ennemi du Peuple, traître à la Patrie, ayant dit que si cela eût dépendu de lui, il aurait terrassé la Convent.

Dufour (Thérèse), âgée de 34 ans, sans profession, dom. à Douai, dép. du Nord, avec sa mère, cond. à mort, le 29 vent. an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme traître à la Patrie, résistant au gouvernement révol. Républicain.

Dupont (Charles-François), âgé de 61 ans, né à Compiègne, dép. du Pas-de-Calais, menager, dom. à Renty, cond. à mort, le 25 prair., an 2, par le trib. révol. d'Arras, comme traître à la Patrie, et conspir.

Dupont-d'Halwyn (Charles-Joseph), dom. à Aire, cond. à mort, le 24 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Arras, comme ayant coopéré à l'émigration de ses enfans.

Desmoulins (Jean-Bapt.), cultivateur, cond. à mort, le 13 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme convaincu d'avoir fourni des vivres à l'ennemi.

Desvignes (Jean-Ph.), arpenteur, dom. à Daves-Lesec, dép. du Nord, cond. à mort, le 22 floréal, an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme traître à la Patrie.

Devaux (Pierre-François), vivant de ses biens, cond. à mort, le 9 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

Dhenneville, ve. Monaidy (Marie-Eugénie), âgée d'environ 88 ans, rentière, ex-noble, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, comme ayant provoqué l'anéantissement de la liberté, et de la Représentation nationale.

Douay (Marie-Anne-Jos.), ex-vicomtesse de Baralle, âgée d'environ 92 ans, cond. à mort, le 8 prair, an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme convaincue de trahison envers la République.

Dumont (Jean-Bapt.), fermier, cond. à mort, le 1 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme conspir.

Dupuis, fme. Dechy, (Angélique), marchande de fil, dom. à Cambray, départ. du Nord, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, comme ayant conservé les bustes de Capet et de sa femme, et pour avoir gardé une petite pierre d'autel, dont son fils se servait pour broyer des couleurs.

Evrard (Jean-Népomucène), chef du premier bataillon de l'Oise, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme traître à la Patrie.

Fontaine (Henri-Joseph), dom. à Caudry, cond. à mort, le 7 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant conduit des fourrages à l'ennemi.

Fontaine (Pierre François-Joseph), domestique, dom. à Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 24 flor., an 2, par le tribunal révol. séant à Cambray, comme traître à la Patrie, et ayant discrédité les assignats.

Gargau (Hector-Antoine-Joseph), ex-noble, cond. à mort, le 7 prair., an 3, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant voulu faire assassiner les patriotes.

Gerard (Jean-François), chirurgien, cond. à mort, le 1 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme conspir.

Gilles (Antoine), ci-dev. procur., à Arras, dép. du Nord, âgé de 72 ans, cond. à mort, le 21 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme ayant provoqué l'anéantissement de la liberté, et de la Représentation nat.

Gransart (Cath.), fileuse, dom. à Crèvecœur, cond. à mort, le 14 prair., an 2, par le trib. révol. de Cambray, dép. du Nord, comme traître à la Patrie.

Hautecœur (Pierre-Joseph), domestique, cond. à mort, le 28 flor., an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, départ. du Nord, comme conspir., ayant procuré des secours à l'ennemi.

Jacquemart (Boniface), dom. à Daves-le-Sec, dép. du Nord, cond. à mort, le 22 flor., an

2, par le trib. révol. séant à Cambray, comme traître à la Patrie.

LADERIÈRE (Pierre-Joseph), mulquinier, dom. à Daves-le-Sec, dép. du Nord, cond. à mort, le 22 flor., an 2, par le trib. révolut. de Cambray, comme traître à la Patrie.

LAGACHE (Hector-Joseph), employé dans l'administration des vivres, cond. à mort, le 7 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme contre-révol.

LAINÉ (Pierre-Hubert), tailleur de pierres, cond. à mort, le 26 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme ayant eu des intelligences avec les ennemis de l'extérieur.

LAMAND (Ferdinand), cond. à mort, le 23 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, dép. du Nord, comme ayant porté une dépêche au duc d'Yorck.

LAURENT (François), apothicaire, dom. à Landrecies, dép. du Nord, cond. à mort, le 22 flor. an 2, par le trib. rév. séant à Cambray, comme traître à la Patrie, s'étant retiré à Harpres, alors envahi par l'ennemi.

LECLERCQ, femme Laurent (Françoise), apothicaire, dom. à Landrecies, dép. du Nord, cond. à mort, le 22 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, comme traître à la Patrie, s'étant retirée à Harpres, alors envahi par l'ennemi.

LEDUC DE ST. AUBERT (Aug.), mulquinier, cond. à mort, le 23 flor., an 2, par le trib. rév. de Cambray, dép. du Nord, comme convaincu d'espionnage.

LEFEBVRE (André-Joseph), maréchal, dom. à Daves-le-Sec, dép. du Nord, cond. à mort, le 22 flor., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, comme traître à la Patrie.

LEGROS (François-Ant.), peintre en miniature, natif de Vitry-le-Château, départ. de l'Aisne, dom. à Paris, dép. de la Seine, cond. à 8 années de fers, par le trib. révol. de Paris, le 20 juillet 1793, comme convaincu d'être auteur ou complice du faux certificat de résidence, trouvé sur le nommé Malherbe, cond. à mort comme émigré.

LEPELVE (Jean-Joseph), jardinier, dom. au faubourg de Cambray, dép. du Nord, cond. à mort, le 7 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, comme convaincu d'espionnage.

LOCQUET (Caroline), fermière, cond. à mort, le 6 prair., an 2, par le trib. révol. séant à Cambray, départ. du Nord, comme ayant cherché à rétablir la royauté.

Fin du Supplément.

CONSPIRATION

DU CAMP DE GRENELLE, PRÈS PARIS.

CITOYENS condamnés à mort, à la déportation, et à la détention, par la Commission militaire séante au Temple, comme complices d'un rassemblement qui a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 fructidor, an 4, dans le Camp de Grenelle, tendant à égorger la troupe, par suite le Directoire, le Corps Législatif, et a rétablir la Constitution de 1793.

Condamnés à mort, le troisième jour complémentaire, an 4.

CAILLEUX (Michel-François), rubannier, âgé de 35 ans, né et dom. à Paris.

CHAMAUX (André-Michel-Denis), portier, vendant de l'eau-de-vie, et de la bierre, natif de Léome, dép. de la Seine-infér., dom. à Paris.

CLAUDEL (Jean-Charles), journalier, âgé de 48 ans, natif de Pourrancourt, dép. de la H.-Saône, dom. à Paris.

DELABARRE (Jean-Marie), homme de loi, âgé de 43 ans, natif de Soissons, départ. de l'Aisne, dom. à Paris.

DEUCOUTJUSTIN (Antoine), cordonnier, âgé de 53 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris.

GATHELOT (Jacques), marchand de vins, âgé de 36 ans, natif de Suay, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Paris.

HIVERT (Antoine), imprimeur en papier, âgé de 28 ans, natif de Cussy-les-Forges, dom. à Paris.

JACOB (Marie-Henri-Nicolas), ex-général de brigade, âgé de 32 ans, natif de Triport, dép. de Seine et Marne, domicilié à Meaux.

JAMIN (Pierre), cordonnier, âgé de 29 ans, natif de Rennes, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris.

LAY cadet, (François), ex-adjudant général, avant militaire au régiment de Foix, âgé de 33 ans, natif de Montauban, dép. d'Ille et Villaine, dom. à Paris.

MOLLET (Thomas), serrurier, âgé de 56 ans, natif de Chenwray, dép. de la H.-Saône, dom. à Paris.

MONARD (Joseph), chapelier, âgé de 46 ans, natif de Rumilly, dép. du Mont-Blanc, dom. à Paris.

VAUTIER (Antoine-René), peintre, âgé de 42 ans, né et dom. à Paris.

Condamnés à la déportation, le 5e. jour complémentaire, an 4.

CIBOT (Jean-Nicolas), compagnon menuisier, né et dom. à Paris.

DEFOSSE (Pierre-Joachim), tailleur, âgé de 29 ans, natif d'Amiens, dép. de la Somme, dom. à Paris.

DEROY (Gabriel-Pierre), homme de confiance, âgé de 37 ans, natif de Moraine, dép. de Mayenne et Loire, dom. à Paris.

DESCHAMPS (Jean-Baptiste), vinaigrier, âgé de 42 ans, na-

tif de Garenne, dép. de l'Eure, dom. à Paris.

DUDOUYT (Jean-Antoine), tailleur, âgé de 32 ans, natif de Sonarville, dép. du Calvados, dom. à Paris.

EUDE (Jean-Louis), horloger, âgé de 28 ans, natif de Compiègne, dép. de l'Oise, dom. à Paris.

FLOQUET (Jean-Baptiste), menuisier en bâtiment, âgé de 27 ans, natif de Sedan, dép. des Ardennes, dom. à Paris.

GILLE (Jean-Louis), marbrier, âgé de 20 ans, natif de Montautour, dép. d'Ille et Vilaine, dom. à Paris.

LEGRAS (Joseph), cordonnier, âgé de 44 ans, natif de Metz, dép. de la Moselle, dom. à Paris.

MARION (Charles-François), serrurier, âgé de 27 ans, natif d'Andose, dép. de la H.-Marne, dom. à Paris.

THIÉBAUT (Sébastien-Hubert), serrurier, âgé de 33 ans, natif de Verdun, dép. de la Meuse, dom. à Paris.

Condamnés à la détention, le 3e. jour complémentaire, an 4.

BOIVIN (François), âgé de 51 ans, natif d'Aboran, dép. de l'Oise, dom. à Paris, cond. à six mois de détention.

BOUVARD (François), cordonnier, âgé de 29 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, cond. à deux années de détention.

BOUVINET (René), md. bonnetier, âgé de 38 ans, natif de St.-Balmont, dép. des Vosges, dom. à Paris, cond. à six mois de détention.

DELASALLE (Pierre-Nicolas), employé dans les bureaux du ministre de l'Intérieur, âgé de 36 ans, natif d'Avise, dép. de la Marne, dom. à Paris, cond. à deux années de détention.

GIÉRARD (Jean), tailleur, âgé de 34 ans, né et dom. à Paris, cond. à deux années de détention.

PERRIN (Isidore), chapelier, âgé de 31 ans, natif de Quinze, dép. du Jura, dom. à Paris, cond. à une année de détention.

RÉAUME (Jean-Etienne), tabletier, âgé de 46 ans, natif d'Acy, dép. . . . . ., dom. à Paris, cond. à trois années de détention.

RÉDOT (Jean-Pierre), serrurier, âgé de 51 ans, natif de Compiègne, départ. de l'Oise, dom. à Paris, cond. à six mois de détention.

THÉVENARD (Martin), cordonnier, âgé de 38 ans, natif d'Arc-sur-Til, dép. de la Côte-d'Or, dom. à Paris, cond. à deux années de détention.

Condamnés à mort, le 6 Vendémiaire, an 5.

FILLIOL (Jacques), tailleur, âgé de 39 ans, natif d'Agnian, dép. du Gers, dom. à Paris.

PACHON (François), graveur, âgé de 26 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris.

SANDOS (Louis-David), graveur, âgé de 36 ans, natif de Genève, dom. à Paris.

VIRION (Nicolas), tailleur, âgé de 47 ans, natif de Metz, dép. de la Moselle, dom. à Paris.

Condamnés à la déportation, le 6 Vendémiaire, an 5.

BERNOT (Jean-François),

fondeur en cuivre, âgé de 41 ans, né et dom. à Paris.

GRIFFENAY (Jean-Joseph), cordonnier, natif de Liége, dom. à Paris.

JARLIER (Jean), rémouleur, âgé de 41 ans, natif de Vieillispece, dép. du Cantal, dom. à Paris.

LAILLE (Louis), tailleur, âgé de 36 ans, natif de Montesquieu, dép. du Gers, dom. à Paris.

LAJOIE (Pierre), scieur de pierres, âgé de 37 ans, né et dom. à Paris.

PAULIN (Antoine), garçon perruquier, âgé de 44 ans, natif de Marange, dép. de la Moselle, dom. à Paris.

Condamnés à la détention, le 6 Vendémiaire, an 5.

GIRAULT (Antoine-François), militaire, âgé de 38 ans, natif de Leveville-Lachenard, dép. d'Eure et Loire, dom. à Paris, cond. à une année de détention.

LEBRETON (Louis), tenant maison garnie, âgé de 60 ans, natif d'Angers, dép. de Mayenne et Loire, dom. à Paris, cond. à trois mois de détention.

SALIGNAC (Jean-Baptiste), corroyeur, âgé de 34 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris, cond. à trois mois de détention.

Condamnés à mort, le 18 Vendémiaire, an 5.

BABI (Jean-François), propriétaire, âgé de 37 ans, natif de Tarascon, dép. de l'Arriége, dom. à Paris.

BERTRAND (Antoine-Marie), négociant-manufacturier, ex-maire de Lyon, dép. du Rhône, natif dudit lieu, dom. à Paris.

BONBON (François), cordonnier, âgé de 54 ans, natif d'Orléans, dép. du Loiret, dom. à Paris.

CUSSET (Joseph), ex-député de la Convention nationale, âgé de 38 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris.

GAGNANT (Jean-Nicolas-Victor), peintre, âgé de 29 ans, né et dom. à Paris.

HUGUET (Antoine), ex-député à la première Législature, et à la Convention nationale, âgé de 39 ans, natif de Moissac, dép. du Puy-de-Dôme, dom. à Paris.

JAVOGUES (Claude), ex-membre de la Convention, âgé de 37 ans, natif de Bellegarde, dép. de la Loire, dom. à Paris.

LAFOND (Jean-Marie), âgé de 36 ans, natif de Mont-Brisson, dép. de la Loire, dom. à Paris.

PITOY (Joseph), menuisier, âgé de 55 ans, natif de Champlitte-Laville, dép. de la H.-Saône, dom. à Paris.

Condamnés à la déportation, le 18 Vendémiaire, an 5.

DOUREL (Marie-Noël-Nicolas), ex-membre d'un comité révol., âgé de 29 ans, né et dom. à Paris.

HOUDAILLE (Louis), bijoutier, ex-membre d'un comité révolutionnaire, âgé de 48 ans, natif de Domey-sur-Corce, dép. de l'Yonne, dom. à Paris.

Condamnés à la détention, le 18 Vendémiaire, an 5.

HENNEQUIN (Philippe-Auguste), peintre, âgé de 33 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris.

Poirson (Jean), garçon paveur, âgé de 44 ans, natif de Dainecourt, dép. des Vosges, dom. à Paris.

Racault (Pierre), cordonnier, âgé de 42 ans, natif de Nantes, dép. de la Loire-infér., dom. à Paris.

Romainville (Alexandre-Marie-Jean-Baptiste-Eléonore-Saudron), ex-commissaire de police, âgé de 48 ans, natif de Doulens, dom. à Paris.

Condamnés à mort, le 28 Vendémiaire, an 5.

Bichet (Claude-Etienne), employé au bureau central, âgé de 50 ans, natif de Dammartin, dép. du Doubs, dom. à Paris.

Bruchet (Charles-Quentin), doreur et marchand, âgé de 33 ans, né et dom. à Paris.

Bucquet (François), sellier, natif de Versailles, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris.

Morant (Félix), menuisier, âgé de 20 ans, natif d'Amboise, départ. d'Indre et Loire, dom. à Paris.

Savoie (Jean), garçon chapelier, âgé de 20 ans, natif de Julien, dép. de la Corrèze, dom. à Paris.

Thiret (Jean-Victor), membre d'un comité révolutionnaire, âgé de 48 ans, né et dom. à Paris.

Condamnés à la déportation, le 28 Vendémiaire, an 5.

Besset (Claude), compagnon doreur, âgé de 45 ans, natif de Just, dép. de la Loire, dom. à Paris.

Guilleminet (Jean-Antoine), menuisier, marchand de meubles, âgé de 37 ans, natif de Beauchastel, dép. de l'Ardèche, dom. à Paris.

Houdemard (Pierre-Nicolas), faiseur de sabots fourés et de galoches, ex-membre d'un comité révol., âgé de 46 ans, né et dom. à Paris.

Loiseau (Jean-Joachim), cuisinier, âgé de 45 ans, natif de Conte-sur-Loire, dom. à Paris.

Pic (Benoît), menuisier, âgé de 30 ans, natif de Lyon, dép. du Rhône, dom. à Paris.

Pottemain (François-Pierre), marchand chapelier, âgé de 27 ans, né et dom. à Paris.

Risoud (Joseph), lieutenant-invalide, âgé de 64 ans, natif de Lyon, département du Rhône, dom. à Paris.

Rousset (Jean-François), march. chapelier, âgé de 33 ans, natif de Feurs, départ. de la Loire, dom. à Paris.

Condamnés à la détention, le 28 Vendémiaire, an 5.

Henriot (Jean), serrurier, âgé de 38 ans, natif de Houille, dép. de Seine et Oise, dom. à Paris.

Michaux (Jean), compagnon orfévre, âgé de 45 ans, né et dom. à Paris.

Mouton (Charles-Simon), menuisier, âgé de 30 ans, natif de Nantes, dép. de la Loire inférieure, dom. à Paris.

Jugement du 6 Brumaire, an 5.

Saunier (Pierre-Maurice), homme de lettres et imprimeur, âgé de 46 ans, natif de Rouen, dép. de la Seine-inférieure, demeurant à Paris; a été condamné à la déportation.

Lacroix (Jean-Baptiste), menuisier, âgé de 42 ans, natif d'Ansy, dép. de Saône et Loire, demeurant à Paris, ex-membre d'un comité révolutionnaire; condamné à la déportation.

Vignieux (Charles), marchand de bas, âgé de 55 ans, natif de Maye, dép. de la Gironde, demeurant à Paris; cond. à la déportation.

Figuiere (Pierre), perruquier, âgé de 45 ans, natif de Sedan, dép. des Ardennes, demeurant à Paris; condamné à la déportation.

Pelliaud (Marie-Joseph), cordonnier pour femme, âgé de 29 ans et demi, natif de Grenoble, dép. de l'Isère, demeurant à Paris; détenu jusqu'à la paix.

Rohault (Pierre), invalide, âgé de 46 ans, natif de Paris, demeurant aux Invalides; détenu jusqu'à la paix.

Lepage (Eustache), éventailliste, âgé de 39 ans, natif de Tourneur, dép. du Calvados, demeurant à Paris; détenu jusqu'à la paix

Morin (Denis-Antoine), portier, âgé de 44 ans, natif de Chatenet-sur-Seine, demeurant à Paris; cond. à six mois de détention.

Ferret (Antoine), imprimeur en papier peint, âgé de 24 ans, natif de Paris, y demeurant; détenu jusqu'à la paix.

TABLE

Des Noms des Femmes, Veuves, Filles, et des Surnoms des individus qui se trouvent dans ces deux Volumes.

FIN.

ERRATA

DES DEUX VOLUMES.

TOME PREMIER.

Aigru, *lisez*, Aigrée.
Anatoche d'Aix, *lis.* Anatoile d'Aix.
Anselme Daubarde, *lis.* Anselme Daubarède.
Artelière, *lis.* Arfelière.

Baillard, femme Bellesuisse, *lis.* Bayard femme Belcise.
Bataille, femme Douet, cond. à mort, le 25 flor., an 2, par le trib. crim. du dép. de la Seine, *lis.* par le trib. révol. séant à Paris.
Bauvois, *lis.* Beauvoir.
Beaune, *lis.* Debeaune.
Beauvoir, dit *Manu*, F. Aug. Renard, *lis.* Renaud.
Bechon-Darquin, cond. le 8 thermidor, an 2, *lis.* le 9.
Berlier Thomas, *lis.* Théophile.
Bersin, femme Crussol, dite *Dambaye*, *lis.* Damboise.
Bigaut, *lis.* Bigant.
Birangues, *lis.* Biragues.
Borne-Galthier, *lis.* Borne-Daltier.
Bosancourt, *lis.* Bossancourt.
Bougourt, *lis.* Bongourt.
Brenon, Jean-Claude, *lis.* Brellon, Jean-Claire.

Canouville, *lis.* Canonville.
Catylle, *lis.* Latyl.
Chefer, femme Defoslé, *lis.* Stefer, femme Defossé.
Chrétien, femme Narot, *lis.* Naret.
Coatrelle, *lis.* Coatarelle.
Coeffin-Labeyray, *lis.* Coessin.
Coursin-de-Bure, *lis.* Oursin-de-Bure.

Damoiseau, femme *lis.* Damoiseau, femme Montheraut.
Dartigne, veuve Maron, *lis.* Dartigue.
Daubamour, *lis.* Daubancourt.
Delatouche, *lis.* Delafosse.

Delpy, dit *Goudel*, *lis.* Gondel.
Deluche, dit *Larosse*, *lis.* Lacrose.
Dolveaux, *lis.* Delveaux.
Demesle, femme Duchilleau, *lis.* Demerle.
Destaque-Bellecout, femme Gothereau Bildens, *lis.* Destat-Bellecourt, femme Gothereau-Billens.
Detassal Dulac, *lis.* Deraffat.
Doiry, femme Bonfaut, *lis.* Bonfant.
Doldy, *lis.* Dolcy.
Domaugeville, *lis.* Domangeville.
Dortel, dit *Bonne Bittonet*, *lis.* Billouet.
Dotdecop, *lis.* Doldecop.
Douzonville, *lis.* Dozonville.
Ducornette Laminière, *lis.* Cornette.
Duhurdaz, dit *Dauteville*, *lis.* Duhardaz.
Durand, Puy de Vecine, *lis.* Verine.

Fabur-Vernant, *lis.* Fabus.
Fengeur, *lis.* Feugneur.

Gamarche, *lis.* Gamache.
Gellet Doviver, *lis.* Gellet Duvivier.
Genestert, *lis.* Genestet.
Gouvel, veuve Viéreville, *lis.* Gonnel.
Grammont, veuve Dossan, *lis.* d'Ossun.
Grandfèvre, femme Tabouillat, *lis.* Tabouillot.
Grandmaison, *lis.* dite *Buret.*
Guiller, dite *Denouac*, *lis.* Nonac.
Guyai-Saint-Priest, *lis.* Guignard.
Guyot, Claude-Françoise-Humbert, *lis.* Humbert, femme Guyot.

Harincue dit *Guibeville*, *lis.* Hariague.
Harincue, veuve Bonnaire, *lis.* Hariague.
Huel, femme Chidotat, *lis.* Chedotal.

TOME II.

Joniqué, *lis.* Joncqué.
Joniqué, femme Toursel, *lis.* Joncqué.
Jonquay, *lis.* Jonquoy.
Joraille, dit *Saint-Hilaire*, *lis.* Jocaille.

Keutschen, *lis.* Keutichen.

Lagarde, *lis*. Thibaut-Lagarde.
Lamuguière, *lis*. Lamugnière.
Latoulinière-Vingueney, *lis*. Ringueney.
Latreille, femme Guetineau, *lis*. Quétineau.
Laugeac, *lis*. Langeac.
Laumier, *lis*. Laumur.
Lebègue, dit *Oynville*, *lis*. Oyseville.
Leroy, dit *Pressuelles*, *lis*. Praësnelles.
Lesot, femme Quesnel, *lis*. Lefol, femme Quesnel.
Lhermite, dit *Chambertand*, *lis*. Chambertrand.
Lopriac-Donge, veuve Querhoënt, *lis*. Lopriac-Douze.
Lorquet, dit *Grandville*, *lis*. Locquet.

Mercandier, *lis*. Marcandier.
Mercier, dit *Daubeville*, *lis*. Daubelille.

Nonant-Péricourt, veuve Narbonne-Pelet, *lis*. Nonant-Pierrecourt.

Oliveau, cond. le 7 thermidor, *lis*. 7 messidor.

Paume, femme Gauthier-Saint-Crest, *lis*. Saint-Prest.
Pauton, *lis*. Pautonne.

Rabatiale, *lis*. Rabaliati.
Rougane, dit *Pinsat*, *lis*. Prinsat.

Sabine-Viritil, femme Périgord, *lis*. Sabine-Viriville.
Saleur, dit *Grizieu*, *lis*. Grizien.
Sourches, veuve Vallièze, *lis*. Vallière.

Thoreau, veuve Saint-Juize, *lis*. Saint-Juire.

Fin de l'Errata.

NOLO

e, sous la

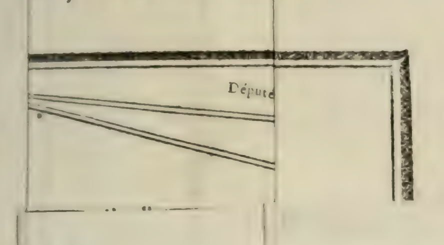


TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Des Factions qui ont désolé la France, sous la Convention nationale.

N°. 1er.

PELLETIER St.-FARGEAU, Député du département [illegible], assassiné par Pâris, le 20 janvier 1793.

D'ORLÉANS, [illegible] Égalité, ci-devant prince du sang, [illegible] le 16 brumaire, an 2.

MARAT, Député de Paris, chef de la faction de la Montagne, assassiné par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793.

Faction des Députés, dite du Côté-Droit de la Convention nationale, surnommée Girondine, Brissotine, poursuivie par la faction surnommée Maratiste et Montagnarde, dite Côté-Gauche de la Convention nationale.

Députés [illegible] condamnés à mort et exécutés le 10 brumaire, an 2	Députés mis hors la loi [illegible]	Députés mis hors la loi [illegible] rentrés dans le sein de la Convention, le 18 ventôse, an 3	Députés [illegible] rentrés dans le sein de la Convention, le 18 frimaire, an 3	
Brissot.	Gorsas.	Kervelegan.	Cazeneuve. (*)	Royer.
Vergniaud.	Coustard.	Lanjuinais.	Rouault.	Garilhe.
Gensonné.	Kersaint.	Louvet.	Giraud.	Varlet.
Ducos.	Manuel.	Bergoints.	Chastellin.	Dubusc.
Boyer-Fonfrede.	Rabaut-St.-Etienne.	Chasset.	Dugue Dassé.	Blangui.
Lacaze.	Noël.	Defermont.	Lebreton.	Massa.
Duperret.	Cussi.	Le Sage, de l'Eure.	Dusaulx.	Delamarre.
Carra.	Mazuyer.	Meillan.	Couppé, du Nord	Faure.
Gardien.	Bernard.	Laplaigne.	Saurine.	Hecquet.
Dufriche Valazé. [illegible]	Rebecqui.	Rouyer.	Queinet.	Descamps.
Duprat.	Andrey, de Corse.	Isnard.	Salmon.	Lefèvre.
Brulard Sillery.	Lidon.	Deverité.	Corbel.	Daunou.
Fauchet.	Valady.	Bresson.	Guittes.	Peries.
Lasource.	Birotteau.	Doulcet.	Ferroux.	Vincent.
Lesterpt-Beauvais.	Grangeneuve (Exécutés à Bordeaux)	Gamon.	J. A. Rabaut.	Tournier.
Duchastel.	Barbaroux.	Mollevault.	Fayolle.	Rouzet.
Mainvielle.	Guadet.	Vallée.	Aubry.	Beaux.
Lehardy, du Morbihan.	Salles.	Delahaye.	Ribereau.	Blaviel.
Boileau.	Duchezeau.	Bonnet.	Derasey.	Marboz.
Antiboul.	Buzot. } trouvés morts [illegible]	Savary.	Bailleul.	Estadens.
Vigée.	Petion. } [illegible] Gironde	Henri-Larivière.	Ruault.	Bresson.
	Condorcet, mort en prison, comme inconnu.	Hardy, de la Seine-Inférieure.	Obelin.	Moisset.
	Chambon, tué en l'arrêtant.	Duval.	Babey.	St.-Prix.
	Perrin, mort dans les fers.		Blad.	Michel.
			Meisse.	Giroust.
			Peyre.	Soulignac.
			Bohan.	Faye.
			Fleury.	Lacroix.
			Vernier.	Rivaud.
			Grenot.	Forets.
			Amyon.	Brunet.
			Laurenceot.	Despinassy.
			Jarry.	Olivier-Gérente.
			Serre.	Philippe-Delville.
			Doublet, mort en [illegible]	Godefroy, mort
			Laurence.	Dulaure, [illegible]
			Saladin.	
			Mercier.	
			Vallee.	
			Lefebvre.	Richou, de l'Eure
			Thomas Payne, exclu de la Convention, comme étranger, pendant 14 mois.	

MOTIFS De la condamnation de ces vingt-un. D'avoir [illegible] la liberté et la sûreté du Peuple [illegible]

JUGES.	JURÉS.
Herman, [illegible]	[illegible]
[illegible]	
David	

ACCUSATEUR-PUBLIC. Fouquier-Tinville.

COMITÉ DE SALUT-PUBLIC.

Au [illegible]	En [illegible] an 2.
B[illegible]	Barère
[illegible]	Billaud-Varenne.
[illegible]	Carnot.
C[illegible], Gironde.	Collot-d'Herbois.
Da[illegible]	C. A. Prieur.
[illegible]-Merveille	Prieur-[illegible]
[illegible], de Loire	Robespierre.
[illegible]	Couthon.
[illegible]	St.-Just.
	Jeanbon-St.-André.

COMITÉ DE SURETÉ-GÉNÉRALE.

Vadier. / Le comtesse. / [illegible] / [illegible] / [illegible] / [illegible], de Saintes. / [illegible] / [illegible] / [illegible] / [illegible], du Bas-Rhin. / [illegible] / [illegible] / Vouland. / [illegible], de Paris. / Moyse Bayle.

(*) Ces [illegible] qui n'ont été [illegible] trouvés dans le Dictionnaire [illegible]

Faction dite des Hébertistes, Maratistes, Orléanistes, composée de quelques membres de la Société des Cordeliers, et quelques meneurs de la Société des Jacobins, dévoués à la faction, dite de la Montagne, poursuivis par ladite faction.

Condamnés à mort, et exécutés le 4 germinal, an 2.

Hebert. / Ronsin. / Vincent. / Momoro. / Ducroquet. / Kock. / Laumur. / Bourgeois. / Mazuel. / Ancard. / Hubert Leclerc. / Pereyra. / Desneux. / Descombes. / Armant. / Dubuisson. / Proly. / Latreille, femme Quetineau.

Anacharsis Cloots, Député à la Convention nationale.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être les auteurs ou les complices d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du Peuple français, tendante à troubler l'État par une guerre civile [illegible] contre la souveraineté du Peuple [illegible]

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Trinchard.
Foucault.	Renaudin.
Subleyras.	Desboisseaux.
Bravet.	Laporte.
Masson.	Gauthier.
	Dix-Août.
	Lumière.
	Gannes.
	Fauvety.
	Didier.
	Trey.
	Topino-Lebrun.
	Gravier.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Fouquier-Tinville.

COMITÉ DE SALUT-PUB.	COMITÉ DE SURETÉ-G.
Barère	Vadier.
Billaud-Varenne.	Vouland
Carnot	[illegible], du Bas-Rhin.
Collot-d'Herbois	[illegible]
C. A. Prieur.	Amar
Robert Lindet.	Rühl
Robespierre.	[illegible]
Couthon	David, de Paris.
St.-Just	Moyse Bayle.
Jambon-St.-André.	Lavicomterie.
	Lebas
	Élie Lacoste.
	[illegible]
	[illegible]
	Panis.

Faction dite Dantoniste, Maratiste et Orléaniste, composée des plus chauds Montagnards, Côté Gauche de la Convention nationale, poursuivie par une partie de ladite faction, dirigée par Robespierre, Billaud-Varenne, St.-Just, Barrère, &c.

Condamnés à mort et exécutés le 16 germinal, an 2.

DÉPUTÉS.	INDIVIDUS.
Danton.	Despagnac.
Camille-Desmoulins.	Junius Frey.
Lacroix.	Emmanuel Frey.
Philipeaux.	Gusman.
Hérault-Séchelles.	Westermann.
Fabre-d'Églantine.	Diderischen.
Chabot.	
Delaunay, d'Angers.	
Bazire.	
Julien, de Toulouse, [illegible]	

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

[illegible]

JUGES.	JURÉS.
Herman, président.	Renaudin.
Masson.	Desboisseaux.
Foucault.	Trinchard.
Denizot.	Dix-Août.
Bravet.	Lumière.
	Ganney.
	Souberbielle.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Fouquier-Tinville. [illegible], substitut.

COMITÉ DE SALUT-PUB.	COMITÉ DE SURETÉ-G.
Barère	Vadier
Billaud-Varenne.	[illegible]
Carnot	[illegible], du Bas-Rhin.
Collot-d'Herbois.	[illegible]
C. A. Prieur	Amar.
Robert Lindet	Rühl
Robespierre	[illegible]
Couthon	[illegible], de Paris.
St.-Just	Moyse Bayle.
Jambon-St.-André	[illegible]
	[illegible]
	Élie Lacoste
	[illegible]
	[illegible]
	Panis.

Faction de Chaumette, Gobel, [illegible] [illegible] poursuivie par une partie [illegible] Robespierre, Billaud-Varenne, St.-Just, Barrère, &c.

Condamnés à mort et exécutés le 24 germinal, an 2.

Chaumette.	Simon, député à la Convention nationale.
Gobel.	
Arthur-Dillon.	
Ernest Bucher.	
Lacombe.	Laridon - Duplessis, femme Camille.
Lavaux.	
Lapalu.	
Rameau	
Brumeaux-Lacroix.	
Nourry-Grammont, père.	
Nourry-Grammont, fils.	
Duret.	
Lebrasse.	Goupil, veuve Hébert, dit Père-Duchesne.
Beysser.	
Barras.	

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être les auteurs et complices d'une conspiration contre la liberté [illegible] du Peuple [illegible] de l'autorité légitime, par suite de laquelle, dans le courant de ventôse, [illegible] devoient [illegible] ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement [illegible] s'emparer de la souveraineté du Peuple, rétablir la royauté, et [illegible]

JUGES.	JURÉS.	
Dumas, président.	Ganney	Desboisseaux.
Foucault.	Renaudin	Petit-Tressein.
Masson.	Trinchard.	Lumière.
Denizot.	Dix-Août.	Topino-Lebrun.
	Laporte.	Fauvety.
	Gravier.	Trey.
	Didier.	

ACCUSATEUR-PUBLIC. Naulin, substitut.

COMITÉ DE SALUT-PUB.	COMITÉ DE SURETÉ-G.
[illegible]	[illegible]

No. 3.

Vosges.

Baillеul.
Delaunay.

L. Prudhomme.

dus qui n'ont été qu'

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Des Factions qui ont désolé la France, sous la Convention nationale, et des Conspirations *découvertes* ou dirigées par elle et ses comités de Salut-Public et de Sûreté Générale.

N°. 2.

Conspiration de Robespierre, attribuée à une fraction de la Faction de la Montagne, Coté Gauche de la Convention nationale, avec la Commune de Paris, contre la Convention nationale, découverte le 9 thermidor, an 2, par les Montagnards, Tallien, Freron, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barrère, &c.

[illegible]

DEPUTES.	INDIVIDUS.
Robespierre, aîné.	Hanriot, general.
Couthon.	Lescot-Fleuriot, maire.
St-Just, tous trois membres du comité de Salut-Public.	Payan, agent-national.
Robespierre, jeune.	Dumas, président du tribunal révolutionnaire.
Lebas, suicidé à la commune, dans la nuit du 9 au 10.	Bernard.
	Gobeau.
	[illegible]
	Simon.
	Forestier.
	Guerin.
	D'Hazard.
	Cochefert.
	Boucon.
	Quenet.
	Lavalette.
	Vivier.
	Laurent.
	Wouarmé.

DEPUTES, [illegible]

David, de Paris.

Lavicomterie, tous deux membres du comité de Sureté-Generale.

Armant. Taillebot. Beaudouin. Sijas. Remy. Deltroit. Vaucanne. Bigant. Lesire. Legrand. Charlemagne. Delacour. Jobert. Paris. Jonquoy. Dauhancourt. Vincent. Wittenterick. Henry. Cazenard. [illegible]. [illegible]. Pelletier. Jerome. Cochois. Farcot. Grenard. Lasnier. Mercier, libraire. Bernard. Souars. Mettot. Mercier, menuisier. Baurieux. Gemtelle.

Tanchon. Dessieux. Paff. Lelievre. Dorigny. Louvet. Lubin. Coru. Jault. Bergot. Lumierre. Paquotte. Bar. Langlois, papetier. Eude. Langlois, serrurier. Ladmiral. Lecrand. Hauner. Camery. Deslauseaux. Chatenoy. Moyne. Ravel. Morel. Bernard. Fevaux. Arauxine. Chatelin. Cressor. Girardin. Lamotier. Picnet. Louvain. Marcel.

Leleu. Nicolas. Lechenard. Tottot. Quenard. Cietty. Lahure. Camus. Gillet-Marie. Frery. Arthur. Grelier.

Coffinhal, exécuté le 18 thermidor, an 2.

Deschamps, exécuté le 1 fructidor, an 2.

Lemonnier, exécuté le 3 fructidor, an 2.

Payan, chef de l'instruction publique, s'est soustrait.

Lerebours, s'est soustrait.

JUGES.

Sellier, président.

Foucault. Bravet. Maire. Felix. Laporte. Deliege. Garnier-Launay.

ACCUSATEUR-PUBLIC.

Fouquier-Tinville.

Liendon, substitut.

COMITE DE SALUT-PUBLIC.

[illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION à mort.

[illegible]

JUGES.	JUGES.	JUGES.
Sellier, président.	Deliége, président.	Sellier, président.
Bravet.		
Maire.	Harny.	Laporte.
Lohier.	Barbier.	Pailler.
Félix.	Paillet.	Harny.
Laporte.		Felix.
Accusateur-public: Liendon, substitut.	Accusateur-public: Liendon, substitut.	Accusateur-public: Royer, substitut.

COMITE DE SURETE-GENERALE.

Dubarran. Amar. [illegible], du Bas-Rhin. Vouland. Vadier. [illegible]. Moyse Bayle. Lavicomterie. [illegible]. Jagot. David, de Paris. Guffroy. Lebas. Panis.

Conspiration du 12 Germinal, an 3, dans le sein de la Convention nationale, attribuée aux Députés [illegible]

[illegible]

Députés Montagnards, décrétés d'arrestation et à la déportation, les 12, 16 et 19 germinal, an 3.

Du 12.

Chales. Choudieu. Foussedoire. Huguet. Léonard Bourdon. Ruamps. Amar. Duhem. — décrétés d'arrestation.

Du 12, idem.

Collot-d'Herbois. Billaud-Varenne. Barrère. Vadier. — [illegible] — décrétés de déportation.

Du 16.

Thuriot. Moyse Bayle. Granet. Hentz. Maignet. Cambon. Levasseur, de la Sarthe. Crassous. Lecointre, de Versailles. — décrétés d'arrestation.

Le [illegible], on a décrété que les Députés Cambon. Thuriot. Levasseur, de la Sarthe. Ruamps. Maignet. Moyse Bayle. Hentz. qui se sont soustraits au décret, se constitueront prisonniers, sous peine d'être déportés.

COMITES DE SALUT-PUBLIC ET DE SURETE-GENERALE, [illegible]

SALUT-PUBLIC.	SURETE-GENERALE.
[illegible]	[illegible]

Conspiration contre la représentation nationale, des 1, 2 et 4 prairial, an 3, attribuée à une partie de la Faction de la Montagne, Coté Gauche de la Convention nationale.

[illegible]

Décrétés d'arrestation par la Convention nationale.

Condamnés à mort, à la déportation et à la détention, par la commission militaire établie à Paris, par décret du 4 prairial.

DEPUTES,	INDIVIDUS,
Romme. Duquesnoy. Goujon. Bourbotte. Soubrany. Duroy.	Delorme. Legrand. [illegible]

Peyssard, condamné à la déportation.

Prieur, de la Marne. Pinet, aîné. Albitte, aîné. Escudier. Lecarpentier, de la Manche. Ruhl, s'est poignardé le 2 prairial.

Forestier. Lavallée.

Pautrizel, décrété d'arrestation le 5 prairial.

Sergent. Beaudot. Lacoste. Allard. Lejeune. Jaspard. Dartygoete. Mallarme. Monestier.

Maure, s'est brûlé la cervelle le 1 prairial.

Laudier, décrété d'arrestation le 3 prairial.

Lanelot, décrété d'arrestation le 13 prairial.

CONDAMNES [illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION à mort.

[illegible]

COMITE DE SALUT-PUBLIC

COMITE DE SURETE-GENERALE.

[illegible]

Carrier, [illegible]

Joseph-Lebon, [illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION

[illegible]

N. B. Tous les individus qui n'ont été qu'en arrestation, [illegible]

No. 3.

B L

nité de Sûs individus envoyés
du Tribu

EILLERS des ci-devaux de Sedan, au
au tribunal révolutioût 1792, traduits
é-Générale de la Cal révolutionnaire

CITOYENS de Pamiers, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Sûreté

CITOYENS de Port Malo, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du représentant du peuple dans

TABLEAU

Des Conspirations découvertes par la Convention nationale, le comité de Sûreté Générale, et les Proconsuls dans les départemens, et des individus envoyés par eux à la boucherie du Tribunal révolutionnaire de Paris.

[illegible]

[illegible]

Couet.
Poissot.
Gelot-Duvivier.
[illegible]
Quesnel.
Pousot.
Nonneville.
Passin Montecourt.
Brou de la Salle.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme auteurs ou complices, avec des intentions criminelles et préméditées, de l'attaque et assassinat commis sur la personne de Léonard-Bourdon, député à la Convention nationale, à Orléans, dans la nuit du 16 au 17 mars, 1793, place de l'Etape, et dans la Maison-Commune.

JUGES.	JURÉS.
[illegible]	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC.
[illegible]

Citoyens de Coulommiers, et du canton de Rozay, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, du [illegible] nivose, et du citoyen Mauré, député, envoyé dans le département de Seine et Marne, en date du [illegible] nivose, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 9 frimaire, 12 pluviose et 12 ventose, an 2.

Rebours.
Le[illegible].
Leu[illegible]ot.
[illegible], dit Fligny.
C[illegible]er.
Quatresous de la Hante.
Quatresous Marches, fils.
L[illegible] Chassey.
B[illegible], femme Quatresous, dit Marolles.
(Condamnés le 9 frimaire.)

Mauloir.
Martin.
Merlin.
Prevot.
C[illegible] Baulny.
Igonet.
Noiret, femme Blancheton.
Fourcaujeat, femme Letombe.
(Condamnés le 12 pluviose.)

Montagne.
Remy.
Mazure.
Pr[illegible].
Franet.
Lecourt, père.
Billourd.
[illegible]chenon, père.
Laval.
Katy.
(Condamnés le 12 ventose.)

MOTIFS DE LA CONDAMNATION
De ceux exécutés le 9 frimaire, an 2.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices d'un complot contre-révolutionnaire, depuis le commencement de la révolution, [illegible] correspondance criminelle, tendante à [illegible] l'avilissement de la représentation nationale, et le rétablissement de la royauté, en France.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION
De ceux exécutés le 12 pluviose.

Comme convaincus d'être complices d'une conspiration dans la commune de Coulommiers, district de Rozay, tendante à [illegible] la république, soit en attentant à la [illegible] [illegible] du peuple, soit en calomniant ses représentans et les sociétés populaires, à l'effet d'exciter la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et, par ce moyen, rétablir la royauté en France.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION
De ceux exécutés le 12 ventose.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices d'un complot [illegible] à été allumée entre les [illegible] des communes du district de Rozay, dans les journées des 23, 24 et 25 frimaire, les patriotes, les magistrats du peuple, un de ses représentans, ces [illegible] des autorités constituées et les soldats de la république, ont [illegible] la mort, les autres couru risque de la vie, d'autres enfin ont été outragés, insultés, les [illegible], le drapeau national outrageusement [illegible], et la dissolution des sociétés populaires, ainsi que l'assassinat de leurs membres, hautement provoqués.

Juges, Jurés et Accusateur-public, qui ont assisté aux séances des 9 frimaire, 12 pluviose et 12 ventose, an 2.

JUGES.	JURÉS.	
Dobsen, vice-président.	Aubin.	Didier.
Coffinhal, vice-président.	[illegible].	Châtelet.
Harny.	[illegible] Fresseta.	Aubry.
Denizot.	[illegible].	Souberbielle.
[illegible].	[illegible] Lebrun.	Fieve.
Deliège.	[illegible].	Antonelle.
Masson.	Benard.	Meyère.
Maire.	[illegible].	Gravier.
	[illegible].	Garnier.
	[illegible].	Trey.
	Fauvel.	Clemence.
	Chatelet.	

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Naulin, substitut.

Citoyens du département de la Moselle, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du citoyen Faure, député, du 24 nivose, an 2, par décret de la Convention nationale, du 17 germinal, an 2, et par arrêtés des députés dans les départemens de la Moselle et de la Meurthe, du 22 nivose, an 2.

Condamnés à mort et exécutés les 7 ventose, 17 et 26 floréal, an 2.

Philippe.
Schérff.
Scamit.
Duviables.
Gerles.
Hombourger.
Neuss.
Henri.
Hantz.
Fontry, femme Dreyre.
Scamit, veuve Gaibau.
(Condamnés le 7 ventose.)

Poulet.
Wagner.
Briand.
Floise jeune.
Fierron.
Courtois.
Seguer.
Thibault.
Boler.
Géant.
Collin.
(Condamnés le 17 floréal.)

Fenerd.
Henry.
Knapffler.
Blass.
(Condamnés le 26 floréal.)

MOTIFS DE LA CONDAMNATION
De ceux exécutés le 7 ventose, an 2.

Comme convaincus d'être complices de manœuvres et intelligences pratiquées à Sarre-Libre et leurs circonvoisins, depuis 1791 et notamment en 1792 et 1793, tendantes à faciliter les progrès hostiles des ennemis extérieurs et les complots des conspirateurs de l'état, en leur fournissant secrètement des secours en argent et effets, en entretenant avec eux des correspondances criminelles, exprimant le vœu, l'espoir et des moyens de contre-révolution, en cherchant à ébranler par des menaces et violences, même l'assassinat, la fidélité des citoyens envers la nation, et en procurant l'impunité de ces délits, par l'abus de l'autorité judiciaire.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION
De ceux exécutés le 17 floréal.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices d'une conspiration, qui a existé dans le département de la Moselle, contre le peuple Français, en suspendant arbitrairement et sans motif valable, les lois relatives aux biens provenans des religieux, et notamment celles des 2 novembre 1789, 14 et 20 avril 1790, et désobéissant spécialement au décret du 14 avril 1792, sans aucuns égards aux décisions des comités d'aliénation, ecclésiastique et diplomatique de l'assemblée constituante, ni à celle du conseil exécutif [illegible].

MOTIFS DE LA CONDAMNATION
De ceux exécutés le 26 floréal.

Comme convaincus d'être complices des conspirations et complots contre la liberté, la sûreté, la souveraineté du peuple, formés de complicité avec le tyran, ses agens et tous les ennemis de la révolution, par suite desquels des manœuvres et intelligences ont été pratiquées dans les départemens des Bouches-du-Rhône, du Gard, de la Moselle, et de Saone et Loire, au district de Parny, tendantes à exciter la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, pour opprimer les patriotes et rétablir le despotisme.

Juges, Jurés et Accusateur-public, qui ont assisté aux séances des 7 ventose, 17 et 26 floréal, an 2.

JUGES.	JURÉS.	
Dumas, président.	Aubry.	Laporte.
Lanne.	Sambat.	Maupin.
Masson.	Gravier.	Baron.
Dobsen, vice-président.	Billon.	Fauvetty.
Harny.	Gemont.	Nicolas.
Denizot.	Mercier.	Topino Lebrun.
	Loyer.	Ganney.
	Besard.	Fenca[illegible].
	Prieur.	Girard.
	Dufour.	Trinchard.
	Lumière.	Desboisseaux.
	Dix-Août.	

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Liendon, substitut.

Citoyens de Clamecy, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés des députés dans le département de la Nièvre, du 20 nivose, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 25 ventose, an 2.

Labussière.
Lad[illegible]elle.
Portevain.
Bourgeron.
[illegible]-Lesneaux.
Duverne.
[illegible]-Champton.
S[illegible] Dumontos.
Darbin.
Toryon.
Foust.
Faulquier.
Crevanne-Maugery.
Feugueur.
Fournier, veuve Chabanne.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices des conspirations contre la liberté, la sûreté [illegible], en excitant [illegible] de l'étranger des secours en hommes, armes, [illegible], en entretenant avec eux des correspondances et intelligences criminelles tendantes à assassiner le peuple, [illegible], les autorités [illegible], provoquer par la famine la guerre civile [illegible], les suggestions tendantes à ébranler la fidélité des citoyens envers la royauté, le [illegible] ou tenter [illegible].

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Lumière.
	Dix-Août.
Denizot.	[illegible].
Ardouin.	Mercier.
	Aubry.
	Dufour.
	Gravier.
	[illegible].
	Devèze.
	Gemont.
	Sambat.
	Loyer.

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Naulin, substitut.

Présidens et Conseillers des ci-devant parlemens de Paris et de Toulouse, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, du 9 germinal, an 2, et par mandats-d'arrêt de Fouquier-Tinville.

Condamnés à mort et exécutés le 1er. floréal, an 2.

Lepelletier-Rozambo.
Levoir.
Duport.
Camus Laguibourgère.
Frely.
Fagnier-Mardeuil.
Pasquier.
Bourrée-Corberon.
Rolland.
Oursin de Bure.
Rouhette.
Hocouart.
Degourgues.
Bochard Saron.
Molé-Champlatreux.
Sallier.
Lefèvre-d'Ormesson.
Dupuis de Marcé.
(de Paris.)

Segla.
Cassie.
Montégut.
Balza-Fermy.
Lafont.
Rigault.
(de Toulouse.)

Nort, ex-comte.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices d'une conspiration contre la sûreté et la souveraineté du peuple français, par l'effet de laquelle on n'a cessé de provoquer, par des protestations et des arrêtés contraires à la liberté, l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, les représentans du peuple, [illegible], les autorités constituées et faire rétablir, par la force, les ci-devant parlemens et le [illegible], les correspondances avec les ennemis [illegible] et faciliter de tous les moyens possibles [illegible] leurs armes.

JUGES.	JURÉS.
Coffinhal, vice-président.	Desboisseaux.
	Gravier.
Deliege.	Fauvelle.
Maire.	Didier.
	Auvray.
	Lap[illegible]te.
	Meyère.
	Brochet.
	Trinchard.
	Prieur.
	Benard.
	Fieve.
	Sambat.

ACCUSATEUR PUBLIC.
Liendon, substitut.

Condamnés à mort et exécutés le 26 prairial, an 2.

Fretteau.
Lerebours.
Fourmestreaux.
Piton.
(de Paris.)

Blanc.
Dubourg.
Deguin.
Malmezy-Muroles.
Mégevill[illegible].
Sevy.
Rochefort.
Aus[illegible]on-Daussone.
Bonhomme-Dupin.
Montegut.
Seneaux.
Combette-Caumont.
Gaillard.
Dorcet-Bonne Billionet.
Lacaze.
Poulharriez, [illegible].
Poulharriez, fils.
Aguzevill[illegible]ers.
Rességuier-Celeste.
Cassaignac.
Pijot.
Carès.
Labroue.
Larraguan.
Marquier, dit Fajac.
Delort.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, savoir les vingt-six derniers en cherchant à anéantir la liberté, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, tendans à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale et rétablir le despotisme; et les quatre premiers en cherchant aussi à anéantir la liberté, en provoquant, signant ou approuvant des écrits ou protestations faits au nom du parlement de Paris, tendans à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale et rétablir le despotisme.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Les jurés, au nombre de neuf, dont les noms ne sont pas portés au procès-verbal de l'audience.
Harny.	
Bravet.	

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Liendon, substitut.

Condamnés à mort et exécutés le 18 messidor, an 2.

Lespinasse.
Blanquet-Rouville.
Combette Labourelie.
Bardy.
Peyrot.
Rey-St. Géry.
Injeonous.
Gastingaud.
Percey.
Carbon.
Barres.
Dausaguet Lesbordes.
Lespinasse, fils.
Perot-Valdau[illegible]y.
Daspe.
Belloc.
Lamanestier.
Laforte.
Guillermain.
Mourlo[illegible]s.
Tournier.
Tranquecoste, commis greffier du parlement de Toulouse.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés ennemis du peuple, en prenant part à la coalition et aux arrêtés et délibérations liberticides des parlemens, notamment à ceux pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Didier.
	Fauvelle.
Harny.	Lam[illegible]n.
Bravet.	B[illegible].
	Laporte.
	Dix-Août.
	Laurent.
	Buis.
	Pigeot.

ACCUSATEUR PUBLIC.
Liendon, substitut.

Noms des membres des comités de Salut-Public et de Sûreté Générale, pendant les mois de frimaire, pluviose, ventose, floréal, prairial et messidor, an 2.

SALUT-PUBLIC.	SURETÉ-GÉNÉRALE.	
Barrère.	Panis.	Amar.
Billaud-Varenne.	Lavicomterie.	Valier.
Carnot.	Guffroy.	Voulland.
Collot d'Herbois.	Lejeune.	David, de Paris.
C. A. Prieur.	Garnier, de Saintes.	Moyse Bayle.
Robert-Lindet.	Lalot.	Elie Lacoste.
Robespierre.	Dubarran.	Cambon.
Couthon.	Jagot.	Ruhl.
St. Just.	Louis, du Bas-Rhin.	Lebas.
Jambon-St.-André.		

Citoyens de Verdun, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par jugement du tribunal criminel du département de la Meuse, du 25 ventose, an 2.

Condamnés à mort et à la détention, exécutés le 5 floréal, an 2.

Neyon.
Perrin.
Grimoard.
Croyer.
Gossin.
Colloz.
Leteiure.
Herouillon.
Lamesle.
Barthe.
Daubermenil.
Pelegrin.
Jostin.
Leclerc.
Desprez.
Thuileur.
Petit.
Fortain.
Chotain, fils.
Milly.

FEMMES.

Fébure, femme Tabouillot.
Pierson, femme Bestels.
Henry, femme Lalance.
Herbillon, veuve Masson.
Dauphin, veuve Brigaut.

FILLES.

Cordière.
Henry (S.).
Henry (G.).
La[illegible]rousière.
Croate.
Vatrin (Anne.).
Vatrin (Henriette.).
Vatrin (Hélène.).
(Condamnés à mort.)

Tabouillot (Claire), âgée de 17 ans.
Henry (Barbe), âgée de 17 ans.
(Condamnées à 20 années de détention.)

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être complices des manœuvres pratiquées [illegible] à livrer aux ennemis la place de Verdun, à favoriser leurs progrès sur le territoire français, à détruire la liberté, la représentation nationale et à rétablir le despotisme.

Juges, Jurés et Accusateur-public qui ont assisté à l'audience du 17 floréal, an 2.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Renaudin.
Foucault.	Garnier.
Masson.	Martin.
	Dix-Août.
	Trinchard.
	Klispis.
	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Giébauval, substitut.

Citoyens, détenus dans les prisons de Dijon, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du citoyen Bernard, député envoyé dans les départemens de la Côte-d'Or, et Saône et Loire, en date des 12 et 26 ventose, an 2.

Condamnés à mort et exécutés les 1er. et 17 floréal, an 2.

Saint-Blin.
Espiard-Dalleray.
Guenichot.
Julien.
Berlier.
Guillemin.
(Condamnés le 1er. floréal.)

Lejolivet.
Lamugnière.
Gueilhaud.
Gallston.
Ioulliet.
Thierry.
Gaenod.
Testard.
Bille.
Sallez.
Chassier.
Jaucourt.
Damoiseau, femme Montherault.
(Condamnés le 17 floréal.)

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être complices des complots et manœuvres pratiqués dans les maisons de détention de Dijon, et d'avoir tenu des propos contre la république, tendans à la dissolution de la représentation nationale, au rétablissement de la royauté en France, ou de tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple.

Juges et Jurés qui ont assisté à la séance du 1er. floréal.

JUGES.	JURÉS.
Subleyras, vice-présid.	Renaudin.
	Girard.
Harny.	Garnier.
Denizot.	Dix-Août.
	Klispis.
	Devèze.
	Camus.
	Martin.
	Gemont.
	Chrétien.
	Figeot.

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Royer, substitut.

Fermiers-Généraux, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par décret de la Convention nationale, du 16 floréal, an 2.

Condamnés à mort et exécutés les 19, 22, 25 floréal, et 12 prairial, an 2.

Delaage, père.
Dang. Bagueux.
Paulze.
Lavoisier.
Puissant.
St.-Amand.
Montcloux.
Parcel St.-Cristau.
Boulogne.
Lebas-Courmont.
Perceval Frileuse.
Papillon-D'Auteroche.
Maubert-Neuilly.
Brac-Lapèrière.
Rougeot.
Vente.
Fabur-Vernand.
Deville.
Cugnot Lépinay.
Prevôt-d'Arlincourt.
Saleur-de-Grizien.
Delahaye.
Menage-Pressigny.
Couturier.
Duvaucel.
Perceval.
Didelot.
Loiseau-Béranger.
Tous condamnés le 19 floréal.

St.-Germain-de-Villeplat, condamné le 22 floréal.

Prevôt-d'Arlincourt.
Mercier.
Doret.
Condamnés le 25 floréal.

Simonnet, condamné le 12 prairial.

Laborde, condamné le 4 thermidor, an 2.
Voir le tableau des conspirations du Luxembourg.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices d'un complot contre le peuple, tendant à favoriser le succès des ennemis de la France, notamment en exerçant toute espèce d'exactions et concussions sur le peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage, en prenant six et dix pour cent, tant pour l'intérêt des différens cautionnemens que pour la mise de fonds, tandis que la loi n'en accordait que quatre, en retenant dans les mains des fonds qui devaient être versés au trésor national, et en pillant et volant par tous les moyens possibles le peuple et le trésor national, pour enlever à la nation des sommes immenses et nécessaires à la guerre contre les despotes coalisés contre la république, et les fournir à ces derniers.

Juges, Jurés et Accusateurs-Publics qui ont assisté aux audiences des 19, 22, 25 floréal, et 12 prairial, an 2.

JUGES.	JURÉS.			
Coffinhal, président.	Dix-Août.	Gemont.	Loyer.	Duplay.
Foucault.	Pigeot.	Devèze.	Compagne.	Fieve.
Denizot.	Thoumin.	Ganney.	Billion	Lumière.
Harny.	Auvray.	Fencanz.	Topino Lebrun.	D[illegible].
Deliège.	Klispis.	Maupin.	Fauvel.	B[illegible].
[illegible]	Desboisseaux.	Nicolas.	Benard.	Ch[illegible].
Ardouin.	Gravier.	Baron.	Meyère.	C[illegible].
Masson.	Renaudin.	Trinchard.	Prieur.	Souberbielle.
	Garnier.	Fauvetty.	Sambat.	

Accusateurs-Publics. Liendon, Naulin.

Municipaux de Sedan, au mois d'août 1792, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, du 4 floréal, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 15 prairial, an 2.

Destousseaux.
Legardeur.
Legardeur.
Husson, père.
Yvon.
St.-Pierre.
Fournier.
Petit, fils.
Gigoux-St.-Simon.
Lenoir Peyre.
Varoquet.
Groslin.
Lechanteur.
Mesmer.
Henney.
Edet-Jeames.
Cuayaux-Caillaux.
Giboux-Vernon.
Edet.
Ladet, père.
Hermes-Servais.
Noel, dit Laurent.
Bechet (L. J.)
Bechet (P. S. E.).
Fanssois.
Dalchet, père.
Rousseau.
Jacquet-de Lètre.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être complices, ou complicité avec Capet, ses agens, [illegible] de concert avec lui, des arrêtés et protestations [illegible] favoriser sa trahison, en privant de leur liberté [illegible] du peuple délégués par le corps législatif, [illegible] représentation nationale et le peuple en faveur du tyran Capet, de sa famille et de sa dynastie.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Auvray.
	Pigeot.
Harny.	Ganney.
Denizot.	Fauvelle.
	Billion.
	Klispis.
	Prieur.
	Nicolas.
	Gemont.
	Dix-Août.
	Topino Lebrun.

ACCUSATEUR-PUBLIC.
Naulin, substitut.

Citoyens de [illegible], traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, du 25 [illegible], an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 25 prairial, an 2.

Darmaing, dit Dangery.
Darmaing.
Montsirbent (Jean).
Montsirbent (Pierre).
Rigal (Jean-Joseph).
Rigal (Louis).
Palmade-Frazine.
Larue (Joseph).
Larue (J. P.)
Caste.
Perrin, dit Elzéard.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices de la conspiration [illegible] du peuple, [illegible] la représentation nationale, à [illegible] France, [illegible] sur le [illegible] ses [illegible] naires, afin [illegible] places les agens [illegible].

JUGES.	JURÉS.
Coffinhal, vice-présid.	Desboisseaux.
	Prieur.
Foucault.	Vilate.
Harny.	Lumière.
	Chatelet.
	Meyère.
	Girard.

ACCUSATEUR-PUBLIC.
[illegible]

[illegible]

[illegible]

Thomassau.
[illegible].
[illegible]ger.
[illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible]-Vincenes.
[illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible], comtesse.

FEMMES.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
G[illegible], veuve G[illegible].
L[illegible], femme [illegible].
[illegible].
[illegible].
[illegible], veuve [illegible].
[illegible].
[illegible].

FILLES.

St-[illegible].
G[illegible].
C[illegible].

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

[illegible]

JUGES.	JURÉS.
C. S[illegible], vice-président.	[illegible]
F[illegible].	[illegible]
B[illegible].	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC.
[illegible]

No. 5.

Philippe R[illegible]
David, de
Paris.
Geffroy.
Lalay.
Lebas.

[illegible]BLIC.

ACCUSATEUR-PUBLIC.

Liendon, substitut.

ACCUSATEUR-PUBLIC.

Fouquier-Tinville.

L. Prud[illegible]

T A B L E A U

D'INDIVIDUS des deux sexes, de tout âge et de tout pays, inconnus les uns aux autres, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, amalgamés dans le même acte d'accusation, condamnés et envoyés à la guillotine, en masse, sous les auspices de la Convention nationale.

Traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du comité révolutionnaire de la section du Mont-Blanc, sous les dates des 13 et 26 ventose, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 5 germinal, an 2.

Laborde.
Genest.
Hariague-Guibeville.
Menard-Chousy, père.
Menard-Chousy, fils.
Rollat, père.
Rollat, fils.
Destat-Bellecourt.
Gougenot.
Robin.
Paymal.

FEMMES ET FILLE.

Hariague, veuve Bonnaire.
Bonnaire, femme Lepelletier.
Demerle, femme Ducandeau.
Gonnel, veuve Vieuville.
Nagué, veuve d'Ivry, femme Destat-Bellecourt.
La Terrencie-Charras, fille.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme complices des conspirations et complots contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendans à rétablir la tyrannie et à détruire le gouvernement républicain, par suite desquels des intelligences ont été entretenues avec les ennemis intérieurs et extérieurs, des secours en hommes et en argent leur ont été fournis, des moyens de corruption, de [illegible] et de trahison ont été employés, des complots formés et des manœuvres employées pour exciter la guerre civile, affamer le peuple, détruire la fortune publique, assassiner les patriotes, avilir et dissoudre la représentation nationale.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Trinchard.
	Lumière.
	Descoisseaux.
Deliège.	Besnard.
Denizot.	Et autres non [illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

Traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, en date des 12 ventose, 29 germinal, 1 nivose, an 2, et par mandats d'arrêt de Fouquier-Tinville.

Condamnés à mort et exécutés le 3 floreal, an 2.

Despréménil.
Lechapellier.
Thouret.
Hell.
Lamoignon-Malesherbes.
Châteaubriant.

FEMMES.

Lepelletier-Rozambo, femme Chateaubriant.
Lamoignon-Malesherbes, femme Lepelletier-Rozambo.
Chodkirvirck, femme Lubomirska.
Rochechouart, veuve Duchatelet.
Choiseul, femme Grammont.
Rochechouart, veuve Pontville.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'être auteurs ou complices des complots qui, depuis 1789, ont existé contre la liberté, la sûreté, la souveraineté du peuple Français, par suite desquels le tyran, ses agens, ses complices, et tous les ennemis du peuple, ont tenté, par l'abus de l'autorité, par la corruption, par la guerre extérieure et intérieure, par les trahisons, les violences, les assassinats, les secours fournis, en hommes et argent, aux ennemis du dedans et du dehors, par des correspondances criminelles, et des intelligences entretenues avec eux, et par tous les moyens possibles, de dissoudre la représentation nationale, de rétablir le despotisme, et tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Fauvel.
	Trinchard.
	Ganney.
	Gravier.
Harny.	Auvray.
Denizot.	Prieur.
	Meyère.
	Brochet.
	Besnard.
	Fauvetty.
	Descoisseaux.
	Frémé.
	Sambat.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.

Traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, des 6 frimaire et 2 floreal, an 2, et par mandats d'arrêt de Fouquier-Tinville.

Condamnés à mort et exécutés le 9 floreal, an 2.

Neuville, dit Villeroi.
Estaing.
Latour-Dupin.
Latour-Dupin-Gouvernay.
Grangier-Laférière.
Merget-Montergon.
Despalières.
Bravard Deissac-Duprat.
Gouffé.
Humbert.
Feydeau.
Pichard-Dupage.
Lemellerier.
Gabet.
Chopinet, dit Chevallier.
Deveyle.
Jardin.
Ropiquet.
Jocaille.
Martin.
Béthune-Charost.
Nicolay.
Thiroux-Decrosne.
Angran-d'Alleray.
Terray.
Guyot.

FEMMES ET FILLES.

Bragelongue, veuve Paris-Montbrun.
Bragelongue, fille.
Touret, fille.
Lamoignon, veuve Destourvilles.
Fargeon, veuve Bussy.
Sourches, veuve Vanière.
Pernet, femme Terray.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme complices des conspirations et complots contre la liberté et la sûreté du peuple, par suite desquels des secours en hommes et argent ont été fournis aux ennemis, et des correspondances entretenues avec eux, pour favoriser les projets hostiles contre la France, des manœuvres ont été pratiquées pour opérer la famine, pour exciter la guerre civile, dissoudre la représentation nationale, et rétablir le despotisme.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Trinchard.
	Fauvel.
	Besnard.
Deliège.	Gravier.
Maire.	Meyère.
	Brochet.
	Prieur.
	Sambat.
	Auvray.
	Frévé.
	Descoisseaux.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Naulin, substitut.

COMMANDANT et Grenadiers du bataillon des Filles-St-Thomas, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du comité révolutionnaire de la section de Guillaume-Tell, des 15 nivose et 16 pluviose, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 14 floreal, an 2.

Tassin. } frères.
Tassin.
Weinmaring.
Piquet.
Engibault.
Laurent.
Parisot.
Tréfontaine.
Maulgue.
Bérard.
Perret.
Dangest.
Rougemont.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus d'avoir participé aux complots de Capet et sa femme, tendans à troubler la sûreté intérieure de l'état, à exciter la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, en portant atteinte à la liberté du peuple et dont les suites ont coûté la vie à un grand nombre de citoyens, au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, et dans la journée du 10 août 1792.

JUGES.	JURÉS.
Subleyras, vice-président.	Ganney.
	Didier.
	Dufour.
Bravet.	Chatelet.
Ardouin.	Clémence.
	Lumière.
	Petit-Tressein.
	Gerard.
	Servière.
	Trey.
	Mercier.

ACCUSATEUR PUBLIC. Naulin, substitut.

Traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par differens arrêtés du comité de Sûreté-Générale de la Convention, des comités révolutionnaires de différentes sections de Paris, et du département de l'Yonne.

Condamnés à mort et exécutés le 21 floreal, an 2.

Leneuf-Sourdeval.
Folloppe.
Letellier, dit Bullier.
Cresci-Champmillon.
Hall.
Loménie, ex-ministre.
Loménie (A. F.).
Loménie (M.).
Loménie (C.).
Calixte-Montmorin, fils.
L'host.
Mégret-Sérilly.
Mégret-d'Etigny.
L'hermitte-Chambertran.
Dubois.

FEMMES ET FILLES.

Elisabeth Capet, fille.
Duwaës, veuve Delaigle.
Lamoignon, veuve Senozan.
Bersin, femme Crussol-d'Ambore.
Tanesse, veuve Montmorin.
Loménie, femme Canizi.
Rosset, femme Rosset Cercy.
L'hermitte, femme Rosset.
Thomas, femme Megret-Serilly.
Buard, fille.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme complices des complots et conspirations formées par Capet, sa femme, sa famille, ses agens et complices, par suite desquels des provocations à la guerre civile, dans l'intérieur, ont été formées, des secours en hommes et argent ont été fournis aux ennemis, des intelligences criminelles entretenues avec eux, des troupes rassemblées, des chefs nommés, des dispositions préparées pour assassiner le peuple, anéantir la liberté, et rétablir le despotisme.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	Trinchard.
	Laporte.
	Renaudin.
Deliège.	Gravier.
Maire.	Brochet.
	Auvray.
	Duplay.
	Fauvel.
	Fauvetty.
	Meyère.
	Prieur.
	Besnard.
	Frévé.
	Sambat.
	Desboisseaux.

ACCUSATEUR PUBLIC. Liendon, substitut.

COMPLICES de la Conspiration de BATZ, de la Faction de l'ETRANGER, et de l'assassinat de COLLOT-D'HERBOIS et de ROBESPIERRE, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par decret de la Convention nationale, du 26 prairial, an 2, sur le rapport fait par Elie-Lacoste, au nom de ses comités de Salut-Public et de Sûreté-Générale.

Condamnés à mort et exécutés, en chemises rouges, le 29 prairial, an 2.

Admiral.
Cardinal.
Roussel.
Paindavoine.
Renault, père.
Renault, fils.
Fortebœuf.
Santanax.
Lafosse.
Devaux.
Pottier-de-Lille.
Virot-Sombreuil, père.
Virot-Sombreuil, fils.
Rohan-Rochefort.
Laval-Montmorency.
Jardin.
Sartine, fils.
Constant, jeune.
Burlandeux.
Saint-Maurice.
Lecuyer.
Viart.
Biret-Tissot.
Jauge.
Ozanne.
Depans.
Cottey.
Paumier.
Deyhayes.
Dubardaz-d'Hauteville.
Comte.
Michonis.
Baussancourt.
Karadec.
Marsan.
Egrée.
Mesnil-Simon.
Ste.-Amarante, fils, âgé de 16 ans.
Briel.
Marino.
Froidure.
Soulès.
Dauze.
Rosset, ex-comte de Fleury.

FEMMES ET FILLES.

Renault, fille.
Renault, tante, ex-religieuse.
Parmentier, femme Lemoine-Crécy.
Vincent, femme Grioís.
Santuare, femme Despreménil.
Demier-Ste.-Amarante, mère.
Ste.-Amarante, femme Sartine.
Grandmaison, ci-devant fille Buret.
Bouchard, fille.
Chevallier, femme Lamartinière.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en participant à la conjuration de l'etranger, et en tentant, par l'assassinat, la famine, la fabrication et l'introduction de faux assignats et fausse monnaie, la dépravation de la morale et de l'esprit public, le soulèvement des prisons, de faire éclater la guerre civile, dissoudre la représentation nationale, rétablir la royauté, ou toute autre domination tyrannique.

JUGES.	JURÉS.	
Dumas, président.	Renaudin.	Presselin.
	Trey.	Didier.
Harny.	Lumière.	Vilatte.
Bravet.	Feneaux.	Dix-Août.
Garnier-Launay.	Meyère.	Laporte.
	Topino-Lebrun.	Ganney.
	Pigeot.	Brochet.
	Girard.	

ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.

Noms des membres des comités de Salut-Public et de Sûreté-Générale, pendant les mois de germinal, floréal, prairial, messidor, et jusqu'au 9 thermidor, an 2.

SALUT-PUBLIC.	SURETÉ-GÉNÉRALE.
Barrère.	Voulland.
Billaud-Varenne.	Vadier.
Carnot.	Amar.
Collot d'Herbois.	Elie-Lacoste.
C. A. Prieur.	Dubarran.
Robert Lindet.	Jagot.
Robespierre.	Louis, du Bas Rhin.
Couthon.	Lavicomterie.
St.-Just.	Moyse Bayle.
Jambon-St.-André.	Philippe Rulh.
	David, de Paris.
	Panis.
	Guffroy.
	Lebas.
	Lebas.

HABITANS et femmes du département de la Vendée, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrête du comité de Sûreté Générale de la Convention nationale, et autres arrêtés, sous diverses dates.

Condamnés à mort et exécutés le 7 messidor, an 2.

Oliveau.
Salomeau.

FEMMES.

Boissot, veuve Sapin.
Barthcau, veuve l'Heriteau.
Picard, femme Champfort.
Morisset, veuve Joly.
Roland, femme Ravecheau.
Bretonnall, veuve Prot.
Bossin, veuve Picard.
Rann, veuve Regnard.
Sibut, veuve Lienard.
Thibaut, veuve l'Heriteau.
Gaibotte, veuve Boissard.
Fleury, veuve Tardy.
Sapin, veuve Duplessis.

Morison. } filles.
Lienard.
Joly.
Greaude.
Boissard.
Picard.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en servant de diverses manières les complots des prêtres, des nobles, et des autres scélérats qui ont inondé de sang les départemens de la Vendée, des Deux Sèvres, et autres circonvoisins, en contribuant, soit directement, soit indirectement, aux crimes des brigands, au pillage, à l'incendie qui ont devasté ces départemens; et enfin, tous les excès dont se sont souillés les fanatiques, les aristocrates, les prêtres et les agens de l'Angleterre.

JUGES.	JURÉS.
Naulin, vice-président.	Renaudin.
	Despreaux.
	Chatelet.
Maire.	Didier.
Barbier.	Prieur.
	Lumière.
	Marbel.
	Lafontaine.
	Petit Tressein.

ACCUSATEUR PUBLIC. Liendon, substitut.

TRADUITS au tribunal révolutionnaire de Paris, par différens arrêtés du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale.

Condamnés à mort et exécutés le 9 messidor, an 2.

Noailles-Mouchy.
Lenguet.
Polastron.
Liguerac-Sevignan.
Sommereu-Pretoutaine.
Vannot. } frères.
Vannot.
Genestet, dit St.-Didier.
Pistoye.
Charton.
Liegard de Ligny.
Broglie.
Lambert.
Guignard-St.-Priest.
Hourdet.

FEMMES.

Roye, veuve Biron.
Boufflers, veuve Biron.
Normant, veuve Crozat.
Arpajon, femme Noailles-Mouchy.
Durortail, ex-abbesse.
Dumont, femme Vannot.
Besse, femme Genestet.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme ennemis du peuple, en se rendant les complices du traître Capet, et les distributeurs des sommes que ce tyran employait à soudoyer les prêtres réfractaires, à l'aide desquels on fomentait la guerre civile, en secondant de tous leurs moyens tous les projets de la ci-devant cour, pour renverser la liberté, écraser le peuple, et rétablir le despotisme; en entretenant des intelligences avec les ennemis de la République, pour leur fournir des secours en hommes et en argent, pour favoriser l'invasion du territoire Français, en provoquant, par des discours et écrits, la dissolution de la représentation nationale, et le rétablissement de la royauté, en assassinant les patriotes au Champ-de-Mars, comme aussi, en excitant la guerre civile, et cherchant à armer les citoyens les uns contre les autres; en cherchant, enfin, par des moyens quelconques, à anéantir la liberté publique.

JUGES.	JURÉS.
Naulin, vice-président.	Dix-Août.
	Pigeot.
	Laporte.
Garnier-Launay.	Didier.
Bravet.	Laveyron.
	Feyneau.
	Butin.
	Laurent.
	Topino-Lebrun.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Fouquier-Tinville.

TRADUITS au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés des comités de Salut-Public et de Sûreté-Générale de la Convention nationale, et autres arrêtés, sous diverses dates.

Condamnés à mort et exécutés le 25 messidor, an 2.

Faudoas, père.
Lautrègue (J. F.).
Frédéric.
Rose, dit Larosee.
Lanteigne.
Souchet-d'Alvimard.
Rose.
Nicolais.
Laguenze.
Rousseau.
Deluche-Lacroze.
Magnien-Dartaize.
Lesignac.
Vaufeuf.
[illegible]
Cousin.
Laville.
Lambert.
Felchet.
Suzanne.
Brougne.
Benaut.
Grandjean.
Boissaigre.

FEMMES ET FILLE.

Lasuderie, veuve Lasuderie-Gamory.
St.-Priest, femme Dacier, divorcée Desbrosses.
Faudoas, fille.
Faudoas, femme Beaurepaire.

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, et d'avoir conspiré contre sa liberté, sa sûreté et sa souveraineté, en entretenant des intelligences et correspondances avec les ennemis intérieurs et extérieurs, en leur fournissant des secours en hommes et en argent; en participant aux complots de Capet, pour assassiner les citoyens, en provoquant, par des discours, propos et écrits, la dissolution de la représentation nationale, la résistance aux autorités constituées, le rétablissement de la royauté, en cherchant à jetter l'alarme et le désordre dans l'armée de Sambre et Meuse lors de la bataille de Fleurus; en voulant exciter, par le fanatisme, la guerre civile, en protégeant l'émigration des pages de Capet, en leur faisant passer des uniformes à Coblentz, en quittant le pays des ennemis coalisés, pour jouer le rôle d'espion; en méprisant la représentation nationale, en célébrant les mariages, en conservant des registres, pour inscrire ces actes et ceux de baptême.

JUGES.	JURÉS.
Sellier, vice-président.	Renaudin.
	Prieur.
	Chatelet.
Maire.	Magnien.
Garnier-Launay.	Despreaux.
	Lumière.
	Filion.
	Lafontaine.
	Petit-Tressein.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.

TRADUITS au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés des comités de Salut-Public et de Sûreté-Générale de la Convention nationale, et autres arrêtés, sous diverses dates.

Condamnés à mort et exécutés le 29 messidor, an 2.

Roubeau.
Calmer.
Yvon.
Morel.
Keppler.
Borel.
Yung.
Mauet.
Delamet-Bournel.
Edelman. } frères.
Edelman.
Tellier.
Maiot, dit Lamenardière.

Riquet, femme Blaizeau.

Religieuses Carmélites:
Croizy.
Trezelle.
Hanaistel.
Lidoine.
Pellerat.
Thouret.
Piedecourt.
Brideau.
Brard.
Dufour.
Verolot.
Meunier.
Cretien, veuve Chrétien.
Roussel.

Soiron (L.). } tourières Carmélites.
Soiron (T.).

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, et avoir conspiré contre sa souveraineté; et les filles Croizy, Trezelle, Hanaistel, Lidoine, Pellerat, Thouret, Piedecourt, Brideau, Brard, Dufour, Verolot, Meunier, veuve Cretien, les sœurs Soiron, religieuses, et tourières carmélites, en formant des conciliabules et rassemblemens contre-révolutionnaires, en entretenant des correspondances fanatiques, en conservant des écrits liberticides, ainsi que les caractères de ralliement des rebelles de la Vendée.

Et Mulot de Lamenardière, en composant des écrits royalistes et contre-révolutionnaires, et formant chez lui des rassemblemens fanatiques.

JUGES.	JURÉS.
Sellier, vice-président.	Laporte.
	Gauthier.
	Aubry.
Deliège.	Gannier.
Barbier.	Billion.
	Girard.
	Trey.
	Brochet.
	Gouillard.

ACCUSATEUR-PUBLIC. Fouquier-Tinville.

TRADUITS au tribunal révolutionnaire de Paris, [illegible] des comités de Salut-Public et de Sûreté-Générale de la Convention nationale, et autres arrêtés, sous diverses dates.

Condamnés à mort et exécutés le [illegible], an 2.

Magon Labalu.
Magon-Lablancheraye.
Cornulier.
[illegible], âgé de 17 ans.
Leges.
Lalande-Magon, fils.
Gandy.
Duchesne, dit Duquesne.
[illegible]
Corn-St.-Luc.
Anonot, dit St.-Alouart.

FEMMES.

Magon, femme St.-Pern.
St.-Pern, femme Cornulier.
Dubois, femme Corn-St.-Luc.

Corn-St.-Luc } filles.
Laroque (Françoise).
Laroque (Françoise).

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés ennemis du peuple, savoir Magon Labalu, Magon-Lablancheraye, [illegible], Magon, femme St.-Pern, St.-Pern, fils, Cornulier, femme Cornulier, Leges, Gandy, Cornieu, les deux filles Laroque, St.-Luc, père, femme St.-Luc, St.-Luc, fils, pour avoir entretenu des intelligences contre-révolutionnaires avec les ennemis [illegible] de l'état, leur avoir fait passer des sommes considérables en argent, notamment à d'Artois, Capet, et autres, pour avoir favorisé la révolte des brigands de la Vendée, avoir distribué des signes de ralliement aux révoltés,

Anonot, dit St.-Alouart, pour avoir parcouru différens départemens pour y commettre des manœuvres avec les contre-révolutionnaires et s'être rendu le complice des crimes de Capet, au 10 août 1792,

Et Duchesne, pour avoir excité des troubles, tenté d'avilir les autorités constituées, et s'être montrée partisan et agent du tyran et de la tyrannie.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président.	[illegible]
Harny.	
Lohier.	

ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.

TRADUITS [illegible]

Condamnés à mort et exécutés le [illegible], an 2.

[illegible]

FEMMES.

[illegible]

FILLES.

[illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus [illegible] révolutionnaires, [illegible] et [illegible] d'état, leur faisant passer [illegible] hommes, argent et chevaux, procurant [illegible] le tyran Capet et les chefs des conspirations, l'anéantissement de la liberté et le rétablissement de la tyrannie.

JUGES.	JURÉS.
Dumas, [illegible]	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

N°. 5.

B L

sous les Public, de

NTANT

olutionnaire de P-azare, traduits au tribunal révolutionnaire de
e Salut-Public, sur la dénonciation du REPRÉ-
, an 2. d-Bourdon, assassin de neuf pères de familles

TABLEAU

Des Conspirations des prisons de Paris, découvertes ou combinées sous les auspices de la Convention nationale, par ses comités de Salut-Public, de Sûreté-Générale, et le REPRÉSENTANT DU PEUPLE Léonard-Bourdon.

Prisonniers, détenus à Bicêtre, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Salut-Public, [illegible], an 2.

Condamnés [illegible]	Condamnés à mort et exécutés [illegible]
[illegible]	[illegible], [illegible] à la Convention [illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION. [illegible]

JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

Prisonniers, détenus dans la maison d'arrêt du Luxembourg, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du comité de Salut-Public, des 1er messidor et 2 thermidor, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 19 messidor, an 2.		Condamnés à mort, et un à la détention, exécutés le 21 messidor, an 2.		Condamnés à mort et exécutés le [illegible], an 2.	Condamnés à mort et exécutés le [illegible], an 2.
[illegible]	Ferrier (A. F.)	[illegible]	[illegible]	Dorival	Realphe
[illegible]	Ferrier (A. N.).	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Ferrier (J. B.).	[illegible]	[illegible], fils	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] Crecy.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Maynard Maler
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]-Coniston.	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]-Lindres.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	FEMMES ET FILLES.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]-Bousset	[illegible]		[illegible]	[illegible], dit Hussard
[illegible] Lafitte.	[illegible], dit Longpré	[illegible]		[illegible]	Roger.
[illegible] Bacquencourt.	[illegible]	[illegible]	Bardeau, femme Basset Lamarelle.	[illegible], dit Lacsdoran	[illegible] Lambert
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Basset, femme [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], veuve [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible] Beaumont	[illegible], femme [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], femme [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible] ( )	[illegible]	[illegible]	
[illegible] Chambly	[illegible] de Langois.	[illegible] (G. A.)	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]-Gravets.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], femme [illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]-St.-Prest.	[illegible]	[illegible]	Adam Lemaire	
Basset-Lamarelle, père	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Basset-Lamarelle, fils	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
[illegible] (A. F.)	[illegible]-Fenelon.	[illegible] Dassy.		[illegible]	
[illegible] (J. M.)	Fenelon.	[illegible]	[illegible], âgé de 14 ans, [illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Champgaret.		[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]		[illegible]		[illegible]	
Duperé-Lavillette.	Boufflers, femme Boisgelin	Melin.		[illegible]	

FEMMES.

[illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en conspirant contre sa liberté et sa sûreté, provoquant, par la révolte des prisons, l'assassinat, et par tous les moyens possibles, la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté, et de tout autre pouvoir tyrannique.

JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.
Dumas, président	Les jurés [illegible]	Coffinhal, vice-président	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Maire	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Garnier Launay	[illegible]	Foucault	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC.	ACCUSATEUR-PUBLIC.	ACCUSATEUR-PUBLIC.
Fouquier-Tinville	Liendon, substitut	Royer, substitut

MOTIFS DE LA CONDAMNATION. [illegible]

JUGES.	JURÉS.
Dumas, président	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Foucault	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

Noms des membres des comités de Salut-Public et de Sûreté-Générale, pendant les mois de prairial, messidor, et neuf premiers jours de thermidor, an 2.

COMITÉ DE SALUT-PUBLIC.		COMITÉ DE SÛRETÉ-GÉNÉRALE.	
Barrère.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Billaud-Varenne.	[illegible]	[illegible]	Moyse Bayle.
Carnot	[illegible]	Amar	Philippe Rühl
[illegible] d'Herbois	St.-Just	[illegible] Lavicomterie	David, de Paris.
C. A. [illegible]	Jeanbon-St.-André.	[illegible]	[illegible]
		[illegible]	Guffroy.
		[illegible], du Bas-Rhin	

Prisonniers, détenus aux Carmes, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du comité de Salut-Public, [illegible] thermidor, an 2.

Condamnés à mort et exécutés le 5 thermidor, an 2.	
Duval-Champgaret.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]-Sauterre
Lesage	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]-Rohan	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Humbert	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible], Grammont.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION

Comme [illegible]

JUGES.	JURÉS.
[illegible]	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. Fouquier-Tinville.

Prisonniers, [illegible], représentant du peuple [illegible]

Condamnés [illegible]	Condamnés [illegible]	Condamnés [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

FEMMES ET FILLES. [illegible]

FEMMES. [illegible]

FEMMES. [illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION. [illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION. [illegible]

MOTIFS DE LA CONDAMNATION. [illegible]

JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]

ACCUSATEUR-PUBLIC. [illegible]



